
PROBSTHAIN & Co
Oriental Booksellers,
41, Great Russell Street
British Museum
LONDON. W.C.

(116)


OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL OF ARCHÆOLOGY
Library Regr No.
INDIA



# REVUE
# ARCHÉOLOGIQUE

---

JUILLET—DÉCEMBRE



Imp. Camis et Cie, Paris. — Section orientale A. Burdin, Angers.

# REVUE
# ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT



---

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXXV

JUILLET—DÉCEMBRE 1899

---



PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1899



# LES MONUMENTS SABÉENS ET ḤIMYARITES

## DU MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE DE MARSEILLE

---

Le Musée d'archéologie, installé au Palais-Borély à Marseille, possède les deux seuls monuments à inscriptions phéniciennes trouvés jusqu'ici en France, le tarif des sacrifices découvert à Marseille en 1845 et l'épitaphe déterrée à Avignon en 1897 [1]. Les collections orientales du Musée viennent de s'enrichir encore et de s'annexer treize pierres à inscriptions, apportées du Yémen en 1881, abandonnées depuis lors dans les magasins des Messageries maritimes. Il y avait prescription légale et l'habile conservateur, M. Michel Clerc, à l'affût des occasions propices, n'a pas manqué de saisir celle-ci pour créer un nouveau fonds, dès aujourd'hui considérable non pas tant par le nombre que par l'importance des textes.

La présente notice s'appuie sur des estampages et des photographies dont M. Clerc a lui-même surveillé l'exécution et que la Commission académique, chargée de rédiger le *Corpus inscriptionum semiticarum,* a mis à ma disposition. C'est à M. Clerc également que je dois les renseignements que je donne sur l'aspect et sur les dimensions des pierres. En dehors de ces descriptions sommaires, je me suis limité à la publication des textes, à leur déchiffrement et à un essai de traduction provisoire, avec un rudiment d'annotation. C'est un déblaiement que j'ai essayé d'opérer, afin de préparer les travaux des architectes.

1. Philippe Berger et Mayer Lambert dans le *Journal asiatique* de 1897, II, p. 485-494; Philippe Berger, dans la *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, V, n° 1 (1899), p. 1-10.

I

Hauteur 0m,92, largeur 0m,28, épaisseur 0m,12. Face et côtés polis, pierre dégrossie seulement par derrière, où elle est taillée en dos d'âne ⌒ (comme toutes celles qui ne sont que dégrossies par derrière) ; cassée en haut à gauche sûrement, et peut-être sur toute sa largeur ; cependant on y distingue encore trois trous, ainsi disposés 0 ▭ 0 à peu près, sur le sommet de la pierre. Un cartouche coupe par le milieu les lignes 2-5. On n'y voit pas trace d'image ; mais il y avait un objet quelconque, fixé par 8 clous en bronze, disposés régulièrement et dont 7 se sont conservés dans la pierre, au ras de laquelle ils sont cassés ; elle est brisée à la place du 8e. Je suppose que ce cartouche devait contenir la représentation d'un bucrane ; cf. *Corpus inscriptionum semiticarum*, pars quarta (cité plus loin par C. I. H.), nº 37 et pl. X ; H. Derenbourg, *Les monuments sabéens et himyarites de la Bibliothèque nationale*, nos 20 et 22, p. 31 et 34. A droite, le long des deux premières lignes, un cartouche plus petit, dont le contenu indique seulement le début d'une inscription ; voir C. I. H., nº 4 ; O. M. 20 dans Mordtmann und Müller, *Sabäische Denkmäler*, p. 70.



Voici, en dehors des deux premières lignes endommagées, ma

lecture de ce morceau qui n'a pas moins de 33 lignes comme la stèle de Mêscha' :

1 אבכרב | יה ..................
2 דשרדד ונקבן | מקת
3 וי | שמר | יהר עש | מלך | סבא
4 ודרידן | בן יסרם | יהנעם
5 מלך | סבא | ו דרדני | הקני
6 אלמקהתהונבעלאום | צלמן | דצרפן
7 וצלמנהן | דדהבן | חמדם | בדת | הען
8 ומתע | אלמקהתהונבעלאום | גר | ב
9 עבדהו | אבכרב | בן | חלט | חלט | בו
10 סם | הגרן | מרב | במלא | תמנת | איה
11 ב | וחמר | אלמקהתהונבעלאום | עבד
12 הו | אבכרב | מתען | גרבהו | בן | הות
13 חלטן | וחמדם | בדת | הופי | אלמקה
14 עבדהו | אבכרב | באמלא | סתמלא | בעמה
15 ו | בנן | סבאו | ושוען | מראהמו | שמרי
16 הרעש | מלך | סבא | ודרידן | בן | יסרם | יה
17 נעם | מלך | סבא | ודרידן | בכן | סבאו | ו
18 צבא | עדי | סהרתם | בעלי | אשעב | דסהר
19 תם | ודואת | וצחרם | וחית | בבן |
20 חרבהמו | מראהמו | שמר | יהרעש | בס
21 רן | דצמדם | והונבהמו | בעלי | עמי
22 תנהן | בננף | שאמת | עדי | תמלהמו
23 בחרן | ועדו | בעדהמו | והרגהמו
24 בוסמו | בחרן | וחמדם | בדת | חמר | עב
25 דהו | אבכרב | הרג | תלתת | אסדם | בצעם
26 ותני | אחדן | וסבים | ועננם | דהרצהו
27 ולוזא | אלמקה | חמר | עבדהו | אבכרב | ב
28 הרגם | ועננם | אהנמו | יסבאנן | ושוע
29 ן | מראהמו | מלכן | ולהמרהו | המו | הר
30 צי | מראהמו | שמר | יהרעש | מלך | סבא | וד
31 רידן | בן | יסרם | יהנעם | מלך | סבא | ודרי
32 דן | ולהרונהמו | בן | באסתם | ונכיתם | ו
33 בנען | ושעי | שנאם | באלמקהתהונבעלאום

1. Aboûkarib Youhaṯhib'...
2. le Sardadite et le Nakabânite, général en chef
3. de Schammar Youhar'isch[2], roi de Saba'

1. Emprunt par conjecture à C. I. H., 41, v. 1.
2. Cf. l'inscription 14 de l'Académie, maintenant au Louvre, l. 7; 20 de la Bibliothèque nationale, l. 8; C. I. H., 46, l. 6.

4. et de Raidân, fils de Yâsir Youhan'im[1],
5. roi de Saba' et de Raidân, a consacré
6. à Îlmaḳḳâh Thahwân[2], maître d'Awwâm, cette statue en argent[3]
7. et ces deux statues en or, parce qu'il a protégé
8. et qu'il a délivré, lui Îlmaḳḳâh Thahwân, maître d'Awwâm, le domai[ne[4]
9. de son serviteur Aboûkarib du fléau qui a sévi[5] au mi-
10. lieu de la ville de Mârib, pendant huit mois pleins,
11. et qu'Îlmaḳḳâh Thahwân, maître d'Awwâm, a accordé à son servi-
12. teur la délivrance de son domaine de ce
13. fléau, et parce que Îlmaḳḳâh a protégé
14. son serviteur Aboûkarib dans les vœux dont il lui a demandé l'accomplissement,
15. lorsque ses soldats ont fait une expédition et ont secouru leur prince Schammar You-
16. har'isch, roi de Saba' et de Raidân, fils de Yâsir Youha-
17. n'im, roi de Saba' et de Raidân, lorsqu'ils ont fait une expédition et
18. ont guerroyé jusqu'à[6] Sahârat[7] contre les tribus de Sahâra-
19. t, de Dau'at, de Ṣouḥâr et de Ḥârat, lorsque
20. les a combattues (ces tribus) leur prince Schammar Youhar'isch, dans la plai-
21. ne de Ḍamad[8] et les a repoussées en troupes[9] sur (le mont) 'Oukwa-
22. tân[10] dans la direction de Scha'âmat[11], jusqu'à ce que les emporta

1. Voir C. I. H. 46, l. 5.
2. C. I. H. 155, l. 5.
3. Cf. peut-être צרף dans Glaser 1076, l. 4 (Glaser, *Die Abessinier*, p. 42, 43, 47); צרפם *ibid.*, l. 5; sûrement صريف expliqué par فضّة « argent » dans un *mousnad* (D. H. Müller, *Südarabische Studien*, p. 17); כֶּסֶף צָרוּף « argent fondu » Psaume XII, 7 : מְצָרֵף « fondeur » dans J. et H. Derenbourg, *Les inscriptions phéniciennes du temple de Séti à Abydos*, n° 34.
4. Complété d'après la ligne 12; sur ce mot, voir l'inscription 1 de la Bibliothèque nationale, l. 4 et 5.
5. חלם | חלמ (cf. חלמן, l. 13) a été interprété d'après le contexte, sans que je puisse justifier ma traduction, ni préciser la nature du fléau.
6. J'ai lu עדי au lieu de ודי = ودى que porte l'inscription, cette confusion étant fréquente et la préposition me paraissant nécessaire.
7. O. M. 12, l. 7; C. I. H. 240, v. 7.
8. Le وادى ضمد est mentionné dans Al-Hamdâni, *Djazîrat al-'Arab*, p. 54, 73, 120; cf. Yâḳoût, *Mou'djam*, III, p. 480.
9. Avec הוכבהמו, dont le sens n'a pas pu être précisé, cf. יהוכבן Hal. 344, l. 18 et 19; peut-être 48, l. 10; בהוכבהמו Glaser 1076, l. 5, 8 et 9 (Glaser, *Die Abessinier*, p. 42, 43 et 48).
10. 'Oumâra, dans C. Kay, *Yaman*, p. 29 et 252; Yâḳoût, *Mou'djam*, III, p. 707.
11. Peut-être « dans la direction du nord ». Le mot שאמת se trouve dans un contexte analogue à la l. 8 de Glaser 1076; cf. Glaser, *Die Abessinier*, p. 42, 43, 49.

23. la mer, et que nos soldats les poursuivirent et les tuèrent
24. au milieu de la mer; et parce que (Îlmaḳḳâh) a accordé à son servi-
25. teur Aboûkarib la mise à mort de trois héros Baḍa'ites[1]
26. et qu'il lui a donné comme seconde faveur[2] la conquête, ainsi que des captifs et du butin qui l'ont satisfait.
27. Et puisse Îlmaḳḳâh continuer à combler son serviteur Aboûkarib de mas-
28. sacres et de butin, quelque part que[3] ses troupes tiennent la campagne, et de l'appui
29. prêté à leur prince, le roi! Et puisse-t-il lui accorder la faveur et la bien-
30. veillance de leur prince Schammar Youhar'isch, roi de Sâba' et de
31. Raidân, fils de Yâsir Youhan'im, roi de Saba' et de Rai-
32. dân, et puisse-t-il les affranchir de tout mal, de tout dommage, et
33. de l'humiliation et du préjudice causés par tout ennemi! Au nom d'Îlmaḳ-ḳâh Thahwân, maître d'Awwâm!

## II

Hauteur 0m,52, largeur 0m,33, épaisseur 0m,10. Pierre taillée sur toutes ses faces. Le haut forme rebord. Sur le sommet un trou de scellement.



רבשמר | ידרא | בן | סמרם | מקתוי | ירם | י
רהב | ואוכלת | ארשל | וברג | איםן | בני | ב
הע | והמדן | הקנין | תאלב | רימם | בעל | חדתג
ן | דן | צלמן | דדהבם | חמדם | בדת | מתעה
י | בן | כל | אאחה | רוסי | בעליהו | וחם
דם | בדת | הענהו | בן | מרען | ולחמרהו | א
תו | בופים | בן | מעלצן | ולחמרהו | פתו
פין | וסתברין | באהנמו | וקדמהמו | ו
בלתהמו | אמראהמו | בני | המדן | ולסעדה
מו | אולדם | צדקם | הנאם | ואדימתם | צדקם
וקנים | הנאם | ופרע | דתא | וחרף | ואתמר
צדקם | עדי | ארצהמו | ומשמהמו | ואהנמו
יתפרענן | וחמד | ורצו | אמראהמו | בני | ה
מדן | ולשעבהמו | חשדם | ונמר | מראהמו | ול

1. Le copiste a peut-être omis מאתם ou מאנם « cent »; cf. le passage analogue dans l'inscription 14 de l'Académie, maintenant au Louvre, l. 13.

2. De même ثنى en arabe.

3. אהנמו (cf. II, 8 et 12) est, d'après une communication de M. J. H. Mordtmann, composé de אהן = إن et de מו = ما. On peut comparer כמו = كما dans

15 ח|ריגהמו|בן|נצען|ושצי|וקהל|שנאם|ובן
16 רעם | ועלית | מראם | ושעבם | ונעבם | ול
17 הענהמו|בן|כלן|קלמתם|ולהענהו|ומתע
18 הו | בן | כל | באסתם | בתאלב | ריםם
19 בעל | חדתנן

1. Rabbschammar Yadra', fils de Samour, général en chef de Yarîm Yu-
2. rhib, de Auslât Arsal et de Bâridj Aiman, les descendants de Ba-
3. ta' et de Hamdân, a consacré à Ta'lab Riyâm, maître de Ḥadathân,
4. cette statue d'or, parce qu'il l'a déli-
5. vré de tout..........[1] sur lui, et parce
6. qu'il l'a sauvé de la maladie. Et puisse-t-il lui accorder de ren-
7. trer en paix de Ma'lṣân, et lui accorder la pro-
8. tection et la plénitude des biens partout où les ont préposés et
9. se sont portés garants[2] pour eux leurs princes Hamdânites; et puisse-t-il leur accor-
10. der des enfants excellents, parfaits, et des serviteurs[3] excellents,
11. et des richesses abondantes, et les meilleurs produits du printemps et de l'automne, et des fruits
12. excellents, dans leur territoire et dans leurs champs, et toutes les fois
13. qu'ils offriront des animaux pour les sacrifices, et la faveur et la bienveillance de leurs princes, les descendants de Ha-
14. mdân, et de leur tribu Ḥâschid, et la sollicitude de leur prince! Et puisse-t-il
15. les (af)franchir du préjudice, du dommage et du contact de tout ennemi, ainsi que
16. de la violence et de la tyrannie de tout prince, de toute tribu et de tout agresseur[4]! Et puisse-t-il
17. les secourir contre tout amoindrissement, et puisse-t-il le secourir et le déli-
18. vrer de tout mal! Au nom de Ta'lab Riyâm,
19. maître de Ḥadathân.

Os. 29 = B. M. 6, l. 4; עירמו = غيرما dans O. M. 31, l. 3; בנמו = بما ou ـما dans Rehatsek 3, l. 6; Langer 14, l. 2; 'Obné, l. 5; במו = بما ou ـما dans C. I. H., n° 289, l. 11; voir Hommel, *Süd-Arabische Chrestomathie*, p. 51.

1. Je n'ai pas traduit אארח | רומי. Le premier de ces deux mots se trouve dans Glaser 1050, l. 5, et 1546, l. 7. Voir D. H. Müller, *Südarabische Alterthümer im Kunsthistorischen Hofmuseum*, p. 16-19, n[os] 4 et 5. M. Müller traduit par « chemins ».

2. Les lexiques arabes donnent comme ḥimyarite مبلّت بهر = بهر مضمون.
Le verbe בלת se trouve dans Glaser 1076, l. 10 et 20; cf. ses *Abessinier*, p. 42, 43, 53.

3. Je rattache le pluriel אדימת = اداثمة au singulier אדם; cf. C. I. H., n° 275.

4. נעבם = نعاب = غراب « corbeau », c'est-à-dire « de tout agresseur ».

Ce texte, s'il n'est pas apocryphe, présente dans sa rédaction plusieurs singularités qui inspirent des doutes sur les informations de son rédacteur : 1° Rabbschammar est donné comme le général en chef de plusieurs princes successifs, ce qui est au moins insolite ; 2° nous connaissons par l'inscription de Glaser 1359-1360, provenant de Riyâm (Glaser, *Die Abessinier*, p. 68 et suiv.), Yarîm Aiman et Bâridj Youharḥib, tous deux fils d'Auslât Rafschân, même série de noms, avec un chassé-croisé étrange des surnoms en partie altérés ; 3° un certain nombre d'ἅπαξ εἰρημένα inintelligibles semblent comme des obstacles placés à dessein sur une piste autrement facile à franchir.

## III

Petit autel, haut de 0m,30, d'une largeur maximum de 0m,24, épais de 0m,24. Sur la face antérieure, au sommet le disque et le croissant, surmontés d'un ornement architectural. A droite et à





gauche, quatre cartouches égaux disposés symétriquement deux par deux qui se font face. Le même ornement se continue, en étant répété sur les deux faces latérales identiques entre elles, le milieu y étant occupé par un bouquetin aux cornes rayées et recourbées ; cf. C. I. H., nos 124 et 251, I, p. 190 et 273. La face postérieure, dans la partie du haut qui correspond aux bas-reliefs, est quadrillée. Sur le support, plus rétréci au sommet

qu'à la base, la face antérieure présente deux mots d'inscription :

ברי | שמם

Malgré la ligne de séparation, j'y vois un nom propre : *Barischams*[1].

## IV

Pierre cassée en haut et en bas, seulement dégrossie par der-



rière, haute de 0m,25, large de 0m,23, épaisse de 0m,07. Ni l'estampage, ni la photographie ne permettent de rien discerner de précis.

## V

Pierre taillée sur toutes les faces, moins soigneusement par



derrière, haute de 0m,14, large de 0m,50, épaisse de 0m,09. On lit sur deux lignes incomplètes à gauche :

1. Cf. רבב | שמשם, nom propre d'homme dans C. I. H. nº 43, l. 1, I, p. 73; quant à l'absence du ם dans שמם au lieu de שמשם, voir de même והבשמם *ibid.*, nº 226, I, p. 260, מראשמם, *ibid.*, nº 287, l. 1 et 2, I, p. 295.

1 מרדעם | נמרן | והופעתת
2 ם | הקחי | כרפהמו

1. Marda' [1] le Namirite, et Hauf'a[t]that,
2. et N... ont placé dans un enclos leur citerne

Venait ensuite le nom de la citerne.

## VI

Pierre taillée sur toutes les faces, haute de 0m,44, large de 0m,22, épaisse de 0m,10. Un double cadre orné entoure une représentation figurée, sur laquelle on voit un personnage à cheval, dirigeant sa monture de droite à gauche, direction qui caractérise l'écriture et l'imagerie sémitiques [2]. Le long instrument qu'il tient à la main est-il une lance, comme l'a supposé M. Mordtmann [3] à propos du monument funéraire analogue à celui-ci, qui, après de nombreuses étapes, a fini par entrer au Musée du Louvre [4]? Ou bien est-ce le bâton crochu (مِحْجَن) que la légende attribuait aux Yéménites jusque dans le tombeau [5]? Comme c'est le voyage de la vie que l'artiste a eu dessein d'indiquer, comme l'inscription est une courte épitaphe, j'incline vers cette dernière exégèse (de même pour VII).



Voici les deux courtes lignes d'inscription, tracées au sommet du monument :

1. מרדעם, ici nom d'homme, comme רדעם dans Glaser 1065-1066, l. 2 (D. H. Müller, *Südarabische Alterthümer im Kunsthistorischen Hofmuseum*, p. 36, nos 15-16), est nom de lieu dans Halévy 596, l. 5; O M. 15, l. 6; Glaser, *Die Abessinier*, p. 101.
2. Voir mon article dans le *Journal des savants* de 1898, p. 663.
3. *Zeitschr. d. d. morg. Gesells.*, XXXV, p. 433.
4. J. et H. Derenbourg, *Les monuments sabéens et ḥimyarites du Louvre*, n° 9, p. 10-11, avec la belle planche III destinée au C. I. H.
5. Ibn Doraid, *Ischtiḳâḳ*, p. 288 et 307.

1 נצב | עלמן
2 בנאסדן

1. Cippe de 'Almân,
2. fils d'Asadân.

Remarquez l'absence de la ligne de séparation entre בן et אסדן et comparez VII.

## VII

Monument de même nature que le précédent, taillé sur toutes les faces, plus grossièrement par derrière, haut de 0m,56, large de 0m,21, épais de 0m,10. Les épitaphes de deux femmes surmontent une double représentation du cavalier s'avançant vers la gauche, son bâton crochu à la main. De la seconde il ne reste que la tête et le haut du bâton. Un double cadre entoure l'ensemble.



Voici la première des deux inscriptions :

1 נצב | גדת
2 | בנתצר

Cippe de Djaddat
, fille de Ṣour.

Serait-ce une Gaddat, fille de Tyr, dont nous aurions ici la mention? Sur le nom propre féminin גדת d'une inscription punique, voir Lidzbarski, *Handbuch der nordsemitischen Epigraphik*, p. 249 *b*. La ligne de séparation manque de nouveau entre בנת et צר ; voir aussi l'inscription du bas. Celle-ci porte :

1 נפס | ואלת | ב
2 תסלםם

Monument de Wâ'ilat, fille de Sâlim.

## VIII

Pierre haute de $0^m,42$, large de $0^m,32$, épaisse de $0^m,10$, brisée de tous les côtés, sauf à gauche où elle est grossièrement taillée. L'inscription, encadrée d'une bordure, semble pouvoir être ainsi complétée :

1 אבעל[י]ן|בנת|הען|ב
2 ן|יה]רגב|דת|בית
3 יתע]כרב|בן|סמה
4 כרב]|הקנית|נוש
5 ם|נ]פסה|וולדה|



1. Aboû'al[i][1], fille de Ha'ân, fi-
2. ls de Youha]rdjab, appartenant à la maison de
3. Yatha']karib, fils de Samah-
4. karib], a consacré à Nouwâsch
5. sa [per]sonne et ses enfants.

Yatha'karib, fils de Samahkarib, est mentionné dans Fresnel 25 = Halévy 670. — Je considère, ici, dans Prideaux 3, l. 10, dans C. I. H., n° 270 (sans doute aussi n° 235), Nouwâsch comme le nom d'une divinité.

## IX

Pierre seulement dégrossie par derrière, haute de $0^m,30$, large de $0^m,57$, épaisse de $0^m,07$, écrite en très gros caractères, comme les monuments relatifs à des constructions. Ainsi que me le fait remarquer M. J. H. Mordtmann, c'est l'original de Halévy 87. Voici ce qui reste de deux lignes qui ont dû être fort longues :

1. Le *yôd* est peut-être précédé d'un ע.

1 ואשוע | ופהדם | בני

2 אמר[אהבו | בני | סחימם | ו

1. et Aschwa', et Fahd, descendants de

2. la faveur de] leurs [prin]ces, les Banoû Soukhaïm, et



## X

Pierre haute de 0m,29, large de 0m,69, épaisse de 0m,11, à peine dégrossie par derrière, tandis que la face est polie, mais grossièrement; cassée en bas et à gauche, paraissant intacte à droite et



au sommet. A droite, un monogramme qui peut-être reproduit imparfaitement le premier nom propre יהרם. Voici ce qu'on lit en outre, comme fragments de trois lignes boustrophédon tracées en caractères sans élégance :

1 יהרם|בן|אסדכרב|ב

2 ו[תרח|תתבכ|לאל|ין

3 אתן|נהלן|

1. Yahar, fils d'Asadkarib, fi[ls de....

2. vassaux(?) des des|cendants de Wâ'il, défenseurs [1] de Ḥârat [2] et
3. des idoles placées aux limites de la région des palmiers [3].

## XI

Pierre incomplète à droite, haute de 0m,28, large de 0m,50,



épaisse de 0m,15, dégrossie par derrière, soigneusement polie sur la face antérieure, où on lit les fins de quatre lignes :

1 נהבי|בני|בחצם|אדם|בני|סחימ
2 שותם | הצפר|ולתהו|ואל|שן|בני
3 מו|עיר|בני|בחצם|כלזמו|ורתדי
4 ו|עתתר|שרקן|בן|בהנגרם|יבהו|באסם

1. et] leurs [fi]ls à tous deux, les descendants de Bâḥi[l], vassaux des Soukhaimites,
2. ont consacré à leur dieu Ḳainân [1]] un [sanc]tuaire [2] et y ont prodigué les

1. כבתת me semble être un pluriel de כמי = كَمِىّ « homme armé », comme מקתת est le pluriel de מקתוי (le singulier dans I, l. 2 et 3; II, l. 1 ; le pluriel dans C. I. H., n° 287, l. 10 et 14.

2. חרתן; cf. Fresnel 11, l. 2. Voir aussi חרת dans I, l. 19.

3. Prideaux (*Transactions of the Society of Biblical Archæology*, VI, p. 314) compare יתן avec l'éthiopien ወሰን *wasan* « limité » et dit que ce mot doit être traduit par pierres milliaires, ces pierres étant sans doute surmontées d'une tête de divinité comme le Terminus romain. Quoi qu'il en soit, איתן | נחלן rappelle la ligne 5 des inscriptions Rehatsek 1, 4, 5, si heureusement combinées par D. H. Müller dans la *Zeitschrift d. d. morg. Gesells.*, XXX, p. 681-685. Remarquez dans ce même texte חרתהו à la l. 4.

4. J'emprunte le nom du dieu à C. I. H. 8, l. 2.

5. Je lis מ[ש]ותן = משודתן, nom d'unité de משוד ; sur ce mot, voir C. I. H., I, p. 69, à propos de 41, l. 2.

restaurations [1], ainsi que ceux qui étaient dans le voisinage [2] de [leurs] fils
3. à tous deux, leurs alliés et l[eurs [confédérés], qui n'étaient pas descendants de Bâḥid, alors qu'ils se sont mis d'accord [3]. Et ils ont confié
4. leurs maisons et le[ur [sanctuaire] à 'Athtar l'Oriental contre tout spoliateur et tout malfaiteur [4].

## XII

Pierre dégrossie par derrière, haute de 0m,19, large de 0m,58, épaisse de 0m,11. Voici l'inscription boustrophédon complète en



trois lignes, dont la deuxième va de gauche à droite. Sur la marge de droite, cinq petits cercles placés sans symétrie et destinés sans doute à marquer le commencement :

← 1 חיום|בן|בעתתר|רחצן|הקני|דתח
→ 2 י|תנדא|והתנבו|ארדלא|והנב|מי
← 3 כל|ולדהי|ומהרתהי|בדתחמים

1. Ḥaiw, fils de Boû'athtar, le Raḥiḍite, a consacré à Dhât Ḥi-
2. myam son fils Ildhara', et sa fille Odhênat, et
3. tous ses enfants et tous ses biens [5]. Au nom de Dhât Ḥimyam !

1. זלת est un terme d'architecture qui n'est pas encore élucidé (cf. C. I. H. I, p. 66), malgré le pas en avant fait grâce à la note de D. H. Müller, *Die Burgen*, II, p. 19.

2. C. I. H., p. 161 et 176, rectifié par Ed. Glaser, *Zwei Inschriften über den Dammbruch von Mârib*, p. 15, et par Fr. Prætorius dans le *Z. D. M. G.* LIII (1899), p. 10.

3. L'emploi de la conjonction כ dans le même sens que בכן « lorsque » devant un parfait est justifié par les trois exemples tirés de l'inscription de Ḥiṣn-Gourâb cités par Hommel, *Süd-Arabische Chrestomathie*, p. 50. — Quant au parfait pluriel ךרמו, cf. לזמו de même dans Fresnel 40, l. 1; תלזמו dans Glaser 1076, l. 12 (Glaser, *Die Abessinier*, p. 42 et 43).

4. Cf. נגרם | ומהבאסם dans C. I. H. 29, l. 5, I, p. 46-47.

5. J'ai traduit מהרתהי par « ses biens » en pensant à مَهْر = l'hébreu מֹהַר « dot avec laquelle on s'achète une femme ». מהירת dans Hal. 253, l. 4 (cf. 353, l. 10) doit-il être comparé ou séparé de notre מהרת?

## XIII

Pierre dégrossie par derrière, haute de 0m,21, large de 0m,42, épaisse de 0m,13. Fragments de trois lignes en relief, à la manière des inscriptions architecturales. La troisième ligne n'a plus



que le haut des caractères, ce qui rend la lecture plus incertaine. Je déchiffre et je complète, en comparant surtout C. I. H., n° 20 :

1 צֿם|ובנהו|בנו|רסם
2 המו | ובחֿכן|אתבת
3 וֿדם | דסמין | וו

1. Bâhi]d [1] et ses fils, les descendants de Rasm[, ont construit et creusé
2. leur [tombeau], comme un lieu de repos stable, [par l'appui de 'Athtar, maître de
3.....], et de Wadd le Céleste [2], et de Wa[dd,....

Hartwig Derenbourg.

1. J'emprunte ce nom propre à l'inscription XI, l. 1 et 3.

2. Si je traduis ainsi דסמין, c'est en pensant au dieu דסמוי dans Fresnel 20; Os. 32 = B. M. 30. l. 4; 33 = B. M. 34, l. 2; 36 = B. M. 37, l. 2 et 6; etc. Il convient de citer comme variantes le dieu דסמי dans O. M. 1, l. 3, et סמין « le ciel » dans Hal. 63, l. 7, et dans O. M. 41-44, l. 3.

# SUR LA NATURE DES ROCHES

EMPLOYÉES DANS LA DÉCORATION

## DES MONUMENTS DE MYCÈNES

---

Ayant eu récemment l'occasion d'étudier les divers documents relatifs aux tombes à coupole de Mycènes en vue d'une reconstitution qui doit être tentée pour l'une d'elles dans les souterrains du Trocadéro à l'Exposition de 1900, j'ai été frappé des divergences absolues de dénomination relatives aux pierres employées dans la décoration de ces monuments. Ainsi, d'après M. Perrot [1], les principaux matériaux employés seraient, en dehors du marbre blanc, du porphyre rouge et de la brèche verte ; M. Ardaillon, au contraire, a considéré les mêmes roches comme des basaltes rouges et verts « qui proviendraient soit de Méthana, soit de Mélos ». Porphyre, brèche et basalte sont, pour un minéralogiste, trois roches aussi différentes que peuvent l'être, pour un archéologue, des monuments égyptiens, grecs et gothiques. Il m'a donc paru intéressant de résoudre une question qui n'est pas sans quelque intérêt, puisque la nature des éléments utilisés par les Mycéniens pourrait servir d'indice pour connaître leur origine. Grâce à l'obligeante intervention de M. Salomon Reinach, j'ai reçu de M. Chr. Tsountas, éphore des antiquités au Musée national d'Athènes, un certain nombre d'échantillons de ces roches, sur la nature exacte desquelles l'examen microscopique, confirmé par l'analyse chimique, ne laisse aucun doute. Ces prétendus porphyres, basaltes et brèches sont uniquement, les matériaux rouges aussi bien que les verts, des calcaires cris-

1. *Histoire de l'art : Grèce primitive*, p. 477, 1012 et *passim*.

tallins plus ou moins siliceux, plus ou moins ferrugineux, plus ou moins fins, provenant très vraisemblablement de ces terrains métamorphiques qui occupent une si grande extension en Grèce et dans les îles de l'Archipel.

Voici, d'ailleurs, exactement les roches sur lesquelles mon examen a porté, avec leur provenance et leur détermination :

1. *Fragment rosé portant une partie de rosace et provenant de la façade du Trésor d'Atrée.* — Calcaire métamorphique rubané, avec grains microscopiques de quartz secondaire, contenant 76,60 pour 100 de carbonate de chaux, 13 pour 100 de silice, 7 pour 100 d'alumine et 3,20 pour 100 de peroxyde de fer.

2. *Fragment verdâtre du fût d'une des deux demi-colonnes qui ornaient la même façade.* — Calcaire métamorphique assez fortement siliceux, contenant 71,60 pour 100 de carbonate de chaux, 14,60 pour 100 de silice, 8 pour 100 d'alumine, 5 pour 100 de peroxyde de fer et 0,60 pour 100 de magnésie.

3. *Fragment de pierre lisse d'un côté, de teinte rouge brique, provenant très probablement de la façade de la tombe à coupole dite tombe de Clytemnestre, au pied de laquelle il a été trouvé.* — Cette roche qui présente, en effet, une vague analogie extérieure avec un porphyre, est un calcaire métamorphique très compact, formé de calcite submicroscopique teintée par du peroxyde de fer relativement abondant et présentant de fins délits blancs qui sont de la calcite. Elle contient : 81 pour 100 de carbonate de chaux, 5,80 pour 100 de silice, 3 pour 100 d'alumine, 9,80 pour 100 de peroxyde de fer et 0,20 pour 100 de magnésie.

4. *Fragment gris verdâtre de fût de colonne trouvé à l'acropole de Mycènes et orné de la même manière que les demi-colonnes de la façade du Trésor d'Atrée,*

Et 5. *Fragment verdâtre portant une rosace et trouvé de même à l'acropole.* — Ces deux roches, examinées au microscope, sont des calcaires métamorphiques identiques au n° 2.

6 et 7. *Fragments l'un rose, l'autre verdâtre, appartenant à des pierres ornées trouvées lors des fouilles de Schliemann à Mycènes.*

— Calcaires métamorphiques et silicifiés, l'un très analogue au n° 1, l'autre presque identique aux n°s 2, 4 et 5.

Me permettra-t-on de saisir cette occasion pour faire remarquer l'intérêt qu'il y aurait souvent en archéologie à soumettre les matériaux employés dans la décoration ou la statuaire à une détermination précise, pour laquelle il suffit généralement d'un mince éclat de 1 ou 2 centimètres de diamètre, au lieu de les désigner d'une façon vague et trop souvent inexacte ?

L. de Launay.

---

# L'ÉPHÈBE DE TARSE

(Pl. XIII, XIV, XV.)

---

J'ai souvent tenté, au Musée de Constantinople, la restauration de l'éphèbe de Tarse [1]; c'est un problème difficile que je ne me flatte pas d'avoir résolu dans son ensemble. Néanmoins, j'ai obtenu déjà quelques résultats certains qui permettent, je crois, d'interpréter le bronze de Tarse avec plus de précision, et si je me décide à les publier aujourd'hui, c'est dans l'espoir d'attirer sur lui l'attention des savants. Je suis étonné, en effet, dans la pénurie où nous sommes de grands bronzes du v[e] siècle, que l'on ait ainsi négligé une œuvre qui doit venir, en importance, tout de suite après l'aurige de Delphes. Rayet, qui la publia le premier en 1883 [2], avec ce sens délicat qu'il avait de l'art antique, en comprit bien la valeur; mais il ne la jugeait que sur une photographie médiocre, et les conclusions de son article, forcément un peu vagues, s'en sont ressenties. Depuis, le jugement qu'il avait porté a été généralement reproduit, avec quelques variantes de détail, par tous ceux qui ont eu occasion de signaler le monument [3]. Est-ce la faute des reproductions qui sont toutes mauvaises, mais si j'en juge à la sévérité croissante des appréciations, notamment de la dernière, celle de M. Furtwängler [4], cette admirable statue finira par être rangée au nombre de ces accessoires insi-

1. Cf. mon *Catalogue des bronzes du Musée de Constantinople*, n° 2.

2. *Gaz. arch.*, 1883, p. 85 et suiv., pl. I.

3. Pottier et Reinach, *Nécropole de Myrina*, p. 451 ; Friederichs-Wolters, *Gipsabgüsse*, n° 461 ; Collignon, *Hist. de la sculpt. gr.*, I, p. 478.

4. « Un ouvrage insignifiant et de peu d'importance, qui n'a aussi avec Myron qu'un rapport très éloigné... » (*Meisterwerke*, p. 348, note 2). Je constate d'ailleurs que ce jugement sommaire du bronze de Tarse a disparu de l'édition anglaise.

gnifiants et même gênants qui encombrent l'histoire de la sculpture grecque. Je voudrais tâcher, au contraire, d'en faire comprendre toute l'importance.

*Restauration de la statue.* — Les divers fragments qui ont été trouvés en même temps que la tête et le buste n'ont jamais été publiés, ni même décrits. La mise en œuvre de ces débris permet cependant de déterminer l'attitude du personnage et modifie ainsi un jugement qui doit porter sur l'ensemble de la statue.

En classant la collection des bronzes de Tchinli-kiosk, j'ai trouvé trois fragments qui se rapportent à la statue de Tarse (pl. III). Un quatrième, qui représente, je crois, un fragment de mollet et qu'on m'a dit avoir été découvert avec les autres, ne lui appartient certainement pas. Restent donc un morceau de la base et des parties des deux jambes.

De la base nous possédons un des angles. Elle était probablement rectangulaire plutôt que carrée, et haute de $0^m,15$. Aux deux tiers de la hauteur, court une corniche dont le profil est légèrement concave. La forme de la base n'est pas nouvelle, on en trouve de semblables sur l'Acropole, même avant 480 ; elle ne nous fournit donc aucune indication chronologique.

L'examen des jambes est plus intéressant. La jambe droite est complète depuis le haut du genou jusqu'au pied ; il ne manque que la partie antérieure du pied. Elle mesure $0^m,50$. La jambe et une partie de la cuisse gauche sont conservées depuis le bas du mollet jusqu'à l'attache du fémur. Le devant de la cuisse est fort endommagé. Le fragment entier mesure $0^m,55$. Du moins, les deux morceaux nous donnent la hauteur des jambes et des cuisses jusqu'aux hanches, et si l'on rapproche les jambes du torse existant (haut. $0^m,50$), on voit qu'il ne manque guère, pour compléter la statue, que la région abdominale, soit environ $0^m,30$. En ajoutant ces différentes mesures, l'ensemble de la statue atteint une hauteur totale de $1^m,65$ à $1^m,70$, c'est-à-dire la taille d'un éphèbe adolescent.

Les jambes permettent aussi de retrouver l'attitude du personnage. La jambe gauche se dresse rigide, les muscles bien tendus.

Le pied repose tout entier à plat, comme le prouve le puissant tenon de fer carré, inséré sous le talon, qui le fixait à la base.

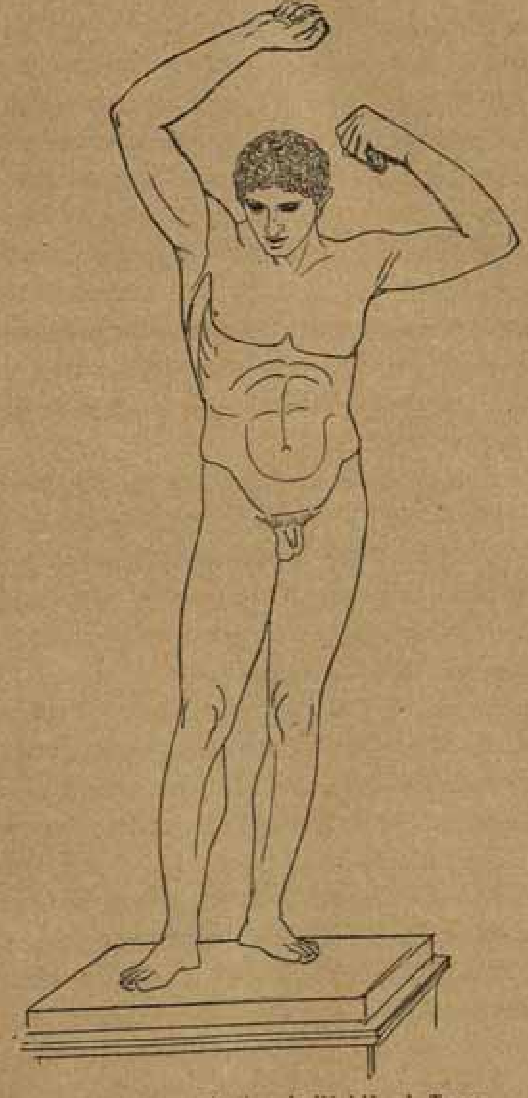


Fig. 1. — Restitution de l'éphèbe de Tarse.

La jambe droite est au contraire légèrement courbée. Si on met ce fragment en place, la cuisse se porte un peu en avant, mais

la jambe tombe franchement droit à terre; ainsi le pied droit devait, comme le gauche, s'appliquer à plat sur la base. Le croquis ci-joint, fait sur mes indications, montre l'attitude que l'examen des fragments m'a conduit à adopter. Avec la jambe gauche tendue et la droite légèrement avancée, le poids du corps se trouve également réparti sur les deux jambes. Voilà déjà un résultat intéressant et qui nous fournit, pour l'interprétation de l'œuvre, une indication sérieuse : il nous permet d'exclure de nos éléments de comparaison toute une série de statues figurées avec un mouvement de marche, c'est-à-dire la plupart des statues de la deuxième moitié du v[e] siècle, et de rechercher plutôt dans les œuvres qui les ont précédées des analogies avec notre bronze.

Reste à déterminer la position des bras. C'est un problème qui a découragé jusqu'ici tous ceux qui l'ont abordé et qui est demeuré sans solution. Le bras gauche était séparé de l'épaule lors de la découverte de la statue; il a été remis en place, mais la tradition semble s'être établie depuis Rayet qu'il a été mal rajusté et que le mouvement en est faux. Après un examen approfondi de l'original, je crois la critique peu fondée. Les morceaux ont été exactement raccordés, sans qu'il y ait place, dans la disposition adoptée, pour la moindre contestation; tout ce que l'on peut dire, c'est que le biceps a été un peu trop épaissi par le raccord. L'impression désagréable produite par le manque de proportions et d'équilibre de la figure vient certainement de l'amputation lamentable du bras droit.

Le bras droit devait se dresser brusquement, si l'on en juge par la direction de la clavicule et le creux profond formé par le deltoïde. Le bras de l'Hermès d'Olympie peut nous fournir une indication à cet égard, et à voir l'inclinaison de la tête de notre statue, il me paraît certain que le bras montait hardiment presque droit, j'ajoute — ici commence l'hypothèse — que, comme le gauche, l'avant-bras droit devait se porter en arrière.

La direction exacte de ce bras se retrouverait aisément si l'on pouvait déterminer l'action à laquelle se livre le personnage. Malheureusement je ne suis arrivé, sur ce point, à aucune certi-

tude, et j'en suis réduit à une supposition : du moins, ai-je restreint le champ de celles qui sont possibles. Je ne m'attarderai pas à discuter les explications qu'on a déjà proposées[1], — celles d'un Diadumène, d'un Apoxyomène ou d'un « enchriomenos », — explications que leurs auteurs mêmes ne croyaient pas pouvoir défendre. L'attitude générale du personnage, telle que nous l'avons rétablie jusqu'ici, ce torse solidement campé sur les deux jambes et sur les pieds portant à plat sur le sol, cette tête penchée en avant et dégageant la nuque et les épaules, les bras rejetés en arrière, tout paraît indiquer que l'éphèbe tenait un fardeau sur les épaules, fardeau plutôt léger, qu'il porte avec aisance, sans que l'effort déforme les lignes fines et même un peu grêles de son corps. Quelle était la nature de ce fardeau? L'objet que le personnage tient fortement serré dans la main gauche peut seul nous guider. C'est, malheureusement, ce que, souvent en archéologie, on appelle un objet indéterminé. Il est rond, il se recourbe à l'endroit où il sort de la main, avant la cassure, et il porte des incisions ou des rainures irrégulières qui me paraissent indiquer les poils de la patte ou de la queue d'un animal. J'ai pensé que notre éphèbe portait peut-être sur les épaules un agneau qu'il aurait tenu des deux mains par les pattes. Du reste, le type du criophore avait été déjà créé dans la première moitié du v[e] siècle, car, sans parler du Moschophore de l'Acropole, Calamis avait exécuté pour la ville de Tanagra une statue d'Hermès criophore. Mais, il faut bien le reconnaître, aucun des types de criophores que nous avons conservés[2] ne correspond à celui dont je propose ici la restitution; les pattes de l'animal passent en général à droite et à gauche du cou du personnage qui les tient deux à deux dans ses mains légèrement abaissées[3]. Il faudrait donc, dans l'hypothèse que je présente, admettre une variante inconnue du type du criophore[4].

1. Cf. Rayet, *loc. cit.*; Friederichs-Wolters, 461 ; Pottier et Reinach, *loc. cit.*
2. Cf. Reinach, *Répertoire*, p. 551 à 554 (divers types de criophores).
3. Voir notamment Clarac-Reinach, pl. 704 c, 1730; pl. 710 A, 1727 A; pl. 732, 1764, etc.
4. J'ajoute, pour être complet, qu'il n'existe point, sur le dos du personnage,

M. Pottier, à qui j'ai soumis la question, est frappé comme moi de l'attitude du personnage, et il se demande si le fardeau ne serait pas une outre pleine dont la main gauche saisirait le col, lié par une ficelle[1]. « Je ne sais, ajoute-t-il, si l'accessoire permet cette supposition. » L'hypothèse me paraît valoir la peine d'être signalée. Les éphèbes vainqueurs au jeu de l'ascoliasmos recevaient en prix une outre pleine de vin, et le retour de l'éphèbe avec son outre sur les épaules a pu inspirer quelque sculpteur. Le sujet fut maintes fois traité à l'époque hellénistique. Voilà les deux hypothèses que l'on peut proposer à la discussion ; je souhaite que mes observations suggèrent la solution définitive à quelqu'un de plus heureux ou de plus qualifié que moi.

*Le style et l'époque.* — Les hésitations des premiers critiques au sujet de l'attitude frappent encore plus dans l'appréciation du style. Rayet[2] trouvait, — très justement d'ailleurs, — dans le bronze de Tarse des analogies avec l'Harmodios de Critios et Nésiotès ; Wolters[3] y voit comme l'ébauche de la tête de l'Hermès de Praxitèle ; deux ou trois noms de sculpteurs comme Myron, Calamis ou Alcamène, ont aussi été prononcés ; M. Furtwängler de son côté déclare que la tête en question n'a qu'un rapport très éloigné avec Myron. L'état civil du bronze de Tarse est, on le voit, encore bien peu régulier.

L'incertitude de tous ces jugements repose sur une impression juste, c'est celle d'un mélange singulier, dans la statue de Tarse, d'archaïsme et de liberté, qui fait que l'un pense à Critios quand l'autre a l'esprit tourné vers Praxitèle, et qui rappelle un peu l'effet produit par certaines œuvres soi-disant pasitéliques, en face desquelles on est toujours tenté de croire à une mystification. Non point que je songe le moins du monde à voir dans

de traces d'attaches ou de soudure, qui auraient pu fixer l'objet dont nous cherchons à déterminer la nature.

1. Cf. dans la peinture à figures rouges de style sévère des types analogues, notamment *Röm. Mitth.*, V, pl. 12 ; Lenormant et de Witte, *Élite céramographique*, I, pl. 44 et 45 A.

2. *Gaz. arch.*, *loc. cit.*, p. 89.

3. Friederichs-Wolters, n° 461.

l'éphèbe de Tarse un pastiche pasitélique; mais encore était-il intéressant de montrer une fois de plus que des statues comme l'Oreste du groupe du Louvre, par exemple, peuvent parfaitement être des copies exactes et non des arrangements d'originaux du v<sup>e</sup> siècle, — et aussi d'établir que notre bronze, découvert en Asie Mineure, loin de sa patrie d'origine, est bien un original. J'en trouverai des preuves suffisantes dans la technique même[1], l'épaisseur du bronze qui a bien 6 à 7 millimètres, le fini du travail, la trace d'un burin consciencieux et précis dans l'indication des mèches de cheveux.

La question est de savoir où, à quelle place dans le v<sup>e</sup> siècle il convient de ranger l'athlète de Tarse; et puisque le nom de Myron a été prononcé, faut-il voir dans notre bronze une œuvre tardive du v<sup>e</sup> siècle, pâle reflet du génie du grand maître attique? N'est-ce pas plutôt une œuvre personnelle pleine de sève et de fraîcheur, antérieure à Myron?

En réalité, nous ne savons pas grand'chose de Myron. Les hypothèses présentées par M. Furtwängler pour étendre notre connaissance de cet artiste, offrent même, ce semble, beaucoup moins de consistance que celles qui concernent Phidias ou Polyclète. Le Marsyas et le Discobole eux-mêmes paraissent, à travers tous les copistes, avoir subi de telles transformations qu'il est impossible de se faire, dans les détails, une idée précise du style myronien. C'est dire qu'on ne peut parler qu'avec une extrême prudence des diverses étapes de son talent et de l'évolution de sa manière, et je ne me risquerai pas, pour ma part, à attribuer la tête de l'athlète de Brescia[2] à la jeunesse, et la tête Ince Blundell[3] à la vieillesse du maître. Pourtant, et en tenant compte des modifications qui se produisent au cours de la carrière d'un artiste, il ne paraît pas que Myron ait rien gardé, dans

1. Pour certains détails de technique, comme l'insertion des petites plaques rectangulaires qui servaient à masquer des défauts du bronze, je renvoie aux observations d'un juge particulièrement compétent, M. de Ridder, dans son *Catalogue de la Soc. arch. d'Athènes*, p. 175, n° 939.
2. Furtwängler, *Masterpieces*, fig. 72.
3. Furtwängler, *Masterpieces*, fig. 71.

son faire, des procédés des maîtres archaïques qui l'ont précédé. Tout ce que nous savons de lui nous montre un génie indépendant, primesautier et novateur, aussi bien dans le choix des sujets que dans la technique de son art. La seule tête soi-disant « myronienne » qui présente un caractère archaïque très prononcé, c'est une tête d'athlète de Brescia[1], qui paraît bien plutôt appartenir au groupe de sculpteurs pré-myroniens parmi lesquels on peut chercher l'auteur de l'aurige de Delphes. La forme arrondie du crâne, l'indication un peu sèche des mèches de cheveux, la ligne dure de l'arcade sourcilière qui se relève à l'extrémité et recouvre des yeux allongés et étroits, enfin l'épaisseur des lèvres légèrement entr'ouvertes, tous ces éléments, — qui n'excluent pas de notables différences, — sont communs à la tête de Brescia et à celle de l'aurige.

Pour toutes ces raisons, je ne serais pas disposé à attribuer l'éphèbe de Tarse à l'école myronienne et encore moins à un sculpteur d'époque plus basse. Dans ce sens, il me paraît parfaitement juste de dire que notre bronze n'a qu'un rapport éloigné avec Myron. Je chercherais plutôt des analogies dans la sculpture qui a précédé cet artiste. C'est une période de l'art, il est vrai, assez mal connue, mais du moins nous y possédons un point de repère extrêmement précieux, une œuvre datée et signée, les Tyrannicides de Naples, copie d'un bronze exécuté en 477-476 par Critios et Nésiotès[2]. B. Graef, le dernier, a montré en termes fort justes l'importance de ce monument. En fait, au sortir de la sculpture encore ionisante de l'Acropole, c'est, parmi les œuvres qui nous sont restées, la première qui ré-

1. Je ne connais pas l'original, et je n'ai pas pu m'en procurer de moulage. Je n'en juge donc que d'après la reproduction assez médiocre des *Masterpieces*, fig. 72. Je me trouve devant deux affirmations contradictoires de Furtwängler et d'Arndt (*Einzelv.* 197-199) d'une part qui reconnaissent dans cette tête un bel original, et d'une appréciation de Conze qui n'y voit qu'une mauvaise copie (*Arch. Anz.*, 1867, 108).

2. Ce n'est pas ici le lieu de discuter la question de la justesse de cette attribution. J'admets, quitte à y revenir plus tard, les conclusions de B. Graef, qui me paraissent définitives (*Athen. Mittheilungen*, XV, 1890, 1 et suiv.).

vèle un esprit nouveau, le travail hardi d'un artiste qui rompt avec la tradition du passé et introduit dans la sculpture le mouvement et la vie. Le geste énergique d'Harmodios entraîné, le bras levé, vers sa victime, voilà bien la découverte qui fait de l'artiste, après les anciens maîtres attiques, le premier des modernes. Ce qui le rattache à ses prédécesseurs, c'est la technique encore embarrassée et qui paraît certainement en retard sur les aspirations du sculpteur. Le dessin de la tête notamment, avec ses yeux sans vie et son menton trop long, la chevelure appliquée sur le crâne comme une calotte, les boucles de cheveux juxtaposées et tournées comme des escargots, tous ces détails, maintes fois signalés, rappellent seuls que l'artiste est encore un primitif.

Rayet avait déjà noté la ressemblance de la tête de l'éphèbe de Tarse avec celle de l'Harmodios et appelé l'attention sur la disposition caractéristique, dans les deux œuvres, de la chevelure avec ses mèches en « tire-bouchon ». La forme même des deux têtes présente une analogie frappante, et si l'on veut bien comparer le profil de l'éphèbe (pl. XIV) avec celui de l'Harmodios, par exemple dans l'excellente gravure donnée par M. Collignon, dans l'*Histoire de la sculpture grecque*, fig. 190[1], on remarquera, ici comme là, le même front bas et la même calotte de cheveux qui couvre un crâne sans nuque et un cou épais et trapu. Comme cette tête carrée, aux angles à peine arrondis, paraît lourde encore à côté des crânes myroniens avec leur haute voûte et leur nuque arrondie!

Ces traits communs rattachent certainement l'éphèbe de Tarse à la tradition de l'art de Critios et Nésiotès. On pourrait signaler encore d'autres restes d'archaïsme, comme l'oreille saillante[2], au contour indécis, au lobe épais et court, le nez fin et la

1. Ou encore Brunn-Bruckmann, pl. 328 *b*.

2. Ce détail est très caractéristique dans le bronze Sciarra. Cf. *Röm. Mittheil.*, II, pl. 5, la tête de face. Quant au prétendu gonflement de l'oreille, signalé par Rayet, et qui serait produit par les coups reçus par l'athlète, je n'en reconnais pas les traces, pas plus d'ailleurs que dans le bronze Sciarra.

bouche entr'ouverte, le manque de vie surtout qui rend ce visage presque bestial. Néanmoins, le dessin paraît en progrès sur celui des Tyrannicides : le modelé du front et la saillie de l'arcade sourcilière, la courbe élégante et précise des paupières, l'ovale allongé du visage enlèvent à l'éphèbe de Tarse un peu de la lourdeur de la tête d'Harmodios. La forme générale du corps et le mouvement restent bien l'un et l'autre dans la tradition de Critios. Le corps un peu mince et grêle témoigne de qualités de précision et de sécheresse communes aux œuvres attiques antérieures à Phidias. Quant à l'attitude, j'en ai dit déjà assez, pour n'avoir pas encore à en montrer la hardiesse et la liberté.

Toutes ces observations permettent d'attribuer l'éphèbe de Tarse à l'école attique[1] qui a précédé Myron et qui a suivi Critios, entre 480 et 450, et, si l'on veut, plus près de 450 que de 480. C'est une période très importante dans l'histoire de l'art attique dont quelques œuvres malheureusement anonymes nous ont seules conservé le souvenir.

Dans la grande statuaire en bronze antérieure à 450, le bronze Sciarra[2] et l'aurige de Delphes occupent une place à part[3]. Original grec[4], ou plutôt copie italique d'un bronze grec, le bronze Sciarra paraît certainement plus ancien que le bronze de Tarse, mais l'aisance de l'attitude et du geste, l'indication précise des muscles, la forme de la tête et les éléments principaux du visage, — l'oreille placée un peu haut et détachée du crâne, le nez fin, la bouche entr'ouverte le rattachent à la manière de Critios.

1. Comme signe d'atticisme, faut-il signaler encore, comme on l'a fait à propos de l'aurige de Delphes, les favoris naissants indiqués par les quatre petites boucles à hauteur des oreilles?

2. Studniczka, *Röm. Mitth.*, II, pl. 3 à 5.

3. Il faut ajouter aussi le magnifique Poseidon de bronze que j'ai vu l'an dernier au Musée central d'Athènes, et qui date de la même époque, 470 environ. M. de Ridder doit le publier prochainement.

4. Furtwängler, *Sitzungsberichte d. Akad. zu München*, 1897, II, p. 112. Autant que j'en puis juger sur la mauvaise planche des *Röm. Mitth.*, Furtwängler paraît bien avoir raison ; le travail hâtif et négligé des cheveux ne rappelle en rien le burin consciencieux et précis des bronziers grecs.

L'aurige de Delphes, d'une technique plus soignée, presque parfaite, présente du moins, dans son attitude générale et dans le dessin du visage, de si étroites analogies avec le bronze Sciarra, que les deux œuvres peuvent passer, pour contemporaines. Elles précèdent de quelques années l'éphèbe de Tarse.

Un groupe de statues apparentées de très près au bronze de Tarse comprend les athlètes verseurs d'huile de Munich et de Dresde. Déjà M. Salomon Reinach[1] avait cherché dans le type de l' « enchriomenos » l'explication du geste de l'éphèbe de Tarse. Les observations que nous avons présentées plus haut nous dispensent de discuter cette hypothèse, mais les rapprochements établis par M. Reinach n'en conservent pas moins toute leur valeur. Les athlètes verseurs d'huile peuvent être répartis en trois groupes : 1° le groupe archaïque, représenté par un petit bronze du British Museum[2], qui date de 460 environ; 2° le groupe argien, auquel appartient la statue de Petworth[3], postérieure à 450 ; 3° le groupe attique, qui comprend la statue de Munich[4] et la statue de Dresde[5]. On peut y joindre l'athlète de Florence[6], interprété par L. Bloch, comme un « enchriomenos »,

1. Pottier et Reinach, *La nécropole de Myrina*, p. 450.
2. J'ai eu l'occasion d'étudier à ce propos le type de l' « enchriomenos » (*Monuments grecs*, 1895-1897, p. 1). M. Furtwängler publiait en même temps ce monument dans les *Sitzungsberichte Akad. zu München*, 1897, II, p. 129, pl. VI. En réalité, nos conclusions diffèrent peu. J'avais reconnu dans ce bronze une œuvre de l'école argienne vers 470. M. Furtwängler y voit une œuvre de style attique influencée par les procédés des maîtres argiens vers 460. Je crois bien maintenant que M. Furtwängler a raison de rattacher cette figurine à l'école attique (cf. notamment l'Apollon à l'omphalos, éphèbe de l'Acropole). Mais je commence à ne plus reconnaître les caractères spécifiques de l'art dit péloponnésien, et à me demander même s'il existe un style argien opposé à un style attique, avant Polyclète. Pour la provenance du bronze du British Museum, M. Furtwängler déclare qu'il fut apporté de la Grande-Grèce par Hamilton. M. Cecil Smith que j'avais interrogé à ce sujet me répondit : « The bronze belonged to the Payne Knight collection, and like most of that collection had no provenance named. »
3. Furtwängler, *Masterpieces*, fig. 107.
4. Brunn-Bruckmann, 132, 134 *a*, 135.
5. Brunn-Bruckmann, 133, 134 *b*.
6. L. Bloch, *Röm. Mitth.*, 1882, p. 83.

et plus justement, ce semble, par Furtwängler[1], comme un « apoxyomène ». M. Furtwängler croit même distinguer dans ce groupe attique deux tendances bien distinctes; il considère la statue de Munich et la statue de Dresde, comme deux œuvres de style différent, et tandis qu'il rattache la première à la tradition myronienne, en l'attribuant à un fils de Myron, Lykios, qui vivait vers 440, il reconnaît dans la seconde une œuvre attique de la fin du v<sup>e</sup> siècle ou du début du iv<sup>e</sup>; le même artiste aurait exécuté la statue de Florence. Les différences « radicales » que signale M. Furtwängler entre les deux types attiques me paraissent ne porter que sur des nuances; pourtant, comme je ne connais pas les originaux, je ne saurais présenter une affirmation catégorique : mais, avec les éléments d'information dont je dispose, je suis plus frappé, comme l'était Brunn[2], des ressemblances que des différences.

Quoi qu'il en soit, c'est dans le groupe attique que nous trouvons des éléments de comparaison avec le bronze de Tarse; la statue de Dresde peut même rester hors de cause, puisque malheureusement la tête a disparu. D'une manière générale, les « verseurs d'huile » attiques sont exécutés dans un style plus avancé que l'éphèbe de Tarse, mais ils se rattachent étroitement à la même tradition « naturaliste ». L'attitude du corps dont le poids porte également sur les deux jambes, la liberté du mouvement, l'inclinaison de la tête, les formes un peu sèches et grêles de l'adolescence, voilà des caractères communs à l'athlète de Munich et à l'éphèbe de Tarse. Si l'on compare les têtes, la parenté paraît plus évidente encore; la tête du « verseur d'huile » de Munich reproduit, avec plus de liberté, les formes essentielles de la tête de Tarse, la silhouette carrée du crâne, la saillie de l'arcade sourcilière, la courbe élégante des sourcils et des paupières, la ligne droite du nez, la finesse des lèvres. Tous ces traits déterminent un type qui annonce déjà celui de l'Hermès

1. *Masterpieces*, p. 261.
2. *Annali*, 1879, p. 201.

de Praxitèle [1], et la place que l'athlète de Munich occupe entre l'éphèbe de Tarse et l'Hermès d'Olympie, explique l'impression de ceux qui, comme Rayet ou Wolters, retrouvaient, dans la tête de Tarse, comme un avant-goût du style praxitéléen. Plus frappante encore paraît l'analogie entre l'éphèbe de Tarse et l'athlète de Florence. Léo Bloch [2], dans un article un peu diffus, notait avec raison le dessin un peu sec de la tête de l'athlète, l'épaisseur des paupières, et y trouvait des raisons de voir dans la statue une copie mécanique d'un original en bronze. L'éphèbe de Tarse confirme cette observation fort juste et peut donner une idée de ce qu'était l'original de l'athlète de Florence. Ce sont deux œuvres apparentées de très près qui présentent dans la structure de la tête d'étroites ressemblances telles que la forme carrée du crâne, la saillie du front, le nez fin et droit, la chevelure aux mèches régulièrement disposées. Tous ces monuments forment un groupe unique qui se place aux environs de 450.

A cette série de monuments qui se rattachent à la tradition créée par Critios, je rattacherais volontiers deux têtes qui présentent entre elles de grandes ressemblances, la tête de Périnthe [3] et la tête d'un pugiliste du Louvre. Furtwängler [4] y reconnaît le style de Pythagoras de Rhégium. Le nom importe peu. Il est plus intéressant de signaler les liens qui les unissent à l'éphèbe de Tarse, et d'y retrouver les mêmes traces de facture archaïque, la forme carrée du crâne, le cou sans nuque, les boucles de cheveux régulièrement disposées, les mâchoires épaisses et les yeux aux paupières pesantes.

Une dernière série de monuments mérite d'être signalée comme élément de comparaison. C'est la série des Hermès de la villa Ludovisi [5], dont quelques-uns paraissent être des copies d'originaux attiques de la première moitié du v. siècle. Le plus inté-

1. Cf. Kekulé, *Ueber dem Kopf des Praxitel. Hermes.*
2. *Röm. Mitth.*, 1882, p. 79.
3. *Ath. Mitth.*, 1891, pl. 4-5.
4. *Intermezzi*, p. 10.
5. Brunn-Bruckmann, 329; *Monumenti*, X, 57, 2 *a*.

ressant est un Hermès restauré en Hercule; la reproduction donnée dans les *Monumenti* (fig. 2) permet de saisir les analogies que la tête présente avec celle de l'éphèbe de Tarse, la technique archaïque des cheveux, la saillie de l'arcade sourcilière, la courbe un peu dure du menton. B. Graef[1] avait déjà saisi le lien qui rattache cette tête à celle de l'Harmodios. Le rapprochement sera plus juste encore si on l'établit avec une œuvre dérivée de l'Harmodios, comme le bronze de Tarse. L'Hermès-Hercule Ludovisi et l'éphèbe appartiennent à la même génération de sculpteurs. Je rattacherais, par analogie, au même groupe, un



Fig. 2. — Tête de l'Hermès Ludovisi.

autre Hermès d'un prétendu Discobole de la villa Ludovisi, dont il conviendrait peut-être de restaurer les bras comme ceux de l'Aurige du Palatin[2].

Dans la sculpture décorative, les ressemblances ne manquent point avec le bronze de Tarse. Rayet était surtout frappé de celles qu'il présentait avec les sculptures d'Olympie, notamment avec le jeune Lapithe mordu par un Centaure, dans le fronton occidental du temple de Zeus. La comparaison paraît fort juste. On reconnaît dans la tête du Lapithe, — mais avec moins de précision et avec la largeur d'exécution qui convient à une œuvre décorative, — les éléments essentiels de la tête de l'éphèbe,

1. *Loc. cit.*
2. *Bull. di Roma*, 1888, pl. 16 à 18.

les cheveux en tire-bouchon, appliqués comme un bonnet de fourrure sur la tête et la nuque, le pli du front et la saillie de l'arcade sourcilière, enfin la bestialité de l'expression. Ces observations ne font que confirmer la date de 460 que nous avons assignée au bronze de Tarse. Ce n'est pas la première fois, du reste, que des œuvres d'origine attique provoquent des comparaisons avec les sculptures d'Olympie, que l'on trouve, comme on dit, sur des « recoupements » partis d'Athènes. C'est là une question sur laquelle je me propose de revenir un jour.

Les plus anciennes métopes du Parthénon, que l'on a pu rattacher avec beaucoup d'à-propos à l'école de Critios, fourniraient des comparaisons du même ordre. Je signalerai encore les marbres du Théseion[1]; ils sont malheureusement fort mutilés, mais la silhouette générale des corps nous est assez bien conservée pour permettre d'y retrouver les caractères propres à l'art formé par Critios, la hardiesse du mouvement et la précision un peu sèche du dessin. Ce sont là des qualités qui sont entrées dans la sculpture attique avec Critios et Nésiotès et que leurs élèves ont perfectionnées. J'ai essayé de rattacher l'auteur du bronze de Tarse à cette tradition et de montrer dans quelle mesure il l'avait développée. C'est un maître qui n'a pas encore rompu avec la technique archaïque, qui travaille avant 450 et qui précède Myron. Une tradition nous a conservé des noms d'artistes qui auraient été les disciples de Critios. Je me garderai bien de les citer pour qu'on ne m'accuse pas d'avoir découvert une œuvre inédite de Ptolichos ou d'Amphion. Je mentionne seulement cette indication pour montrer dans quel groupe je voudrais classer l'athlète de Tarse, mais je ne me crois pas en état de pousser plus loin, dans cette étude, la précision.

André Joubin.

1. Cf. la récente étude de B. Sauer, *Das sogenannte Theseion*. L'auteur y attribue les sculptures du Theséion à Amphion de Cnosse, dont nous ne savons d'ailleurs absolument rien. Je ne vois pas trop ce que l'histoire de l'art a gagné à l'intervention de cet inconnu.

# SYRIACA

## II[1]

### § 1. — LA DEDICACE DES PROPYLÉES DE GERASA

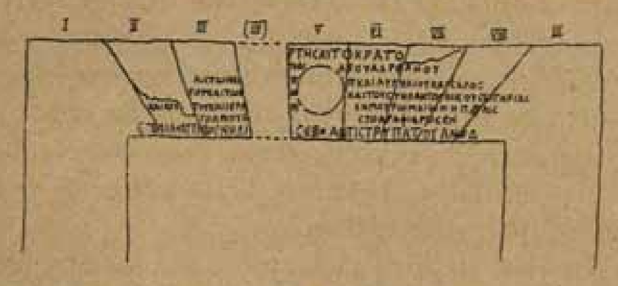
On doit beaucoup de gré à l'École Saint-Étienne de Jérusalem pour son exploration épigraphique de Gérasa, dont le P. Germer-Durand a fait connaître les résultats dans la *Revue biblique* (1895, p. 374 sq.). Il est juste, pourtant, de remarquer que, parmi les inscriptions données dans la *Revue biblique*, plusieurs avaient été publiées déjà par feu Merriam[2], d'après des copies de Peters, notamment la première, qui du reste avait depuis longtemps toute une littérature, ayant été copiée partiellement par Seetzen, Burckhardt, Vidua, Bertou, et ayant eu l'honneur d'occuper Böckh, Letronne, Franz et Cavedoni[3]. C'est la dédicace des propylées de Gérasa.

Ces propylées étaient l'un des plus anciens et des plus beaux monuments de Gérasa, qui en comptait tant de remarquables[4]. Bâtis à la fin du règne d'Antonin le Pieux, au centre de la ville, sur la *via recta*, ils donnaient accès à un grand temple périptère, le plus important de la ville, peut-être le temple du Soleil. C'est à tort que Merriam écrit qu'ils étaient voûtés ; l'erreur doit être

1. Voir n° de la *Revue*, janvier-février 1898.
2. *Amer. Journal of archæol.*, 1893, p. 418 sq.
3. *Recueil des inscr. gr. et lat. de l'Égypte*, I, p. 216; *C. I. G.*, n° 4661 et *add.*, III, p. 1183.
4. Cf. Smith, *Dict. of geogr.*, s. v.; Bädeker, *Palestina and Syria*[4] (1894), p. 183, avec un plan de Kiepert; Schumacher, *Dscherach*, dans la *Zeitschrift d. Pal.-Ver.*, XVIII, p. 126; Buresch, *Schumacher's Inschriften aus Dscherasch*, id., ibid., p. 141; Prince Ruprecht de Bavière, *Die Ruinenstadt Gerasa in Adschlun*, dans la *Zeitschrift des Münchener Alterthums-Vereins*, janvier 1898. Je n'ai pas vu la publication du comte Lazarew (en russe).

imputable à Peters, qui aura pris pour des voussoirs les débris de la dédicace ; au vrai, la dédicace était gravée sur une plate-bande, qui devait être formée de neuf claveaux. Le quatrième n'a été retrouvé par aucun voyageur. Le huitième n'est connu que par la copie du comte de Bertou ; ni le docteur Peters ni le P. Germer-Durand ne l'ont revu : peut-être a-t-il été détruit par les Tcherkesses établis dans les ruines.

La restitution de Merriam n'est pas heureuse, quoiqu'il ait eu à sa disposition les copies des huit morceaux conservés. Il renonce à trouver la place de I et de II, et intercale IX entre III et V. La restitution du P. Germer-Durand, fondée sur une étude directe des pierres, marque un grand progrès ; elle eût été parfaite, si le savant Assomptioniste avait eu connaissance de la copie que M. de Bertou avait prise autrefois du claveau VIII.



On restituera ainsi la dédicace en question :

[Ὑπὲ]ρ τῆς αὐτοκράτο[ρος]
[Καίσαρος] Τ. Αἰλ[ί]ου Ἀδρ[ι]ανοῦ
Ἀντωνεί[νου εὐσεβοῦς] π. π. καὶ Αὐρηλίου Κα[ί]σαρος
[τοῦ υἱοῦ αὐ]τοῦ καὶ τῶν [τέκνων αὐτῶ]ν καὶ τοῦ σύνπαντο[ς] οἴκου σωτηρίας
καὶ κρα[τίσ]του καὶ ἱερᾶ[ς συγκλήτου κ]αὶ δήμου Ῥωμαίων ἡ π[ό]λις
τὸ προπύλ[αιον καὶ τὴν] στοά[ν] ἀφιέρωσεν
ἐπ[ὶ] Αἰλ. Ἀττ. [Κ]ορνηλι[ανοῦ τοῦ] Σεβ. ἀντιστρ. ὑπάτου ἀν[α]δ.

L. 5. Le texte donné au graveur devait porter : καὶ ἱερᾶς συγκλήτου καὶ κρατίστου δήμου Ῥωμαίων. Le graveur s'est trompé.

L. 7. Le mot ἀναδεδειγμένου ne devait pas être écrit en entier ; il était abrégé, comme la plupart des noms et titres de cette ligne.

En restituant l'abréviation ANAΔ, qui était d'usage, on obtient une ligne qui se distribue avec une symétrie parfaite des deux côtés de la clef de la plate-bande.

On souhaiterait savoir quel ornement portait cette clef. Peters le figure par deux ovales concentriques; Merriam n'en dit rien; le P. Germer-Durand le figure par un cercle, et il écrit : « Le milieu de l'inscription est occupé par une *métope* (sic) de $0^m$,50 de diamètre. » Ce médaillon portait-il le buste, maintenant mutilé et méconnaissable, d'Antonin le Pieux, comme le médaillon qui décore l'architrave des propylées d'Éleusis? En tous cas, notons cet emploi d'un ornement circulaire au milieu d'un linteau inscrit; il subsistera à l'époque chrétienne; au lieu du buste impérial, ou de l'aigle, ou de la tête de Méduse ou de lion, les chrétiens mettront la croix ou le chrisme, la dédicace restant symétriquement répartie à droite et à gauche.

Le légat de Syrie Attidius Cornelianus était connu [1], mais on ignorait son prénom. Ainsi tombe l'hypothèse de Waddington, qui l'identifiait avec un certain L. Attidius Cornelianus, dont le nom se lit sur des fastes sacerdotaux de Rome, et qui mourut en 198. Peut-être ce Lucius était-il fils d'Ælius le légat.

## § 5. — LE RHÉTEUR PTOLÉMÉE DE GAZA

La dédicace qui nous fait connaître ce personnage a été découverte dans le sanctuaire d'Éleusis, et publiée sans aucun commentaire par M. Skias dans l'Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική de 1894, col. 210. Il valait pourtant la peine de remarquer qu'on y trouve la première mention épigraphique de la φοινικαρχία; et surtout il était intéressant de la dater.

Elle est gravée sur un grand piédestal de marbre pentélique qui mesure $1^m$,15 de haut sur $0^m$,52 de large et $0^m$,60 d'épaisseur. Γράμματα λίαν ἐπιπολαίως κεχαραγμένα, dit M. Skias; pour un

1. Scr. Hist. Aug. *Vita Marci*, 8, 6. Cf. Borghesi, IV, p. 164; Waddington, nº 2562 *d*; Klebs, *Prosopographia*, I, p. 178-179.

texte d'époque aussi basse, la gravure ne me semble pas si mauvaise. Le fac-similé ci-joint reproduit la copie que j'ai prise du monument (à la l. 5, lire THC et non THN).




Πτολεμαῖον Σερήνου φοινικάρχου υἱὸν Γαζαῖον καὶ ἄλλων πόλεων πολίτην εὐνοίας ἕνεκεν τῆς εἰς τὴν πόλιν καὶ ἀρετῆς καὶ τῆς π[ε]ρὶ λόγους ἀσκήσεως ἀμειβόμενοι ἀνέστησαν οἱ σεμνότατοι Ἀρεοπαγῖται παρὰ ταῖς θεαῖς.

La mention de la φοινικαρχία de Sérénus est importante, car elle donne, pour dater l'inscription, un *terminus post quem*, si l'on se rappelle les faits suivants, que Borghesi le premier a mis en lumière[1].

Jusqu'à Septime Sévère, la Syrie (Palestine non comprise) n'avait formé qu'une seule province, la première des provinces impériales, tant par l'importance des troupes qui y étaient cantonnées, que par son étendue, sa richesse, le nombre de sa population. C'est Hadrien qui le premier conçut le projet très prudent de faire deux provinces de ce trop grand gouvernement; mais c'est Septime Sévère qui le réalisa, au début de son règne, sitôt après avoir vaincu Pescennius Niger. La Syrie du Nord forma dès lors une province sous le nom *Syria major* ou *Syria Coele*; le reste de l'ancienne province de Syrie forma la province de *Syria Phoenice* ou simplement *Phoenice*[2], qui comprenait : 1° le litto-

1. *Œuvres*, IV, p. 160 sq.; cf. Waddington *ap.* Borghesi, VIII, p. 431; Mommsen, *Hist. rom.*, XI, p. 3 de la trad.; et surtout Marquardt, *Staatsverwaltung*[2], I, p. 422 sq.
2. *Miss. de Phénicie*, p. 346 = *C. I. L.*, III, n° 167.

ral, depuis Gaza jusqu'à Laodicée exclusivement[1]; 2° la Syrie centrale, à savoir Palmyre, Émèse, Héliopolis, Damas, l'Auranitide, la Trachonitide et la Batanée (ce n'est que sous Dioclétien que ces trois pays, Batanée, Trachonitide et Auranitide, auraient, d'après l'opinion ordinaire, été rattachés à la province d'Arabie). Cette division semble avoir duré jusqu'à Arcadius[2].

Les ἀρχιερεῖς des deux provinces créées par Septime Sévère s'appelaient, celui de la *Syria Coele* ou Syrie proprement dite, συριάρχης, celui de la *Phoenice*, φοινικάρχης[3].

L'assemblée provinciale de la *Syria Phoenice* se réunit d'abord à Tyr; c'est ce qui résulte clairement d'une monnaie de cette ville, qui porte au revers l'inscription ΚΟΙΝΟΥ ΦΟΙΝΙΚΗϹ et qui est datée de l'an 321 de l'ère tyrienne[4], c'est-à-dire de 195 après J.-C., *l'année même où Septime Sévère a partagé la Syrie en deux provinces*. Au IIIe siècle, l'assemblée provinciale de la *Syria Phoenice* se réunissait encore à Tyr, comme le prouvent les monnaies tyriennes du règne de Macrin et de Valérien[5], qui portent aussi, mais en lettres latines, l'inscription κοινοῦ Φοινίκης, COENV PHENICES[6]. Mais elle pouvait se réunir aussi bien dans l'une des autres métropoles de la province, Sidon, Damas, Émèse[7] : en sorte qu'il est impossible de dire en quelle ville Sérénus a exercé le sacerdoce provincial.

On ajoutera son fils Ptolémée à la liste déjà longue des rhéteurs et philosophes que la Syrie a fournis à Athènes. Il n'est pas autrement connu. C'est au IIIe siècle qu'il a fleuri : la forme des lettres ne permet pas de le faire descendre plus bas.

1. Hérodien, III, 6, 8.
2. Cf. *Revue archéol.*, I, p. 392, les observations de Mommsen sur le *laterculus* de Polemius Sylvius (publié dans Riese, *Geographi latini minores*, Heilbronn, 1878, p. 131-134).
3. *Cod. Just.* I, 36; V, 27, 1; Justinien, *Novelles*, 89, 15.
4. Babelon, *Perses achéménides*, n° 2182.
5. Babelon, nos 2208 et 2327. Cf. von Sallet, *Zeitsch. f. Numismatik*, 1887, p. 73.
6. Autre exemple, en Syrie, de la transcription d'un mot grec en lettres latines : *Civitas et Bule Aradia L. Domitio*, etc. (dédicace d'Aradus, *Revue archéol.*, 1897, I, p. 338).
7. Marquardt, p. 430.

## § 6. — DE QUELLE PROVINCE A FAIT PARTIE GÉRASA ?

Je crois trouver une autre mention de la φοινικαρχία dans une dédicace de Gérasa publiée par le P. Germer-Durand (*Revue biblique*, 1895, p. 386). Elle était gravée sur un piédestal aujourd'hui en morceaux. « La 4[e] l. a complètement disparu, sauf le haut des dernières lettres[1]; l'état de mutilation dans lequel ce socle a été mis ne permet pas de rétablir l'inscription. » On peut en rétablir au moins une bonne partie.

| | |
|---|---|
| ΜΑΡΚΟΝΑΥΡΗΛΙΟΝ | Μάρκον Αὐρήλιον |
| ΑΡΩΝΑΑΜΥΝ̄ΟΥΔΗΜ | [Μ]άρωνα Ἀμύντου Δημ[η]- |
| ΡΙΟΥΠΡΤΟΝ̄ΗϹΠΟΛ | [τ]ρίου, πρ[ῶ]τον τῆς πόλ[εως], |
| | . . . . . . . . . . . . |
| ΛΑΠΟΛΛΑΜΦΙ | [καὶ ἄ]λλα πόλλα ἀμφι[πολ?-] |
| ΗϹΑΜΕΝΟΝΚΑΙΦΟΙΝΕ | ησάμενον, καὶ φοινε[ι]- |
| ΑΡΧΗϹΑΝΤΑΚΑΙΠΑϹΑ | [κ]αρχήσαντα καὶ πάσα[ς] |
| | [τὰς τιμὰς ἀποπληρώσαντα?] |
| | [ἡ Γερασηνῶν πόλις] |

Si l'on admet, comme il paraît nécessaire, la restitution φοινειχαρχήσαντα, une difficulté surgit.

On a vu plus haut (§ 4. *La dédicace des Propylées de Gérasa*) que le légat qui présida à l'érection des Propylées de Gérasa fut Ælius Attidius Cornelianus. Ce Cornelianus fut légat de Syrie en 160-162 : le fait est attesté par la *Vita Marci*, § 8, et par une inscription[2] trouvée par Moritz près de Doumêr (l'Admedera de la *Table*, entre Damas et Palmyre). D'autre part, en 162, paraît dans l'épigraphie de Gérasa, aussi bien à Gérasa même[3] que sur les milliaires des routes qui rayonnent autour de Gérasa[4], le légat

1. Pourquoi ne pas reproduire ces restes de lettres? D'une façon générale, la *Revue biblique* devrait donner des fac-simile des inscriptions qu'elle laisse à restituer à ses lecteurs.
2. *C. I. L.*, III, 6658.
3. *Revue biblique*, 1895, p. 376.
4. *Milliaire d'Adjloûn* (Clermont-Ganneau, *Études*, I, p. 172); Michon, *Milliaires d'Arabie et de Palestine.*

d'Arabie P. Julius Geminius Marcianus[1]. Il est donc certain que Gérasa a été rattaché en 162 à la province d'Arabie.

Ceci posé, comment se peut-il qu'un Gérasien ait été φοινικάρχης, si la *Syria Phoenice* n'a été créée qu'en 195, et si Gérasa, dès 162, a fait partie de la province d'Arabie?

Pour résoudre cette difficulté, on a, semble-t-il, le choix entre deux partis :

1° *La province de* Syria Phoenice *aurait existé avant Septime Sévère.* — C'est une hypothèse qui a été soutenue par M. Jullian[2]. Trajan avait créé la province d'Arabie; son successeur immédiat aurait voulu diviser la Syrie. Cette province était trop grande, donnait trop de puissance au gouverneur qui y était envoyé. De plus, Hadrien aurait voulu restreindre l'importance d'Antioche. « Donner une administration séparée à deux pays qui comme la Syrie et la Phénicie avaient presque toujours eu des destinées différentes et dont les intérêts, comme les coutumes, étaient restés divers, fut sans doute le motif qui inspira l'empereur, plutôt qu'une capricieuse antipathie. On a beaucoup discuté pour savoir si la mesure fut réellement exécutée sous son règne. Dans un écrit à peine postérieur à la grande révolte des Juifs, Justin (*Dial. cum Tryph.*, 78) dit que Damas, quoique terre arabique, était alors rattaché à la Syrophénicie. » Comme on ne peut pas nommer de gouverneur de *Syria Phoenice* antérieur au III[e] siècle, on suppose que les deux provinces de *Syria Coele* et de *Syria Phoenice* ont été réunies d'abord sous l'autorité d'un même gouverneur.

En admettant cette théorie, on daterait d'avant 162 la dédicace de la statue du phœnicarque M. Aurelius Maro.

Mais, à notre avis du moins, cette dédicace n'est pas si ancienne, et la théorie de M. Jullian doit être abandonnée. D'une part en effet, notre phœnicarque, par le fait même qu'il s'appelle Marc Aurèle, ne doit pas avoir fleuri avant la fin du II[e] siècle. D'autre part, si la Syrie avait été dès Hadrien divisée en deux

1. La carrière de ce personnage a été étudiée par Renier, *Mélanges*, p. 97, et Waddington, *Fastes*, § 158. Cf. *Prosopographia*, II, p. 194.
2. *Revue historique*, XIX (1882), p. 332-334.

provinces, réunies sous un même gouverneur, ce fonctionnaire se serait appelé, ce semble : *leg. Aug. pr. pr. II Syriarum*, de même par exemple que le légat qui à la fin du IIe siècle gouvernait les trois Dacies s'appelait *leg. Aug. pr. pr. III Daciarum*. Mais le titre *leg. Aug. pr. pr. II Syriarum* ne se trouve point.

2° *Gérasa, après avoir été en 162 détaché de la province de Syrie, et rattaché à la province d'Arabie, aurait quelque temps fait partie de la province de Syria Phoenice, sitôt la formation de celle-ci.* — C'est l'opinion qui nous semble la plus vraisemblable ; si elle est juste, l'inscription de M. Aurelius Maro ne serait pas antérieure à 195.

On s'est beaucoup occupé dans ces derniers temps des limites de la province d'Arabie. Cette province, création de Trajan, fut agrandie, à une date qu'il s'agirait de déterminer, de l'Auranitide, de la Batanée, de la Trachonitide et d'une partie de la Décapole (notamment de Gérasa et de Philadelphie). C'est le mérite de M. von Rohden[1] d'avoir montré que cet accroissement de la province d'Arabie est antérieur à Dioclétien. Il le place sous Septime Sévère en quoi il a certainement tort, au moins pour Gérasa et Philadelphie. Du reste, ces deux villes ne semblent pas avoir été rattachées du même coup à la province d'Arabie ; et sans doute ne faut-il faire trop simple l'histoire des modifications territoriales des deux provinces de Syrie et d'Arabie. La province d'Arabie était somme toute une création factice[2] ; il n'est pas surprenant que ses limites aient varié.

Nous croyons que Gérasa dut appartenir jusqu'en 162 à la province de Syrie, puis à la province d'Arabie de 162 à 195, puis être rattaché à la *Syria Phoenice*, pour revenir enfin à l'Arabie. L'histoire de Philadelphie n'est pas la même. On y a trouvé ré-

1. Art. *Arabia (als röm. Provinz)* du Pauly-Wissowa, où M. v. Rohden résume une dissertation qu'il a publiée en 1885 sous le titre *De Palaestina et Arabia*. M. Pietschmann, contre qui dispute M. Clermont-Ganneau (*Études*, II, p. 83), est parfaitement innocent de cet article ; c'est l'article suivant qu'il a signé. M. Paul Meyer, dans son article sur la *leg. III Cyrenaica* (*N. Jahrb.*, 1897, p. 594) suit l'opinion de v. Rohden.

2. Cf. Mommsen, *Hist. rom.*, t. XI, p. 37 de la trad.

comment une dédicace du légat L. Æmilius Carus[1] qui, comme l'apprend son *cursus* qu'on connaît par une inscription de Rome[2], fut légat d'*Arabie*, non de Syrie. A quelle époque se place la légation de Carus en Arabie? Ce personnage avait été *trib. militum leg. VIII Hispanae*, antérieurement à 123, puisque cette légion disparaît en 122[3]. Par suite, il est impossible de reculer la légation de Carus en Arabie plus tard que le commencement du règne d'Antonin[4]. Ptolémée, d'autre part, attribue encore Philadelphie à la Syrie; la *Géographie* fut écrite probablement à la fin du règne d'Hadrien, et au commencement du règne d'Antonin[5]; ce serait à cette époque que Philadelphie aurait été réunie à la province d'Arabie. Une inscription agonistique d'Asie-Mineure, antérieure à Septime Sévère[6], dit expressément que Philadelphie était une ville d'Arabie.

## § 7. — LE πολίτευμα DES CAUNIENS A SIDON

Les lecteurs de la *Revue* se rappellent, je suppose, un petit article qu'un Père de la Société de Jésus y a publié récemment sur

1. *Mitth. d. Palästina-Vereins*, 1896, p. 3-4.
2. *C. I. L.*, VI, n° 1333 (Dessau, *Selectæ*, I, n° 1077).
3. Goyau, *Chronologie*, p. 193.
4. Après sa légation d'Arabie, Carus fut successivement censeur de Lyonnaise, légat de Dacie (cf. Mommsen ad *C. I. L.*, III, 1153), légat de Cappadoce. Krebs (*Prosopographia*, I, p. 37) a tort de dire que la légation de Dacie (*leg. Aug. pr. pr. III Daciarum*) ne peut être antérieure à Marc-Aurèle; car si le premier témoignage daté qu'on ait de la division de la Dacie en trois circonscriptions est du temps de Marc Aurèle, cela ne signifie pas que Marc Aurèle soit l'auteur de cette division. Cf. Mommsen, *C. I. L.*, III, I, p. 160. Si Carus avait été légat sous Marc Aurèle, il serait appelé dans les inscr. *leg. Augg.* (et non *Aug.*).
5. Bunbury, *History of ancient Geography*, II, p. 547.
6. Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, 1620 *b* (pour la date, cf. 1620 *a*) : Τρίπολιν τῆς Συρίας ἀνδρῶν παγκράτιν, Φιλαδέλφειαν τῆς Ἀραβίας ἀνδρῶν παγκράτιν κ. τ. λ. Puisque Tripolis est appelée τῆς Συρίας et non τῆς κοίλης Συρίας, l'inscription est antérieure à 198. Au témoignage pourtant bien net de cette inscription, Waddington opposait la légende ΦΙΛΑΔΕΛΦΕΩΝ ΚΟΙλης ΣΥΡίας des monnaies de Philadelphie. Mais cette légende paraît sur toutes les monnaies de cette ville, et signifie simplement que la Philadelphie syrienne avait voulu distinguer sa monnaie de celle des autres Philadelphies.

des stèles[1] funéraires peintes découvertes à Sidon en 1897. On souhaiterait que ces monuments fussent étudiés par une personne compétente, et copiés par un peintre. Tous, sauf un, étaient conservés en 1898 au seraï de Saïda : nous formons des vœux pour qu'ils prennent le chemin de Constantinople, et qu'ils aillent enrichir l'incomparable collection d'antiquités sidoniennes que possède le Musée Impérial Ottoman.

Des stèles funéraires peintes de cette sorte, ce n'est pas une rareté, et je ne sais pourquoi M. Paul Girard n'en a point parlé dans son excellent livre sur la peinture antique. Sidon même en a déjà fourni un bon nombre, dont Renan a publié plusieurs en chromolithographie[2]; M. Clermont-Ganneau en a fait de même pour trois autres stèles sidoniennes que Pérétié a léguées jadis au Musée du Louvre[3]. Une, encore inédite, est au Musée de Constantinople[4]. Des stèles semblables ont été trouvées à Chypre; une, bien conservée, fort jolie, est exposée au Musée Britannique; elle provient d'Amathonte. Alexandrie en a donné aussi[5], qui, comme les nouvelles de Sidon, représentent généralement des militaires (des mercenaires galates). Aucune, que je sache, n'a été trouvée en Grèce propre. Cette sorte de monument funéraire semble donc provenir exclusivement de Syrie, de Chypre et d'Égypte, où son emploi s'explique probablement par une raison matérielle. En Grèce, en Anatolie, le marbre, ou, à défaut de marbre, le calcaire dur, n'est rare nulle part; aussi en Grèce, en Anatolie, la stèle est-elle ordinairement sculptée. Mais comment sculpter dans le calcaire tendre et poreux de Syrie et de Chypre? On trouva préférable d'enduire ce calcaire de stuc, et de peindre sur stuc ce qu'il eût été trop difficile de sculpter dans une si mauvaise pierre.

La première des nouvelles stèles de Sidon porte une inscrip-

1. *Revue archéol.*, 1898, II, p. 109-112 : *Promenade épigraphique à Sidon.*
2. *Miss. de Phénicie*, pl. XLIII, p. 380.
3. *Gazette archéologique*, 1877, pl. XV-XVI, p. 102 sq.
4. *Cat. des monuments funéraires*, 2e éd., p. 41, n° 43.
5. *American Journal of archæology*, 1888, p. 261 et pl. 17 (en couleurs); Salomon Reinach, *Revue critique*, 1888, p. 420 et *Revue archéol.*, 1889, I, p. 323.

sion intéressante, qui est restée une énigme pour le premier éditeur, et qu'on doit lire ainsi :

Καυνίων[1] τὸ πολίτευμα Ἱπ[πόλυτον?]
καὶ Ἀπολλονίδην Ἑρμαγ[όρα],
Ζήνωνα Ζήνωνος, [τὸν δεῖνα]
Ζήνωνος, Ἰσίδωρον Ἀθ[ηνοδώρου?],
Ἑρμώνακτα Ἀρτεμιδ[ώρου],
τοὺς αὐτῶν [πο]λίτ[ας].

Aucun nom n'est romain. D'après la copie du R. P., les *alpha* ont la barre droite, les *ôméga* et les *sigma* ne sont pas lunaires. L'inscription semble du temps des Séleucides. Il y avait donc alors à Sidon un πολίτευμα de Cauniens.

Pour comprendre le sens qu'a ici le mot πολίτευμα, il faut comparer à l'inscription de Sidon les textes suivants :

1. Bérénice de Cyrénaïque. *C. I. G.*, 5361[2]. Décret du πολίτευμα des Juifs de cette ville en l'honneur de M. Tittius. Ἐπεὶ Μάρκος Τίττιος ... τοῖς ἐκ τοῦ πολιτεύματος ἡμῶν Ἰουδαίοις..... εὔχρηστον προστασίαν ποιούμενος ... ὧν χάριν ἔδοξε τοῖς ἄρχουσι καὶ τῷ πολιτεύματι τῶν ἐν Βερενίκῃ Ἰουδαίων ἐπαινέσαι τε αὐτὸν καὶ στεφανοῦν..... τοὺς δὲ ἄρχοντας ἀναγράψαι τὸ ψήφισμα εἰς στήλην... καὶ θεῖναι εἰς τὸν ἐπισημότατον τόπον τοῦ ἀμφιθεάτρου. Milieu du Ier siècle avant J.-C. Les archontes de ce πολίτευμα sont au nombre de neuf.

2. Paton et Hicks, *Inscr. of Cos*, nº 74. Βασιλέα μέγαν Πτολεμαῖον τὸν Φιλοπάτορα καὶ Φιλάδελφον Ἀπολλοφάνης καὶ Ἐλιάδης ἄρξαντες καὶ Ζηνόδωρος ὑπὲρ τοῦ πολιτεύματος. Les éditeurs assurent que les noms ne sont pas de Cos, et supposent, gratuitement je crois, que la pierre (une petite base de marbre noir) a été apportée d'ailleurs. D'après Strack (*Die Dynastie der Ptolemæer*, p. 271,

1. « Le premier groupe KAYNION est embarrassant ; O est douteux ; on peut également lire Ω » (*premier éditeur*).
2. Cf. Renan, *Hist. du peuple d'Israël*, V, p. 226. Cette inscription se trouve aujourd'hui à Toulouse ; fac-similé dans Roschach, *Cat. des Musées de Toulouse*, p. 97.

n° 155), le roi serait Ptolémée XIII, qui a régné dans le deuxième quart du Ier siècle avant J.-C.

3. Pompéi. *C. I. G.*, 5866 *c* = *I. G. S. I.*, 701. Γάιος Ἰούλιος Ἡφαιστίωνος υἱὸς Ἡφαιστίων ἱερατεύσας τοῦ πολιτεύματος τῶν Φρυγῶν ἀνέθηκε Δία Φρύγιον L κζ̄ Καίσαρος Φαρμουθὶ Σεβαστῇ. 751 de Rome.

Le premier de ces textes donne la clef des autres. Strabon, cité par Josèphe (*Ant. Jud.*, XIV, 115 = *F. H. G.*, III, p. 492), dit que la population de Cyrène, lors de la guerre entre Rome et Mithridate, se répartissait en quatre catégories : τέτταρες (φυλεῖς) ἦσαν ἐν τῇ πόλει τῶν Κυρηναίων, ἥ τε τῶν πολιτῶν καὶ ἡ τῶν γεωργῶν, τρίτη δ' ἡ τῶν μετοίκων, καὶ τετάρτη ἡ τῶν Ἰουδαίων. « Alexandre et Ptolémée avaient eu l'occasion d'éprouver la fidélité des Juifs fixés à Alexandrie ; aussi, voulant assurer sa domination en Cyrénaïque, Ptolémée ne trouva pas de meilleur moyen que d'y faire venir les Juifs en grand nombre. Or, Josèphe dit expressément que les Juifs d'Alexandrie formaient une tribu et qu'ils y jouissaient de l'égalité des droits avec les Macédoniens, et cela dès le début, du temps d'Alexandre[1]. Il n'y a rien là d'étonnant : il fallait bien, pour peupler la nouvelle ville, accorder des avantages à ceux qui viendraient s'y établir. Ptolémée ne fit que reprendre, pour Cyrène, la politique suivie par Alexandre lors de la fondation d'Alexandrie[2]. » Les inscriptions ne parlent pas des Juifs de Cyrène ; mais la dédicace de Bérénice nous renseigne suffisamment. Les Juifs des villes de la Cyrénaïque formaient dans chacune de ces villes une organisation à part (πολίτευμα), ne participant naturellement pas aux cultes helléniques, mais ayant des droits égaux à ceux des citoyens grecs et supérieurs à ceux des métèques et des γεωργοί, c'est-à-dire des périèques d'origine libyenne. Ils avaient leurs chefs, ἄρχοντες, leurs assemblées, rendaient des décrets à la mode hellénique, les faisaient graver sur les édifices publics, preuve suffisante de leur importance dans la cité. A Alexandrie, il devait en aller de même, sauf que l'autorité suprême, dans

1. *In App.*, II, 4 ; cf. *Ant. Jud.*, XII, 1; XIV, 10, 1.
2. Clerc, *De la condition des étrangers domiciliés dans les différentes cités grecques*, dans la *Revue des Univ. du Midi*, 1898, p. 75 du tirage à part.

la communauté juive, était exercée par un magistrat unique, l'ἐθνάρχης ou γενάρχης, que Strabon compare à l'ἄρχων unique de certaines villes grecques. Cet ethnarque fut d'ailleurs supprimé par Auguste et remplacé par un collège d'archontes[1]. A Antioche aussi, qui offre naturellement des analogies si frappantes avec Alexandrie, les Juifs formaient sans aucun doute un πολίτευμα, puisqu'ils jouissaient de l'isonomie[2].

Ni les cités de la Grèce proprement dite, ni Rome n'ont eu de πολιτεύματα d'étrangers. A Athènes, à Délos, les étrangers — et les Romains eux-mêmes — ne pouvaient former que des associations religieuses (κοινά); de même à Rome les Orientaux. Les Orientaux, surtout ceux de race sémitique, Phéniciens, Syriens, Juifs, profitèrent le plus possible de ce moyen que la législation leur laissait de vivre séparés de la population au milieu de laquelle ils étaient venus s'établir. « La vie de la cité antique étant très exclusive et impliquant la révérence des dieux locaux, l'étranger n'y était admis que comme membre d'un collège toléré en certains quartiers distincts. A part leur exclusion de la cité, ces collèges jouissaient de grandes libertés intérieures... Ainsi les Égyptiens, les Phéniciens, les Tyriens surtout, avaient à Athènes des quartiers à part et y formaient des communautés très analogues aux *alberghi* et aux juridictions féodales du moyen âge, aux communautés de raïas en Turquie. Le centre de ces groupements était toujours le culte du dieu national qu'on essayait de présenter aux gens du pays sous son aspect le plus favorable. A Pouzzoles, on trouve aussi des traces d'*alberghi* de tous les cultes orientaux[3]... »

Si sortable que paraisse avoir été en Grèce et à Rome la condi-

1. Philon, *In Flaccum*, 10. Cf. Mommsen, *Hist. rom.*, t. XI, p. 102 de la trad. française; Th. Reinach, *Revue des Études juives*, 1893, p. 80; Renan, *Hist. du peuple d'Israël*, V, p. 235. Les Juifs (ou les Samaritains) établis au Fayoum étaient traités comme les Grecs; cf. *Petrie Papyri*, I, p. 43 de l'introduction; Mahaffy, *The empire of the Ptolemies*, p. 86.

2. Josèphe, *Ant.*, XII, 3; *B. J.*, VII, 3; 5. Cf. Renan, *id.*, p. 225, et Mommsen, *Hist. rom.*, XI, p. 16 de la trad.

3. Renan, *id.*, p. 230.

tion des κοινά d'étrangers, elle ne peut évidemment être comparée à celle des Juifs de Cyrénaïque, d'Alexandrie, d'Antioche. Le κοινόν est une association religieuse formée d'étrangers, qui n'ont rien à voir dans les affaires de la cité, n'ayant point l'isonomie. Le πολίτευμα est formé aussi de gens de sang étranger, mais isonomes, c'est-à-dire citoyens, πολῖται. Si contraire aux principes des anciennes cités, le πολίτευμα ne pouvait être créé que dans des villes neuves, dans ces cités mixtes fondées ou réorganisées par les Ptolémées et les Séleucides. Il s'explique par des raisons religieuses : c'est parce que les Juifs de la *Diaspora* entendirent garder leur loi que Ptolémée et Séleucos leur donnèrent cette organisation politique spéciale, le πολίτευμα. Peut-être le πολίτευμα dont nous parle la dédicace de Cos était-il composé de Juifs. Celui des Cauniens à Sidon nous offre un phénomène inverse, celui de Grecs transportés dans une ville sémitique. Pour le πολίτευμα des Phrygiens à Pompéï, on peut penser qu'il ne devait pas être très différent d'un κοινόν ordinaire; mais on remarquera que la dédicace qui émane de ce πολίτευμα est daté à l'égyptienne, ce qui indique peut-être l'origine ptolémaïque de l'organisation de cette colonie phrygienne.

Les Juifs que le Lagide installa dans ses États y vinrent, nous dit Josèphe, les uns par force (après la prise de Jérusalem), les autres attirés par l'excellence du pays et la bienveillance du roi. Sur les raisons que purent avoir des Cariens de Caunos à se fixer à Sidon, nous sommes réduits aux conjectures. Ces Cauniens avaient-ils été forcés, eux aussi, de quitter leur patrie pour suivre un vainqueur? On ne peut s'empêcher de se souvenir que Caunos fut pris en 309 par Philoclès, roi de Sidon et général de Ptolémée[1]. Faut-il croire que le πολίτευμα des Cauniens à Sidon était formé simplement de commerçants (car Caunos paraît

1. Holleaux, *B. C. H.*, XVII, p. 63. Ce passage des chants Sibyllins (IX, 86-90 ; cf. Justin, XVIII, 4) :

Ἀλλ' ὅταν ἐς δεκάτην γενεὴν μερόπων χρόνος ἔλθῃ,
καὶ τότε μὲν Πέρσαις ζυγὰ δούλια καὶ φόβος ἔσται ·
αὐτὰρ ἐπὶ σκήπτροισι Μακήδονες αὐχήσουσιν,

avoir été une ville assez négociante)? Mais en ce cas, pourquoi, sur la stèle funéraire de nos six Cauniens, une représentation militaire, « deux guerriers coiffés d'un grand casque à panache et armés d'un bouclier »? Supposer que ce πολίτευμα était formé par un corps carien caserné à Sidon est difficile, car la formule du début serait, semble-t-il, non pas Καυνίων τὸ πολίτευμα, mais comme dans les dédicaces militaires de Chypre, τὸ κοινὸν τῶν ἐν Φοινίκῃ τασσομένων Καυνίων, ou quelque chose d'analogue. Le mieux paraît donc de croire que les Cauniens de Sidon descendaient de gens transportés en masse et d'un coup à Sidon. Jouissant des mêmes droits que les Sidoniens, ils devaient en revanche le service militaire; les six hommes énumérés dans l'épitaphe que nous venons d'étudier ont dû mourir à la guerre [1].

## § 8. — UNE MONNAIE DE GYTHIUM TROUVÉE A BOSRA

Dans le compte-rendu de son voyage en Auranitide, le R. P. Séjourné dit avoir examiné à Bosra beaucoup de monnaies antiques. « Sur l'une de ces monnaies, écrit-il, nous avons lu une légende peu commune et inexpliquée jusqu'ici, ΓΥΘΕΑΤΩΝ » (*Revue biblique*, 1898, p. 611).

Cette légende n'est nullement énigmatique. La pièce provient de Gythium, ville maritime et commerçante de Laconie, par où s'exportaient les produits de ce pays. La grande prospérité de Gythium fut à l'époque impériale, sous les Sévères. Le Catalogue du Musée Britannique (*Peloponnesus*, p. 133-134) décrit une suite

ἔσται καὶ Θήβαισι κακὴ μετόπισθεν ἄλωσις,
Κᾶρες δ' οἰκήσουσι Τύρον, Τύριοι δ' ἀπολοῦνται —

doit être entendu seulement de l'établissement de Cariens à Tyr par Alexandre ; Sidon se soumit de bon gré au conquérant, et celui-ci n'y dut point installer de colonies d'étrangers.

1. On ne sait si les Citiens établis à Sidon, οἱ ἐν Σιδῶνι Κιτιεῖς, qui érigèrent une statue à Zénon dans Sidon (Diog. Laert., *Zeno*, 6), formaient un πολίτευμα ou un κοινόν. Le κοινόν des μαχαιροποιοί de Sidon, connu par une inscr. de l'an 47 avant J.-C., et qui avait à sa tête un ἄρχων, est une simple corporation.

assez longue de monnaies gythéates, datées de Septime Sévère, de Julia Domna, de Caracalla et de Géta; au revers, ΓΥΘΕΑΤΩΝ; cf. Étienne de Byzance, *s. v.* Γύθειον · πόλις Λακωνική... ὁ πολίτης Γυθεάτης.

## § 9. — GADARA χρηστομουσῖα.

M. Clermont-Ganneau a publié récemment[1] une épitaphe en sénaires ïambiques provenant des environs du lac de Tibériade et qui commence ainsi :

> Ἦν μου πατὴρ Κόιντος, ἦν μήτηρ Φιλοῦς ·
> τ[ὸ] δ' οὔνομ' ἐστὶν Ἀπ(π)είων, πατρὶς δέ μου,
> καὶ πᾶσι κοινή, Γάδαρα χρηστομουσῖα ·
> σοφῆς δ' ἀφ' Ἵππου ἐστὶν ἡ μήτηρ Φιλοῦς.

Depuis, M. Clermont-Ganneau est revenu sur cette épigramme pour expliquer l'épithète qu'y porte Gadara[2]. « Cette épithète singulière et obscure a de prime abord l'air d'être une pure cheville. Je me demande s'il ne faudrait pas comprendre *aux belles mosaïques*. Le verbe χρηστομουσῶ est connu, bien qu'au sens différent de *faire de bonne musique*; mais il ne serait pas impossible qu'on ait créé sur ce type un dérivé similaire de μουσεῖον, *mosaïque*. Y aurait-il là, par hasard, quelque allusion au nom même de *Gadara*, si du moins on peut ajouter quelque valeur au renseignement curieux que nous a transmis Tzetzès, et d'après lequel le mot *gadara* avait en « phénicien » le sens de λιθόστρωτος (cf. Tzetzès, *Chil.*, 8, 126)? »

Quoique dans l'unique texte où le mot χρηστομουσεῖν nous soit parvenu[3] il ait le sens de *faire de la bonne musique*, c'est-à-dire de la musique selon les vieilles règles, on ne voit pas de raison

1. *Études d'arch. orientale*, II, p. 142. L'inscription est gravée en relief; cet usage, qui semble sémitique, et non pas grec, et qui a été adopté par les Byzantins et les Turcs, n'est pas très rare dans l'épigraphie grecque tardive de la Syrie; j'en ai vu deux exemples à Homs (Wadd., 2570 *a* et *c*).
2. *Recueil d'arch. orientale*, II, p. 399.
3. Démétrios de Byzance, *ap.* Athénée, p. 633 *b*.

de ne pas traduire l'Ἄδαρα χρηστομουσία, *Gadara où les Muses sont cultivées*[1].

J'ajouterai que cette traduction semble nécessaire si l'on analyse le passage, et si l'on réfléchit à quelle espèce de texte l'on a affaire.

Que dit Appion? Que sa patrie, qui est sans doute aussi celle de son père, est Gadara, et qu'Hippos est celle de sa mère. Il qualifie Hippos de σοφή, c'est-à-dire de ville où l'on s'occupe de science et de philosophie (σοφία). Manifestement, les compliments faits aux deux villes sont de même ordre, puisqu'ils sont opposés (σοφῆς δ' ἀφ' Ἵππου), c'est-à-dire comparés. Supposer que l'auteur de l'épigramme ait mis en balance le fait d'avoir de belles mosaïques, et le fait de cultiver la philosophie, c'est, je le crains, lui prêter une sottise. Χρηστομουσία signifie *ville lettrée*, où la poésie et l'éloquence (par opposition à la science et à la philosophie) sont en honneur. Le nombre et la réputation des écrivains qu'a produits Gadara justifient amplement cette épithète flatteuse; et je suppose que les dévots de Méléagre n'y contrediront point[2]. C'est bien l'éloge qu'une ville aussi riche en gloires littéraires devait attendre du bel esprit qui composa l'épitaphe d'Appion le Gadarien.

## § 10. — Λιβράριος ἀναγκαῖος.

J'ai copié, en 1896, à l'hôtel de Ba'albek, l'épigramme suivante, que M. Clermont-Ganneau vient de publier d'après un estampage pris par M. Löytved :

1. On attendrait plutôt χρηστόμουσος (par analogie avec φιλόμουσος) d'autant plus que χρηστομουσία rend le vers faux. Le mot est formé de μουσεῖον.
2. Cf. Ouvré, *Méléagre de Gadara* (Paris, 1894), et notamment le chapitre III, où sont revendiquées avec raison pour Gadara de la Décapole les célébrités littéraires dont Strabon, très légèrement, avait fait honneur à Gadara d'Idumée.

Τοὺς δύο συγκρείνων, Διονύσιον ἤ σε, θανόντας,
κἀκεῖνον ζητῶ, καὶ σε ποθῶ, Λίβανε[1] ·
ἀμφότεροι πιστοί, φιλοκύριοι · ἀλλ' ἀναγκαῖος
λιβράριος συ μὲν ἧς, κουρεὺς δ' ἦν ὁ τάλας.

La façon dont elle est tournée, la comparaison qu'elle établit entre les mérites d'un plumitif et d'un coiffeur, sont assez réjouissantes. Son intérêt est dans la mention de la fonction de Liban. Il était « copiste ou secrétaire », écrit M. Clermont-Ganneau. Peut-être faut-il préciser, et reconnaître dans ce Liban un de ces employés inférieurs qui composaient l'*officium* des gouverneurs romains. Sous le nom collectif d'*officiales*, on comprenait, dit Naudet[2], les *librarii*, écrivains rédacteurs; les *notarii*, *exceptores*, écrivains expéditionnaires; les *tabularii* et *numerarii*, teneurs des registres et des comptes. Ces *officiales* étaient généralement des affranchis, comme probablement notre Liban. Pour le qualificatif ἀναγκαῖος = *necessarius*, cf. Cic., *Ad Quintum*, I, 1, 12 « quos vero aut ex domesticis convictionibus aut ex *necessariis apparitionibus tecum voluisti.* » L'épitaphe semble du IIIe siècle

## § 11. — NOMS THRACES DANS DES INSCRIPTIONS SYRIENNES

Voici la copie et la restitution données par le P. Germer-Durand (*Revue biblique*, 1899, p. 28) d'une épitaphe de Gérasa :

VAL — EPTACE — SF
O · ALAEITHRACVM
AVGQ · V —
FRATER E IVS FECIT
ΙΟΥΤΕΝΕΣΕΠΤΑΚΕΝΤΟΥΥΙΟΣ
ΚΟΥΕΑΣΗΣΕΠΟΗΣΕΝΟΑΔΕΛ
ΦΟΣΑΥΤΟΥ·

1. Λίβανος, nom de beaucoup d'esclaves syriens. Cf. Pape, *s. v.*; *C. I. G. S.*, III, n° 374 = C. I. G. 1756 (acte d'affranchissement de Naupacte) Λίβανος, τὸ γένος Ἄραβα; *B.C.H.* XVII, p. 358, n° 34 (acte d'affranch. delphique) Λίβανος, τὸ γένος Σύρον.
2. *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. XXVI, 2e partie, p. 548 (*La cohorte du préteur et le personnel administratif dans les provinces romaines*); cf. p. 509.

*Val(erius)* [*Tenes*] *Eptace*[*nti*]*s f(ilius)*
*o(ptio) alae I Thracum*
*Aug(ustae). Q(uintus) V*[*eases*]
*frater eius fecit.*
Ἰ(ούλιος) Οὐ(αλέριος) Τενές, Ἐπτακέντου υἱός·
Κ(όιντος) Οὐεαστὴς ἐπόησεν ὁ ἀδελ-
φὸς αὐτοῦ.

« Les noms, sauf les prénoms qui sont latins, sont nouveaux et bizarres », dit le P. Germer-Durand. Je ne sais si Οὐεάστης et surtout si ΤΕΝΕΣ, sont bien copiés; en tous cas, *Eptacentes* (Ἐπτακένθος, *Eptacentus*) est un nom thrace qui n'est ni nouveau ni bizarre; on le connaît par une dizaine de textes : cf. Tomaschek, *Die alten Thraker*, II, 2, p. 8 et 46, et *B. C. H.*, XXI, p. 124. Je crois le retrouver dans une inscription d'*Es-Sanamein* (Æra d'Auranitide) que Böckh et Waddington restituent ainsi (*C.I.G.*, 4456; *Inscr. de Syrie*, no 2413 *h*) : Θεόδοτος Ἕκτορος Ἐπτακινεθιανὸς ἅμα συμβίῳ καὶ τέκνοις τὴν Τυχέαν σὺν κόνχῃ τῇ πατρίδι χρυσῷ ἐκόσμησεν. Böckh et Waddington[1] expliquaient cet Ἐπτακινεθιανός comme un ethnique. Si l'on se reporte aux copies dont ils ont fait usage, on voit que celles de Richter et de Seetzen portent CΠΤΑΚΙΝΘ ΘΙΑΝΟC, c'est-à-dire que le nom doit se lire Ἐπτακινθιανός. Théodotos était l'affranchi ou le fils adoptif d'un Thrace du nom d'Ἐπτακένθος.

L'*ala I*a *Thracum* n'était pas connue encore; c'est même la première mention d'un corps de troupe thrace cantonné en Syrie et en Arabie.

païenne, qui, malheureusement, n'est jusqu'ici pas autrement

## § 12. — LA MOSAIQUE BACHIQUE DE MÉDABA

La ville de Médaba, au pays de Moab, est célèbre désormais par ses mosaïques chrétiennes. On y a trouvé aussi une mosaïque

Mommsen, *De apparitoribus magistratuum romanorum*, dans le *Rhein. Museum*, 1846; le même, *Roem. Staatsrecht*, I (*Die Dienerschaft der Beamten*).

1. Suivi par M. Chabot, dans son *Index*.

connue que par ces quelques lignes de la *Revue Biblique* (1895, p. 589) où elles ont paru sous la signature du P. Germer-Durand :

« *Inscriptions en mosaïque.*

| | | |
|---|---|---|
| ΑΡΙΑ ΔΝΗ | ΒΑΝΧΗ | CATYPOC |
| Ἀριάδνη | Βαγχή | Σατύρος |

« Ces noms païens servaient d'éclaircissement à un sujet mythologique.

« Les figures, paraît-il, étaient nimbées. Mais l'usage du nimbe n'était pas exclusivement chrétien, et l'attitude ne laissait aucun doute sur la nature du sujet. »

Ceci donne à croire que la scène n'est pas tout à fait convenable. S'agit-il d'Ariane endormie découverte dans l'île de Naxos par les pétulants compagnons de Dionysos ?

Βάγχη = Βάκχη, la Bacchante. Cf. Nonnos, XIV, 395; Hesychios, *s. v.* Βάγχη; et le cratère de Bologne où l'on voit Dionysos, deux Victoires, le Silène Σῖμος, et une bacchante, Βάχχη (*sic*) : Heydemann, *Antikensamml. in Ober- u. Mittelital.*, p. 52, n° 7 et *Satyr-u. Bakchennamen*, 32-39; Kretschmer, *Griech. Vaseninschr.*, p. 174. Pour le nimbe, cf. Stephani, *Nimbus und Strahlenkranz* (p. 48, Ménade nimbée; p. 64, Ariane nimbée). Une mosaïque païenne de Syrie représente Poseidon nimbé (*B.C.H.*, XXI, p. 166).

Paul Perdrizet.

# QUELQUES STATUETTES DE BRONZE INÉDITES

## I. — L'HÉRAKLÈS DE FEURS

Le chef-lieu des Ségusiaves, *Forum Segusiavorum*, aujourd'hui Feurs, paraît avoir joui, dans les premières années de l'ère chrétienne, d'une prospérité remarquable. Une inscription découverte en 1887 nous apprend que cette ville possédait, vers l'an 42 après J.-C., un théâtre en bois, construit par un certain Lupus, fils d'Anthus. Ce théâtre fut remplacé alors par un théâtre en pierre, édifié aux frais d'un prêtre d'Auguste, nommé Tiberius Claudius Capito, « en l'honneur du divin Auguste, pour le salut de l'empereur Claude »[1]. Cet édifice a complètement disparu, mais on a relevé les vestiges d'autres constructions publiques et privées appartenant à l'époque du Haut-Empire. J'emprunte ce qui suit à un article d'Auguste Bernard, qui a étudié avec zèle les ruines de Feurs :

« Il y a près de Feurs un lieu qui porte le nom de *Palais*, en latin *Palatium*, emprunté à un vieil édifice détruit depuis bien longtemps, mais dont on retrouve encore chaque jour de riches débris, malgré les circonstances qui semblaient s'être réunies pour en faire disparaître toute trace. En effet, l'espèce de respect traditionnel attaché à ce lieu l'ayant fait de bonne heure occuper par la féodalité, qui y éleva un château malgré sa situation peu favorable pour une construction de ce genre, tout ce qui restait de l'ancien édifice fut employé dans le nouveau; ensuite, un arrêt des Grands Jours de Clermont, de 1666, ordonna de raser ce château en punition des crimes de ses maîtres et tous les maté-

1. *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1888, p. 7 ; *Revue archéol.*, 1888, II, p. 99; *Corp. inscr. lat.*, t. XIII, n° 1642. Voir, en général, sur les ruines de Feurs, Steyert, *Nouv. hist. de Lyon*, t. I, p. 151.

riaux furent alors dispersés au loin. Voilà pourquoi on ne découvre plus sur les lieux que des fragments peu considérables. Néanmoins ils suffisent pour donner une haute opinion de l'édifice auquel ils ont appartenu. Ainsi on y a trouvé, dans une espèce de fouille faite récemment pour la construction d'un nouveau corps de bâtiment, des portions de colonnes de marbre dont les cannelures sont d'une proportion vraiment extraordinaire. En outre, il existait naguère dans le voisinage des restes de thermes connus sous le nom de *bains de César*...[1] »

« Feurs fut jadis une ville importante ; on y a trouvé des mosaïques et des statuettes qui rappelaient les plus beaux temps de l'empire. On y découvre encore journellement des restes d'aqueducs et d'égouts, qui indiquent une vaste cité. Tout démontre que l'enceinte de cette ville renfermait autrefois plusieurs localités voisines, et entre autres Randan, où la tradition rapporte que fut élevé le premier temple chrétien de la contrée. La déchéance de Feurs est attribuée à un incendie dont on ignore les circonstances, mais qui est prouvé par de nombreuses ruines enfouies dans des charbons et des débris de tuiles antiques. Toutefois, la cause principale de cette déchéance fut, à notre avis, la proximité de la colonie de Lugdunum, fondée par ordre du sénat, fidèle interprète de la politique romaine, qui consistait à rompre sans violence les habitudes des peuples vaincus et même de les attirer à lui par des bienfaits »[2].

Plus récemment, M. Vincent Durand écrivait dans le *Bulletin monumental* :

« L'ancienne capitale des Ségusiaves, aujourd'hui descendue à l'humble condition de chef-lieu de canton, a vu plusieurs fois des objets précieux pour l'art et pour l'histoire sortir de fouilles pratiquées dans son enceinte. Beaucoup de ces richesses ont été dispersées, faute d'un musée local, musée dont le savant abbé Roux réclamait avec instance la création, il y a plus de vingt ans[3]. »

1. Aug. Bernard, *Mém. de la Soc. des antiquaires*, 1846, t. XVIII, p. 392-393.
2. *Ibid.*, p. 395-396.
3. V. Durand, dans le *Bulletin monumental*, 1873, p. 702.

L'auteur de cet article signalait et figurait une grande mosaïque découverte à Feurs en 1872, pavé d'une villa romaine qui ne paraît pas avoir été méthodiquement explorée. Tout près de cette mosaïque, on exhuma une statuette de la Victoire, en bronze doré, mesurant 0$^{m}$,20 de hauteur[1]. D'autres statuettes, plus importantes, avaient été recueillies précédemment au même endroit.

En 1873, le Musée de Saint-Germain obtint, par l'entremise de M. Bulliot, des moulages de deux statuettes de bronze déconvertes à Feurs, un Satyre ἀποσκοπεύων et un Hercule marchant[2]. Le Satyre a complètement disparu. J'ai cru autrefois retrouver l'Hercule dans la collection Thiers au Louvre, où figure, sans indication de provenance, une statuette à peu près identique et de même dimension. Toutefois, comme je le faisais déjà observer en 1894, l'orteil droit de l'Hercule Thiers est enlevé et la base présente l'aspect d'un terrain escarpé, ce dont il n'y a aucune trace dans notre moulage. Il est donc préférable d'admettre l'existence de deux statuettes semblables. Voici, d'ailleurs, pour faciliter des recherches ultérieures, ce que M. Bulliot écrivait à M. G. de Mortillet, le 17 décembre 1873 : « Les deux petits lutteurs (*sic*) dont vous me renvoyez les moules ont été trouvés à Feurs (Loire) et achetés par un collectionneur de Roanne, M. de Saint-Thomas; ce dernier les a vendus, malheureusement, à un Anglais, en se réservant les moules. Ceux-ci appartiennent à M. Bertrand, conducteur du chemin de fer à Moulins-sur-Allier, qui m'a autorisé à en tirer quatre épreuves, dont une pour Saint-Germain, une pour moi, une pour Autun et une pour lui[3]. »

Les inscriptions découvertes à Feurs y constatent l'existence des cultes de Jupiter (*Corpus*, t. XIII, 1651), de Silvain (1640),

1. *Bull. monum.*, 1873, pl à la p. 702. Bien qu'ayant, à mon tour, signalé cette statuette dans mes *Bronzes figurés* (p. 109), j'ai omis, par inadvertance, de la reproduire dans le *Répertoire de la statuaire*. Elle sera gravée dans le tome III en préparation.
2. S. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 112 et 123.
3. *Dossiers des acquisitions du Musée de Saint-Germain*, n$^{os}$ 21031 et 21032.

de la dea Segeta (1641, 1646) et de la dea Dunisia (1646). Le nom de cette dernière divinité ne s'est pas rencontré ailleurs.

Une monnaie d'argent, portant la légende SEGVSIAVS, est décrite ainsi par Muret et Chabouillet[1] :

SEGVSIAVS. Buste imberbe, casqué, à droite[2] ; derrière, une lance.

℞. ARVS. Hercule debout, tenant sa massue de la main droite et de la gauche touchant Télesphore posé sur une base[3].

Duchalais, suivi par Aug. Bernard[4], a vu dans le revers « Hercule vainqueur des Géants, consacrant sa massue à Mercure... et un anathème à Télesphore, dieu des convalescents. Après le combat, Hercule se baigne dans les eaux thermales ; il faut donc considérer ce dernier dieu comme protecteur des eaux thermales des Ségusiaves ». « Cette explication, ajoute Bernard, nous paraît d'autant plus naturelle que le pays de ces derniers possède de nombreuses sources thermales et qu'Hercule joue un grand rôle dans les traditions de la contrée. »

Le nom ARVS, inscrit au revers de cette pièce — dont il existe plusieurs coins présentant de légères variantes — est inexpliqué. Mais les figures d'Hercule et de Télesphore sont parfaitement reconnaissables sur le revers. Il est vrai que M. W. Wroth[5], suivi par M. L. Schenck[6], conteste que la petite image puisse être celle de Télesphore, et cela, dit-il, parce que le culte de Télesphore ne devait pas exister en Gaule à l'époque où cette pièce a été frappée (58-27 av. J.-C.). Mais, d'abord, la date assignée par Kenner[7] à la

1. Muret et Chabouillet, *Monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*, p. 105, n° 4622 ; cf. la gravure (inexacte) *ap.* H. de La Tour, *Atlas de monnaies gauloises*, pl. VII.

2. M. Steyert (*Histoire de Lyon*, t. I, p. 139), s'est imaginé que cette tête casquée était copiée sur le coin de la médaille d'Eucratidas, roi de Bactriane !

3. A la Bibliothèque nationale, j'ai noté les pièces numérotées 4622 (mal gravée dans l'*Atlas*), 4623 (très bel exemplaire), 4624, 4625, 4626 ; un exemplaire bien conservé se voit dans la vitrine de la salle de Luynes.

4. *Mém. Soc. des antiq.*, t. XVIII, p. 394.

5. *Journal of Hellenic Studies*, t. III, p. 287.

6. Ludovicus Schenck, *De Telesphoro deo*, Goettingue, 1888, p. 45.

7. Kenner, *Die Münzsammlung des Stiftes St. Florian*, pl. I, p. 1.

monnaie en question n'est pas établie avec certitude et, en second lieu, la petite image peut fort bien être celle d'une divinité gauloise assimilée, dès l'époque de la conquête, à Télesphore, plutôt que le petit dieu grec lui-même. Les images dites de Télesphore, tant en bronze qu'en terre cuite, sont fréquentes dans la Gaule romaine[1] et cette fréquence s'expliquerait très bien par l'existence, dans la mythologie nationale, d'un dieu-enfant de la santé, auquel on attribua, au Ier siècle, les traits du Télesphore hellénique. Quant à l'association de Télesphore avec Hercule, elle est sans autre exemple, mais se conçoit d'autant plus aisément qu'Hercule est aussi un dieu de la santé, présidant aux sources thermales[2]. En cette qualité il porte même le surnom de *Salutifer*[3]. Sur les types monétaires, on le trouve parfois associé à Esculape et à Hygie[4].



Fig. 1. — Hercule de Feurs.

Concluons que le type des monnaies des Ségusiaves ne nous autorise pas seulement à compter Hercule parmi les divinités

1. Voir *Rép. de la statuaire*, t. II, p. 469, 470, et Blanchet, *Figurines en terre cuite de la Gaule romaine*, p. 134 (les enfants avec capuchon). Je considère le prétendu *dieu Risus* comme un Télesphore (cf. ce que j'ai dit dans les *Bronzes figurés*, p. 14). La question demande à être traitée de nouveau.

2. Source d'Hercule à Caere (Tite Live, XXII, 1, 10); thermes d'Hercule à Allifae (*C. I. L.*, IX, 2338); thermes d'Hercule (encore appelés *Herculesbäder*) à Mehadia en Hongrie (*C. I. L.*, III, 1563-73). Un hymne orphique invoque ainsi Hèraklès : Ἐλθέ, μάκαρ, νούσων θελκτήρια πάντα κομίζων. Pausanias, IX, 24, 3 : ἐν Ὑήττῳ ναός ἐστιν Ἡρακλέους καὶ ἰάματα εὑρέσθαι παρὰ τούτου τοῖς κάμνουσιν ἔστιν, ὄντος οὐχὶ ἀγάλματος σὺν τέχνῃ, λίθου δὲ ἀργοῦ κατὰ τὸ ἀρχαῖον. Voir le *Lexicon* de Roscher, t. I, p. 2956-7, et Schenck, *De Telesphoro*, p. 45.

3. *Corp. inscr. lat.*, III, 1572.

4. Schenck, *loc. laud.*

de Feurs, mais que nous pouvons, grâce à leur témoignage, donner raison à Duchalais qui voyait en Hercule le « protecteur des eaux thermales des Ségusiaves ». Or, nous avons déjà rappelé la découverte, à Feurs, d'une statuette d'Hercule marchant, où le héros offre le type barbu qu'on lui attribue d'ordinaire à l'époque romaine; notre figure 1 présente un type beaucoup plus rare, celui d'Hercule juvénile assis sur la peau de lion.

Cette charmante statuette, haute de $0^m,15$ environ, ne m'est connue que par un moulage en plâtre, conservé au Musée de Roanne, avec l'indication que l'original — découvert et vendu on ne sait quand — a été trouvé à Feurs. M. Déchelette, conservateur du Musée de Roanne, a bien voulu m'envoyer une photographie de ce moulage; la cassure de la main droite est récente et il paraît que le bronze original était intact.

Deux figures en ronde-bosse, seulement, reproduisent le même motif : la statue du palais Altemps à Rome[1] et un petit bronze du Musée de Florence[2]. La statue, œuvre importante, mérite de nous arrêter quelques instants.

Plus grande que nature, elle a été publiée pour la première fois en phototypie par M. Kalkmann, qui en a fait valoir l'intérêt[3]. Suivant cet archéologue, les restaurations modernes, d'ailleurs difficiles à reconnaître, seraient peu importantes et conformes à la vérité : le héros tient une massue de la main gauche levée et les pommes des Hespérides dans la main droite, levée également. Cette attitude paraît cependant assez étrange; elle a obligé le restaurateur à soutenir la main droite avec un gros étai de marbre qui vient s'appuyer sur la cuisse, expédient de l'effet le plus disgracieux. Il me semble plus vraisemblable que la main droite, tenant peut-être les pommes, était posée sur la cuisse, comme dans la statuette de Feurs. Quant au bras gauche, la res-

1. *Répertoire*, I, 475, 5.
2. *Ibid.*, II, 229, 5.
3. A. Kalkmann, *Die Proportionen des Gesichts in der griechischen Kunst*, Berlin, 1893, pl. I et II, p. 74. Une très mauvaise similigravure avait été publiée par M. Petersen, *Römische Mittheilungen*, 1889, p. 333.

tauration adoptée peut s'autoriser de quelques figures analogues d'Hercule juvénile assis (monnaies de Crotone et vases peints)[1]. Dans la statuette de Feurs, l'attitude du bras gauche est conforme à celle du célèbre Hermès en bronze d'Herculanum[2], œuvre qui, dans son ensemble, rappelle celle qui nous occupe, avec cette différence que le torse de la statue du Musée de Naples est plus fortement incliné vers l'avant. Il existe, d'ailleurs, en Angleterre, une autre statuette en bronze de Mercure assis, la main gauche appuyée, la main droite avancée, qui paraît remonter au même type que celle de Feurs[3]. En l'absence de la peau de lion, qui est un attribut distinctif d'Hercule, on aurait songé plutôt à y reconnaître une des nombreuses représentations de Mercure assis; cette hypothèse, toutefois, n'aurait pas résisté à un examen attentif, car non seulement il n'y a trace ni d'ailerons ni de talonnières, mais le gros bandeau qui entoure la chevelure convient mieux à Hercule vainqueur qu'à Hermès[4].

Les proportions de la statue du palais Altemps et le style de la tête trahissent l'influence d'un original du v<sup>e</sup> siècle; c'est ce qu'à bien vu M. Kalkmann, qui prononce, à ce propos, le nom de Myron. Il n'en est pas de même de la statuette de Feurs. Ici, les proportions sont incontestablement celles de Lysippe et le profil du visage n'est pas moins lysippéen que la structure du corps. On ne peut y voir une copie du célèbre Hercule assis de Lysippe, qui aurait appartenu successivement à Alexandre, à Hannibal, à Sylla et à Nonius Vindex, parce que cette statue, comme l'Hercule assis des monnaies de Crotone, tenait une coupe de la main droite, une massue de la main gauche[5]; mais si, comme cela est probable, Lysippe était l'auteur de plusieurs autres figures d'Hercule as-

1. Kalkmann, *op. laud.*, p. 75. Cf. la monnaie de Crotone *ap.* Baumeister, *Denkmäler*, t. I, p. 671.
2. *Répertoire*, I, 367, 1.
3. *Ibid.*, I, 369, 6.
4. Voir, par exemple, la belle tête d'Hercule découverte à Aequum, *Arch.-epigr. Mitth.*, t. IX, pl. 1 et *Gazette des Beaux-Arts*, mai 1886, p. 429.
5. Stace, *Silves*, IV, 6; Martial, IX, 43, 44. Cf. Furtwaengler, art. *Herakles*, *ap.* Roscher, *Lexikon*, t. I, p. 2175.

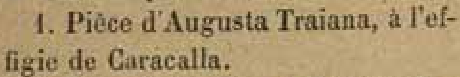
sis[1], rien n'empêcherait de reconnaître la copie de l'une d'elles dans la statuette de Feurs. D'ailleurs, l'école de Lysippe a produit assez d'œuvres inspirées du même esprit que celles du maître, conformes au même idéal et au même canon, pour qu'on puisse se contenter d'inscrire sur l'étiquette les mots « École de Lysippe ». Une fois de plus, on constate que le grand sculpteur de Sicyone et ses élèves ont moins inventé des types plastiques qu'ils n'ont accommodé au goût de l'époque hellénistique des types antérieurs[2].

## II. — L'EPONA DE MÉSIE

Notre figure 2 reproduit la photographie d'une statuette de bronze, haute de 0m,085, qui a été découverte près du village de Kalouguerowo, district de Serlievo (en Mésie) et acquise récemment par le Musée national de Sofia[3]. M. Dobrusky a eu l'obligeance de nous la communiquer en insistant, avec raison, sur ce fait que « c'est la première représentation d'Epona qu'on ait trouvée en Bulgarie ». La ruine romaine d'où on l'a exhumée a livré en même temps aux explorateurs quatre monnaies impériales grecques que M. Dobrusky décrit comme il suit :



Fig. 2. — Epona du Musée de Sofia.



1. Pièce d'Augusta Traiana, à l'effigie de Caracalla.
2. Pièce de Serdica, à l'effigie du même empereur.
3. Pièce d'Hadrianopolis, à l'effigie de Gordien.

1. On sait que l'Hercule colossal de Tarente, œuvre de Lysippe, était assis. D'après les textes (Overbeck, *Schriftq.*, 1468 et suiv.), il soutenait sa tête fatiguée de sa main gauche ; le motif n'était donc pas identique à celui de la statuette de Feurs.

2. Sur la fréquence relative des images d'Hercule assis à l'époque gréco-romaine, voir Furtwaengler, *loc. laud.*, p. 2181, et Petersen, *Röm. Mittheil.*, 1889, p. 331.

3. Cf. sur les bronzes de ce Musée, *Revue archéol.*, 1897, II, p. 224 et 1899, I, p. 118.

4. Pièce de Nicopolis ad Istrum, à l'effigie de Julia Domna.

Ces pièces ont été acquises pour le Médaillier national de Sofia.

La nouvelle Epona diffère peu des exemplaires déjà connus; toutefois, le type du cheval s'écarte de celui qui est usité en Gaule et ce caractère suffirait à prouver qu'il s'agit bien d'un produit local, non d'une statuette importée.

Je crois devoir profiter de l'occasion qui se présente pour dresser une liste rectifiée des monuments relatifs à Epona, accompagnée des dessins de trois bas-reliefs et d'une statuette qui n'ont pas encore été publiés.

## I. — TYPE ÉQUESTRE

### A) *France.*

Ain. — Bronze de Bagé-la-Ville, à la Biblioth. nat. — *Ra.*, 1895, I, p. 165 (fig.).

Allier. — Terre cuite de Néris. — *Ra.*, 1895, I, p. 166 (fig.).

Bas-relief de Néris, auj.? — *Ra.*, 1898, II, p. 189 (fig.).

Terre cuite de Saint-Pourçain, au Musée de Saint-Germain. — *Ra.*, 1895, I, p. 166 (fig.).

* Terre cuite de *Bubona* (?), de la même localité. — *Ra.*, 1895, I, p. 166 (fig.).

Terre cuite de Toulon-sur-Allier, au Musée de Moulins. — *Ra.*, 1895, I, p. 167 (fig.).

Terre cuite de Toulon-sur-Allier, au Musée de Saint-Germain. — *Ra.*, 1895, I, p. 167 (fig.).

Bas-relief de Gannat, au Musée de Saint-Germain. — *Ra.*, 1898, II, p. 188, pl. XI.

Aube (?). — Fragment d'un bas-relief en bronze au Musée de Troyes, acquis en 1874 à la vente L. Coutant[1]. — *Ra.*, 1899, II, p. 63 (fig. 3).

Charente. — Bas-relief de Rouillac. — *Ra.*, 1898, II, p. 189 (inéd.).

Côte-d'Or. — Statuette en pierre de Dijon. — *Ra.*, 1895, I, p. 167 (fig.).

1. Le Clert, *Bronzes du Musée de Troyes*, pl. VI, n° 43.

Bas-relief de Meursault, au Musée de Beaune. — *Ra.*, 1895, I, p. 168 (fig.); 1895, I, p. 335 (rectification); 1898, II, p. 190 (bonne gravure).

Statuette de Vitteaux, au Musée de Saint-Germain. — *Ra.*, 1895, I, p. 168 (fig.).

Bas-relief de Vitteaux, auj.? — *Ra.*, 1895, I, p. 169 (fig.).

Bas-relief au Musée de Beaune, représentant un poulain tétant sa mère. — *Ra.*, 1895, I. p. 168 et 1898, II, p. 190 (fig.).

Eure. — Terre cuite de L'Argillière. — *Ra.*, 1895, I, p. 169 (fig.).

Eure-et-Loir. — Bronze de Janville, auj.? — *Ra.*, 1895, I, p. 170 (fig.).



Fig. 3. — Epona de Troyes.

Finistère. — Terre cuite de la Tourelle, coll. P. du Chatellier à Kernuz. — *Ra.*, 1895, I, p. 170 (fig.).

Gironde. — Bas-relief de Bordeaux. — *Ra.*, 1895, I, p. 171 (fig.).

Isère. — Bronze de Vienne, à la Biblioth. nat. — *Ra.*, 1895, I, p. 171 (fig.).

Jura. — Bronze de Loisia, à la Biblioth. nat. — *Ra.*, 1895, I, p. 171 (fig..

Bronze de Pupillin, au Musée de Saint-Germain. — *Ra.*, 1895, I, p. 171 (fig.).

Marne. — Bronze de Reims, à la Biblioth. nat. — *Ra.*, 1895, I, p. 172 (fig.).

Marne (Haute-). — Bas-relief de Chalmessin. — *Ra.*, 1898, II, p. 191 (fig.).

Meurthe*. — Bas-relief de Scarpone, auj.? — *Ra.*, 1895, I, p. 173 (fig.).

Meuse. — Bas-relief de Senon, au Musée de Verdun. — *Ra.*, 1895, I, p. 174 (fig.).

Moselle*. — Bas-relief de Cutry; coll. Lambertye à Cons Lagrandville, puis? — *Ra.*, 1895, I, p. 175 (fig.) et 1898, II, p. 191 (rectification).

Bas-relief de Fontoy; coll. Pagnat à Metz, puis? — *Ra.*, 1895, I, p. 175 (fig.).

Bas-relief de Hiéraple près de Forbach. — *Ra.*, 1895, I, p. 175 (fig.).

Bas-relief de Metz, au Musée de Metz. — *Ra.*, 1895, I, p. 176 (fig.).

Bas-relief de Metz, au Musée de Metz. — *Ra.*, 1898, II, p. 191 (fig.).

Bas-relief de Murville, auj.? — *Ra.*, 1895, I, p. 176 (fig.).

Puy-de-Dôme. — Terre cuite de Clermont-Ferrand, au Musée de Saint-Germain. — *Ra.*, 1895, I, p. 177 (fig.).

Saône-et-Loire. — Bas-relief d'Aluze. — *Ra.*, 1895, I, p. 177 (fig.).

Terre cuite de Cluny, au Musée de Saint-Germain. — *Ra.*, 1895, I, p. 177 (fig.).

Bas-relief de Fontaine-les-Chalon, au Musée de Chalon. — *Ra.*, 1895, I, p. 178 (fig.).

Bas-relief de Mellecey, au Musée de Chalon. — *Ra.*, 1895, I, p. 178 (fig.).

Bas-relief de Rully. — *Ra.*, 1895, I, p. 178 (fig.).

Saône (Haute-). — Bas-relief de Luxeuil. — *Ra.*, 1895, I, p. 179 (fig.).

Vienne. — Statuette en pierre du *Puits de Mercure*, au Musée de Poitiers. — *Ra.*, 1898, II, p. 192 (fig.).

Vosges. — Bas-relief de Grand, au Musée d'Épinal. — *Ra.*, 1895, I, p. 179 (fig.).

Bas-relief de Chavillot, au Musée d'Épinal. — *Ra.*, 1895, I, p. 179 (fig.).

Fragment inédit de même provenance. — *Ibid.*

Yonne. — Bronze de Tonnerre, au Musée de Saint-Germain. — *Ra.*, 1895, I, p. 180 (fig.).

Prov. Gauloise indéterminée. — Bronze de la Biblioth. nat. — *Ra.*, 1895, I, p. 180 (fig.).

Bronze de la coll. Dutuit à Rouen. *Ra.*, 1898, II, p. 193 (fig.).

B) *Luxembourg et Belgique.*

Bas-relief d'Alt-Trier, au Musée de Bonn. — *Ra.*, 1895, I, p. 181 (fig.).

Bas-relief de Conteren, auj.? — *Ra*, 1895, I, p. 181 (fig.).

Bas-relief d'Echternach, auj. ? — *Ra.*, 1895, I, p. 181 (fig.).

Statuette en métal blanc très lourd, appartenant à M. Huybrigts à Tongres, qui a bien voulu m'en communiquer une



Fig. 4. — Epona de Tongres.

photographie (fig. 4). La déesse paraît tenir une corne d'abondance de la main gauche. De l'autre côté de la statuette, il y a l'indication d'une housse ou d'un tapis.

C) *Allemagne.*

Würtemberg. — Deux bas-reliefs de Cannstatt, au Musée de Stuttgart. — *Ra.*, 1898, II, p. 194 (fig.).

Bade. — Bas-relief de Büschig, au Musée de Carlsruhe. — *Ra.*, 1895, I, p. 182 (fig.).

Bas-relief de Kœnigsbach. — *Ra.*, 1895, I, p. 182; cf. *ibid.*, 1898, II, p. 193.

Bas-relief de Stettfeld, au Musée de Carlsruhe. — *Ra.*, 1895, I, p. 182 (fig.).

Bas-relief de Waldürn, auj.? — *Ra.*, 1898, II, p. 193 (inédit).

Palatinat rhénan. — Bas-relief de Rheinzabern, au Musée de Carlsruhe. — *Ra.*, 1895, I, p. 183 (fig.).

Terre cuite de Rheinzabern, auj.? — *Ra.*, 1895, I, p. 183.

Terre cuite de Spire, au Musée de Spire. — *Ra.*, 1895, I, p. 183 (fig.).

Bas-relief de Waldfischbach, au Musée de Spire. — *Ra* , 1895, p. 183 (fig.).

Hesse rhénane. — Bas-relief de Mayence (*et non de Worms*), au Musée de Worms. — *Ra.*, 1895, I, p. 184[1].

Deux terres cuites trouvées en 1884 à Worms (*et non en* 1880 *près de Worms*), au Musée de Worms. — *Ra.*, 1895, I, p. 184 (fig.).

Terre cuite de Herrnsheim, au Musée de Mannheim. — *Ra.*, 1898, II, p. 193 (fig.).

Terre cuite du Musée de Darmstadt. — *Ra.*, 1895, I, p. 185 (fig.).

Bas-relief de Mayence, au Musée de Mayence. — *Ra.*, 1895, I, p. 185 (fig.).

Bas-relief de Castel, au Musée de Bonn. — *Ra.*, 1895, I, p. 185 (fig.).

Terre cuite de Castel, au Musée de Mayence. — *Ra.*, 1895, I, p. 186 (fig.).

Prusse rhénane et Nassau. — Bas-relief de Trèves, au Musée de Trèves. — *Ra.*, 1895, I, p. 186 (fig.).

Terre cuite de Marienfels, au Musée de Wiesbaden. — *Ra.*, 1895, I, p. 186 (inéd.).

Bas-relief de Heddernheim, au Musée de Wiesbaden. — *Ra.*, 1895, I, p. 186 (fig.).

1. La terre cuite « découverte à Worms » et transportée au Musée de Mayence, qui est mentionnée *Ra.* 1895, I, p. 184 d'après M. Weckerling, *n'existe pas*.

Terre cuite de Hombourg, au Musée de Hombourg. — *Ra.*, 1895, I, p. 186 (inéd.).

Terre cuite de Boppard, au Musée de Bonn. — *Ra.*, 1895, I, p. 187 (fig.).

D) *Autriche-Hongrie.*

TYROL. — Bas-relief de Bregenz, au Musée de Bregenz. — *Ra.*, 1895, I, p. 187 (fig.) et 1898, II, p. 194, pl. XII.

E) *Bulgarie.*

KALOUGUEROWO. — Statuette de bronze, au Musée de Sofia. — *Ra.*, 1899, II, p. 61 (fig. 2).

F) *Italie.*

* POMPEI. — Peinture (*ne représente pas Epona*). — *Ra.*, 1895, I, p. 188 (fig.).

## II. — DIVINITÉS ASSOCIÉES A DES CHEVAUX

A) *Angleterre.*

Bronze du Wiltshire, au Musée Britannique — *Ra.*, 1895, I, p. 309 (fig.).

B) *France.*

ALLIER. — Groupe en pierre de Néris, au Musée de Saint-Germain. Sujet douteux. — *Ra.*, 1895, I, p. 310 (fig.).

MEUSE. — Bas-relief de Naix, au Musée de Metz. — *Ra.*, 1895, I, p. 311 (fig.); cf. *ibid.*, 1898, II, p. 197.

VIENNE (HAUTE-). — Bas-relief de Jabreilles. — *Ra.*, 1895, I, p. 179 et 1898, II, p. 196 (fig.).

C) *Luxembourg et Belgique.*

Groupe en pierre découvert à Dalheim, au Musée de Trèves. — *Ra.*, 1895, I, p. 311 (fig.).

Groupe en pierre découvert à Élouges (Hainaut), au Musée de Bruxelles. — *Ra.*, 1898, II, p. 197 (fig.).

D) *Allemagne.*

WURTEMBERG. — Bas-relief de Beichingen, au Musée de Stuttgart. — *Ra.*, 1895, I, p. 312 (fig.).

Bas-relief du Krähenwald, au Musée de Stuttgart. — *Ra.*, 1898, II, p. 198 (inéd.).

Bas-relief d'Oehringen, au Musée de Stuttgart. — *Ra.*, 1895, I, p. 312 (fig.).

Bas-relief de Köngen, au Musée de Stuttgart. — *Ra.*, 1898, II, p. 198 (notre fig. 5.)

Bas-relief d'Heddernheim, auj.? — *Ra.*, 1895, I, p. 313 (fig.).

PALATINAT RHÉNAN. — Bas-relief de Limbach, au Musée de Saarbrück. — *Ra.*, 1898, II, p. 198 (grav.).



Fig. 5. — Epona de Köngen.

HESSE RHÉNANE. — Bas-relief des environs de Worms, au Musée de Worms. — *Ra.*, 1898, II, p. 198 (notre fig. 6).

NASSAU. — Kapersburg. Fragment d'un bas-relief analogue à celui de Naix? — *Ra.*, 1898, II, p. 200 (inéd.).

E) *Autriche-Hongrie.*

*Bas-relief de Petronell (*ne représente pas Epona*). — *Ra.* 1895, I, p. 313 (fig.).

Bas-relief en bronze d'Ofen, au Musée de Budapest. Suspect. — *Ra.*, 1895, I, p. 314 (fig.).

F) *Italie.*

Pierre gravée du Musée Bocchi à Adria. — *Ra.*, 1895, I, p. 314 (fig.).

Réplique de la même pierre signalée par le P. Garrucci. — *Ibid.*

Bas-relief de Milan, au Musée de Milan. — *Ra.*, 1895, I, p. 315 (fig.).

Peinture du cirque de Maxence à Rome, disparue. — *Ra.*, 1895, I, p. 316 (fig.).

Groupe en marbre de Rome. — *Ra.*, 1895, I, p. 316 (fig.).

Autre analogue de même prov. — *Ibid.*



Fig. 6. — Epona de Worms.

Bas-relief de la collection Torlonia à Rome. Sujet douteux. — *Ra.*, 1898, II, p. 199.

## III. — INSCRIPTIONS RELATIVES A EPONA

A) *Angleterre et Écosse.*

Auchindavy. Carvoran. — *Ra.*, 1895, I, p. 322.

B) *Espagne.*

Siguenza. — *Ra.*, 1895, I, p. 322.

C) *France.*

Côte-d'Or. — Thil Châtel.
Meuse. — Naix.
Moselle*. — Metz.
} *Ra.*, 1895, I, p. 322-323.

Nièvre. — Entrains. *Ra.*, 1898, II, p. 199.

Rhône. — Lyon. *Ra.*, 1895, I, p. 323.

D) *Suisse.*

Soleure. — *Ra.*, 1895, I, p. 323.

E) *Italie.*

Guidizzolo (entre Mantoue et Vérone). Rome (dédicace de C. Valerius). Rome (caserne des *equites singulares*). — *Ra.*, 1895, I, p. 323-325.

F) *Allemagne.*

Bavière. — Pföring. *Ra.*, 1895, I, p. 325.

Nassau. — Kapersburg. *Ra.*, 1898, II, p. 200.

Prusse rhénane. — Andernach. Cologne. Heinzerath (2 textes). — *Ra.*, 1895, I, p. 325.

G) *Autriche-Hongrie.*

Carinthie. — Klagenfurt (3 textes). *Ra.*, 1895, I, p. 325-6.

Dalmatie. — Salone. *Ra.*, 1895, I, p. 326.

Hongrie. — Wartzen. *Ra.*, 1895, I, p. 326.

Styrie. — Cilli (2 textes) et Wiedenau. *Ra.* 1895, I, p. 326.

Transylvanie. — Alsó-Ilosva. Karlsburg. Varhély. — *Ra.*, 1895, I, p. 326.

H) *Serbie* (?).

Mont-Rudnik. — *Ra.*, 1895, I, p. 326[1].

---

III. — ATHÉNA ET DIONYSOS (?) DU MUSÉE DE SOFIA

C'est encore à l'obligeance de M. Dobrusky que je dois les photographies de deux statuettes de bronze reproduites par nos figures 7 et 8. Elles sont toutes les deux entrées en 1898 au Musée de Sofia.

La première, représentant Athéna debout, a été découverte près de Guiguen, dans les ruines de la Colonia Ulpia Oescus

1. Je ne sais pas au juste où est le Mont-Rudnik.

(Mésie). La hauteur est de $0^m$,115. « Autour de chaque orbite, m'écrit M. Dobrusky, il reste la soudure en argent d'un cabochon qui a dû servir de pupille. » Le type est celui de statuettes de Naples (*Rép.*, II, 280, 2) et de Chalon-sur-Saône (*ibid.*, 798, 6); je n'en connais d'ailleurs pas de réplique exacte. La déesse devait tenir une chouette ou une patère de la main droite étendue et s'appuyer, de la main droite levée, sur sa lance. Le dessin que nous publions suffit à donner une idée de la rudesse du style ; il témoigne aussi que les proportions sont assez correctes.

La seconde statuette, haute de $0^m$,165, a été trouvée au village



Fig. 7. — Athéna du Musée de Sofia.



Fig. 8. — Dionysos du Musée de Sofia.

de Hadjiolar, district de Tchirpan (Thrace). M. Dobrusky m'apprend qu'au moment de la découverte « elle tenait de la main gauche baissée un petit quadrupède par ses quatre pattes »; ce curieux attribut a malheureusement été égaré. Si l'information est authentique, je ne sais trop qu'en penser ; quel quadrupède, attribut d'un dieu juvénile, est assez petit pour que ses quatre pattes aient pu passer dans le cercle très étroit formé par le pouce gauche de notre bronze et son doigt indicateur? En re-

vanche, ce type grêle et efféminé d'un jeune dieu, représenté précisément dans la même attitude, n'est pas très rare : il me suffira de rappeler le prétendu Apollon de Vaupoisson, conservé au Musée de Troyes [1] et une figurine analogue, mais plus grossière, du Louvre, qui est également de provenance gallo-romaine [2]. On a déjà remarqué que le motif d'Hermaphrodite, devenu populaire sous l'Empire, exerça une influence, qui fut loin d'être heureuse, sur les types des autres divinités juvéniles, comme Dionysos et Apollon. Ce n'était là, en somme, que la continuation et l'exagération d'une mode dont l'école de Praxitèle avait donné l'exemple dès le IVe siècle; elle paraît avoir sévi dans les provinces plus qu'à Rome et avoir épargné davantage, sinon complètement, la Grèce et l'Asie Mineure.

Salomon Reinach.

1. *Répertoire*, II, 82, 9. Il y a une lithographie très médiocre de cette figure dans le *Catalogue des bronzes du Musée de Troyes*, par M. Le Clert (pl. I); une similigravure un peu meilleure a paru dans la *Gazette des Beaux-Arts* de juin 1899, p. 508.

2. *Répertoire*, II, 82, 8. En l'absence d'attributs, il est impossible de dénommer avec certitude la figurine de Sofia; j'incline toutefois à y reconnaître Dionysos, tenant, par exemple, une grappe de raisin et un vase.

---

# LES TOMBEAUX EN PIERRE

## DES VALLÉES DE LA CURE ET DU COUSIN (YONNE)

Le nombre des tombeaux en pierre trouvés dans les vallées de la Cure et du Cousin est considérable; tous les jours on en découvre de nouveaux dans cette région favorisée. Il faut naturellement en conclure qu'à l'époque gallo-romaine et aux époques

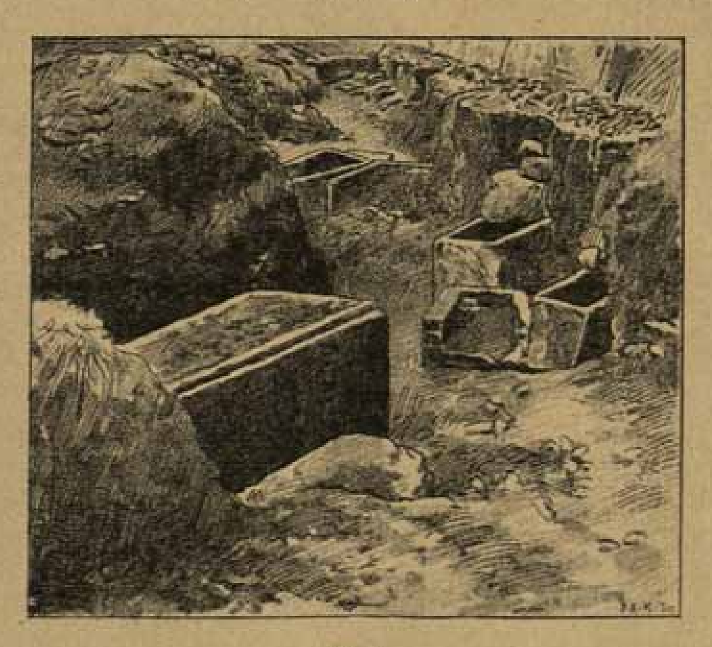


Fig. 1.

subséquentes, ces vallées étaient très peuplées. Il n'y a là rien qui doive surprendre. L'étonnante beauté de ces deux vallées, les rivières qui les arrosent, des fontaines abondantes et pérennes, un sol fertile, un climat abrité des vents du nord par les collines

étagées sur la rive droite, tout devait contribuer à y attirer les populations gauloises et franques.

A défaut des tombeaux, ce qui nous montrerait encore la densité des populations de nos vallées, c'est l'existence de temples élevés au milieu d'elles, comme celui de Montmartre, édifice considérable à en juger par ses ruines et qui devait être très fréquenté du voisinage.

La grande voie d'Agrippa, passant au fond de ces vallées, rendait facile l'accès du temple et des nombreux villages et retranchements militaires établis de chaque côté de la voie.

Tous ces villages ont donné de nombreux tombeaux en pierre, notamment Avallon, le Vault-de-Lugny, Givry, sur le Cousin, et Saint-Père, Asquins, Sermizelles, Voutenay, Blannay, Saint-Moré et Arcy sur la Cure.

On les rencontre assez rarement isolés, presque toujours réunis en nombre plus ou moins considérable; quelquefois même ce sont de véritables *champs dolents* ou cimetières; très souvent, ces tombeaux sont rangés les uns à côté des autres, comme des soldats en bataille. J'ai remarqué bien des fois que nos cimetières francs sont placés à la base des collines. Il arrive aussi, comme à Voutenay, qu'ils sont situés au sommet des plateaux.

Jamais je n'ai trouvé aucune ornementation sur les sarcophages, les *sarqueux* comme on les appelait ici au moyen âge, excepté une seule fois sur un couvercle funéraire découvert à Saint-Moré en 1893. Le travail décoratif consiste simplement en panneaux, sillonnés de lignes disposées en chevrons. J'ai fait amener dans la cour de mon presbytère ce couvercle et le grand sarcophage qu'il recouvrait, pour donner aux personnes que ces sortes de sépultures peuvent intéresser l'impression exacte de ces monuments.

Un autre tombeau trouvé anciennement au même village, et dont il ne reste plus que la moitié du fond et des côtés, devait être entièrement décoré d'ornements en relief, à en juger par ce qui reste (fig. 2 et 3). Le fond extérieur a même été orné de motifs décoratifs assez frustes, mais représentant, à n'en pas douter, des

draperies retenues à trois patères. Il est bien probable que ce cercueil était celui d'un chef militaire du camp voisin de Chora, dominant le village de Saint-Moré qui anciennement s'appelait Chora. Cependant j'ai trouvé dans ce même village des sépultures de chefs militaires, dont les tombeaux n'étaient aucunement décorés.

Presque tous ces tombeaux ont une parfaite unité de forme. Chacun de ces monolithes paraît être une reproduction de son voisin d'à côté ou d'en face, et réciproquement.



Fig. 2. — Côté d'un tombeau.



Fig. 3. — Fond d'un tombeau.

Leur longueur atteint 1m,80 à 2 mètres, mais jamais au-delà, en y comprenant les parois du monolithe, dont l'épaisseur est d'environ 0m,07 ou 0m,08.

Tous ces tombeaux se rétrécissent assez fortement vers les pieds. La plus grande largeur, vers la tête, est de 0m,62 à 0m,70 y compris les parois, et de 0m,37 à 0m,40 à l'autre extrémité. La profondeur est généralement de 0m,35 à 0m,45. Il arrivait parfois

que ces tombeaux n'étant pas assez grands, le mort y était mis ployé ou accroupi. Je n'y ai jamais rencontré de coussin de pierre à l'intérieur pour soutenir la tête du défunt. Les coussinets et chantiers sont d'une époque postérieure.

On ne constate jamais de perforations ou trous d'écoulement sur le fond du sarcophage, coutume assez en usage chez les Francs chrétiens et qui avait sans doute pour but de laisser échapper les matières liquides produites par la décomposition des corps. A Avigny, commune de Mailly-la-Ville, à deux lieues environ de Voutenay, j'ai rencontré des tombeaux ayant vers la tête une perforation généralement orbiculaire.

Les côtés de ces tombeaux sont à angles droits; j'en ai trouvé cependant quelques-uns, notamment au cimetière de Voutenay, évasés de bas en haut ou en forme semi-carénée, à la façon de la carène d'un chaland, plate en dessous et s'élargissant à l'extérieur à mesure qu'elle atteint ou dépasse la ligne de flottaison. Cet évasement, qui nécessitait l'emploi de plus larges blocs de pierre et qui rendait le monument d'un maniement plus difficile, avait sans doute un but. Faut-il y voir, comme quelques archéologues le croient, un symbole, une idée religieuse? Le nom de *naus*, sous lequel on désigne souvent ces sortes de cercueils, est sans doute le mot latin *navis*. On a rapproché ce mot de la fameuse barque païenne et on en a conclu à une identité de croyance à l'immortalité de l'âme. Chez les Gaulois, la croyance de la migration des âmes aux îles Bienheureuses, situées au loin dans l'immensité de l'Océan, était fort accréditée. Une traversée était nécessaire. Si on taillait ces cercueils en forme de nef, c'était évidemment dans la pensée religieuse, spiritualiste, qu'ils devaient embarquer une chose destinée à aborder quelque part.

Les tombeaux en pierre semblables aux nôtres ont porté encore divers noms. Grégoire de Tours les désigne sous les expressions de *sarcophages*, *loculus*, *sepulchrum*; on les désignait encore sous le nom d'*auges monolithes*, de *sarqueux*.

Ils sont enfouis dans la terre plus ou moins profondément. A Saint-Moré, dans la plaine, on rencontre les couvercles à environ

0m,50, ce qui donne environ 1m,25 pour la profondeur totale de la sépulture, à moins, bien entendu, de remblais postérieurs.

Chargé par la Société d'Études d'Avallon de faire en 1892, à Saint-Moré, des fouilles dans un *champ dolent*, que je savais en quelque sorte pavé de cercueils, je les trouvai à une plus grande profondeur. Primitivement, ils ne devaient pas avoir été descendus aussi profondément. Ce cimetière antique est à la base d'une colline extrêmement rapide; le ruissellement des eaux aura apporté là les terres de la colline et exhaussé sensiblement le niveau du sol.

Parfois j'ai rencontré des tombeaux n'ayant pas tous leurs côtés taillés d'équerre; quelques-uns avaient leur base taillée obliquement; c'était tout simplement un défaut de la pierre, le bloc n'étant pas assez grand pour en faire un monument bien rectangulaire. Il n'y faut donc voir aucune intention.

Le très grand nombre de nos tombeaux sont placés dans la ligne est-ouest. Quand ils n'ont pas cette orientation, c'est qu'ils ont servi dans la suite à de nouvelles sépultures, ou que la disposition du terrain exigeait une orientation différente. Les corps étaient placés la face tournée vers le ciel, les pieds à l'orient, la tête à l'occident, prêts à regarder l'orient dès que sonnerait l'heure du réveil.

Les couvercles affectent une grande variété de formes, mais ne sont jamais évidés à l'intérieur. Les uns sont à dos d'âne, en section de cône tronqué, en anse de panier avec toit de gouttière plus ou moins prononcé; la hauteur varie beaucoup, depuis 0m,25 jusqu'à 0m,35 et 0m,40.

Très souvent ils ont la forme plate, avec dalle entière ou de plusieurs morceaux; j'ai souvent encore constaté la présence d'un ciment extrêmement dur et fin et de teinte un peu rosée, entre l'auge et le couvercle, pour en boucher les interstices. On peut voir encore cette sorte de ciment sur le sarcophage que j'ai fait transporter au presbytère.

On en rencontre qui n'ont pas de couvercle; j'en dirai la raison

plus loin et j'expliquerai aussi cette grande variété de couvercles funéraires.

Les sarcophages de nos vallées ne proviennent pas, comme quelques-uns l'ont prétendu, de Quarré-les-Tombes, pays situé à l'autre extrémité de l'Avallonnais. Ils ne sont ni de la même époque ni des mêmes carrières. Les nôtres sont gallo-romains et mérovingiens et ne sont décorés d'aucune ornementation en relief ou en creux; ceux du Quarré sont mérovingiens, carolingiens et incontestablement chrétiens d'après les glyphes et figurations en relief qu'on y voit, croix pattées, croix de Saint-André ou sautoirs, croix latines, etc. Certains couvercles portent en relief des croix dont la branche principale se prolonge jusqu'à l'extrémité de la pierre. Parfois elles ont été prises pour des épées gauloises.

Notons encore que l'absence de mobilier funéraire dans les sarcophages utilisés de Quarré est absolu. Leur couvercle est évidé à l'intérieur et leur toit en gouttière est beaucoup moins prononcé que dans ceux de nos vallées.

Tous ces carbonates de chaux ne viennent pas non plus des mêmes carrières. Il serait assez étonnant (mais non pas impossible, évidemment) que les Gallo-Romains aient emprunté la pierre de leurs sépulcres précisément à la même carrière qui donna aux VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles les sarcophages de Quarré, lesquels — tout porte à le croire — ont été convoyés dans ce pays, à fin d'entrepôt, par les moines de Saint-Jean-de-Reaux, aujourd'hui Moûtiers-Saint-Jean (Côte-d'Or).

En frappant avec un marteau ces différentes pierres, on constate tout d'abord une grande différence de résistance. Celles de Quarré sont très dures, celles de nos vallées le sont fort peu et non pas uniquement amollies par un séjour en terre de plusieurs siècles, comme on pourrait le croire.

A Quarré, les différentes séries de pierre des tombeaux sont l'oolithe blanche ou miliaire ou grande oolithe, absolument identique à celle qui provient actuellement de Coutarnoux, le corallien et le séquanien. D'autres pierres plus siliceuses ont fourni

des sarcophages plus bruts que leurs analogues. L'excès de silice a rendu ces pierres caverneuses, au point qu'elles offrent des cavités en tous sens; aussi certains archéologues, ignorant la géologie, se sont-ils égarés, croyant intentionnelles ces perforations assez régulières.

Le corallien blanc d'ensemble est indéniable dans les nôtres; ils appartiennent donc pour la plupart aux étages coralliens des environs, et il faut en chercher le lieu d'origine dans les carrières de Mailly-la-Ville, Bazarnes, Courson. Les calcaires du coral-rag de ces différents pays sont généralement très doux et très tendres. Quelques-uns proviennent du corallien que l'on trouve près des grottes d'Arcy, au lieu dit la *Roche-Taillée*, ancienne carrière; on y voit encore les entailles laissées dans la masse et reproduisant les dimensions de nos cercueils. Ce calcaire est blanc, tendre, gélif, à oolithes assez grossières, d'une dureté très variable, renfermant un grand nombre de fossiles, principalement des polypiers.

Ceux de Qarré proviennent en grand nombre de Champrotard près Coutarnoux, et d'autres d'un horizon géologique encore indéterminé.

L'essai chimique a constaté aussi de notables différences; nos coralliens blancs donnent, à l'acide azotique bouillant, un résidu siliceux d'environ 20 pour 100. Les efflorescences d'un blanc pur sont sans rapport avec les efflorescences correspondantes qu'offrent les *naus* de Quarré. Celles-ci sont visiblement plus siliceuses et présentent une couleur gris sale, due à la présence d'hydroxyde de fer et de matières bitumineuses, plus visibles à mesure que l'on descend dans la série des assises désignées plus haut.

Nos sarcophages soulèvent encore plus d'un problème archéologique. Il est bien difficile d'assigner des formes déterminées et exclusives, du moins pour nos vallées, correspondant aux diverses époques gallo-romaine et franque. On peut dire, cependant, qu'à l'époque gallo-romaine on rétrécissait moins les sarcophages qu'aux époques subséquentes. Certains cimetières

francs sont composés uniquement, comme à Quarré, de tombeaux très fortement rétrécis vers les pieds.

Les cimetières de nos vallées ont servi successivement aux Gallo-Romains et à leurs successeurs les Francs Mérovingiens. Ces tombeaux servirent ensuite, du moins en grand nombre, aux générations qui se succédèrent pendant tout le moyen âge et reçurent à tour de rôle les habitants des localités voisines jusqu'à une époque difficile à préciser, mais qui ne dépasse pas le XVI[e] siècle. Après les époques gallo-romaine et franque, on déposait les corps dans ces sarcophages sans les recouvrir d'un couvercle, ou bien on faisait un couvercle composé de différents morceaux de pierres ou de dalles; c'est pourquoi on trouve si souvent des tombeaux sans couvercles ou avec des couvercles composés de pierres disparates, plates et bombées.

*Tombeaux gallo-romains.* — On retrouve dans ces tombeaux le mobilier funéraire de l'époque gallo-romaine, torques en bronze, pièces de monnaie, vases, perles en verroterie de nuances variées, de $0^m,05$ à $0^m,06$ de diamètre, perles en ambre, etc.

Les perles en métal sont rares; leur long séjour dans la terre les a oxydées. Aussi se décomposent-elles entre les mains, dès qu'elles sont rendues à la lumière, comme les perles en argent trouvées à Voutenay en 1893.

Près de ces tombeaux on trouve aussi de nombreux fragments de vases, presque toujours sans aucune ornementation; j'ai pu en reconstituer quelques-uns à peu près entièrement. Certains archéologues prétendent que ces débris de poterie près des tombeaux ont un sens symbolique; on a voulu montrer que la mort avait tout rompu et tout renversé; je crois que les nôtres proviennent de sépultures plus anciennes.

Dans tous ces tombeaux gallo-romains je n'ai jamais rencontré qu'un seul signe de christianisme; nous en parlerons au sujet des sépultures de Saint-Moré. D'autres ont peut-être échappé aux investigations des fouilleurs. Les *naus*, presque toujours remplis de terre, demanderaient à être fouillés minutieusement par un connaisseur; mais, généralement, on se contente d'enlever les

objets les plus en vue, vases, armes, etc., sans s'occuper de rechercher les petits objets, fibules, agrafes, symboles chrétiens, croix en bronze, pattées et parfois potencées comme celles qui a été trouvée, en 1893, à Saint-Moré. Cette rareté de symboles chrétiens est assez surprenante; la paix avait cependant régné à peu près constamment dans les Gaules, pendant que le sang des martyrs coulait à flots dans les autres provinces de l'empire, surtout pendant la dernière persécution de Galère et de Dioclétien, qui fut la plus épouvantable de toutes. Constance-Chlore, père de Constantin, qui gouvernait alors la Gaule, avait protégé les chrétiens. Avant lui, Probus mit un terme aux cruelles proscriptions dirigées contre eux par Dèce, Valérien, Aurélien, et dès l'an 262, n'étant encore que général, il avait arrêté les ravages du Vandale Crocus dans les Gaules. Faut-il encore admettre que le flambeau du christianisme se serait éteint en Gaule, sous les coups des barbares, ou plutôt que les populations de ces vallées n'avaient point encore été évangélisées?

Quoi qu'il en soit, tout, dans ces sépultures, atteste la croyance à une autre vie : l'orientation du personnage, les vases aux provisions destinées à la nourriture des défunts, ces *tegulae hamatae* que l'on rencontre aussi, tout nous montre que, pour les Gallo-Romains, comme pour les Gaulois, la mort n'était qu'une suite de la vie.

Une particularité à signaler surtout dans les tombeaux francs, là où l'on trouve des armes en fer, c'est que les os situés près de ces armes ont une couleur de rouille très prononcée, qu'ils doivent à l'oxydation du métal; le fond même de l'auge présente cette même teinte. L'eau, en pénétrant dans l'intérieur des tombeaux, a disséminé ces sels de fer sur tout le fond, et parfois même sur les parois jusqu'au couvercle, par l'effet de la capillarité, les pierres de ces tombes étant très tendres et très poreuses.

*Tombeaux francs.* — Les tombeaux francs sont assurément les plus nombreux dans nos deux vallées. En certains cimetières on en découvre presque chaque fois qu'on creuse une fosse. Ils renferment souvent des armes en fer, notamment la hache, le

scramasax, fort et lourd coupe-choux en fer placé à droite, tranchant d'un seul côté et terminé en pointe. Sa longueur, y compris la soie qui est de $0^m,10$ à $0^m,15$, est d'environ $0^m,65$. Cette arme était caraxée, c'est-à-dire qu'elle avait une rainure dessinant, au milieu de la lame, la forme de la lame même ; le poignard en fer est à peu près de la même forme que le sabre.

Notons encore des boucles en fer, quelques-unes fort grandes, d'autres boucles en bronze, des ornements également en bronze, des colliers en ambre et en verre, de couleurs et de formes variées, etc. Mais si ces antiques tombeaux ont servi primitivement aux Gallo-Romains et aux Francs, dans la suite des temps ils ont été visités et pillés, ou bien, comme je le dis plus haut, ils servirent de sarcophages de familles, où chacun allait prendre place à son tour. Une foule d'observations démontrent ces faits ; plusieurs objets ont été abandonnés par les spoliateurs. Il m'est arrivé bien des fois de ramasser près de ces tombeaux des plaques de ceintures en fer, des objets en bronze, bagues, boutons, épingles, fibules, etc., de petits vases que je crois des jouets d'enfants. Ces objets n'éveillaient sans doute aucune convoitise ; on les brisait ou on les rejetait dédaigneusement.

Les premiers spoliateurs, ou les premiers fossoyeurs qui ont procédé dans la suite des temps à d'autres inhumations, ont enlevé tout ce qui pouvait flatter leurs yeux ou leur cupidité, tels que l'or, l'argent, les bijoux précieux, les armes, les plus beaux vases ; ils n'ont laissé que le bronze et le fer. On sait que le Franc était toujours inhumé avec son costume de guerre, ses armes, ses ornements, ses bijoux et les vases funéraires contenant des libations et des offrandes. Il n'y a donc pas à s'étonner si un grand nombre de nos tombeaux ont été profanés. C'était une chose d'autant plus facile que, dans nos pays de Saint-Moré et de Voutenay, les couvercles des sépultures étaient à $0^m,40$-$0^m,50$ de profondeur. Ces gisements ont dû facilement attirer l'attention des pillards, violateurs des tombeaux, vainement menacés par les nombreux édits des rois des premières races et par les lois des envahisseurs eux-mêmes, Burgondes, Francs-

Ripuaires, Francs-Saliens, etc. Les grands seigneurs eux-mêmes pillaient les tombeaux.

Non seulement la loi et la religion protégeaient les tombeaux, mais la terre qu'occupaient les morts était une terre sacrée ; il était expressément défendu de toucher à leurs ossements et de placer un mort sur un autre mort ; c'est ce qui explique l'étendue des cimetières gallo-romains et mérovingiens dans nos contrées.

Malgré ces lois, les tombeaux furent très souvent violés. Ozanam, dans sa *Civilisation chrétienne des Francs*, raconte que les prêtres avaient placé dans l'examen de conscience du Germain cette curieuse interrogation : « N'as-tu pas volé ou pillé un tombeau? »

Quand même ils n'eussent point été violés par les pillards, il faut admettre encore que, la population renouvelée, les lois qui protégeaient les tombeaux tombèrent en désuétude, et les cercueils de pierre restés là servirent dans la suite aux générations qui habitèrent auprès. Avec les débris de toutes sortes dont nous parlons plus haut, on trouve encore là d'innombrables ossements humains. L'état de ces polyandres indique donc des profanations ou des remaniements. J'ai constaté bien des fois que dans les tombes franques on trouve des armes, tandis qu'au contraire elles sont rares dans celles des Gallo-Romains. La raison est facile à trouver. Les Gaulois, soumis aux Romains pendant des siècles, non seulement ne cherchèrent pas à recouvrer leur indépendance, mais voulaient devenir Romains. Ils furent fidèles parce qu'ils voulurent l'être. « La Gaule entière, disait un historien de ce temps-là[1], qui n'est pourtant ni amollie ni dégénérée, obéit volontairement à 1.200 soldats romains. » Dans un discours au sénat, Claude prononçait cette parole : « La fidélité de la Gaule, depuis cent ans, n'a jamais été ébranlée; même dans les crises que notre empire a traversées, son attachement ne s'est pas démenti. » Les Gaulois ne formaient donc plus une nation guerrière; les descendants de ces terribles compagnons des brenns entraient tran-

1. Josèphe, *De bello judaico*, II, 16.

quillement dans la tombe, sans armes, accompagnés seulement, selon la coutume, de leurs bijoux et de vases funéraires.

Les armes des envahisseurs d'outre-Rhin, ensevelies avec eux dans nos vallées, nous montrent ces conquérants s'établissant dans la demeure des Gallo-Romains et se fondant ensuite avec les Burgondes et les autres envahisseurs pour former la nation française.

Voici, dans l'ordre des découvertes, quelques-uns des polyandres de nos antiques vallées :

*Vault-de-Lugny, cimetière mérovingien.* — En 1874, M. François Moreau, ancien professeur, et moi nous fîmes des fouilles au Vault-de-Lugny, dans la vallée du Cousin, près d'un endroit où s'élevait autrefois une ancienne chapelle, de petite dimension, très probablement mérovingienne et dont il ne reste plus que les substructions des murailles et des contreforts. Anciennement on avait déjà découvert des sépultures et des armes dans cet endroit. Nous y trouvâmes de nombreuses sépultures, plus de cent en comptant celles qui avaient été constatées jadis. Les corps étaient à environ $0^m,70$ de profondeur, sans tombe, ni pierre juxtaposée en représentant la forme. Il est fort probable que primitivement les corps devaient être à une plus grande profondeur; mais le terrain est en pente et les eaux pluviales ont dû entraîner une partie de la terre qui les recouvrait.

Tous les squelettes étaient régulièrement rangés très près les uns des autres, dans la direction nord-sud, la tête regardant le midi. Auprès de plusieurs de ces squelettes nous avons trouvé des armes en fer, sabres pointus à leur extrémité, tranchant d'un côté, épais de l'autre, sillonnés près du dos d'un trait fortement accentué; des couteaux ou poignards également en fer, ayant absolument la même forme que le sabre.

Parmi les ornements, quelques perles en verroterie, des boucles de ceintures en fer et en bronze et une fort jolie perle en agate, ovale et aplatie, taillée à facettes, trouée dans sa plus grande longueur.

Notons encore de petites monnaies frustes en cuivre, proba-

blement de ces quinaires qui ont eu cours depuis le règne des fils de Théodose, Arcadius et Honorius, des débris de poterie, etc.

Parmi les plus intéressants objets trouvés dans d'autres sépultures du même pays il faut citer : 1° un camée en cornaline qui servait de pendant d'oreille; on y voit une tête virile qui paraît être celle de Jules César. L'endroit où cette jolie pierre fine a été trouvée est appelé encore aujourd'hui le *climat de l'Aitre* (*atrium*). Cette dénomination de l'*aitre* rappelle à l'esprit l'idée d'un sanctuaire consacré à quelque divinité du paganisme; 2° un denier d'argent avec la tête de Jules César et cette légende : *Dictatori perpetuo*. ℟. Vénus debout, tenant une Victoire et un sceptre.

*Givry et Blannay*. — En descendant le cours de la rivière jusqu'à Givry, à 2 lieues environ du Vault-de-Lugny, à la pointe de terre où le Cousin et la Cure se réunissent, on a trouvé des tombeaux renfermant des armes et le mobilier funéraire accoutumé. Le *Bulletin de la Société d'Études d'Avallon*, publié en 1876, parlant des nombreux tombeaux qu'on a trouvés là et aux abords des villages de ces deux plaines, écrit ce qui suit : « Presque tous renferment des débris de l'armure mérovingienne : agrafes, fibules, angons, plaques de ceinturon émaillées, haches en silex, hachettes en jadéite, vraies miniatures de 3 centimètres de haut. Ces différents objets sont au musée. »

A *Thory*, un tombeau contenait des tuiles à rebord de petite dimension, deux épingles à cheveux, un style portant un cachet à son extrémité, un vase en verre, le pied d'un coffret en bronze d'un beau travail, cinq vases d'une pâte fine avec reflets métalliques. Ce tombeau est du VIe siècle et remonte très probablement à l'époque des enfants de Théodose.

A *Domecy-sur-le-Vault*, deux beaux anneaux en bronze trouvés dans des tombeaux; l'un de ces anneaux est ouvert et présente quatre ouvertures et quatre sortes de nœuds. Une pièce de monnaie les accompagnait : *Constantinus Aug.*; au revers, *Sarmatia devicta*, ce qui place ce tombeau gallo-romain au IVe ou au Ve siècle de notre ère.

A *Avallon* on a trouvé à l'est de la ville, dans les jardins bâtis

en amphithéâtre, des tombeaux où étaient ensevelis les chefs gallo-romains du *castrum* avallonnais, avec les armes habituelles, les médailles, notamment Postume père (℞. *Victoria Aug.* la Victoire poussant devant elle un captif), Trajan, un Marc-Aurèle en argent, une autre pièce de Constance-Chlore, une d'Hélène, femme de Constance-Chlore, des bronzes quinaires, etc.

On recontre encore de ces tombeaux de chaque côté de la voie d'Agrippa. Dans l'un, on a trouvé un camée en cornaline rouge orange, représentant Jupiter assis, armé du foudre et s'appuyant sur la haste; au-dessous, Neptune avec son trident; à droite, Mars debout, un coq à ses pieds; à gauche, Minerve, la main sur le bouclier où figure un serpent.

*Voutenay.* — A l'est de l'église on rencontre des tombeaux en pierre. En 1873, on trouva, dans l'un d'eux, une lance en fer et dans d'autres des plaques de ceinturon, en fer plaqué d'argent et ciselé. Quelques-uns de ces tombeaux renfermaient des pièces de monnaie assez frustes pour la plupart; j'ai pu lire cependant les noms suivants : Antonin le Pieux, gr. b.; Alexandre Sévère, gr. b.; Arcadius, p. b., avec le revers : *Gloria Romanorum*; des lenticulaires; Constantin, p. b.

Jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, ce fut l'usage dans nos pays d'enterrer les morts avec un signe monétaire; cette coutume existe encore dans certains pays, notamment aux environs de Vézelay, dans un village situé au sud du chef-lieu de canton. Là, personne ne descend dans la tombe, homme, femme, enfant, vieillard et jusqu'au curé de la paroisse, sans avoir dans la main la pièce de monnaie, l'obole que nos ancêtres destinaient au nocher du Styx.

Parmi le mobilier funéraire trouvé dans les tombes de Voutenay, il faut citer des vases, notamment une sorte de broc en terre grise (l'ouverture du goulot est tréflée), des perles en ambre et en verroterie.

J'ai trouvé dans les terres de ce cimetière antique une fiole ou lacrymatoire en verre intacte, provenant évidemment d'un des tombeaux en pierre. Elle est d'une extrême ténuité, la partie basse est entièrement contournée par suite de l'action du feu.

Tout autour de ces tombeaux on rencontre une multitude de débris de vases. Auraient-ils été apportés là en obéissance à un rite funéraire?

Le 18 janvier 1890, on creusait une fosse dans le cimetière de Voutenay. A environ 1 mètre du sol on trouva un cercueil avec son couvercle; ayant fait creuser un peu plus bas, pour le dégager complètement, j'en trouvai un autre sous ce premier cercueil et de même dimension. La hâte qu'on avait de finir cette fosse ne m'a pas permis d'explorer ce deuxième tombeau; dans le premier, j'ai trouvé deux jolies fibules en bronze (fig. 4) et un vase en terre rouge d'une admirable conservation.



Fig. 4. — Fibule en bronze.

C'était la première fois que je rencontrais une inhumation étagée et je n'en ai jamais retrouvé depuis. Il est probable qu'elle a eu lieu par mégarde ou ignorance, car les idées et les mœurs de ces temps, formulées dans la loi Salique et confirmée par les Capitulaires de Charlemagne et de ses successeurs, défendaient de remuer les os des défunts et de placer un mort sur un autre mort. La terre qu'il occupait était sacrée; personne n'aurait songé à la lui disputer sans se croire un profanateur. Peut-être encore ces sépultures sont-elles beaucoup plus anciennes que je ne le supposais tout d'abord et remontent-elles à une époque antérieure à l'occupation romaine, ou qui l'aura it suivie de près.

Notons encore une brique ronde d'une parfaite conservation pareille à celle dont les Romains se servaient pour élever des pilastres.

Parmi les silex trouvés dans ces tombeaux, j'ai recueilli une hachette remarquable par sa petitesse et sa régularité. L'introduction des hachettes dans les sépultures s'explique facilement. On croyait sans doute honorer les morts en les entourant d'objets qu'ils estimaient soit à cause de leur valeur réelle, soit à cause des idées superstitieuses qu'ils y attachaient.

Au delà du mur formant clôture à l'est du cimetière, s'étend

une chaume communale dans laquelle on découvrit les sarcophages dont je parle plus haut ; tout fait supposer qu'il en existe encore. Quoi qu'il en soit, on trouve de temps à autre dans cette vaste chaume des objets ayant appartenu incontestablement à ceux qui y furent inhumés jadis.

On a coutume de prendre la terre de cette chaume et de la

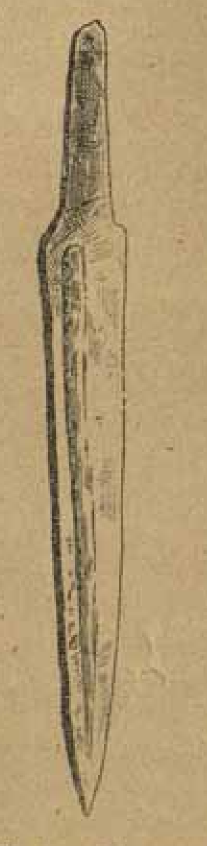


Fig. 5. — Sabre en fer.

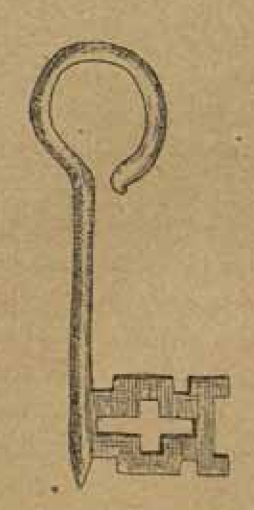


Fig. 6. — Clef en fer.

porter dans le cimetière voisin, sur les tombes, pour y planter des arbustes et des fleurs. Le fossoyeur a trouvé plusieurs objets qu'il m'a remis, notamment des perles en verre, des fibules en bronze, bagues, boucles, clous, etc. en bronze, des fusaïoles ou grosses perles et deux petites urnes funéraires.

*Saint-Moré*, autrefois *Chora* (jusqu'au milieu du IXe siècle). — Il est fort probable que l'église de Saint-Moré, élevée au milieu de nombreux tombeaux en pierre, aura succédé à un temple païen, dont je crois avoir retrouvé les substructions en 1893, et que le cimetière commencé par les Gallo-Romains a continué de recevoir les corps des Francs jusqu'à nos jours.

Des fouilles ont été faites à différentes époques et ont donné des objets remarquables. Les premières fouilles remontent à une dizaine d'années; dans l'un des tombeaux on trouva un sabre en fer dont je donne le dessin (fig. 5).

En 1892, onze cercueils furent encore découverts près de l'église; on y trouva des plaques de ceinturon, des épingles à cheveux, une clef en fer (fig. 6), des silex, des fragments de poterie et de nombreux débris de fer oxydé, ne présentant plus aucune forme appréciable.

Les épingles sont composées d'une boule en métal, vide à l'intérieur, formée de deux parties semi-sphériques, dont la réunion est si bien opérée qu'il est impossible d'en distinguer la trace. La tige ou épingle, de $0^{m},15$ environ, est ajustée au centre de l'une des demi-sphères. Une de ces boules porte encore quelques faibles traces de dorure.

La plaque de ceinturon a été trouvée à la ceinture de l'inhumé; le métal est fortement oxydé, la damasquinure ou incrustation d'argent a été à peu près complètement détruite; on en voit cependant encore quelques traces.

La damasquinure, cet art curieux et difficile, paraît avoir été l'art de prédilection des Francs. Il n'est pas rare de rencontrer de superbes pièces, damasquinées avec un art incroyable, et avec autant de régularité et de perfection qu'on peut le faire aujourd'hui.

Les silex extraits de la tombe du guerrier où je trouvai la plaque de ceinturon, consistent en deux *nuclei* de petites dimensions et une pointe de flèche en silex blond, cassée en deux parties à peu près égales. Est-ce une cassure rituelle, rappelant une cérémonie religieuse et ayant un sens mystique, ou s'est-elle produite accidentellement?

Les boucles en bronze sont d'une grande variété de forme (fig. 7 et 8); je n'en ai jamais rencontré deux qui fussent à peu près semblables.

Une importante découverte fut celle de six grands tombeaux faite en 1893 dans le cimetière actuel de Saint-Moré, antique polyandre qui contient les cendres de bien des génération. Voici comment elle eut lieu. La municipalité de la commune avait entrepris de faire défoncer, sur une largeur de 25 mètres environ et 8 de large, une partie du cimetière, à l'orient du chevet de l'église, et qui, depuis des siècles peut-être, était couverte d'arbres. Le défonçage devait avoir un mètre de profondeur.

Fig. 7 et 8

Depuis longtemps, j'avais la conviction que l'église de Saint-Moré était bâtie sur l'emplacement du *sacellum* du *castrum Corae*, et que tout autour devaient se trouver des sépultures. Mes prévisions furent pleinement justifiées; je retrouvai les substructions du *sacellum* orienté ouest-est.

Dans lés défoncements du cimetière de Saint-Moré, après avoir, en partant du nord, dépassé le chevet de l'église, je fis creuser plus profondément dans l'espoir d'y rencontrer des tombeaux. Nous découvrîmes en effet six beaux sarcophages, rangés les uns à côté des autres. Ils furent méthodiquement fouillés, et fournirent un certain nombre d'objets, présentant un grand intérêt pour l'archéologie et l'histoire de l'art.

Il est à remarquer d'abord que presque tous les tombeaux placés à la base des cirques de nos vallées sont pleins de terre, provenant des eaux d'infiltration. Auges et couvercles ne se rejoignent pas toujours exactement; le remplissage de ces auges a dû se faire rapidement dans nos plaines souvent inondées en hiver.

Le premier objet qui frappa mes regards, après l'enlèvement du couvercle du premier tombeau, fut une fort belle boucle de ceinturon en fer forgé, plaqué d'argent. Une boucle de ceinturon dénote évidemment un homme de guerre; le long de la jambe gauche se trouvaient, en effet, les débris d'une arme en fer forte-

ment oxydée ; des os étaient encore soudés par l'oxydation à ces débris d'épée. Ceinturons et baudriers étaient communs à tous les peuples envahisseurs de l'empire romain, Franks, Saxons, Burgondes, etc.

Cette boucle en fer forgé a été revêtue d'une mince plaque d'argent, présentant des ornements les plus variés, losanges, entrelacs, chevrons, etc. La plaque d'argent n'a pas été découpée avant le placage; son extrême ténuité et le croissement des traits qui l'eût mise en morceaux, auraient rendu cette opération impraticable. Il est probable qu'après le placage de la feuille d'argent sur le fer, l'ouvrier procédait par enlèvements avec un outil particulier, sorte d'emporte-pièces. L'aspect de ce travail rappelle la niellure, ou incrustation d'une matière noire dans les traits gravés du métal.

Ce genre de travail n'est pas, comme on l'a dit aussi en parlant de nos plaques de ceinturon, la damasquinure ; celle-ci est l'incrustation dans le fer d'un fil d'or ou d'argent, tandis que, sur les ceinturons de nos pays, on reconnaît toujours la présence d'une feuille d'argent, malgré l'oxydation qui la recouvre en partie.

Dans le même tombeau j'ai trouvé une bague dont le tour est en argent, le chaton une pierre précieuse gravée et ornée d'un cercle de très petites perles en or.

Cette gemme est une agate polycolore ou onyx à trois couches. La couche inférieure est noire, veinée de bleu, la couche supérieure est d'un bleu pâle. Le dessin gravé sur cette pierre précieuse est d'une technique ferme et précise. Le personnage représenté sur cette agate est nu; il porte la lance ou javelot ; à ses pieds est un chien courant devant l'homme, dans la direction d'un arbre dont les branches en avant forment berceau. Le motif est analogue à celui du *Doryphore*, la célèbre statue de Polyclète (fig. 9).

Fig. 9. — Intaille.

Dans un autre tombeau touchant à celui-ci et sur la même ligne, se trouvait le squelette d'une jeune femme facilement

reconnaissable au développement des os du bassin. Les mains avaient été ramenées sur la poitrine; la dent de sagesse était à bord de son alvéole, tandis que les autres dents la dépassaient de plusieurs lignes. J'ai découvert là plusieurs bijoux, notamment une bague en or massif et une superbe fibule également en or. La bague est en or fin; le chaton à peu près rond porte un sigle gravé en creux, comme pour servir de seing, et surmonté d'une croix à branches égales (fig. 10). Ce sigle a été gravé d'une main peu sûre; on y remarque encore plusieurs repentirs ou traits abandonnés. Sa signification n'est pas facile à déterminer; faut-il lire : *Mena* (cognomen fréquent à l'époque gallo-romaine), comme quelques savants le pensent? Ce même monogramme, moins la croix, se voit sur des médailles consulaires attribuées à *Caecilius Metellus*, monétaire vers 537 (217 av. J.-C.).



Fig. 10.
Bague en or.

*Mena* est l'anagramme de *Amen*; serait-ce une amulette chrétienne? Amulettes et sigles étaient parfaitement admis à ces hautes époques par l'Église. Nous laissons à d'autres le souci de chercher et l'honneur de trouver la solution de ce petit problème épigraphique.

La petite croix, placée au-dessus du monogramme, annonce évidemment une sépulture chrétienne. Nos contrées ont pu être évangélisées de bonne heure; les villes voisines, Autun, Saulieu, le furent par saint Bénigne, saint Andoche et saint Symphorien, dans le milieu du deuxième siècle, sous Marc-Aurèle, premier auteur des persécutions dans les Gaules, suivant Sulpice-Sévère. Voutenay et Saint-Moré ne sont qu'à une dizaine de lieues de Saulieu, ville où saint Bénigne fut martyrisé. Avallon est connu dans l'Itinéraire d'Antonin; cette ville et les pays voisins n'ont donc pas dû tarder beaucoup à avoir connaissance de l'Évangile. En outre, sous l'empereur Constantin, au commencement du IVe siècle, Avallon pouvait avoir une église publique, suivant la permission donnée par ce prince à toutes les villes de la Gaule.

Une fibule circulaire en or, doublée de bronze, se trouvait vers l'épaule droite, position parfaitement accusée par l'oxyde de cuivre dont les clavicules conservaient les traces. Les historiens romains de la décadence mentionnent fréquemment les fibules en or enrichies de pierreries. La fibule trouvée à Saint-Moré a $0^m,07$ de diamètre. La plaque ou surface ostensible est recouverte de filigranes représentant itérativement le motif en forme de S; le centre de la fibule est fortement bombée. Les cloisons, en saillie sur le fond, sont remplies de huit tables de grenats taillés en triangle, formant deux croix grecques. Au centre, une perle opaque de couleur verdâtre. Ces pierres triangulaires et les croix de la fibule placés en triangle, n'auraient-elles pas une signification religieuse? Nous croyons que l'intention chrétienne est ici suffisamment caractérisée.

Cet ornement se compose de deux plaques superposées; la partie supérieure est en or, la partie inférieure est en bronze, portant l'épingle mobile et le crochet qui retenait l'objet au vêtement, de la même manière que les broches actuellement en usage. Des rivets réunissent la feuille d'or à la plaque intérieure en bronze. L'épingle, qui devait être en fer, a disparu, rongée par l'oxyde; tout le reste est intact et d'une conservation parfaite.

Dans les autres tombeaux, j'ai trouvé des boucles de ceinturons en bronze, de formes différentes, des fragments d'épées qui se décomposaient à mesure qu'ils étaient retirés du tombeau. Entre les deux derniers tombeaux, j'ai recueilli trois vases minuscules, l'un en verre, les deux autres creusés dans la pierre. Le petit vase en verre, dont le poids est à peine appréciable à la main, est un vase à parfum comme les deux autres. Leur contenance ne dépasse guère un centilitre. Ils ne devaient contenir aucune boisson, mais des essences et des parfums précieux qui furent déposés primitivement dans un de ces tombeaux près du défunt. Ce ne sont pas non plus des jouets d'enfants, comme ceux que j'ai recueillis ces années dernières dans le cimetière de Voutenay, jouets en terre cuite que la sollicitude maternelle avait déposés auprès d'un pauvre petit enfant, comme pour l'amuser

encore, même au sein de la mort ; ils étaient beaucoup trop fragiles et d'un travail trop compliqué pour avoir reçu cette destination.

J'ai trouvé aussi dans ces tombeaux quelques perles de différentes grosseurs en ambre et en verre. Ces perles sont rondes, losangées, carrées ou plates, mais n'offrent aucun intérêt particulier. Elles sont plus ou moins ternes; cette altération superficielle provient de leur long séjour en terre et elle disparaît si l'on plonge rapidement ces perles dans une dissolution de gomme arabique. Les perles étaient non seulement des parures, mais aussi des talismans. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est qu'au mois de mars 1896, en ouvrant un cercueil en pierre à côté de ceux dont je viens de parler, je trouvai, avec une tuile romaine, des perles en ambre, et une longue et belle dent de carnassier, percée à la racine d'un trou de suspension. Cette dent percée n'est ni un outil, ni une parure, mais probablement un fétiche, une amulette. Certains faits d'ethnographie comparée n'y contrediraient pas.

Le christianisme au début, dans nos pays, autorisa le port des amulettes et des talismans chrétiens, comme il transforma bon nombre de pierres gravées et de camées en objets de dévotion; on pourrait citer de nombreux exemples de ces adaptations naïves ou intéressées.

Au *Val-aux-Moines*, toujours à Saint-Moré et tout près de Chora, une belle statuette en bronze de Minerve a été trouvée dans le tombeau d'un chef militaire. Cette statuette est aujourd'hui au Musée d'Avallon. On a rencontré souvent des divinités païennes, là où séjournèrent les armées romaines. C'est la deuxième statuette trouvée à Chora.

*Arcy-sur-Cure*. — Ce pays voisin de Saint-Moré et de la voie d'Agrippa n'a donné que quelques tombeaux gallo-romains et francs. Cependant il était habité à ces deux époques et avait des villas importantes, notamment celle de la plaine des Girelles, située dans l'anse de la Cure et où j'ai récolté différents vases d'une parfaite conservation, notamment une grande amphore dans laquelle étaient deux pièces d'or d'Honorius.

Il y a cinq ou six ans on découvrit dans l'intérieur du pays plusieurs cercueils de pierre, dont l'un était un véritable *cist*, composé de pierres formées de dalles rapprochées et recouvertes. On y a trouvé un bracelet composé de différentes sortes de perles en verre, sphériques, cylindriques et discoïdes. Les unes étaient recouvertes d'un enduit vitrifié de couleur jaune, d'autres en verre verdâtre, opaque et jaunâtre et semblables à celles que j'ai trouvées à Voutenay. Citons encore une agrafe en bronze très épaisse en ellipse, avec ardillon en fer.

Dans un autre tombeau se trouvait une bague en bronze avec chaton plat et circulaire orné de lignes concentriques.

⁂

Depuis bientôt quinze ans que je fais des recherches dans les vallées de la Cure et du Cousin, j'ai constaté tous les différents modes de sépultures en usage chez les populations qui habitèrent successivement nos deux vallées.

En 1890, au mois de septembre, je découvrais au fond de la grotte Saint-Joseph, à la montagne des Tunnels, à Saint-Moré, des sépultures sur foyer. Les squelettes étaient ensevelis sous un épais linceul stalagmitique; tout à côté, je rencontrais des silex taillés, et, sur les os de la colonne vertébrale, des pendeloques en dents d'ours percées et des débris de vases très grossièrement travaillés, recouverts, eux aussi, d'une épaisse couche de concrétions calcaires. Les corps étaient dans l'attitude du repos; la présence des pendeloques exclut aussi la pensée d'une mort tragique ou violente.

J'ai exploré les tumulus de nos forêts; ces tumulus, qui renfermaient souvent plusieurs squelettes ensevelis sous la même butte de terre ou de pierres, m'ont donné de nombreux objets en bronze et en fer, torques, bracelets, fibules, perles de collier, etc.

En fouillant pour chercher des tombeaux ou des fondations de constructions anciennes, j'ai trouvé des vases cinéraires de toutes formes et de toutes couleurs; les gens de nos villages

m'en ont remis aussi un certain nombre. Le tassement des terres et surtout l'ignorance des campagnards en ont détruit bien davantage.

L'usage de brûler les morts a donc existé bien certaînement parmi les populations qui ont habité nos vallées, et cet usage a disparu sans doute sous l'influence des idées chrétiennes, le christianisme tenant à conserver les corps des saints et des martyrs, si nombreux dans les premiers siècles de notre ère.

L'ère des recherches fécondes est loin d'être terminée. Les nombreux tombeaux en pierre enfouis sous le sol de nos vallées, les camps retranchés qui dominent les antiques villages traversés par la voie d'Agrippa, réservent pour longtemps encore bien des surprises agréables aux archéologues.

Abbé F. Poulaine.

Voutenay.

# NOTES D'ARCHÉOLOGIE RUSSE[1]

## VI

### FOUILLES AU PAYS DES DREVLIANES

(SUD-OUEST DE LA RUSSIE)[2].

Sur la proposition de la *Commission archéologique Impériale*, M. Antonovitch, professeur à l'Université de Kiev, explora, en 1887, la région comprise entre le Dniepr et les rivières Pripet, Irpen, Rastavitza, Tétérev et Ouch. Ce territoire, qui occupe la partie nord du gouvernement de Kiev et la partie sud-est de celui de Volynne, offre un caractère archéologique particulier et se distingue nettement, à ce point de vue, des régions avoisinantes. Tandis qu'en effet, au sud de l'Irpen et de la Rastavita, par exemple, les tumulus, très grands, forment généralement de petits groupes s'élevant, pour la plupart, sur des montagnes ou sur de hauts plateaux, les tumulus de la région qui nous occupe ont été érigés n'importe où, sur les montagnes comme dans les vallées, mais ils sont bas — de $0^m,25$ à $2^m,85$ de hauteur — et groupés en de grandes nécropoles contenant de 150 à 1000 sépultures et davantage.

La différence n'est pas moins tranchée quant au contenu de ces deux séries de tombes. Au sud de la région explorée par M. Antonovitch, on avait constaté quatre types de sépultures tumulaires, à savoir : 1° les tumulus de l'âge de la pierre ; 2° ceux

1. Voir la *Revue archéologique* de juillet-août, septembre-octobre 1898 ; janvier-février, mars-avril, mai-juin 1899.
2. V. Antonovitch, dans les *Matériaux pour servir à l'archéologie de la Russie*, t. XI (1893). Saint-Pétersbourg (en russe).

du type dit scythique; 3° les tumulus à crémation; 4° les tumulus à inhumation contenant des guerriers avec leur cheval et leurs armes. Aucun de ces types ne ressemble à celui des sépultures que nous allons décrire et que M. Antonovitch attribue au peuple des Drevlianes, qui occupait la région comprise entre les limites indiquées plus haut, quelque temps avant que le christianisme y pénétrât.

Cette région renferme, d'après les renseignements de l'auteur, environ 7.500 tumulus, répartis entre plus de 300 nécropoles. Sur le nombre total des sépultures, 313 seulement ont été explorées jusqu'à présent; M. Antonovitch, à lui seul, en a fouillé 261.

Généralement, les tumulus sont entourés de fossés, larges de $1^{m},50$ et profonds de $0^{m},20$ à $0^{m},75$, ou cerclés, à la base, de grosses pierres. Presque tous contiennent, à différentes profondeurs, des objets jetés çà et là en désordre, tels que des débris de vases en argile, os ou fragments d'os d'animaux (moutons, chevaux, bœufs, porcs, etc.), morceaux de bois et de silex, pierres à aiguiser, meules. Pour s'expliquer la présence de ces objets aux différents niveaux des tumulus, M. Antonovitch suppose que ces derniers n'ont pas été construits en une seule fois. Il est probable que des cérémonies commémoratives avaient lieu, à certaines époques, sur les sépultures qui, très basses au début, s'élevaient ainsi progressivement. Les débris de vases, les os, les tas de charbon peuvent être les restes des repas funéraires célébrés sur les tumulus.

Dans six sépultures, M. Antonovitch a trouvé des constructions en bois, si mal conservées, d'ailleurs, qu'il lui a été impossible d'en constater exactement la forme. Il suppose que c'étaient des toitures à deux pentes; pourtant elles se trouvent plus près du sommet des tumulus que des tombes. Une construction analogue, mais faite de huit grosses pierres et d'une meule, a été découverte dans une autre sépulture. Deux tumulus étaient pour ainsi dire coupés, à la hauteur de $0^{m},55$ l'un, et de $0^{m},80$ l'autre, par une épaisse couche de charbon. Enfin, trois avaient été dé-

faits pour y placer des morts, et puis reconstruits, de sorte que, au dessus des anciennes tombes, on a trouvé, dans ces tumulus, des squelettes d'une époque plus récente.

En ce qui concerne les tombes, la plupart ont été creusées dans la terre. Mais, assez souvent aussi, on couchait le mort simplement sur le sol ou sur un petit remblai, haut d'environ $0^m,50$, qu'on préparait à cette fin. On étendait autour du cadavre une couche de charbon, de cendres ou de chaux, et l'on érigeait le tumulus.

M. Antonovitch n'a pas trouvé de cercueils dans les sépultures; mais il a constaté, dans plusieurs cas, aux côtés et parfois au-dessus des ossements, la présence de grosses pièces de bois jointes au chevet et aux pieds des squelettes par des poutres transversales, le tout formant une sorte de cage. Ces charpentes étaient maintenues par des clous de fer. Des clous de fer, en quantités considérables, ont souvent été recueillis par l'auteur là même où il n'a pas constaté la moindre trace de bois; les clous étaient disposés verticalement tout autour des squelettes.

Les morts étaient, pour la plupart, déposés directement sur le sol. Mais, assez souvent, on les couchait sur une planche, ou sur un morceau d'écorce de bois, ou sur une couche de cendres, de charbon, de grès, de sable, de cailloux, etc.

Généralement, les tumulus ne renfermaient qu'une seule tombe et chaque tombe ne contenait qu'un seul squelette. Toutefois, dans plusieurs sépultures, M. Antonovitch a rencontré deux à cinq squelettes, les uns d'adultes et les autres d'enfants.

Tous les squelettes étaient couchés sur le dos, la tête tournée vers l'ouest, les pieds vers l'est. Les bras étaient le plus souvent étendus le long du corps, les mains posées sur le bas-ventre ou sur la poitrine, ou encore ramenées sous les aisselles.

Les mensurations des squelettes ont établi que la taille moyenne des Drevlianes était de $1^m,67$.

Les armes sont fort rares dans ces tombes. M. Antonovitch n'a découvert, en tout, que onze objets de cette catégorie, tous

en fer : quatre lances, deux pointes de lances, une pointe de flèche, un couteau, un poignard et deux éperons.

Par contre, les objets d'usage sont nombreux et assez variés. Ce sont, tout d'abord, des vases en argile, très nombreux, mais presque toujours en débris. Nous trouvons ensuite des seaux en bois cerclés de fer, avec manches en fer également; des briquets et des silex (ces objets étaient portés dans de petits sacs en cuir, dont l'auteur a recueilli deux spécimens); des pierres à aiguiser, des couteaux, des faucilles, des quenouilles, un marteau, etc. Notons encore une coupe faite avec un crâne humain ; d'autres coupes semblables ont été découvertes dans la même région par de précédents explorateurs.

Là où M. Antonovitch a pu constater des traces de vêtements, elles se présentaient sous la forme d'une poussière noire, brune ou violette, recouvrant les os des squelettes. Il est donc impossible de rien dire au sujet des tissus et de la coupe des vêtements drevlianes. Dans un seul cas, on a pu reconnaître un fragment de ruban en soie. Les chaussures, au contraire, se sont très bien conservées; c'étaient des demi-bottes, sans semelles ni talons, faites de deux feuilles de cuir cousues ensembles, dépassant un peu la cheville; elles étaient munies de larges revers qui retombaient jusqu'à la plante des pieds.

Les ornements des Drevlianes étaient en argent ou en bronze. Les femmes décoraient leurs nattes avec des anneaux. M. Antonovitch a trouvé, dans une tombe, sept anneaux en argent et en bronze, tous enfilés dans un cylindre en écorce de bois et formant ainsi une couronne ou un bandeau. Les autres ornements de tête sont des boucles d'oreilles (toujours en forme d'anneaux), que l'on mettait sur l'une ou sur l'autre oreille, rarement sur les deux, et des coiffures en écorce de bois ; l'écorce était recouverte d'un tissu de laine ornementé de petits anneaux en argent et de perles en verre dorées ou argentées, avec, au milieu, une grosse perle en argent ou en cornaline.

Des colliers en perles de verre se sont rencontrés deux fois seulement. M. Antonovitch ne fait aucune mention de colliers en métal.

Un seul bracelet a été exhumé; en revanche, les bagues sont assez nombreuses. Notons encore des broches, des agrafes et des boucles de ceinture. Il faut remarquer que les ornements en bronze sont plus rares que ceux en argent, mais l'argent est d'un mauvais aloi et les décorations incisées ou en relief sont très rares.

A la fin de son étude, M. Antonovitch cherche à se faire une idée du caractère du peuple drevliane : « Les rites funéraires, réguliers et fixes, semblent témoigner, dit l'auteur, que ce peuple avait des vues très précises sur la vie d'outre-tombe. A en juger par le mobilier de leurs tombes, les Drevlianes menaient une existence pacifique : l'absence presque complète d'armes montre que l'esprit guerrier leur faisait défaut. C'est ce qui explique la conquête par les Polianes du territoire drevliane, malgré son étendue et sa nombreuse population. En revanche, nous rencontrons dans les sépultures drevlianes des objets qui montrent que ce peuple s'adonnait à beaucoup d'occupations paisibles; les tombes situées dans l'ancienne région des Polianes n'ont pas encore fourni d'objets similaires. Les faucilles, notamment, indiquent que les Drevlianes cultivaient la terre; les vases d'argile, qu'ils savaient fabriquer la poterie; les seaux, que la tonnellerie leur était également connue ; les couteaux, les clous, les briquets, etc. montrent qu'ils savaient forger le fer; enfin, les quenouilles, les fragments d'étoffes et les chaussures prouvent qu'ils connaissaient le tissage et la cordonnerie. »

M. Antonovitch va même jusqu'à supposer que les Drevlianes exportaient leurs quenouilles à l'étranger. Il fonde cette hypothèse sur le fait que les gisements du schiste rouge, avec lequel on fabriquait les quenouilles, s'alignent sur de grandes étendues dans l'ancien pays des Drevlianes, et que des vestiges de nombreux ateliers, où de pareils objets étaient fabriqués, ont été découverts sur plusieurs points de la région. D'autre part, parmi les antiquités exhumées des sépultures drevlianes, beaucoup, à n'en pas douter, étaient d'importation étrangère. Tels sont, par exemple, les objets en bronze, en argent, en verre et en corna-

line. Du reste, dit M. Antonovitch, il est difficile de se faire une idée précise de ce que fut le commerce des Drevlianes, car on n'a pas trouvé une seule monnaie permettant de savoir avec qui et à quelle époque les Drevlianes ont entretenu des relations commerciales.

Outre les sépultures que nous venons de décrire, M. Antonovitch a exploré, dans la même région, un tombeau scythe et deux tombes de l'âge de la pierre. Le tombeau scythe présente une fosse hexagonale longue de 5$^m$,60, large de 2$^m$,25 et profonde de 1$^m$,20 ; les parois en sont boisées et le fond couvert d'écorce de de bois. Les antiquités trouvées dans cette sépulture sont sans importance. Dans une autre tombe analogue, explorée précédemment dans la même région, par M. Jélinski, propriétaire foncier, celui-ci avait découvert quelques curieux objets en bronze : une boucle en forme de cercle surmonté par un triangle, un fragment de manche présentant une tête d'oiseau et deux plaques rondes et épaisses portant, chacune sur un côté, l'image d'une figure humaine.

Les deux tombeaux de l'âge de la pierre ont été découverts accidentellement par des paysans. Ils ne sont pas surmontés de tumulus. Ce sont des fosses aux parois revêtues de dalles, plantées verticalement dans le sol et supportant d'autres dalles formant couvercle. Les paysans y ont trouvé des vases remplis d'os brûlés et de cendres, qu'ils ont brisés, et de fort belles haches en silex poli, qu'ils se sont appropriées.

Enfin on a découvert encore, dans l'une de ces sépultures, un objet en ambre jaune, en forme de demi-cercle, qui tomba en poussière dès qu'on y toucha.

G. KATCHERETZ.

---

# RÉPERTOIRE ÉPIGRAPHIQUE

## DES DÉPARTEMENTS DE L'AISNE ET DE L'OISE

(BELLOVACI, SILVANECTES, SUESSIONES)

---

C'est pour répondre à un besoin de l'épigraphie de la Gaule que j'ai été amené à rédiger ce répertoire.

Grâce aux deux magnifiques volumes publiés par M. Hirschfeld dans la série du *Corpus Inscriptionum Latinarum*, tous les textes de la Narbonnaise, des Aquitaines et des Lyonnaises sont bien connus. Le fascicule suivant, contenant les inscriptions des Belgiques et des Germanies, ne paraîtra que dans deux ans; mais il existe déjà des recueils locaux pour la plupart des cités. Les textes de la vallée du Rhin ont été réunis par Brambach; ceux de la Morinie, de Bavai, de Reims, de Metz par MM. Vaillant, Desjardins, Loriquet, Robert et Cagnat; les inscriptions d'Amiens seront sans doute publiées sous peu par M. de Calonne; mais on chercherait en vain un répertoire méthodique de l'épigraphie des Bellovaques, des Silvanectes et des Suessions: c'est cette lacune que j'ai voulu combler. Je me suis donc rendu successivement à Soissons, à Compiègne, à Beauvais et à Senlis, où j'ai copié et vérifié tous les textes qu'il m'a été possible de découvrir. Le Musée de Saint-Germain-en-Laye m'a fourni une riche série de documents épigraphiques inédits ou mal connus; j'y ai trouvé notamment les antiquités provenant des fouilles entreprises par Napoléon III dans la Forêt de Compiègne et celles découvertes par Frédéric Moreau dans les nécropoles de basse époque du département de l'Aisne.

Je me suis efforcé de donner à ce petit répertoire l'allure d'un chapitre du *Corpus*: j'ai soigneusement laissé à chacun le mérite de ses découvertes ou la responsabilité de ses assertions; j'ai tâché de faire de ma bibliographie autre chose qu'un amas con-

fus de noms, plus ou moins nombreux, d'auteurs et d'ouvrages; j'ai noté les renvois aux manuscrits avec plus de minutie qu'on ne le fait d'ordinaire : j'en ai été récompensé par quelques petites trouvailles qui m'auraient échappé si je m'étais borné à dépouiller les livres imprimés. Enfin, j'ai poussé le scrupule bibliographique jusqu'à marquer d'un astérisque (*) tous les renvois dont je n'ai pu moi-même vérifier l'exactitude.

En dehors des textes lapidaires et des nombreuses marques de fabrique découvertes dans notre région, j'ai retrouvé dans les musées un certain nombre de textes de provenance étrangère et surtout italienne, dont les éditeurs du *Corpus* avaient constaté avec regret la disparition. J'ai également admis dans mes séries quelques textes hiéroglyphiques inédits que j'ai cru pouvoir et devoir introduire parmi des textes grecs et latins.

J'ai suivi pour classer mes inscriptions l'ordre strictement géographique; je ne m'en suis écarté que pour les bornes milliaires de la cité des *Suessiones*, que j'ai cru devoir placer à part, à cause des rapprochements intéressants auxquels amène la comparaison de ces monuments.

Je profiterai de cette occasion pour remercier MM. Hirschfeld, Zangemeister et Domaszewski, les trois savants éditeurs du *Corpus*, de toute la bienveillance qu'ils ont bien voulu me témoigner et de l'assistance qu'ils m'ont prodiguée pendant l'exécution de mon travail.

## I. — CIVITAS BELLOVACORVM

Il serait oiseux de reproduire ici tous les textes anciens où est cité le nom de la nation gauloise des *Bellovaci*. Je me bornerai à renvoyer au *Trésor de la langue celtique* (Altkeltischer Sprachschatz) de M. Holder (t. I, colonne 392), où l'on trouvera cités tout au long des passages de César, Cicéron, Strabon, Pline, Ptolémée, d'un panégyrique de Constance Chlore, du Code Justinien et du Code Théodosien, de la *Notice des Gaules*, d'Orose, des *Notae Tironianae* et de la Vie des Saints. L'auteur renvoie,

en outre, à deux inscriptions reproduites plus bas (n. 49 et n. 50) et à des monnaies mérovingiennes. A l'époque franque, on trouve autour de Beauvais le *pagus Bellovacensis* mentionné dans des textes datés des années 673, 690, 695, 751 et reproduits également dans le précieux répertoire de M. Holder.

Beauvais s'appelait à l'époque romaine *Caesaromagus*, tout comme une ville d'Angleterre, aujourd'hui Chelmsford en Essex; cette forme nous a été transmise par le géographe Ptolémée, par l'Itinéraire d'Antonin et par la Table de Peutinger.

Bibliographie. — Sans parler de l'abbé Suger qui seul nous a conservé le texte n. 1, nous voyons que dès le xvii^e siècle l'étude des inscriptions est en honneur à Beauvais: Pétau, Loisel et Louvet en insérèrent dans leurs ouvrages. Au siècle suivant, Dom Grenier réunit sur *l'histoire générale de la Picardie* une quantité énorme de documents de toutes sortes. Ses manuscrits forment un fonds spécial à la Bibliothèque nationale; on y remarque notamment une histoire de Beauvais inédite (t. 162 = paquet XX, article III B) et l'*Introduction à l'histoire générale de la Picardie* (t. 160 = paquet XX, article II), publiée en 1856 à Amiens par les soins de la Société des Antiquaires de Picardie.

Cambry publia quelques inscriptions dans sa *Description du département de l'Oise* (Paris, 1803, 3 vol. in-8° et atlas).

Graves publia de 1827 à 1857 une série très intéressante de notices statistiques sur chaque canton du département dans l'*Annuaire du département de l'Oise*. En 1839 il publiait une première édition de sa *Notice archéologique sur le département de l'Oise* (Beauvais, 1839, in-8°), dont il donna, en 1856, une seconde édition revue et considérablement augmentée. Je ne saurais trop faire l'éloge de ce livre dont le *Répertoire archéologique* de M. Woillez (Paris, 1862, in-4°) n'est qu'un pâle démarcage. Je n'ai cité dans cet article que la deuxième édition de la *Notice archéologique*; elle a été publiée par Graves quelques mois avant sa mort et résume fort bien tous ses travaux antérieurs.

Les inscriptions du Musée de Beauvais ont été publiées et commentées par Léon Renier dans le tome III (1857) du *Bulle-*

*tin du comité de la langue, de l'histoire et des arts en France*. Cet article est un chef-d'œuvre d'érudition précise et l'explication du n. 35 est un véritable tour de force; d'autre part, j'ai trouvé très peu de chose dans les fiches manuscrites du même savant, conservées à la Bibliothèque Mazarine.

Dans un *Catalogue* très soigné du Musée de Beauvais, M. Mathon a utilisé avec goût et avec intelligence l'article de Renier.

Plusieurs de ces textes avaient été publiés, quarante ans auparavant, par Grivaud de la Vincelle dans son *Catalogue des objets d'antiquité et de curiosité qui composaient le cabinet de feu M. l'abbé Campion de Tersan* (Paris, *de l'imprimerie de Nouzou*, 1819, in-8°, pp. 140).

Enfin les Carnets de voyage du général Creuly et de Charles Robert, conservés à la bibliothèque du Musée de Saint-Germain, renferment quelques textes de cette région.

J'ai visité le Musée de Beauvais le 14 avril 1898.

A. — *Inscriptions trouvées à Beauvais.*

1. — Dans une lettre du célèbre Suger à Henri, évêque de Beauvais, et aux habitants de son diocèse (1149) on lit les mots suivants :

*Videte, videte, viri discreti, ne et alia vice rescribatur, quod semel inventum est in marmorea columna huius civitatis, ore imperatoris dictum :* VILLAM PONTIVM REFICI IVBEMVS.

Une colonne de marbre avec une inscription impériale ne peut être qu'une colonne milliaire. On y restituera sans hésiter :

VIAM ET PONTES
REFICI IVSSIT

Avant cette phrase il n'y avait probablement que les titres de l'empereur; on lisait peut-être entre *viam et pontes* et *refici iussit* les mots *vetustate conlapsos*.

*Bibliographie.* — Lettres de Suger. Bibliothèque nationale, *Fonds latin* n. 14192 : ms. in-8 relié en parchemin; au verso de la couverture, étiquette imprimée : *Ex Bibliotheca mss.* COISLINIANA, *olim* SEGUERIANA *quam illust. Henricus* DU CAMBOUT, *dux de* COISLIN, *Par Franciae, Episcopus Metensis etc. Monasterio S. Germani a Pratis legavit, an m. dcc. xxxii.* En

haut du premier feuillet, à droite, on lit, écrit à l'encre : *Saint-Germain, latin* nº 1085, 2. Ce ms., après avoir appartenu successivement au chancelier Séguier, au duc de Coislin et à la Bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, entra en 1795 ou 1796 à la Bibliothèque nationale, avec les autres mss. confiés à la garde de Dom Porson.

La première pièce du volume est un recueil de lettres de Suger, au nombre de vingt-quatre, écrites sur parchemin, d'une belle écriture du début du xiiie siècle. On y lit à la f. 21 verso, l. 17-18-19 :

VIDETE UIDETE UIRI DISCRETI, NE & ALIA UICE RESCBAT, QD SEMEL IUETU E IN MARMOREA COLUPNA HUI CIUITATIS ORE IPATORIS DICTU : VILLA PONTIU REFICI IUBEM

Ce passage a été publié au commencement du xviie siècle par :

Pétau, *Antiquariae supellectilis portiuncula* (Paris, 1610, in-4º non paginé), pl. X, republié dans Sallengre, *Novus thesaurus antiquitatum romanarum* (La Haye, 1718, in-fº), t. II, p. 1015 :

Loisel, *Mémoires des pays, villes, comté et comtes, évêché et évesques, pairrie, commune et personnes de renom de Beauvais et Beauvaisis* (Paris, 1617, in-4º), p. 100 ;

Louvet, *Histoire et antiquités du diocèse de Beauvais* (Beauvais, 1635, 2 vol. in-12), t. I, p. 23 et t. II, p. 283.

La lettre fut ensuite reproduite, avec celles qui l'accompagnent dans le ms., par :

Martène et Durand, *Thesaurus novus anecdotorum* (Paris, 1717, in-fº), t. I, col. 424 ;

Dom Bouquet (et ses continuateurs), *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XV, p. 529 C (d'après Martène) ;

Migne, *Patrologie latine*, t. CLXXXVI, col. 1437 C, lettre n. 182 (d'après Dom Bouquet).

**2.** — Inscription sur bronze trouvée à Beauvais au commencement du xviie siècle. *Fragmentum laminae aeneae apud Bellevacum e fundamentis turris vetustissimae effossae* (PÉTAU). *Entre les démolitions d'une ancienne tour de la cité de Beauvais, il s'est trouvé depuis quelques années en ça le demeurant d'une lame de cuivre gravée en grandes lettres unciales et capitales romaines* (LOISEL). Disparu.

Selon Pétau.

IVS·TIBERINVS·ET
PIVS·PAVLLINVS
TORES·EIVSDENT
VENT·PONENDVM

Selon Loisel.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . IVS TIBERINVS ET . . . .
. . . . . . PIVS·PAVLLINS . . . . . .
. . . . . . TORES EIVS DENT . . . .
. . . . . . VENT PONENDVM . . . .

Il est fort possible que la copie de Loisel dérive de celle de Pétau. On pourrait songer à restituer :

[. . . ]*ius Tiberinus et*
[. . ]*pius Paullinus*
[*procur*]*ātōres eiusde*[*m*]
[*monu*][*m*]*ent*(*um*) *pōnendum*
[*curaverunt. . . . . . .*]

La présence d'*apices* indiquerait le premier siècle de notre ère comme date probable de ce remarquable fragment, dont la disparition est vivement à regretter.

*Bibliographie.* — Pétau, *Portiuncula* ; republié dans Sallengre, *Novus Thesaurus antiquitatum romanarum*, t. II, p. 1015 ;
Loisel[1], *Mémoires des pays, villes, comté et comtes, évêché et évesques, pairrie, commune et personnes de renom de Beauvais et Beauvaisis*, p. 41 ;
Dom Grenier, *Hist. ms.*, t. 162, f. 15 (d'après Petau et Loisel) ;
Renier, *Fiches*, Belgique, liasse II, cahier V, f. 4 (d'après Loisel).

3. — [Sarcophage trouvé] *en 1659 au Mont-Capron... il était posé sur deux pierres de trois pieds de hauteur. L'une était chargée de... bas-reliefs... on voyait sur l'autre inscription suivante* (Grenier).

Selon Barraud.




Selon Dom Grenier.

D · M ·
MEMOR · ATTI...
VIBIVS ATTICVS
PATER · POSVIT ·

La copie de Cambry, qui avait vu la pierre elle-même, chez Danse, à Beauvais, est semblable à celle de Barraud. Il semble que la pierre soit brisée à droite ; on lirait alors :

*D*(*is*) *M*(*anibus*) [*et*] *memor*(*iae*) *Attic*[*i*], ...*Vibius Atticus pater posu*[*it*].

1. On trouvera une biographie de Loisel dans Grenier, *Hist. ms.*, t. 162, f. 96.

*Bibliographie.* — Dom Grenier, *Introduction*, ms. f. 191 ; éd. d'Amiens, p. 237 ;

Cambry, *Description*, t. II, p. 188 ;

Graves, *Notice*, p. 125 (d'après Dom Grenier) ;

Woillez, *Répertoire*, p. 20 (de seconde main) ;

Barraud, *Bull. monum.*, 1861, t. XXVII, p. 34 (d'après Bucquet, Danse et Borel, *Histoire de Beauvais*, ouvrage que je n'ai pu retrouver à la Bibliothèque nationale).

4. — ... *Église de S.-Michel de Beauvais... inscription qui s'est trouvée en une grosse pierre tirée des fondemens d'icelle, pour servir au bastimēt qu'on faisoit de la chastellenie en l'an 1633, sur le pied de laquelle s'est trouvée gravé en lettre Romaine* Diomedis Monumentum *et au dessous en suitte le nom de* L. Censorinus *qui pouvoit estre celluy qui estoit cōsul du tēps de cet Empereur, le reste de l'escripture n'ayant peu venir en cognoissance, pour la fraction qui arriva à la dite pierre en la tirant* (Louvet) *une épitaphe qu'on avoit retirée de terre sur la même colline [que le n. 3]* (Barraud). *Trouvé avec le précédent* (le n. 3) ...*un autre [tombeau] également de marbre* (Graves).

| Texte de Barraud. | Texte de Graves. |
|---|---|
| D M | DM |
| L· CVRSORINVS | L· CURSORINUS |

Je pense qu'il y avait sur la pierre[1] :

D I s M a n i b
MONVMENTVM
L·CENSORINVS

*Dis Manib(us) monumentum L(ucius) Censorin(i)us...*

*Bibliographie.* — Louvet, *Histoire et antiquités du diocèse de Beauvais* (Beauvais, édition de 1635[2], 2 vol. in-12), t. II, p. 327.

Dom Grenier, *Introduction* ms. f. 183 ; éd. d'Amiens, p. 225 (d'après Louvet).

Graves, *Notice*, p. 125.

Barraud, *Bull. monum.*, 1861, t. XXVII, p. 34 (d'après Bucquet, Danse et Borel).

1. La formule insolite *Dis Manibus monumentum* est fréquente à Paris (*C.I.L*, t. XIII, n. 3038, 3040, 3044, 3046).
2. L'inscription ne figure pas dans les éditions antérieures.

**5.** — *Nous ajoutons ici les empreintes bien imparfaites d'une autre tablette trouvée à Beauvais en 1767, en regrettant qu'elles n'aient pas été prises avec plus de soin...*

> Se$^{cundi}$ Po$^{llionis}$ Caleni Dialepidos Ad Veteres Cicatrices
> Se. Po. Caleni Amie Stactum Obobals$^{amatum}$ Ad Ci$^{catrices}$
> $^{Diam}$isum Ad Veteres Cicatrices
> $^{Diasmy}$Rnes Ad Sedatas Lip$^{pitudines}$
>
> (GRIVAUD).

Ce cachet n'est connu que par ce passage de Grivaud de la Vincelle. Voici quel a dû en être le texte (restitution de M. le capitaine Espérandieu) :

SE · PO · CALENI · DIALEPIDOS|AD · VETERES · CICATRICES
SE · PO · CALENI <AMIE>[STACTVM · O[P]OBALS · AD · C[L]
[SE · PO · CALENI · DIAM]ISVM|AD · VETERES · CICATRICES
[SE · PO · CALENI · DIASMY]RNES|AD · SEDAT[V]S · LIP ·

*Se(exti) Po(...ii) Caleni dialepidos ad veteres cicatrices; <amie?>*[1] *stactum o[p]obals(amatum) ad c[l](aritatem); [diam]isum ad veteres cicatrices; [diasmy]rnes ad sedat[u]s lip(pitudinis).*

Les ouvrages spéciaux de Sichel, de Grotefend, de MM. Héron de Villefosse et Thédenat, et enfin de M. le capitaine Espérandieu fourniront aux curieux l'explication des termes médicaux gravés sur ce cachet d'oculiste.

*Bibliographie.* — Grivaud de la Vincelle, *Recueil de monuments antiques la plupart inédits et découverts dans l'ancienne Gaule* (Paris, 1817, in-4°), t. I, p. 287.

D'après lui les auteurs suivants :

Duchalais, *Mém. de la soc. des antiquaires de France*, 1846, t. XVIII, p. 217 (*tirage à part, p. 61);

*Sichel, *Annales d'oculistique*, t. LVI, p. 102 (tirage à part, p. 101);

Grotefend, *Philologus*, t. XIII, 1858, p. 156, n. 53 *(tirage à part, p. 35);

Grotefend, *Die Stempel der römischen Augenärzte* (Hanovre, 1867, in-8°), p. 101, n. 79;

Espérandieu, *Rev. arch.*, 1893, t. XXI, p. 315, n. 28 (tirage à part, p. 24).

**6.** — Vase en verre en forme de barillet *trouvé dans un champ situé à l'extrémité de la Ruelle aux Loups* (MATHON). De la collec-

1. AMIE. Grotefend lit ANTHE *Anthe(merum)*.

tion Mathon ce vase passa au Musée de Beauvais à qui il fut volé, il y a déjà longtemps.

Sous le fond on lisait en relief :

FRO

*Fron(tinus).*

*Bibliographie.* — Mathon, *Mém. Soc. acad. Oise*, 1871-73, t. VIII, p. 710, planche (*tirage à part*, p. 6).

Froehner, *La verrerie antique* (Le Pecq, 1879, in-f°), p. 132, n. 78 (d'après Mathon) et tirage à part intitulé, *Nomenclature des verriers grecs et romains* (Le Pecq, 1879, in-8, 62 pp., rarissime), p. 14, n. 78.

**7.** — Barillet analogue au précédent découvert, en juillet 1890, à Beauvais, au cimetière des Capucines. Musée de Beauvais. Ma copie.

FRO

*Fro(ntinus).* On peut se demander si ce barillet n'est pas le même que celui que j'ai décrit ci-dessus. Dans le cas contraire la marque est inédite.

**8-9.** — *En 1686 des paysans des environs de Beauvais, fouillant dans un petit espace de terrain qui s'avance en angle entre les terrains de Saint-Just et de Clermont, découvrirent un caveau. Il renfermait plusieurs urnes, plusieurs vases de verre, d'autres en terre très noire et très légère, une patère de terre rouge et les fragments d'un pot, épais de deux à trois doigts, qui pouvait contenir huit à dix pots de liqueur. Parmi ces poteries il y en avait deux plus remarquables que les autres; savoir une urne et une jatte de terre sigillée rouge et extrêmement fine. L'urne avait un pied ou environ de hauteur et cinq pouces de diamètre; elle était ronde. Vers le milieu régnait tout autour une branche de vigne garnie de ses pampres. On lisait dans l'intervalle ces trois lettres* BTF *qui semblent marquer le nom de l'ouvrier. La jatte, disaient nos mémoires, pouvait contenir plus de trois pintes de liquide.*

*On voyait au milieu du fond le nom du potier* Sacco fecit[1]. *Ces vases et plusieurs autres furent rassemblés par M. de Saint-Hilaire de Beauvais.* (Grenier.)

1. Il faut lire SATTOFECIT (marque connue).

*Bibliographie.* — Dom Grenier, *Introduction*, ms. f. 186; éd. d'Amiens, p. 230;
Cambry, *Description*, t. II, p. 188 (BTF seulement);
Graves, *Notice*, p. 126 (d'après Dom Grenier);
Woillez, *Répertoire*, p. 21 (d'après Graves).

**10.** — *Dès l'année 1600 on avait déterré dans les vignes qui s'étendent du Franc-Marché vers l'ancien enclos des Capucins, deux vases en terre rouge fine, de forme déprimée, garnis de leurs couvercles sur le col desquels on lisait* : TITVS BIBIT·

(GRAVES.)

*Bibliographie.* — Graves, *Notice*, p. 124;
Woillez, *Répertoire*, p. 20 (d'après Graves).

**11.** — Vase noir pastillé en blanc. Musée de Sèvres (n. 4542). Ma copie. (Inédit).

MERVM

*Merum* « Du vin! »

**12.** — Vase rouge pastillé. Trouvé en 1876 à Beauvais.

RoOoGoOo

*Rogo* « S'il vous plait ».

D'après Renet.

*Bibliographie.* — Renet, *Mém. soc. acad. Oise*, 1877-79, t. X, p. 224, pl. II, 3.

**13.** — Rebord d'une épaisse terrine en terre jaune, trouvé à Beauvais au lieu-dit *le Franc-Marché* et conservé au Musée de Saint-Germain (n. 26294). Ma copie. (Inédit.)

ORBISSA

*Orbissa.*

**14-21.** — Série de huit fragments de poterie samienne, conservés au Musée de Saint-Germain. Copies de M. de Mortillet.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 14 | n. 28199 | ]M (bol) | . . . . . *m(anu)* |
| 15 | n. 28200 | + | *Ti(berius)* |
| 16 | n. 28201 | OFFAR (demi-bol) | *Of(ficina)* [*P*]*atr*[(*i*)*c*(*ii*)] |
| 17 | n. 28202 | ACRAPV | [*S*]*acrapu* (?) |
| 18 | n. 28203 | OFCALVI | *Of(ficina) Calvi* |
| 19 | n. 28204 | DIVICATVS | *Divicatus* |

20 n. 28205 CANVACVS *Canuacus* (?)
21 n. 28206 COMINMI *Comin(ii) m(anu)*

M. de Mortillet savait *à peu près* lire une marque de potier; néanmoins je ne puis garantir l'exactitude de ses lectures, que je donne ici d'après l'inventaire manuscrit du Musée de Saint-Germain. Ces marques sont inédites.

**22**. Soucoupe en terre samienne trouvée à Saint-Quentin de Beauvais. Musée de Beauvais. Ma copie. (Inédit.)

IƆIMIO *...imi o(pus)?*

**23-24**. — Deux fragments de poterie samienne. Musée de Sèvres. Le n. 23 qui est inscrit à l'inventaire sous le n. 4980 a été trouvé à l'église des Minimes en 1855. Mes copies. (Inédits.)

23 DOV▪ICCVS *Dou( )iccus*
24 ANDIICARO *Andecar(i) o(pus)*

**25**. — *Il y a aussi au thrésor de l'église de Beauvais deux anciens bassins l'un de cristal l'autre de pierre translucide; le premier, bordé d'argent sur lequel sont escrits ces mots en lettres capitales grecques:*

Λαβετε φαγετε τουτο εστιν το σωμα μου το υπερ υμων κλωμενον εις αφεσιν αμαρτιων (Loisel).

*Bassin en cristal de roche de 10 pouces 2 lignes environ de diamètre, à la bordure d'argent doré. Ce bassin est un leg* (sic) *que l'évêque Philippe de Dreux avait fait à son église...* scutellam cristallinam ligatam argento (Duchesne, *Hist. de la maison de Dreux*, Preuves, p. 244) (Grenier).

On trouve jointe à ce passage dans le manuscrit de dom Grenier une aquarelle grandeur nature avec ces mots : *dessins envoyés par M. le président d'Aigreville* (appelé ailleurs dans le manuscrit *d'Aiguefeuille*) *père à M. de Montfaucon le 14 Février 1727* :

On lit en une ligne occupant tout le pourtour de la coupe :

| ornement | +ΛΑΒΕΤΕΦΑΓΕΤΕΤΟΥΤ | ornement | ΟΕCΤΙΝΤΟCΩ ΜΑΜΟΥΤΟ | ornement | ΥΠΕΡΥΜΩΝΚΛΟΜΕΝΟΝ | ornement | ΕΙCΑΦΕ CΙΝΑΜΑΡΤΙΩΝ [1]

1. *Évangile selon saint Matthieu*, chap. xxvi, versets 26-28. Les lettres α, μ, ω, affectent cette forme : A M Ѡ

*Bibliographie.* — Loisel, *Mémoires*, p. 62; Dom Grenier, *Hist. ms.*, t. CLXII, f. 52.

**26.** — *Ayant acquis depuis peu de temps quelqu'héritage aux portes de cette ville de Beauvais, j'ay esté averty deux jours après, que dans une pièce de vigne, qui en fait partie, sise au vignoble de Marissel, distante de cette ville du costé de la porte de Bresle, d'environ deux cens pas, sur une petite hauteur, on avait autrefois vû assez avant dans la terre une grosse pierre. Cela m'obligea de faire fouiller en ma présence à plusieurs endroits dans cette pièce de vigne où enfin, j'ai découvert une pierre assez unie, environ quatre ou cinq pieds avant dans la terre* (du Caurroy). *Elle fut déterrée... le 12 Avril 1695... dans la sablonnière encore ouverte aujourd'hui entre la route de St-Just et celle de Clermont, non loin de la voie Romaine* (Graves). *Il était devenu en dernier lieu la propriété de M. Auxcousteaux-Bucquet qui l'a donné au Musée de Beauvais* (Mathon). *Le bloc qui porte sur une de ses faces cet figure en demi-bosse est haut de 1m,15 sur 0m,75 de large et environ 0m,45 d'épaisseur. Il montre un homme dans la fleur de l'âge, avec des cheveux courts et crépus, de la barbe sur le menton et sur les joues, un pétase ou bonnet à deux ailes sur la tête ; les épaules sont couvertes du paludamentum arrêté à droite par un bouton. La main gauche qui dépasse le manteau tient un caducée orné de deux ailes au-dessus des serpents entrelacés; la main droite, nue ainsi que le bras, montre une bourse dont une partie a été brisée. On voit autour de la figure deux dauphins adossés, deux serpents roulés* [à tête de bélier], *deux patères et un globe* (Graves).

Moulage au Musée de Saint-Germain (n. 24567) ; estampage à la Bibliothèque Mazarine dans les papiers de Léon Renier.

Voici ma copie, faite au Musée de Beauvais le 14 avril 1898, de l'inscription gravée sur le fronton triangulaire qui surmonte la niche contenant la représentation du dieu :

SACRVM
MERCVRIO AVGVSTO
C IVLIVS HEALISSVS V.L.S.M.

Cette inscription est fausse :

1° Elle est mal conçue (*Sacrum* en tête de l'inscription et *v. l. s. m.* pour *v. s. l. m.* sont *très rares*).

2° Elle est mal écrite (emploi des majuscules, de la lettre J, du point en bas des lignes).

3° Le nom propre *Healissus* est inconnu.

Le cliché que voici a été exécuté d'après le moulage du Musée de Saint-Germain ;



*Bibliographie.* — < Dubos? >, ***Mercure galant dédié à Monseigneur le Dauphin***, juin 1695, p. 57 à 79, avec la copie suivante (p. 66) : SACRVM | MERCURIO AUGUSTO | CAJVS JVLIVS. HEAL. I | S. S. USUS. L. M (*on ne voit point aussi de points qui séparent les lettres* SUSUS) et deux explications du texte : la première de l'abbé Vilain (*Caius Julius Healis susceptum votum solvit*

*libens merito*), la deuxième de l'abbé Le Périlleux (*Cajus Julius heres auli legavit in sacrorum usus libras mille fromenti*);

Du Caurroy, *Mercure galant*, août 1695, p. 204 seq., avec une planche gravée [1] (SACRVM | MERCVRIO AVGVSTO | CIVLIVSHEALISSVS. V. L. S. M) et la copie suivante : SACRVM | MERCVRIO AVGVSTO | C. IVLIVS HEALISSVS. V. VS. L. M.);

Le Père Laporte, *Mercure galant*, septembre 1695, p. 112 à 139;

Montfaucon, *L'antiquité expliquée*, t. I, p. 132, pl. 76, n. 5 (d'après le *Mercure*);

Dom Martin, *La religion des Gaulois* (Paris, 1727, in-4°, t. I, p. 343, pl. X d'après le *Mercure*);

Muratori, *Novus thesaurus veterum inscriptionum* (Milan, 1739, fol.), t. p. 49, n. 1 (envoyé par Bimard);

Dom Grenier, *Introduction*, ms. f. 163; éd. d'Amiens, p. 198;

Cambry, *Description*, t. II, p. 185 (il reproduit une lettre de Vaillant à du Courroy du 29 mai 1695);

Barraud, *Bull. de la commission arch. du dioc. de Beauvais*, 1846, t. I, p. 11, pl. 2;

Graves, *Notice*, p. 126;

Woillez, *Répertoire*, p. 29 (d'après Graves);

Renier, *Fiches*, Belgique, liasse II, cahier 5, f. 2 (d'après un estampage);

Mathon, *Mém. soc. acad. Oise*. 1862-64, t. V, p. 116 (= *Catal.*, p. 13, n. 9);

Barraud, *Bull. monum.*, 1861, t. XXVII, p. 16.

Creuly, *Carnets de voyage*, VI, p. 42 (mars 1864);

Charles Robert, *Carnet de voyage de 1873* (Auxerre);

Mowat, *Notice épigraphique* (Paris, 1887, in-8°), p. 30, avec une gravure.

**27-28.** — *Inscription découverte au* XVII^e *siècle, au coin de la rue St-Pantaléon, portant le nom de Quintus Cicero, un des lieutenants de César; autre inscription dans une maison canoniale* (WOILLEZ).

Le premier de ces deux textes est un faux évident; comme le deuxième il ne m'est connu que par ce passage de M. Woillez. Ce sont peut-être les n. 3 et 4 [2].

*Bibliographie*. — Woillez, *Répertoire*, p. 17.

B. — *Inscriptions étrangères conservées au Musée de Beauvais.*

**29.** — Stèle, de provenance inconnue, mais certainement exo-

1. Un exemplaire de cette planche figure dans un des volumes *Oise* de la collection *Topographie* du Cabinet des estampes à la Bibliothèque nationale.

2. M. Woillez songeait peut-être à l'*Atticus* du n° 3, qu'il aura pris pour l'illustre ami de Cicéron.

tique, haute de 0m,44, large de 0m,16; se trouvait jusqu'en 1818 dans la collection Choiseul-Gouffier (Dubois), donné au musée en 1843 par M. Ledicte-Duflos, gendre de M. Prévost[1] (Mathon); est conservé aujourd'hui encore au Musée de Beauvais où je l'ai copiée le 14 avril 1898.

Ma copie:

NEOMHNIOΣ

Νεομήνιος.

*Bibliographie.* — Dubois, *Catalogue d'une collection d'antiquités égyptiennes grecques, romaines et celtiques ... formant la collection de feu M. le comte de Choiseul-Gouffier* (Paris, 1818, in-8), p. 63, n. 162.

Franz, *C. I. Gr.*, t. IV, p. 38, n. 6972 (d'après Dubois).

Renier, *Bull. du comité de la langue*, 1857, t. III, p. 94 (d'après un estampage).

Mathon, *Mém. soc. acad. Oise*, 1862-64, t. V, p. 109 (= *Catal.*, p. 7, n. 1).

**30.** — Épitaphe haute de 0m,44, large de 0m,22. Elle provient, semble-t-il, de Rome où elle se trouvait au siècle dernier *in casa del sig. abb. Chaupy Francese* (Marini). De la collection de l'abbé Capmartin de Chaupy elle passa (en 1776, Mathon) dans celle de l'abbé Campion de Tersan (Grivaud); achetée à la mort de ce dernier par M. Prévost, elle fut donnée en 1843 par son gendre M. Ledicte-Duflos au Musée de Beauvais (Mathon) où je l'ai vue et copiée le 14 avril 1898. Ma copie :

Θ K
IAMOYPACAMΘ
CYPOCACKAΛΩ
NЄITHCΠAΛAI
CTЄINHAΔЄΛ
ΦOCANTΩNЄI
NOYCTPATIΩ
THC ꭃ H̄ ΠΡ

Θ(εοῖς) Κ(αταχθονίοις) Ἰαμοὺρ Ἀσάμου Σύρος Ἀσκαλωνείτης Παλαιστείνῃ ἀδελφὸς Ἀντωνείνου, στρατιώτης χώρ(της) η' πρ(αιτορίας).

*Bibliographie.* — *Marini, *Ms. du Vatican*, n. 9116 ;

Marini, *Atti e monumenti de' fratelli Arvali* (Rome, 1795, in-4), t. II, p. 477;

1. Je n'ai pu savoir si ce collectionneur s'appelait *Prévost* ou *Provost*.

Grivaud de la Vincelle, *Catal. de Tersan*, p. 15, n. 75;
Franz, *C. I. Gr.*, t. III, p. 959, n. 6416 (d'après Marini et Grivaud);
Renier, *Bull. du comité de la langue*, 1857, t. III, p. 97 (d'après un estampage);
Mathon, *Mém. soc. acad. de l'Oise*, 1862-64, t. V, p. 109 (= *Catal.*, p. 7, n. 2);
Kaibel, *Inscr. graecae Siciliae et Italiae*, p. 424, n. 1661 (d'après Franz, Grivaud et Marini).

**31.** — Autel de petites dimensions (hauteur 0m,34; largeur 0m,18) *trouvé dans les thermes de Luchon lors des fouilles faites en 1764 par Richard de Hautesierk* (SACAZE), apporté à Paris par l'abbé Seguin en 1766 (D'ORBESSAN), entré dans la collection de Tersan WALCKENAER), puis dans celle de M. Prévost, dont le gendre M. Ledicte-Duflos le donna au Musée de Beauvais en 1855 (MATHON). Il y est encore et je l'y ai copié le 14 avril 1898. (Estampage à la Bibliothèque Mazarine dans les papiers de Renier.)

ILIXONI
DEO ·
FABFESTA
V S L M

*Ilixoni deo Fab(ia) Festa v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

Il y a sur la pierre *Ilixoni*, et non *Lixoni*; le point après *deo* est douteux.

*Bibliographie*. — D'Orbessan, *Dissertation sur les bains de B.-de-Luchon lue dans une séance de l'Acad. des inscr. de Toulouse en 1764* et publiée dans les *Mélanges historiques, critiques de physique, de littérature et de poésie* (Paris, 1768, 3 vol. in-8), t. II, p. 295, note.

*d'Orbessan, *Lettre à Séguier*, ms. de Nîmes, n. 13816, vol. XII des lettres.

Bayen, *Analyse des eaux de B.-de-Luchon faite en 1766* publié à Paris (an VI, in-12) dans ses *Opuscules chimiques*, t. I, p. 9.

*Richard et Bayen, *Recueil d'observations de médecine des hôpitaux militaires*, t. II, p. 642.

*Chaudruc de Crazannes, *Recherches historiques, littéraires et critiques sur la Novempopulanie*, 1811, in-8, p. 54 (gravure) = *Magasin encycl.*, 1811, t. II, p. 285 (?).

P<alassou>, *Essai sur la minéralogie des Monts-Pyrénées* (Paris, 1781, in-4, p. 224; d'après Richard et Bayen).

Walckenaer, *Géographie ancienne historique et comparée des Gaules* (présentée en 1811 à l'Acad. des Inscr., publiée en 1839 à Paris, 3 vol. in-8 et atlas), t. II, p. 240.

*Dumège, *Monum. religieux des Volces-Tectosages* (Toulouse, 1814, in-8), p. 345 et 379 (d'après une copie de Chaudruc).

Grivaud de la Vincelle, *Catal. de Tersan*, p. 12, n. 61.

*Laboulinière, *Itinér. descriptif et pittor. des Hautes-Pyrénées françaises* (Paris, 1825, 3 vol. in-8), t. III, p. 164.

*Dumège, *Descr. du mus. des antiques de Toulouse* (Toulouse, 1835, in-8), p. 58, n. 99.

*Écho du monde savant*, V (1838), t. IV, n. 358, p. 237 (d'après L[aboulinière]).

*Castillon, *Hist. des popul. pyrénéennes* (Toulouse, 1842, 2 vol. in-8), t. I, série I, pl. IV, n. 19 *bis* et pl. VI, n. 32; *Histoire spéciale et pittor. de B.-de-Luchon* (Toulouse, 1842, in-8 et Saint-Gaudens, 1851), p. 27 et 36.

Boubée, *Bains et courses de Luchon* (Pau, Toulouse et Paris, 1843, in-16), p. 3.

Greppo, *Études archéol. sur les eaux thermales ou minérales de la Gaule à l'époque romaine* (Paris, 1846, in-8), p. 69, note 1 (d'après une copie de Chaudruc).

de Wal, *Mythologiae septentrionalis monumenta epigraphica latina* (Utrecht, 1847, in-8), p. 237, n. 325 (d'après d'Orbessan).

de Caumont, *Bulletin monumental*, 1852, t. XVIII, p. 514 (d'après Greppo).

Chaudruc de Crazannes, *Rev. arch.*, 1853, t. X, p. 179 (gravure).

*Cénac-Moncaut, *Voyage arch. et hist. dans l'ancien comté de Comminges et dans celui des Quatre-Vallées* (Tarbes, 1856, in-8), p. 16 note.

*Baron d'Agos, *L'Église de B.-de-Luchon* (Saint-Gaudens, 1856), p. 6.

Henzen, *Inscriptionum latinarum selectarum amplissima collectio* (Zurich, 1856, in-8), t. III, p. 172, n. 5897 (d'après de Wal et d'Orbessan).

*Renier, *Fiches mss.*

Renier, *Bull. du comité de la langue*, 1856, t. III, p. 145 (d'après un estampage).

Cénac-Moncaut, *Rev. arch.*, 1859, t. XVI, p. 489 (de seconde main).

*Dumège, *Archéologie pyrénéenne.* (Toulouse, 1858-62, in-8), t. I, p. 490; t. II, p. 211; t. III, p. 87.

Mathon, *Mém. soc. acad. Oise*, 1862-64, t. V, p. 118 (= *Catal.* n. 3, p. 8).

*Lambron, *Les Pyrénées et les eaux thermales sulfurales de B.-de-Luchon*, (Paris, 1863, in-8), t. I, p. 293.

Creuly, *Carnets de voyage mss.*, t. VI, f. 42 (mars 1864).

*Cénac-Moncaut, *Histoire des peuples et des états pyrénéens* (2e édition : Paris, 1864-66, in-8), t. I, p. 465.

*Garrigou, *Monographie de B.-de-Luchon* (Paris, 1872), t. I, p. 81, n. 11 et n. 13.

Desjardins, *Géographie de la Gaule* (Paris, 1878, in-8), t. II, p. 394 (d'après Greppo).

Sacaze, *Epigraphie de Luchon* (Paris, 1880, in-8), n. 1, p. 17.

*Castaing, *Mém. de la soc. d'ethnographie*, 1880-84, p. 282.

*Sacaze, *Les anciens dieux des Pyrénées* (Saint-Gaudens, 1885, in-8), p. 28.

Sacaze, *Histoire ancienne de Luchon* (Saint-Gaudens, 1887, in-8; extrait du t. III, de la *Revue de Comminges*), p. 24, n. 1 (gravure).

Bunnel-Lewis, *Archaeological journal*, t. XLV, 1888, p. 324 (d'après Sacaze).

Sacaze, *Inscriptions antiques des Pyrénées* (Toulouse, 1892, in-8), p. 391, n. 321 (gravure).

de Hérédia, *Les Trophées* (Paris, 1893, in-12), p. 83.
Hirschfeld, *C. I. L.*, t. XIII, p. 42, n. 345.

**32.** — Urne de marbre haute de 0m,18, large de 0m,28. *Romae in domo Eq. Gualdi* (MALVASIA) donné par M. Ledicte-Duflos au Musée de Beauvais (MATHON) où je l'ai vue et copiée le 14 avril 1898. Estampage à la Bibliothèque Mazarine dans les papiers de Léon Renier. Ma copie :

D·M·P·AELIO
ESVCHO·VIX·AN
XXVIII·F·FLAVIA
VITALIS·CONIVGI
B·M

*D(is) M(anibus). P(ublio) Aelio Esucho, vix(it) an(nis) XXVIII, f(ecit) Flavia Vitalis coniugi b(ene) m(erenti).*

*Bibliographie.* — *Doni, ms. de Florence. *Marucell.* A. 293, f. 205; ms. Barberini (Vatican, 7113 (?)) f. 83.
Malvasia, *Marmora Felsinea* (Bologne, 1690, in-8), p. 423;
Muratori, *Novus thesaurus*, t. III (1740), p. 1290, n. 11 (d'après Malvasia);
Renier, *Fiches*, Belgique, liasse II, cahier 5, f. 3 (d'après un estampage envoyé par Mathon, le 10 déc. 1855);
Mathon, *Mém. soc. acad. Oise*, 1862-64, t. V, p. 113 (= *Catal.*, n. 5, p. 11);
De Rossi, Henzen, Bormann et Huelsen, *C. I. L.*, t. VI, p. 1411, n. 10721 (copie de M. Hirschfeld);
Mowat, *Bull. du comité des Trav. hist.*, 1888, p. 334 (d'après les papiers de Renier).

**3.** — Plaque de marbre opisthographe (hauteur 0m,26, largeur m,21). *Apud D. de Chaupy* (MARINI). Elle passa ensuite dans la collection de Tersan (GRIVAUD) puis, vraisemblablement dans la collection Prévost, puisqu'elle fut donnée en 1843 au Musée de Beauvais par son gendre M. Ledicte-Duflos (MATHON). Je l'ai vue le 14 avril 1898 au Musée de Beauvais. Ma copie :

*a)*
D M
T·AN TONIO
BARBARO
COIV GI·SVO
CLAVDIA·NICII
ΓII · CII
VIXIT·ANNOS
XXX

*b)*
D M
T · FLAVIVS
MERCVRIVS·FECIT
N̄PACLACIO MAXIMo
FILIO·NATVRALI
QVI VIXIT ANNIS·XXVII

*D(is) M(anibus) T(ito) Antonio) Barbaro; co(n)iugi suo, Claudia Nice feci[t]; vixit annos XXX.*

*D(is) M(anibus) T(itus) Flavius Mercurius fecit n(.....) (?) P(ublio) Aclacio (?) Maximo filio naturali qui vixit annis XXVII.*

La première inscription est authentique, la deuxième est suspecte; la deuxième paraît d'ailleurs plus ancienne que la première, si l'on en juge par la forme et le travail des lettres.

*Bibliographie.* — a) * Marini, *Ms. du Vatican*, n. 9122, f. 178; Grivaud de la Vincelle, *Catal. de Tersan*, p. 13, n. 66; Renier, *Fiches*, Belgique, liasse II, cahier V, f. 5 (d'après un estampage); Renier, *Bull. du com. de la langue*, 1857, t. III, p. 95 (d'après un estampage; Mathon, *Mém. soc. acad. Oise*, 1862-64, t. V, p. 111 (= *Catal.*, n. 4, p. 9); Creuly, *Carnets de voyage*, VI, p. 43 (mars 1864); De Rossi, Henzen, Bormann et Huelsen, *C. I. L.*, t. VI, p. 1503, n. 11966, (copie de M. Hirschfeld); a) et b) Grivaud, Mathon, *ll. cc.*; Renier, *Bull. du com.*, 1857, t. III. p. 348.

34. — Épitaphe haute de 0m.30, large de 0m,22, provenant vraisemblablement de Rome où elle se trouvait au siècle dernier chez l'abbé Capmartin de Chaupy (Marini); elle est signalée ensuite par Grivaud dans la collection de Tersan; achetée par M. Prévost, elle fut, en 1843, donnée par M. Ledicte-Duflos au Musée de Beauvais (Mathon) où je l'ai vue et copiée le 14 avril 1898. Un estampage se trouve à la Bibliothèque Mazarine parmi les papiers de Léon Renier. Ma copie :

☧
VIXIT SECVNDI
NVS·ANN·XXX·ET·
DEΓ·DIE·VI·KAL·
APRI·DD·NN·VALE
NTINIANO ET VA
LENTE AVGG TER
CONS

*Vixit Secundinus ann(is) XXX et def(unctus[1] est) die VI kal(en-*

1. Ou bien *dep(ositus)* (?).

*das*) *Apri*(*les*) (*dominis nostris duobus*) *Valentiniano et Valente aug*)*ustis*) *ter cons*(*ulibus*)[1].

*Bibliographie.* — * Marini, *Ms. du Vatican*, p. 764, n. 1;

* Marini, *Giornale Pisano*, t. VI, p. 36;

Grivaud de la Vincelle, *Catal. de Tersan*, p. 15, n. 73.

Renier, *Bull. du comité de la langue*, 1857, t. III, p. 96 (d'après un estampage);

Mathon, *Mem. soc. acad. de l'Oise*, 1862-64, t. V, p. 114 (= *Catal.* p. 12, n. 7);

Creuly, *Carnets de voyage*, VI, f. 43 (mars 1864);

De Rossi, *Inscr. christianae urbis Romae* (Rome, in-4), p. 109, n. 213 (d'après un estampage).

**35.** — Tablette de marbre haute de 0m,10, large de 0m,22; elle provient d'Italie et se trouvait au début de ce siècle dans la collection de l'abbé de Tersan qui l'avait reçue de l'abbé de Chaupi (Grivaud); elle fut achetée à sa vente par M. Prévost et donné, en 1843, par son gendre M. Ledicte-Duflos, au Musée de Beauvais où je l'ai vue le 14 avril 1898. Estampage à la Bibliothèque Mazarine dans les papiers de Renier. Ma copie :

ЄT · ωN · STЄNTЄ
· ΒЄTIA · A ·
THC
THCΠOΛЄωЄNI ·
ΛωOY · CRE · ΔO
ϘYIARE · ΔEMT ·
R ⴄ SVI
HPAKΛEIAPXHTETEI

Il est inutile de dire que cette inscription est fausse. Léon Renier a reconnu :

1° Que les lignes 1 à 5 sont empruntées à Muratori, p. 1941, n. 5.

2° Que les lignes 5 à 7 sont empruntées à Muratori, p. 1955, n. 1.

3° Que la ligne 8 est empruntée à Muratori, p. 1982, n. 3.

On s'étonnera toutefois que Léon Renier n'ait pas dit, en 1856, que, *quarante ans auparavant*, l'abbé de Tersan avait fait exactement les mêmes constatations. Il est vrai que le livre *Arts et mé-*

1. Ce sont les consuls de l'an 3.., après notre ère.

*tiers des anciens* est à peu près introuvable et qu'il se peut que Renier ne l'ait pas eu entre les mains.

*Bibliographie.* — Abbé de Tersan et Grivaud de la Vincelle, *Arts et métiers des anciens représentés par les monumens* (Paris, 1819-1832, in-f°, pp. 34 et 132 planches), pl. 132, avec reproduction en grandeur naturelle;

Grivaud de la Vincelle, *Catal. Tersan*, n. 76, p. 16;

Renier, *Bull. du comité de la langue*, 1857, t. III, p. 96 et 101 (d'après un estampage);

Mathon, *Mém. soc. acad. Oise*, 1862-64, t. V, p. 115 (= *Catal.*, p. 13, n. 8).

**36.** — Tablette de marbre, large de 0m,28, haute de 0m,09. Donnée par M. Ledicte-Duflos en 1843 au Musée de Beauvais (Mathon) où je l'ai vue et copiée le 14 avril 1898.

Ma copie :

OSSA · HEIC · SVNT
VRBILLAE · PRIMI · MIHI · ME · PLVRIS
DECESSIT · AN · XXIII · CARISSVMA
SVIS

Très suspect.

*Bibliographie.* — Grivaud de la Vincelle, *Catal. Tersan*, n. 71, p. 15.

Renier, *Fiches*, Belgique, liasse II, cahier 5, f. 6;

Renier, *Bull. du comité de la langue*, 1857, t. III, p. 94;

Mathon, *Mém. soc. acad. Oise*, 1862-64, t. V, p. 113 (= *Catal.*, p. 11, n. 6).

**37-48.** — Marques de fabrique de provenance inconnue conservées au Musée de Beauvais.

37. — *a*) M. Hirschfeld y a copié une lampe à inscription, que je n'ai pas vue en 1898 : elle sera publiée par M. Bohn dans la troisième partie du tome XIII du *Corpus*.

38. — *b*) M. Mowat a eu l'obligeance de me communiquer l'inscription suivante, imprimée en creux sous le fond d'une lampe en terre blanche (inédite) :

P
E

*P*( ) *E*( ).

*c*) J'y ai copié moi-même le 14 avril 1898 les textes suivants :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 39. | Soucoupes en terre samienne | COTNI | *Cotni.* |
| 40. | | )CREST( | *Crest(us).* |
| 41. | | DACOMAR | *Dacomar(us).* |
| 42. | | MAR HT I | *Mar. . .ti.* |
| 43. | Coupes en terre samienne. | ATIIII | *Atei* (?). |
| 44. | | A ĀA (?) | . . . . . . . . |
| 45. | | IOCIO | *Iocio* (?). |
| 46. | Lampes. | FORTIS | *Fortis.* |
| 47. | | C·OPPI·RE | *G(aii) Oppi(i) Re(stituti).* |
| 48. | Tuile. | OBNIITI | *[C]obne(r)ti* |

C. — *Inscriptions étrangères mentionnant les* Bellovaci.

**49**. — Vienne (Isère).

Épitaphe *tirée de quelques masures le 11 du mois de mai 1656* (Chorier) et disparue sans laisser d'autres traces que la copie suivante publiée par Chorier :

D M
MERCATORI
SENILIS
FILIO
CIVI BELLOVA
CALLISTVS
POMPEIA
PATRONO

*D(is) M(anibus) Mercatori Senilis filio civi Bellova[co] Callistus Pompeia patrono.*

C'est à tort, semble-t-il, que Chorier indique des lacunes à la fin des lignes de cette inscription dont on voudrait bien avoir une meilleure copie.

*Bibliographie.* — Chorier, *Recherches sur les antiquités de la ville de Vienne en Dauphiné* (Lyon, 1658, in-12), p. 495; 2e édition (1828), p. 496 :

Orelli, *Inscriptionum latinarum selectarum amplissima collectio* (Zurich, 1828, in-8), t. I, p. 99, n. 191 (d'après Chorier);

Herzog, *Galliae Narbonensis historia* (Leipzig, 1864, in-8), p. 113, n. 529 (d'après Chorier);

Desjardins, *La Table de Peutinger* (Paris, 1869 seqq., in-f°), p. 22 (= *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, Paris, 1869, in-8, p. 143), d'après Orelli;

Allmer, *Inscriptions antiques et du moyen-âge de Vienne en Dauphiné* (Vienne), 1875, t. II, p. 541, n. 334; *Atlas*, n. 93, pl. 13 (de seconde main);

Hirschfeld, *C. I. L.*, t. XII, p. 241, n. 1922 (de seconde main);

Espérandieu, *Sylloge epigraphica orbis romani* (Rome, 1898, in-8), t. III, p. 149, n. 1240 (d'après Hirschfeld).

**50.** — Bordeaux.

Inscription trouvée en 1867 dans le mur romain de Bordeaux *entre la rue Porte-Basse et la rue du Loup* (Sansas). *Transporté dans les dépendances de l'Hôtel Fieffé; depuis 1870 au Musée des Facultés, n. 81; depuis 1883 au Dépôt du Colisée... Autel rectangulaire, haut de 0m,73, large de 0m,52* (Jullian).

Copie de MM. Jullian et Hirschfeld :

D M
OB · MEMO
RIAM · VES
TINI · ONATE
DONIS · C ·
BEL · D · F ☙
AN ☙ XXXIIII

*D(is M(anibus) ob memoriam Vestini(i) (?) Onatedonis, c(ivis) Bel(lovaci) d(e)f(uncti) an(nis) XXXIV.*

La forme des signes de ponctuation présente sur la pierre une grande variété.

*Bibliographie.* — * Sansas, *La Gironde*, 24 février 1867, n. 5661 (= *Mém. soc. arch. de Bordeaux*, t. IV, p. 186); *Le Progrès*, 1867, t. V, p. 174 (= *Soc. arch.*, t. VII, p. 166);

* Robert, *Soc. arch.*, t. VIII, p. 72;

* Mss. de Renier, Creuly et Ch. Robert;

Jullian, *Inscr. romaines de Bordeaux* (Bordeaux, 1887, in-4), t. I, p. 168 n. 58.

Hirschfeld, *C. I. L.*, t. XIII, p. 87, n. 611.

(*A suivre.*) Seymour de Ricci.

# LES

# COLONIES AGRICOLES PRÉ-ROMAINES

## DE LA VALLÉE DU BÉTIS

---

**SOMMAIRE.** — I. Aperçu géographique. — Le littoral. — Le fleuve. — Les Alcores et la Véga de Carmona. — La population agricole.

II. Les fouilles. — 1. La nécropole de l'Acébuchal. — 2. El Campo Réal. — 3. Gandul et Bencarron. — 4. Alcantarilla. — 5. La Cañada Ruiz Sanchez. — 6. Alcaudete. — 7. La nécropole de Carmona et les tumulus à inhumation. — 8. La nécropole de la Cruz del Negro. — 9. Les Lapidés de l'Acébuchal. — 10. La roche aux sacrifices de l'Acébuchal. — 11. Le tumulus d'Entremalo.

III. La Céramique.

IV. Classification des sépultures.

## I

### APERÇU GÉOGRAPHIQUE

*Le littoral. — Le fleuve. — Les Alcores et la Véga de Carmona. — La population agricole.*

Les Phéniciens connurent d'abord la partie méridionale de la Péninsule ibérique sous le nom d'Hispanie. Cette région, que Strabon appelle Turdétanie, est la Bétique des Romains, l'Andalousie actuelle.

La plupart des villes du littoral de la Bétique étaient d'origine phénicienne. Il est relativement facile d'en fixer les emplacements sur la côte par l'*Itinéraire* d'Antonin; une voie romaine

reliait toute la série des villes maritimes situées entre Urci et Gades.

Voici la liste des trente stations antiques et des localités modernes correspondantes, qui se trouvaient sur cette côte de 450 kilomètres, d'Almérie à Cadix :

| Itinéraire d'Antonin. | |
|---|---|
| XVI M. P. | VRCI. — *Pechina*, à 6 kilomètres au nord d'Almérie. |
| XII M. P. | TVRANIANA. — *Castillo de las Roquetas*. Ruines d'un antique port de pêche[1]. |
| | MVRGIS. — Entre *Dalías* et la pointe de *Guardias Viejas*. |
| XXXVIII M. P. | ABDERA. — *Adra*. |
| | SAXETANVM. — Pointe de *Carchuna* (?). |
| XVI M. P. | SELAMBINA. — *Peñon* ou rocher de *Salobreña*. |
| | CAVICLVM. — Tour de *Belilla*, à 4 kilomètres à l'est d'Almuñecar. |
| | MENACA. — *Almuñecar*. |
| XXXIV M. P. | SEXSI. — *La Herradura*, à 5 kilomètres à l'ouest d'Almuñecar. |
| | VELEX. — *Velez-Malaga*, à 5 kilomètres de la mer. |
| XII M. P. | MENOBA. — Près du *Castillo del Marques*, à quelques kilomètres à l'ouest de la rivière de Velez-Malaga. |
| | MALACA. — *Malaga*. |
| XXI M. P. | SVEL. — *Campillo de Val de Suel*, près de la tour de Fuengirola. |
| XXIV M. P. | MAHARBAL. — *Marbella*. |
| | SALDVBA. — Ruines, près du *Río Verde*. |
| | SILNIANA. — Ruines importantes près de la *tour de las Bovedas*. |
| XXIV M. P. | LACIPPO. — *Cerro de Alechipe*, à 8 kilomètres de la côte. |
| | BARBESVLA ou BARBARIANA. — Ruines à gauche du *Río Guadaïro*. |
| X M. P. | CALPE. — *Peñon* ou rocher de Gibraltar. |
| VI M. P. | CARTEIA. — *El Rocadillo*, à l'est de la rivière Guadarranque, entre Gibraltar et Algêsiras. |
| | PORTVS ALBVS. — *Algêsiras*. |
| XII M. P. | IVLIA TRANSDVCTA. — A l'est de *Tarifa*, près de la petite rivière de *Guadalmesi* (?). |
| | CETRARIA. — A l'ouest de *Tarifa* (?). |

1. *Boletin de la Real Academia de la Historia*, vol. XXIV, p. 343.

| | |
|---|---|
| VI M. P. | MELLARIA. — *Villavieja*, à l'est du *cap de las Palomas*; ruines importantes. |
| XII M. P. | BELON. — Ruines, près du *cap de la Plata*, *Bullon* ou *Bolonia*. |
| VI M. P. | BESIPPO. — Ruines, entre la rivière *Barbate* et le *cap Trafalgar*. |
| | PROMONTORIVM IVNONIS. — Le *cap Trafalgar*. |
| XII M. P. | MERGABLO. — Ruines de *Patria*, entre *Conil* et *Vejer* (?). |
| XII M. P. | AD HERCVLEM. — Le temple d'Hercule sur l'îlot de *Santi Petri*. |
| | GADES. — *Cadix*. |

Consacrons à chacune des villes dont l'origine phénicienne est reconnue quelques indications complémentaires.

ABDERA. — Strabon rappelle son origine phénicienne[1]; c'est aujourd'hui Adra, située sur une hauteur dominant la mer. Les importantes mines de plomb de la Sierra de Gador, placées au nord-est, dans les environs, étaient probablement connues des Phéniciens.

SEXS ou SEXSI. — Serait aujourd'hui le château de la Herradura, sur une petite baie à 5 kilomètres à l'ouest d'Almuñecar[2]. « La cité des Exitans — nous dit Strabon —, a donné son nom à un genre de salaisons estimées[3]. »

MALACA (Malaga). — L'emporium des Bastulo-Phéniciens. C'était le marché que fréquentaient de préférence les Numides de la côte africaine. Il y avait à Malaca d'importants établissements de salaisons[4].

CARTEIA. — « A quarante stades du mont Calpe » (Strabon, *Géogr.*, liv. III, ch. I, 7).

« Il y avait à Carteia des viviers où l'on enfermait le poisson pour les salaisons ou plutôt pour la préparation du *garum* » (Pline, *H. N.*, liv. IX, 48). Ce *garum*, très recherché des Romains, était une espèce de liqueur ou de sauce, préparée avec des intes-

1. Strabon, *Géographie*, livre III, ch. IV, 3.
2. Fernandez-Guerra, *Contestacion á la memoria del Excmo Sr. D. Juan de Dios de la Rada y Delgado : Antigüedades del Cerro de los Santos*, note, p. 134.
3. Strabon, *Géogr.*, livre III, ch. IV, 2.
4. Strabon, *Géogr.*, livre III, ch. IV, 2.

tins de poisson macérés dans le sel. C'est avec les scombres, qu'on prenait sur les côtes de la Maurétanie et de la Bétique, que se faisait le *garum*[1]. On recueillait aussi sur ces côtes les buccins et les murex pour la préparation de la pourpre[2].

Carteia existait encore à l'époque de l'invasion des Arabes. Aujourd'hui, ses ruines sont presque méconnaissables à l'endroit appelé El Rocadillo, à l'est de la rivière Guadarranque, entre Gibraltar et Algésiras.

Pline, se dirigeant vers l'est, cite les villes de la côte dans l'ordre suivant : « Belon et Mellaria, le détroit, ... Carteia, ... le mont Calpe... ». Il est clair qu'il comprenait dans le détroit toute la partie de la côte qui s'étend de l'île de Tarifa à la pointe del Carnero, où il ne signale aucune ville. Mellaria était donc sur l'Océan, un peu avant d'entrer dans le détroit; et, précisément, on trouve, à 10 kilomètres à l'ouest de Tarifa, des ruines antiques très considérables qu'on a crues à tort être Bélon; cette ville devait se trouver un peu plus à l'ouest.

Les ruines de Mellaria, dans la petite baie à l'est du cap de las Palomas, portent aujourd'hui le nom de Villavieja. On y voit un amphithéâtre dont il reste encore quelques gradins. Une source qui jaillit au cap de las Palomas devait alimenter la ville, d'après les vestiges d'un aqueduc construit dans la direction des ruines.

Sur la côte on remarque d'importantes substructions que recouvre la marée; c'étaient aussi des viviers. Mellaria, comme la plupart des villes du littoral, était surtout célèbre par ses établissements de salaisons[3].

**BELON** ou **BAILO**, se trouvait selon les Itinéraires à VI M. P. (environ 9 kilomètres) à l'ouest de Mellaria et, d'après Marcien d'Héraclée, de 50 à 75 stades à l'est de l'entrée de la rivière du même nom (le Bélus, aujourd'hui appelé Barbate). Ces distances correspondent à des ruines, près du cap de la Plata, nommées Despoblado de Bullon ou Bolonia.

1. Pline, *Hist. Nat.*, livre XXXI, 43.
2. Strabon, *Géogr.*, livre III, ch. II, 7.
3. Strabon, *Géogr.*, livre III, ch. I, 8.

Il y avait donc sur cette partie de la côte, à 9 kilomètres d'intervalle, deux villes antiques considérables : Mellaria et Bélon. Céan Bermudez[1] donne bien le signalement de toutes les ruines de la côte, mais il n'arrive pas à faire concorder les distances entre ces stations maritimes, telles qu'elles sont fixées par les Itinéraires.

Bélon possédait d'importants comptoirs ou entrepôts, ainsi que des établissements de salaisons; c'est aussi de ce port — nous dit Strabon —, qu'on s'embarquait pour Tingis en Maurétanie[2].

BESIPPO était situé à XII M. P., ou 18 kilomètres environ de Bélon, entre la tour dite de Méca, à 4 kilomètres à l'est du cap Trafalgar, et l'entrée de la rivière Barbate. — D'importantes ruines romaines ont été reconnues à cet endroit par M. Hübner[3]. On y voit des constructions carrées en blocage, encore des réservoirs à salaisons.

Nous doublons le promontoire de Junon[4], le cap Trafalgar. Près de Conil, à VI M. P. de Besippo, était Mergablo. La voie romaine se dirige ensuite vers l'extrémité méridionale de l'île de Léon, ou se trouvait, sur l'îlot de Santi Pétri, le fameux temple d'Hercule.

AD HERCVLEM. — Station des Itinéraires, sur la côte, entre Mergablo et Gades. Ce temple fut probablement bâti vers le commencement du XII[e] siècle avant J.-C. Il existait encore dans toute sa splendeur environ douze siècles plus tard, d'après le témoignage de Silius Italicus. Il continue à être mentionné dans les Itinéraires du III[e] et du IV[e] siècle de notre ère. Sa destruction remonte probablement à l'époque de l'invasion des Barbares. Il aurait été restauré par les Wisigoths et consacré par eux à saint Pierre; c'est du moins ce que semblerait indiquer le nom que

1. Céan Bermudez, *Sumario de las antigüedades romanas que hay en España*, p. 231.
2. Strabon, *Géogr.*, livre III, ch. I, 8.
3. E. Hübner, *Zeitschrift für allgemeine Erdkunde*, vol. XIII (1862), p. 35; Hübner, *La arqueologia de España*, Barcelona (1888), p. 224.
4. Pline, *Hist. Nat.*, livre III, 3.

porte aujourd'hui son emplacement : Santi Pétri (le *San Beter* des Arabes)[1].

GADIR ou GADES (Cadix). — L'antique métropole commerciale des Phéniciens en Espagne. Comme la ville moderne, Gadir était située à l'extrémité septentrionale de l'île. Sa longueur, d'après Pline, dont le témoignage s'appuie sur Polybe, était de 12 milles et sa largeur de 3 milles. La plus grande longueur, de la pointe de Cadix (Castillo de San Sebastian) à l'extrémité opposée où se trouve l'îlot de Santi Pétri, est aujourd'hui de 18 kilomètres, approximativement 12 milles romains. Cette distance est d'ailleurs confirmée par les Itinéraires qui donnent XII M. P. de l'Heracleum à Gades. Quant à la plus grande largeur, elle aurait été prise sur la partie appelée aujourd'hui l'île de Léon ou de San Fernando qui mesure environ 4 kilomètres et demi ; cette dernière partie formait, pour ainsi dire, une île à part qui aurait été connue — nous dit Pline, — sous divers noms : Érythie, Aphrodisias ou île de Junon[2], et il ajoute que la première ville que construisirent les Tyriens, dès leur arrivée en Espagne, se trouvait sur cette partie de l'île ; l'emplacement de leur temple dans ces parages trouverait ainsi son explication. Ils auraient transporté plus tard le siège de leur commerce à l'autre extrémité dans un endroit plus sûr et d'accès plus facile aux vaisseaux ; le temple, lui, resta où il avait été primitivement construit.

Les médailles de Gadir sont très nombreuses et se rencontrent partout en Andalousie. Sur la plupart, on voit la tête d'Hercule de profil, coiffé de la dépouille d'un lion ; le revers porte une légende phénicienne avec un ou deux poissons (des thons).

Les villes d'Abdera, Sexs et Malaca avaient aussi des médailles avec légende phénicienne. Celles de Bélon se rattachent à un groupe de villes distribuées entre les montagnes de Ronda et la côte, depuis l'île de Léon jusqu'à Gibraltar. Ces villes appartiennent à un district monétaire particulier qui se distingue par le type de ses médailles, d'une ressemblance frappante avec celles

1. Adolfo de Castro, *Historia de Cadiz*, p. 207.
2. Pline, *Hist. Nat.*, livre IV, 36.

du nord de l'Afrique et dont les légendes sont inscrites en caractères qui n'ont pas été rencontrés jusqu'ici ailleurs[1].

La pêche du thon, la plus lucrative de ces côtes, devait être la principale occupation des habitants de Gadir, comme d'ailleurs de la plupart des villes antiques du littoral[2].

C'était peut-être à Gadir que se tenait le grand marché du thon salé d'Espagne qu'on exportait en grande quantité, dans des jarres, à Carthage, où ce produit était très estimé[3].

Ce n'est qu'en 1887 que fut découverte la nécropole phénicienne de la Punta de la Vaca, à un kilomètre de Cadix; elle comprenait plusieurs sépulcres formés de grandes pierres de taille en calcaire coquillier, et parmi ceux-ci apparut un beau sarcophage anthropoïde en marbre semblable à ceux que Renan rapporta de Phénicie. Ce sarcophage se trouve aujourd'hui au petit Musée de Cadix. Il avait été ouvert par des ouvriers terrassiers qui ne laissèrent à l'intérieur que le squelette. Toutes les recherches qu'on a pu faire au sujet du mobilier funéraire de ce sarcophage sont restées malheureusement sans résultat; de plus, comme on n'a pas pris, au moment de la découverte, la précaution de durcir les ossements qu'il contenait, dans quelques années ce squelette phénicien, qu'on a tout lieu de supposer unique, n'existera plus. Tous les bijoux qui sont sortis de la nécropole de la Punta de la Vaca sont bien le produit authentique de l'industrie phénicienne : ce sont des amulettes, des anneaux d'or, des colliers avec perles d'or ou de verroterie, des rosaces en or dont les pétales sont remplis intérieurement d'une pâte bleue et verte imitant le lapis-lazuli et l'émeraude, des Bès, des uraeus égyptiens en terre émaillée et enfin trois étuis funéraires et une petite stèle cuivre et or qui sont au Musée de Cadix.

1. Hübner, *La arqueologia de España*, p. 198.

2. Les embarcations de pêche des Gadirites. « Indépendamment des grands navires que frètent les riches négociants de la ville, il y a des embarcations aussi plus petites, que les pauvres gens seuls équipent, qu'on nomme *hippes* ou *chevaux* à cause de l'effigie qui orne leurs proues, et qui vont faire la pêche sur les côtes de Maurusie jusqu'au Lixus. » Strabon, *Géogr.*, livre II, ch. III, 4.

3. *Mirab. Auscult.*, cap. CLXIII.

Ces derniers objets sont surmontés de têtes d'animaux : un lion, un bélier, et un épervier ou griffon, d'une exécution très soignée. On sait que ces étuis étaient des amulettes; la Sardaigne en a fourni de tout semblables; ceux-ci contenaient chacun un mince ruban d'argent couvert de caractères phéniciens.

Il faut, en dernier lieu, citer plusieurs autres objets d'or, conservés par les ouvriers qui travaillaient à la nécropole et vendus plus tard par eux : un anneau et deux petites spirales en or massif, et surtout une belle bague d'or à chaton mobile avec agate gravée représentant une femme à la longue chevelure, la robe plissée, qui tient d'une main une fleur à la hauteur de la figure et de l'autre un vase dont elle semble verser le contenu à terre.

*
* *

C'est à Gades que se terminait la grande voie romaine, qui, partant de Rome, traversait l'Italie, le sud de la Gaule et toute l'Espagne.

La partie méridionale de cette importante route militaire, entre Cadix et Cordoue, faisait le tour de la baie du Trocadéro, puis se dirigeait sur les collines qui limitent la vallée à une certaine distance de la rive gauche du Guadalquivir. Trois villes seulement étaient baignées par le fleuve : Orippo, Hispalis et Corduba; Asta se trouvait sur un estuaire. Le premier pont sur le Bétis était à Corduba, à environ 240 kilomètres de la mer. Voici la liste des villes de cet Itinéraire :

| | |
|---|---|
| ↓ | GADES. — *Cadix.* |
| XII M. P. | AD PONTEM. — Le pont de *Zuazo.* |
| XIV M. P. | PORTVS GADITANVS. — *Port-Sainte-Marie.* |
| XVI M. P. | HASTA. — Les ruines de *Mesa de Asta*, entre Xérez et Lébrija. |
| XXVII M. P. | VGIA. — *Las Cabezas de San Juan.* |
| XXIV M. P. | ORIPPO. — La tour de *Los Herberos*, près de *Dos-Hermanas.* |
| IX M. P. | HISPALIS. — *Séville.* |
| XXII M. P. | CARMO. — *Carmona.* |
| XX M. P. | OBVLCVLA. — Près de *La Luisiana.* |
| XV M. P. | ASTIGI. — *Ecija.* |
| XII M. P. | AD ARAS. — *Siete Torres*, près de *La Carlota.* |
| XXIV M. P. | CORDVBA. — *Cordoue.* |

En face de Gades se trouvait le Portus Gaditanus appelé par Strabon *Port de Ménesthée*; c'est aujourd'hui le Port-Sainte-Marie. Les Itinéraires d'Antonin donnent 26 milles de Gades à Portus Gaditanus, tandis que l'Itinéraire des vases de Vicarello n'en accuse que 24; c'est que ce dernier a pour point de départ, non pas Cadix, mais le temple d'Hercule, sur l'îlot de Santi Pétri.

⁂

Strabon nous dit qu'une des deux embouchures du Bétis se trouvait immédiatement après Ménesthée, et que c'était par ce bras, aujourd'hui disparu, que les navires remontaient le fleuve jusqu'aux estuaires d'Asta et de Nabrissa. Ces derniers, selon Marcien d'Héraclée, se trouvaient à 210 stades, soit 40 kilomètres, du Port de Ménesthée.

L'examen d'une carte géologique nous permettra de juger de l'étendue des terres, dans ces parages, jadis recouvertes par la marée et qui aujourd'hui sont indiquées comme terrains d'alluvions. Les parcelles pliocènes que l'on trouve tout le long de la côte, parmi ces terrains d'alluvions, étaient probablement alors autant d'îles.

En descendant d'Asta vers l'Océan, ce bras oriental du Bétis passait à quelques kilomètres au sud de San-Lucar, puis il tournait à gauche vers Rota et Port-Sainte-Marie, dans une direction parallèle à la côte, où il devait se trouver ainsi resserré entre deux rives de terrain tertiaire : miocène à gauche et pliocène à droite. Cette partie de droite était donc une île, entre le fleuve et l'Océan; c'était une étroite langue de terre et précisément de même formation géologique que l'île de Cadix [1].

Comme l'indique Strabon, cette île, située entre les deux embouchures du Bétis, s'étendait sur la côte une centaine de stades [2], c'est-à-dire les 19 kilomètres qui séparent aujourd'hui la pointe de Rota de celle de Chipiona. A Rota, se trouvait l'oracle

1. Voir *Mapa geologica de España*.
2. Strabon, *Géogr.*, livre III, ch. I, 9.

de Ménesthée et enfin, près de Chipiona, comme l'indique encore son nom, s'élevait la tour ou phare de Caepion.

Vers le milieu de cette île formée par les bras du Bétis, il y avait une ville appelée Tartessus, qui, du temps des Phéniciens, aurait donné son nom à l'île, au fleuve et à la région[1]. L'existence d'une ville du nom de Tartessus est confirmée par Scymnus de Chio, Strabon, Méla, Pline, Festus Avienus et Pausanias. D'après Scymnus, les deux villes Tartessus et Gadir existaient de son temps[2].

Il faudrait donc rechercher les preuves de l'emplacement de l'antique colonie sidonienne, la Tarshish de l'Écriture, entre Rota et Chipiona, sur la côte même de l'Océan ou, plus probablement encore, sur la partie opposée de l'île baignée par l'ancien bras du fleuve. J'ai visité, à plusieurs reprises, ces parages; ils sont tellement envahis par les sables qu'il ne serait possible d'y poursuivre les recherches qu'au moyen de fouilles profondes et coûteuses.

Nous voici arrivés au bras occidental du Bétis, aujourd'hui l'unique embouchure du Guadalquivir; c'est à l'entrée de ce bras que s'élevait Turris Caepionis, sans doute sur les récifs de Salmédina près de Chipiona. « C'était — nous dit Strabon[3] — un ouvrage merveilleux construit sur un rocher que les flots battaient de tous côtés; comme le phare d'Alexandrie, cette tour était destinée à éviter la perte des navires. »

Plus loin, le littoral nous présente une chaîne de monts de sable (*Arenae montes*), des espèces de dunes qui s'étendent sur un espace de 25 kilomètres; elles sont connues aujourd'hui sous le nom d'*Arenas Gordas*. En continuant vers l'ouest nous arrivons à Onuba (*Huelva*) sur un estuaire, entre les rivières Luxia et Urium (*Odiel* et *Tinto*); plus loin se trouve l'embouchure de l'Anas, le Guadiana, limite de la Bétique.

1. Strabon, *Géogr.*, livre III, ch. II, 11.
2. Rawlinson, *History of Phœnicia*, p. 124.
3. Strabon, *Géogr.*, livre III, ch. I, 9.

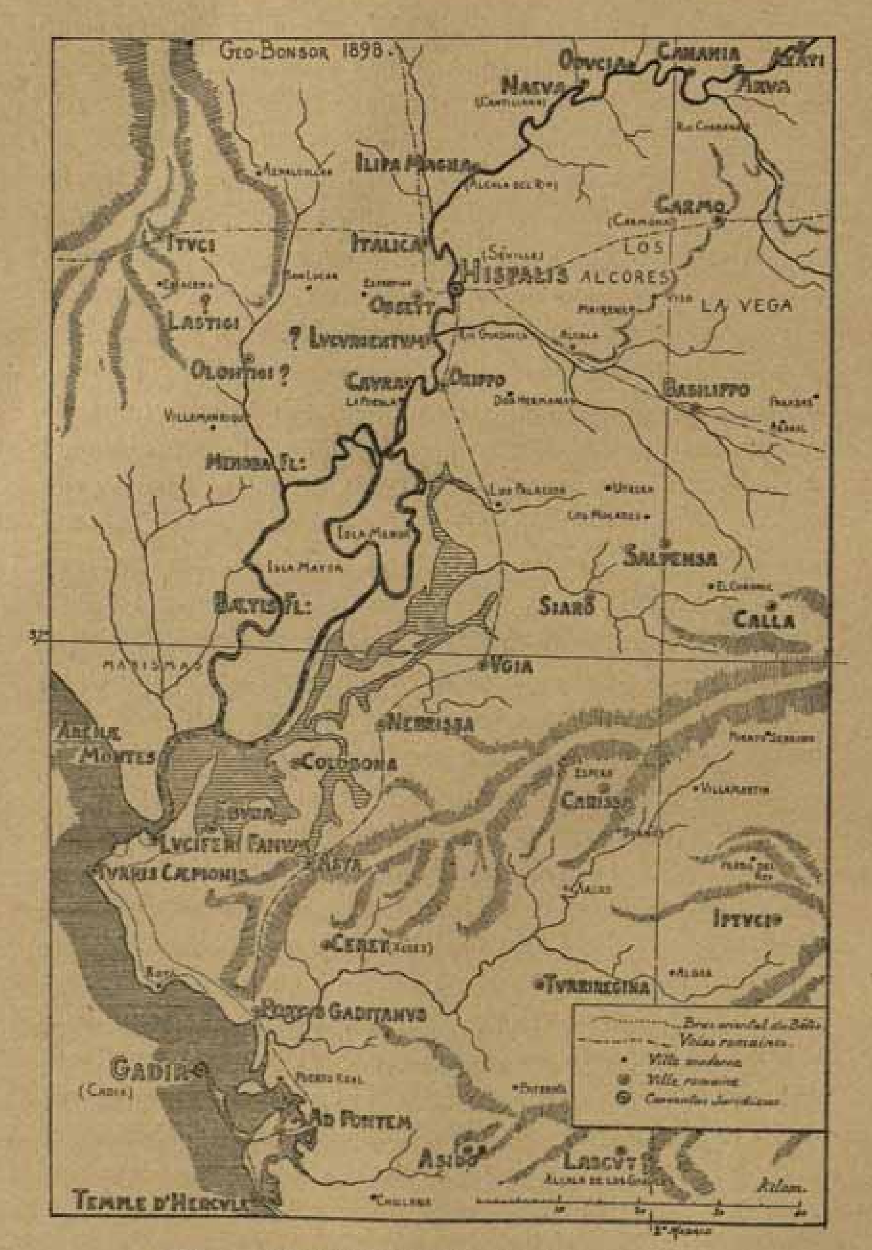



Fig. 1. — Carte antique de la vallée du Guadalquivir.

*
* *

Strabon s'étend longuement sur les avantages commerciaux des estuaires du Bétis. Sa description peut encore s'appliquer à cette région, appelée aujourd'hui *Las Marismas*.

« Tout le pays — dit-il — n'est à proprement parler qu'une plaine; or, cette plaine sur beaucoup de points est entamée par des *combes* ou ravins, qui, semblables à des vallées de moyenne grandeur, ou tout au moins aux lits encaissés des fleuves, partent de la mer et pénètrent dans l'intérieur des terres à plusieurs centaines de stades de distance, et, comme, à la marée haute, les eaux de la mer y font irruption et les remplissent, les embarcations peuvent les remonter ni plus ni moins qu'elles remontent les fleuves, voire même plus facilement, car la navigation y ressemble à la descente d'une rivière, nul obstacle ne la gêne et le mouvement ascendant de la marée la favorise comme pourrait le faire le courant de la rivière. »

« ... Quelques-unes de ces *combes* ou tranchées naturelles se vident complètement avec le reflux, d'autres ne sont jamais entièrement à sec... Le pays, rendu en quelque sorte navigable dans tous les sens, offre ainsi à l'importation comme à l'exportation des marchandises de grandes facilités [1]. »

La production du sel par l'évaporation de l'eau de mer est de nos jours l'unique entreprise des Marismas. Tout porte à croire que l'établissement des salines en Espagne est dû aux Phéniciens, qui auraient enseigné aux Indigènes à saler le poisson et peut-être aussi l'art de préparer le *garum*.

Voilà bien longtemps que le commerce maritime semble avoir abandonné cette partie du fleuve pour se porter vers les villes de l'intérieur. Mais il existe encore, de l'antique population des estuaires, deux petites villes : Lébrija et Trébujena (*Nabrissa* et *Colobona*). Asta et Ebura ont disparu; on a cependant reconnu leurs ruines; la première se trouvait entre Xérez et Lébrija; la seconde, à peu de distance au nord de San-Lucar.

1. Strabon, *Géogr.*, livre III, ch. II, 4 (traduction Tardieu).

Les vaisseaux qui remontaient le fleuve prenaient alors comme aujourd'hui l'embouchure occidentale, par Luciferi fanum (San-Lucar de Barrameda) et Ebura (ruines de la ferme d'Ebora).

A 20 kilomètres de son embouchure le fleuve se divise en deux bras. Celui de l'ouest conduisait au confluent de la Menoba, le Guadiamar autrefois navigable[1]. Mais le bras principal, alors comme aujourd'hui, était celui de l'est. Celui-ci passe entre les deux îles : Isla Mayor, à gauche, et Isla Menor, plus loin à droite; les deux bras se réunissent de nouveau près de La Puebla.

Strabon nous apprend que les grands vaisseaux remontaient le fleuve jusqu'à Hispalis (Séville), ceux de moyenne grandeur jusqu'à Ilipa (Alcala del Rio) et enfin les barques allaient jusqu'à Corduba (Cordoue), quelquefois même plus haut vers Castulo, près de la limite de la Bétique[2].

Voici, en remontant le fleuve, la série des stations antiques riveraines, entre l'Océan et Cordoue :

Rives.

R. G. LVCIFERI FANVM. — *San-Lucar de Barrameda.*
R. G. EBVRA. — Ferme d'*Ebora*, à 6 kilomètres nord-est de San-Lucar.
R. G. COLOBONA. — *Trébujena.*
R. G. ASTA. — *Mesa de Asta*, ruines entre Xérez et Lébrija.
R. G. NABRISSA. — *Lébrija.*
R. G. SIARVM ou SEARO. — Ferme de *Zarracatin*, à 2 lieues et demie au sud d'Utrera[3].
R. D. CAVRA. — *Coria del Rio.*
R. G. ORIPPO. — Tour de *Los Herberos*, près de *Dos-Hermanas.*
R. D. LVCVRGENTVM. — *Gelves* (?).
R. D. OSSETT. — *Castilleja de la Cuesta.*
R. G. HISPALIS. — *Séville.*
R. D. ITALICA. — *Santi Poncé.*
R. D. ILIPA MAGNA. — *Alcala del Rio.*
R. D. NAEVA. — *Cantillana.*
R. D. ODVCIA. — Ruines de *Villartilla*, près de la rivière Huesna, à 3 kilomètres de *Tocina*[4].

1. Pline, *Hist. Nat.*, livre III, 3, 7, 9.
2. Strabon, *Géogr.*, livre III, ch. II, 3.
3. Pline, *Hist. Nat.*, livre III, 3, 7. Les ruines de Siaro étant assez éloignées du fleuve, il faut supposer que cette ville avait un débarcadère.
4. J'ai reconnu ces ruines en 1890 avec M. Gilchrist Clark, de Cambridge.

R. D. CANANIA[1]. — *Alcolea del Rio.*
R. D. ARVA. — Ruines de la *Peña de la Sal.*
R. D. AXATI, — *Lora del Rio.*
R. D. CELTI. — *Peñaflor.*
R. D. DECVMA. — *Posadas* (?).
R. D. CARBVLA. — *Almodovar del Rio.*
R. D. CORDVBA. — *Cordoue.*

« Les rives du Bétis — nous dit Strabon[2] — sont de toute la contrée la partie la plus peuplée... Les campagnes qui bordent le fleuve sont cultivées avec un soin extrême, ainsi que les petites îles qu'il renferme ; et, pour comble d'agrément la vue s'y repose partout sur des bois et des plantations de toute sorte admirablement entretenues. Plusieurs rangées de montagnes parallèles entre elles suivent sa rive septentrionale[3], en s'en rapprochant tantôt plus, tantôt moins ; elles contiennent beaucoup de gîtes métallifères. L'argent notamment est très abondant aux environs d'Ilipa. On a donc ces montagnes à gauche quand on remonte le fleuve[4]. A droite, s'étend une plaine élevée très vaste et très fertile, couverte de beaux arbres et riche en pâturages. »

Ce passage de Strabon décrit précisément la partie de la vallée que nous avons explorée. C'est là qu'on retrouve, sur la rive droite du fleuve, en amont de Séville, de nombreuses villes romaines ; elles sont très rapprochées les unes des autres, la plupart bâties sur des bancs élevés au bas desquels on voit encore d'importantes ruines de digues ou de débarcadères construits en pierres de taille, en briques, en blocage composé de moellons ou de débris de poterie.

1. Ce nom apparait dans les textes de Pline de différentes manières : *Ciniana, Canianìa, Camania, Camana, Canama.* J'ai trouvé à Alcolea del Rio, en 1888 une inscription qui rétablit le véritable nom de cette ville : CANAN. Cette inscription est aujourd'hui au Musée de la Nécropole, à Carmona. D'après M. Fita, *Canania* est un mot d'origine phénicienne, dont la signification serait identique au nom, d'origine arabe, que porte cette localité aujourd'hui : *Alcolea*, c'est-à-dire, *El-Castillejo*, le petit château (F. Fita, *Boletin de la Real Academia de la Historia*, vol. XXV, p. 132).
2. Strabon, *Géogr.*, livre III, ch. II, 3 (traduction Tardieu).
3. Rive droite.
4. La partie méridionale de la Sierra Morena.




Fig. 2. — Carte de la chaîne de collines des Alcores.

L'exploration de ces rives nous fit découvrir, entre ces villes, des ruines de différente nature : établissements balnéaires, fermes, villas, presses d'olives et officines de potiers; elles sont le témoignage du haut degré de civilisation des habitants de cette province sous les Romains, à l'époque des empereurs Trajan et Hadrien; Trajan est d'ailleurs né sur ces rives, à Italica, près de Séville.

En face de cette intéressante série de villes romaines, on voit, à 15 kilomètres du fleuve, une chaîne de collines appelées Los Alcores, s'étendant du nord-est au sud-ouest et dont la longueur — limitée par les affluents du Guadalquivir, le Corbones et le Guadaïra — est d'environ 40 kilomètres. Ces collines séparent la vallée proprement dite, de la Véga, cette grande

plaine « élevée, très vaste et très fertile », dont parle Strabon.

Sur ces hauteurs sont bâties quatre petites villes : Alcala de Guadaïra, Maïrena, Viso del Alcor et Carmona ; cette dernière, avec une population de 16.000 habitants, est la ville principale des Alcores.

Si, du haut de ces collines, on regarde du côté de la vallée, la vue s'étend sur une suite de coteaux d'une largeur de 3 à 6 kilomètres ; l'eau y est partout abondante, aussi y trouve-t-on de nombreux jardins ou *huertas* avec d'importantes plantations d'orangers et d'oliviers. Si on se tourne dans la direction opposée, du côté de la plaine, on aperçoit un versant à pente rapide, au pied d'une ligne abrupte de roche calcaire de 8 à 20 mètres de hauteur.

On voit sur cette pente, comme arrêtés dans leur chute, de nombreux rochers, détachés de ce talus gigantesque. En bas, s'étend l'immense plaine, la Véga ; vers le sud-est, on aperçoit, à l'extrême horizon, plusieurs chaînes de montagnes : les Sierras de Moron et de Ronda. L'air est si pur qu'on peut même distinguer, certains jours, la crête de neige de la Sierra Névada, éloignée d'environ 200 kilomètres.

La Véga est aujourd'hui une immense plaine à blé. La charrue antique y est encore employée, la nature du sol ne demandant pas qu'on le creuse profondément. Les travaux de culture y sont en rapport avec l'étendue des champs ; aussi y voit-on souvent, à l'époque du labourage, de 40 à 60 paires de bœufs traçant, sous la surveillance des *capataces* à cheval, des sillons de plusieurs kilomètres.

Les semailles se font dans la première quinzaine d'octobre ; la moisson dure du 1er juin à la fin de juillet. C'est avec la petite faucille que les moissonneurs coupent le blé, à 15 centimètres du sol ; les gerbes sont ensuite portées sur l'aire pour y être foulées aux pieds des chevaux ; la paille brisée de cette manière sert de nourriture aux animaux.

Depuis les Romains, ces opérations agricoles n'ont guère

changé[1]; leur origine, comme les coutumes de ces paysans de la plaine, doivent d'ailleurs remonter à une époque de beaucoup antérieure aux Romains. C'est pourquoi je crois intéressant de mentionner ici les quelques détails qui caractérisent la manière de vivre et de se nourrir de ces agriculteurs.

*El aperador* ou le métayer embauche chaque année les hommes dont il croit avoir besoin pour le labour ou pour la moisson; les travaux terminés, ils retournent en ville. On ne voit jamais de femmes dans les fermes, ou *cortijos*, pas même celle du métayer; elles restent dans les villes où les hommes vont les rejoindre aux grandes fêtes de l'année.

Comme la plupart des paysans espagnols, ceux de la Véga sont d'une sobriété remarquable.

En hiver, on leur donne, le matin, une soupe à l'ail, composée de pain, d'huile, d'ail et d'eau. Aux champs, vers le milieu du jour, ils prennent leur *gazpacho* qui se compose d'une pâte de mie de pain, d'huile et de vinaigre à laquelle on ajoute de l'eau. De retour à la ferme, le travail terminé, on leur sert le plat de consistance de la journée : des *garbanzos* ou pois-chiches cuits avec de l'huile, du pain et de l'eau.

En été, pendant les mois de juillet et d'août, les vieilles brebis tuées à cette époque leur sont livrées. Ils font deux repas par jour; le matin de bonne heure, un ragoût leur est préparé avec le sang et la fressure de brebis; à deux heures, de la viande rôtie; entre temps, vers midi et après le coucher du soleil, ils prennent leur *gazpacho*. Un homme, le *casero*, est spécialement désigné par le métayer pour préparer la nourriture commune; celui-ci verse le contenu de la marmite dans un grand bassin, auquel les paysans viennent puiser chacun à leur tour, munis d'une cuiller de bois ou de corne. Ils fabriquent eux-mêmes ces cuillers; les manches sont ornés de gravures diverses représentant des figures et des animaux sur fond quadrillé, dont l'archaïsme ou la naïveté est remarquable.

1. Pline, *Hist. Nat.*, livre XVIII, 72.

Ce régime alimentaire des gens de la Véga nous donne une idée de l'importance en Andalousie des trois produits suivants : le blé, les *garbanzos* ou pois-chiches et l'huile d'olive. Le blé et les *garbanzos* se cultivent dans la plaine; tandis que l'huile d'olive, qui représente plus de la moitié de la richesse du pays, provient des Alcores et de la vallée où la manière de vivre des paysans diffère complètement de ceux de la Véga.

La récolte des olives se fait en novembre et en décembre; elle est confiée à des familles de travailleurs, hommes, femmes et enfants, qui se réunissent à cet effet. On les paie actuellement de 6 à 7 réaux par personne; ils doivent se nourrir eux-mêmes. Aussi voit-on, vers midi, chaque famille réunie autour de son feu et de sa marmite, formant au milieu des oliviers de nombreux groupes pittoresques dont le caractère étrange est surtout marqué par le costume masculin porté par les femmes. A Carmona, ce costume comprend un pantalon de gros drap brun descendant jusqu'aux genoux, des bas blancs ou bleus, une blouse de coton et un foulard de couleur croisé sur la poitrine. Pour se préserver du soleil, elles mettent sur la tête un immense chapeau de *palmito* qu'elles ont tressé elles-mêmes[1].

Au soleil couchant, on rencontre ces familles sur les routes, retournant en ville, les ânes portant les enfants, les paniers et les marmites; chaque groupe est précédé d'un jeune homme qui souffle dans une conque marine pour annoncer leur arrivée.

*
* *

L'eau potable manque en été dans la plus grande partie de la plaine; aussi, de tout temps, les cultivateurs ont-ils cherché à se rapprocher des Alcores pour y établir leurs habitations, à proximité des sources.

Les sources les plus abondantes se présentent aux *puertos*,

1. J'ai envoyé à l'Exposition agricole régionale de Séville (1898) plusieurs de ces chapeaux, des cabas, des paniers et d'autres ouvrages en *palmito*, ainsi que des cuillers historiées, des costumes du berger, du bouvier et de la femme qui travaille dans les plantations d'oliviers.

qui sont des ouvertures naturelles donnant accès aux Alcores. On compte entre Carmona et Alcala 17 de ces passages ou *puertos* aux abords desquels j'ai reconnu d'importants vestiges de villes ou de villages, antérieurs à la domination romaine. Les villes, au nombre de trois, étaient situées sur des plateaux en partie isolés; Carmona, La Tablada près de Viso et La Mesa de Gandul étaient des villes puniques, dont une seule, Carmona, existe encore. Les villages se trouvaient distribués entre ces plateaux, sur des terrasses artificielles, soutenues par des bancs de rochers. Les sépultures se rapportant à ces populations antiques ont été signalées sur les hauteurs voisines des plateaux et des terrasses.

La Véga paraît avoir été admirablement exploitée par les Romains, d'après les nombreux vestiges de fermes qu'on y voit encore partout. Cet exemple n'aurait été suivi par aucun de leurs successeurs, ni par les Maures eux-mêmes dont, à notre avis, on a trop souvent vanté sans raison les qualités d'agriculteur. Les observations de M. Gaston Boissier[1] sur l'apathie des Arabes qui habitent l'Afrique romaine peuvent aussi s'appliquer à l'Andalousie; la disparition des villages, de la véritable population agricole, remonte à l'invasion musulmane. La population est actuellement composée de celle des anciennes villes fortifiées du moyen âge et de quelques gros bourgs, qui se formèrent autour des châteaux forts élevés entre l'époque de la *reconquista* vers 1248 et la prise de Grenade en 1492.

Il est à remarquer que ces châteaux se trouvent presque toujours sur l'emplacement d'une ville romaine. Il pouvait difficilement en être autrement, car les Romains avaient occupé toutes les parties fertiles du pays, surtout les endroits les mieux approvisionnés d'eau.

Toutes les sources, si insignifiantes qu'elles soient, qui découlent des Alcores, ont été utilisées par eux; ce sont partout des conduites en pierres de taille, en briques, en blocage, en

1. Gaston Boissier, *L'Afrique romaine*, p. 140.

poterie ou en plomb, qui aboutissent à des ruines de réservoirs, de bains ou de citernes. De tous les travaux hydrauliques des Romains, les Maures ne conservèrent que les fontaines et quelques aqueducs qui alimentaient les villes et dont ils pouvaient difficilement se passer.

## II

### LES FOUILLES

#### *La nécropole de l'Acébuchal.*

Les tumulus sont connus dans le pays sous le nom de *motillas*. Nous commençâmes par fouiller quelques-uns de ces tertres, assez timidement d'abord, ne découvrant que les moins élevés ; puis, assuré de leur importance archéologique, nous ouvrîmes ceux de moyenne grandeur ; les plus grands sont encore intacts. Après plusieurs saisons de fouilles, nous avons ainsi exploré, sur différents points de ces collines, soixante-cinq *motillas* dont quelques-unes nous réservaient de véritables surprises.

Ces tertres recouvraient des sépultures diverses ; les trois rites funéraires suivants ont été signalés :

1° L'inhumation dans la position accroupie ; 2° l'incinération ; 3° l'inhumation dans un caveau d'orientation constante.

On trouve aussi sur les Alcores d'autres tumulus qui diffèrent des *motillas* par la forme et surtout par les proportions. Ceux-ci sont allongés et présentent au sommet une plate-forme ovale. Le plus grand de ces tumulus qui a 30 mètres de hauteur commande le *puerto* ou passage d'Alcaudete. Il n'a pas été exploré, la dépense devant être trop considérable, si l'on considère qu'il fallait acheter le terrain où il se trouve et que celui-ci est planté d'oliviers en pleine production. On comprendra qu'une entreprise de cette importance n'est pas à la portée de tous les chercheurs ; le mystère caché sous ces masses de terre et de pierres ne sera pas de sitôt dévoilé. D'ailleurs, de bonnes raisons, que j'aurai l'occasion de faire valoir plus loin, me portent à croire que ces tumulus à plate-forme ne recouvrent pas de sépultures.

Le groupe de *motillas* le plus intéressant des Alcores se trouve à l'Acébuchal. Cette station occupe le site d'une antique colonie agricole, située à égale distance de deux plateaux, où s'élevaient des villes puniques : les emplacements de Carmona et de Tablada, près de Viso [1]. Au moyen âge, ces collines offrirent aux Espagnols une puissante ligne de défense contre les Maures de Ronda et de Grenade qui, à plusieurs reprises, tentèrent de pénétrer dans la Vallée. C'est à cette époque qu'on construisit sur la lisière de la plaine, à mi-chemin entre les villes fortifiées, plusieurs tours de refuge où, en cas de poursuite ou de surprise, les gardiens des *puertos* pouvaient s'enfermer pour se défendre. Quelques-unes de ces tours existent encore, notamment à Alcaudete, à Santa-Lucia et à Gandul.

D'après les chroniques de Jean II, au xv^e^ siècle, le cerf et le sanglier étaient courus sur ces collines [2]. Au commencement de ce siècle, la plus grande partie des Alcores du côté de la plaine était encore inculte.

Il y avait alors entre les rochers de l'Acébuchal de nombreux oliviers sauvages (en espagnol : *acebuche*, d'où le nom de ce passage des Alcores), des lentisques, des chênes nains et de gigantesques ronces formant un fourré impénétrable, le refuge des loups et des malfaiteurs. En 1830, ces environs subirent une transformation complète ; on défricha tout le versant, en conservant les oliviers sauvages qui furent greffés.

1. D'après l'examen des vestiges qui couvrent le sol du plateau de Tablada, cette ville aurait disparu avant l'époque romaine. C'est un fait relativement facile à constater lorsqu'il s'agit de terres nouvellement labourées. Si, parmi les vestiges, qu'on note sur une certaine étendue de terrain, on ne signale aucun fragment de *tegula* ou tuile plate, aucun débris de cette poterie rouge vernissée dite *samienne*, aucun tesson d'amphore romaine, qui tous caractérisent l'époque romaine, on doit nécessairement supposer à cet emplacement de ville une antiquité antérieure à la seconde guerre punique.

On reconnaît d'ailleurs la domination carthaginoise à la présence d'amphores avec col à bourrelet et munies de petites anses ou oreillons, ainsi qu'aux débris de poteries décorées de zones et de lignes de couleur. On trouve ces débris en abondance sur les sites pré-romains, mélangés aux fragments de poteries noires ou brunes indigènes.

2. Manuel Fernandez Lopez, *Historia de Carmona*, p. 170.

Des onze *motillas* de la nécropole de l'Acébuchal, toutes, sauf une, furent ouvertes en 1891 par un habitant de Carmona, M. Pelaez, poussé par la curiosité et le désir de réunir des antiquités dites préhistoriques.

Le résultat d'une première enquête sur ces fouilles fut l'appa-




Fig. 3. — Plan de la colonie agricole et de la nécropole de l'Acébuchal.

rition en Espagne de plusieurs ouvrages, dont deux importants, avec de nombreuses figures et des cartes de la région [1].

1. F. Candau y Pizarro, *Prehistoria de la provincia de Sevilla*, Madrid, 1894. 1 carte et 70 figures; C. Cañal, *Sevilla prehistorica*, Sevilla, 1894, 1 carte et 130 figures; A. F. Casanova, *Boletin de la Real Academia de San Fernando*, vol. XIII, p. 314; Cabrera y Diaz, *Una excursion à los yacimientos prehistoricos de Carmona* (*Ann. de la Sociedad Española de Historia Natural*, série II, vol. III); J. Pelaez, *La Andalucia moderna* (*Journal de Séville*, 25 juillet 1893).

Je crois devoir relever ici les incorrections qui se trouvent dans ces ouvrages, tout en reconnaissant qu'il ne serait pas juste d'en rendre les auteurs responsables, si l'on tient compte de la façon dont ces découvertes leur ont été communiquées.

1° Malgré toutes les affirmations contraires, nous savons aujourd'hui que les armes de pierre, les pointes de flèches et les lames de silex, faisant partie de la collection Pelaez, n'ont point été découvertes dans des sépultures. La plupart de ces objets furent simplement ramassés à la surface du sol ou trouvés disséminés dans la terre, ce qui pouvait tout au plus indiquer une occupation antérieure à l'époque de ces sépultures ; ainsi l'on trouve souvent des monnaies romaines dans les murs de terre des forteresses construites à l'époque des Arabes.

2° Il faut éliminer de l'archéologie de cette région certaines pierres dont la silhouette rappelle vaguement un oiseau ou un animal. M. Pelaez déclara les avoir trouvées près des sépultures et il s'imagina qu'elles avaient été placées là avec intention. Ces pierres sont naturelles; la ressemblance avec certains animaux, qu'on a bien voulu leur prêter, est simplement l'œuvre du hasard ; malheureusement, elles ont été commentées avec force détails et reproduites par la gravure.

3° On s'est aussi efforcé d'établir un rapprochement entre les dessins primitifs bien connus de la station française de La Madeleine et ceux qui furent trouvés à l'Acébuchal. Le caractère oriental de ces derniers, qui représentent des frises d'animaux, aurait été reconnu dès l'abord, si l'on avait découvert alors une pièce complète ; j'ai eu, plus tard, l'occasion d'en trouver plusieurs.

Aucune note ne paraît avoir été prise pendant la durée de ces fouilles ; aussi est-il regrettable à tous égards que M. Pelaez n'ait point songé à mettre à part les antiquités trouvées sous chaque tumulus ; malheureusement, il les a classées par matière, pierre, cuivre, os, céramique de toutes les époques. C'était un procédé facile et expéditif, ne demandant pas de grandes connaissances archéologiques, mais qui, dans la suite, devait singulièrement

embarrasser ceux qui entreprirent d'étudier cette collection[1].

Il ne me restait donc plus qu'à entreprendre — pendant qu'il était encore temps — une enquête minutieuse au sujet des sépultures qui étaient apparues sous ces *motillas*. Il s'agissait surtout de savoir le plus exactement possible quels étaient les objets qui composaient le mobilier des tombes suivant la prévalence des différents rites funéraires.

Pour toutes les informations qui suivent sur l'Acébuchal, je me suis adressé à M. Raphaël Perez, qui avait été le principal directeur des fouilles. Il eut l'obligeance de m'indiquer sur le terrain les particularités relatives à l'exploration de chaque tumulus. Depuis, mes recherches sur les lieux sont venues confirmer, sur presque tous les points, l'exactitude de ses informations.

∴

D'après M. Raphaël Perez, les deux plus grands tumulus de l'Acébuchal (G et L du plan fig. 3), situés à l'ouest de la nécropole, couvraient des sépultures à inhumation, tandis que, sous tous les autres, l'incinération était le rite funéraire usité.

Sous le tumulus G, se trouvait un caveau rectangulaire à parois maçonnées de pierres et d'argile et dont le fond avait été creusé dans la roche vive. J'ai dû faire déblayer de nouveau cette fouille, afin de m'assurer par moi-même de la manière dont le caveau était construit ; en voici les dimensions intérieures (fig. 4 et 5) :

Longueur, du nord-est au sud-ouest : 3m,05 ;

Largeur : 1m,04 ;

Profondeur : 1m,10.

1. Personnellement, j'ai beaucoup à me plaindre de la conduite de ces premiers explorateurs. Ayant appris que j'avais l'intention de faire des fouilles à l'Acébuchal avec M. Jules Richard, de la Société des Antiquaires de l'Ouest, que j'avais invité à cet effet, ils s'assurèrent, à mon insu, de la permission du propriétaire et profitèrent de mon absence pour tout éventrer à la hâte. Ces fouilles, à part quelques objets qu'on en retira, ne furent pour la science d'aucune utilité. La seule compensation que j'aie pu obtenir, environ un an plus tard, fut la permission de dessiner les principales antiquités de la collection, qui vient dernièrement d'être vendue et dispersée. Cette permission, d'ailleurs, avait été accordée à tous ceux qui ont écrit sur les premières fouilles de l'Acébuchal.

Il contenait, au moment de la découverte en 1892, deux squelettes étendus sur le dos l'un à côté de l'autre; les crânes étaient

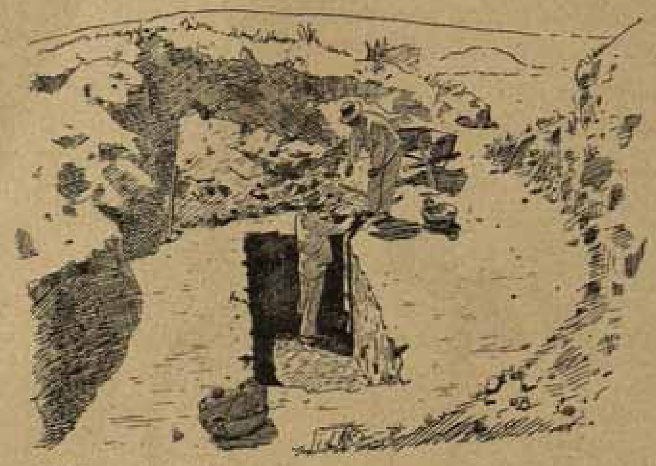


Fig. 4. — Déblaiement de la fosse sépulcrale du grand tumulus G de l'Acébuchal.

au sud-ouest. Celui de ces squelettes qui reposait du côté nord-

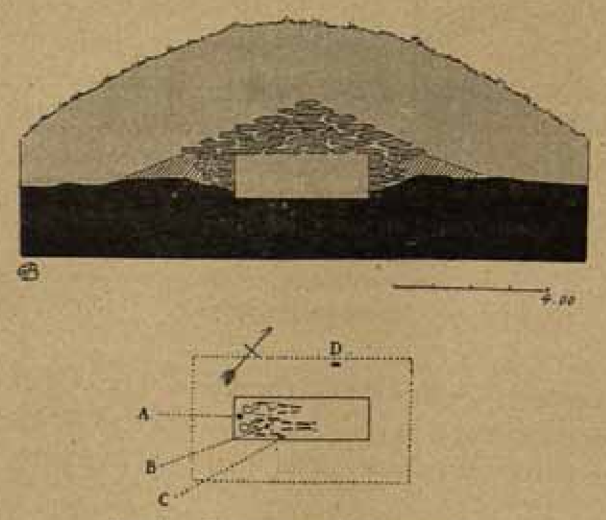



Fig. 5. — Plan et coupe du tumulus G.

ouest étant d'une stature moindre que l'autre, on en conclut qu'il devait appartenir au sexe féminin.

Le mobilier funéraire comprenait :

1° Un œuf d'autruche formant une coupe aux bords dentés et dans laquelle on trouva une poudre rouge.

2° Une grande fibule en argent (fig. 6).

3° Deux boucles de ceinturon représentant des serpents, l'une en cuivre, l'autre en argent (fig. 11 et 12).

4° Une plaque de ceinturon en cuivre recouverte d'un vernis

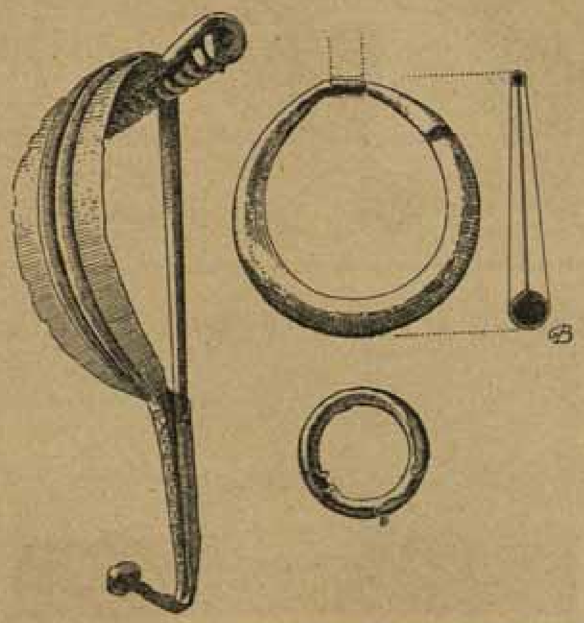


Fig. 6 à 8. — Fibule en argent — Pendant d'oreille et anneau, cuivre plaqué d'or. 1/2 grandeur naturelle.

rouge, ornée de boutons de cuivre plaqué d'or et d'un dessin à cannelures contenant encore des traces d'une pâte bleue (fig. 9).

5° Des parties de ceinture, d'un tissu en fil de cuivre, avec des boutons d'or.

6° Les vestiges d'une courroie doublée extérieurement d'une fine plaque de cuivre (fig. 10).

7° Quelques perles d'or et des vestiges de tissu d'or.

Le caveau, trouvé plein de terre, avait comme couverture plu-

sieurs séries de pierres plates superposées, au-dessus desquelles s'élevait le tumulus. La hauteur, prise du fond de la fosse sépulcrale au sommet, était de 4m,50.

Sous le tumulus L, M. R. Perez me déclara avoir vu, dans une fosse peu profonde creusée dans le roc, un squelette étendu, le crâne vers l'ouest. Deux pointes de lance en cuivre

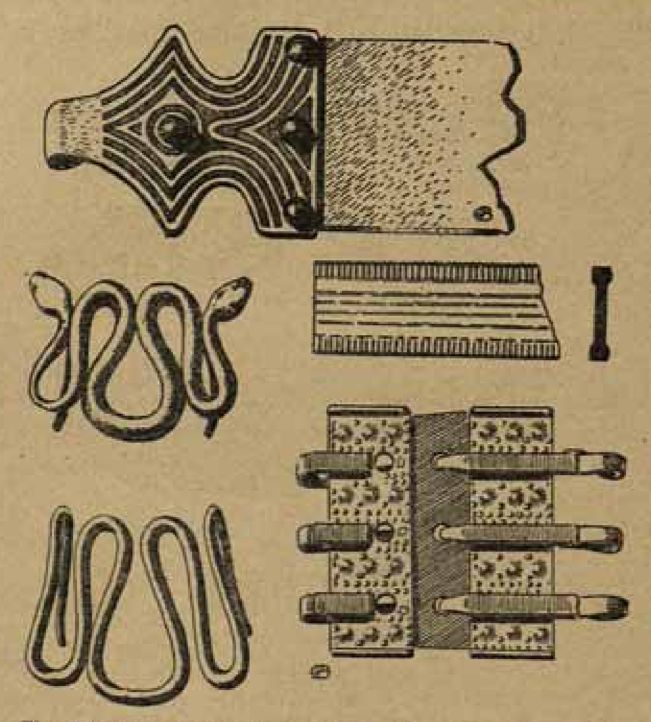


Fig. 9 à 13. — Boucles de ceinturon. 1/2 grandeur naturelle.

ou en bronze (aujourd'hui perdues) furent recueillies près du squelette. Cette sépulture était recouverte d'un long massif rectangulaire en maçonnerie de pierres et d'argile et orienté comme la fosse, de l'est à l'ouest. Autour de ce massif, ainsi que dans le tertre qui le couvrait, on trouva des ossements d'animaux, des cendres de foyers et de nombreux débris de poterie, ornés de dessins géométriques imprimés au pointillé creux et remplis d'une pâte crayeuse.

Les autres *motillas* de l'Acébuchal couvraient des sépultures à incinération. Sous quatre de celles-ci (A, B, C, F), le bûcher avait été disposé simplement sur le sol et le corps brûlé ; puis on en avait recouvert les cendres avec une ou plusieurs couches de tessons d'amphores, afin de ne pas mélanger les cendres avec la terre du tumulus.

Sous les trois *motillas* H, I, J, au milieu ou sur le côté de

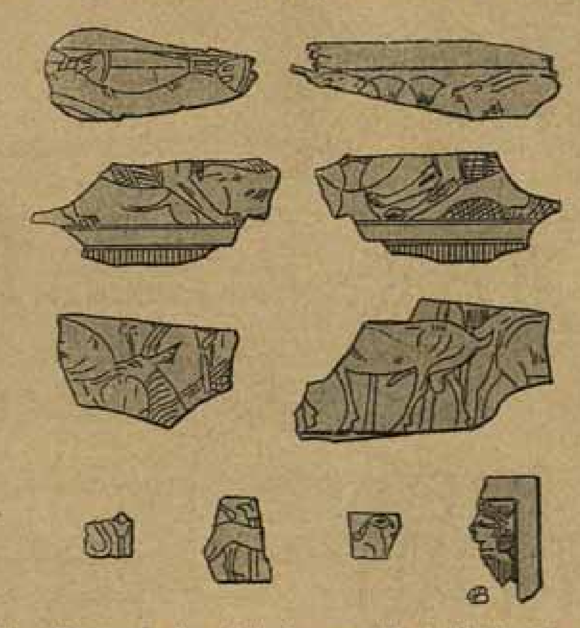


Fig. 14 à 23. — Fragments d'os et d'ivoire recueillis à l'Acébuchal, sans indication des sépultures (collection Pelaez). 1/2 grandeur naturelle.

l'emplacement où s'était effectuée la crémation, on trouva une urne de terre noire contenant des ossements humains calcinés.

Les tertres D et E, de peu d'élévation, ne couvraient aucune sépulture.

Les antiquités qui furent recueillies sous ces *motillas* à incinération ont un cachet oriental tout particulier. On y remarque surtout de petites plaques en ivoire en partie brûlées qui sont ornées de dessins gravés, dont l'origine phénicienne est manifeste. Parmi les objets de la collection Pelaez appartenant, d'après les

informations de M. R. Perez, au mobilier funéraire des Incinérés, il faut citer :

*Motilla* J. — Une urne de terre noire, sans anse, dans laquelle, parmi les cendres, on trouva les fragments d'une plaque d'ivoire creusée en son centre d'une espèce de godet autour duquel on voit découpée à jour une frise d'animaux et de fleurs de lotus épanouies. Une rosace à douze pétales, qui se trouve gravée au revers

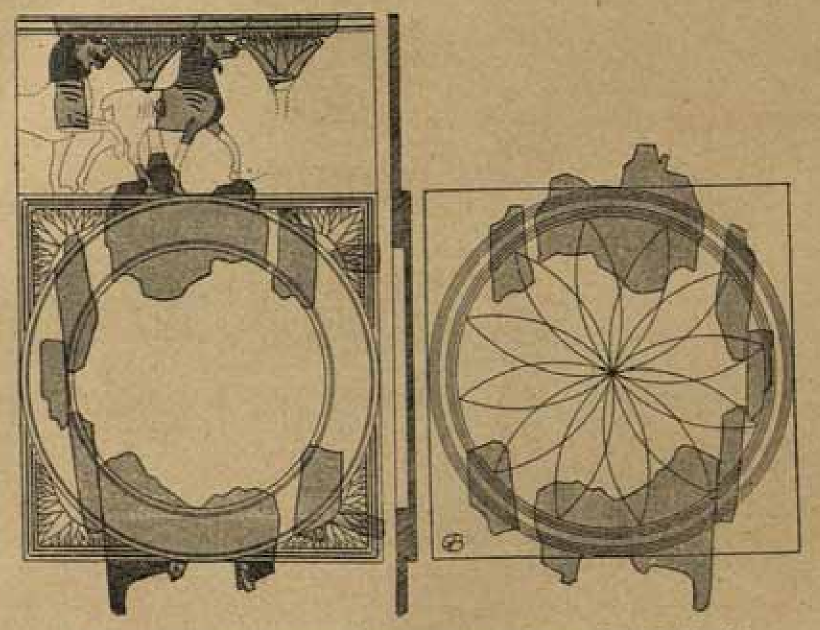


Fig. 24. — Plaque à godet en ivoire. Diam. intérieur du godet 0m,08

de ce godet, me permit de reconstituer par le dessin une partie de cet intéressant objet dont il manquait de nombreux fragments (fig. 24).

*Motilla* H. — Une urne à panse globulaire à double oreillon ; parmi les cendres qu'elle contenait on trouva : une petite fiole à parfum dite *alabastron* (fig. 25) ; deux grands pendants d'oreilles et un anneau (fig. 7 et 8), ces derniers formés de minces feuilles de cuivre plaquées d'or. Sur l'emplacement du bûcher, on recueillit des débris de coquilles où étaient gravés des griffons ; sur

le sol, autour de cet emplacement, on trouva des piles d'assiettes.

Telles sont les informations qui paraissent dignes de foi et que j'ai pu réunir sur les fouilles de l'Acébuchal. Il ne me reste plus qu'à rapporter maintenant mes recherches personnelles sur les différents points des Alcores, en commençant par la dernière *motilla* de l'Acébuchal, incomplètement explorée par M. Pelaez; la sépulture était encore intacte.

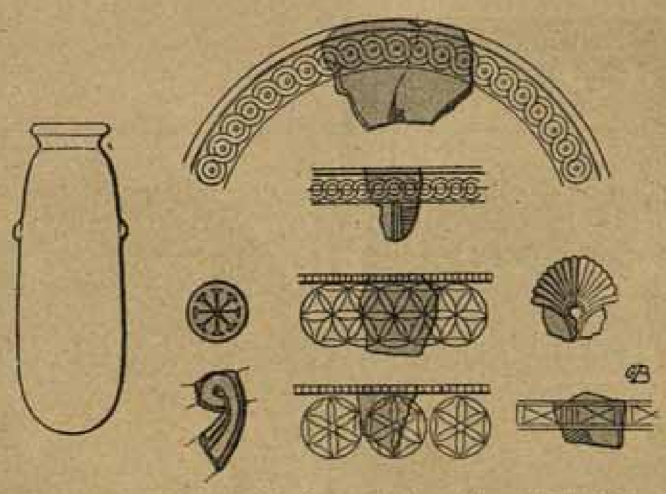


Fig. 25 à 33. — 25, Alabastron. — 26, Fragment de godet. — 27, 28, 29, Fragments de peignes gravés. — 30, 31, Pâte bleuâtre. — 32, 33, Fragments d'ivoire gravés. 1/2 grandeur naturelle.

* * *

Il y avait déjà plusieurs années que j'avais entrepris l'exploration méthodique des *motillas* les plus rapprochées de Carmona, quand l'occasion se présenta d'aller continuer les fouilles de l'Acébuchal où il ne restait plus à découvrir que le tertre indiqué sur le plan par la lettre A.

On trouva sous cette *motilla* un simple emplacement à incinérer, où on s'était contenté d'enlever la mince couche de terre qui couvrait le sol de rocher, sur un espace suffisant pour y élever le bûcher (fig. 34).

Quelques os du crâne, qui apparurent parmi les cendres à l'ex-

trémité sud-ouest de cet emplacement, indiquaient clairement quelle avait été l'orientation du corps sur le bûcher. On trouva à côté de ces os calcinés du crâne un morceau de fer informe. La combustion du bûcher et du corps était complète, le tout se réduisant à une couche de cendres de 0m,05 d'épaisseur, soigneusement recouverte de tessons d'amphores. On recueillit parmi ceux-ci les orifices et les anses de cinq amphores. Quant au tumulus, il était formé d'une terre calcaire jaunâtre et n'avait que 1m,80 de hauteur.

Une surprise, cependant, nous était réservée sous cet emplacement à incinérer. Après avoir enlevé les cendres, on découvrit sous celles-ci plusieurs ouvertures circulaires dans le roc, qui donnaient accès à de petits puits ou silos.

Il était facile de reconstituer le terrain primitif tel qu'il existait avant la formation du tumulus; il présentait à cet endroit une épaisseur de terre variant de 0m,30 à 0m,70. C'est dans la roche calcaire peu résistante que se trouvaient ces silos dont la forme va en s'élargissant vers le fond, comme l'intérieur d'une cloche. Leur profondeur est d'environ 1m,50; des passages percés, en bas, dans les parois, permettaient de communiquer d'un silo à l'autre. A quelques mètres de ces ouvertures, vers l'ouest (toujours sous le tumulus), apparurent plusieurs dépressions naturelles du roc, pleines de terre, contenant des vestiges de foyers, quelques silex et des ossements d'animaux. Parmi ces détritus de cuisine on releva sur le sol deux pierres à broyer ou moulins primitifs en granit; ces pierres plates furent retrouvées en place, l'une sur l'autre.

Examinons en détail le contenu des quatre silos qui se trouvaient accidentellement sous ce tumulus :

Silo A. — On trouva à l'intérieur deux couches de terres différentes. La couche supérieure, de terre végétale, contenait quelques ossements d'animaux et des débris de poterie. La couche du fond formait une masse compacte de terre calcaire, d'argile et de pierres; on y découvrit des vestiges de poterie primitive noire et brune, sans ornement. Au fond, sur le roc, on trouva une

lame de silex et près du passage communiquant avec le silo voisin D, deux phalanges et une vertèbre humaines.

Silo B. — Ce puits présentait aussi deux couches de terre

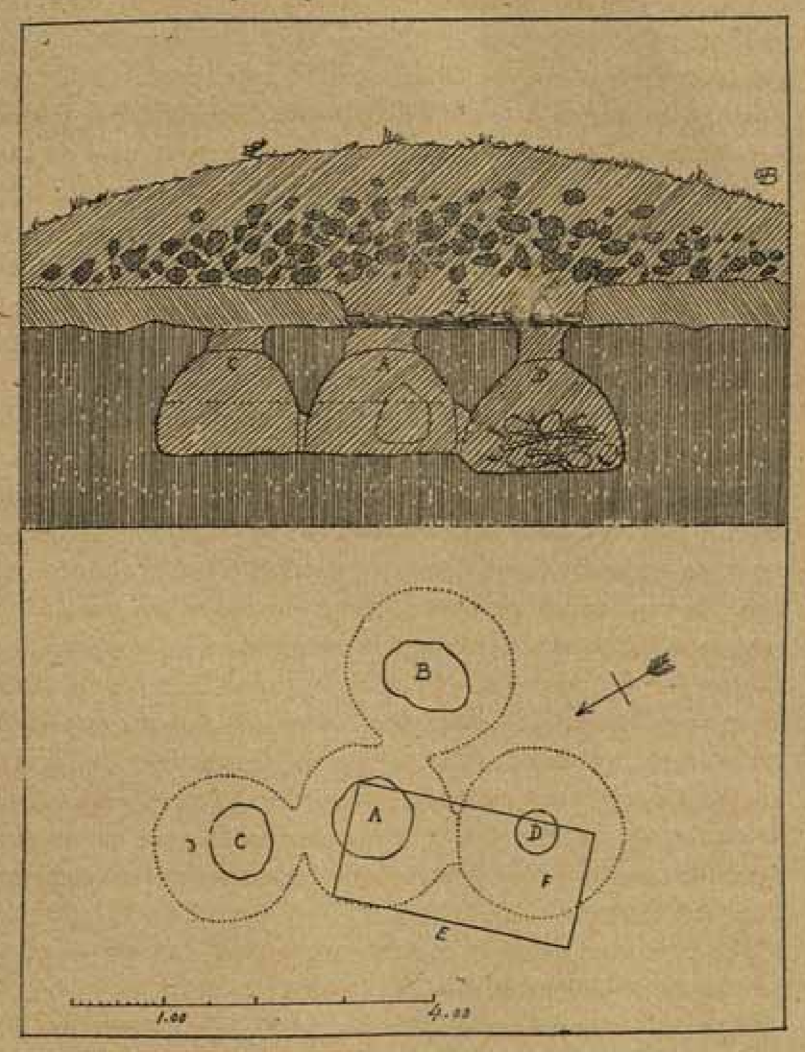



Fig. 34. — Plan et coupe du tumulus A de l'Acébuchal.

différentes. Parmi les débris de poterie qui en sortirent, on remarque des fragments de plats d'une forme particulière, avec le fond tout uni; ils devaient avoir de 0m,20 à 0m,30 de diamètre;

les bords, peu élevés, sont droits ou légèrement inclinés vers le dehors.

Un de ces fragments de plat, recueilli dans ce silo, présente dans le bord même deux petits trous perforés à la pointe de silex. Ces trous, se trouvant superposés et non juxtaposés, indiqueraient qu'ils n'ont pas été percés pour suspendre ces plats.

Ce fait, d'ailleurs, nous autorisait à faire remonter à l'époque primitive des Alcores cette coutume, probablement funéraire, de perforer la poterie, qui ne disparut dans ces environs que sous les Romains. De ce puits sortirent aussi une lame de silex et un poinçon en os. Quelques pierres placées avec soin fermaient le passage entre les silos A et B.

Silo C. — On trouva dans ce silo quelques pierres brûlées, deux valves d'*unio* ou moule d'eau douce à la nacre brillante, une lame de silex et plusieurs fragments de poterie présentant, en guise d'anses, les petites cornes de la céramique primitive.

Silo D. — Le fond de ce puits se trouve à $0^{m},20$ plus bas que le silo voisin C, avec lequel il communique. De la partie supérieure sortirent de nombreux tessons de poterie sans ornement. Vers le milieu de ce silo, on découvrit deux couches d'ossements humains qui y avaient été jetés pêle-mêle, à deux occasions différentes. Avec ces ossements on trouva quatre lames de silex, deux poinçons en os et des pierres brûlées, provenant sans doute des foyers environnants.

Le désordre de ces ossements est manifeste ; il ne s'agissait pas ici d'une sépulture proprement dite, mais bien d'un dépôt, d'un ossuaire, où ces os dépouillés de leur chair auraient été jetés.

Le relevé suivant (fig. 35) donnera au lecteur une idée des vestiges humains qui se trouvaient dans ce silo. Les parties ombrées sur le plan indiquent la couche inférieure.

1° *Couche supérieure.*

*a*. Tout le côté droit d'un crâne brisé en plusieurs parties tenant encore ensemble dans la terre.

*b*. Maxillaire supérieur, probablement du crâne *a*.

*c*. L'autre moitié du crâne *a*.

*d*. Maxillaire inférieur du crâne *a*.

*e*. Un crâne brisé.

*f*. Une partie d'un maxillaire inférieur.

2° *Couche inférieure (ombrée)*.

*g*. Un crâne entier.

*h*. Un fragment de calotte cranienne.

*i*. Un crâne entier auquel semble se rattacher une partie du squelette ; il se trouvait au fond sur le roc.

*j*. Un crâne entier.

*k*. Un crâne entier.

*x*. Des pierres.




Fig. 35. — Relevé des ossements du silo D.

Ces ossements n'ont pas été brisés par le poids des terres ; le fait d'avoir retrouvé épars les fragments d'un même crâne démontre le contraire ; ceux-ci ont bien été brisés avant d'être jetés dans le silo.

Les crânes *g* et *i* ont pu être conservés ; ils sont petits et d'une dolichocéphalie peu prononcée. Le rapprochement anormal des deux branches du maxillaire *d*, que j'ai aussi conservé, nous fait supposer un visage à la partie inférieure mince et allongée.

G. Bonsor.

*(A suivre.)*

## SÉANCE DU 22 AVRIL 1899

M. Louis Havet communique le rapport de la commission du prix Chénier. Ce prix est décerné à MM. Riemann et Gœlzer, pour leur ouvrage intitulé : *Grammaire comparée du grec et du latin, syntaxe.*

M. Eugène Müntz communique, de la part de M. Maxe-Werly, conservateur du Musée de Bar-le-Duc, un mémoire sur le sculpteur et médailleur italien, Francesco da Laurana, un des artistes du roi René. Laurana, que l'on croyait avoir disparu vers 1490, vivait encore en 1499, puisqu'à ce moment, d'après les recherches de M. l'abbé Requin, l'artiste, pour payer ses dettes, vendit plusieurs immeubles qu'il possédait à Marseille. Grâce à cette indication, M. Maxe-Werly peut attribuer avec beaucoup de vraisemblance à Laurana l'exécution du tombeau de la duchesse Yolande d'Anjou, fille du roi René, et de son époux, le duc Ferry de Vaudemont, dans l'église de Joinville (Haute-Marne). Le tombeau a été détruit en 1792 ; mais une série de descriptions anciennes et quelques planches assez défectueuses ont permis de le reconstituer. Il se composait d'un soubassement orné de colonnettes, entre lesquelles figuraient les armoiries de Lorraine et d'Anjou, et de deux statues couchées, en cuivre jaune. Au chevet un ange, agenouillé sur une colonnette torse, tenait un casque. Un document de 1504 montre qu'à ce moment Jacques Bichot, tailleur d'images, exécuta le soubassement de marbre. On peut donc admettre, avec M. Maxe-Werly, que la part de Laurana dans cette œuvre se borna aux deux statues. On comprendrait ainsi pourquoi le monument tout entier n'est pas conçu dans le style de la Renaissance, comme l'est, par exemple, le tombeau du comte du Maine, frère du roi René, à la cathédrale du Mans, tombeau qui est l'œuvre indiscutable de Francesco da Laurana.

M. Paul Meyer communique le rapport de la commission du prix Bordin. Ce prix n'est pas décerné.

M. d'Arbois de Jubainville communique une note sur des indications géographiques intéressantes contenues dans le cartulaire de Gellone et où l'on retrouve la trace des diverses populations qui se sont succédé entre Ampurias en Espagne et le Rhône : d'abord, au IVe siècle, les Ligures mêlés aux Ibères, puis vers l'an 300, les Gaulois, à la fin du Ier siècle les Romains. Le souvenir de la domination romaine est nettement attesté par les noms de lieu en *-anus* dérivés de gentilices romains comme *Pupianus*. La coexistence de deux éléments gaulois et romains est attestée par les dérivés de gentilices romains créés à l'aide du suffixe *-acus*, comme *Floriacus*. Sont exclusivement gaulois les noms tels que *Virdunum*. On remonte au ligure avec des mots comme *Aureliatis*, qui s'oppose au gallo-romain *Aureliacus* et au mot purement romain *Aurelianus*. Sont également ligures *Dubienca*, nom de vallée, dérivé du nom de rivière *Durbia*. Paraît ibéro-ligure *Bragaranca*, dérivé de *Bracara*.

M. l'abbé Thédenat, revenant sur la seconde inscription de la gourde conservée au Musée Carnavalet : *Copocnodituabes est repleda*, rappelle que M. Gaston Paris a proposé de substituer à la lecture est *reple(n)da* la lecture *reple, da* ; de telle sorte que le texte serait un dialogue entre le cabaretier et son client : « Cabaretier, as-tu du *conditum* ? — Il y en a (*est*). — *Reple, da* (remplis ma gourde et donne). » M. l'abbé Thédenat démontre que la lecture de M. Gaston Paris est certaine, à l'aide de textes analogues relevés sur d'autres vases, celui-ci surtout : *reple, copo, da.*

## SÉANCE DU 28 AVRIL 1899

M. Giry communique les conclusions de la commission du prix August Prost. Un prix de 1.000 francs est décerné à M. l'abbé C. Olivier pour son livre intitulé : *Chatel-sur-Moselle avant la Révolution*, et une récompense de 200 francs est accordée, à titre d'encouragement, à M. L. Davillé pour son mémoire manuscrit intitulé : Le *pagus Scarponensis*.

M. Clermont-Ganneau rappelle que l'Académie avait chargé le R. P. Lagrange de faire un relevé détaillé de l'emplacement de la ville biblique de Gezer, surtout en vue de déterminer la position exacte des inscriptions hébraïques et grecques gravées sur le rocher et fixant la limite sacrée qui entourait la ville. M. Clermont-Ganneau vient de recevoir du P. Lagrange six feuilles de plans, coupes, vues et croquis, et quatre photographies contenant le résultat des travaux exécutés sur le terrain par le R. P. Lagrange avec l'assistance des RR. PP. Vincent, Delau et Savignac. La triangulation, faite au théodolite et contrôlée par des chaînages directs, rectifie sur nombre de points les données topographiques établies en 1875 par la mission anglaise des Royal Engineers. La recherche de nouveaux textes similaires n'a pas donné de résultat. Mais il ressort d'indications recueillies de la bouche des fellâhs de la région qu'il doit en exister d'autres encore, et l'on peut conserver l'espoir de les découvrir un jour en reprenant l'exploration du terrain.

Le R. P. De La Croix fait une communication relative aux fouilles qu'il a faites sur le territoire de l'abbaye de Saint-Maur de Glanfeuil (Maine-et-Loire). Ces fouilles ont été entreprises dans le but de rechercher les vestiges de monuments décrits dans une ancienne chronique, relative à la vie de saint Maur et dont la véracité a été fort contestée en ces temps derniers. Les recherches du P. De La Croix lui ont permis de retrouver les substructions des monuments suivants dont il est fait mention dans la chronique : 1° villa gallo-romaine; 2° nymphée ou fontaine monumentale gallo-romaine ; 3° chapelle Saint-Martin (VIe siècle); 4° habitation de saint Maur; 5° chapelle Saint-Séverin ; 6° chapelle Saint-Michel; enfin, dans la chapelle Saint-Martin, à droite de l'autel, à l'endroit mentionné dans le texte, le sarcophage de saint Maur. De l'ensemble des travaux du P. De La Croix, il résulte que l'auteur de la vie de saint Maur a eu sous les yeux les monuments qu'il découvrait, et que la terre de Saint-Maur a bien été le berceau des Bénédictins de France. — M. Dieulafoy et M. Giry présentent quelques observations.

M. de Vogüé annonce que le R. P. Delattre a découvert à Carthage une stèle portant une longue inscription punique.

M. Foucart continue la lecture de son mémoire sur les mystères d'Éleusis.

## SÉANCE DU 5 MAI 1899

M. Georges Perrot rend compte de son récent voyage en Tunisie, au cours duquel il a représenté l'Académie à la cérémonie d'inauguration du Musée du Bardo. Il fournit d'intéressants détails sur l'organisation et les développements que M. Paul Gauckler a su donner à ce Musée. — M. Gaston Boissier présente quelques observations.

M. Foucart termine la lecture de son mémoire sur les mystères d'Éleusis.

M. Paul Viollet commence la lecture d'un mémoire sur les chartes de franchises aux XIe et XIIe siècles. — M. Deloche présente quelques observations.

## SÉANCE DU 11 MAI 1899

M. Gaston Boissier donne lecture d'une lettre de M. S. Gsell qui, grâce à une subvention de l'Association historique pour l'étude de l'Afrique du Nord, a pu faire des fouilles dans la province d'Oran, à Bénian, *Alamiliaria*, une des villes du *limes* maurétanien. M. Rouziès, qui conduisait ces fouilles, a déblayé une basilique chrétienne du Ve siècle, qui a été successivement entre les mains des catholiques et des donatistes. Cette église était assez vaste et entourée d'une enceinte défensive. La particularité la plus intéressante qu'elle présente est une crypte établie sous l'abside. L'épitaphe de la sainte faisait face à la *fenestella confessionis*, percée au fond de la crypte. En voici le texte :

*Mem(oria) Robb(a)e, sacr(a)e Dei (ancillae), germana(e) Honor[ati, A]qu(a)esiren(sis) ep(i)s(cop)i, c(a)ede tradi[torum] v[e]xata meruit dignitate(m) marturi(i); vixit annis L et reddidit sp(iritu)m die VIII Kal(endas) apriles, pro(vinciae) CCCXCV* (= 434 p. C.).

Il s'agit donc d'une religieuse, Robba, sœur d'Honoratus, évêque d'Aquaesirenses, ville située au nord d'Alamiliaria, dans la vallée de l'Oued el-Hammam. Quant à Honoratus, il figure parmi les prélats donatistes qui assistèrent à la conférence de Carthage de l'an 411 Robba, comme l'indique l'inscription, mourut en 434, victime des catholiques (*traditores*), et fut vénérée comme martyre. Ce fut là sans doute un des derniers épisodes de la lutte des catholiques et donatistes en Maurétanie. — Le caveau de Robba était flanqué d'autres sépultures, dont les épitaphes sont celles d'évêque et de prêtres, peut-être donatistes comme la martyre. Au contraire, une autre inscription, trouvée devant l'église, mentionne un évêque d'Alamiliaria, qui « [requie]vit in fide et un[ita]te ». A l'époque où fut gravé ce texte, l'église appartenait donc aux catholiques. — M. Gsell annonce qu'il expédie au Musée du Louvre la dédicace de la martyre, une épitaphe d'évêque, une épitaphe de prêtre, enfin un chapiteau. — M. Héron de Villefosse ajoute quelques mots relatifs à l'intérêt de ces fouilles.

M. Müntz annonce que l'Académie désigne pour la médaille de la Société centrale des architectes français, M. Besnier, ancien membre de l'École française de Rome, qui a fait d'importantes fouilles à Lambèse.

M. Émile Picot annonce que la commission du prix Lagrange a décerné ce prix à M. Henry Guy, maître de conférences à l'Université de Toulouse, pour son *Essai sur la vie et les œuvres du trouvère Adan de le Hale*.

## SÉANCE DU 19 MAI 1899

M. le Ministre de l'Instruction publique écrit à M. le Secrétaire perpétuel pour le prier de demander à l'Académie son sentiment sur l'utilité qu'il y aurait à modifier les règlements actuels pour le recrutement de l'École française d'Athènes.

M. Viollet continue la lecture de son mémoire sur les chartres d'affranchissement aux XI$^e$ et XII$^e$ siècles et les origines des institutions municipales. M. Viollet établit que ce qu'il y a d'essentiel dans l'idée de commune, c'est le droit d'un groupe important d'habitants d'avoir des mandataires ou représentants permanents. Mais ces représentants permanents ne sont point, au moyen âge, armés de pleins pouvoirs; car les membres de la commune interviennent presque partout directement dans les affaires communales. — Au moyen âge comme aujourd'hui, le mot *commune* sonnait mal à certaines oreilles. Aussi certains textes consacrent précisément l'existence de la commune tout en évitant de prononcer le mot *commune*. — Les hommes qui firent les premières communes n'étaient pas, comme on le croit trop facilement, des nouveaux venus à la vie publique. Avant la constitution des communes, on voit très souvent des communautés exercer des droits de propriétaires, administrer, plaider et même juger. Le principe de la participation de tous aux affaires, des grands comme des petits, des riches comme des pauvres, est admis dans les régions les plus éloignées les unes des autres.

M. Héron de Villefosse communique un rapport détaillé du R. P. Delattre sur les fouilles qu'il a exécutées à Carthage pendant le premier trimestre de l'année 1899, dans la nécropole punique située entre Bordj-Djedid et la colline de Sainte-Monique. Il signale particulièrement les figurines de terre cuite découvertes dans ces fouilles : un lion assis, un jeune cavalier drapé et coiffé d'un bonnet conique, une joueuse de flûte voilée et la tête chargée d'un diadème à palmettes, un très beau masque funéraire au type du Satyre barbu, etc. Mais l'objet le plus intéressant sorti de cette nécropole est une lance de bronze, terminée d'un côté par un tranchant en segment de cercle et de l'autre par une partie effilée qui devait entrer dans un manche en bois. Ce qui donne à cet objet toute sa valeur, ce sont les dessins au trait, finement gravés sur les deux faces avec une aisance et une liberté étonnantes. D'un côté, un personnage, de style égyptisant, debout, coiffé du pschent et vêtu de la schenti, porte un collier. De la main droite, il fait le geste de l'adoration; de la main gauche, il tient une palme légèrement inclinée. Les parties nues sont traitées d'une manière particulière qui ne ressemble pas à la technique égyptienne. Le pschent lui-même n'est pas exactement égyptien. De l'autre côté de cette lame de bronze est figuré un palmier, orné de deux régimes de dattes et placé entre deux grandes palmes. Plusieurs objets du même genre, sortis des tombes fouillées par le R. P. Delattre, sont ornés de ciselures analogues : il reste à en connaître la destination.

M. Philippe Berger revient sur la tablette magique de plomb, portant une inscription punique, qui a été trouvée par M. Gauckler à Carthage. Il donne la

traduction de la première ligne, encore inexpliquée, qui contenait le nom du génie invoqué sur cette inscription : « Grande Hava, déesse, reine ». Ce nom de Hava, qui est le nom d'Ève en hébreu, et qui signifie le « souffle », la « vie », désigne sans doute l'esprit du mort divinisé. Cette inscription semble donc indiquer chez les Phéniciens une croyance au monde des esprits et à l'efficacité des formules magiques pour les évoquer, que l'histoire de Saül et de la pythonisse d'En-Dor permettait déjà de soupçonner.

M. Salomon Reinach étudie la cérémonie dite *amphidromie*, qui s'accomplissait en Grèce quelques jours après la naissance des enfants. Un homme, portant l'enfant dans ses bras, courait plusieurs fois autour de l'autel familial. On a vu là tantôt une purification par le feu, tantôt une initiation au culte de la famille. Mais ces explications ne rendent pas compte de la course *rapide*, élément essentiel de l'amphidromie. M. Reinach cite des faits empruntés aux mœurs des peuples primitifs qui fournissent, suivant lui, la clef de l'énigme. L'enfant, même après sa naissance, passe pour participer encore à la vie physique de ses parents. Il lui faut à la fois du repos pendant les premiers jours et, bientôt après, la faculté de se mouvoir. Pour ne pas troubler son repos, le père s'astreint d'abord à l'immobilité : telle est l'origine de la coutume dite de la *couvade*. Pour le préparer à la vie active, le père court autour de l'autel de la famille, comme, chez les Esthoniens modernes, autour de l'église pendant le baptême. L'idée dominante est celle de la sympathie physique. — MM. Berger, Dieulafoy, d'Arbois de Jubainville, Oppert et Foucart présentent quelques observations.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

## SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

### SÉANCE DU 16 JUIN 1899

M. Leite de Vasconcellos fait une communication sur deux monuments trouvés en Portugal. L'un est une mosaïque romaine représentant Orphée, provenant des environs de Luria ; l'autre, une inscription latine.

Au nom de M. de Villefosse, M. l'abbé Thédenat présente le dessin d'une colonne découverte à Montagnac (Hérault), aujourd'hui déposée au Musée de Béziers, et portant une nouvelle inscription gauloise en caractères grecs.

M. l'abbé Thédenat fait ensuite une communication sur les fouilles récemment faites au Forum romain sous le pavé noir où l'on avait cru découvrir le tombeau de Romulus. Les objets trouvés rendent cette attribution peu vraisemblable : il y avait là un *locus sacer* remontant à la plus haute antiquité mais dont la destination est inconnue.

### SÉANCE DU 28 JUIN 1899

M. Cagnat entretient la Société d'une inscription sur bronze qui lui a été communiquée de Beyrouth par le P. Ronzevalle. C'est une lettre adressée aux naviculaires d'Arles par un personnage auquel ils avaient présenté leurs do-

léances. Il y est question des mesures à prendre pour assurer l'intégrité de la livraison du blé fourni par la Gaule Narbonnaise à la ville de Rome.

M. Mowat, cherchant à expliquer la présence d'un fragment de damier derrière la figure d'Orphée dans la mosaïque de Luria communiquée dans la dernière séance par M. Leite de Vasconcellos, la rapproche d'une plaque d'argent publiée par Caylus et portant une figure de Cupidon sur un fond décoré en damier.

M. Molinier fait remarquer que le fragment de damier de la mosaïque paraissait être un objet mal représenté plutôt qu'un décor continu.

M. Blanchet lit un travail de M. de Mély sur les deniers de Judas.

SÉANCE DU 19 JUILLET 1899

M. Bruston, associé correspondant, entretient la Société de la médaille du Christ à inscription hébraïque dont il a été plusieurs fois question depuis quelque temps. D'après lui, cette inscription aurait une double signification chrétienne ou juive suivant le sens où on la lirait.

MM. Samuel Berger et Babelon croient qu'il est difficile de voir dans cette inscription autre chose qu'une inscription chrétienne.

M. Gauckler, associé correspondant, détermine l'usage d'un objet publié récemment dans le Catalogue du Musée de Carthage : c'est une tuile couvre-joint jouant le rôle de fausse gargouille.

M. Saglio entretient la Société de divers objets antiques en forme de pommes trouées munies d'un manche creux et qui paraissent être des arrosoirs.

M. Babelon annonce que les fils de Beulé ont fait don au Cabinet des Médailles de deux vases provenant de la collection de leur père, dont l'un est bien connu sous le nom de vase de Bérénice.

---

## NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

— M. Clermont-Ganneau nous communique la note suivante, qu'il a rédigée en 1882, et dont des copies autographiées ont été communiquées alors aux diverses personnes qualifiées pour s'intéresser au projet qui y est exposé. Notre collaborateur pense qu'il peut être utile de faire connaître aujourd'hui la teneur de cette note restée inédite ; nous déférons bien volontiers à son désir. — *Réd.*

*Note sur la création, en Syrie, d'une station d'archéologie orientale dépendant de l'École du Caire.*

Nous possédons en Grèce, en Italie, en Égypte, des établissements scientifiques permanents, les Écoles françaises d'Athènes, de Rome et du Caire. L'archéologie grecque, l'archéologie romaine, l'archéologie égyptienne ont leurs quartiers généraux solidement et définitivement installés. Seule l'*archéologie orientale* attend encore le sien. La Syrie et ses annexes naturelles méritent bien cependant qu'on fasse pour elles ce que l'on a déjà fait si heureusement pour l'Italie, la Grèce et l'Égypte. Des explorations sérieuses et répétées y ont bien été entreprises, mais d'une façon intermittente, et, malgré des résultats

considérables, elles sont encore loin d'avoir donné tout ce qu'on est en droit d'attendre de ces régions qui intéressent sous tant de rapports l'art, la science et l'histoire.

Le moment ne serait-il pas venu de combler cette lacune et de créer, là aussi, un centre permanent de recherches méthodiques et continues?

L'archéologie orientale a désormais conquis son autonomie. L'enseignement en a été introduit en France et inauguré officiellement, il y a déjà plusieurs années, à l'École pratique des Hautes-Études. Son domaine a été reconnu et constitué dans nos musées par la création récente, au Louvre, d'un Département des antiquités orientales, distinct du Département classique, grec et romain, et du Département égyptien[1]. Enfin l'on a, avec raison, dans le plan d'organisation définitive de l'Institut archéologique du Caire, qui est à la veille d'être exécuté, introduit à côté de la section d'égyptologie une section d'archéologie orientale. L'idée est excellente et bien faite pour répondre au *desideratum* qui vient d'être signalé, à la condition toutefois que cette dernière branche ait un point de contact avec son terrain naturel, et soit placée dans les conditions les plus favorables pour prendre racine. Le complément indiqué et nécessaire de l'École du Caire est l'établissement d'une station d'archéologie orientale en Syrie, relevant immédiatement de l'École.

Quelle est l'étendue et quelles sont les limites du champ sur lequel doit s'exercer l'action de cette station? Dans quel centre convient-il de l'installer? Quels seraient ses principaux objectifs et son utilité pratique? Dans quelles conditions peut-elle être organisée?

Le domaine de l'archéologie orientale commence, géographiquement et scientifiquement, aux confins des domaines de l'archéologie romaine, grecque et égyptienne, dans lesquels il a cependant plus d'une enclave. Les antiquités hébraïques, les antiquités phéniciennes et, dans un sens plus large, les antiquités syriennes, de toutes les époques et de toutes les races, sont de son ressort immédiat. Il comprend, en outre, ces antiquités mixtes, produit du contact et de la pénétration réciproque de plusieurs civilisations, antiquités qui sont peut-être les plus intéressantes pour l'histoire de l'esprit humain. Point d'intersection des mondes égyptien, assyrien, hellénique et romain, berceau du judaïsme, du christianisme, et, dans une certaine mesure de l'islamisme, lieu de rencontre de l'Orient et de l'Occident au moyen-âge, la Syrie a, pour ainsi dire, le monopole de cette catégorie d'antiquités instructives entre toutes. L'aire d'investigation de l'archéologie orientale embrasse Chypre, toutes les côtes de la Syrie et s'étend jusqu'à l'Euphrate et au Tigre, en se prolongeant dans la péninsule arabique.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte pour voir quel est le point le plus favorablement situé pour rayonner dans ce vaste espace. C'est, sans con-

1. La création, au Louvre, du Département des Antiquités orientales, due à l'initiative de M. de Ronchaud, a été, comme celui-ci m'en a donné plus tard l'assurance formelle, la réalisation point pour point d'un plan que j'avais présenté à qui de droit quelques années auparavant et que le regretté Directeur des Musées nationaux avait retrouvé dans les archives de son administration. — C. C.-G.

tredit, Beyrouth, qui offre toutes les ressources intellectuelles et matérielles voulues, jointes à des facilités uniques de communication avec le reste de la côte et les régions de l'intérieur.

Les principaux objectifs de la station à créer à Beyrouth seraient :

1° Recherches, excursions, explorations, voyages de découvertes, dans l'aire déterminée plus haut. L'on procéderait par une série de campagnes sur divers points variant suivant la saison et les circonstances, campagnes coupées par des séjours à Beyrouth employés à mettre en œuvre les matériaux recueillis et à en préparer la publication au fur et à mesure des découvertes.

2° Relevé des monuments : estampages, moulages, photographies, plans et dessins.

3° Excavations sur des points déterminés.

4° Acquisition des antiquités, sur place, pour nos collections nationales.

Ce dernier objectif mérite une attention spéciale et vaut qu'on y insiste. L'acquisition des antiquités sur place serait une ressource précieuse pour l'enrichissement de nos collections nationales. C'est même aujourd'hui, d'une façon générale, le seul moyen, pour elles, de lutter avantageusement contre la concurrence que leur font les musées étrangers. Ce n'est pas assez d'accueillir les antiquités quand elles viennent à nous. Il faut aller à elles. Sans quoi l'on s'expose à n'avoir trop souvent que les rebuts des autres ou à payer de beaux objets des sommes exorbitantes. C'est sur les lieux même qu'il convient de recueillir les antiquités en les achetant de première main, des paysans ou des nomades. C'est ainsi, d'ailleurs, qu'ont été formées, en grande partie, nos anciennes et merveilleuses collections et que nous nous sommes assuré, sur nos rivaux étrangers, une avance que nous sommes menacés de perdre à bref délai, si l'on n'y avise. Nos musées, à l'instar des musées étrangers, devraient avoir, au dehors des agents spéciaux chargés de les alimenter. A Beyrouth, l'on pourrait profiter de la station d'archéologie pour organiser un service d'acquisitions de ce genre qui nous permettrait de drainer, à très peu de frais, et au plus grand bénéfice du Louvre, tout le Levant. Les collections particulières sont remplies et s'enrichissent chaque jour d'objets d'art exquis, ou de monuments d'une grande valeur historique, provenant de Syrie et dont la place au Louvre serait marquée. Rien ne serait plus facile que de détourner à notre profit ce courant d'antiquités, en jetant sur la Syrie et sur Chypre un vaste réseau de correspondants indigènes reliés directement à la station de Beyrouth. Avec quelques milliers de francs consacrés chaque année à ce service spécial, l'on recueillerait de véritables trésors, dont la valeur intrinsèque surpasserait de beaucoup, non seulement le prix d'achat, mais *la totalité des dépenses de la station permanente*. Par ce côté pratique la création projetée différerait sensiblement de nos grandes Écoles archéologiques qui poursuivent, en général, un but un peu platonique.

Pour ce qui est des conditions dans lesquelles l'on pourrait organiser cette station appelée à rendre tant de services, il suffirait d'emprunter les éléments déjà contenus dans le projet de l'École du Caire, en les appliquant au milieu même en vue duquel ils ont été admis et où seulement ils ont chance de trouver

leur plein et entier développement. La section d'archéologie orientale, partie intégrante de l'École du Caire, aurait simplement besoin d'avoir en Syrie un prolongement matériel, aboutissant au centre fixe de Beyrouth. Ce centre, qui ne serait en quelque sorte qu'un pied-à-terre de l'École du Caire, serait représenté par un local peu coûteux, destiné principalement à l'emmagasinement des collections. Un personnel restreint, mais actif, y poursuivrait d'une façon permanente l'œuvre esquissée plus haut qui, pour être efficace, doit être menée sans interruptions, *cette continuité étant la condition même du succès*. Un archéologue expérimenté, assisté d'un collaborateur graphique pour les plans, dessins et photographies, répondrait à tous les besoins. Ils seraient fournis tous deux par la section d'archéologie orientale de l'École du Caire. Les membres de nos Écoles du Caire, d'Athènes et de Rome, qui viendraient faire une tournée en Syrie, nos missionnaires scientifiques, seraient sûrs de trouver toujours là un centre de ralliement, des livres, des conseils et des directions. Cette combinaison qui permettrait d'atteindre de la manière la plus directe l'un des buts principaux de l'École du Caire, aurait l'avantage de ne nécessiter aucun nouveau sacrifice d'argent, puisqu'elle n'impliquerait que l'application, dans des conditions éminemment pratiques, des dépenses prévues au budget de cette école, pour la section spéciale d'archéologie orientale.

Ce projet peut être envisagé à un autre point de vue dont l'importance n'échappera à personne et qu'il suffit d'indiquer ici en quelques mots.

La création à Beyrouth d'un établissement français de haute science, représentant la grande École du Caire, contribuerait sensiblement à augmenter en Syrie notre prestige, dont nous nous montrons si justement jaloux et à y assurer notre suprématie intellectuelle, en mettant à notre disposition un moyen d'influence qui n'est pas à dédaigner. Elle ne serait pas déplacée assurément à côté des encouragements que le gouvernement de la République, suivant une politique séculaire, croit nécessaire encore aujourd'hui d'accorder dans tout le Levant, et notamment en Syrie, sous forme de subventions considérables, aux établissements religieux ayant un caractère scolaire. S'il paraît expédient à nos hommes d'État d'utiliser, sur ce terrain d'une espèce à part, l'élément religieux comme véhicule de la langue et des idées françaises, il ne leur déplaira peut-être pas d'affirmer en même temps l'indépendance de leurs idées en y fondant une institution consacrée à la science pure et libre.

Sous ce dernier rapport, le projet se recommande particulièrement à l'attention du Département des Affaires étrangères, à l'appui et à la coopération duquel il serait peut-être permis de faire appel dans une certaine mesure.

— *Gazette des Beaux-Arts*, 1er juin 1899. — Paul Desjardins, *Les Salons de 1899*, premier article. — Bernhard Berenson, *Amico di Sandro*, premier article. — B. Prost, *Maîtres oubliés : Félix Trutat*, 1825-1848 (Femme couchée, héliogravure Braun). — M. Tourneux, *La vie et l'œuvre de Maurice Quantin de la Tour* (Portrait de femme, phototypie Bertaud. La petite fille au manchon, gravure en couleurs de M. Bertrand). — *Les Musées de province*. Albert Babeau, *Le Musée de Troyes*. — *Bibliographie*. — Nombreuses illustrations dans le texte.

# BIBLIOGRAPHIE

Fernand ENGERAND. — **Inventaire des tableaux du Roy rédigé en 1709 et 1710 par Nicolas Bailly,** publié pour la première fois avec des additions et des notes. — Paris, Leroux, 1899. In-8°. 696 pp.

L'inventaire Bailly que M. Engerand vient de nous donner avec un commentaire abondant et précis dans la *Collection des Inventaires publiés par la Section d'archéologie du Comité des Travaux historiques*, constitue un instrument de travail de premier ordre. M. Engerand, pour l'avoir mis à la portée de tous, a droit à la reconnaissance à la fois de ceux qui s'intéressent à l'histoire de nos collections nationales et de ceux qui s'occupent de l'histoire de notre art français.

On sait que cet inventaire fut rédigé dans les premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle par le peintre chargé de la garde des tableaux du Roi. Ces places d'artistes-fonctionnaires se transmettaient d'ailleurs de père en fils et nous voyons des *Bailly* chargés d'emplois analogues pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle [1], comme d'autres artistes, sculpteurs au moins à l'origine, tels que les *Jacquet*, étaient chargés de la conservation des antiques royaux. Nicolas Bailly était entré en fonctions en 1699 et avait reçu, peu après, de Mansard l'ordre de procéder à un inventaire général de toutes les peintures appartenant à la couronne. Ce n'était pas du reste une tâche très aisée, étant donnée la dispersion des collections. Depuis leur origine, sous François I<sup>er</sup>, on avait bien eu l'idée à diverses reprises de former une sorte de musée, un *cabinet* comme l'on disait, soit à Fontainebleau au XVI<sup>e</sup> siècle, soit au Louvre après les gros achats faits sous Louis XIV. Mais le plus souvent, on se servait simplement de ces œuvres d'art pour décorer des appartements. François I<sup>er</sup> n'avait-il pas été, ce sont les recherches de M. Louis Dimier sur Fontainebleau qui nous l'ont appris, jusqu'à se servir de sa Salle de Bains comme de lieu d'exposition pour des tableaux de maîtres italiens? C'étaient là de simples meubles qu'un caprice royal ou un changement quelconque de résidence suffisait à faire déplacer. En particulier à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle l'embryon de collection formée un moment au Louvre s'était de nouveau dispersée dans les divers locaux de Versailles où il ne manquait certes pas de place pour la recevoir.

Plusieurs inventaires avaient déjà été dressés par Lebrun puis par Houasse, mais celui de Bailly devait les dépasser tous en étendue et en exactitude. Remanié lui-même plusieurs fois, il n'atteignit sa forme définitive qu'en 1710; c'est le texte choisi par M. Engerand pour sa publication. Il nous présente l'état exact des collections royales à la fin du règne de Louis XIV, et la fréquence de certains noms d'artistes, l'exclusion de certains autres (il n'y a qu'un Rembrandt pour vingt-sept Carrache) témoignent bien des goûts artistiques du grand roi. La plupart néanmoins des chefs-d'œuvre qui font encore aujourd'hui la gloire de nos

1. Cf. J.-J. Guiffrey, *Les Bailly, peintres et gardes des tableaux du Roi* (*Revue de l'art français ancien et moderne*, 1896, p. 113).

musées figurent déjà dans le registre de Bailly et nous avons là comme les titres de noblesse de nos collections nationales. Le texte original de l'Inventaire se trouve aux Archives nationales (O[1] 1975); plusieurs copies en furent faites dans la suite. M. Engerand en a retrouvé deux aux Archives; une troisième est conservée au Musée du Louvre.

Il ne faut pas demander naturellement beaucoup de critique à l'excellent Bailly; il a enregistré les attributions traditionnelles, décrit sommairement les sujets, noté les dimensions et l'emplacement des œuvres. Il faut lui savoir gré de la méthode avec laquelle il a procédé, en rapprochant les tableaux de chaque maître et en classant les maîtres par écoles, au moins dans la rédaction définitive, car dans l'une des précédentes il avait eu l'idée de classer les artistes sans ordre d'écoles, en peintres « plus ou moins habiles ».

M. Engerand a fait suivre chacune des mentions de Bailly d'une série d'indications très nettes puisées avec une conscience scrupuleuse et une information très étendue dans les *Descriptions* anciennes ou dans les inventaires antérieurs et postérieurs à 1710; en sorte que ce n'est pas seulement un inventaire unique que nous trouvons dans ce livre, mais la matière de toute une série d'inventaires que M. Engerand a étudiés et mis à profit. Ce sont les matériaux d'une histoire complète de nos tableaux avec leurs provenances, leurs déplacements, leurs maladies et aussi hélas! leurs restaurations successives.

Mais, comme nous l'indiquions en commençant, il y a mieux encore ici que des documents pour une histoire des tableaux, il y a de quoi servir très utilement l'histoire même de la peinture. Des séries d'œuvres décoratives, par exemple, s'y trouvent décrites qui ont été depuis détruites ou dispersées. Ainsi les décorations d'Ambroise Dubois à Fontainebleau, celle de Lesueur aux appartements du Louvre, bien d'autres encore aux Tuileries, à Vincennes, à Marly, etc. Toutes les commandes royales pendant plus d'un siècle y ont laissé leur trace. Avec des renseignements très précis, puisqu'il s'agit d'œuvres récentes d'artistes dont quelques-uns vivent encore, on trouve là le témoignage de l'activité artistique de nos peintres français pendant toute une période et non la moindre de notre histoire artistique. La tâche de l'éditeur était un peu plus simple ici que pour les tableaux illustres dont l'historique pourrait remplir des volumes; c'est plutôt la pénurie des renseignements que leur abondance qui pouvait l'embarrasser. Il s'est efforcé néanmoins de nous renseigner avec le même soin sur les destinées ultérieures et l'emplacement actuel des œuvres dont il trouvait la mention.

M. Engerand a déjà tiré lui-même de ces études longuement préparées une série de notes, d'identifications, de restitutions parues soit dans la *Chronique des arts*, soit dans la *Revue de l'art ancien et moderne*. Il est loin d'avoir épuisé cependant la matière et son travail pourra fournir encore à bien d'autres chercheurs une mine féconde de renseignements et d'éclaircissements.

Paul Vitry.

---

# REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

## RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

(Pl. XVI.)

---

## Mars-Juin

---

### 1° PÉRIODIQUES

American Journal of Archaeology, 1898.

P. 26 et suiv. Dennison. Article intéressant sur les sources épigraphiques de Suétone, sur les inscriptions que cet auteur a connues ou pu connaître, sur celles qui confirment ses assertions ou les contredisent.

P. 79 et suiv. Halbherr. Inscriptions de Crète.

P. 84. Nouvelle copie du *C. I. Gr.*, 2587.

P. 85. Gortyne.

32) ΙΑΛΕΡΙΟΝ ΟΡΛΛΙΙ ΩΝΙ
ΤΟΝ ΕΠΙΦΑΝΕϹΤΑΤΟΝ ΚΑΙ ΑΝΔΡΕΙΟΤΑΤΟΝ
ΤΟΝ ΕΑΥΤΟΥ ΚΑΙ ΤΗϹ ΟΙΚΟΥΜΕΝΗϹ ΘΕϹ
ΜΑΡΚΟϹ ΑΥΡΗΛΙΟϹ ΑΥϚΗϹ Ο ΔΙΑϹΗΜΟΤ ατος
ΤΗϹ ΚΡΗΤΗϹ

l. 1. Γαλέριον Ο[ὐ]αλέρ[ιον Μαξι-μιαν]όν.
l. 4. Αὔζης ou Αὔξης.

P. 373 et suiv. Dennison, Inscriptions nouvelles de Pouzzoles, Baïes, Misène et Cumes.

P. 374. A. Pouzzoles.

33) *ex* IVSSV I O M HELIOPOLITANi
*aed*eM DILAPSAM M VLPIVS SABINVS AEDITVS · M

l. 1. [*Ex*] *jussu J*(*ovis*) *O*(*ptimi*) *M*(*aximi*); l. 2. *aeditu*(*u*)*s*

P. 391. Même provenance. Sur un tuyau de plomb (en 16 exemplaires).

34) L·ACILI · STRABONIS

P. 393.

35) D ⸙ M

P · AELIO · THEAGENE VE
(sic) TERANO EX CL · LR · MISEN
MILITAVIT · ERGODOTA
VIXIT · ANNIS LVIII · M · XI
AVRELIA SYNTICHE
CONIVGI · B M F

l. 3. *ex cl(asse) [p]r(aetoria) Misen(atium)*; l. 6. *m(ensibus) XI*; l. 8. *b(ene) m(erenti) f(ecit)*.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1898.

P. 155 et suiv. Inscriptions d'Algérie et de Tunisie.

P. 156. Au sud de la koubba de Sidi-Amor (à 8 kilomètres environ au nord-est du Kef).

36)
IN PRAEDIIS
L MEMMI VICTORICI ET FILIORVM
A SOLO EXSTRVCTORVM ET DEDI
CATORVM FVSCO II ET DEXTRO COS

l. 3. *a solo exstruct⟨or⟩um et dedicat⟨or⟩um.*

An. 225.

P. 165 et suiv. Delattre. Sceaux en plomb trouvés à Carthage. Ils se composent de deux ou trois lettres inexplicables.

P. 174. Héron de Villefosse. Inscriptions de Tunisie.

P. 174. A Bordj-Touta. Lecture vérifiée sur l'original par M. Gauckler.

37)
M · CAECILIO · SEX · FIL ·
QVIR · AEMILIANO ·
XVIR · STLITIBVS · IV
DICANDIS · VIIVIRO
EPVLONVM QVAES
TORI AVGVSTI CAN
DIDATO · LEG · PR · PR ·
PROVINCIAE · A
FRICAE · TRIBVNO
PLEBIS · PRAETORI
PATRONO
DD PP

l. 1. *[S]exto Caecilio, Sex(ti) fil(io), Quir(ina tribu), Aemiliano, decemvir(o)*
l. 12. *d(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica).*

Sur ce personnage, cf. Dion, LXXVII, 20.

P. 176. A Khanguet-el-Bey.

38)
MERCVRIO FATALI
AVG · SACR
M · LOLIVS GEMELLVS
V · O · V · L · A · S

*Mercurio Fatali Aug(usto) sac(rum). M(arcus) Lolius Gemellus .....v(otum) l(ibens) a(nimo) s(olvit).*

La dernière ligne n'est sans doute pas bien copiée.

P. 194. Inscriptions funéraires de Henchir-Thiné.

P. 205 et suiv. Commandant Toussaint. Inscriptions de Tunisie. Nombreuses funéraires avec des noms indigènes.

P. 213, n° 38. — Henchir-Bou-Allouch. Brisée à droite.

**39)**

D I S M A N I B V S
S A C R V M
L · M V R R I V S F R O
F R O N T O · V E T E R A
N V S E X · L E G · II
A D I V T R I C E · D O N
A L A R I S P I V S
V I X · A N N I L X X V H S

l. 6. *don[atus donis milit]ari[b(us)]*.

P. 215, n° 49. — Henchir-Certouta.

**40)**

II IDVS SEPTEMBR
M E M O R I A B E A
N O M I N A B E A T E S
Q V I P A S S I S V N T
I D E S T F O R T V N I V
[redacted]EROBAVDES

P. 217, n° 62. — Au bord de l'Oued-Bayad.

**41)** NEPTVNO · AVG · SACR ·
P R O S A L V T E I M P E R A T O R V M
L · SEPTIMI SEVERI PI PERTINACIS AVG ET
M · A V R E L I A N T O N I N I A V G I I *et*
*p . septimi getae nobilissimi caes.*
E T I V L I A E A V G M A T R I A V G*g* · *nn*
V I C T O R I S · G E T V L I C V S · I A N V A R I V S
V E R N A E A V G G S V O S V M P T V ·
F E C E R V N T · I N R E · S V A ·
*cur* A N T E I A N V A R I O P A T R E
EX DISPENSATORIBVS

ID. (COMPTES-RENDUS DES SÉANCES), 1899.

Janvier, p. XIX. Gauckler. Bou-Arada (Tunisie).

**42)**

*sa*C R V M · C A P I T V L V M · A
AS · TRES · MEDIANAS · IN · PORTICV
?*iasuct* A C I D O N I S · F · N A R C A V S · O R C V
AL · SIRIMBALIS · NAGVD · BARIGBAL *is f.*
AL · FELICIS · F · BARIGBAL · LVCANI
ECNIS · ARISIO · RICVFONIS · F · SE
*cu*V N D V S L A C T V C A · A N O S V F
V I S · F · L V C A N V S · S V F E T E S · D E
OT · D S P F

P. xx. Sur le sommet du Bou-Kournein.

43) SATVR*no*
BALCARAN
AVGVS · SAC
Q · SALLVSTI
VS · FELIX · SA
CERDOS · SOM
NIO · FACTVS
L · A · V · S

l. 7. *somnio factu[m] l(ibens) a(nimo) v(otum) s(olvit)*.

Février, p. iv. Héron de Villefosse. Beyrouth.

44) I · O · M · H
CONSERVATORI
L · MVCIMEIVS
FORTVNATVS
DECMIANVS
V · L · A · L

l. 1. *J(ovi) O(ptimo) M(aximo) H(eliopolitano)*.

P. xi. Lambèse. Quatre petits fragments du discours d'Hadrien.

P. xii. Dédicaces à Saturne trouvées près d'Enfidaville.

Mars, p. i. Héron de Villefosse. Beyrouth.

45)
M · CORNELIVS
C · F · FAB · LEG · VIII
GALLICA

P. viii. Gauckler. Carthage. Dans une pièce souterraine murée à l'époque du triomphe du christianisme.

46) *a.*

IOVI · HAMMONI ·
BARBARO · SILVANO ·
SACERDOTES ·
SEMPRONIA · SALSVLA · MATER · SAC·
C · IVNIVS · MERCVRIVS
L · PISTORIVS · SVAVIS
C · GRAECINIVS · AVSPICIALIS
P · IVLIVS · FELIX
L · PISTORIVS · SILVANVS
L · VALERIVS · FORTVNATVS ·
L · CAELIVS · FEREGRINVS
T · VALERIVS PRIMITIVS ·
P · TETTIVS · SATVRNINVS
M · POMPONIVS · CRESCENS
M · POMPONIVS · FELIX
L · CAELIVS · DEXTER

*b.*

Q · LIBERIVS PROCV
LVS · SACERDOS
VALERIA PAVLI
NA · MATER ·
SACRORV

c.

Q · CAECILIVS HONORATVS

-------------

SACEDOTES

DEI BARBARI SILVANI

Les inscriptions *b* et *c* ont été ajoutées postérieurement, chacune d'une main différente.

l. 4. *mater sac(rorum).*

P. IX. Même endroit.

**47)**

S · A · S ·
Q · FABIVS · SAT · SACER
MARTIS · TEM · AED MEMO
ET FORTVNVLA COIVX EIVS
CVM FILIS SVIS · VOTVM
SOLVIT

*S(aturno) A(ugusto) s(acrum). Q. Fabius Sat(urninus) sacer(dos) Martis.* Pour la suite M. Héron de Villefosse propose *tem(enorus) aed(is) Memo(riae).*

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, 1898.

P. 346. Perdrizet. Inscription publiée par M. Cumont.

**48)**

VALERIA
SEVERA AN
TISTES · DEANE
CASZORIAE PI
TITVA SANCT
SIMO ORDINE
ET DECRETO D
IONIACINENE
MSIPI ETATARO
ACMEO NEPOT*i*
SVO L · P ·

l. 3 et suiv. *Dean(a)e Caszoriae p[e]titu a sanctissimo ordine.*
l. 7. M. Perdrizet propose : *et decreto d[ec(urionum)] [im]aginem [p(ecunia) s]ua sibi et Atiario Acmeo nepot[i] suo l(ibens) p(osuit).*

P. 361 et suiv. Cousin. Inscriptions de Carie.

P. 386. Mylasa. Fragments de l'édit de Dioclétien.

**49)**

*r*iBRVM TEXTILE MA
RIBRVM LEGVMINALE Te*xtile*
*r*IBRV*m fa*ECILE TEXT*ile*

*b*) Déjà publié *C. I. L.*, III, p. 1910.

*c*) Déjà copié par Le Bas (Blümner, *Das Maximaltarif*, p. 30).

*d*) Inédit ; mais le texte était déjà connu par l'exemplaire de Stratonice (*C. I. L.*, III, p. 807-808). Quelques additions.

P. 403. Perdrizet. Fragment de l'édit de Dioclétien trouvé à Delphes.

50) ΟΠΟΠΑΛCΑΜΟΥ ΠΡΩΤ ΛΑ
ΔΙΧΘΑC ΠΡΩΤ ΛΑ
ΔΙΧΘΑC Β ΛΑ
CΤΑΚΤΗC ΛΑ
ΦΟΛΙΑΤΟΥ ΛΑ
ΡΟΔΙΝΟΥ ΠΡ ΛΑ
ΡΟΔΙΝΟΥ Β ΛΑ
ЄΛΑΙΟΥ CΤΥΡΑΝΙΚΟΥ ΛΑ
ЄΛΑΙΟΥ ЄΙΡΙΝΟΥ ΛΑ
ЄΛΑΙΟΥ ΚΥΠΡΙΝΟΥ ΚΑΝΩΠΙΚΟΥ Λ
ΚΑΠΝΑΙΛΑΙΟΥ ΛΑ
ЄΛΑΙΟΥ ΠΑΡΙΚΟΥ ΛΑ
ЄΛΑΙΟΥ CΟΥCΙΝΟΥ ΛΑ
ΡΟΔΟΜЄΛΙΤΟC ΛΑ
ЄΛΑΙΟΥ ΝΑΡΔΙΝΟΥ ΛΑ
ЄΛΑΙΟΥ ΑΜΑΡΑΚΙΝΟΥ ΛΑ
ЄΛΑΙΟΥ ΓΛΑΥΚΙΝΟΥ ΛΑ
ΖΙΝΓΙΒЄΡЄΩC ΗΡΓΥΜЄΝΗC ΛΑ
ΖΙΝΓΙΒЄΡЄΩC ΞΗΡΑC ΛΑ
ΕΥΦΟΡΒΙΟΥ ΛΑ
ΖΜΥΡΝΗC ΤΡΩΓΛЄΙΤΙΔΟC ΛΑ
ΖΜΥΡΝΗC CΤΑΚΤΗς λα'
ΖΜΥΡΝΗC C
ΨΙ

l. 12. ἐλαίου Παρ(θ)ικοῦ.

P. 472 et suiv. Q. Seure. Inscription de Pizos en Thrace.

51) Ἀγαθῇ τύχῃ.
Ὑπὲρ τῆς τῶν μεγίστων καὶ θειοτάτων αὐτοκρα|τόρων Λ. Σεπτιμίου Σευήρου Περτίνακος κ(αὶ) Μ. Αὐρη(λίου) | Ἀντωνείνου Σεβ6., καὶ [Π. Σεπτ(ιμίου) Γέτα Καίσαρος,] κ(αὶ) | Ἰουλίας Δόμνης, μητρὸς κάστρων, νείκης καὶ αἰωνίου | διάμονῆς, καὶ τοῦ σύνπαντος αὐτῶν οἴκου καὶ ἱερᾶς συν-|κλήτου καὶ δήμου τοῦ Ῥωμαίων καὶ ἱερῶν στρατευμάτων, | ἐκτίσθη κατὰ δωρεὰν τῶν κυρίων ἐμπόριον Πίζος, ἐπὶ|ὑπάτων τῶν κυρίων αὐτοκρατόρων Λ. Σεπ(τιμίου) Σευήρου Περ|τίνακος καὶ Μ. Αὐρ. Ἀντωνείνου Σεβ6., καὶ μετῴκισαν εἰς αὐτὸ|οἱ ὑποτεταγμένοι·

Suit la liste des premiers habitants de Pizos répartis en neuf groupes formant chacun une série géographique précédée du nom

d'un bourg. Elle se termine par la mention suivante :

Ὕπατοι οἰκήτορες | Ἀρχέλαος Ἀκύλου | Ἀντώνιος Ἀντωνίου | Γ. Οὐαλέριος Ροῦφος | Μουκιανὸς Μουκαπόρεος | Μουκιανὸς Ἀκύλου | Οὐ[ά]λης Οὐάλεντος | ......φος Σκέθυος | Ροῦφ(ος) Ἀσέλ[λιος] | Φλ. Μουκι[ανν]ὸς.

Ensuite on lit :

Κ. Σικίννιος Κλᾶρος | πρεσβ. Σεβ. ἀντιστρά | τηγος λέγει · | Τῇ προόψει τῶν σταθμῶν ἡσθέ[ν] | τες ο[ἱ κ]ύ[ρι]οι ἡμῶν μέγιστοι | καὶ θειότατοι αὐτοκράτορες, | διὰ παντός τε τοῦ ἑαυτῶν αἰῶ | νος βουληθέντες ἐν τῇ αὐτῇ εὐπρε | πείᾳ διαμεῖναι τὴν αὐτῶν | ἐπαρχείαν, προσέταξαν τὰ ὄν | τα ἐνπόρια ἐπιφανέστερα ὑπ[άρ] | ξαι, καὶ τὰ μὴ πρότερον ὄντα | [γ]ε[νέσθαι]· καὶ γέγονεν.

[Ἐ]πεὶ οὖν δεῖ τὰ ἐκ θείας δωρε | ᾶς ὁρμώμενα εὐτυχέστε | ρα εἶναι καὶ ἐκ τῆς τῶν ἐφε | στώτων τάξεως, οὐκ ἐνπορι | [κ]οὺς δημότας, ἀλλά τοπάρ | χους βουλευτὰς ἐκέλευσα | [ἐκπέ]μπε[σθαι] εἰς ταῦτα τὰ | [ἐν]πόρια, δοὺς αὐ[τοῖς] καὶ δι' ἐπιστο | [λῆς] σημαν[τῆρ]α καὶ δικαιοδοσίαν | [καὶ ἐντείλ]ας μὴ ὕβρει μηδὲ βίᾳ | δικαιοσύνῃ δὲ καὶ ἐπ(ι)εικείᾳ, | [διάγ]ειν τοὺς ἐνοικοῦντας. καὶ | [μὴ μό]νον αὐτοὺς ταῦτα πράσσ | [ειν, ἀλλὰ κ]αὶ ἀπὸ τῶν ἄλλων τι ἄδικο(ν) | [παρασκευά]ζειν προηρημένων ἐρύε- | σθ[αι τὰς ἀδ]είας καὶ πολυπληθείας. |

Πρ[ὸς τ]οῦ εἶναι εὐδαιμονέστερα | ταῦτα ἐμπόρια, ἔπειθον μὲν ἄνδρα | ς [παρεπιδ]ημεῖν εὐδοκιμοῦντας [ἐκ] | τ[ῶν πέ]ριξ κωμῶν, πείθοντας δὲ | [ἄλλους] καὶ μετοικίζειν εἰς ταῦ | [τα τά] ἐμπόρια, καὶ αὐτὸς δέ προ | τ[ιθ]έ- [μεν]ος καὶ τοὺς βουλομένους | ἑκ[ον]τὴν τοῦτο ποιεῖν ἕξοντας | θείας τύχης τῶν Σεβαστῶν | μεγάλας δωρεάς· τοῦτ' ἔστιν | πολειτικοῦ σεί[τ]ου [ἀν]εισφορίαν, | καὶ ἐπ[ιμελ]είας βουργαρίων καὶ | φρουρῶν καὶ ἀνγαρείων ἄνεσιν. | Καὶ ταῦτα μὲν περὶ τῆς τάξεως | τοπάρχου καὶ τῆς ἀλειτουρ | [γίας τῶ]ν ἐνοικούντων ἢ ἐνοικη | [σόν]των. Περὶ δὲ τῶν οἰκοδομη | μάτων, ὅπως ἐπιμελείας τυν | χάνοντα εἰς ἀεί διαμένοι, | κελεύω τοὺς τοπάρχους καὶ τοὺς | ἐπι[στά]θμους στρατιώτας | [π]α[ρ]ὰ τῶν ἐπιμελητῶν παραλα[ν]β[ά[νει]ν τὰ πραιτώρια καὶ τά βα | λανεῖα πανταχόθεν ὁλόκλη | ρα· τοῦτ' ἔστιν ἐν τοῖς οἰκοδομικοῖς καὶ | ἐν τοῖς λεπτουργικοῖς καὶ ἐν | τοῖς χρηστικοῖς, παραδιδόντας | τοῖς μεθ' ἑαυτοὺς ἐγγράφ[ως] ὥσπερ | παρ[α]λαμβάνουσιν. [Ὅπως δ]ὲ ἐπι- | μελεστέρους αὐτοὺς παρασκευ | άσω πρὸς τὴν παρά[λημ]ψιν | καὶ τὴν π[αρά]δοσιν, [κελεύ]ω ἀπὸ τοῦ χρόνου τῆς π[αραλήμ | ψ]έως μέχρι τῆς παρ[αδόσ]εω[ς] | τὰ ὑπάρχοντα τῶν το[πάρ]χων | καὶ τῶν ἀρχόντων οὓς ἐκέλευσα | τῷ ἰδίῳ κινδύνῳ αὐτοὺς προ- | βάλλεσθαι, ὑπεύθυνα εἶναι τῷ | δημοσίῳ τῶν πόλεων · πρὸς δὲ δ(ὴ) εἰς ταῦτα τὰ ἐμπόρια εἰς τὸ | [τετρα]πλάσιον τοῦ ἐνδεήσον | τος.

P. 492. P. Journel. Héraclée du Pont.

52) ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ
Α ΒΟΥΛΑ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ ΚΑΙ ΤΟ ΚΟΙΝΟΝ
ΤΩΝ ΕΝ ΠΟΝΤΩ ΠΟΛΙΩΝ ΕΤΕΙΜΑΣΑΝ ΤΟΝ ΑΥΘΑΙ
ΡΕΤΟΝ ΚΑΙ ΜΕΓΑΛΟΨΥΧΟΝ ΑΡΧΙΕΡΕΑ ΤΟΥ ΠΟΝ
ΤΟΥ ΑΥΡΗΛΙΟΝ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΝ ΤΕΙΜΟΘΕΟΝ

BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA E STORIA DALMATA, 1899.

P. 3. Bulić. Trouvée à Kamen di Stobieč.

53) AMABILI · SECVTORI
NAT · DACVS · PVG · XIII
FATO · DECEPTVS
NON · AB HOMINE

l. 2. *nat(ione) Dacus, pug(narum) XIII.*

P. 49. A Ivoševci.

54) Q · GAVIVS
Q · F · ARN
OPTATVS
DOM BRIXEL
MIL · LEG · XI
AN XXXIII
STIP XIII · H · S · E

l. 2. *Q. f(ilius) Arn(ensi tribu) Optatus dom(o) Brixel(lio).*

COMPTES RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1898.

P. 720. Héron de Villefosse. Disque de bronze trouvé à Fourvière.

55) L MANLI
NIGRINI
MIL COHOR
· XVII ·

ID., 1899.

P. 17. Delattre. Henchir-el-Fras (à une heure de marche au sud de Thibar).

56) DIVAE IVLIAE
DOMNAE
DEC GILLITANI
S P F

l. 2. *dec(uriones) Gillitani s(ua) p(ecunia) f(ecerunt).*

Même page, même provenance.

57)
DIVO SEVERO AVG
IMP · CAES · M · AVRELI SE
VERI *alexandri* PII
FELICIS AVG · PONT · MAX
TRIB · POT · VIII COS III
P P
DECVR GILLITANI · S · P · F

l. 4. *Aug(usti) pont(ificis) max(imi) trib(unicia) pot(estate) VIII co(n)sulis III p(atris) p(atriae)* (an 229).

P. 18.

58)
DIVO MAGNO ANTO
NINO PATRI
IMP CAES M AVRELI
SEVERI *alexandri*
PII FELICIS AVG P M
TR POTEST VIII COS
III P P
DEC GILLITANI S P F

P. 19. P. Tannery. Cadran solaire de Carthage, avec inscriptions indiquant les mois et les saisons.

P. 48. Berger et Cagnat. Inscription bilingue latino-gréco-punique d'Henchir-Aouin (Tunisie).

59) Q · M A R C I*us* . . .
P R O T O M A C V S *medicus*
F A C T A · I · M · C O S · M . . . . . .
ΚΟΥΙΝΚΤΟC ΜΑΡΚΙΟ*ς πρωτό*
ΜΑΧΟC ΗΡΑΚΛΕΙΔΟ*υ ἰατρός*

Deux lignes en punique.

P. 58. Besnier. Trouvée à Lambèse.

60) *scholam suam cu*M IMAGINIBVS
*domus divinae ex larg*ISSIMIS sTIPENDIIS
*et liberalita*TIB QVAE IN EOS CONFERVNT
*fecerunt o*FFICIALES AELI SATVRNINI
*p*RAEF LEG III AVG · P · V ·
*m bae*EBIVS SPERATVS CORNICVL
*item librari quor*VM NOMINA SVBIECTA SVNT
*ob quam sollemnit*ATEM DECREVERVNT ANVLARI N VETERANIS SVIS
*item iis qui pr*OFICIENT SINGVLIS CORNICVLARIO IS IIII M N
*nulla dila*TIONE FACTA NVMERARI ET LIBRARIS
*s(estertium)* . . . . . . . *m. n.*

l. 4. *[p]raef(ecti) leg(ionis) III Aug(ustae) p(iae) v(indicis).*
l. 7. *d(ecreto) d(ecurionum).*
l. 9. *corniculario sestertium IV m(ilia) n(ummum).*

P. 105. Delattre. Carthage.

61)
VENIENTIS FELICISS
VITALIS LIBEROR · SVORVM
ADITVS VBI MONS F
ET STRATVRA · ET · GI
MOLES · ET · MASCVLOS
FIRMARENTVR *De sua pecu*
NIA FECIT · D · D

Jahreshefte des Oesterreichischen archaeologischen Institutes in Wien, 1899.

P. 130. Bormann. Inscriptions de Corneto : la première (*a*), déjà publiée dans les *Arch. Mittheil.* de 1887, p. 94 ; la seconde (*b*), inédite.

62) *a*)

*m. targ* VITIO M *f. stell. prisco*
*qui primus ritu* M COMIT *ialem et sacra*
*quibus placare n* VMINA ARV*n*S A M *agistro*
*edoctus erat ex i* OVIS ET IVSTITIAE E *ffatis*
*et reliquom ven* ERANDVM DISCIPVL *inae*
*antiquae ritum* CARMINIBVS EDIDIT *et in*
*urbe roma trigin* TA ANNIS AMPLIV *s artem*
*suam docuit*
*etru* SCVS · TRIB · M *il*
*per* PRISCV *m*

*b*)

RALES b
POST O
DISCIPVLI *na*

ETRVSCVS T *rib mil*
PER PRISCVM
NDVMQV *e curavit*

Tarquitius, d'après Pline l'Ancien, aurait écrit « *de etrusca disciplina* ».

P. 151. Tocilesco. Diplôme militaire déjà publié par M. Héron de Villefosse. Corrections importantes.

63)

*imp · caes divi trajani parthici f · divi*
*nervae nepos t*RAIA*nus hadrianus*
*au*G*ustus p*ONTIFEX M*aximus tribu*
*n*IC POTESTAT III CO*s iii p. p.*
*iis* QVI MILITAVERVNT I*n classe praet*
MISENENSI QVAE EST S*ub iulio fron*
*t*ONE SEX ET VIGINTI STI*pendiis emeritis*
*d*IMISSIS HONESTA MIS*sione quorum*
*n*OMINA SVBSCRIPTA *sunt ipsis*
*lib*ERIS POSTERISQVE EO*rum civit.*
*de*DIT ET CONVBIVM C*um uxoribus*

Id. Beiblatt.

P. 43. Heberdey. A Éphèse.

Suite de bases qui portent sur une face la dédicace :

64) DIANAE EPHESIAE
ET PHYLE TEION
C · VIBIVS C F OVF SALVTARIS PROMAG
PORTVVM PROVINC SICILIAE ITEM PROMAG FRV
MENTI MANCIPALIS PRAEF COHOR ASTVRVM ET CALLAECO
RVM TRIB MIL LEG XXII PRIMIGENIAE PF SVBPROCVRA
TOR PROVINC MAVRETANIAE TINGITANAE ITEM PROVINC BELGI
cAE DIANAM ARGENTEAM ITEM IMAGINES ARGENTEAS DVAS
uNAM LYSIMACHI ET ALIAM PHYLES SVA PECVNIA FECIT ITA VT
omNi eCCLESIA SVPRA BASES PONERENTVR OB QVAM DEDICATIO
NEM IN SORTITIONEM SEX PHILAES CONSECRAVIT HS XXXIIICCCXꝏꝏIII s
ἀρτΕΜΙΔΙ ΕΦΕΣΙΑ καΙ ΦΥΛΗ ΤΗΙΩΝ Γ ΟΥΕΙΒΙΟΣ Γ ΥΙΟΣ ΟΥΩΦΕΝΤΙΝΑ
σΑΛΟΥΤΑΡΙΟΣ ΑΡΧΩΝΗΣ ΛΙΜΕΝΩΝ ΕΠΑΡΧΕΙΑΣ ΣΙΚΕΛΙΑΣ ΚΑΙ
ἀρΧΩΝΗΣ ΣΕΙΤΟΥ ΔΗΜΟΥ ΡΩΜΑΙΩΝ ΕΠΑΡΧΟΣ ΣΠΕΙΡΗΣ ΑΣΤΟΥΡΩΝ
κΑΙ ΚΑΛΛΑΙΚΩΝ ΧΕΙΛΙΑΡΧΟΣ ΛΕΓΙΩΝΟΣ ΚΒ ΠΡΕΙΜΙΓΕΝΙΑΣ ΠΙΑΣ
ΦΙΔΗΛΕΩΣ ΑΝΤΕΠΙΤΡΟΠΟΣ ΕΠΑΡΧΕΙΑΣ ΜΑΥΡΕΤΑΝΙΑΣ ΤΙΝΓΙ
ΤΑΝΗΣ ΚΑΙ ΕΠΑΡΧΕΙΑΣ ΒΕΛΓΙΚΗΣ ΑΡΤΕΜΙΝ ΑΡΓΥΡΕΑΝ ΚΑΙ
ΕΙΚΟΝΑΣ ΑΡΓΥΡΕΑΣ ΔΥΟ ΜΙΑΝ ΛΥΣΙΜΑΧΟΥ ΚΑΙ ΑΛΛΗΝ ΤΗΣ ΦΥΛΗΣ
ΕΚ ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ ΕΠΟΙΗΣΕΝ ΑΤΙΝΑ ΚΑΘΙΕΡΩΣΕΝ ΙΝΑ ΤΙΘΗΝΤΑΙ
ΚΑΤ ΕΚΚΛΗΣΙΑΝ ΕΝ ΤΩ ΘΕΑΤΡΩ ΕΠΙ ΤΩΝ ΒΑΣΕΩΝ ΩΣ Η ΔΙΑΤΑΞΙΣ
ΑΥΤΟΥ ΠΕΡΙΕΧΕΙ ΧΑΘΙΕΡΩΣΕΝ ΔΕ ΕΙΣ ΚΛΗΡΟΝ ΤΑΙΣ ΕΞ ΦΥΛΑΙΣ
ΔΗΝΑΡΙΑ ΗΤΛΓ ΑΣ ϛ
εΠΙ ΑΝΘΥΠΑΤΟΥ Γ ΑΚΥΙΛΛΙΟΥ ΠΡΟΚΛΟΥ ΓΡΑΜΜΑΤΕΥΟΝΤΟΣ ΤΙΒ ΚΛΑΥΔΙΟΥ ΙΟΥΛΙΑ
ΝΟΥ ΦΙΛΟΣΕΒΑΣΤΟΥ ΚΑΙ ΦΙΛΟΠΑΤΡΙΔΟΣ ΤΟ Β

Sur l'autre face on lit le nom de chaque tribu.

Année 103-104 après J.-C.

P. 49. Même provenance.

65)

D I A N A E   E P H E S I A E   E T   I M P   N E R V A E   T R *a i a n o   c a e s a r i   A u g*
G E R M A N I C O   D A C I C O   E T   C I V I T A T I   E P H E S I O R V M   T   F L A V I V S
A V G · L I B · E P A G A T H V S   C V M   M A N L I A   L   F   P R O C V L A   S Y N P L E G M A
C V M   O M N I   O R N A T V   S V A   P E C V N I A   F E C I T   P R O C O N S V L A T V
A L B I   P V L L A I E N I   P O L L I O N I S
ΑΡΤΕΜΙΔΙ ΕΦΕΣΙΑ ΚΑΙ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙ ΝΕΡΟΥΑ TRAIΑΝΩΙ ΚΑΙΣΑΡΙ ΣΕΒΑΣΤΩι
ΓΕΡΜΑΝΙΚΩΙ ΔΑΚΙΚΩΙ ΚΑΙ ΤΩΙ ΝΕΩΚΟΡΩΙ ΕΦΕΣΙΩΝ ΔΗΜΩΙ Τ ΦΛ ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΑΠε
ΛΕΥΘΕΡΟΣ εΠΑΓΑΘΟΣ ΣΥΝ ΜΑΛΙΑ ΛΟΥΚΙΟΥ ΘΥΓΑΤΡΙ ΠΡΟΚΛΗ ΤΟ ΣΥΝΠΛε
ΓΜΑ ΣΥΝ ΤΩ ΠΑΝΤΙ ΚΟΣΜΩ ΑΝΕΘΗΚΕΝ ΕΠΙ ΑΝΘΥΠΑΤΟΥ ΑΛΒΙΟΥ ΠΟλλα
ΙΗΝΟΥ ΠΟΛΛΙΩΝΟΣ ΓΡΑΜΜΑΤΕΥΟΝΤΟΣ Τιτου Φλ. πΥΘΙΩΝΟΣ ΑΣΙΑτικοῦ ?

Année 90 après J.-C.

P. 50. Même provenance.

66)

*d i a n a e   e p* H E S I A E   E *t   i m p   n e r v a e   t r a i*
*a* N O   A V G   G E R M A N I C O   D A C I C O   E *t   c i v i t a*
T I   E P H E S I O R V M   T I B   C L A V D I V S   S E C V N D I   L I B   H E R M E S   C *u m*
H E R M I A   F   S Y M P L E G M A   A T H A M A N T A   C V M   B A S I   D
Α Ρ Τ Ε Μ Ι Δ Ι   Ε Φ Ε Σ Ι Α   Κ Α Ι   Α Υ Τ Ο Κ Ρ Α Τ Ο Ρ Ι   Ν Ε Ρ
Ο Υ Α   Τ Ρ Α Ι Α Ν Ω Ι   Κ Α Ι Σ Α Ρ Ι   Σ Ε Β Α Σ Τ Ω Ι   Γ Ε Ρ Μ Α Ν Ι
Κ Ω Ι   Δ Α Κ Ι Κ Ω Ι   Κ Α Ι   Τ Ω Ι   Ν Ε Ω Κ Ο Ρ Ω Ι   ϵ Φ Ε Σ Ι Ω Ν   Δ Η
Μ Ω Ι   Τ Ι Β   Κ Λ   Σ Ε Κ Ο Υ Ν Δ Ο Υ   Α Π Ε Λ Ε Υ Θ Ε Ρ Ο Σ   Ε Ρ Μ Η Σ
Σ Υ Ν   Ε Ρ Μ Ι Α   Υ Ι Ω   Τ.Ο   Σ Υ Ν Π Λ ϵ Γ Μ Α   Τ Ο Υ   Α Θ Α Μ Α Ν Τ Ο Σ
Σ Υ Ν   Τ Η   Β Α Σ Ε Ι   Α Ν Ε Θ Η Κ Ε Ν   Ε Π Ι   Α Ν Θ Υ Π Α Τ Ο Υ
ΟΥΑΛΕΡΙΟΥ ΑΣΙΑΤΙΚΟΥ ΓΡΑΜΜΑΤΕΥΟΝΤΟΣ ΤΙΒ ΚΛ ΚΑΠΙΤΩΝΟΣ ΑΝΤΙΠΑΤΡΟΥ

Année 93.

P. 51 et suiv. Kuzsinsky. Inscriptions d'Aquincum (le texte de certaines d'entre elles n'est pas reproduit, mais seulement la lecture).

P. 51.

67) *Dianae et Sil*(*vano*) *Silve*(*s-tri*), *dis praesidibus venation*(*um*), *M. Aur*(*elius*) *Pompeius sacerdot*(*a-lis*).

P. 56.

68) I · D · S
C IVL IN
GENVS SCR
IB CoL AQ

I(nvicto) d(eo) s(acrum). G. Jul. Ingenus scrib(a) c[o]l(oniae) Aq(uinci).

P. 57.

69) I D SACRV
PRO SALVTE
G IVLI VICTORi
N DEC COLA
QQ G IVL PRI
MVS LIBERT
VS VSLMSAT
ET GALO COS
X KAL MAI

l. 4. dec(urionis) col(oniae) Aq(incensium); l. 7. v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito). Sat(urnino) et Gal(l)o co(n)sulibus; X Kal(endas) Mai(as).

P. 61.

70) D M
T AVR
NVMERI
MILITI
MEDICO
LEG XXII
PR P P
ET C IVL
MECATORI
MILITI LEG
EIIVsdem

l. 2. T. Aurelio) Numeri(o).
l. 9. Me[r]catori.

P. 74. Stein. Inscription d'Éphèse.

71)
αὐτΟΚΡΑΤΟΡΑ ΝΕΡΟΥΑν
καίΣΑΡΑ ΣΕΒΑΣΤΟΝ
ἡ νΕΟΚΟΡΟΣ ΕΦΕΣΙΩΝ
πΟΛΙΣ ΚΑΘΙΕΡΩΚΟΤΟΣ
κΑΡΜΙΝΙΟΥ ΟΥΕΤΕΡΟς
ΤΟΥ ΑΝΘΥΠΑΤΟΥ
ΓΡΑΜΜΑΤΕΥΟΝΤΟΣ

Ce personnage se placerait, d'après M. Stein, sous Domitien; ce serait le père du Carminius Vetus, consul en 150.

P. 78. Dans les environs de Pola.

72) · mAECENAS · SP · F ·
rVFVS · SIBI
et t. mAECENATI · T · L
ampHIONI · PATRI
et egnATIAI · C L OPLAI
matri ET MAECENATIAI
p. f.? teophIMAI · SORORI

l. 1. Sp(urii) f(ilius); l. 3. [T. M]aecenati T. l(iberto).
l. 5. [Egn]atiai C. l(ibertai) Oplai.

P. 82. Domaszewski. Castellum d'Ajardlouk.

73)
ΚΟΙΝΤΟΣ ΠΙΝΑΡΙΟΣ
ΛΟΥΚΙΟΥ ΥΙΟΣ ΑΙΜΙΛΙΑ
ΧΙΛΙΑΡΧΟΣ ΛΕΓΙΩΝΟΣ
ΕΚΤΗΣ ΜΑΚΕΔΟΝΙΚΗΣ
ΕΑΥΤΩΙ ΚΑΙ ΠΕΙΝΑΡΙ
Α ΔΟΞΗΙ ΤΗ ΕΑΥΤΟΥ
ΓΥΝΑΙΚΙ

P. 93 et suiv. Gurlitt. Inscriptions de Pettau.

P. 93.

74) INVICTO
MITHRAE
FESTVS
PRIMI · P · P · VIL · VIC
V S

l. 3. *Festus, Primi, p(ublici) p(ortorii) vil(ici), vic(arius) v(otum) s(olvit).*

P. 94.

75) PETRAE
GENETRICI
FELIX
PRVDENTIS · ANTON
RVFI · P · P · VIL · VIC
EX · VISO

*Felix, Prudentis, (servi) Antonii Rufi, p(ublici) p(ortorii) vil(ici), vic(arius).*

P. 95.

76) D · I · M
OPTIMVS
VITALIS
SABINI VERANI
P · P · VIL · VIC
V · S

P. 95-96.

77) NATVRAE DEI
PRVDENS PRIMI
ANTONI RVFI P · P
VIL VIC

THE JOURNAL OF HELLENIC STUDIES, 1898.

P. 81 et suiv. Anderson. Inscriptions de Phrygie.

P. 90. A Colossae.

78) ΑΥΤΟΚΡΑ
ΤΟΡΙ ΚΑΙΣΑ
ρΙ TRAIANΩ Α
ΔΡΙΑΝΩ ΣΕ
ϐΑΣΤΩ ΟΛυμ
ΠΙΩ Λ ΜΑ
ΚΕΔΩΝ ΧΕι
ΛΙΑΡΧΟς

P. 123. A Eldech.

79) ΚΟСΜΙΩΝ ΚΥΡΙΟΥ ΚΑΙΣΑ
ΡΟС ΟΥΕΡΝΑС ЄΙΡΗ
ΝΑΡΧΗ С ΔΙΙ ΜΕ
ΓΙСΤΩ εὐ
ΧΗΝ

P. 306 et suiv. V. W. Yorke. Inscriptions d'Asie Mineure.

P. 306. Portes de Cilicie.

80) IMP *Caesar* M · *a*V
RELIVS *pi*VS
FELIX INVIC*tus* AVG*u*
STVS *pO**ntifex maximus*
VIAM IN
ΟΡΟΙ Ι κιλίκων?
—— S. ——

Copie très incertaine à cause de la hauteur où est gravée l'inscription. Cf. *C. I. L.*, III, 228.

l. 6. Ὅροι Κ[ιλίκων].

P. 307. Même endroit.

81) I▒▒▒▒I *vi*AM
EI *pontes a* PILIS
VSO*ue a*LEXAN*driaM*
EX IN*te*GR*o r*ESTI*tVIt*

Cf. *C. I. L.*, III, 227.

P. 314. A Samsat.

82) I O M
LEG XVI
F F

[*J*(*ovi*)] *O*(*ptimo*) *M*(*aximo*) *leg*(*io*) *XVI F*(*lavia*) *F*(*irma*).

P. 315. Brique au nom de la même légion.

P. 320. « Restes d'un pont romain sur le Kara-Boudak, à peu de distance de sa jonction avec l'Euphrate sur la route de Divrik à Kemakh, une heure avant d'arriver au village de Hassan-Ova.

83) IMP · CAES · L · MOF
TRAIANVS ▒ESIo PIo FE
LICS AVG PIVS · Fo PONT
IExIC · MAXIMVS Po PoĒMS
V▒ FLVMINI · SABR:NA
rPoEITVIT · PER C VAI[redacted]
rRTVLLIMM · L · AVG · PR · PR

*Imp*(*erator*) *Caes*(*ar*) [*C.*] *Moe*[*s*(*ius*)] *Trajanus* [*D*]*e*[*c*]*io Pio Felics Aug*(*ustus*) *Pius F*(*elix*) *pontifxic maximus p*(*rinceps*) *o*(*ptimus*)? *po*[*n*]*tem su*[*p*(*er*)] *flumini Sabrina* .....*ituit per C. Val*(*erium*) [*T*]*ertullianum l*(*egatum*) *Aug*(*usti*) *pr*(*o*) *pr*(*aetore*).

P. 321. A Sadagh. Briques de la légion XV° *Apollinaris*.

P. 323. Même localité. Lecture douteuse.

84) AL
*s*ECVNDA *a*RME
ANTIA · IVSTINI
MI▒PER▒FECTA · CA

M. Hogarth propose dubitativement : *Al*[*a s*]*ecunda* [*A*]*rme*[*niaca Const*]*antia Justini*[*ana*].

P. 325. A Kejiout.

85) + ΟΡΑϹ Κ·ΘΑΥΜΑΖΙϹ ΑΓΑΘΟΥ Κ·ΦΙΛΟ
ΧΡΙϹΤΟΥ ΔΕϹΠΟΤΟΥ ΦΙΛΟΤΙΜΙΑΝ
ΙΟΥϹΤΙΝΙΑΝΟϹ ΑΥΓΟΥϹΤΟϹ ΑΥΤΟΚΡΑΤѠΡ
ΝΙΚΗΤΗΣ ΤΡΟΠΕΟΥΧΟϹ ΑΕΙ ϹΕΒΑϹΤΟϹ
ΑΝΕΓΙΡΕ▒Α▒ΔΕ ϹΠΟΥΔΗ Κ·ΠΡΟΝΟΙΑ
ΘΕΟΔ*οσ*ΙΟΥ ΕΝΔΟΞ· ΚΟΜΗΤ· ΤѠΝ
ΚΑΘΟ ΔΟΜ· Κ· ΘΕΙΟΥ ΚΟΥΡΑΤΟΡΟϹ
ἐΠΙ ϹѠΤΗΡΙΑ ΤѠΝ ΕΑΥΤΟΥ ΟΙΚΗΤѠΝ +

l. 5. σπουδῇ κ(αὶ) προνοίᾳ Θεοδ[οσ]ίου το(ῦ) ἐνδόξ(ου) κόμητ(ος) τῶν καθο-(σιουμένων) δομ(εστι)κ(ῶν).

P. 340 et 341. Anderson. Corrections au texte de l'inscription (*Ann. épigr.*, 1897, n° 102).

l. 3. Lire *proconsule v(ir) c(larissimus)*.
l. 4, au lieu de XÆ lire AX.

P. 342. Actuellement au village d'Oktchoular.

86) FINES LOCI Q*u*
EM EX PALVDE
PERTINENTEM
CONDVCI CONF
IATEIO VICANO*r*
VM POLYNTENO*r*
VM HERMIONE*o*
R*u*M

P. 343. Actuellement au village d'Alp-Arslan.

87) FINES *loci quem*
*ex p*A*l*V*de*
AIC IIV IIC
*v*ICANORVM *polynte*
NORVM HERMI*oneo*
RVM MO*r*ACOC*om*
ES CONDV*x*E*runt*?

MÉLANGES DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, 1898.

P. 451 et suiv. Besnier. Inscriptions du camp de Lambèse, pour la plupart funéraires; quelques-unes sont des épitaphes de légionnaires.

P. 452. Inscriptions du *tabularium legionis* (*Ann. épigr.*, 1898, n° 108).

P. 457.

88) VICTO
RIAE

P. 458.

89) MI
NER
VAE
AVG
SAC
RVM

P. 463, 464. Briques avec estampilles de la légion IIIe *Augusta*.

P. 459. Fragment de liste militaire. (Corrigée par moi d'après un estampage.)

90)

| | |
|---|---|
| *d*ONATVS | CII |
| *m*AXIMVS | THA*so* |
| IVILLVS | KARTH |
| IVLIANVS | THARSO |
| S ANTIOCIANVS | THA |
| *p*oSTVMVS | THARSO |
| HONORATVS | KART |
| IENS | ARA |

l. 1. *Ci[rta?]*.
l. 3. *Karth(agine)*; l. 5. *Tha(rso)*;
l. 7. *Kart(hagine)*; l. 8. *Ara[do]*?

P. 468. Autre fragment analogue. (Id.)

91)

| | |
|---|---|
| | FLAVIA |
| ALVS KAR | VLIVS AEmILianus |
| IVS CAS TAB | L·QVINTIVS SILO |
| CAST·TVB | L·VALERIVS LONGus |
| NVS FL·AP | M·IVLIVS VICTor |
| VS ANAV | C·IVLIVS PRImus |
| HAD | Q·POSTVMIVS AP |
| CAS AR | M·IVVENIL |
| CAS TAB | L·REIVS |
| VS CAS TAB | C·VALERius |
| CAS | C·IVLIus |
| THE | C·IVLIus |
| KAR | |
| N·AN | |

...*alus Kar(thagine)*; ...*ius cas(tris) tab(ularius)*; ...*cast(ris) tub(icen)*; ...*nus Fl(avia) Ap(* ); ...*us Anau*?; ... *Had(rumeto)* ...*cas(tris) ar(morum)*; ...*cas(tris) tab(ularius)*; ...*us cas(tris) tab(ularius)*; ...*cas(tris)*; ...*The(veste)*; ...*n An*...

Même page. Autre fragment analogue.

92)

ISC CIRT
IVS CRESCENS TEV
VS ROGATIANVS LAMBES
NLIVS SATVRNIN BAGAI
NIVS FELIX STR CAST
NINVS T

l. 1. *Cirt(a)*; l. 2 *Tev(este)*; l. 3. *Lambese*; l. 4. *Bagai*; l. 5. *str(ator)*, *cast(ris)*; l. 6. *T[ev(este)?]*.

JOURNAL ASIATIQUE, 1898.

P. 53 et suiv. Chabot. Inscriptions de Palmyre trouvées par M. Bertone. — Quelques textes grecs.

MITTHEILUNGEN DES DEUTSCHEN PALAESTINA VEREINS, 1898.

P. 81 et suiv. Brünnow. Inscriptions grecques déjà connues pour la plupart par Waddington ou autres. Quelques corrections de détail.

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1898.

P. 406. A Otricoli.

93)

R O M V L I
M · IVLIO · VLPIO · M · F
VELINA · CLEOPATRO · PA
TRONO · CIVIT · ET · COLLEGI
CENTONAR · ITEM · AMATORV
M · ROMVLIORVM · PATRI · M · M

CLAVDIORVM · VLPIORVM · CLE
OPATRI · ET · SABINI · EE · QQ · R · R ·
VIRO · OPTIMO · OB MERITA · ET
INNOCENTIE · EIVS · HONORIS
GRATIA · AMATORES · QVI · AD R
OBVRANDVM · CONSENSVM · AMA
TORVM · SVORVM · DONAVIT · EIS
SS · X · M · N · ET · OB DEDICATIONE · SIN
GVLIS · DISCVMBENTIBVS · ET · EPVL
SS · XXX · N · L · D · D · D

l. 6. *patri M(arcorum duorum)*; l. 8. *eq(uitum) r(omanorum)*; l. 14. *s(estertium) X m(ilia) n(ummum)*; l. 16. *s(estertium) XXX (milia) n(ummum). L(ocus) d(atus) d(ecreto) d(ecurionum).*

De l'autre côté on lit :

DEDICATA · III · KAL · MARTIAS

C O S
CVRA · AGENTIBVS · CLAV
*dio* VLPIO · ACHILLEO · ET
M · IVLIO MERCVRIO

Peut-être en 203 sous le consulat de P. Septimius Geta et de P. Fulvius Plautianus.

Même page. Même localité.

**94**)

T · LICINIO · T · F · POST · IIII · VIR · AED
APPARITORES

C · IVLIO · CAESARIS · L · SALVIO
ACCENSO · MAG · LVPERC · VIAT · TRIB
POSTVMVS · IIII · VIR · AED

*T. Licinio T. f(ilio) Post(umo), IIII vir(o) aed(ili) — C. Julio Caesaris l(iberto) Salvio, accenso, mag(istro) luperc(orum), viat(ori) trib(unicio).*

P. 413. D. Vaglieri. Fragment nouveau de l'*elogium* de Turia trouvé sur la voie Portuensis.

**95**)

*u*X O R I S
*subsi* DIA · FVGAE · MEAE · PRAESTITISTI · ÓRNAMENTIS
CVM · OMNE · AVRVM · MARGARITAQVE · CORPORI
*trad* IDISTI · MIHI · ET · SVBINDE · FAMILIÁ · NVMMIS · FRÝCTIBVS
*a* D · VERSARIORVM · CVSTODIBVS · APSENTIAM · MEAM · LOCVPLETASTI
ITIS · QVOD · VT · CONARERE · VIRTVS · TVA · TE · HORTABATVR
ÝNIBAT · CLEMENTIA · EORVM · CONTRA · QVOS · EA · PARABAS
*v* ÓX · TVA · EST · FIRMITATE · ANIMÍ · ÉMISSA
RTIS · HOMINIBVS · Á · MILONE · QVOIÝS · DOMÝS · EMPTIONE
EX VI · BELLI · CIVILIS · OCCASIONIBVS · INRVPTVRVM
*defe* NDISTI · DOMVM · NOSTRAM

Le revers de cette plaque avait été utilisé pour une *tabula lusoria*. On y lit :

96) TABVLA ∪ L
QVERIS ᑭ

P. 418. A Arsoli. Caractères de mauvaise époque.

97) D ᗡ M
BVBENTIS THARSAE
MIL · CLAS · GERM · PIE · FID
QVI · VIX · AN · XLV · MILI
AN·XVIII·FECIT·AVLVPOR
RIGASIS FRATRI · PIO ET
BENE · MERENTI

l. 3. *mil(itis) clas(sis) Germ(anicae) Pi(a)e Fid(elis), qui vix(it) an(nis) XLV, mili(tavit) an(nis) XVIII.*

P. 474. A Bologne.

98) P · VASSIDIVS · P · L
ACVTVS IIIIII VIR
SIBI ET
P·VASSIDIO·Ɔ L·SPHAERO
PATRONO · ARBITR
P · CALPVRNI · LACVRRAE
EX · LEGATO · SVO

*P. Vassidius P. l(ibertus) Acutus sevir sibi et P. Vassidio mulieris l(iberto) Sphaero patrono, arbitr(atu) P. Calpurni(i) Lacurrae, ex legato suo.*

P. 477. Même provenance. Cippe à fronton. Sous l'inscription est représenté un *modius* avec le bâton (*rutellum*) qui servait à niveler la surface du grain. L'inscription contient trois vers : hexamètre, pentamètre, iambique trimètre.

99) *Externis natus terris monu-*
*[menta locavi*
*E parvo nobis quod labor*
*[arte dedit;*
*Patrono et una conjugi*
*[feci mea.*

C'est la tombe d'un *mensor frumentarius*.

PHILOLOGUS, 1898.

P. 159. Domaszewski. Inscription de Chouhba dans le Haouran :

100)
*C. Julio Pri[s]co [e]m(inentissimo) patr[i] et patru[o] d(ominorum) n(ostorum) Philipporum Aug(ustorum) et praef(ecto) praet(orio) rect[o]riq(ue) Orientis, Trebonius Sossianus p(rimi) p(ilaris), domo col(onia) Hel(iupoli), devotus numini majestatique eorum.*

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1898 (II).

P. 337 et suiv. Delattre. 101) Inscriptions de Carthage recueillies dans le cimetière des *officiales* du procurateur. Épitaphes d'un soldat de la légion VII[e] *Gemina*, de deux soldats de la XIII[e] cohorte urbaine, d'un soldat de la I[re] cohorte urbaine et de différents employés d'administration, *tabularius, adjutor tabularii, librarius, notarius, tabellarius, mensor agrarius*. Je citerai les quatre inscrip-

tions suivantes à cause des renseignements qu'elles contiennent.

P. 348, n° 42.

**102)**

D · M · S
STEPHANIO · CAES . N · SER
SALTVARIVS · VIXIT · ANN
XXXXVIIII · MENSIB · IIII
PHAENIPPVS · AVG · ADIVT · TAB
FRATER · FECIT

l. 1. *D(iis) M(anibus) s(acrum). Stephanio Caes(aris) n(ostri) ser(vus).*
l. 5. *Phaenippus Aug(usti servus) adjut(or) tab(ularii).*

Même page, n° 43.

**103)**

DIS · MANIB · SAC
FELIX CAESARIS · N
CVRSOR
SER PIVS VIX · ANN XVIII
COLLEG MVLION · OB MERIT

l. 2. *Caesaris n(ostri) ser(vus)*; l. 5. *colleg(ium) mulion(um).*

P. 349, n° 44.

**104)**

LASCIVVS · AVG · SER
NOMENCLATOR
PIVS · VIXIT · AN · XXII
H · S · E

Même page, n° 45.

**105)**

DIS · MANIB · SACRV ·
VITALIS · AVG · SER · VERN
CAES N MINISTRAT ·
PIVS · VIXIT · ANNIS · XXV
H S EST
THALAMVS · PATER · MEREN · FECIT

l. 2. *Aug(usti) ser(vus) vern(a) Caes(aris) n(ostri), ministrat(or).*

P. 350. Pernot. Corrections au texte d'Henchir-Mettich (*Ann. épigr.*, 1897, n° 48).

Revue épigraphique (ancienne Revue épigraphique du midi de la France), 1899.

P. 5. Épitaphe de *L. Manlius Nigrinus miles cohortis XVII* (plus haut, n° 55).

P. 6. Épitaphe chrétienne d'un Aigulfus (VIe ou VIIe siècle).

---

## 2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

Babelon, Cagnat et Saladin. Musée Lavigerie de Saint-Louis de Carthage. Paris, 1899, in-8, t. II.

Catalogue illustré du Musée de Saint-Louis; les planches XVIII à XXVI contiennent la reproduction d'inscriptions romaines. celles-ci ont été déjà publiées à l'exception d'une *tabella devotionis* (pl. XXI

et XXII et page 87) où j'ai lu :

D'un côté :

105)

. . . . . . . . . . . .
*demon, obliges perobliges Maurussum quem | rem? quem peperit Felicitas* | ΙΕΚΚΙ *Auferas somnum non dormiat | Maurussus quem peperit Felicitas* | ΠΑΡΠΑΞΙΝ *Deus omnipotens adducas| ad domus infernas Maurussum quem | peperit Felicitas* | ΥΟΚΤΥΥΡΙΤ *Qui possides tractus Ita-| lie et Campanie, qui tractus es per | Acerushium lacum, perducas ad | domus tartareas intra dies septe(m) | perducas ad domus tartareas Maurus|sum quem peperit| Felicitas intra dies septe(m)* | ΡΥΤΥΡΑΧΚ *Demon qui possides Ispani|am et Africam qui solus per marem | tra(n)ssis pertransseas omnem remedium et | omnem filacterium et omnen tuta|mentum et omnem oleum libutorium | Et perducatis, obligetis, perobligetis | .....e[t]is, ap ...ruatis, desumatis, consu|ma]tis cor, membra, viscera, interania | Mau]russ[i quam peperit | [Felicitas]* |

Sur le côté droit de la plaque, en trois lignes tracées perpendiculairement aux précédentes.

*Et te ad|[jur]o quisquis inferne | ..... per hec sancta nomina necessitatis* |

Au revers :

*... pallidum regentem Maurussum quem pe[perit Felicitas].....nec ...quiescat filia... Maurussus quem peperit Felicitas, patiatur Maurussus quem peperit Felicitas... possit, perversus sit, perperversus sit Maurussus quem [peperit Felicitas .....pos]sit super ursum mittere non .....ere omnino non possit; manus illi... obligetur, non possit currere; lass[e]t(ur) ...[ani]mam et ispiritum deponat in omnem... vapulet, numeretur..... defigatur, traatur? exiat Maurus[sus quem peperit Felicit]as..... patiatur..... ...corona... deprimite, defigite, perfigite, consu[mite Maurussum quem] peperit Felicitas ut eum..... [quem peperit] Felicitas... possit.*

Ed. Beaudoin. Les grands domaines de l'Empire romain, d'après des travaux récents. Paris, 1899, in-8.

C'est la réunion en livre d'articles parus dans la nouvelle *Revue historique du droit français et étranger*. Discussion et commentaire de toutes les inscriptions relatives aux *saltus* africains et en particulier de l'inscription de l'Henchir-Mettich. Important.

F. Colonna. Scoperte di Antichità in Napoli dal 1876 a tutto il 1897. Naples, 1898, in-8.

Contient 415 inscriptions antiques dont 105 grecques, 305 lati-

nes, 5 bilingues. Presque toutes sont publiées. Aucun commentaire.

Corpus inscriptionum latinarum, XIII, 1.

Contient les inscriptions de l'Aquitaine et de la Lyonnaise. Le nom seul de l'auteur, M. Hirschfeld, est un garant de l'excellence du travail.

Corpus inscriptionum latinarum, XV, 2e partie, 1er fascicule.

Contient les marques de poterie recueillies à Rome (sur amphores, vases dits d'Arezzo, lampes), les estampilles sur vases de verre, sur tuyaux de plomb et sur objets divers de métal. Chaque catégorie de documents est précédée d'une étude d'ensemble pleine d'enseignements nouveaux. L'auteur du volume est M. Dressel.

M. Rostovtsew. Histoire de la ferme d'État dans l'empire romain. Saint-Pétersbourg, 1899, in-8 (en russe).

Fait naturellement un fréquent usage des inscriptions.

De Ruggiero. Dizionario epigrafico di Antichità romane, vol. II, fasc. 24.

Entièrement consacré à l'article Consul.

R. Cagnat.

## L'ART

# DANS LES MONUMENTS MITHRIAQUES

Les monuments mithriaques forment une série assez variée et très nombreuse dont on ne peut méconnaître l'importance dans l'histoire de l'art romain. A la vérité, leur mérite artistique est beaucoup moindre que leur intérêt documentaire, et leur valeur principale n'est point esthétique, mais religieuse. L'époque tardive où ces œuvres ont vu le jour nous interdit l'espoir d'y trouver l'expression d'une véritable puissance créatrice et d'y suivre les progrès d'un développement original. Il serait cependant peu équitable de les confondre toutes dans un commun mépris en s'inspirant d'un atticisme étroit. A défaut de génie inventif, l'adresse dans l'adaptation des motifs anciens, l'habileté de main dans l'exécution, toutes les qualités de métier dont elles témoignent parfois, peuvent suffire à les recommander à notre attention. Quelques-uns de nos groupes de ronde-bosse et de nos bas-reliefs — car les peintures et les mosaïques sont si peu nombreuses qu'on peut s'abstenir d'en parler — tiennent un rang fort honorable dans la foule des sculptures que la période impériale nous a laissées. Notamment certains marbres découverts à Rome et à Ostie et qui remontent sans doute au début du IIe siècle reflètent encore l'éclat de cette puissante composition de l'école de Pergame, dont toutes nos représentations du Mithra tauroctone sont des répliques plus ou moins fidèles. Après une ardente poursuite, le dieu vient d'atteindre le taureau qui s'abat.

Un genou sur la croupe, un pied sur un de ses sabots, il pèse sur lui pour le maintenir à terre et lui empoignant d'une main les naseaux, il lui plonge de l'autre un couteau dans le flanc. La fougue de cette scène mouvementée fait valoir l'agilité et la vigueur du héros invincible. D'autre part, la douleur de la victime qui râle moribonde et dont un spasme suprême contracte les membres, le singulier mélange d'exaltation et de regret qui altère les traits de son meurtrier, font ressortir le côté pathétique de ce drame sacré et communiquent au spectateur une émotion que les fidèles ont dû vivement ressentir.

Le type traditionnel des dadophores ne se prêtait pas à l'expression de passions aussi vives. Du moins peut-on remarquer dans les meilleurs exemplaires le parti avantageux que l'artiste a su tirer de l'ampleur du vêtement phrygien, et saisir les sentiments divers, espérance et tristesse, qui se peignent sur les visages des deux jeunes gens opposés. Nous possédons une reproduction remarquable de ce couple divin dans les deux statues trouvées près du Tibre, que Zoega attribuait à l'époque d'Hadrien, et qui ont peut-être été importées d'Orient en Italie. On observera comment leur auteur a su éviter le défaut de symétrie résultant de ce que ces deux personnages, destinés à se faire pendant, avaient le manteau attaché sur la même épaule gauche et retombant du même côté droit.

Le souci du détail, qui caractérise les œuvres de l'époque des Antonins, se manifeste avec plus ou moins de bonheur dans des monuments un peu plus récents. Considérez le groupe d'Ostie, qui date du règne de Commode, ou le bas-relief de la villa Albani, qui paraît contemporain du premier. L'artiste s'est complu à multiplier les plis des vêtements, à entortiller les boucles des chevelures pour montrer son adresse à vaincre les difficultés qu'il s'était lui-même créées ; mais ce curieux maniérisme ne rachète pas la froideur de l'impression d'ensemble. Le succès de ce procédé minutieux est plus heureux dans les morceaux de dimensions réduites. Un petit marbre trouvé récemment à Aquilée se distingue à cet égard par « une déconcertante habileté

technique ». Les figures délicatement fouillées se détachent presque entièrement du bloc massif auquel elles ne sont rattachées que par de minces supports. C'est un morceau de bravoure, où le sculpteur fait montre de sa virtuosité à obtenir d'une matière cassante les mêmes effets que le ciseleur fait produire au métal ductile.

Mais les œuvres de cette perfection relative sont rares en Italie et surtout en province, et il faut reconnaître que la grande masse des monuments mithriaques est d'une désolante médiocrité. Les praticiens ou tailleurs de pierre — ils ne méritent pas d'autre nom — auxquels ces ouvrages sont dus, se contentaient souvent d'esquisser en quelques coups de ciseau la scène qu'ils prétendaient reproduire. Une enluminure brutale accusait ensuite certains détails. Le modelé est parfois si sommaire que seuls les contours sont bien marqués, comme dans les hiéroglyphes, et que le travail tient autant du dessin que de la plastique. Il suffisait, à la vérité, d'ébaucher des représentations dont tous les fidèles connaissaient le sens et qu'ils complétaient par l'imagination, et notre ignorance nous fait plus vivement sentir les imperfections d'une facture maladroite et indécise. Néanmoins certains petits bas-reliefs n'ont jamais été que de vraies caricatures, dont les personnages approchent du grotesque, et rappellent par leur difformité ces bonshommes de pain d'épice qu'on vend dans nos foires.

La négligence avec laquelle ces tablettes sont exécutées a pour excuse leur destination. Les mystes de Mithra avaient l'habitude non seulement de les consacrer dans les temples, mais encore d'en orner leurs modestes demeures. Cet usage domestique permet d'expliquer l'énorme quantité de ces monuments qui a été trouvée partout où le culte a pénétré. Pour répondre à la demande incessante qu'en faisaient les fidèles, les ateliers de sculpture durent les exécuter rapidement et en grande masse. Les auteurs de ces produits de pacotille ne songeaient qu'à satisfaire à bon marché une clientèle de dévots, dont le sentiment artistique était peu exigeant. Les fabricants anciens confection-

naient des centaines de Mithra tauroctones semblables, comme nos industriels multiplient à foison le même crucifix ou la même Vierge. C'était l'imagerie religieuse de l'époque et elle était aussi peu esthétique que celle d'aujourd'hui.

Ces manufactures ne se bornaient pas à façonner perpétuellement des répliques d'un même type traditionnel; elles savaient diversifier leur assortiment pour s'accommoder à tous les goûts et à toutes les bourses. Passons en revue la série des ex-voto recueillis dans le mithréum de Varhély. Nous y trouvons des échantillons de tous les modèles que reproduisaient les ateliers de l'endroit. On évite la ronde-bosse qui est trop pénible et trop dispendieuse. Tout au plus ajoure-t-on certaines parties du marbre de façon à dégager le groupe du dieu tauroctone. Mais quelle variété dans ces petits bas-reliefs qu'on fixait aux parois du sanctuaire ! Pour un prix minime on obtiendra une tablette carrée portant seulement l'immolation du taureau. Parfois sa valeur est rehaussée par l'adjonction d'une sorte de prédelle divisée en trois ou quatre tableautins. Ailleurs la composition se complique d'un registre supérieur décoré de scènes accessoires. Celles-ci envahissent enfin les bords latéraux du monument et entourent des quatre côtés la représentation principale. Puis, la fantaisie de l'ouvrier se donnant carrière, il imaginera d'enfermer le dieu tauroctone dans un cercle, orné des signes du zodiaque, ou dans une couronne de feuillage; il ajoutera ou il omettra des encadrements; il s'ingéniera à donner à sa plaque sculptée des formes nouvelles : elle sera à volonté carrée, oblongue, cintrée, trapézoïdale, ou même ronde. Il n'est pas deux de ces pièces dont l'aspect soit parfaitement semblable.

Si ces produits commerciaux d'un travail mercenaire n'ont avec l'art que des rapports très éloignés, ils n'en fournissent pas moins des indications utiles sur l'industrie de la pierre dans l'antiquité. Nous avons des preuves nombreuses qu'une bonne partie des sculptures destinées aux cités provinciales étaient, sous l'Empire, exécutées à Rome. C'est probablement le cas pour quelques-uns de nos monuments trouvés en Gaule, et même pour

ceux qui ornaient un mithréum de Londres. Par contre, certaines statues découvertes dans la capitale ont pu y être importées de l'Asie Mineure. Les beaux bas-reliefs de Virunum y ont pareillement été amenés du dehors, sans doute par la voie d'Aquilée. On connaît par la passion des Quatre Couronnés l'importance, au IIIe siècle, des carrières de Pannonie, où non seulement on extrayait, mais où l'on travaillait le marbre. Ces chantiers paraissent avoir été un centre important de fabrication d'ex-voto mithriaques. Du moins plusieurs de ceux-ci, bien qu'exhumés dans les temples de Germanie, sont certainement originaires des bords du Danube. Ces constatations jettent un jour curieux sur le trafic des ornements d'église au temps du paganisme.

Néanmoins la majorité de nos monuments ont sans aucun doute été exécutés sur place. La chose est évidente pour ceux qui étaient sculptés dans la paroi de rochers aplanis — malheureusement ils sont tous fort endommagés —; mais la certitude d'une fabrication indigène ressort pour beaucoup d'autres encore de la nature de la pierre employée. D'ailleurs, la facture de ces morceaux révèle assez clairement qu'ils ne sont pas dus aux maîtres étrangers d'un grand centre artistique, ni même à ces sculpteurs nomades, qui parcouraient le pays en quête d'entreprises lucratives ou glorieuses, mais aux modestes lapicides établis dans quelque ville voisine.

Les monuments les plus considérables sont aussi ceux dont l'origine locale est le mieux établie, car leur transport eût entraîné à la fois des risques multiples et des frais exagérés. La collection des grands bas-reliefs mithriaques constitue ainsi une série des plus intéressantes pour l'étude de l'art provincial sous l'Empire. Sans doute, pas plus que la masse des tablettes votives, ces sculptures, destinées à être exposées dans l'abside des temples à l'adoration des fidèles, ne sont des chefs-d'œuvre; mais on ne les a cependant pas traitées avec le même sans-gêne, et l'on sent que leurs auteurs s'y sont appliqués à faire de leur mieux. S'ils ne peuvent guère prouver leur originalité dans l'invention des sujets, ils témoignent de leur ingéniosité dans l'agencement

des figures, et de leur savoir-faire dans l'exécution matérielle. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, en jugeant ces morceaux, que le peintre venait au secours du sculpteur, et que la brosse pouvait achever ce que le ciseau n'avait fait qu'ébaucher. Sur le marbre nu ou sur la pierre enduite de stuc, on appliquait des tons éclatants : le vert, le bleu, le jaune, le noir et toutes les nuances du rouge, étaient associés sans discrétion. L'opposition des couleurs accusait les grands contours et faisait saillir les parties secondaires. Souvent même, des détails n'étaient indiqués qu'au pinceau. La dorure rehaussait enfin certains accessoires. Dans la pénombre des cryptes souterraines, le relief de la sculpture eût été presque indistinct sans cette brillante polychromie.

Les plus remarquables de ces œuvres ont été mises au jour dans le nord de la Gaule ou, pour mieux dire, sur la frontière rhénane. Il semble qu'il faille attribuer tout ce groupe de monuments à cette intéressante école de sculpture qui florissait en Belgique aux IIe et IIIe siècle, et dont les productions se distinguent avantageusement de celles des ateliers du midi. On ne peut jeter les yeux sur le bas-relief d'Osterburken, le plus complet de la série, sans être frappé de la richesse et de l'harmonie générale de cette vaste composition. L'impression confuse résultant de l'accumulation des personnages et des groupes — défaut que les monuments mithriaques partagent avec beaucoup d'autres de leur époque — est ici tempérée par l'emploi judicieux des filets et des encadrements. Si l'on voulait critiquer les détails de tous ces ouvrages, il serait aisé d'y reprendre la disproportion de quelques figures, la gaucherie de certains mouvements, et parfois la raideur des attitudes et des vêtements ; mais ces faiblesses ne doivent faire oublier ni la délicatesse du travail dans une matière friable, ni surtout le succès louable avec lequel a été réalisée une conception d'une véritable grandeur. Prétendre représenter sur la pierre non seulement les divinités, mais la cosmogonie des mystères et les épisodes de la légende de Mithra jusqu'à l'immolation suprême du taureau, était une entreprise

périlleuse dont la réussite même imparfaite est déjà méritoire. On trouve déjà antérieurement appliqué le procédé qui consiste à figurer les moments successifs d'une action dans des tableaux superposés ou sur des plans parallèles; nous ne pourrions cependant citer aucun monument du paganisme romain qui puisse à cet égard être comparé à nos grands bas-reliefs, et il faudra attendre, pour retrouver une tentative analogue, les longues compositions dont les mosaïstes chrétiens décoreront les parois des églises.

Nous n'avons plus à rechercher ici quelle est l'origine des diverses représentations qui apparaissent sur nos monuments. Nous nous sommes acquittés ailleurs de cette tâche, dans la mesure du possible, en traitant en particulier de chacune d'elles[1]. Nous ferons cependant observer que, malgré leur variété, on peut y distinguer deux ou, si l'on veut, trois classes bien tranchées. Un certain nombre de figures ont été empruntées telles quelles aux types traditionnels de l'art gréco-romain. Ahura-Mazda détruisant les monstres soulevés contre lui, est un Zeus hellénique foudroyant les géants; Apâm-Napât est transformé en un Poseidon. Le Soleil est l'éphèbe à longue chevelure monté sur son quadrige habituel; Hercule, Vénus, Diane, Mercure, Mars, Pluton, Saturne se présentent à nous sous leur aspect ordinaire, avec les vêtements et les attributs que nous leur connaissons de longue date. De même, les Saisons, les Vents, les planètes avaient été personnifiés bien avant la propagation du mithriacisme, et celui-ci n'a fait que reproduire dans ses temples des modèles depuis longtemps vulgarisés.

Un personnage au moins est, au contraire, une transformation d'un archétype oriental : c'est le Kronos léontocéphale. Comme nous l'avons fait observer, les artistes d'Occident ayant à représenter un dieu étranger au panthéon grec et n'étant entravés par aucune tradition, ont laissé libre cours à leur fantaisie. Les

1. F. Cumont, *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra*, Bruxelles, 1896.

transformations diverses qu'ils ont fait subir à cette figure sont motivées d'une part par des considérations religieuses — la tendance à compliquer de plus en plus le symbolisme de cette abstraction divinisée en multipliant ses attributs — de l'autre par un souci esthétique — le désir de tempérer autant que possible la hideur de ce monstre exotique.

Le dieu léontocéphale est la création la plus originale de l'art mithriaque, et si elle est totalement dépourvue du charme de la grâce, l'étrangeté de son aspect, l'accumulation suggestive de ses attributs attire la curiosité et provoque la réflexion. En dehors de cette divinité du Temps, on ne peut établir l'origine orientale que de certains emblèmes, comme le bonnet phrygien planté sur un bâton ou comme la sphère surmontée d'un aigle pour figurer le Ciel. De même que le Mithra immolant le taureau, les autres scènes où le héros apparaît comme acteur ne sont sans doute, pour la plupart, que des transpositions de motifs populaires à l'époque hellénistique, bien que nous ne puissions toujours retrouver l'original qu'a suivi le marbrier romain ou les éléments qu'il a combinés dans sa composition. Du reste, la valeur artistisque de ces adaptations est en général des plus minces. Si l'on compare le groupe sans vie du Mithra sortant de son rocher au tableau animé de la naissance d'Erichthonios, telle que la représentent les peintures de vases, on verra combien les vieux céramistes grecs ont su tirer davantage d'un thème similaire. La pauvreté des innovations que l'iconographie mithriaque trouve à signaler, contraste péniblement avec l'importance du mouvement religieux qui les a provoquées. Nous constatons une fois de plus combien, à l'époque où les mystères perses se répandirent dans l'empire, la sculpture était impuissante à se renouveler. Tandis que pendant la période hellénistique on réussit à imaginer pour les divinités égyptiennes des formes inédites, heureusement appropriées à leur caractère, sous l'Empire, la plupart des dieux mazdéens, malgré leur nature toute particulière, durent bon gré mal gré prendre la figure et le costume des habitants de l'Olympe, et si pour quelques sujets inusités

on parvint à inventer des types nouveaux, ils sont d'une déplorable banalité. La copieuse richesse héritée des générations anciennes avait énervé la puissance génératrice de l'art ; habitué à vivre d'emprunts, il était devenu incapable de toute productivité individuelle.

Mais nous ferions tort aux adeptes du mithriacisme en exigeant d'eux ce qu'ils n'ont point prétendu nous offrir. Le culte qu'ils prêchaient n'était pas celui de la beauté, et l'amour de la forme plastique leur eût paru futile, sinon condamnable. Seule, à leurs yeux, l'émotion religieuse importait, et pour l'éveiller ils s'adressaient à l'intelligence plutôt qu'au sens esthétique. Les symboles disgracieux ou indifférents, dont nos monuments attestent l'emploi multiplié, ne séduisaient point par leur élégance ou leur noblesse : ils fascinaient l'esprit par l'attrait troublant de l'inconnu, et provoquaient dans les âmes la crainte respectueuse d'un mystère auguste.

Ainsi surtout s'explique que l'art mithriaque, malgré ses imperfections, ait néanmoins exercé une influence durable. Le symbolisme qu'il avait popularisé en Occident ne périt pas avec lui : il était enraciné dans les mœurs. Les figures allégoriques du cycle cosmique, que les fidèles du dieu perse avaient reproduites à profusion, parce que la nature tout entière était divine pour eux, furent adoptées par le christianisme, quoiqu'elles fussent en réalité contraires à son esprit. Telles ces images du Ciel et de la Terre et de l'Océan, du Soleil, de la Lune, des planètes et des signes du zodiaque, des Vents, des Saisons et des Éléments, si fréquentes sur les sarcophages, dans les mosaïques et les miniatures.

Même les médiocres compositions que les artistes avaient conçues pour les épisodes de la légende de Mithra, parurent dignes d'imitation aux siècles chrétiens, plus impuissants encore que les précédents à s'affranchir de la tradition du passé. Lorsque après le triomphe de l'Église les sculpteurs se virent imposer des sujets jusqu'alors inabordés, et se trouvèrent dans l'obligation embarrassante de figurer sur la pierre des personnages ou

des récits bibliques, ils furent heureux de pouvoir s'inspirer de représentations que les mystères perses avaient vulgarisées. Quelques changements de costume et d'attitude transformèrent la scène païenne en un tableau chrétien : Mithra tirant de l'arc contre le rocher devint un Moïse faisant jaillir l'eau de la montagne d'Horeb; Sol enlevant son allié par dessus l'Océan servit à exprimer l'ascension d'Élie sur un char de feu, et jusqu'en plein moyen âge le type du dieu tauroctone se perpétua dans les images de Samson déchirant le lion.

Franz Cumont.

---

# QUELQUES BRONZES INÉDITS
## DU MUSÉE DE CONSTANTINOPLE

(Pl. XVII, XVIII, XIX)

En classant l'année dernière la collection des bronzes du Musée de Constantinople, j'ai noté parmi les pièces inédites quelques monuments qui méritent mieux qu'une sèche description dans un catalogue sommaire, dépourvu malheureusement de gravures. Je profite de l'hospitalité que veut bien m'offrir la *Revue archéologique* pour en donner ici des reproductions.

I

Statuette archaïque en bronze[1], trouvée en 1895 sur l'emplacement d'Abydos, près des Dardanelles. Elle mesure 0m,13 de hauteur. Elle est par malheur fort mutilée : le bras droit, le bas des jambes et les pieds ont disparu ; le visage a été martelé par le paysan qui l'a découverte. Malgré toutes ces blessures, la figurine est facile à identifier. Elle appartient au type des Athénas primitives dont on a retrouvé plusieurs exemplaires sur l'Acropole[2]. La figurine 793 du Catalogue de M. de Ridder permet de reconstituer avec certitude notre statuette. La déesse est debout, la jambe gauche légèrement avancée, vêtue du long chiton et de l'himation ionien aux plis élégants ; de la main gauche elle relève un pan de son himation ; le bras droit s'abaissait probablement, et la déesse tenait à la main quelque attribut, fleur ou coupe. Les cheveux

1. Signalée par M. S. Reinach, dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1895, p. 313. — Cf. aussi, du même, *Répertoire de la sculpture*, II, 283, 2. — Mon *Catalogue des bronzes*, n° 79.
2. Cf. de Ridder, *Catalogue des bronzes de l'Acropole d'Athènes*, 1896.

tombent en épaisse nappe ondulée sur le dos. Sur la tête était posé un casque à timbre arrondi dont le panache a été brisé.

Dans la série des Athénas archaïques, la figurine d'Abydos occupe une place à part, et sa découverte en terre ionienne ou ionisante mérite qu'on en définisse avec précision le style. Ce qui frappe surtout, ce sont les proportions lourdes et massives du



Statuette d'Athéna découverte à Abydos.

corps. Larges épaules carrées, bras épais, jambes et cuisses courtes et trapues, cou plus large que long, voilà un signalement qui ne décèle chez notre Athéna ni grâce, ni aisance. Ce sont là d'ailleurs des caractères communs aux œuvres ioniennes et nous reconnaissons dans cette déesse courtaude et pesante la sœur des personnages qui décorent le fronton du trésor des Cnidiens à Delphes.

Le costume n'atténue guère la lourdeur de ce corps; il en dis-

simule mal les formes épaisses. Un pointillé maladroit sur la bordure du chiton et de l'himation ne rappelle que de fort loin les beaux ornements peints sur le costume de quelques-unes des Κόραι de l'Acropole. Le chiton enveloppe le corps comme d'une gaine rigide où trois longues rainures verticales ménagées entre les jambes figurent la draperie. Cette disposition se retrouve dans une autre Athéna de l'Acropole (n° 782) qui présente avec la nôtre de grandes analogies. L'himation, qui dégage l'épaule gauche, retombe, lui aussi, en lourds plis droits; l'artiste s'est efforcé d'en rompre la monotonie à l'aide d'une ligne sinueuse qui simule les jolies chutes d'étoffe. Même gaucherie dans le travail des cheveux : cinq ou six dépressions horizontales que viennent couper de longues raies verticales incisées sans goût, suffisent à l'artiste pour en indiquer l'ondulation.

Le bronze d'Abydos paraît être une œuvre d'un style moins avancé que la figurine 793 de l'Acropole et plus libre que la figurine 782. Elle se place entre les deux dans la série des Athénas, et date, comme elles, de la seconde moité du VIe siècle. Elle présente ainsi tous les caractères qui permettent de la rattacher à l'art ionien. Pouvons-nous préciser davantage et décider si elle a été fondue sur place ou bien si elle a été importée? Il est difficile de répondre sur ce point avec certitude. Pourtant, elle fait partie d'un groupe nettement déterminé, et vient prendre place parmi ses sœurs de l'Acropole. Nous n'avons aucune raison de croire qu'elles soient sorties d'un atelier d'Abydos ou d'Attique; tout nous porte, au contraire, à chercher ailleurs le centre de fabrication. Est-ce à Chios, à Samos, à Naxos ou à Chalcis? C'est ce qu'il est, en l'état de nos connaissances, impossible de déterminer.

II (pl. XVII).

Parmi les nombreuses statuettes qui ont popularisé un des types d'Héraclès au repos du IVe siècle, un joli bronze trouvé à Tabae de Carie, en 1888, paraît une des meilleures [1]. Il est posé

1. Cf. mon *Catalogue des bronzes*, n° 26.

sur une base circulaire antique, ornée de moulures. La figurine mesure 0m,25 de hauteur. Le travail soigné de la ciselure, une jolie patine verte, en font, malgré quelques défauts, une bonne copie de l'époque hellénistique (pl. XVII).

Le dieu est nu. Debout, la jambe gauche avancée, il se repose en s'appuyant sur sa massue qu'il tient de la main droite. Sur le bras gauche, qui a été brisé, était posée probablement la peau de lion de Némée. La tête est ceinte d'une couronne de laurier dont les lemnisques retombent sur les épaules.

Ce type d'Héraclès barbu nous a été conservé dans un grand nombre des répliques[1]. M. Furtwängler[2] se demande si ces copies ne reproduiraient pas la statue que Scopas avait exécutée pour le gymnase de Sicyone. Le bronze de Tabae rend à merveille ce que nous croyons connaître du style pathétique du maître : le mouvement de la tête légèrement inclinée en arrière, le regard mélancolique de ces yeux levés au ciel, le travail délicat de la barbe et des cheveux rappellent une belle tête, dite d'Asclépios, trouvée au Pirée, où l'on s'accorde à reconnaître la manière de Scopas[3]. Dans tous les cas, l'Héraclès de Tabae diffère du type créé plus tard par Lysippe : sa musculature puissante paraît modeste à côté des bourrelets de chair monstrueux de l'Hercule Farnèse.

III (pl. XIX).

Les bambins jouant avec des oies, des coqs ou des canards, toutes ces fantaisies des sculpteurs alexandrins ne nous ont été conservées jusqu'ici que par des réductions de bronze ou des copies de marbre. On a trouvé l'an dernier à Séleucie de Cilicie, à l'ouest de Tarse, une statue en bronze de grandeur naturelle (hauteur, 0m,78), représentant un enfant qui tient une oie dans

1. Rome, Musée du Capitole, *Clarac*, 790, 1985 A. — Chiaramonti, *Clarac*, 792, 1985. — Giustiniani, *Clarac*, 798, 2008, etc.
2. Roscher, *Lexikon*, s. v. *Herakles*, p. 2171.
3. Collignon, *Sculpt. grecque*, II, fig. 126.

ses bras [1]. La figure était faite de six pièces rapportées et soudées, le torse, les deux bras, les deux jambes et la tête (pl. XIX).

Le type est déjà connu par une statuette en marbre très mutilée du British Museum [2], et surtout par une statuette votive en bronze du Musée de Leyde [3], portant sur sa cuisse droite une inscription étrusque. L'attitude, le style du bambin sont analogues à ceux du bronze de Séleucie : et l'on peut y voir une preuve que l'original de la statuette remontait au moins au IVᵉ siècle. La copie de Séleucie est très soignée. L'artiste s'est efforcé de rendre les rondeurs indécises de ce corps d'enfant potelé. Les yeux incrustés d'émail ou d'argent devaient animer encore cette figure rieuse de bambin aux cheveux bouclés. En somme, c'est cette nouvelle statue qui donne l'idée la plus juste des aimables œuvres des maîtres alexandrins, qui furent tous des toreuticiens, comme le plus illustre d'entre eux, l'auteur de l'enfant à l'oie, Boëthos de Chalcédon.

## IV (pl. XVIII).

M. Förster a étudié, dans un article accompagné d'une bien mauvaise planche, un groupe en bronze trouvé à Antioche en 1891 [4]. J'attendais, pour le publier moi-même, d'avoir trouvé une explication qui me satisfît. L'interprétation que propose M. Förster ne m'a pas paru décisive. Ce groupe représenterait, d'après lui, une lutte entre Hermès Agonios, le dieu de la palestre, et un personnage inconnu. Quant à l'attribut que le dieu porte sur le haut de la tête, entre les ailerons caractéristiques d'Hermès, je laisse aux spécialistes le soin de décider si c'est une feuille de *Scilla maritima* ou bien de *Nymphaea Lotus*, comme l'affirme à M. Förster un herboriste qu'il a consulté. Il paraît que

1. Cf. mon *Catalogue des bronzes*, nᵒ 6.
2. *Clarac*, 876, 2228 c.
3. Martha, *L'art étrusque*, p. 508; Micali, *Monumenti p. servire*, etc., pl. XLIII.
4. *Jahrbuch d. k. D. a. Instituts*, 1898, p. 177 et suiv. — Nᵒ 29 de mon *Catalogue des bronzes*, où il est désigné très hypothétiquement comme « groupe d'Hercule et d'Antée ».

les Nymphéas du jardin botanique de Breslau ont des feuilles pareilles à cet ornement d'Hermès ; mais il y en a tant d'autres qui peuvent ressembler à cet objet indéterminé que l'identification de M. Förster reste bien problématique.

L'auteur de l'article aurait dû au moins signaler des groupes analogues, notamment celui du Louvre[1], où l'Hermès est remplacé seulement par un Hercule barbu ; sauf la tête de ce personnage, l'attitude, le geste sont identiques dans les deux groupes. Longpérier en signale un autre semblable au Musée de Lyon. Je ne le connais point. Mais ces analogies prouveraient du moins que les attributs de la tête de l'Hermès n'ont pas grande importance, puisque les têtes varient dans des groupes d'ailleurs identiques. Ces statuettes ne seraient-elles pas plutôt des répliques d'un groupe célèbre, comme celui des Lutteurs de Florence? le copiste aurait démarqué l'original en changeant la tête du personnage principal.

M. Förster manifeste une vive admiration pour le bronze d'Antioche dont il loue la « vortrefflich Arbeit », et il se fonde sur cette « perfection », incompatible, selon lui, avec la médiocrité de style du temps d'Hadrien, pour attribuer le groupe à l'époque des Séleucides. De tout temps on a exécuté des œuvres communes, et c'est bien le cas de notre bronze, dont le style déplorablement mou et lâché rappelle fort peu celui d'un chef-d'œuvre. Les extrémités, pieds et mains, sont d'un travail détestable ; le bras gauche du lutteur agenouillé est retourné dans un mouvement dont j'apprécie mal la justesse ; enfin le modelé du corps et de la figure manque tout à fait de précision. En somme, c'est une œuvre de fabrication courante, qui peut parfaitement dater de l'Empire. Je croirais volontiers, d'après la provenance de l'exemplaire du Louvre et la nature de la patine qui le recouvre, que ces bronzes sortaient d'un atelier de la Basse-Égypte.

M. Förster a publié le groupe[2] posé sur une espèce de socle formé de pièces de bronze qui paraissent avoir appartenu à un

1. Longpérier, *Catalogue des bronzes*, 361. — S. Reinach, *Répertoire*, 234, 2.
2. *Op. cit.*, p. 178.

candélabre. Je rappelle que la disposition de ce support est tout arbitraire et qu'elle a été obtenue par moi à l'aide de fragments superposés, sans que je sois sûr de l'ordre dans lequel ils doivent être placés. Ils étaient réunis à l'aide d'une longue tige de bronze qui a été conservée. Mais il est au moins douteux que le candélabre ait servi de support au groupe, et la combinaison de ces deux pièces peut n'être que fortuite.



## V

Les grandes statues de bronze sont assez rares pour que l'on puisse signaler celles mêmes qui sont mutilées et d'un travail médiocre. Ce sont là les caractères que présente une statue[1] plus grande que nature (hauteur, 2m,10), trouvée en 1895 à Samsoun. Le ventre et le bras droit ont disparu, et le reste du corps ne tient qu'à l'aide de raccords en plâtre et d'une armature en fer, d'aspect peu agréable. Le personnage est nu, debout, dans l'attitude conventionnelle des orateurs, le bras gauche tombant, la main largement ouverte dans un geste démonstratif; le bras droit devait être étendu. La tête est traitée dans le style d'un portrait, avec la barbe et les cheveux courts incisés au burin, les yeux enfoncés et le front bas. Le dessin général du corps ne manque pas de justesse, mais il est dépourvu de précision et de personnalité. En somme, c'est la statue d'un « arringatore » de province et de basse époque.

André Joubin.

1. Cf. mon *Catalogue des bronzes*, n° 3.

# ZAGREUS, LE SERPENT CORNU

---

La légende sacrée de la naissance, du meurtre et de la résurrection de Zagreus, qui fait le fond de l'orphisme, n'a été racontée avec détail par aucun des auteurs anciens dont les œuvres sont parvenues jusqu'à nous. On n'a pu la reconstituer qu'en cousant bout à bout des indications fragmentaires, toutes fournies par des auteurs de basse époque. Ce travail a été fait par Lobeck (*Aglaophamus*, p. 547 et suiv.) d'une manière définitive, avec une érudition à laquelle rien n'échappait. Mais comme il méprisait profondément ces contes de sauvages, dont il méconnaissait l'importance pour l'histoire des idées religieuses, l'illustre helléniste a peut-être passé trop légèrement sur quelques difficultés très graves que présente la tradition restituée par lui.

Abstraction faite de la valeur des témoignages mis en œuvre par Lobeck, les difficultés dont nous parlons peuvent tenir à deux causes principales. La première, c'est qu'il a certainement existé, dans les milieux orphiques, des traditions discordantes, comme en présentent, d'ailleurs, tous les récits mythiques, tant anciens que modernes. Si nous connaissions les traditions originales, nous pourrions en démêler les éléments primitifs ou adventices et choisir entre elles; mais, obligés de nous contenter de mentions éparses, nous arrivons fatalement à relier, par un fil bien fragile, des mots et des phrases appartenant à des histoires différentes. En second lieu, les auteurs de basse époque qui sont nos seuls informateurs ont sans doute, comme tous les anciens, cédé à la manie de la conciliation et du syncrétisme; ils ont eux-mêmes combiné

des éléments disparates, réunis par des sutures qu'il ne paraît pas impossible de distinguer, même dans les lambeaux de renseignements qu'ils nous ont transmis. Ainsi, nous nous trouvons opérer sur une sorte de concordance résultant de la juxtaposition de fragments qui proviennent eux-mêmes de concordances.... Ces considérations doivent nous rendre circonspects, mais elles nous autorisent, en même temps, à quelque hardiesse; ou bien, en effet, l'on doit renoncer à toute étude des questions orphiques, où l'hypothèse et l'induction peuvent réclamer sur ce terrain une part plus considérable qu'ailleurs.

Voici, brièvement résumée, la narration qui ressort des textes combinés par Lobeck.

Zeus, transformé en dragon, fait violence à sa fille Perséphone. De cette union naît Zagreus, que Nonnos, dans un passage inspiré de la théogonie orphique, qualifie de *petit cornu*, κερόεν βρέφος. Héra, jalouse, excite contre lui les Titans, qui l'amusent d'abord, puis se jettent sur lui pour le dévorer. Vainement Zagreus, essayant d'échapper à leurs coups, prend la forme d'animaux divers, en dernier lieu celle d'un taureau; son corps est mis en pièces et les Titans en dévorent les morceaux. Cependant le cœur de Zagreus est resté intact; Athéné l'apporte à Zeus, qui l'avale ou le fait avaler à Sémélé. Bientôt Zagreus renaît sous le nom de Dionysos et les Titans, ses meurtriers, sont précipités dans le Tartare. Mais les hommes, nés de la cendre des Titans, portent la peine du crime de leurs ancêtres déicides; seule, l'initiation aux rites orphiques peut les affranchir de ce péché et leur assurer la félicité éternelle.

En apparence, cette histoire bizarre présente un certain caractère d'unité; mais les difficultés vont paraître à l'analyse. Il y a là, au moins, trois récits, plus ou moins arbitrairement emmêlés.

Athénagore, auquel nous devons le plus de détails[1], commence par raconter que Perséphone, fille de Zeus et de Déméter, avait

1. Athenag. *Leg. pro Christ.* p. 295 C-296 B (*Orphica*, éd. Abel, p. 164) : « Τὴν θυγατέρα τοῦ Διός, ἣν ἐκ τῆς μητρὸς Ῥέας ἢ Δήμητρος αὐτῆς ἐπαιδοποιήσατο, δύο μὲν κατὰ φύσιν εἶπεν ἔχειν ὀφθαλμούς; καὶ ἐπὶ τῷ μετώπῳ δύο καὶ προτομὴν κατὰ τὸ

l'aspect d'un monstre cornu, que sa mère refusa d'allaiter. Puis il énumère les crimes de Zeus et nous apprend qu'il fit violence à sa mère Rhéa, qui s'était métamorphosée en serpent pour fuir ses atteintes; mais Zeus se transforma lui-même en dragon et accomplit son forfait. On lit ensuite cette phrase : Εἶτα Περσεφόνῃ τῇ θυγατρὶ ἐμίγη βιασάμενος καὶ αὐτὴν ἐν δράκοντος σχήματι. Zeus eut commerce avec sa fille Perséphone en la violant sous l'aspect d'un dragon. Athénagore — qui cite expressément Orphée comme la source de son récit — ne dit pas que Perséphone elle-même se fût métamorphosée en serpent. Mais il vient d'attribuer cette métamorphose à Rhéa, en relatant une scène toute pareille. Évidemment, il y a là une combinaison, une juxtaposition de deux traditions parallèles : suivant l'une, Zeus violait la mère; suivant l'autre, il violait la fille. Cela est d'autant plus vraisemblable qu'il n'est pas question d'un fils de Zeus et de Rhéa, mais seulement du fils de Zeus et de Perséphone, qui est Zagreus. Donc, on a le droit d'ajouter à la seconde histoire un détail qui est indiqué seulement par la première : Zeus et Perséphone avaient pris, l'un et l'autre, la forme de serpents et c'est du commerce de deux serpents que naquit Zagreus.

Aucun détail ne nous a été transmis sur sa naissance, mais Nonnos (VI, 264) dit qu'il vint au monde avec des cornes. Était-ce sous l'aspect d'un enfant cornu ou d'un taureau? M. Andrew Lang a récemment senti qu'il y avait là une difficulté, mais il s'est contenté de l'indiquer sans en chercher la solution[1]. « Le fils de deux serpents, Zagreus, naquit — chose étrange — avec des cornes sur la tête ». Or, une tradition mythique a beau être absurde, révoltante même : il y a certaines règles de logique

ὄπισθεν τοῦ τραχήλου μέρος, ἔχειν δὲ καὶ κέρατα· διὸ καὶ τὴν Ῥέαν φοβηθεῖσαν τὸ παιδὸς τέρας φυγεῖν, οὐκ ἐφεῖσαν αὐτῇ τὴν θηλήν... Καὶ ὅτι (Ζεὺς) τὴν μητέρα Ῥέαν ἀπαγορεύουσαν αὐτοῦ τὸν γάμον ἐδίωκε· δρακαίνης δ' αὐτῆς γενομένης καὶ αὐτὸς εἰς δράκοντα μεταβαλὼν συνδήσας αὐτὴν... ἐμίγη... : εἶθ' ὅτι Φερσεφόνῃ τῇ θυγατρὶ ἐμίγη, βιασάμενος καὶ ταύτην ἐν δράκοντος σχήματι, ἐξ ἧς παῖς Διόνυσος αὐτῷ.

1. A. Lang, *Myths, ritual and religion*, nouv. éd. (1899), t. II, p. 245.

dont elle ne peut s'affranchir si elle veut être comprise et acceptée. L'histoire de Léda fécondée par un cygne est assurément extravagante; mais la légende, pour tenir compte de ses propres éléments, lui fait mettre au monde un œuf. Celle qui faisait naître Zagreus de l'accouplement de deux serpents ne pouvait pas lui prêter l'aspect d'un enfant cornu ou d'un taureau. Du reste, βρέφος ne signifie pas nécessairement un enfant, mais un « petit », au sens le plus général. Évidemment, les serpents étant ovipares, Perséphone devait pondre un œuf, et de cet œuf ne pouvait sortir qu'un serpent, non un être à figure humaine. Il semble donc parfaitement légitime de compléter ainsi l'une des traditions dont le passage d'Athénagore nous livre un anneau : Zagreus naquit sous les traits d'un serpent.

Maintenant, lorsque Nonnos nous raconte qu'il se métamorphosa à plusieurs reprises et prit finalement l'aspect d'un taureau pour se soustraire à la poursuite des Titans, il paraît évident qu'il combine, et l'on peut, comme nous l'avons dit plus haut, distinguer ici la suture et le raccord. Le mythe du bon taureau Zagreus, ἄξιος ταῦρος, déchiré et mangé par les Titans, est un mythe exégétique, provoqué par un rituel barbare qui s'était répandu de la Thrace dans le monde grec. Comme les fidèles de Zagreus déchiraient un taureau, divinisé par les apprêts mêmes du sacrifice, on imagina la légende sacrée qui devait rendre compte de cet usage et le justifier aux yeux des Grecs raisonneurs. Aucune personne familière avec le rôle de l'exégèse des rituels dans la fabrication des ἱεροὶ λόγοι ne se refusera à la conclusion que nous indiquons. Donc, à l'origine, il n'était pas question d'un Zagreus polymorphe et finalement tauromorphe, mais d'un taureau sacrifié et identifié à Zagreus. Nonnos, ou l'auteur qu'il a suivi, croyait, comme on l'a fait jusqu'à nos jours, que les légendes motivent les rituels, alors que c'est presque toujours le contraire; il fallait donc qu'il fît de Zagreus un taureau, au moment où le jeune dieu tomba sous les coups des Titans. Le mythographe s'y est pris assez maladroitement et a laissé paraître le travail de concordance, en qualifiant Zagreus nouveau-né de κερόεν βρέφος

et en lui faisant assumer d'autre part, mais seulement pour mourir, la forme d'un animal cornu.

Ainsi la tradition de la mort de Zagreus a dû être, à l'origine, indépendante de celle de sa naissance. Si la légende de la mort faisait de Zagreus un taureau, celle de la naissance, nous croyons l'avoir montré, faisait de lui un serpent. Mais ce serpent avait un attribut particulier : il était cornu, κερόεν βρέφος. Cette épithète de cornu est de celles qui lui appartiennent en propre, qui est inséparable de la conception que l'orphisme s'était faite du fils de Zeus. Remarquons, d'ailleurs, qu'Athénagore, dans le passage cité, a pris soin de nous apprendre que Perséphone était un monstre cornu, ἔχειν δὲ καὶ κέρατα. Ce détail, tout isolé qu'il est, a de l'importance, puisque Athénagore avait sous les yeux un texte orphique. Et, dans la relation qu'il a misérablement écourtée et embrouillée, les cornes de Perséphone devaient jouer un rôle. Sans doute elle se transformait en serpent cornu, au moment d'être fécondée par Zeus, et c'est ainsi que le mythographe expliquait l'existence de cornes sur la tête du serpent Zagreus, né de cet accouplement.

La dernière partie du récit reconstitué par Lobeck dérive d'une troisième source, qui est elle-même une concordance. Quand le Zagreus thrace fut identifié au Dionysos hellénique, il fallut concilier l'histoire traditionnelle de la naissance de Dionysos thébain, fils de Sémélé frappée par la foudre de Zeus, avec celle de la mort du taureau Zagreus, déchiré par les Titans. On inventa alors l'histoire du cœur de Zagreus, sauvé par Athéné et avalé par Sémélé ou par Zeus lui-même. Le raccord est à peine dissimulé sous la naïveté grossière de l'invention.

Revenons au serpent Zagreus. D'après ce que nous avons dit, le mystère de sa conception et de sa naissance comprend trois épisodes, trois tableaux : deux serpents divins s'accouplent ; il naît un œuf divin : de cet œuf sort un serpent cornu, qui est un dieu. La mythologie gréco-romaine nous offre-t-elle, à titre de comparaison, une succession de tableaux analogue?

Assurément non. Nous en rencontrons bien, çà et là, les élé-

ments isolés : des serpents qui s'enlacen , l'œuf de Léda, le serpent cornu ou céraste de la Libye, les cérastes dans les cheveux des Euménides; il y a aussi des serpents cornus sur quelques monuments chaldéens. Mais, dans tout le domaine oriental de la civilisation antique, ces trois images — serpents enlacés, œuf divin, serpent cornu — ne se trouvent jamais juxtaposées ni réunies.

Il n'en est pas de même en Occident. Tout le monde connaît le passage de Pline (*Hist. nat.*, XXIX, 52) sur l'œuf de serpent, *ovum anguinum*, tenu en haute estime par les Druides. Ce passage appelle d'ailleurs la critique, car le témoignage de Pline répète une tradition déjà fortement dénaturée. « En été, dit-il, il se rassemble une multitude innombrable de serpents qui s'enlacent et sont collés les uns aux autres, tant par la bave qu'ils jettent que par l'écume qui transpire de leur corps; il en résulte une boule appelée œuf de serpent. Les Druides disent que cet œuf est lancé en l'air par les sifflements des reptiles, qu'il faut alors le recevoir dans une saie sans lui laisser toucher la terre, que le ravisseur doit s'enfuir à cheval, attendu que les serpents le poursuivent jusqu'à ce qu'une rivière mette un obstacle entre eux et lui, etc. » Ces détails ont bien pu être contés à Pline par des Druides, mais il est évident que la part de fantaisie y est grande. Quant au début du récit, c'est déjà une tentative d'explication rationaliste, qui n'a pas plus d'autorité que les autres explications de ce genre. Pour produire un œuf de serpent, il n'est pas besoin d'une *multitude innombrable* de ces reptiles, mais de deux seulement, pourvu qu'ils ne soient pas du même sexe. Et pour que cet œuf soit divin, doué de propriétés surnaturelles, il faut que les deux serpents qui le produisent soient divins eux-mêmes. Ce détail essentiel a disparu de la légende contée par Pline, mais il devait nécessairement y figurer. On entrevoit, sous ce fatras, la simplicité de la tradition primitive : un œuf divin né de l'accouplement de serpents divins.

Pline ne nous dit pas qu'il sorte jamais un serpent de cet œuf miraculeux. Pourtant, l'imagination populaire ne pouvait se

figurer un œuf de serpent, revêtu d'un caractère surnaturel et opérant des miracles, sans attribuer le même caractère à l'animal qu'il recélait sous sa coque. Alors même que nous posséderions seulement le texte de Pline, nous serions autorisés à conclure que les Gaulois avaient l'idée d'un serpent divin. Or, ce que les textes ne nous disent pas, mais se contentent d'insinuer, les monuments nous l'apprennent : les Gaulois de l'est de la Gaule, à l'époque romaine, révéraient et figuraient un dieu serpent, et ce dieu serpent était cornu.

Sur l'autel de Mavilly, dont j'ai donné l'explication il y a huit ans[1], le serpent cornu figure à côté des images des douze dieux du panthéon romain; il représente à lui seul, sur ce monument d'une importance capitale, le panthéon gaulois. On le trouve encore, sur l'autel de Paris, dans la main d'une sorte de Mercure tricéphale, qui est accompagné d'un bélier; il se rencontre sur la tranche de la stèle de Beauvais, dont la face est occupée par une image de Mercure et sur différents monuments de provenance celtique, auxquels il faut ajouter le grand vase d'argent de Gundestrup, tous découverts à l'est du méridien de Paris[2].

Ainsi, dans l'orphisme comme dans la religion celtique, nous trouvons associés ces trois éléments : des serpents qui s'enlacent, un œuf divin, un serpent cornu qui est un dieu.

Que ce soit là une simple coïncidence ou l'indice d'une connexité historique, il faut observer que l'emprunt ou la rencontre remontent à une époque très ancienne. En effet, les textes relatifs à l'orphisme nous ont permis de reconnaître et d'isoler, par une sorte d'induction, les éléments mythiques dont il s'agit; ils ne nous les ont pas fournis directement et l'on peut croire que l'idée de Zagreus-serpent avait déjà disparu, ou tendait à disparaître, quand les premières compositions orphiques ont été mises par écrit. En Gaule non plus, nous n'avons pas de témoignages directs. L'œuf miraculeux que vit Pline et

1. *Revue archéologique*, 1891, I, p. 1-6; cf. *ibid.*, 1897, II, p. 313-326.
2. Cf. S. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 195, où sont indiquées les références bibliographiques.

qu'on lui dit être l'*ovum anguinum* paraît bien, d'après la description qu'il en donne, avoir été un oursin fossile ; une tradition vague conservait le souvenir d'un œuf divin, né de serpents divins; mais, comme nous l'avons montré, la nature divine des serpents était oubliée du temps de Pline et les pratiques de magie qu'il rapporte n'étaient que le résidu dénaturé d'un mythe religieux. Seul, le serpent cornu passait encore pour un dieu dans une partie de la Gaule, mais l'œuf dont il est sorti, le couple de serpents auxquels il doit l'existence ne figurent sur aucun monument. *Nous sommes donc en présence de conceptions préhistoriques* qui, tant en Grèce qu'en Gaule, ne subsistent plus qu'à l'état de survivances mutilées à l'époque où nous parvenons à les saisir.

Les anciens ont dit que les Druides avaient été les élèves ou les maîtres de Pythagore, et ils ont identifié en substance l'orphisme et le pythagorisme, le second n'étant qu'une doctrine aux allures scientifiques fondée sur le premier, qui est une religion populaire. Donc, aux yeux des anciens, il eût paru tout naturel qu'on cherchât à retrouver des éléments orphiques dans les croyances primitives des Celtes, qui sont au druidisme ce que l'orphisme est au pythagorisme, le substratum populaire d'une doctrine savante. Les anciens croyaient savoir également qu'il avait existé des relations étroites entre les Celtes, les Illyriens et les Thraces et n'auraient pas trouvé étonnant qu'on constatât une analogie entre les croyances religieuses de la Thrace, berceau de l'orphisme, et celles de la Gaule celtique. Les modernes, tout en tenant compte de ces circonstances, ont le droit d'être plus exigeants à l'article de la preuve. Il nous suffit donc d'avoir montré que le serpent cornu et l'œuf de serpent des Celtes ne sont pas, comme on le croyait, des conceptions isolées dans l'ensemble des religions européennes. En attendant que des inductions nouvelles nous permettent de planter d'autres jalons sur la route qui va de la Thrace en Gaule, nous aimons mieux suggérer des conclusions que d'en proposer.

Salomon Reinach.

# LE CAMP DE CHORA

## A SAINT-MORÉ (YONNE)

A l'extrémité ouest de l'Avallonnais (Yonne), sur la rive gauche de la Cure, entre les communes de Voutenay et Saint-Moré, s'élève brusquement, à près de cent mètres au-dessus de la rivière, une montagne célèbre, désignée sous les noms de Chora ou Ville-Auxerre ; ce dernier nom est encore inexpliqué.

Cette montagne, très escarpée et dont les flancs viennent tomber à pic sur la Cure, est complètement isolée et entourée de toutes parts par de profondes vallées, sauf d'un seul côté, au nord-ouest, où elle se relie à la montagne voisine par une étroite bande de terre.

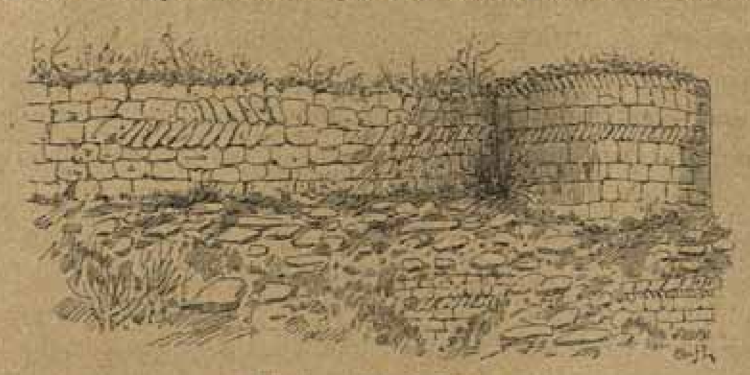


Fig. 1. — Mur de Chora.

Le couronnement en est formé des assises solides des terrains oolithiques (*callovien*, partie inférieure de l'étage *oxfordien* ou *oxfordien à chailles*). Pendant le creusement des vallées étroites et profondes qui l'entourent, les premiers affleurements s'écroulèrent avec les marnes sous-jacentes, mais la masse elle-même resta là immobile, présentant aux flots destructeurs ses couches puissantes, comme le front crénelé de gigantesques bastions.

Cette montagne, célèbre parmi les archéologues et les historiens, a été l'objet de nombreuses dissertations scientifiques.

Sur le plateau s'élèvent encore, comme nous le verrons plus loin, les curieux vestiges de constructions fort anciennes, enceinte fortifiée, ayant plus de 300 mètres de long, maintenue par de forts massifs de maçonnerie arrondis en forme de tours elliptiques.

Généralement, on s'accorde à reconnaître aujourd'hui que cette montagne a été occupée par les Gaulois et les Romains. Il est très probable, ajouterons-nous, que les hommes de la pierre et les Francs Mérovingiens l'occupèrent en leur temps. Les bonnes positions topographiques sont de tous les siècles et de tous les pays.

Les nombreuses cavernes s'ouvrant aux flancs de Chora et des montagnes voisines, comme celle des *Tunnels* ou *Côte de Chaux*, convenaient admirablement, par leur position à l'abri du nord, aux premiers occupants de nos contrées.

Si l'on se reporte à ces époques lointaines et aux conditions où vivaient alors ces populations primitives, on comprend que ce n'est plus, comme à présent, sur un sol fertile, mais au contraire dans des lieux arides et d'accès difficile, que les hommes de la pierre devaient établir leur séjour préféré. A défaut de cavernes, ils devaient se retrancher au milieu des rochers, baignés, comme à Chora, par la rivière.

On rencontre, sur le sommet et les flancs de la montagne, des objets en pierre, haches et pointes de flèches à pédoncule et ailerons, et surtout ces curieuses têtes de flèches, à base rectiligne et amincie, que je n'ai trouvées que là et dont je donne deux dessins (fig. 2, n$^{os}$ 1, 2).

Il est vrai que tout objet en pierre n'est pas nécessairement préhistorique. De tout temps et dans bien des pays, la pierre est entrée dans l'armement et l'outillage des habitants. Dans nos populations de la vallée de la Cure, l'emploi de ces armes et outils s'est continué jusqu'aux invasions romaines et même plus tard; il m'est arrivé bien des fois de rencontrer, dans nos tom-

beaux en pierre des vallées du Cousin, du Vau-de-Bouche et de la Cure, des objets en pierre, notamment des hachettes, à côté d'armes en fer et des *ollae* des Francs Mérovingiens.

Après les hommes de la pierre, les Gaulois occupèrent cette montagne. On y trouve des objets et monnaies d'origine incon-

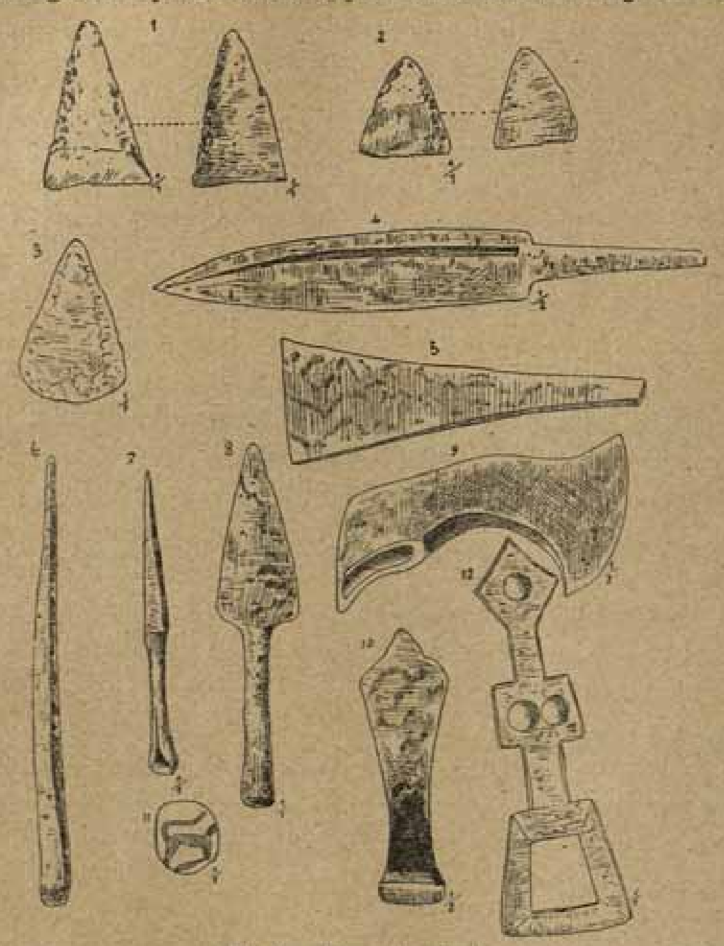


Fig. 2. — Trouvailles de Chora.

testablement gauloise. Il est évident que cette montagne, dominant le pays au loin, convenait admirablement pour établir ces fameuses huchées gauloises, qui étonnèrent tant César lors de son invasion en Gaule. « Au moment où il se passe un fait impor-

tant, dit-il, les Gaulois l'annoncent par leurs cris dans les campagnes et le long des chemins : ceux qui reçoivent la nouvelle la transmettent ensuite à leurs voisins. »

La nuit, en cas d'alarme, on faisait un grand feu au plus haut sommet du mont. A ce signal répondaient aussitôt, sur tous les points de l'horizon, des brasiers allumés par les veilleurs de nuit. Les premiers guetteurs avertissaient leurs frères d'armes et la nouvelle à transmettre volait au-dessus des bourgades endormies.

César nous dit que la nouvelle des massacres de *Genabum* était connue chez les Arvernes, à 240 kilomètres de distance, moins de 18 heures après l'événement.

Au sommet du plateau de Chora, à l'endroit le plus élevé et le plus découvert, existe encore un tumulus formé exclusivement de pierres, et d'environ 4 mètres de diamètre. Il n'est pas construit comme les autres tumulus des plateaux voisins et de nos forêts. Dans ceux-ci, il n'y a aucun ordre, les pierres sont entassées pêle-mêle. Dans celui-là, les pierres, posées avec symétrie, forment une tour arrondie s'élevant à quelques mètres. On y voit même des assises régulières de moellons, mais sans aucune espèce de mortier. C'est évidemment un poste d'observation. Tout à côté se trouvent d'autres tumulus entièrement construits en pierre, mais de forme très irrégulière; ils ressemblent à ceux de la montagne voisine *le Tartre*, finage de Voutenay, qui sont au nombre de cent environ, et généralement alignés.

Les Romains, qui appréciaient si bien l'importance des positions stratégiques et savaient si bien s'y retrancher, ne pouvaient négliger d'établir une station militaire ou un camp sur cette montagne, située au milieu d'un vaste bassin, commandant plusieurs défilés et d'où il était facile de rayonner sur tout le pays.

Cette station militaire était nécessaire pour protéger la voie romaine (construite par Agrippa, en l'an 720 de Rome) allant de Lyon à Boulogne-sur-Mer et qui franchissait la rivière, en bas de Chora, en amont du pont actuel de Saint-Moré.

Au commencement du siècle, on voyait encore à cet endroit de nombreux pilotis, sur lesquels on avait jeté un pont. La con-

servation de ces pilotis durant tant de siècles ne doit pas surprendre; on sait que les lacs de la Suisse renferment encore d'innombrables vestiges des cités lacustres, bien antérieures à l'époque romaine.

Le plateau, d'une étendue de plus de vingt hectares, s'inclinant doucement à l'ouest et couronnant la montagne de Chora, était un emplacement propice à l'établissement d'un camp.

L'archéologie nous éclaire sur la date de sa fondation. Le campement est établi sur une montagne des plus escarpées, et la circonvallation suit toutes les sinuosités du terrain, — autant de conditions repoussées autrefois comme mauvaises sous le Haut-Empire.

En 356, le camp de Chora figure comme étape dans l'itinéraire indiqué à Julien l'Apostat, voyageant avec toute son armée, d'Autun à Reims, alors assiégée par les Barbares.

Avant lui, Sylvain, officier d'infanterie, avait pris la même voie à la tête de huit mille auxiliaires.

En l'an 400 on y entretenait un corps de Sarmates, et saint Germain, avant son élévation au siège d'Auxerre, reçut d'Honorius, en 405, l'ordre de garder le *Chorae vicus*, c'est-à-dire Chora.

Ces corps de troupes ne faisaient guère que passer à Chora et il n'y restait que ce qui était nécessaire pour garder le passage sur la rivière. La Gaule ne vit pas de garnisons romaines s'installer habituellement au milieu d'elle. Les légions étaient cantonnées surtout dans la région du Rhin. Les Gaulois, fractionnés en une multitude de tribus rivales, ne cherchèrent guère à recouvrer leur indépendance. Si la Gaule, a-t-on dit avec raison, s'est transformée, ce n'est pas par la volonté de Rome, c'est par la volonté des Gaulois eux-mêmes.

La ruine du camp daterait du v[e] siècle, c'est-à-dire de l'établissement des Francs dans les Gaules.

Les murailles et les tours, au nombre aujourd'hui de six ou sept seulement, entouraient la montagne sur les côtés accessibles, au nord et surtout à l'ouest. Les courtines, reliant les tours,

avaient environ 3 mètres d'épaisseur et pouvaient servir de chemin de ronde.

Ces murs qui, en certains endroits, s'élèvent encore à plus de 2 mètres au-dessus du sol, étaient construits avec les moellons provenant des fossés; quelques-uns de ces moellons ont plus d'un mètre de long et ont été mis en place sans avoir été taillés. Les pierres, noyées dans un épais mortier de chaux et de sable et placées à la hâte, sans assises régulières, formaient cependant des murs d'une grande résistance.

Tours et murailles présentent parfois des assises en pierres hérissonnées, de 0m,30 à 0m,40 de haut.

Une tour, isolée aujourd'hui au nord, est plus considérable que celles qui flanquent les remparts. Ces dernières, de forme elliptique, avaient 7 mètres dans le sens de la longueur des murs et 5m,50 dans le sens de leur travers. Elles faisaient office de contreforts et de plates-formes pour repousser l'ennemi.

Il y a quelque temps, on voyait encore, sur un des flancs de la montagne, les vestiges d'un aqueduc, par où, dit-on, montaient, au moyen d'une machine hydraulique, les eaux d'une fontaine située dans la plaine. La hardiesse de cette construction nous montre bien le génie puissant et inventif des Romains.

Sur le plateau de la montagne, on remarque un amas de pierres en forme de carré long, que l'on nomme encore aujourd'hui les ruines du temple de Janus. Est-ce bien réellement un temple élevé à ce dieu, ou à une autre des nombreuses divinités du paganisme? La Gaule adopta non seulement des dieux romains, mais elle reçut aussi des divinités grecques, égyptiennes, syriennes. Faut-il voir là, comme on l'a dit, les restes d'un temple élevé à quelque empereur? Cette opinion n'a rien d'invraisemblable, car, pendant l'occupation romaine, on vit surgir une religion nouvelle, qui eut pour divinités les empereurs eux-mêmes.

Quoi qu'il en soit, il ne faut pas s'étonner de rencontrer un temple sur les hauteurs de Chora, à une certaine distance du *vicus* qui était au bas de la montagne. Les Romains avaient coutume d'asseoir la plupart de leurs temples, hors des murs, dans

le voisinage des cités. A Rome, le temple de Mars se trouvait près de la porte *Capena*; celui des Muses *Camenae* était bâti sur la voie Appienne. Ici, à Avallon, le temple d'Apollon était hors des murailles, aujourd'hui le faubourg Saint-Martin, auprès de la fontaine Bredelaine. A Montmartre, près le Vault-de-Lugny, toujours dans notre Avallonnais, le beau temple de Mars s'élevait solitaire sur une montagne, loin de tout pays. Nous pourrions montrer que dans les premiers siècles du christianisme la coutume persista longtemps encore d'élever l'église, comme dans ma paroisse, loin du centre du village et à l'endroit le plus élevé du pays.

A quelque distance de ces ruines, se trouve un cimetière où ont été ensevelis des guerriers morts sans doute en combattant; c'est un pêle-mêle d'ossements de toutes sortes.

Il y aurait, à l'intérieur de ce camp retranché et tout près des murailles, à l'extérieur, de belles fouilles à faire. Les recherches assez importantes que j'ai opérées pendant plusieurs années m'ont donné des armes de tout genre, pointes de javelots et de flèches, couteaux en fer, pierres arrondies par le travail de l'homme, de $0^m,05$ à $0^m,07$ de diamètre, et qui, vraisemblablement, ont dû servir de pierres de fronde. J'ai aussi recueilli des monnaies en grand nombre, de bronze et d'argent, notamment d'Hadrien, de Marc-Aurèle, de Trajan, de Faustine mère, de Vespasien.

Après les Gallo-Romains, les Francs occupèrent le même camp. Dans la plaine qui s'étend au-dessous de cette montagne, on a trouvé des tombeaux mérovingiens se rétrécissant fortement vers les pieds. Ces grands tombeaux en pierre qui ont servi, pour la plupart, de sépulture aux chefs militaires des Francs (on y trouve les armes et ornements en usage à cette époque) attestant l'importance de cet antique village de Saint-Moré, autrefois Chora, importance qu'il devait à sa position stratégique.

Des archéologues ont prétendu que sur ce plateau de Chora existait autrefois une ville, d'où le nom de ville *Auxerre*. C'est une erreur, la simple inspection des lieux le montre suffisam-

ment. Une ville, un simple *vicus* même, aurait laissé, après sa ruine, d'autres traces que les murs qui en formaient l'enceinte. On y trouverait des fondations de maisons, des citernes, etc. Or, à part les fortifications qui font en partie le tour de la montagne, on ne connaît que quatre ou cinq endroits où s'élevait autrefois quelque édifice.

Notons, en terminant, que la végétation spontanée sur ce plateau donne une grande variété de fleurs et particulièrement trois raretés : *Geranium sanguineum*, *Convolvulus cantabrica* et *Stipa pennata* ou barbe de Saint-Moré, curieuse plante hygrométrique. C'est une gracieuse graminée qui, teinte en diverses nuances, orne le chapeau des dames. Le coloris des cryptogames égale celui des plus belles fleurs. Les formes infiniment variées, la richesse de couleurs de ces cryptogames en font une flore pleine d'éclat, mais immobile et silencieuse.

De Chora, d'admirables panoramas se déroulent de tous côtés sous les yeux. Au nord et à l'ouest se dressent au premier plan les rocs étranges et abrupts de la Côte de Chaux. Quelques-uns de ces rocs se détachent et s'avancent comme des promontoires. De vastes déchirements, des cavités profondes apparaissent aux flancs de la montagne.

Quand le soleil brille, il colore toutes ces roches de tons chauds et dorés; le calcaire se couvre comme d'un manteau dont les teintes varient à chaque heure du jour, et tout au loin on aperçoit les pays de l'Auxerrois.

A l'est et au sud, les villages bâtis sur les bords de la Cure et du Cousin; plus loin la ville d'Avallon, et, par delà, les monts du Morvan perdus dans la brume.

Les magnifiques perspectives de ces montagnes, violemment coupées par les cours d'eau des époques précédentes, la tranquillité, le calme de cette solitude, les teintes mélancoliques de ces paysages d'automne, tout se réunit pour donner une impression inoubliable...

Novembre 1898.

Abbé Fr. Poulaine.

# NOTE SUR UNE INSCRIPTION D'AMIENS

Cette inscription, provenant de l'église de Saint-Acheul, était entrée, au siècle dernier, dans la collection des Génovéfains. Elle est conservée aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, au Cabinet des Médailles.

Elle a été souvent publiée mais, à ma connaissance, aucun de ses nombreux éditeurs, depuis Du Cange jusqu'à M. Mowat, n'en a donné la vraie lecture : on a toujours lu PRO SALVTE ET VICTORIAEXXG, tandis qu'il y a sur la pierre PRO SALVTE ET VICTORIAE AVG. Il faut lire sans doute : *Pro salute et victoria*<*e*> *Aug*(*usti*). M. Babelon, M. Prou et M. Dieudonné ont bien voulu contrôler la lecture AVG : elle leur a paru indiscutable. M. Mowat a eu l'obligeance de m'aider à lire l'inscription sur un excellent estampage de sa collection et a attiré mon attention sur la ponctuation du texte qui m'avait échappé. Voici ma copie de l'inscription[1] :




J'ajouterai qu'en 1856 M. Henzen, sans avoir vu la pierre, proposait la correction AVGG : on voit que cette brillante hypothèse s'est trouvée confirmée par l'examen du monument.

SEYMOUR DE RICCI.

1. Lors de son passage à Paris en juillet 1899, M. Mommsen a eu l'extrême obligeance d'examiner avec moi l'original : il a reconnu l'exactitude de la lecture AVG et m'a signalé l'existence à la ligne 3 et à la ligne 5 de points séparatifs bouchés avec du plâtre moderne (APOLLINI·ET·VER ; TRIBVNALIA·DVA). L'inscription serait des premières années de l'Empire, sans doute du Ier siècle.

# NOTES D'ARCHÉOLOGIE RUSSE[1]

---

## VII

### MONUMENTS CHRÉTIENS DE CHERSONÈSE[2]

Les fouilles archéologiques de Chersonèse ont commencé en 1827. En 1893, l'espace exploré s'étendait sur environ 100 kilomètres carrés. Les résultats de ces longues recherches ont été singulièrement médiocres. « Jamais je ne trouverai de mots pour exprimer cette lamentable misère, cette ignorance artistique que révèlent les fouilles de Chersonèse », dit M. Bertier-Delagarde. L'importance de Chersonèse est nulle ou presque nulle en ce qui concerne l'art gréco-romain. En revanche, l'auteur constate qu'elle est considérable au point de vue de l'archéologie byzantine.

Après avoir passé rapidement en revue les trouvailles faites à Chersonèse, M. Bertier-Delagarde s'attache tout spécialement à la description des temples chrétiens découverts dans le sol de cette ville. Les plus intéressantes sont les basiliques. Le type de celles-ci est très simple : trois nefs, une abside, un narthex. Toutes les basiliques sont courtes : leur longueur, à l'intérieur, est égale à leur largeur.

Pour ne pas répéter la même chose à propos de chacune de ces églises, qui se ressemblent exactement, M. Bertier-Delagarde décrit d'une manière détaillée la basilique découverte par le

1. Voir la *Revue archéologique* de juillet-août, septembre-octobre 1898, janvier-février, mars-avril, mai-juin, juillet-août 1899.

2. A. Bertier-Delagarde, *Matériaux pour servir à l'archéologie de la Russie*, t. XII (1893). Saint-Pétersbourg (en russe).

comte Ouvarov. Nous ne retiendrons de cette description, qui intéresserait beaucoup un architecte, que ce qui touche directement à l'archéologie.

On a trouvé dans la basilique en question, parmi d'autres pièces d'architecture, un chapiteau très curieux : il est orné, aux angles, de têtes de béliers, dont les cornes s'avancent jusqu'aux rosaces du milieu, à la place desquelles il y a, sur deux côtés, des oiseaux becquetant des grappes de raisin et, sur les deux autres, un aigle tenant un lièvre dans ses serres.

Des chapiteaux pareils existent à Ravenne, dans la basilique de



Fig. 1 et 2. — Chapiteaux de Chersonèse[1].

Saint-Apollinaire, à Venise sur une colonne de l'église de Saint-Marc, et à Salonique, dans la basilique de Saint-Démétrius. Ces chapiteaux, qu'on croyait jusqu'ici être des produits de l'architecture romane, sont, suivant M. Bertier-Delagarde, purement byzantins. Les chapiteaux romans ne sont que des imitations des chapiteaux byzantins, et encore — au début, tout au moins — des imitations laides et grossières.

L'auteur remarque ensuite que, non seulement les chapiteaux à têtes de bélier et les chapiteaux simples, mais toutes les autres pièces, colonnes, dalles, corniches, etc. de la basilique de Cher-

1. [Ces dessins au trait ont été calqués sur les très mauvaises gravures *ombrées* publiées à la page 25 du mémoire de M. Bertier-Delagarde. Il est regrettable que de pareilles vignettes, qui semblent l'œuvre d'un écolier, figurent dans une publication officielle. — *Réd.*]

sonèse, sont de tous points analogues à celles des églises de Ravenne, de Venise, de Constantinople, « analogues non seulement au point de vue du style, mais presque identiques comme proportions et comme matière ».

Les marbres de Ravenne proviennent de l'île Proconèse, dans la Propontide. On supposait jusqu'ici que l'Italie les avait reçus à l'état brut et qu'ils avaient été travaillés sur place. Du moment que des marbres absolument pareils se rencontrent à Chersonèse, il devient évident, dit M. Bertier-Delagarde, que Byzance envoyait dans le monde entier non de simples blocs de marbre, mais des marbres taillés par ses propres artistes. « En ceci, comme en beaucoup d'autres choses, Byzance était à la fois la législatrice, l'éducatrice de ses voisins barbares et l'exécutrice de toute production artistique dans leurs pays. Pour Chersonèse, comme pour Ravenne, il n'y avait qu'une seule école d'architecture : Byzance. Cette école ne répandait pas seulement des marbres : elle expédiait aussi des artistes; elle ne formait pas seulement des artisans : elle créait des idées. »

Dans la même basilique de Chersonèse ont été trouvés des pavés de mosaïques où entraient seulement quatre couleurs : le blanc, le jaune, le rouge et le noir. « Il est remarquable, dit M. Bertier-Delagarde, que des restes de pavements pareils se soient conservés à Ravenne : on y voit les mêmes dessins que sur ceux de Chersonèse, les mêmes oiseaux, les rameaux de la même plante; c'est aussi le même travail avec les mêmes défauts ». Bien que l'auteur ne dise pas, à propos de l'identité de ces mosaïques, qu'elle offre un nouvel argument à l'appui de la supériorité artistique de Byzance sur l'Italie, cette conclusion résulte d'elle-même de ce qu'il vient d'exposer à propos des marbres.

Passons aux observations générales que suggère à M. Bertier-Delagarde la basilique découverte par le comte Ouvarov. La technique et l'art, dans l'architecture ecclésiastique de Chersonèse, étaient grossiers et dépourvus de toute originalité. Lorsque les ressources le permettaient, on achetait des marbres « tout

faits » que Byzance fournissait au monde entier. Pour bâtir, on ne faisait pas appel à un architecte-artiste, mais à quelque contre-maître qui se contentait de réparer tant bien que mal un édifice plus ancien. Et cela continuait ainsi de siècle en siècle. C'est ce qui explique la très longue existence de ce type d'église à Chersonèse, où l'on n'en trouve presque pas d'autres, et l'absence de constructions à coupoles.

L'autre monument intéressant, découvert à Chersonèse, est une église d'un type particulier, unique en Russie et très rare même en Orient. Le plan dessine un cercle accosté de trois demi-cercles, du côté de l'est, du sud et du nord, et d'un rectangle du côté de l'ouest. Le diamètre du cercle est de 24 pieds. Au milieu de l'église se trouve un bassin rond, revêtu de marbre, de 8 pieds de diamètre. Le plan de l'église, qui forme une croix, ne laisse place à aucun doute quant à la nature du monument : c'est un baptistère. Ceci est d'autant plus évident que l'église se trouve à côté de la basilique dont il a été question plus haut et en constitue une dépendance. La basilique elle-même se présente alors comme la cathédrale ancienne de Chersonèse, conclusion que confirment la grandeur, la beauté relative et l'ancienneté même de ce monument.

Au sujet des autres églises, basiliques et chapelles, il n'y a rien à dire. Le nombre totale de ces monuments est de vingt-sept. Ils datent, pour la plupart, du xe siècle, bien que certains marbres, comme, par exemple, le chapiteau à têtes de bouc, appartiennent au vie ou au viie. Mais des marbres semblables se sont trouvés dans presque toutes les églises de Chersonèse. On ne peut pourtant pas supposer qu'elles aient toutes été construites au viie siècle; les mosaïques, d'ailleurs, permettent d'en fixer la date au ixe et au xe siècle. Mais, comme on l'a vu plus haut, les constructeurs ont souvent mis en œuvre des matériaux plus anciens. Quant aux ornements intérieurs des églises, il n'en reste presque pas trace à Chersonèse.

A quelque distance de la ville actuelle, on a découvert, en 1890, sur l'emplacement même indiqué jadis par Strabon, des

restes de la Chersonèse grecque : un mur avec une tourelle, un petit temple de Dionysos, avec un autel portant le nom de ce dieu, un piédestal de statuette et des colonnes de différents diamètres. C'est bien là la Chersonèse païenne; tout vestige du christianisme y fait défaut.

Non loin du mur de cette ancienne ville se trouve une sorte de petite île artificielle. Ici encore, en 1845, on a découvert des restes d'une église et quelques objets religieux semblables à ceux qu'on a exhumés plus tard dans l'ancienne Chersonèse byzantine. M. Bertier-Delagarde est convaincu que cette église était le couvent où reposaient primitivement les reliques de saint Clément, qui, dans la suite, ont été transportées à Rome.

G. KATCHERETZ.

LES

# COLONIES AGRICOLES PRÉ-ROMAINES

## DE LA VALLÉE DU BÉTIS

(*Suite*[1]).

### *El Campo Réal.*

El Campo Réal, le champ de foire de Carmona, se trouve à la sortie de la ville, à gauche de la route de Séville.

La permission de faire des fouilles sur le Campo Réal, comme d'ailleurs sur tous les terrains municipaux, me fut gracieusement accordée par les autorités locales. Je m'empresse d'ajouter, puisque l'occasion s'en présente, que les propriétaires de Carmona m'ont aussi permis de poursuivre mes recherches dans leurs propriétés; quelques-uns ont même été pour moi d'une amabilité parfaite. Je n'ai jamais rien payé pour l'autorisation de faire des fouilles; une fois seulement, j'ai cru devoir envoyer quelques *duros* à un pauvre laitier, dont mes ouvriers avaient envahi et complètement retourné le pré.

Des recherches faites dans la partie basse du Champ de foire avaient amené, quelques années auparavant, la découverte d'un groupe de tombes romaines. Je les fis rouvrir pour y voir une peinture murale que l'une d'elles renfermait et que je désirais copier. Cette peinture représentait un banquet funèbre : on y voyait les convives couronnés de feuillage, à demi étendus sur le *triclinium*, buvant dans des rhytons; un serviteur se présente à droite avec deux plats de figues; à gauche, un nouveau convive s'a-

1. Voir la *Revue archéologique* de juillet-août 1899.

vance, un bâton couvert de verdure d'une main et tenant une couronne de l'autre. J'ai donné de cette composition une reproduction en couleur dans l'ouvrage de M. de la Rada[1]. L'impression que je ressentis en entrant dans cette chambre funéraire aux parois couvertes de peintures me décida à consacrer la plus grande partie de mon temps aux recherches archéologiques (il y a de cela environ seize ans). C'est alors que je proposai à mon ami M. Fernandez de Carmona de nous associer pour l'achat des terrains de la nécropole romaine voisine, terrains que nous explorons depuis lors.

Ayant appris que, sur la partie la plus élevée du Champ de foire, les paysans avaient ramassé, à diverses reprises, des lames de silex et des haches de pierre, j'ai aussitôt chargé un de mes fouilleurs de faire quelques recherches à cet endroit. Il y découvrit trois silos dont voici la coupe avec quelques notes explicatives :

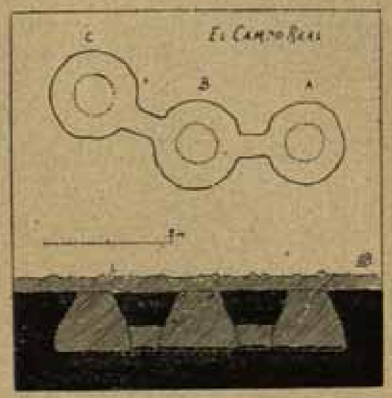


Fig. 36. — Trois silos du Campo Réal.

A) Silo creusé dans le calcaire, rempli de terre, dans laquelle on recueillit quinze grandes lames de silex. Au fond, sur le sol pavé de pierres plates, des ossements humains en désordre.

B) Silo semblable au précédent. A côté des ossements humains figurait une plaque en calcaire gréseux, mesurant 0m,19 de longueur, 0m,12 de largeur et 0m,02 d'épaisseur. Elle est usée vers le milieu, sur les deux faces, et aurait servi de polissoir ou peut-être de palette, d'après quelques traces de couleur rouge qu'on y voit encore. Trois belles haches de pierre polie sont aussi sorties de ce silo.

C) Silo de la même forme que les deux autres; il était rempli de fragments de poterie primitive, parmi lesquels on distingue :

De grands plats de terre brune micacée, dont quelques-uns ont subi le polissage après la cuisson et d'autres ont les bords perforés.

1. Juan de Dios de la Rada y Delgado, *Necropolis de Carmona* (Madrid, 1885), pl. III et p. 98.

Des pots profonds noircis par le feu. La plupart ont de petites cornes en guise d'anse.

Comme à l'Acébuchal, ces trois silos communiquent entre eux par de petits passages ouverts dans les parois du fond ; ils sont suffisamment larges pour permettre de passer en rampant.

La présence de ces fosses souterraines primitives, dans cette partie du Champ de foire, me décida à y entreprendre une exploration méthodique. Comme il y avait là peu d'épaisseur de terre, il était relativement facile, au moyen de tranchées parallèles, de découvrir toutes les ouvertures des puits qui s'y trouvaient. En effet, sur une superficie d'une dizaine d'ares environ, on constata jusqu'à quarante-deux silos, creusés dans les couches de marne ou dans les parties moins résistantes du calcaire.

On recueillit parmi les détritus que contenaient ces silos :

Des lames de silex de 0m,10 à 0m,15 de longueur.
De belles haches de pierre polie.
Des poinçons en os.
Des moules d'eau douce.
Des marteaux de pierre.
Des galets usés.
Des pierres meunières plates.
Des pierres brûlées, ayant servi à la construction des foyers.
De gros bourrelets d'argile qui formaient le bord de ces foyers.
Des ossements humains déposés au fond, sur le sol.
Des ossements d'animaux disséminés dans la terre ; les grands os sont parfois brisés dans le sens de la longueur, afin d'en extraire la moelle.
Des dents de chevaux.
Des phalanges onguales et des bois de cerfs.
De nombreux débris de poterie.
De petits croissants, ou cornes de terre cuite, aux extrémités perforées.
Des espèces de cuillers en poterie.

Pas le moindre vestige d'objet métallique n'a été signalé.

D'après l'opinion généralement admise aujourd'hui, ces silos seraient les souterrains des cabanes primitives qui s'élevaient par dessus et dont il ne reste plus de trace. Ce groupe de silos nous indiquerait donc l'emplacement d'un village indigène, qui devait être admirablement situé, sur cette hauteur, en vue de l'immense plaine.

Nous avons signalé des vestiges de cette population primitive, sur toute l'étendue des Alcores.

J'extrais de mes notes sur l'exploration du Campo Réal, le compte rendu des fouilles suivantes :

I. — 20 juin 1898 (fig. 37).

Découverte de deux silos communiquant par un étroit passage. La voûte du premier, A, s'est effondrée; la terre qu'il contenait ne nous donna que des détritus sans importance. Le second, B, dont l'orifice avait été creusé dans une partie plus dure du calcaire, a pu résister. Cette ouverture mesure $1^{m},27$ de largeur; elle présente une saillie de $0^{m},30$ sur laquelle devait reposer une pierre plate qui, à l'origine, couvrait cette entrée. La profondeur de ce silo est de $1^{m},70$. A l'intérieur on trouva, disséminés dans la terre, des débris de poterie indigène, des silex, des cendres et quelques pierres brûlées; au fond, sur le sol, on découvrit un dépôt d'ossements humains en désordre, dont voici le détail que j'ai cru devoir relever avec soin (fig. 38) :

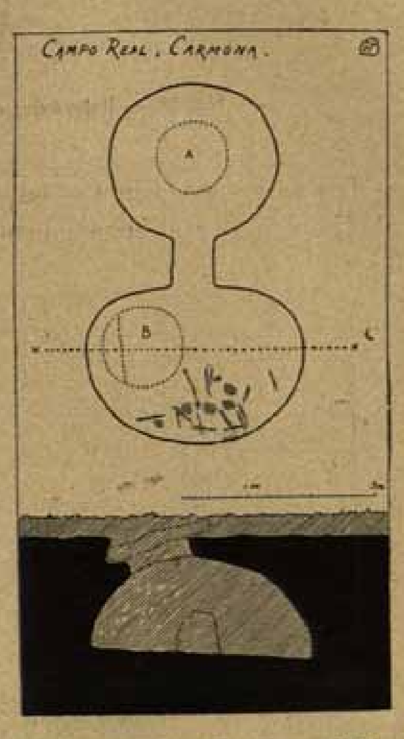



Fig. 37. — Deux silos. Campo Réal.

A. Deux tibias sur une hache de pierre polie.
B. Un grand fragment de crâne, perforé (en mauvais état de conservation).
C. Un côté du crâne.
D. Une calotte cranienne, vue intérieure.
E. Un autre fragment de crâne.
F. Quelques dents.
G. Un maxillaire supérieur.

H. Un petit pot contenant du vermillon.
I. Des traces de vermillon sur le sol.

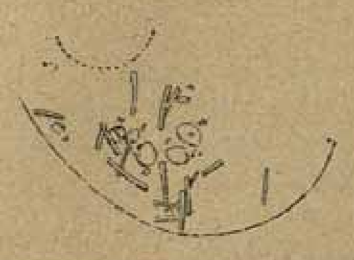


Fig. 38. — Relevé des ossements du silo fig. 37.

Les autres ossements — en majeure partie des os des bras et des jambes — sont brisés; aucun cependant ne l'est dans le sens de la longueur, ce qui, jusqu'ici, n'a été observé que pour les ossements d'animaux.

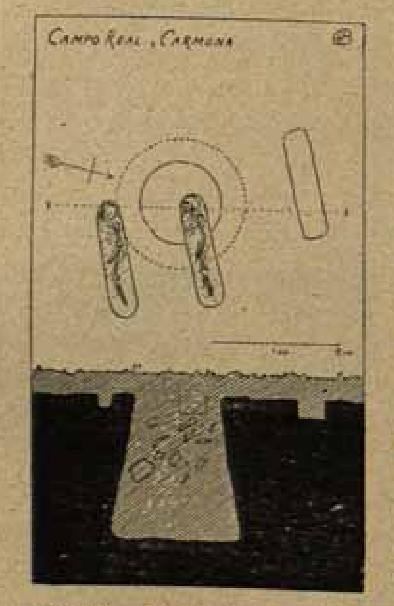



Fig. 39. — Silo du Campo Réal.

II. — 3 juillet 1898 (fig. 39). Découverte d'un silo de forme régulière qui a $2^m,50$ de profondeur; on y trouva :

A. Des fragments de grands récipients dont quelques-uns présentent une ornementation de lignes chevronnées parallèles, peintes en rouge.

B. Une marmite entière, munie de deux petites cornes se détachant du bord même.

C. Quelques ossements humains isolés dans la terre avec des éclats, des lames de silex, des pierres et des cendres.

Il n'y avait que $0^m,30$ d'épaisseur de terre au dessus de l'orifice de ce silo. C'est à cette faible profondeur qu'on découvrit, dans la tranchée ouverte à cet endroit, deux fosses sépulcrales, contenant chacune son squelette. Une de ces fosses avait été

creusée accidentellement au dessus du silo. Ces fosses mesurent 1m,70 de longueur, 0m,40 de largeur et 0m,35 de profondeur. Les deux squelettes étaient couchés sur l'épaule droite, la tête à l'ouest ou, pour plus de précision, entre le sud-ouest et l'ouest; la face était donc tournée vers le sud.

En cherchant dans le voisinage de ces sépultures, on trouva encore plusieurs fosses orientées de la même manière, mais celles-ci étaient vides; elles avaient été creusées indistinctement dans le roc ou en pleine terre.

Ces sépultures ne nous ayant offert aucun mobilier funéraire, il serait difficile de se prononcer sur leur origine. Mais en examinant bien la terre, autour des squelettes, j'y ai ramassé quelques petits débris d'une poterie dure, blanchâtre, probablement mauresque, comme on en trouve beaucoup dans les vieilles citernes de la ville et dans les silos de l'Alcazar.

### *Gandul et Bencarron.*

Sur un plateau détaché des Alcores, appelé *Mesa de Gandul*, entre Maïrena et Alcala, se trouvent les ruines importantes d'une ville antique qui remonterait à l'occupation punique et dont la disparition, d'après des inscriptions chrétiennes, découvertes en ces dernières années, serait postérieure aux Wisigoths.

A l'extrémité occidentale de ce plateau, on aperçoit quelques tumulus dont le plus grand fut exploré en 1891 par le propriétaire, le marquis de Gandul. Il ne couvrait aucune sépulture; ce n'était qu'un amas de détritus, pré-romains cependant.

A peu de distance au nord de la Mesa de Gandul, sur la hauteur appelée *Bencarron*, on voit un autre groupe important de tumulus que nous avons explorés. La plupart de ces derniers se trouvent dans une plantation d'oliviers, propriété de M. Mendez de Maïrena, membre de notre Société archéologique de Carmona, qui m'autorisa à faire les fouilles. Je tiens à rappeler ici son amabilité et l'intérêt qu'il a bien voulu prêter à mes recherches; son obligeance alla même jusqu'à me permettre d'abattre les ar-

bres qui pouvaient gêner les travaux, permission dont j'ai dû d'ailleurs user, car deux des tertres, les plus importants, étaient plantés de pins et d'oliviers.

Le groupe de Bencarron[1] se compose d'une vingtaine de petites élévations dont la hauteur varie de 1 mètre à 4 mètres. Les plus petites furent assez faciles à explorer; elles ne contenaient que les ossements calcinés du défunt mélangés aux charbons du bûcher, quelques vestiges de métaux fondus et des dé-

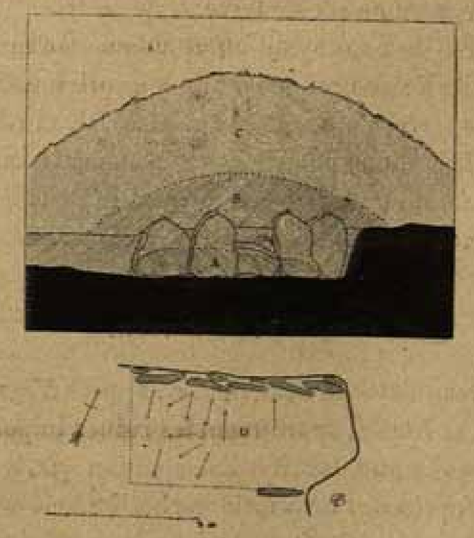


Fig. 40. — Tumulus à inhumation accroupie de Bencarron.
A, terre contenant les squelettes. — B, monticule primitif. — C, surélévation du tumulus. — D, l'orientation indiquée par la direction des lignes, la tête du côté de la croix.

bris de poterie. La crémation s'était effectuée de la façon la plus simple; les cendres avaient été ensuite recouvertes de terre.

Sur la partie la plus élevée de Bencarron se trouvent trois tumulus, les plus importants du groupe. Nous en avons exploré

1. *Bencarron* serait le nom que portait le dernier propriétaire de cette partie des Alcores sous la domination musulmane. Dans la délimitation du territoire, sous Alphonse X, vers le milieu du XIIIe siècle, un *mojon*, c'est-à-dire une élévation de terre (probablement un de nos tumulus), auquel il est donné le nom de *Calachiabencaro*, est désigné comme borne ou limite entre les territoires de Carmona et d'Alcala. Voir Manuel Fernandez Lopez, *Historia de la ciudad de Carmona* (Sevilla, 1886), p. 143.

deux; ils couvraient des sépultures distinctes : à inhumation et à incinération.

Je commencerai par décrire le premier de ces tumulus (fig. 40) qui couvrait une excavation taillée dans le roc, de forme irrégulière, présentant au nord et à l'est des parois d'un mètre de hauteur. Contre ces parois se trouvaient appuyées de grandes pierres plates, non taillées, posées verticalement, formant une sorte d'enclos qui rappelait les sépultures mégalithiques.

Dans la terre entre ces pierres on releva dix squelettes humains en assez mauvais état de conservation, mais dont j'ai pu néanmoins sauver quelques crânes.

Nous étions en présence d'une sépulture à inhumation collective, où les cadavres avaient été déposés accroupis, les uns à côté des autres. Il est probable qu'on recouvrait le tout de terre après chaque nouvelle inhumation; les dalles verticales, dont la partie supérieure se termine en pointe, servaient, sans doute, à reconnaître, dans le tertre, l'endroit exact de la sépulture.

Ces cadavres avaient été enterrés dans une position accroupie, les genoux sur la poitrine, occupant ainsi dans l'enclos le moins de place possible. Le plus grand nombre des corps, repliés de cette manière, avaient été déposés sur le dos, quelques-uns avec une pierre sous la tête. A mesure que nous enlevions la terre par dessus, on découvrait d'abord les tibias et les péronés, puis les fémurs; directement sous ceux-ci apparaissaient les os des côtes et la série des vertèbres. Les mains étaient le plus souvent sur la poitrine. Une patère, en poterie noire ou brune, grossièrement façonnée et d'une cuisson imparfaite, se trouvait près du crâne à côté de la plupart des squelettes. Quelques-unes de ces patères étaient perforées de trous bouchés avec de petits tampons d'argile[1].

On recueillit aussi un petit pot avec deux anses à corne et présentant, à la base, une dépression circulaire[2].

Au poignet gauche d'un squelette d'enfant — probablement

1. Voir le chapitre sur la Céramique, fig. 51.
2. Voir *ibid.*, fig. 49.

d'une petite fille — se trouvait un bracelet ouvert, en cuivre ; l'une des extrémités est plus grosse que l'autre. Les bras étaient allongés contre le corps. Cette position était facile à vérifier par les marques d'oxyde laissées par le bracelet sur les extrémités inférieures des os de l'avant-bras et sur les trochanters du fémur gauche; ce qui prouverait même que la main gauche devait se trouver sous le corps.

Nous avons enfin relevé, près des vertèbres cervicales d'un squelette adulte, huit petits objets tous perforés, formant collier et comprenant : trois coquilles, une petite pierre plate noire, une autre ronde, un fragment de défense de sanglier, une spirale en cuivre et une perle cylindrique. La terre passée au tamis nous donna une autre amulette, sous la forme d'un petit cylindre en os. On recueillit aussi dans la terre du fond plusieurs lames de silex.

L'examen du tumulus qui couvrait ces squelettes nous démontre que le monticule primitif — tout le temps que dura cette série d'inhumations — ne devait guère couvrir que la partie comprise dans l'enclos des dalles. Plus tard ce tumulus aurait été surélevé à la hauteur des deux autres. Cette hypothèse nous semble justifiée par l'emploi d'une terre différente dans la partie supérieure et précisément de la même nature que celle qui avait servi à la formation du tumulus voisin à incinération. Ce fait me paraît très significatif; il semble en tous cas indiquer l'existence de certaines relations entre ces Accroupis et les Incinérés.

Je regrette que mes connaissances anatomiques, quelque peu superficielles, ne m'aient pas permis de reconnaître le sexe auquel appartenaient ces squelettes.

∴

Abordons maintenant l'étude du tumulus voisin (fig. 41), au centre duquel s'ouvrait une fosse rectangulaire de $0^m,30$ de profondeur creusée dans le roc même.

Dans cette fosse se trouvait encaissée une grande dalle, cimentée tout autour d'argile. Sous celle-ci apparut une excavation rectangulaire offrant les dimensions suivantes :

Longueur : 1 mètre ;
Largeur : $0^{m},50$ ;
Profondeur : $0^{m},65$.

Les parois de cette seconde fosse avaient été enduites de terre glaise pour faire disparaître les inégalités du roc ; on avait ensuite passé par dessus un crépi à la chaux, crépi qui existait encore en grande partie ; une petite portion, qui s'était détachée, était tombée au fond.

Au premier abord, cette fosse paraissait vide ; mais on trouva, au fond, une couche de sable qui couvrait des cendres humai-

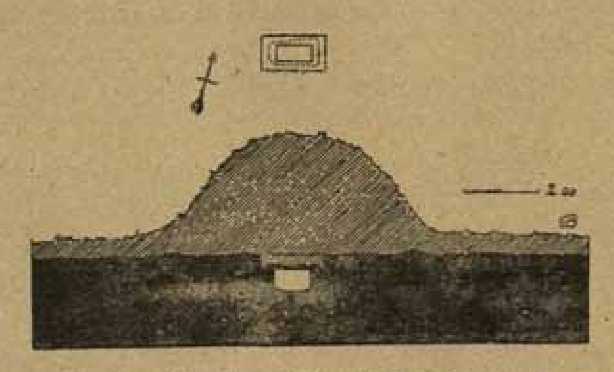


Fig. 41. — Tumulus à incinération de Bencarron.

nes, avec un anneau de cuivre et six tablettes d'ivoire couvertes d'intéressants dessins gravés au trait.

Une seule de ces tablettes sortit intacte ; les autres, n'ayant que deux ou trois millimètres d'épaisseur, se brisèrent au moment de les ramasser. Il a donc fallu en relever les précieux fragments séparément, les nettoyer et les durcir en les faisant passer par un bain de gélatine. C'est ainsi qu'usant de patience j'ai eu la satisfaction de sauver ces petits monuments d'une haute antiquité, les seuls qui soient sortis jusqu'ici du sol espagnol.

Voici la description de ces intéressants objets :

I (fig. 42). — Tablette d'ivoire sur laquelle on voit représenté un guerrier barbu tenant d'une main un bouclier rond et de l'autre un javelot qu'il va lancer contre un lion. Le fauve a déjà

saisi l'homme entre ses griffes; celui-ci, un genou en terre, va succomber, quand un griffon se présente derrière lui, et soutenant d'une patte son bras droit, semble l'exciter au combat. Le lion détourne la tête, sans doute pour avouer son impuissance en présence du monstre ailé. — Long., 0m,127; larg., 0m,049.

II. — Cette tablette, en très mauvais état de conservation, n'a



Fig. 42 et 43. — Deux tablettes d'ivoire. 42, Guerrier attaqué par un lion. 43, Griffon défendant des gazelles contre un cavalier. 1/2 grandeur naturelle.

pas été dessinée; c'est une variante du sujet précédent. L'homme et le lion occupent les mêmes positions; mais, au lieu du griffon, on voit une gazelle effrayée, sur le point de fuir, qui tourne la tête vers les combattants. Long., 0m,13; larg., 0m,05.

III (fig. 43). — La partie du milieu de cette tablette manque; à droite apparaît un homme imberbe, à cheval, qui va lancer un javelot; il tient de la main gauche un fouet avec lequel il dirige le cheval qui n'a pas de bride. En face de ce cavalier, on voit un griffon entre deux gazelles dont l'une est accroupie et l'autre sur le point de fuir.

IV. — Il ne reste plus que quelques fragments de cette ta-

blette, où l'on distingue cependant un taureau entre un lion et un griffon; à chaque extrémité se trouve le motif de la palmette entre deux cornes. (Cette tablette n'a pas été dessinée.)

V (fig. 44 et 45). — Tablette gravée sur les deux faces. D'un côté, on voit un magnifique taureau entre deux lions et, de l'autre, un lion et un griffon se disputant une gazelle. Long., $0^m,13$; larg., $0^m,055$.

VI (fig. 46 et 47. — Le même sujet est gravé des deux côtés

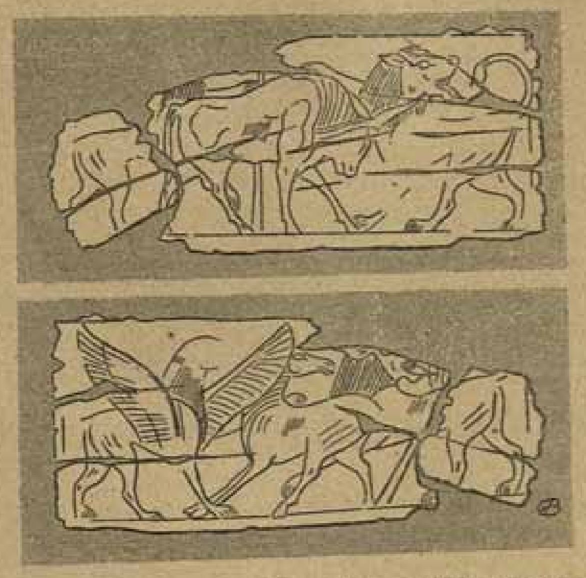


Fig. 44 et 45. — Tablette d'ivoire, 1/2 grandeur naturelle. 44, Taureau attaqué par deux lions. 45, Une gazelle entre un lion et un griffon.

de cette tablette : on y voit une gazelle entre un lion et un griffon. Long., $0^m,126$; larg., $0^m,034$.

La gravure de ces plaques est d'une exécution remarquable; aussi ai-je tenu à en présenter des fac-similés; mes dessins ont été tracés sur les originaux.

Le profil de l'homme attaqué par le lion est tout particulièrement intéressant : la forme du nez, la proéminence de la lèvre inférieure, la grande oreille et la coupe même de la barbe sont

autant de points caractéristiques qui doivent permettre de découvrir son origine.

Il est supposé avoir sur la tête un casque à crête dont le graveur s'est contenté de nous indiquer la silhouette, de même qu'il n'a pas tracé la partie du javelot qui devait nécessairement passer devant le visage de l'homme.

Le cavalier de la troisième tablette serait un Africain, Gétule ou Numide[1]. Il est imberbe, avec de grosses lèvres, la cheve-

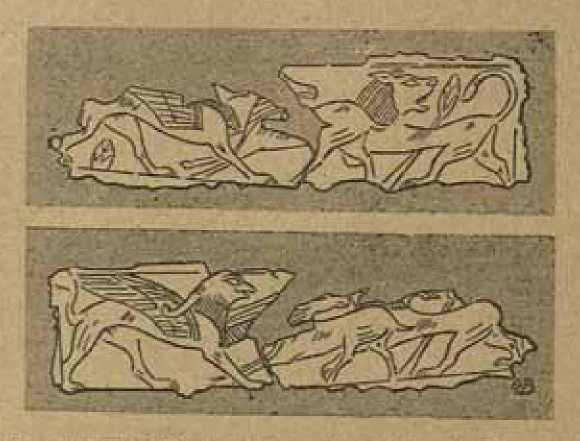


Fig. 46 et 47. — Tablette d'ivoire. 1/2 grandeur naturelle. Une gazelle entre un lion et un griffon.

lure, probablement composée de petites tresses, tombant à la hauteur des épaules. Il monte son cheval sans selle et sans bride, se servant pour le diriger d'un fouet qu'il tient de la main gauche. Ce fouet, muni d'une seule lanière, se retrouve sur les bas-reliefs assyriens.

Le griffon reproduit sur ces tablettes paraîtrait désigner quel-

1. M. Cagnat décrit de la manière suivante les cavaliers numides représentés sur la colonne Trajane : « On les voit charger l'ennemi sur leurs petits chevaux qu'ils montent sans selle et sans brides à l'africaine. Ils ont pour tout vêtement une pièce d'étoffe enroulée autour du corps, de façon à former une sorte de tunique courte, attachée à chaque épaule par une agrafe et serrée à la taille... Mais ce qui les caractérise surtout, ce sont les boucles de cheveux frisés qui retombent tout autour de leur tête. Pour arme ils n'ont qu'une lance, peut-être autrefois peinte sur le marbre de la colonne, aujourd'hui effacée, et un petit bouclier » (Cagnat, *L'armée romaine*, p. 332).

que influence mystérieuse opposée à celle du lion. Cette influence serait bienfaisante et protectrice : aussi le voyons-nous soutenant le bras du guerrier attaqué par un lion, ou prenant sous sa protection des gazelles que menace un cavalier sur le point de lancer un javelot. Sur les tablettes où les trois animaux sont représentés, l'action nous semble clairement indiquée : la gazelle fuit le lion et se réfugie du côté du griffon qui étend une aile pour la protéger; le lion, de son côté, tout en poursuivant sa victime, détourne la tête pour indiquer son impuissance devant le griffon. On ne s'explique pas cependant quelle influence ces tablettes gravées pouvaient exercer sur l'état futur du défunt; ce sujet, très obscur, n'a pas encore été traité d'une manière satisfaisante.

*
* *

Dans le voisinage des deux grands tumulus précédents, nous avons exploré six petits tertres funéraires qui couvraient des sépultures à incinération, sur le sol ou dans des fosses peu profondes.

Parmi les cendres on a ramassé des débris de poterie indigène, des clous de fer, des morceaux de plomb fondu, une petite hache de pierre polie, des lames de silex, une plaque de ceinturon en cuivre, ainsi que des fragments de tablettes d'ivoire et des débris de coquilles sur lesquels des dessins au trait représentent toujours les mêmes motifs : des fleurs, des griffons et des gazelles.



Fig. 48. — Fosse à incinération de Bencarron.

Le mieux conservé des petits tertres de Bencarron avait les dimensions suivantes (fig. 48) :

Hauteur du tertre : 1 mètre;

Longueur de la fosse à incinérer : 2 mètres;

Largeur de la fosse : $1^m,10$;

Profondeur de la fosse : $0^m,30$.

L'intérieur de la fosse se trouvait ainsi disposé :

A. Les fragments du crâne.

BB. Les fragments des gros os des bras.

C. Une plaquette de ceinturon et les débris d'une tablette en ivoire.

D. Un pot de terre à large ouverture.

E. Une perle cylindrique en ivoire ; les débris d'un objet en cuivre et les os d'un oiseau.

D'après cet exposé du contenu de la fosse, il faudrait prêter à la plaque de ceinturon, comme aux poinçons, aux peignes et aux tablettes gravées, une signification funéraire. Si le ceinturon avait fait partie de l'habillement du défunt, la plaque aurait nécessairement été retrouvée vers le milieu de la fosse. Il est donc probable qu'au moment de brûler le corps, on glissait ces divers objets entre le bûcher et la paroi de la fosse.

*
* *

J'ai découvert sur différents points des Alcores d'autres emplacements de bûcher semblables à ceux de Bencarron. Ces sépultures, ne nous ayant fourni rien de nouveau, ne méritent pas un chapitre spécial. Je me contenterai de les mentionner en peu de mots. Dans la plupart des foyers mis à découvert, le feu avait tout détruit; ce n'est qu'en tamisant les cendres que nous avons pu acquérir la certitude — par le relevé de quelques menues parcelles gravées, d'œuf d'autruche, de coquille ou d'ivoire — que toutes ces sépultures se rapportaient à une même époque.

*Puerto Judio.* — Aux alentours d'une grande carrière nous avons exploré plusieurs *motillas* de 0m,50 de hauteur; on ne trouva, parmi les cendres, que quelques débris de poterie grossière. Il est probable que ces tertres couvraient les sépultures des tailleurs de pierres qui exploitèrent cette carrière.

*Santa-Marina.* — Un tumulus, exploré par MM. R. Perez et Pelaez, couvrait une fosse à incinération, comme celle de l'Alcantarilla.

*La Harinera.* — A 15 kilomètres au nord de Carmona, se trouvent deux tumulus dont les sépultures ont été profanées depuis longtemps.

*Santa-Lucia.* — Entre Maïrena et Viso, près de l'ermitage de

Santa-Lucia, se trouve un groupe important composé de quatorze *motillas* dont la hauteur varie de $1^m,50$ à 6 mètres.

L'exploration d'un de ces tertres, de $2^m,35$ de hauteur, nous donna une fosse à incinération de $0^m,80$ de profondeur, remplie de cendres; parmi celles-ci j'ai pu constater la présence des objets suivants, presque complètement brûlés :

Une petite boîte en ivoire.

Quatre peignes en ivoire.

Trois plaques à godet en ivoire, décorées de frises d'animaux, de palmiers et de fleurs de lotus, découpées à jour.

Deux coquilles gravées ; à l'intérieur de chacune figurent un lion et à l'extérieur un bélier et un bouton de lotus.

Un œuf d'autruche gravé au trait.

### *Alcantarilla.*

Le tumulus de l'Alcantarilla (fig. 49) est situé dans une plan-



Fig. 49. — Coupe du tumulus de l'Alcantarilla.

tation d'oliviers, à droite du chemin de la Dehesilla, à moins d'un kilomètre des dernières maisons de Carmona.

Il a 4 mètres de haut et couvrait une sépulture à incinération, fosse rectangulaire dans laquelle les cendres avaient été soigneusement recouvertes de tessons d'amphores et de galets.

La coupe de ce tumulus nous donna, à $0^m,50$ du sommet, une espèce de couverture d'argile mêlée de galets ayant $1^m,50$ d'épaisseur et formant une masse compacte impénétrable à toute végétation. L'espace entre cette couverture et la fosse était rempli de terre végétale.

Les parois de cette fosse étaient profondément brûlées, de même que la surface du sol environnant, sur plus d'un mètre de largeur.

Autour de la sépulture on recueillit quelques vases à offrandes, d'une poterie grossière, ne contenant que de la terre[1].

Avec les tessons, qui couvraient les cendres, il était facile de rétablir la forme des amphores. Celles-ci — que nous appellerons puniques, le R. P. Delattre en ayant signalé de semblables à Carthage — se distinguent surtout par le manque de col proprement dit, l'orifice étant entouré d'un simple bourrelet. Ces amphores avaient environ $0^m.70$ de hauteur; la panse est munie de deux petites anses ou oreillons; on y voit aussi une ou deux légères dépressions autour du corps; le pédoncule est peu prononcé[2].

La différence notable du poids des charbons du bûcher indiquait que celui-ci aurait été composé de deux essences de bois (peut-être le chêne et le pin).

Il est probable que le corps une fois brûlé, on a éteint le foyer en l'arrosant de vin, de lait ou d'eau miellée à la manière des Grecs d'Homère. Les amphores, qui avaient servi à transporter ces liquides, étaient ensuite brisées et on en utilisait les débris à recouvrir les cendres.

L'importance du sacrifice et des libations qui se faisaient après la combustion du corps nous serait démontrée par la présence dans la fosse même, du côté nord, d'une cavité formée de tessons d'amphores. C'est sans doute dans ce puisard, disposé près des cendres, que devait couler le sang des animaux qu'on immolait pour le repas des funérailles; peut-être encore y brûlait-on les

1. Voir le chap. sur la Céramique, fig. 69.
2. *Ibid.*, fig. 101.

offrandes funéraires. Voici la description des divers objets qui ont été recueillis parmi les cendres :

Quelques boutons et ornements en cuivre.

Une petite tige creuse en cuivre, d'un usage inconnu; elle se termine par des boules formées de minces rondelles d'une matière dure, ressemblant à de la corne.

Plusieurs morceaux d'étoffe complètement carbonisés. On y distingue deux tissus différents, dont l'un, d'une légèreté remarquable, était finement plissé; l'autre ressemble à de la grosse toile ou bâche commune.

La carbonisation s'étant produite sans modifier l'apparence du tissage, c'était un indice certain de l'emploi d'une matière végétale; la grosse toile était probablement du lin et l'étoffe fine du coton.

J'ai pu conserver divers morceaux de ces intéressants tissus, en les pressant légèrement entre deux verres; on y remarque un ourlet à jour et une curieuse couture de la fine étoffe plissée. Des tresses de sparte carbonisées, recueillies dans la fosse vers l'ouest, nous désignaient la matière des sandales du défunt.

L'usage du sparte dans le sud de la Péninsule remonte à la plus haute antiquité. On découvrit en 1857, dans une caverne funéraire près d'Albuñol (province de Malaga), divers objets de sparte tressé, entre autres de petits sacs ou bourses, des vestiges d'habillements et des chaussures. Plus de cinquante squelettes sortirent de cette caverne, où apparurent aussi des armes de pierre, des poinçons en os, des poteries primitives, un frontelet d'or et enfin des sandales de sparte qu'on releva à côté de ces ossements. Ces dernières se trouvent actuellement au Musée archéologique de Madrid; la conservation en est parfaite; on les trouve fidèlement reproduites dans l'ouvrage de M. Manuel de Gongora sur les antiquités préhistoriques d'Andalousie[1].

Pline nous dit, au sujet du sparte en Espagne, que les paysans

1. Manuel de Gongora y Martinez, *Antigüedades prehistoricas de Andalucia*, Madrid, 1868.

en faisaient leur lit, leur feu, leurs flambeaux, leurs chaussures, que les bergers en faisaient leurs habits[1].

Fernandez Guerra croit avoir trouvé le nom ibérique du sparte.

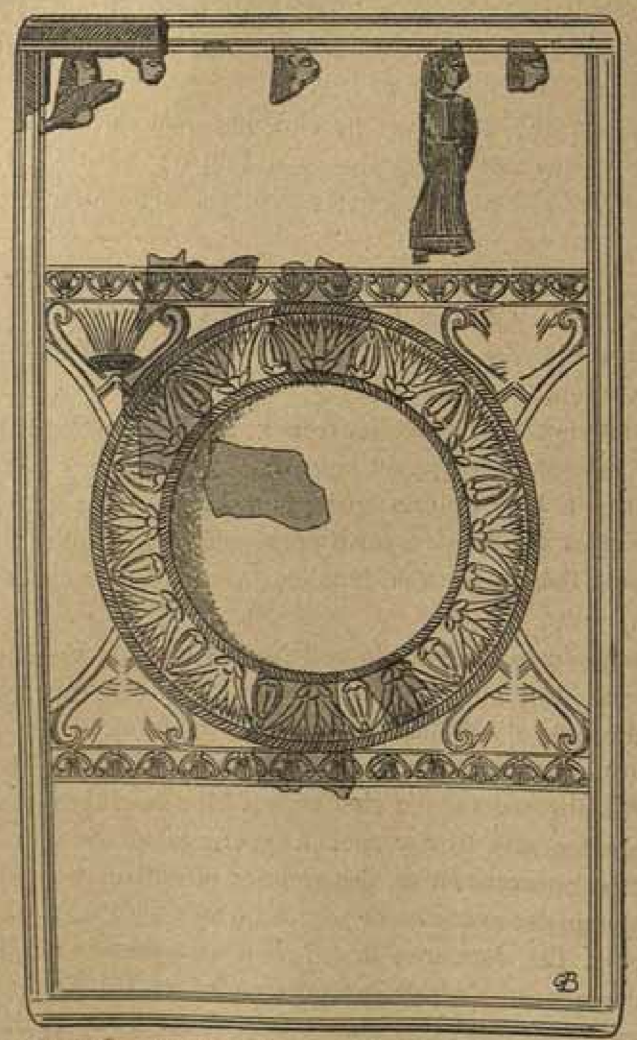


Fig. 50. — Plaque à godet en ivoire. 1/2 grandeur naturelle.

Celui que cette plante porte actuellement est grec, dit-il, et au-

1. Pline, *Hist. Nat.*, livre XIX-7; 1.

rait été imposé par les Phocéens; à son avis, les Ibères l'appelaient *arrago*, d'où Aragon[1].

Un objet en ivoire qui fut ramassé en plusieurs morceaux vers le milieu de la fosse (fig. 50). C'était une plaque de forme rectangulaire qui devait avoir $0^m,259$ de longueur et $0^m,174$ de largeur; au centre se trouvait une cavité à fond plat comme un godet, de $0^m,076$ de diamètre et de $0^m,01$ de profondeur.

Le bord de ce godet est formé de deux cercles concentriques de torsades; l'espace entre ces cercles est occupé par une frise

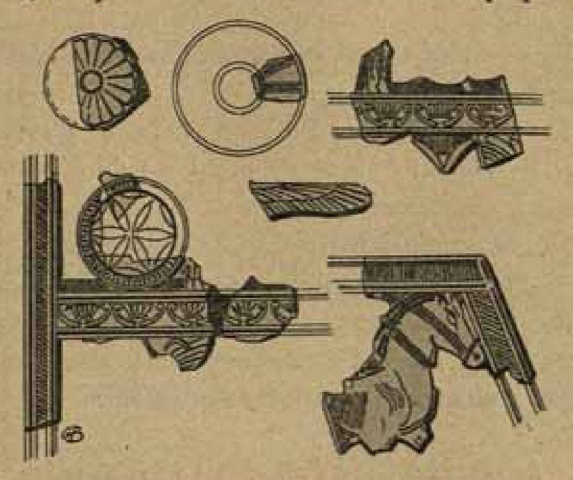


Fig. 51 à 56. — Fragments d'ivoire gravés. 1/2 grandeur naturelle.

de fleurs et de boutons de lotus, dessinée au trait avec un léger relief.

Dans le reste du champ de cette plaque devait se trouver une

1. « Les Itinéraires d'Antonin, Idacius et saint Isidore donnent à Carthagène l'épithète *Spartaria*. Au moyen âge, une grande partie des provinces de Cuenca, Albacète et Murcie était désignée ainsi : *Mancha de Monte Aragon*; enfin on disait encore en 1576 : *La ville de Chinchilla dans les monts d'Aragon*. L'explication de ce mot *Aragon* est indiquée dans l'histoire d'Espagne d'Alphonse VII, où en parlant de Carthagène, il est dit : *Cette ville fut anciennement nommée Carthagena espartera, parce que tout le territoire qui produit le sparte, appelé aujourd'hui Mont Aragon, lui appartenait* » (*Estoria de Espanna, que fizo el muy noble Rey Dom Alfonso*, t. VII, fol. 6). Voir Fernandez-Guerra y Orbe, *Contestacion à la Memoria de D. Juan de Dios de la Rada y Delgado. Antigüedades del Cerro de los Santos*, Madrid, 1875, p. 133.

intéressante série de figures humaines découpées à jour. On remarque parmi celles-ci des personnages imberbes, de profil, à la coiffure libyenne, vêtus de longues robes plissées à frange et retenues à la taille par un cordon.

D'autres fragments décorés de dessins, découpés à jour, faisaient partie d'une tablette composée de deux zones où figuraient, dans la partie supérieure, des chars attelés de chevaux et, dans la partie inférieure, des griffons et des palmiers; une frise de palmettes et de cornes séparait les deux parties. Sur un grand fragment qui paraît avoir appartenu à un troisième objet aussi en ivoire, on voit un cheval harnaché (fig. 51 à 56).

L'ivoire brûlé n'est pas facile à reconnaître à première vue; selon l'intensité du feu, cette matière change de couleur et devient brune, grise, bleuâtre ou blanche comme de la craie; mais le grain en est assez reconnaissable à la loupe. L'ivoire, sous l'action du feu, éclate dans le sens de ses couches naturelles et la cassure présente presque toujours, au milieu, une partie noire.

Il y a de quoi s'étonner que des objets si délicats, brûlés avec le corps du défunt, ou peut-être jetés dans la fosse avant l'extinction du feu, n'aient pas disparu complètement.

*Le tumulus de la Cañada de Ruiz Sanchez.*

Ce tumulus se trouve à environ 6 kilomètres au nord-est de Carmona, sur le sommet d'un *cerro* ou mamelon; il mesure 3m,60 de haut. L'exploration nous fit découvrir, au centre, une grande fosse à incinération, creusée dans le haut du mamelon dont la formation naturelle présente une masse compacte d'argile et de galets (fig. 57). Voici quelles étaient les dimensions de cette fosse :

Longueur de l'est à l'ouest : 2m,84;

Largeur : 1m,78;

Profondeur : 1m,55.

Ces mesures nous permettent de juger du volume de bois qui aurait été employé pour la combustion du corps, car le bûcher a dû remplir cette fosse et même dépasser un peu la surface du sol,

afin de donner à la partie supérieure l'apparence d'un lit, sur lequel le défunt était déposé.

Ce mode d'incinération, dans des fosses profondes, semble

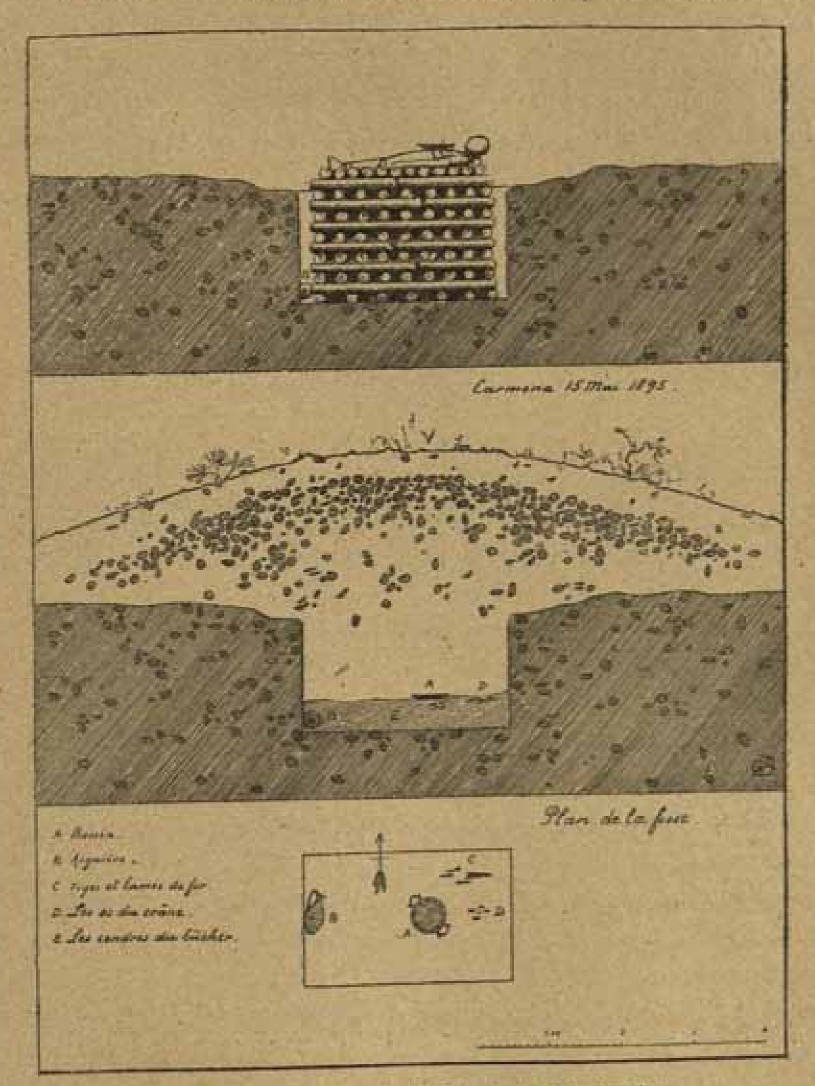



Fig. 57. — Tumulus de la Cañada de Ruiz Sanchez.

s'être perpétué jusqu'à l'époque romaine, comme l'indiquent les nombreuses fosses semblables de la nécropole de Carmona.

Les parois nous apparurent d'un rouge uniforme, couleur qui semblait due à l'action du feu sur la terre argileuse, mais qu'un examen plus approfondi nous montra être une terre glaise qu'on avait ainsi colorée et dont on s'était servi pour enduire les côtés de la fosse.

On trouva au fond des cendres humaines et du charbon de bois. Plusieurs fragments du crâne furent recueillis vers l'est, fixant

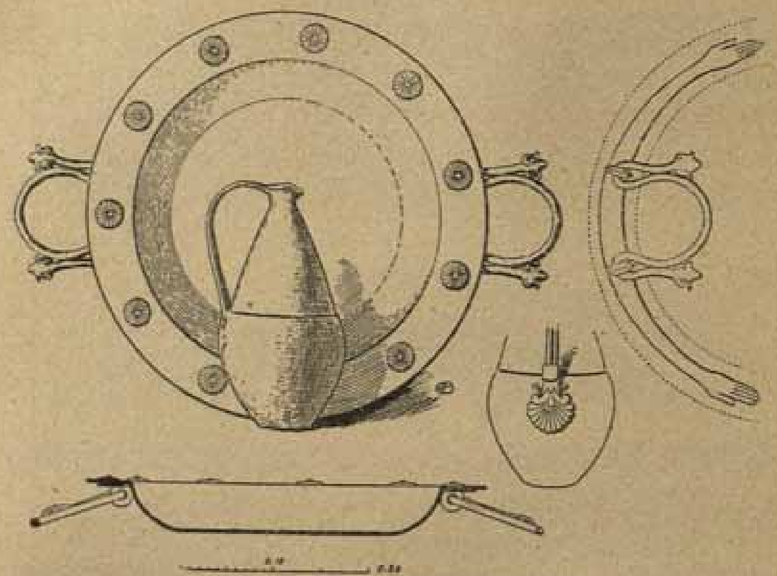


Fig. 58. — Bassin et aiguière de cuivre.

ainsi l'orientation du corps. A droite de ceux-ci se trouvaient quelques morceaux de fer en très mauvais état de conservation ; deux pointes de lance et une petite tige de fer aux extrémités garnies de boules. Ce dernier objet — dont l'usage reste inconnu — a aussi été signalé à l'Alcantarilla, à Bencarron, à l'Acébuchal et à la Cruz del Negro, dans des sépultures à incinération[1]. Vers le centre de la fosse, sur les cendres, était placé un grand bassin de cuivre à anses mobiles, ressemblant beaucoup aux *braseros* espagnols actuels (fig. 58). Il était malheureusement

1. Voir une tige de fer avec boules de bronze, provenant de la Cruz del Negro, fig. 101.

fendu de toutes parts. Prévoyant qu'il serait impossible de le restaurer, j'ai pris la précaution, avant de l'enlever, de le mesurer et de le dessiner sur place.

Ce bassin avait $0^m,42$ de diamètre et $0^m,05$ de profondeur.

Sur le bord plat, large de $0^m,05$, figuraient onze fleurons qui, d'après leur patine noire, ont dû être argentés. Les deux anses mobiles sont décorées chacune de deux têtes de béliers; les attaches, sous le bord du bassin, se terminent par deux mains humaines avec les doigts serrés, le pouce contre l'index, à la manière des mains que l'on voit sur les stèles carthaginoises. Ces anses sont d'un métal à cassure blanche comme le zinc. J'ai pu sauver une partie du bord de cet intéressant bassin, quelques fleurons, une anse et son attache; le reste se réduisit en poussière. En le relevant, je découvris, en dessous, quelques os des côtes, ce qui indiquait qu'il avait été déposé sur la poitrine du défunt et brûlé avec lui.

Dans la direction des pieds, vers l'ouest, on trouva le complément du bassin: une belle aiguière de cuivre qui avait sans doute été glissée dans l'espace entre le bûcher et ce côté de la fosse. En partie recouverte de la terre rouge qui s'était détachée de la paroi, cette aiguière n'avait guère souffert du feu; elle a été retrouvée presque intacte. Son anse, d'une courbe élégante, a pour support une palmette; c'est celle du vase d'Amathonte au Louvre. La partie supérieure du col présente deux petites ouvertures rectangulaires, qui, n'étant pas au même niveau, n'ont pu servir à fixer une mesure de capacité; un seul trou aurait d'ailleurs suffi pour cet usage. Il faut plutôt croire qu'il s'agissait ici d'empêcher de boire en appliquant les lèvres à l'aiguière. C'est un moyen employé encore de nos jours en Andalousie, notamment pour certains puisoirs servant à transvaser les boissons et qui ont la partie supérieure perforée de petits trous.

Quant au tumulus même, qui couvrait cette fosse, il paraît avoir été formé de terres ramassées aux alentours. A $0^m,50$ du sommet, nous mîmes à découvert une couche de galets; en

approchant de la fosse on trouva quelques débris de poterie primitive, une hache de pierre et des éclats de silex.

### *Alcaudete.*

Le plus grand tumulus des Alcores se trouve à l'ouest du Puerto d'Alcaudete. Il a 30 mètres de haut et présente la forme d'un cône tronqué dont le plateau ovale mesure 60 mètres dans sa longueur de l'est à l'ouest et 45 mètres dans sa largeur (fig. 59). Partout, à la surface de ce tumulus — qui est aujourd'hui

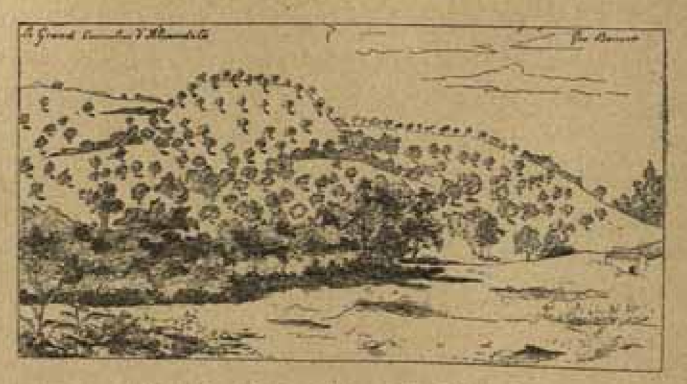


Fig. 59 — Le grand tumulus d'Alcandete.

planté d'oliviers — apparaissent d'intéressants débris de poterie, parmi lesquels on distingue des amphores puniques, des urnes, ou d'autres vases décorés de chevrons, de lignes ondulées, ou le plus souvent de simples zones de brun rouge et d'ocre jaune. On y trouve aussi des plats et des patères à larges bordures rouges ou ornés de plusieurs cercles concentriques. Cette céramique caractérise, dans la région, l'occupation carthaginoise. On a aussi signalé à Alcaudete de larges récipients de fabrication indigène, ainsi que quelques débris, plus rares, d'une poterie fine et dure, à couverte grise ou noire, sans doute un produit importé d'origine grecque. A une trentaine de pas de la base du tumulus, vers l'est, la charrue découvre constamment d'importantes substructions antiques, dont les paysans enlèvent aussitôt les pierres

qu'ils transportent aux fermes voisines. Les vestiges de toute espèce qui couvrent le sol à cet endroit indiquent clairement qu'il existait, dans le voisinage immédiat de ce tumulus, une station ou colonie agricole qui paraîtrait avoir survécu aux Carthaginois, d'après la forme des pierres de taille, le signalement de la tuile plate (*tegula*) et de nombreux vestiges de poterie romaine.

∴

Nous avons exploré, sur la hauteur à l'ouest du grand tumulus, un groupe de petits monticules qui se rattacherait à cette station pré-romaine. Ces *motillas* n'ont guère plus de 1 mètre de hauteur; toutes recouvraient des sépultures à incinération, sur le

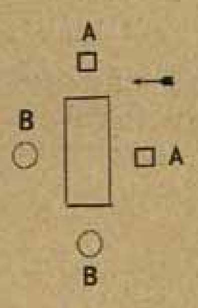



Fig. 60. — Plan d'une motilla d'Alcaudete.

sol même, sans indication de fosse; les cendres étaient soigneusement recouvertes de tessons d'amphores (la même amphore déjà signalée à l'Acébuchal et à l'Alcantarilla; quelques-unes de ces amphores sont sans pédoncule)[1].

L'orientation du foyer est invariablement de l'est à l'ouest. Parmi les cendres, on ramassa quelques morceaux de fer et de cuivre, deux tiges de fer aux extrémités pointues retournées ou rivées, ainsi que des débris de patères enduites de rouge et or-

1. Voir le chap. sur la Céramique, fig. 101 et 102.

nées de petites stries, d'entailles, de bandes de points ronds ou triangulaires[1].

Ayant fait mettre le sol à nu tout autour de ces emplacements à incinération, j'y découvris plusieurs petites fosses creusées dans le roc et disposées de la manière suivante (fig. 60) :

AA. Deux fosses carrées, sur les côtés est et sud.

Deux autres circulaires BB, au nord et à l'ouest.

Les premières ne contenaient qu'une terre jaunâtre sablonneuse. Dans chacune des deux autres on trouva, au fond, une petite lame de silex blanc. A l'est d'un autre emplacement de bûcher, dans une fosse circulaire de $0^{m},45$ de largeur et de $0^{m},40$ de profondeur, on recueillit aussi une lame de silex avec quelques os d'un petit animal difficile à reconnaître. La disposition particulière de ces cavités autour du lit de cendres, résidus de l'incinération du corps, semblerait nous indiquer l'existence d'une cérémonie analogue aux sacrifices des Grecs de l'époque héroïque[2].

Les lames de silex, qui sont très tranchantes, auraient servi à saigner les victimes au dessus de ces trous, des puisards à sacrifice.

Le fait d'avoir trouvé au fond d'une de ces cavités quelques fragments brûlés de roche calcaire — qui s'étaient probablement détachés du bord de cette fosse en la creusant — indiquerait que ces trous avaient été creusés après la combustion du corps.

1. Voir le chap. de la Céramique, fig. 63, 64 et 67.

2. Ce mode de sacrifice funéraire est décrit dans l'*Odyssée*. Ulysse apprend de Circé l'ordonnance d'un sacrifice qu'il doit offrir aux ombres des morts sur la côte cimmérienne :

« Creusez, lui dit-elle, une fosse d'une coudée en carré. Versez dans cette fosse pour tous les morts trois sortes d'effusions ; la première, de lait et de miel ; la seconde, de vin pur ; et la troisième, d'eau, où vous aurez détrempé de la farine. En faisant les effusions, adressez vos prières à toutes ces ombres... Après que vous aurez achevé vos prières, immolez un bélier noir et une brebis noire, en leur tournant la tête vers l'Erèbe, et en détournant vos regards du côté de l'Océan » (*Odyssée*, livres X et XI ; traduction Dacier).

*La nécropole romaine de Carmona et les tumulus à inhumation.*

La nécropole romaine de Carmona se trouve à la sortie de la ville, à droite de la route de Séville. Le Musée[1], construit au milieu des fouilles contient toutes les antiquités découvertes depuis 1881, dans les deux champs des Oliviers et des Carrières.

Cette nécropole se compose actuellement de plus de 300 tombes de famille, à proximité desquelles se trouvent les fosses à incinérer et quelques substructions antiques qui permettent de reconnaître la forme du mausolée disparu.

Parmi les monuments funéraires les plus importants, il faut citer les enclos aux *triclinia*, des espèces de cours rectangulaires creusées dans le roc, à 4 mètres environ de profondeur et qui, à l'origine, devaient être entourées d'un mur.

Le plus intéressant de ces enclos est celui auquel nous avons donné le nom de *Triclinios del Elefante*, pour y avoir trouvé une image en pierre d'un éléphant. On y descend par un escalier au bas duquel on trouve à droite la grande niche où se plaçaient les statuettes des Lares, et devant lesquelles devait nécessairement passer toute personne qui entrait.

Un chemin mesurant $1^m,85$ de largeur, de niveau inférieur aux côtés, traverse la cour dans sa longueur. A droite de ce passage, en entrant, s'élève le *triclinium* qui devait servir aux repas funèbres pendant l'hiver; il est exposé au soleil; de l'autre côté, on aperçoit le *triclinium* d'été, à l'ombre du mur de l'enclos. Pour les temps froids et pluvieux il y avait un troisième *triclinium* au bout du passage dans une chambre creusée entièrement dans le roc et éclairée par une espèce de lucarne au-dessus de l'entrée.

Le mieux conservé de ces trois *triclinia* est celui d'été, du côté sud de la cour. La table ainsi que les trois couches inclinées sont massives, taillées dans le sol du rocher et recouvertes de stuc. Cette table mesure $1^m,26$ de longueur et $0^m,60$ de largeur;

1. Propriété, en association, de M. Juan Fernandez Lopez et de l'auteur.

sur trois de ses côtés se trouve un petit canal qui sépare la table de la couche, dans lequel les convives, sans avoir à bouger de place, pouvaient verser leurs libations. Ce petit canal, particulier aux *triclinia* funéraires, est très caractéristique et n'a pas, je crois, été signalé jusqu'ici ailleurs ; il a environ $0^m,15$ de largeur et $0^m,20$ de profondeur. On devait le vider après chaque repas et en verser le contenu sur le sol de la chambre funéraire ou sur les urnes mêmes. Plusieurs de ces chambres présentent à cet effet une petite cavité au milieu du sol ; de même, les urnes sont parfois couvertes d'une patère perforée pour recevoir ces libations. Un petit canal qui entoure la table d'un autre *triclinium*, celui de l'*Olivier*, présente, à une des extrémités, une espèce de tuyau d'écoulement formé d'un pédoncule d'amphore perforé.

Une toiture en treillis couvrait probablement le *triclinium* d'été de l'*Éléphant*; celle-ci était soutenue par des colonnes de pierres dont la base existe encore. La vigne ou les plantes grimpantes qui s'étendaient sur ce treillage auraient été plantées dans un long fossé, creusé dans le roc, en dehors de l'alignement des colonnes et qu'on retrouva plein de terre végétale.

Au-dessus d'un bain attenant au *triclinium* d'été, on aperçoit dans une grande niche, ouverte dans la paroi de la cour, une figure humaine sculptée en haut-relief, de grandeur naturelle. Elle est assise, vêtue d'une robe à grands plis et tient un vase de la main droite à la hauteur de la poitrine. La tête manque malheureusement, et l'action du bras gauche n'est plus reconnaissable. Cette figure serait une réminiscence de l'époque punique ; elle nous rappelle les stèles trouvées à Carthage, que le R. P. Delattre fait remonter aux derniers temps de la période punique, ou au début de l'occupation romaine en Afrique[1].

Quelques mètres plus loin, du même côté de la cour, se trouve une autre niche, plus profonde, qui couvre l'orifice d'un puits. Un conduit creusé dans la paroi met en communication les deux

1. A.-L. Delattre, *Les cimetières romains superposés de Carthage* (*Revue archéologique*, 3e série, t. XXXIII, p. 85).

niches : on y versait l'eau tirée du puits; elle allait sortir au bas même de la mystérieuse figure assise et coulait dans le bain.

Outre ces deux niches et l'entrée du *triclinium* souterrain on voit, autour de la cour, plusieurs autres ouvertures donnant accès dans diverses petites chambres toutes creusées dans le roc. Celles-ci sont au nombre de quatre; on devine assez facilement à quel usage elles étaient destinées. Il y a d'abord la cuisine dont la voûte est trouée en guise de cheminée, avec sa table et son banc massifs; le vestiaire, où l'on gardait les habillements; l'office, dans lequel on enfermait les vases et autres ustensiles du service des *triclinia* et enfin la tombe proprement dite, avec ses six petites niches pour y déposer les urnes cinéraires.

C'est en vidant le puits des décombres dont il était rempli, que nous trouvâmes au fond l'éléphant de pierre. Nous l'avons placé (peut-être à tort) sur un piédestal qui se trouvait à droite de l'entrée du triclinium souterrain. L'origine africaine de cet éléphant est bien marquée par ses larges oreilles; il a les jambes pliées; ses défenses ont disparu; celles-ci, d'ivoire ou de bois, devaient s'introduire dans deux petites cavités de chaque côté de la trompe.

Cet enclos de l'*Éléphant* est situé à gauche du chemin del Quemadero, l'antique voie romaine de Carmona à Séville. Nous avons découvert du même côté de la voie une série de neuf autres enclos de ce genre, mais de moindre importance, ceux-ci n'ayant chacun qu'un seul *triclinium*; plus loin, trois puits nous dénoncent l'existence d'autres enclos aujourd'hui disparus.

En face de cette série de *triclinia*, de l'autre côté de la voie romaine, se trouvait l'amphithéâtre. Une grande dépression artificielle du sol qu'on aperçoit à cet endroit nous révéla sa présence. Les fouilles nous permirent, à 8 mètres en dessous du niveau actuel, de reconnaître une partie de l'arène et quelques gradins; le tout taillé dans le roc, recouvert de stuc et orné de bandes peintes rouge foncé.

Nous n'y avons pratiqué que quelques grandes tranchées; le propriétaire, qui désirait ensemencer son champ, nous obligea

presque aussitôt à arrêter les travaux; une exploration en règle de cet amphithéâtre reste encore à faire.

Les tombes de famille de Carmona appartiennent au rite de l'incinération et remontent à l'époque des premiers empereurs. Elles semblent avoir conservé tout le caractère des tombes phéniciennes de Sidon, de Malte et de Sardaigne. Quelques-unes sont précédées d'un étroit escalier taillé dans le roc; mais la plupart n'ont comme entrée qu'un simple puits rectangulaire mesurant environ 1m,20 de longueur, 0m,70 de largeur et une profondeur qui varie de 2 à 5 mètres. Dans ce puits, on descend en posant les pieds sur de petites marches entaillées dans les parois. Au fond, sur un des petits côtés du rectangle, se trouve une porte qui donne accès dans la tombe proprement dite. C'est une petite chambre quadrangulaire, de hauteur d'homme, avec un banc massif de 0m,30 de largeur qui occupe les trois côtés; dans les parois au-dessus de ce banc, se trouve la série de niches contenant les urnes. Celles-ci sont de diverses matières : en poterie, de forme globulaire ou cylindrique; en verre, enfermées dans des boîtes de plomb; mais le plus grand nombre sont en pierre et présentent la forme de petits sarcophages. Les fouilles nous ont donné jusqu'ici plus de 2.000 petits coffres de ce genre.

L'incinération, à l'époque romaine, se pratiquait dans des fosses présentant la forme du bûcher, dont l'origine doit nécessairement remonter aux premières sépultures des Incinérés qui ont été signalées sur les Alcores. Comme eux, les Romains laissaient parfois les cendres sur place, dans la fosse : c'était probablement quand le défunt n'avait pas en propriété de tombe de famille. On se contentait alors de réunir, dans une cavité, au centre même de la fosse au bûcher, les ossements calcinés et les charbons mélangés; on les couvrait de dalles ou le plus souvent de tuiles plates placées en dos d'âne, ces dernières au nombre de huit : six pour les côtés et deux autres fermant les extrémités[1].

1. Nous avions réuni, au cours de nos fouilles, un grand nombre de ces tuiles plates, avec l'intention de les utiliser pour la reconstitution d'une toiture romaine; mais il fallut renoncer à ce projet, car nous nous aperçûmes que ces

.
. .

Quelques tombes romaines à inhumation ont été signalées à Carmona. La principale de la nécropole, que nous avons appelée — d'après une inscription trouvée sur les lieux — tombe de Postumius, se compose d'une cour rectangulaire qui précède une chambre sépulcrale (fig. 61). Cette cour est creusée dans le roc à 5 mètres de profondeur ; on y descend par un escalier pratiqué dans la paroi de l'ouest. A l'origine, cette cour était entourée d'un mur

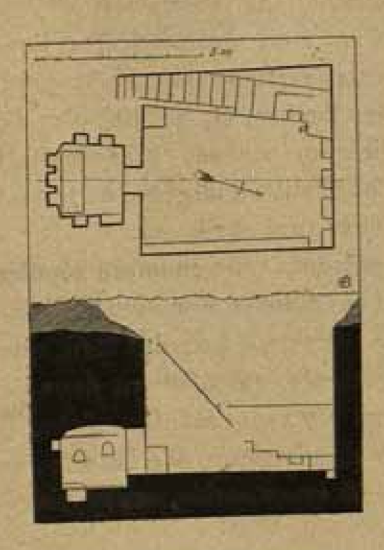


Fig. 61. — Tombe de Postumius.

dont plusieurs grandes pierres de taille ont été retrouvées en bas. Dans le sol, longeant la paroi nord, on découvrit quatre petites cavités rectangulaires, contenant chacune une urne. Dans un coin se trouve l'autel, une table massive de pierre; contre la paroi de l'est, on voit un long fossé creusé dans le roc, qui était plein de terre végétale dans laquelle avaient été cachées

tuiles étaient défectueuses et qu'il était impossible de les ajuster ensemble. C'était donc comme marchandise de rebut que la *tegula* apparaissait à la nécropole : on s'en servait pour couvrir les cendres, pour former des réceptables de terre végétale autour des mausolées, ou pour fermer des cachettes creusées dans le sol ou dans les parois des tombes et qu'on dissimulait sous une couche de mortier.

de belles pièces de verre, aujourd'hui au Musée. La chambre sépulcrale s'ouvre dans la paroi sud; elle est décorée de peintures murales dans le style des décorations pompéiennes : on y voit des fleurs, des dauphins et des oiseaux.

Le plafond, qui a moins souffert que les parois latérales du contact de la terre, se trouve relativement en bon état de conservation; sur la bordure de ce plafond on peut encore lire le nom du peintre C. SILVAN., en caractères brun foncé.

Le caveau à inhumation, creusé dans le sol de cette tombe, avait été profané ; il était recouvert d'un banc en maçonnerie dont quelques parties existent encore. Au fond nous trouvâmes en place les os des jambes, et, à l'est, plusieurs fragments du crâne ; dans la direction opposée, à l'endroit des pieds, se trouvait un vase de fabrication indigène, de terre brune micacée; il était retourné, l'ouverture sur le sol.

La forme que présente cette chambre sépulcrale nous indique bien qu'elle avait été creusée à dessein pour contenir ce caveau à inhumation; ce ne serait que plus tard, quand l'incinération devint la règle générale, qu'on ouvrit dans les parois les sept niches à urnes qui s'y trouvent. Ces niches auraient fait leur apparition au fur et à mesure des besoins, aussi ont elles été creusées suivant des types variés, sans symétrie et à différentes hauteurs.

De l'examen des tombes du type de celle de Postumius, où les deux rites funéraires sont représentés, nous devons déduire qu'à une certaine époque plusieurs familles romaines de Carmo, passèrent de la pratique d'un rite à l'autre, l'inhumation précédant toujours l'incinération. Déjà, sous les premiers empereurs, l'incinération était générale à Carmona; exception faite des petits enfants qui étaient déposés dans des cavités creusées à cette intention dans le banc massif de la tombe, ou dans une petite chambre attenante. Celles-ci étaient remplies de terre et recouvertes de dalles[1]. Le plus souvent, cependant, les très jeunes

1. Voir De la Rada y Delgado, *Necropolis de Carmona* (Madrid, 1885), planches XIII et X..

enfants ont été retrouvés simplement couchés dans une amphore, ouverte dans sa longueur et qui était enfouie en pleine terre, dans le voisinage de la tombe.

⁂

Nous ne nous sommes occupés jusqu'ici que des sépultures romaines découvertes dans nos deux champs des Oliviers et des

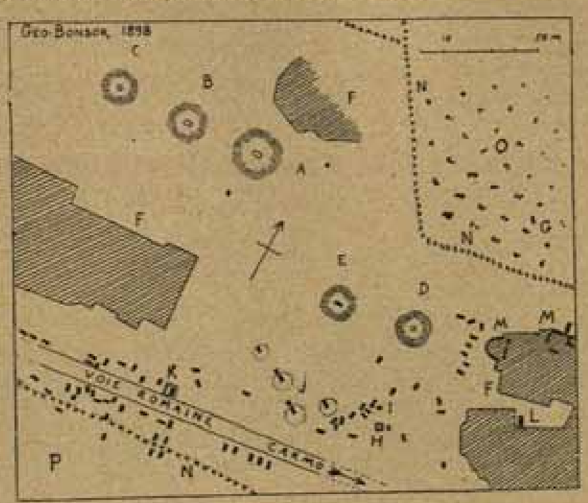



Fig. 62. — Nécropole romaine de Carmona. Le groupe de tumulus du champ des Carrières.

**Tumulus pré-romains.**

A et B. — Tumulus couvrant un caveau à inhumation creusé dans le roc, orienté de l'est à l'ouest.
C et D. — Tumulus contenant un grand coffre cinéraire en pierre, déposé dans une excavation du sol.
E. — Tumulus couvrant un emplacement à incinérer.

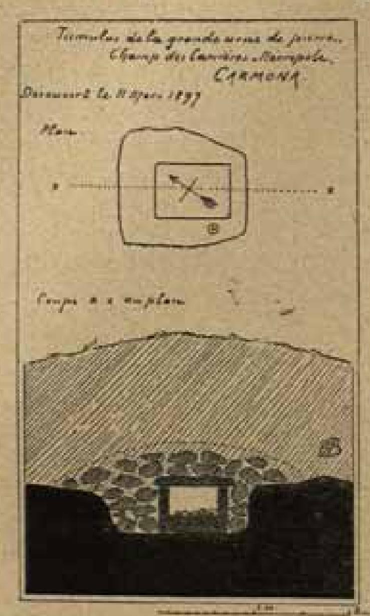
**Nécropole romaine.**

F, F, F. — Les carrières romaines.
G. — Tombe à la médaille d'argent de Tibère.
H. — Le mausolée carré.
I. — Tombe des colonnes.
J. — Groupe de mausolées circulaires.
K. — Tombe avec cour funéraire où fut trouvée l'urne de Prépusa.
L. — Le puits d'entrée d'une tombe, sur une saillie du roc, respectée par ceux qui exploitèrent la carrière; prouvant que cette tombe est antérieure à la carrière et plus ancienne que les monuments funéraires M, M, qui se trouvent au fond de celle-ci.
M, M. — Tombes et grands enclos funéraires dans le fond même de la carrière.
N, N, N. — Haies d'aloès, limite du champ des Carrières.
O. — Plantation d'oliviers.
P. — Vereda del Carmen. Chemin avec pâturage public ayant 60 mètres de largeur.

Carrières. Cependant, une nécropole occupait ce même empla-

cement longtemps avant les Romains; de celle-ci, il subsiste encore, sur la hauteur du champ des Carrières, un groupe de cinq tumulus (fig. 62).

Leur exploration nous apprit que quatre de ces tumulus avaient été profanés depuis longtemps. Un seul, le tertre C, le plus petit du groupe, fut trouvé intact; il couvrait une excavation du roc dans laquelle était encaissé un grand coffre en pierre. Lorsqu'on ouvrit celui-ci, en présence de quelques amis que nous avions invités à cette occasion, nous eûmes le désagrément de voir qu'il ne contenait que des ossements calcinés. Le seul objet qu'on recueillit, dans la terre autour du coffre, fut une petite roue, en terre cuite, peinte brun rouge, mesurant 0$^{m}$,10 de diamètre (fig. 63).



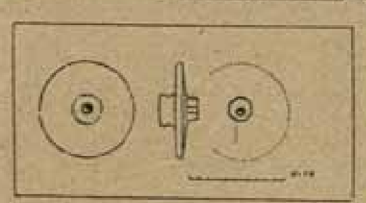



Fig. 63.
Tumulus C du champ des Carrières.

Le tumulus A, le plus grand du groupe, couvrait un caveau rectangulaire creusé dans le roc, orienté de l'est à l'ouest, dont voici les dimensions :

Longueur : 3 mètres;
Largeur : 1$^{m}$, 10 ;
Profondeur : 1$^{m}$,15.

Sur le pourtour, de 0$^{m}$,60 de largeur, devaient reposer les dalles qui formaient la couverture ; ces dalles ayant disparu, c'était un indice que la sépulture avait été violée. On y trouva cependant quelques vestiges du crâne, à l'ouest, et, vers le milieu de la fosse, les restes d'une plaque de ceinturon, ainsi que de nombreux petits boutons en cuivre qui ont dû être appliqués, comme ornements, sur une ceinture de cuir.

∴

Un autre groupe de six *motillas* se trouve derrière la Huerta

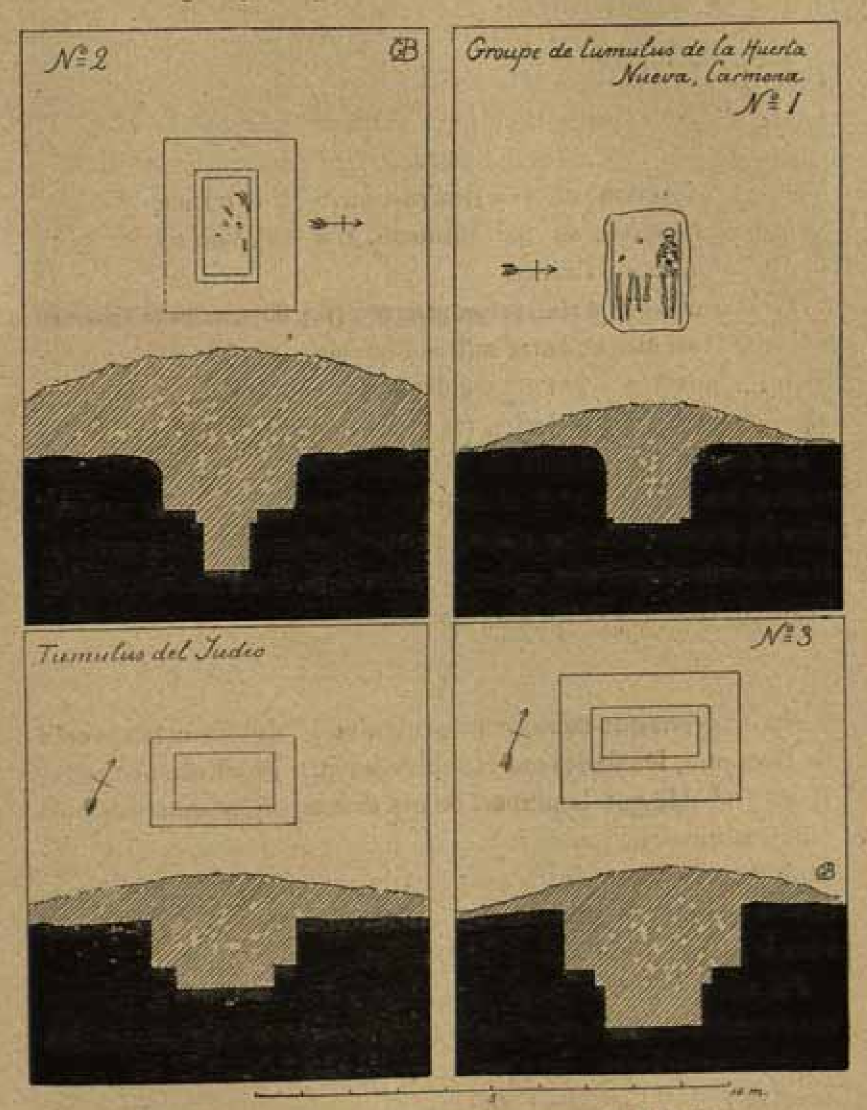



Fig. 64 à 67. — Tumulus de la Huerta Nueva et de El Judio.

Nueva sur une colline, à l'ouest du champ des Carrières. La moins élevée de ces *motillas* ne couvrait qu'un simple emplace-

ment de bûcher; les autres nous offrirent de grands caveaux à inhumation, malheureusement dépourvus de leur couverture en dalles; ils avaient donc été pillés comme les précédents.

Sous la *motilla* n° 1 (fig. 64), on avait inhumé trois corps; ils étaient couchés l'un à côté de l'autre, sur le dos, dans une fosse profonde. Deux des squelettes furent trouvés incomplets, mais les os des jambes étaient encore en place; le troisième avait échappé à cette profanation; aussi y trouva-t-on, vers le milieu du corps, la plaque de cuivre de son ceinturon. L'orientation est toujours la même, la tête à l'ouest.

Le caveau signalé sous le tumulus n° 2 (fig. 65) conservait encore quelques ossements, entre autres l'humérus gauche et son omoplate, lesquels, n'ayant pas été déplacés par les pillards, venaient ainsi confirmer l'orientation (la tête à l'ouest).

La disposition spéciale du pourtour à double versant que présentent les caveaux n° 2 et n° 3 (fig. 65 et 66) ne nous permet plus de douter de la façon dont ces caveaux avaient été couverts. Il est évident que des dalles de pierre devaient s'adapter dans l'espace compris entre ces ressauts.

∴

Nous voyons que sous tous les tumulus voisins de la nécropole de Carmona, les dalles ont été enlevées et la sépulture profanée. Il est probable que la plupart de ces caveaux à inhumation contenaient un riche mobilier funéraire dont les chercheurs de trésors firent leur profit. On peut se faire une idée de ce que devait être ce mobilier par les objets d'or et d'argent qui furent signalés sous le grand tumulus G, à l'Acébuchal.

J'ai noté, sur divers points des Alcores, l'exploration de seize de ces tumulus à inhumation dont quatre seulement n'avaient pas été profanés antérieurement; je compte parmi ces derniers les tumulus G et L de l'Acébuchal, dont les fouilles ont été si maladroitement dirigées. Le troisième fut découvert par des terrassiers, entre le carrefour de la Cruz del Negro et les carrières de la Batida, à 1 kilomètre environ de Carmona. Ces ouvriers ne

songèrent à m'avertir de leur trouvaille qu'après s'être eux-mêmes rendu compte de ce que contenait la tombe. Je profitais de la suspension des travaux, un jour de fête, pour faire déblayer de nouveau cette sépulture. C'était un caveau d'une forme particulière qui n'a pas encore été signalée (fig. 68). Il est construit en pierres, enfouies dans le sol d'argile. Une grande dalle, de $0^m,25$ d'épaisseur, en forme le fond et deux autres la couverture. Les côtés sont composés de plusieurs pierres plates, placées

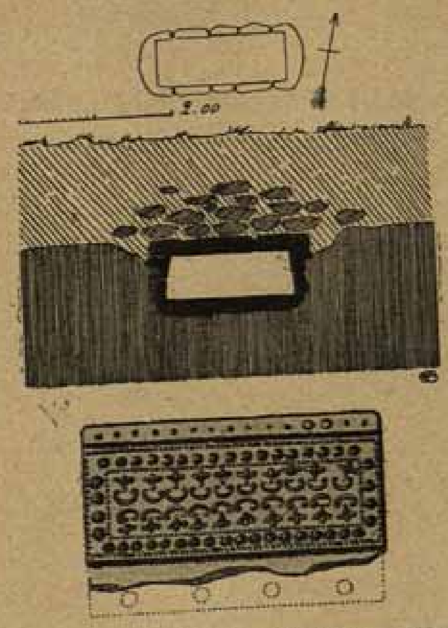



Fig. 68 et 69. — Sépulture de la Cañada de las Cabras. — 69, Plaque de ceinturon 1/2 grandeur naturelle.

verticalement. Celles des extrémités présentent un rebord extérieur dont l'utilité est facile à comprendre; c'était évidemment pour empêcher que ces pierres, par leur poids, ne pénétrassent plus profondément dans l'argile.

Les terrassiers m'assurèrent avoir vu le crâne à l'ouest et, à droite de celui-ci, une coquille. Ils m'apportèrent cette dernière, ainsi qu'une plaque de ceinturon qui avait été trouvée vers le milieu du caveau (fig. 69). Elle est en tôle de bronze, ornée de des-

sins en bosse comprenant des étoiles, des cornes et des palmettes. Cette plaque semblerait avoir été doublée de fer, métal que l'humidité a fait en grande partie disparaître. Aucun vestige de poterie n'a été signalé.

J'ai pu reconnaître qu'à l'origine une élévation de terre couvrait cette sépulture; elle faisait partie d'un groupe de *motillas*. Deux tertres voisins nous offrirent des emplacements de bûchers

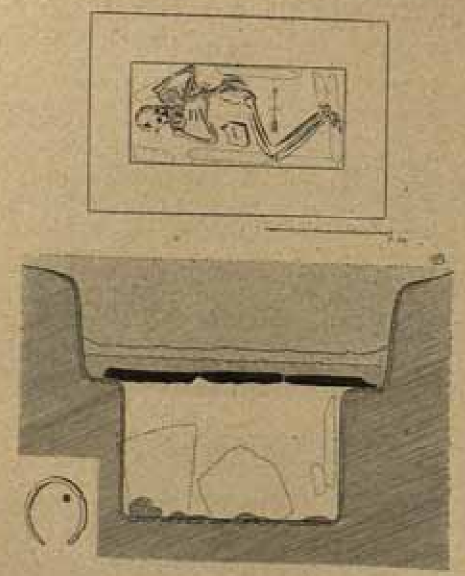


Fig. 70 et 71. — Tumulus del Mazagoso. 71, Boucle d'oreille en cuivre. 1/3 grandeur naturelle.

avec les restes incinérés laissés sur place; un autre, à quelques mètres plus loin, dans une plantation d'oliviers, n'a pas encore été exploré.

∴

Le quatrième et dernier de ces caveaux à inhumation qui n'avaient pas été antérieurement dépouillé — le seul à la découverte duquel j'aie personnellement assisté, — se trouve sur le chemin del Mazagoso, à 19 kilomètres à l'est de Carmona (fig. 70). Le tumulus, de 4 mètres de haut, couvrait une fosse rectangulaire

creusée dans un sol de marne compacte, aux parois recouvertes d'un épais enduit à la chaux. Au fond se trouvait un squelette, la tête à l'ouest et les jambes à demi repliées. Il est probable que cette position des jambes était forcée, le caveau n'étant pas assez long pour permettre l'extension du corps. La main droite, avec un anneau de cuivre, reposait sur le ventre; il avait la main gauche sur la poitrine; du côté de l'oreille droite on recueillit un anneau ouvert, en cuivre; aucune trace métallique n'a été relevée près de l'oreille gauche. Vers le milieu du caveau se trouvait une pierre plate en grès calcaire présentant, de chaque côté, un léger enfoncement avec quelques traces de vermillon.

Sur le pourtour du caveau, enduit à la chaux comme les parois, j'ai aperçu des peintures au vermillon relevées de lignes noires. Ces peintures disparurent aussitôt quelles furent exposées à l'air; il me fut même impossible de me rendre compte du motif représenté.

C'est sur cette surface peinte que devaient reposer les dalles de la couverture. Ces dalles, ayant cédé sous le poids des terres, étaient tombées dans la fosse, endommageant le squelette au bras gauche, aux genoux et aux pieds.

Dans la terre qui remplissait le caveau, on recueillit deux petites tiges de fer auxquelles adhéraient des restes de bois.

Il était facile, malgré l'effondrement, de reconnaître la disposition primitive du tumulus. Sur la couverture de dalles, on aurait étendu une épaisse couche de mortier et au-dessus de celle-ci se trouvait un lit de cendres, indiquant qu'un feu de branchages y avait été allumé. Ces charbons ne contenaient aucune espèce de détritus; ossements ou fragments de poterie, qui auraient pu suggérer un sacrifice.

M. R. Perez aurait aussi observé la présence d'une couche de cendres semblables, à l'Acébuchal, au-dessus de la sépulture du grand tumulus G.

Ce serait donc une coutume funéraire particulière aux Inhumés, qui consistait à allumer un feu au-dessus de la sépulture avant d'entreprendre la construction du tumulus.

* *
*

La forme que ces tumulus devaient présenter à l'origine n'est pas aujourd'hui facile à déterminer. Les tertres les mieux conservés sont hémisphériques; ils se composent de marne, de pierres et de galets, constituant une masse compacte réfractaire

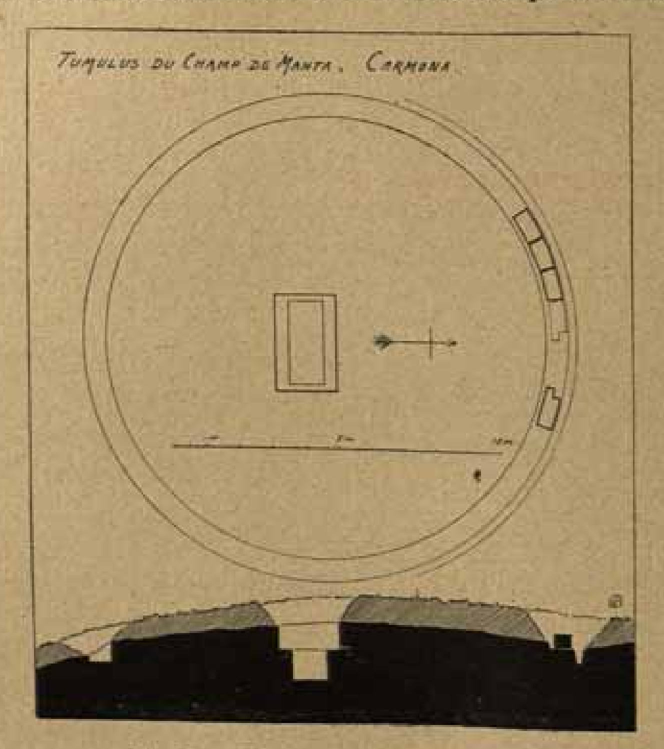



Fig. 72. — Tumulus du champ de Manta.

à toute végétation. Autour des *motillas* B de l'Acébuchal, A et D, du champ des Carrières, on trouva un fossé en partie creusé dans le roc.

Un tumulus du champ de Manta, aux abords de l'amphithéâtre, était entouré d'une tranchée ouverte dans le roc; il s'y trouvait quatre pierres de taille, encore en place, qui prouvent l'existence d'un mur formant une enceinte circulaire de $14^{m},75$ de diamètre. Une de ces pierres, du côté du nord, semble taillée en

vue de l'insertion d'une dalle de pierre plus dure, comme le seuil d'une entrée.

La fosse sépulcrale, au centre de cette enceinte, est en tout semblable aux caveaux du champ des Carrières et de la Huerta Nueva. Les dalles avaient disparu; la sépulture avait été saccagée et pillée depuis longtemps. Cette profanation de tous les monuments funéraires les plus rapprochés de Carmona remonterait sans doute au temps de la destruction, en Andalousie, des nécropoles et des amphithéâtres, sous les Wisigoths.

### *La nécropole de la Cruz del Negro.*

Il y a environ une trentaine d'années, lors de la construction de la voie ferrée reliant Carmona à Guadajoz, on découvrit, près de la Cruz del Negro, de nombreuses sépultures à incinération, formant une véritable nécropole. Ces sépultures se trouvaient sur une petite colline plantée d'oliviers, où il était facile, lorsqu'on labourait la plantation, de distinguer la place précise des foyers à la terre brûlée, mêlée de charbons, qui apparaissait à la surface du sol.

Une large tranchée que les terrassiers ouvrirent à travers cette colline leur avait permis de recueillir de nombreux objets dont l'importance passa inaperçue à Carmona; ils ont disparu depuis. J'ai eu l'occasion de voir, il y a quelques années, à la partie supérieure des talus, un certain nombre de ces foyers, desquels s'étaient détachées des poteries qui furent ramassées sur la voie.

J'avais sollicité du propriétaire la permission de faire des fouilles à cet endroit, quand plusieurs amateurs vinrent troubler mon projet en y entreprenant pour leur compte des recherches clandestines. Encouragés par d'heureuses trouvailles, ils ne tardèrent pas à bouleverser le terrain et à endommager les talus. Ces dégâts ayant finalement brouillé le propriétaire avec les entreprises archéologiques, je me vis obligé d'abandonner toute idée de fouille sur la colline. Cependant des recherches, dirigées dans les plantations voisines, nous firent découvrir quelques sé-

pultures de la même époque qui devaient compenser nos déboires; je pouvais donc compléter par des observations personnelles les notes plus ou moins confuses qui m'avaient été remises sur les foyers des talus.

Les sépultures de la Cruz del Negro présentent une fosse rectangulaire peu profonde, dans laquelle le bûcher avait été construit. Le corps brûlé, les ossements imparfaitement consumés — que leur blancheur devait permettre de distinguer des charbons — étaient retirés de la fosse un à un pour être introduits dans l'urne.

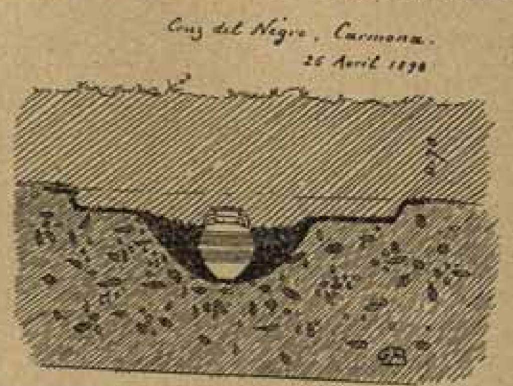


Fig. 73. — Urne cinéraire enfouie dans les charbons du bûcher.

A côté de la fosse à incinérer, se trouve un trou, en pleine terre, ayant environ 1 mètre de diamètre et 0m,60 de profondeur. C'est dans ce trou que l'urne et plusieurs autres vases ont été enfouis dans des charbons apportés du bûcher.

L'urne cinéraire de la Cruz de Negro présente une panse sphérique, à double oreillon. Elle est décorée de zones et de lignes peintes de rouge vineux. La poterie qui accompagne cette urne se compose généralement d'un grand récipient à large ouverture, de coupes, de plats et d'assiettes. Ces poteries étaient brisées intentionnellement ou elles étaient perforées de petits trous, sans doute pour empêcher qu'elles ne puissent être employées de nouveau.

Une trentaine de sépultures de ce genre ont été signalées à la Cruz del Negro. Elles se présentent sur plusieurs lignes parallè-

les, à 2 mètres environ d'intervalle, orientées de l'est à l'ouest. Les ossements, dans deux de ces fosses, n'ayant pas été recueillis dans l'urne, nous ont permis de reconnaître, sur la couche de charbon, le corps à moitié consumé, avec le crâne dans la direction de l'ouest.

J'extrais de mon carnet des fouilles, les notes et dessins suivants sur les trois sépultures que j'ai explorées.

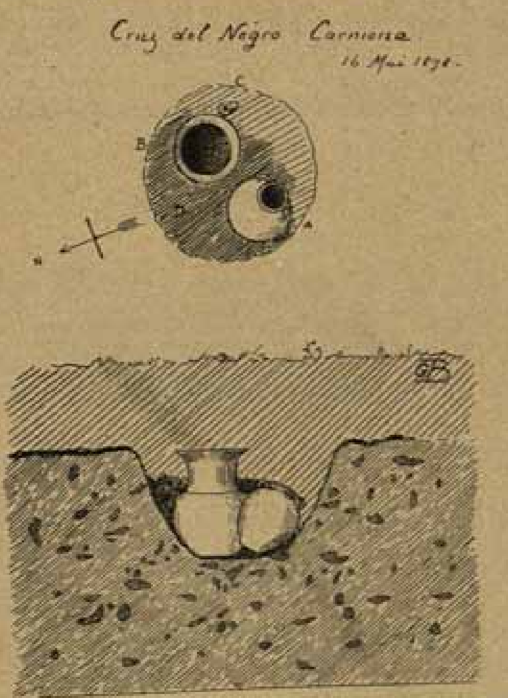



Fig. 74. — Urne et vase dans un trou plein de charbon.

I (fig. 73). — Le 26 avril 1898, dans une cavité au milieu même d'une fosse à incinérer, on trouva enfouie une urne peinte de zones rouges et de lignes brunes. Les charbons de la fosse, passés au tamis, nous donnèrent une fibule en cercle et quelques fragments polis et peints d'œuf d'autruche. L'urne contenait, avec les ossements calcinés, une plaque de ceinturon en bronze et plusieurs petits morceaux d'ivoire brûlé ; sur l'un d'eux, on pouvait encore distinguer la gravure de l'*arbre* sacré.

II (fig. 74). — Le 16 mai 1898, un trou signalé au sud d'un emplacement de bûcher nous fournit :

A. Une urne à double oreillon, couverte d'un enduit rouge (voir le chap. sur la Céramique, fig. 112). Parmi les ossements, une perle en agate.

B. Un grand vase à large ouverture, d'une poterie brune grossière ; il contenait des débris de pots, d'assiettes et la patère représentée par la figure 116 de notre collection. Cette dernière, quoique en très mauvais état de conservation, présente encore, sur les deux faces, les traces d'une ornementation phénicienne composée de surfaces quadrillées peintes jaune et blanc sur fond rouge.

C. Le goulot en trèfle d'une œnochoé de poterie jaunâtre (fig. 110).

D. Sous les charbons, au fond de ce trou, quelques petits os d'animaux et des vestiges d'un objet en cuivre.

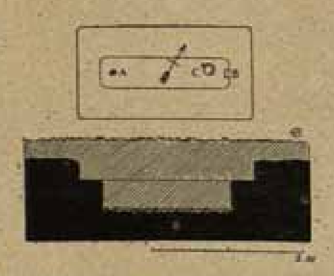


Fig. 75. — Fosse à bûcher de la Cruz del Negro.

III (fig. 75). — Le 23 juin 1898, nous découvrîmes l'emplacement d'un bûcher offrant beaucoup d'analogie avec les fosses à incinération de la nécropole romaine de Carmona. Cet emplacement présentait au milieu une excavation rectangulaire proportionnée au corps humain, mesurant 1m,70 de longueur, 0m,36 de largeur et 0m,35 de profondeur. Cette fosse centrale était creusée en pleine terre ; les parois étaient renforcées avec de l'argile et recouvertes d'un crépi de chaux ; le fond était pavé de petits galets.

Dans cette fosse, parmi les cendres du bûcher, se trouvaient quelques ossements égarés, une lampe punique et une tablette d'ivoire gravée qui tomba en poussière. L'urne avait été enterrée à proximité de cet emplacement ; parmi les ossements qu'elle contenait, on recueillit les objets suivants (fig. 76 à 90) :

Une amulette (?) en cuivre recouvert d'une feuille d'or décorée de lignes pointillées (1).

Une perle d'or (2).
Un pendant de collier, en or (3).
Huit pendants de collier, en argent (4).
Dix perles (agates).
Une fibule avec deux perles (agates) enfilées.
Une bague en argent (5).
Deux anneaux en cuivre.
Deux anneaux ouverts, en cuivre, pour les oreilles.

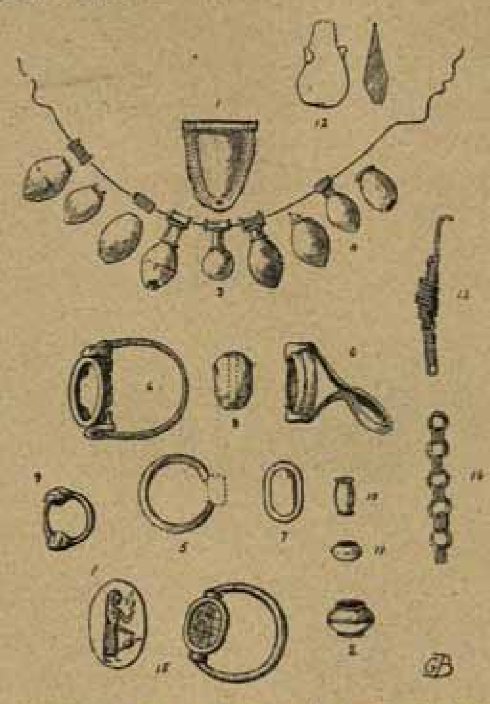


Fig. 76 à 90. — Objets divers, d'or, d'argent, de cuivre et de verroterie provenant de la Cruz del Negro. 1/2 grandeur naturelle.

Deux bagues en argent, à chaton mobile (6, 6).
Un chaton en argent (7).
Un scarabée en pâte, provenant d'un chaton de bague (8).
Une plaque de ceinturon.

Les petits objets suivants, que j'ai réunis, avec ceux qui précèdent, sur le même dessin, ont été trouvés dans d'autres urnes de cette nécropole :

Un anneau d'oreille (?) en cuivre (9).
Deux perles d'or (10, 11).

Une amande de verre, violet foncé (12). — Deux autres de la même forme, blanc violacé et vert pâle.

Un pendant d'oreille en fil de cuivre (13).

Une chaînette en fil de cuivre (14).

*Objets métalliques recueillis à la Cruz del Negro* (fig. 91 à 101).

1 et 2. — Deux parties de plaque de ceinturon, en tôle de cuivre, déformée par le feu.

3. — Un anneau en cuivre, ouvert et creux.

4. — Une petite lame de bronze.

5. — Une paire de bracelets ouverts (?) en bronze (section anguleuse).

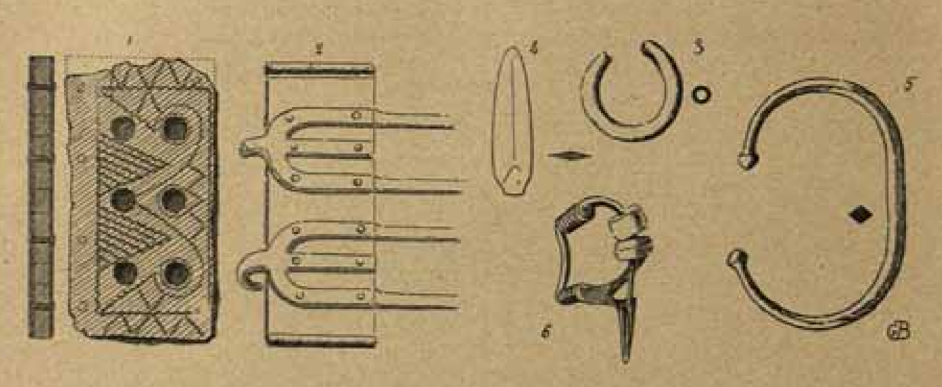


Fig. 91 à 96. — Objets métalliques.

6. — Une fibule avec perles enfilées (agates).

7. — Fibule à arc, en bronze.

8. — Une paire de bracelets (?) en bronze (section circulaire).

9. — Fibule en cercle, bronze.

10. — Un anneau de bronze.

11. — Une tige de fer avec un bouton de bronze aux extrémités.

Les bagues à chaton mobile, que contenait l'urne découverte le 23 juin, sont tout particulièrement intéressantes. Elles sont en argent, très oxydées; les chatons ont perdu les scarabées qui y étaient enchâssés. Un de ceux-ci, cependant, a été retrouvé parmi les cendres, mais en très mauvais état de conservation; il est composé d'une pâte jaunâtre; la partie gravée est très peu distincte.

L'origine orientale de ces bagues n'est guère douteuse. Cesnola en a trouvé de pareilles à Curium[1] ; mais c'est surtout en Sardaigne, dans les tombes phéniciennes de Tharros, qu'elles ont été recueillies en grand nombre. La plupart de ces dernières ont, comme une de nos bagues, l'anneau replié sur lui-même, tel qu'on devait le presser entre les doigts au moment de prendre

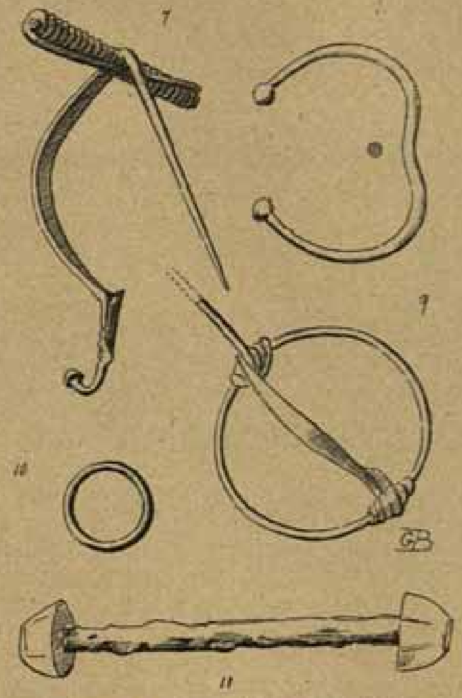


Fig. 97 à 101. — Objets métalliques.

une empreinte ; cette particularité semble caractériser les bagues phéniciennes de Tharros.

Me trouvant à Cadix, peu de temps après la découverte du célèbre sarcophage anthropoïde, aujourd'hui au Musée de cette ville, j'eus l'occasion de voir, chez un amateur, une belle bague qui provenait de la nécropole phénicienne de la Punta de la Vaca. On trouvera, parmi les objets qui précèdent, le dessin inédit de

1. Louis Palma di Cesnola, *Cyprus* (Londres, 1877), p. 308.

cette bague (fig. 90); elle est en or massif, à chaton mobile; la pierre, une agate en forme de scarabée, est gravée; on y voit une femme à la longue chevelure et à la robe plissée, humant une fleur et semblant verser en même temps, à terre, le contenu d'une aiguière.

L'urne cinéraire qui caractérise la céramique de la Cruz del Negro a un corps presque sphérique, un col peu élevé et deux petites anses. Le corps de l'urne est peint de larges zones d'un rouge vineux avec des intervalles de lignes brunes et noires. La

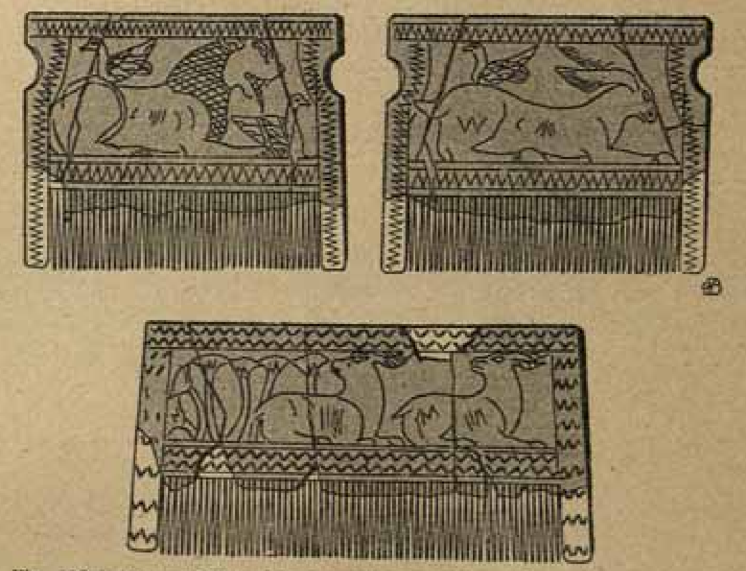


Fig. 102 à 104. — Deux peignes gravés en ivoire. 1/2 grandeur naturelle.

partie supérieure du col est ornée d'une bande rouge et de plusieurs lignes noires.

Cette nécropole nous a aussi donné de nombreux vases de formes diverses; ils se trouveront reproduits au chapitre sur la céramique. Quelques-uns de ces vases, qui auraient fait l'office d'urne, n'étaient que de simples pots grossiers, qu'on avait peints extérieurement en rouge pour leur donner l'apparence d'une poterie plus consistante.

Les lampes de la Cruz del Negro ne diffèrent guère de celles

qui ont été exhumées en Tunisie et en Sardaigne; c'est la forme punique indiquée par le P. Delattre. Nos lampes sont à un ou à deux lumignons ; elles étaient peintes d'un rouge violet avec une ligne noire dessinant les ondulations des lumignons.

Passons maintenant aux objets en ivoire provenant de la Cruz del Negro. La plupart étaient des peignes qu'on avait sans doute jetés dans la fosse sur les cendres encore chaudes et qui furent recueillis ensuite dans l'urne avec les ossements du défunt.

En considération de l'importance archéologique de ces objets,

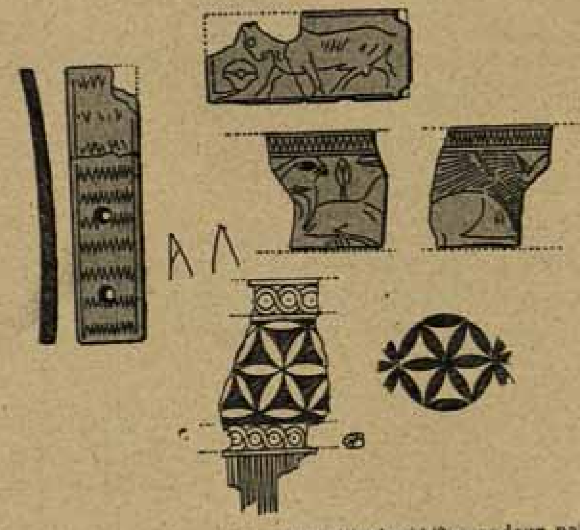


Fig. 105 à 110. — Divers fragments d'ivoire. 1/2 grandeur naturelle.

j'ai cru devoir reproduire par le dessin jusqu'aux moindres fragments. En voici la nomenclature et la description :

1 (fig. 102 et 103). Un peigne en ivoire gravé sur les deux faces. On y voit, d'un côté, dans un encadrement de dents de loup, un lion au repos, la langue pendante, un oiseau entre les pattes de devant et un autre sur son dos. La gravure de l'autre côté représente une gazelle accroupie qui a aussi un oiseau sur son dos. Long. 0m,085; larg. 0m,065.

2 (fig. 104). Un peigne gravé d'un seul côté; on y voit, dans un encadrement formé de lignes chevronnées, deux gazelles couchées parmi les papyrus en fleur. Long. 0m,12; larg. 0m,06.

3 (fig. 109 et 110). De nombreux fragments de peignes sur lesquels sont gravés des cercles, des rosaces, des torsades; quelques-uns sont relevés de peintures aux tons roses ou violets.

4 (fig. 106). Neuf petites pièces plates rectangulaires, gravées d'un seul côté, de plusieurs séries parallèles de dents de loup. Ces tablettes sont perforées en deux endroits. Long. 0m,071; larg. 0m,019; épais. 0m,004.

5 (fig. 111). Un objet présentant la forme et les dimensions

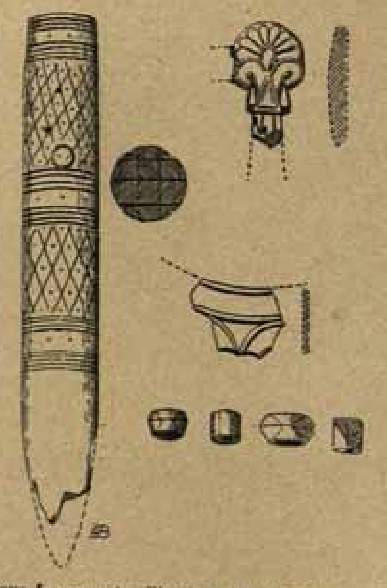


Fig. 111 à 114. — Divers fragments d'ivoire. 114, Quatre perles, agates. 1/2 grandeur naturelle.

d'un cigare. Il est composé de plusieurs pièces réunies (voir la section). Son ornementation consiste en plusieurs anneaux de lignes avec des intervalles quadrillés. Long. 0m,143; épais. 0m,02.

6 (fig. 112). Une palmette gravée avec un léger relief. Hauteur, sans la tige : 0m,024.

7 (fig. 115 et 116). Un grand peigne gravé sur les deux faces. On y voit un lion debout, la langue pendante, posant la patte gauche sur le dos d'une gazelle couchée; deux fleurs de papyrus apparaissent au second plan. Au revers se trouve la même compo-

sition avec un oiseau sur le dos du lion. Long. 0m,128; larg. 0m,072.

8 (fig. 117 et 118). Plusieurs fragments d'ivoire formant un peigne, dont j'ai pu reconstituer une partie. On y distingue, d'un côté, un cheval et une plante, sur un fond peint rose pâle. De l'autre côté, on voit une gazelle, deux fleurs sacrées et un oiseau;

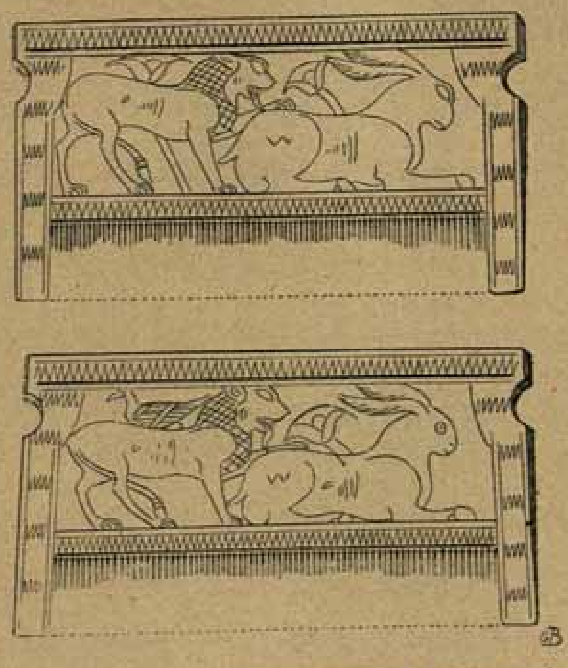


Fig. 115 et 116. — Peigne en ivoire gravé. 1/2 grandeur naturelle.

ces deux compositions sont encadrées de torsades. Long. 0m,095; larg. 0m,067.

9. (fig. 107 et 108). Divers fragments, gravés des deux côtés : une gazelle et un griffon accroupis; la pupille de l'œil du griffon est peinte en vermillon. Haut. 0m,03.

10. (fig. 105). Une petite tablette où l'on voit un taureau qui s'avance vers une fleur de papyrus. Long. 0m,053; larg. 0m,023.

Deux des petites plaques réunies sous le n° 4 présentent (fig. 106) au revers des lettres phéniciennes gravées; ce sont précisément

celles qui figurent sur les œufs d'autruche de la tombe de Polledrara à Vulci[1].

Les peignes (fig. 103, 115 et 116) nous donnent un autre signe : W, le *shin* phénicien, gravé sur les hanches des gazelles. Sur le peigne (fig. 104), cette lettre est renversée, M ; c'est sous cette forme qu'elle apparaît sur les médailles ibériennes du nord et de la Turdétanie.

Les Phéniciens marquaient à la hanche, d'un signe particu-

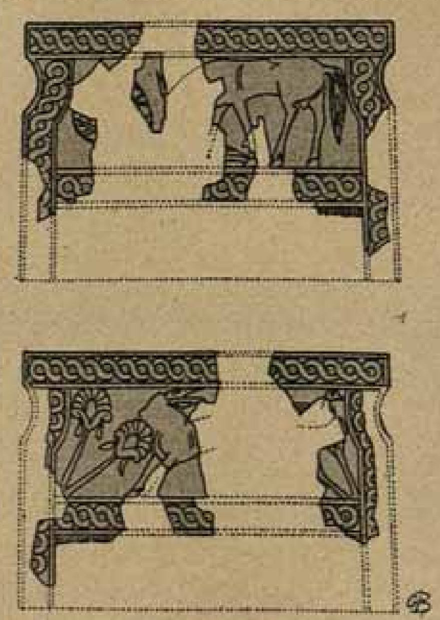


Fig. 117 et 118. — Fragments de peigne gravé.

lier, les animaux domestiques, leurs chevaux surtout[2]. Cette antique coutume s'est perpétuée en Espagne jusqu'à nos jours.

Le *shin* que portent les gazelles est peut-être le symbole d'une divinité à laquelle celles-ci étaient consacrées.

Nous avons reconnu sur les tablettes de Bencarron le rôle protecteur que joue le griffon. Pour pouvoir interpréter, à la Cruz

1. Au Musée Britannique (Perrot et Chipiez, p. 855).
2. Voir la décoration d'une tasse d'argent où les chevaux sont marqués sur la hanche d'une croix ansée, au pointillé (Griffi, *Monumenti di Cere antica*).

del Negro, l'allure pacifique de ces animaux, il suffit de supposer que ce signe représente le griffon et que la gazelle ainsi marquée lui appartient. Ainsi protégée, elle ne cherche pas à fuir l'approche du lion et celui-ci, sous cette influence mystérieuse, ne tarde pas à s'apaiser. Cet apaisement nous serait démontré par les oiseaux qui, posés sur le dos et les pattes du lion, ne semblent plus le craindre.

### *Les Lapidés de l'Acébuchal.*

L'importance archéologique de l'Acébuchal, comparée aux autres stations des Alcores, me détermina, en 1896, à porter sur ce point tout l'effort de mes dernières fouilles.

Je fis ouvrir quelques tranchées dans le voisinage des tumulus déjà explorés et surtout à certains endroits où apparaissait, à la surface du sol, une terre noire mêlée de cendres. Celle-ci contenait des débris de poterie indigène, des pierres brûlées et de nombreux ossements d'animaux, parmi lesquels des parties du du crâne, des vertèbres et des phalanges onguales de cervidés; des maxillaires de porcs ou de sangliers; des grands os de bœufs et de chevaux. On y recueillit aussi des lames de silex, des poinçons en os et en cuivre et des débris d'une céramique à décoration géométrique au pointillé. Le plus souvent, une couverture de pierres brutes cachait ces vestiges; quelques-unes de ces pierres, par les traces de feu qu'elles présentaient, auraient été employées à la construction des foyers.

A côté de ces détritus, à quelques mètres au nord-est du tumulus H, où l'épaisseur de terre au-dessus du roc n'est que de $0^m,50$, nous découvrîmes un groupe de vingt-deux petits puits creusés dans le roc et placés sur plusieurs lignes, à un mètre d'intervalle les uns des autres[1]. Leur ouverture circulaire mesure de $0^m,60$ à $0^m,75$ de diamètre; ils vont en s'élargissant vers le fond qui est plat; leur profondeur varie 1 mètre à 2 mètres.

La terre que contenait ces puits renfermait à peu près les

1. Voir M, plan de la nécropole de l'Acébuchal (fig. 3).

mêmes vestiges signalés dans les trous décrits précédemment : ce sont des pierres brûlées, des ossements d'animaux, des lames de silex tranchantes ou dentées, des poinçons et d'autres petits instruments en cuivre. On y recueillit aussi des poids de métier à tisser munis de deux ou de quatre trous; ils sont en argile noirâtre ou brune mal cuite; quelques boutons en ivoire; des tablettes de pierre perforées aux extrémités et une amulette en pierre dont la forme rappelle un objet en schiste recueilli par MM. Siret dans le sud-est (fig. 122)[1].

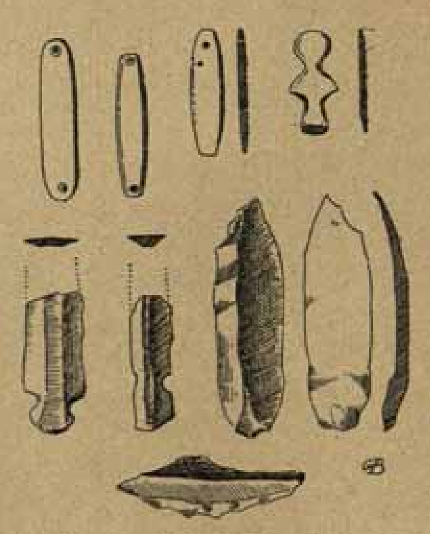


Fig. 119 à 126. — Objets divers, schiste et silex. 119 à 122, 1/4 grandeur naturelle.— 123 à 126, 1/2 grandeur naturelle.

Les débris de poterie qui sortirent de ces puits sont surtout intéressants. Ils appartiennent à un type particulier dont nous avions déjà signalé la présence dans la terre du tumulus à inhumation, L; ces fragments sont ornés de dessins géométriques au pointillé creux, rempli de pâte blanche. J'aurai plus loin l'occasion de revenir sur cette poterie, dans un chapitre où j'ai

1. H. et L. Siret, *Les premiers âges du métal dans le sud-est de l'Espagne*, p. 31 (figure en schiste trouvée à la Pernera).

l'intention de réunir et de classer toute la céramique pré-romaine de la région.

Il paraît qu'en 1891, lors des premières fouilles de l'Acébuchal, on découvrit, à peu de distance des tumulus H, I, J, cinq sépultures à inhumation dont la présence était à peine indiquée par de petites élévations de terre. Parmi les objets qui me furent présentés comme provenant de ces sépultures, se trouvaient des fragments de plaques gravées, en os et en ivoire, semblables à celles des fosses à incinération. J'ai eu la précaution de dessiner trois de ces objets avant que fut dispersée la collection dont ils faisaient partie.

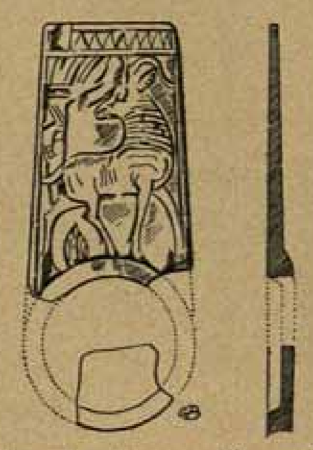


Fig. 127. — Plaque à godet en os: 1/2 grandeur naturelle.

Une petite plaque en os avec godet à la partie inférieure (fig. 127). La gravure représente un ibex à longues cornes; à gauche un palmier, et, sur le sol, un bouton de lotus. D'après les informations qui m'ont été données, cette petite plaque serait sortie de la sépulture n° 1. Haut. 0m,072.

Un fragment de tablette ou de peigne, en os, sur lequel est gravée de profil une figure humaine; même provenance. Haut. 0m,032 (fig. 23).

Un autre fragment sur lequel sont gravés des poissons; trouvé dans la terre du tumulus L. Long. 0m,055 (fig. 14).

⁂

En cherchant, à notre tour, dans cette même direction, nous eûmes la satisfaction de découvrir quatre autres sépultures à inhumation : les nos 2, 4, 5 et 8 de notre plan (fig. 128 à 131). Celles-ci présentaient des fosses irrégulières, creusées dans le roc, ou des caveaux rectangulaires construits de pierres et d'argile.

Décrivons en détail chacune de ces sépultures :

N° 5. — Une fosse de forme irrégulière, creusée dans le roc. Cinq pierres avaient été jetées sur le squelette qu'elle contenait;

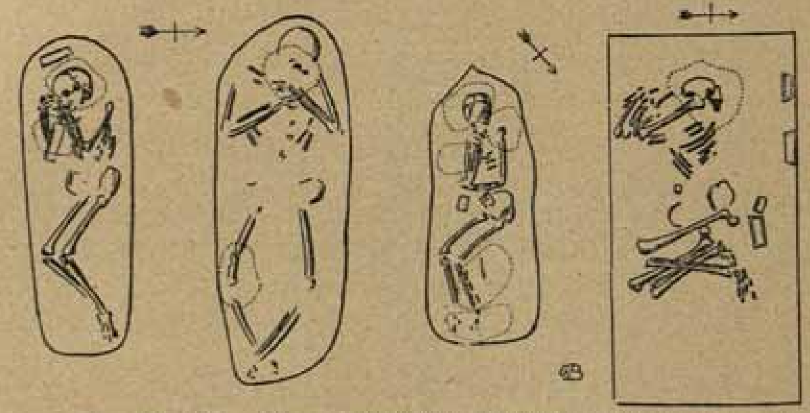


Fig. 128 à 131. — Quatre sépultures à inhumation de l'Acébuchal.

ces pierres recouvraient respectivement le crâne, l'épaule gauche, le bras droit, la jambe gauche et les pieds. Le crâne était complètement aplati sur le roc. Une plaque de ceinturon, en cuivre, apparut vers le milieu du corps; près de la jambe gauche, se trouvait un long poinçon en ivoire, gravé de plusieurs séries de lignes parallèles et croisées.

N° 4. — Une fosse irrégulière; la partie du fond seule était creusée dans le roc; les parois supérieures étaient formées de pierres brutes.

Comme dans la sépulture précédente, une pierre se trouvait sur le crâne, mais celle-ci n'avait endommagé que les maxillaires; c'est le seul crâne de ces Lapidés que j'aie pu conserver. Une

seconde pierre était tombée sur le genou droit. La terre du fond ne contenait aucun objet.

N° 2. Une fosse aux extrémités arrondies, plus large du côté de la tête que vers les pieds. Le crâne se trouvait complètement écrasé sous une grosse pierre. Une autre pierre tomba sur les bras, qui étaient relevés vers la figure ; entre cette pierre et les os du bras droit, on trouva un long peigne en ivoire ; un autre semblable fut ramassé près de la tête. Ces peignes étaient en très mauvais état de conservation ; j'ai pu cependant m'aperce-

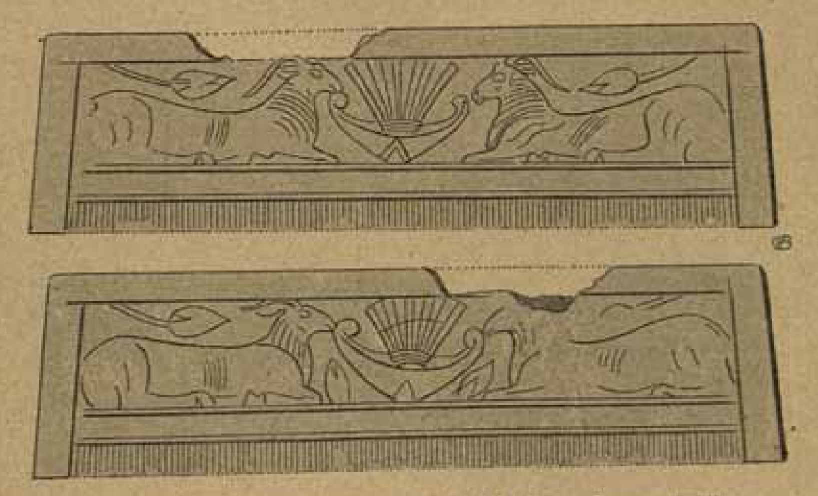


Fig. 132 et 133. — Peigne en ivoire gravé. 1/2 grandeur naturelle.

voir qu'ils étaient gravés. Une vertèbre de cervidé fut signalée dans la terre du fond.

N° 8. — La dernière et la plus intéressante de ces sépultures nous offrit un caveau rectangulaire bien maçonné de pierres et d'argile, mesurant 2 mètres de longueur, 1 mètre de largeur et environ 1 mètre de profondeur. Le squelette qu'on trouva au fond, sur le roc, avait les jambes repliées et les mains sur le visage. Une lourde pierre couvrait le crâne, complètement écrasé comme les autres.

Sur la gauche du squelette, on trouva une tablette et quatre peignes d'ivoire. Je n'ai pu sauver que quelques fragments de la

tablette ; on y distingue un palmier, un cerf, une fleur sacrée et plusieurs lions qui détournent la tête, comme sur les plaques de Bencarron. Quant aux peignes, deux seulement étaient gravés et chacun de ceux-ci sur les deux faces. Le mieux conservé est d'une forme allongée (fig. 132 et 133); il mesure $0^m,19$ de longueur et $0^m,05$ de largeur ; le même motif se trouve reproduit de chaque côté : une palmette sacrée entre deux gazelles accroupies.

Sur l'autre peigne, d'une forme presque carrée, on voit, d'un côté, un sphinx ailé et, de l'autre, la gravure, assez vague, d'un homme à cheval suivi d'un autre à pied (fig. 134 et 135). De la terre qui remplissait le caveau sortirent plusieurs tessons de cette poterie à décoration géométrique au pointillé, ce qui nous indiquait



Fig. 134 et 135. — Peigne en ivoire gravé. 1/2 grandeur naturelle.

que cette céramique était contemporaine de ces sépultures ou de quelque temps antérieure.

Il fallut fouiller ces fosses avec le plus grand soin pour dégager les squelettes de la terre qui les couvrait, sans toutefois toucher aux ossements, afin de pouvoir les dessiner sur place. C'est grâce à ce procédé que j'ai pu observer la position exacte qu'occupaient les squelettes dans la fosse et en présenter les dessins qui précèdent.

Pendant deux mois, nous avons continué de fouiller, par tranchées parallèles, sur tous les terrains où étaient apparues ces sépultures, avec l'espoir d'en découvrir d'autres, mais sans aucun résultat.

Il ne fallait pas être grand observateur pour arriver à déduire, de la position de ces squelettes, que ces gens avaient été tués sur les lieux mêmes. Les pierres qui semblent avoir été jetées violemment dans la fosse et les crânes écrasés sont des faits qui parlent avec éloquence.

La fosse peu profonde, de forme si irrégulière, paraît avoir été creusée à la hâte. On se sera pressé d'apporter le malade sur les lieux; peut-être cherchait-on à éviter qu'il vînt à expirer naturellement; on l'aurait donc placé en toute hâte dans la fosse qu'il devait occuper, la tête à l'ouest, avant de lui porter le coup fatal.

C'est surtout dans la position même des squelettes — les jambes repliées, les mains levées vers la tête comme pour parer le coup qui doit leur être porté — que nous devons reconnaître les signes distinctifs d'une mort violente.

Tout semble indiquer qu'au moment de l'agonie, on s'empressait de transporter le mourant sur le haut des Alcores et qu'on le tuait dans une fosse ou sur le roc mis à nu, en lui brisant la tête avec une pierre. On achevait ensuite la sépulture, en élevant les bords de la fosse à la hauteur nécessaire avec des pierres et de l'argile; on remplissait ce caveau de terre et on élevait un monticule par dessus.

Cette manière de disposer des malades ou des mourants, sans attendre leur fin naturelle, n'avait pas encore été signalée en Espagne. La présence, dans ces sépultures, des peignes gravés, serait un témoignage du rapport de ces Lapidés avec les Incinérés. Il paraîtrait que les peignes avaient, chez les peuples libyens, une signification funéraire importante; les sépultures des Indigènes égyptiens à Négadah en fournirent un grand nombre[1]. Les nôtres, cependant, par la forme comme par la gravure, sont bien un produit phénicien; c'est leur usage funéraire qui semblerait se rapporter aux Libyens. Le long peigne, sorti de la sépulture n° 8, dont les dents ne sont que tracées sur l'ivoire,

1. Fl. Petrie, *Naqada and Ballas*, pl. LXIII.

aurait été fabriqué tout spécialement en vue de son emploi funéraire.

*La roche aux sacrifices de l'Acébuchal.*

L'ascension du banc de rochers des Alcores s'effectuait par plusieurs rudes escaliers distribués en différents endroits entre les ouvertures naturelles, les *puertos*. Il y a à l'Acébuchal deux de ces montées, dont une aboutit au groupe de petits puits à offrandes décrit au chapitre précédent.

Si l'on descend vers la plaine, on trouve au bas de la pente une terrasse artificielle dont les vestiges, à la surface du sol, dénotent une occupation pré-romaine ; c'est là que devait se trouver la colonie agricole à laquelle appartenait la nécropole de l'Acébuchal.

Cette terrasse présente à l'ouest une légère élévation, où nous découvrîmes les fondations d'un édifice construit de petites pierres et d'argile (fig. 136). Il comprend une cour (E) pavée de galets, quatre petites chambres aux formes irrégulières (A, B, C, D) et d'autres dépendances attenantes (F) construites en pierres sèches. Les parois des chambres A et B, ainsi que les pierres du seuil des entrées G et H, étaient brûlées. N'ayant pas trouvé de cendres sur le sol, il fallait en conclure qu'elles avaient été enlevées après un incendie, du temps de l'occupation carthaginoise, d'après les tessons d'amphores puniques et les débris de poteries décorées de zones peintes qui apparurent dans la terre à l'intérieur de ces habitations.

Cet édifice était probablement la résidence du colon ou fermier. Les Indigènes, sous sa dépendance, s'abritaient dans le voisinage sous de simples huttes de branchages recouverts d'argile ; celles-ci n'ont pas laissé de traces, mais leur distribution sur la terrasse nous est indiquée par les trous à détritus que couvraient ces huttes. M. L. Siret[1] aurait reconnu, parmi les tribus bastétanes, des vestiges de cabanes de ce genre, sous lesquelles des silos renfermaient encore des débris de cuisine.

1. L. Siret, *Revue des questions scientifiques*, 1893.

A proximité de l'emplacement de la colonie s'élève un groupe pittoresque de grands rochers au bas desquels coule une source abondante qui dut attirer dans cette direction les premiers habitants.

En remontant vers la nécropole, on rencontre, à mi-chemin sur la pente, une grande roche à laquelle on voit adossées, du côté de la plaine, d'intéressantes ruines (fig. 137). C'était une

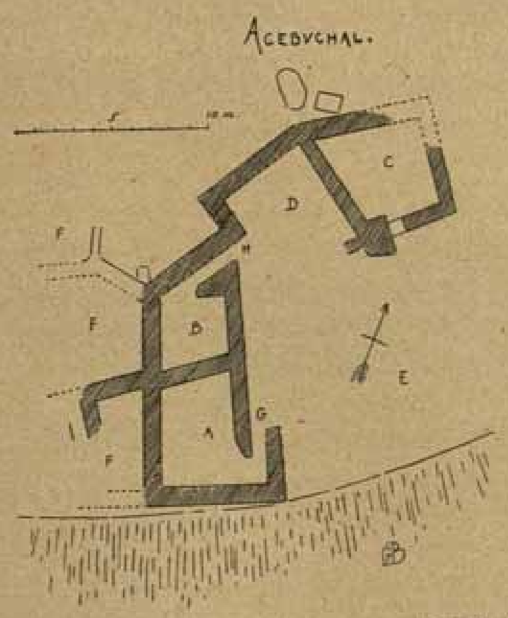



Fig. 136. — Plan d'une construction pré-romaine à l'Acébuchal.

construction quadrangulaire de 9 mètres de longueur sur 6 mètres de largeur. Il reste encore debout deux assises complètes et six pierres d'une troisième; il devait y avoir une quatrième assise qui a disparu. Elles sont composées de grands blocs de calcaire légèrement épannelés qui ont environ 2 mètres de longueur et plus de 1 mètre de hauteur (fig. 138).

Nous commençâmes par déblayer l'intérieur de cette enceinte. La terre du haut nous fournit les mêmes débris de poterie que nous avions signalés sur l'emplacement de la colonie et que nous

rapportons à la domination carthaginoise. A 1m,50 de profondeur, un obstacle sérieux se présentait sous la forme d'un lit de grandes pierres qu'il était impossible d'enlever par les moyens ordinaires; il fallut briser ces pierres avec des coins de fer et les retirer de l'enceinte en morceaux.

Sous ce lit de pierres apparut une terre noire, des détritus contenant des cendres, des pierres brûlées, des ossements d'animaux, des lames de silex, plusieurs haches de pierre polie, une lame de cuivre d'une forme particulière et de nombreux débris de poterie indigène (sous les Incinérés)[1]. On continua à fouiller ces détritus jusqu'au sol naturel qui apparut à 4 mètres de profondeur.

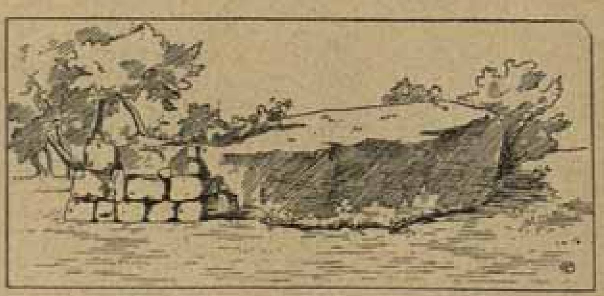


Fig. 137. — Grande roche de l'Acébuchal à laquelle se trouve adossée une construction cyclopéenne.

Il fallut ensuite dégager cette construction extérieurement. En creusant plus profondément, dans l'angle du mur et de la roche, du côté de l'est, la même terre noire signalée à l'intérieur s'offrit à nos yeux. Celle-ci passait sous les fondations, ce qui indiquait d'une manière certaine que ces détritus étaient antérieurs à la construction qui avait été élevée par dessus. Cette découverte nous permettait de faire remonter l'apparition, en Espagne, de ces constructions cyclopéennes, à une époque qui serait postérieure aux Incinérés, les premiers colons des Alcores.

Passons à l'examen de la roche même. La partie supérieure présente une plate-forme légèrement inclinée vers la plaine; elle

1. Voir plus loin au chapitre sur la Céramique.

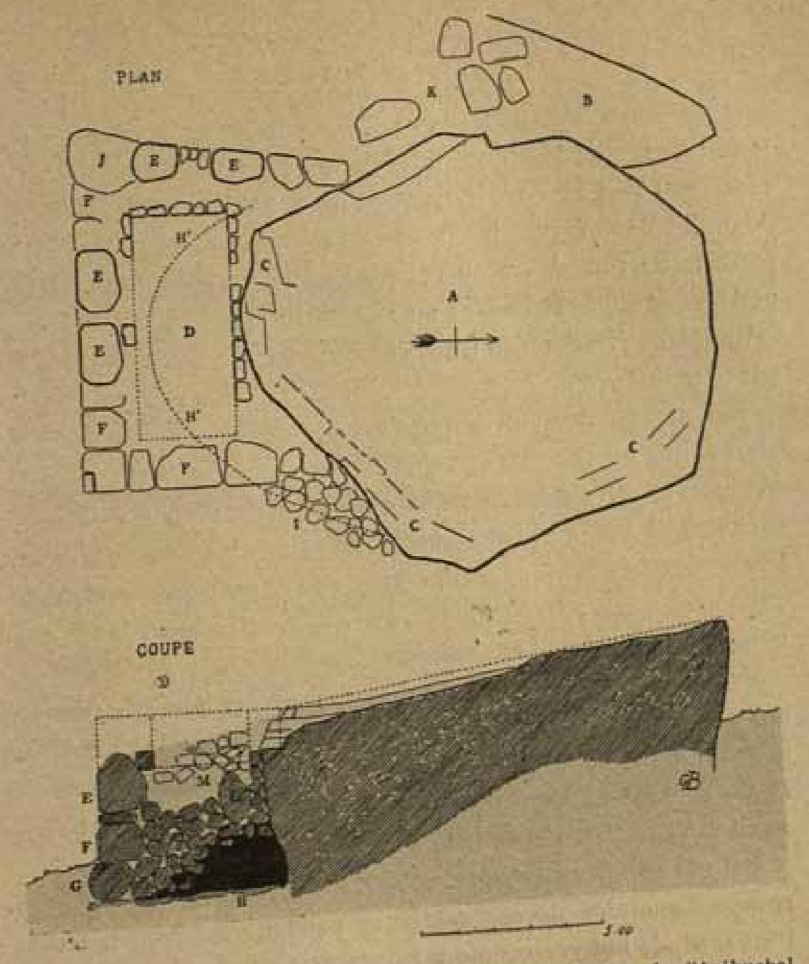



Fig. 138. — Plan et coupe de la roche et de l'édifice cyclopéen de l'Acébuchal.

A. Grande roche dont la partie supérieure présente une plate-forme inclinée vers le sud, c'est-à-dire vers la plaine.

B. Seconde roche appuyée contre celle qui précède et y donnant accès par une pente douce.

C. Lits des pierres de nivellement de la plate-forme.

D. Édifice de construction cyclopéenne adossé à la grande roche. A la partie supérieure se trouvait le puisard aux sacrifices. L'intérieur de ce réceptacle était construit de petites pierres cimentées de marne.

E. Pierres de l'assise supérieure actuelle. Nous avons supposé l'existence d'une autre assise au-dessus de celle-ci, afin de porter le mur à la hauteur de la plate-forme.

F. Pierres de l'assise inférieure.

G (sur la coupe). Substruction de pierres brutes, base de l'édifice.

H (sur la coupe). Détritus des sacrifices remontant à une époque antérieure à la construction du puisard.

H' H' (sur le plan). Ligne démarquant la limite de la terre noire des détritus.

I (sur le plan). Couverture de pierres cachant une partie des détritus qui dépassaient la construction dans cette direction.

J. Grande pierre qui se trouvait accidentellement à cet endroit et aurait été taillée sur place pour servir de base à ce coin de l'édifice. C'est la cause de l'angle aigu qui forme cette partie de la construction.

K. Pierres tombées de la roche, ayant servi au nivellement de la plate-forme.

L (sur la coupe). Pierres brutes couvrant les détritus.

M (sur la coupe). Couches de terre grasse et de sable au fond du puisard qui devaient absorber le sang.

mesure dans sa longueur, du nord au sud, 12m,40, et, dans sa plus grande largeur, 11m,70. Une série de surfaces unies (C), qu'on remarque tout autour, indique qu'on y avait placé des pierres de taille pour élever les bords à l'inclinaison commune de la plate-forme; plusieurs de ces pierres (K), précipitées de leurs assises, furent retrouvées au bas de la roche, à l'ouest. Dans cette même direction se trouve la rampe par laquelle on montait sur la plate-forme.

Tout semble démontrer que c'est sur cette roche, en vue de la plaine, que les Incinérés célébraient leurs sacrifices. Le sang des victimes devait couler en suivant l'inclinaison de la plate-forme; on balayait après chaque cérémonie, dans la même direction, les vestiges du repas. La répétition de ces sacrifices avait naturellement formé, au bas de la roche, le monticule de débris et de cendre que nous y avons trouvés.

Ils se servaient, pour égorger les victimes, de lames de silex qui ont été retrouvées parmi ces vestiges; peut-être les brisait-on intentionnellement après s'en être servi; quelques-unes de ces lames présentent des crans à la base, comme si un manche y avait été fixé (fig. 123 et 124).

Dans la suite, un événement serait survenu qui aurait interrompu l'exercice de ces sacrifices pendant un certain temps. Plus tard, de nouveaux colons construisirent, par dessus le monticule de détritus, l'édifice cyclopéen que nous voyons adossé à la roche.

La partie supérieure de cette construction présente une espèce de grand réceptacle dont l'intérieur mesure 6 mètres de longueur et 2m,60 de largeur; il devait avoir 1m,40 de profondeur. C'était le puisard dans lequel coulait, pour y être absorbé, le sang des animaux qu'on immolait sur la roche.

On distingue encore, dans le voisinage de cette construction, des alignements de rochers retenant les terres et des enclos de grandes pierres où il est probable qu'on enfermait les animaux. Au cours de mes fouilles sur divers points des Alcores, notamment à Santa-Marina, El Judio et Brenes, j'ai découvert au bas

d'autres roches, présentant une surface plus ou moins plane, les mêmes détritus qu'à l'Acébuchal. Il est probable que chaque peuplade de ces collines avait une roche spécialement affectée aux sacrifices et sur laquelle on abattait, avec certaines cérémonies, les animaux nécessaires à la consommation : à proprement parler, ces emplacements étaient autant d'abattoirs primitifs.

⁂

Les constructions dites cyclopéennes ne sont pas rares en Andalousie, quoique les archéologues n'en aient signalé jusqu'ici que quelques-unes. Gongora mentionne le Castillo de Ibros, dans les environs de Baeza et une enceinte carrée près de Cabra, ap-

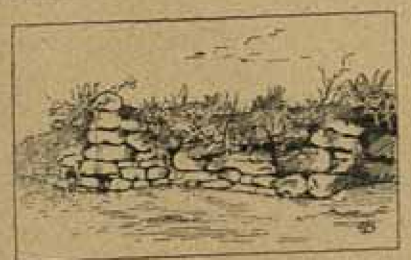


Fig. 139. — Digue cyclopéenne de Pénaflor.

pelée *Casaron del Portillo*[1]. J'ai moi-même reconnu à Peñaflor (l'antique Celti), sur la rive droite du Guadalquivir, une imposante digue cyclopéenne soutenue par plusieurs saillies rectangulaires (fig. 139). On en découvrirait bien d'autres en cherchant dans les endroits encore inexplorés. Une liste de ces monuments serait à faire; mais il faut attendre pour entreprendre ce travail que les cartes du corps topographique, relatives à cette partie de l'Andalousie, soient achevées; elles sont à l'étude depuis plusieurs années et ne doivent pas tarder à paraître.

### *Le tumulus d'Entremalo.*

Les sacrifices décrits au chapitre précédent ne s'effectuaient pas toujours sur une plate-forme de rocher. Nous trouvons ail-

1. Manuel de Gongora, *Antigüedades prehistoricas de Andalucia*, p. 91 et 94.

leurs que ces mêmes cérémonies se pratiquaient au sommet d'un monticule où avait été creusée une fosse de peu de profondeur, devant servir à la fois de puisard et de foyer. Quand il devenait nécessaire de faire une nouvelle fosse, on couvrait l'ancienne de terre et on exhaussait ainsi le monticule de plus d'un mètre chaque

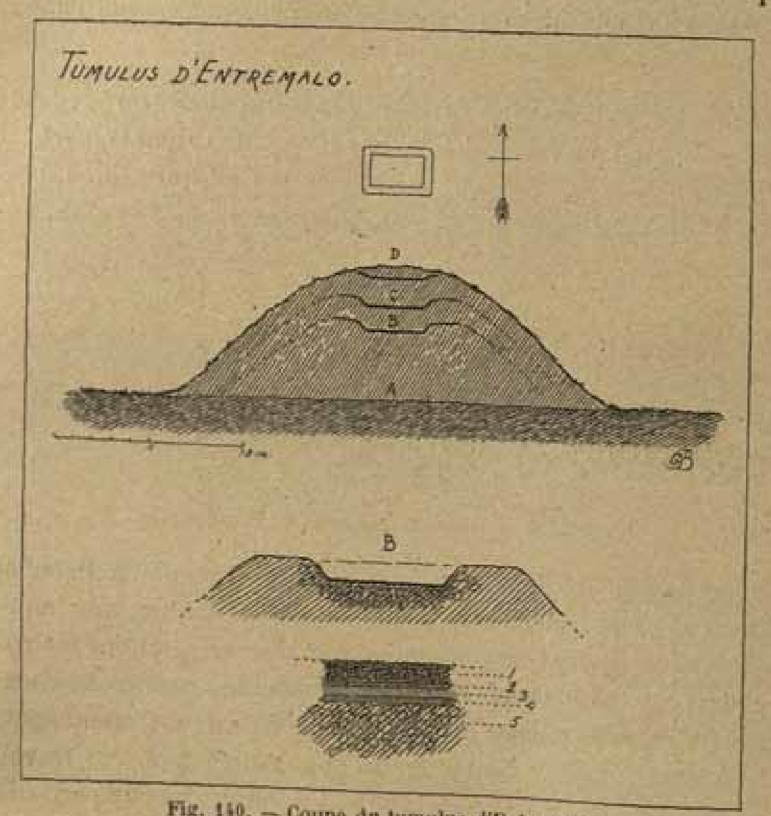



Fig. 140. — Coupe du tumulus d'Entremalo.

fois, ce qui finissait graduellement par lui donner l'apparence d'un tumulus respectable.

C'est de cette manière qu'aurait été formé le tumulus d'Entremalo, sur la rive gauche du Corbones, à 8 kilomètres au nord-est de Carmona (fig. 140). Il avait 7 mètres de haut et était composé de terre et de détritus, au milieu desquels apparurent plusieurs grands foyers superposés ; ceux-ci présentaient la forme

d'une fosse rectangulaire, de $3^m,50$ de longueur, $2^m,50$ de largeur et $0^m,50$ de profondeur. Les parois, légèrement inclinées, étaient recouvertes d'une couche de terre glaise. La coupe du fond du foyer B nous donna le détail suivant :

1, cendres de bois ; épaisseur : $0^m,10$ ;

2, couche de terre glaise brûlée : $0^m,02$ ;

3, mortier ou marne blanchâtre : $0^m,04$ ;

4, terre glaise brûlée : $0^m,02$ ;

5, fondement de galets : $0^m,40$.

Autour de ces fosses on trouva, dans la terre, de nombreux débris de poterie ; pas un seul vase n'en est sorti entier ; il semble qu'on les ait tous brisés à dessein. La plupart de ces débris de vases, de plats et d'assiettes présentent une ou plusieurs perforations faites sans ordre, à la pointe de silex.

Les vestiges recueillis à $0^m,50$ du sommet se rapportent à l'occupation carthaginoise. Les débris sont plus anciens, à mesure qu'on pénètre plus profondément. On trouva, sous le foyer B, des tessons d'amphores puniques et d'intéressants fragments de poterie orientale noire ou brune vernissée et décorée d'un quadrillé en couleur plus foncée. Tout en bas, sur le sol, on signala de grands récipients de poterie indigène ; de nombreux ossements d'animaux disséminés dans la terre, ainsi que des polissoirs, des marteaux, des mortiers, des pierres plates en granit pour moudre le grain, des lames et des éclats de silex.

Malgré la ressemblance qui existe entre ces foyers et les fosses à bûcher des *motillas*, il n'est guère probable qu'on ait pratiqué l'incinération funéraire sur ces emplacements, où nous n'avons pas signalé la moindre trace de cendre humaine.

Il reste encore à explorer, dans les environs de Carmona, plusieurs grands tumulus à plate-forme ovale, comme ceux d'Alcaudete, de Vientos et de Parias qui ont 30, 20 et 14 mètres de hauteur ; d'après les vestiges de poterie carthaginoise qu'on y trouve disséminés à la surface, il est probable que ces tumulus ont été formés de la même manière que celui d'Entremalo.

Il n'est pas nécessaire d'insister ici sur l'importance archéolo-

gique de ces monts de détritus; c'est grâce à la superposition des divers débris recueillis à Entremalo que j'ai pu classer la céramique des Incinérés depuis l'établissement de leurs premières colonies, jusqu'à la veille de l'occupation romaine.

## III

### LA CÉRAMIQUE

La plus ancienne céramique des Alcores est celle que nous avons trouvée dans les silos ou souterrains des cabanes indigènes, à l'Acébuchal et au Campo Réal.

Ces premières poteries sont brunes ou noirâtres; l'argile en est mal préparée, pleine de grains siliceux, de petites pierres; on y a même trouvé des fragments de lames de silex. La cuisson est fort imparfaite; aussi arrive-t-il souvent que ces poteries se désagrègent dans l'eau quand on les nettoie.

La description que nous devons à MM. Siret de deux appareils ayant servi à cuire des poids de métier à tisser en argile, découverts par eux dans la région bastétane, nous donne une idée du procédé employé par ces premiers potiers hispaniques :

« Il y avait deux séries (de ces poids) disposées d'une manière particulièrement intéressante. La première, composée d'environ 500 pièces, entourait les restes carbonisés d'un tronc d'arbre. La seconde en comprenait une centaine, disposés en deux piles verticales, circulaires, concentriques, au centre desquelles se trouvaient les débris d'une urne en terre cuite grossière, contenant du charbon de bois. Dans les deux cas, les poids situés près du centre étaient cuits; au contraire, ceux de l'extérieur étaient à peu près crus[1]. »

C'est ainsi que s'explique cette inégalité dans la cuisson d'un même objet où un des côtés est cuit et l'autre ne l'est qu'à moitié. Les traces de fumée et les parties plus ou moins foncées qui

1. H. et L. Siret, *Les premiers âges du métal dans le sud-est de l'Espagne*, p. 123.

apparaissent à la surface de ces vases seraient donc les marques de cette cuisson à l'air libre. On comprend que des vases cuits de cette façon devaient difficilement conserver les liquides. Il est probable, cependant, que la graisse des aliments qu'on gardait dans ces récipients devait, à la longue, les rendre suffisamment imperméables[1]. La marmite caractéristique de ces premiers temps est représentée par certains pots dont la forme et les dimensions ne varient guère : l'ouverture en est large, la base arrondie porte des traces de feu ; la surface extérieure, généralement rugueuse, est couverte de petits graviers, tandis que la paroi intérieure est lisse[2]. Ces pots auraient servi à cuire toute sorte d'aliments et, comme la marmite légendaire du paysan actuel, on se gardait bien sans doute de les laver.

De grands récipients profonds et à base plate, n'offrant aucune trace de feu, ont dû servir à préparer la boisson[3]. Les plats ont une forme spéciale qui rappelle beaucoup les tartes aux fruits que confectionnent les pâtissiers ; ils sont circulaires ; le fond est complètement uni ; tout autour s'élève, presque à angle droit, un petit bord de $0^m,02$ à $0^m,05$. On n'a trouvé ces fragments de plats que dans les silos ou souterrains primitifs[4].

La décoration de ces poteries est fort simple ; ce sont des pressions de doigts, des pincées successives faites avec le pouce et l'index, ou une série de hachures ou de godrons faisant le tour de l'ouverture des grands récipients. Comme anses, ces vases portent de petites cornes placées près du bord, ou plus bas sur la panse ; des mamelons horizontaux ou perpendiculaires parfois

1. On obtenait peut-être le même résultat en enduisant ces vases à l'intérieur de sang et en les faisant sécher ensuite à la fumée. Ce moyen est employé de nos jours par la plupart des populations africaines, les Zoulous et les Çomalis entre autres ; ces derniers rendent ainsi capables de conserver des liquides jusqu'à des espèces de cabas faits de cordes finement tressées. En Espagne, les tribus bastétanes travaillaient ainsi le sparte ; on peut voir au Musée de Madrid les sacs aux mailles serrées qui furent trouvés en 1857 dans la caverne d'Albuñol, province de Malaga, et que décrit Gongora : *Antigüedades prehistoricas de Andalucia*, Madrid, 1868.

2. Voir les fig. 1, 36, 37, 44, 46 et 47.

3. Voir les fig. 75, 76, 77 et 78.

4. Fig. 19 à 34.

perforés; ou bien de simples trous, dans lesquels passaient les cordes destinées à les suspendre. Ces trous à suspension ont quelquefois été percés dans la poterie crue; mais en général la perforation se pratiquait après la cuisson, à l'aide d'un poinçon en silex. Le fond d'un plat (fig. 34) et une petite coupe (fig. 51),

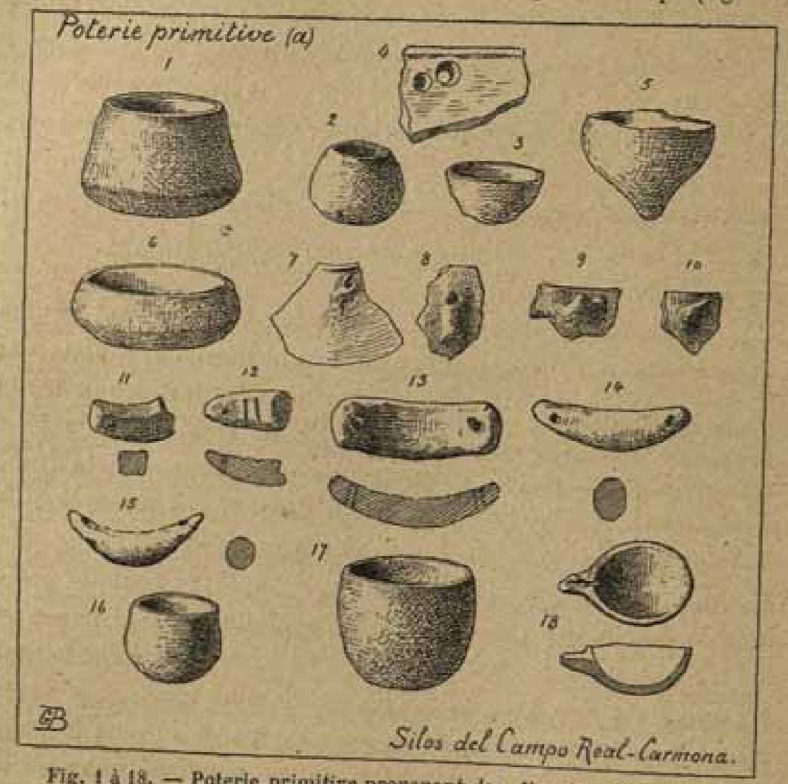



Fig. 1 à 18. — Poterie primitive provenant des silos du Campo Réal.

parsemés de trous, ont nécessairement dû servir de passoires. Les deux trous près du bord du vase (fig. 77) sembleraient indiquer qu'on y avait attaché un couvercle, probablement en bois.

On n'est pas encore arrivé à expliquer la présence des nombreux trous qu'on voit sur le col ou à la partie supérieure des grands récipients, ceux des figures 75 et 107 entre autres; de même que sur les plats et sur les assiettes qui sont indifféremment perforés sur le bord ou vers le milieu.

POTERIE PRIMITIVE (*a*)

Fig. 1. — Une marmite à base arrondie offrant des traces de feu : elle provient des silos du Campo Réal. Diamètre de l'ouverture : 0m,128.

Fig. 2. — Petit pot de terre brune. Haut. 0.072.

Fig. 3. — Petite coupe de poterie brune, facture grossière. Haut. 0m,052.

Fig. 4. — Fragment du bord d'un grand récipient présentant deux trous (d'attache ou de suspension), dont l'un n'a pas complètement percé la paroi. Long. 0m,033.

Fig. 5. — La partie inférieure d'un vase à pédoncule, poterie brune très dure. Haut. 0m,25.

Fig. 6. — Petit plat de poterie rougeâtre. Ouverture : 0m,16.

Fig. 7 et 8. — Fragments de vases à suspension avec mamelons perforés. Haut. 0m,104 et 0m,092.

Fig. 9 et 10. — Fragments de marmites avec anse à corne. Haut. 0m,048 et 0m,064.

Fig. 11, 12, 13, 14 et 15. — Objets en terre cuite (amulettes ou ornements ?) provenant des silos du Campo Réal. Les extrémités ont été perforées avant ou après la cuisson et indifféremment dans deux directions (dans la courbe ou sur le côté). La coupe de ces objets, vers le milieu, nous montre des formes diverses : les figures 14 et 15 sont arrondies, la figure 13 est aplatie et la figure 11, carrée. La figure 12 est marquée dans la courbe de deux entailles. Long. fig. 13 : 0m,085 ; fig. 14 : 0m,082. MM. Siret ont trouvé des fragments de cornes en terre cuite semblables qu'ils supposent être des manches, à Campos, parmi les vestiges d'anciennes habitations se rapportant à l'inhumation accroupie [1].

Fig. 16 et 17. — Deux petits pots contenant du vermillon, recueillis parmi des ossements humains brisés, dans un silo du Campo Réal. Haut. fig. 16 : 0m,06 ; fig. 17 : 0m,09 ; ouverture : 0m,099.

Fig. 18. — Un petit récipient en terre rougeâtre de forme allongée comme une cuiller, avec une espèce de bec ou de manche. On a trouvé deux objets semblables dans les fosses à détritus du Campo Réal ; deux autres avaient été signalés à Argecillas par Vilanova [2] et par MM. Siret dans la région sud-est de la Péninsule [3]. La partie saillante des objets ne présentant aucune trace de feu, il n'est pas probable qu'ils aient pu servir de lampe comme on l'a supposé. Longueur, le bec compris : 0m,068.

Fig. 19. — Grand plat de poterie brun foncé à surface lisse. Diam. 0m,333.

Fig. 20. — Fragment de plat au bord perforé.

Fig. 21. — Coupe de poterie rougeâtre. Diam. 0m,159.

Fig. 22 et 23. — Deux fragments de plats. Le premier présente deux saillies ; le second, une seule perforée verticalement ; ces saillies indiquent comment on suspendait ces plats.

1. Siret, pl. 10, 72.
2. Vilanova, *Origen, naturaleza y antigüedad del hombre*, p. 389.
3. Siret, p. 125.

Fig. 24. — Fragment de plat.




Fig. 19 à 51. — Poterie primitive (a) et poterie indigène (b).

Fig. 25. — Godet minuscule grossièrement modelé. Haut. 0m,02. Acébuchal.

Fig. 26. — Grand plat de terre micacée dont le bord, de 0m,028 de hauteur, est percé de deux trous. Diam. 0m,37. Campo Réal.

Fig. 27. — Bord de plat de 0m,027 de hauteur, percé de deux trous. Ramassé parmi les vestiges humains indigènes sous l'emplacement à incinération que couvrait le tumulus A de l'Acébuchal.

Fig. 28 et 29. — Deux bords de plats. Haut. 0m,02 et 0m,037 ; même provenance que celui qui précède.

Fig. 30, 31, 32 et 33. — Quatre bords de plats. Campo Réal.

Fig. 34. — Fragment du fond d'un grand plat percé de nombreux trous, poterie brune polie. Long. du fragment : 0m,225.

Fig. 35. — Petit pot difforme, trouvé dans une sépulture primitive de Las Cumbres (continuation des collines de l'autre côté de la rivière Corbones). Cuisson incomplète. Haut. 0m,07. Appartient à la Société archéologique de Carmona.

Fig. 36. — Marmite munie de quatre pointes ou cornes. Haut. 0m,15. Ancienne collection Pelaez.

Fig. 37. — Fragment d'une marmite à cornes dont l'ouverture aurait 0m,194 de diamètre.

Fig. 38 et 39. — Deux fragments de petits pots avec anses à cornes. Même provenance que les figures 27, 28 et 29.

Fig. 40. — Bord d'une marmite qui était ornée de plusieurs séries de petites saillies disposées sur deux lignes verticales. Poterie brune très dure.

Fig. 41 et 42. — Deux fragments perforés ayant appartenu à un grand récipient avec bord à bourrelet et décoré extérieurement de bandes chevronnées peintes en rouge. Poterie brune polie très dure. Long. fig. 42 : 0m,14. Campo Réal.

Fig. 43. — Fragment du bord d'un grand vase en terre brune foncée, qui était orné de grands triangles formés de petites dépressions circulaires. Campo Réal.

Fig. 44. — Marmite de poterie brune polie et très dure. Ouverture : 0m,226. Campo Réal.

Fig. 45. — Petit vase à suspension, ayant sur la panse quatre saillies perforées. Terre grise, cuisson imparfaite. Haut. 0m,084.

Fig. 46. — Marmite de poterie rougeâtre dure. Ouverture : 0m,177.

Fig. 47. — Marmite à la base arrondie marquée par le feu. Elle est munie de deux petites cornes se détachant au bord même de l'ouverture. Haut. 0m,208. Campo Réal.

Fig. 48. — Grand vase à suspension avec large panse difforme sur laquelle figurent six petits mamelons perforés horizontalement. Poterie rougeâtre dure. Ce vase a été trouvé avec le n° 44 au fond d'une fosse à détritus du Campo Réal. Largeur de la panse : 0m,316.

POTERIE INDIGÈNE (b).

Fig. 49. — Petit pot à deux cornes avec une dépression circulaire à la base. Il a été recueilli, avec les deux vases suivants (fig. 50 et 51), parmi les inhumations accroupies sous un des tumulus de Bencarron. Haut. 0m,10.

Fig. 50. — Vase à boire de terre rougeâtre. Ouverture : 0m,11.

Fig. 51. — Petit vase à boire perforé. Les trous étaient remplis de petits ampons d'argile. Ouverture : 0m,10. Bencarron.

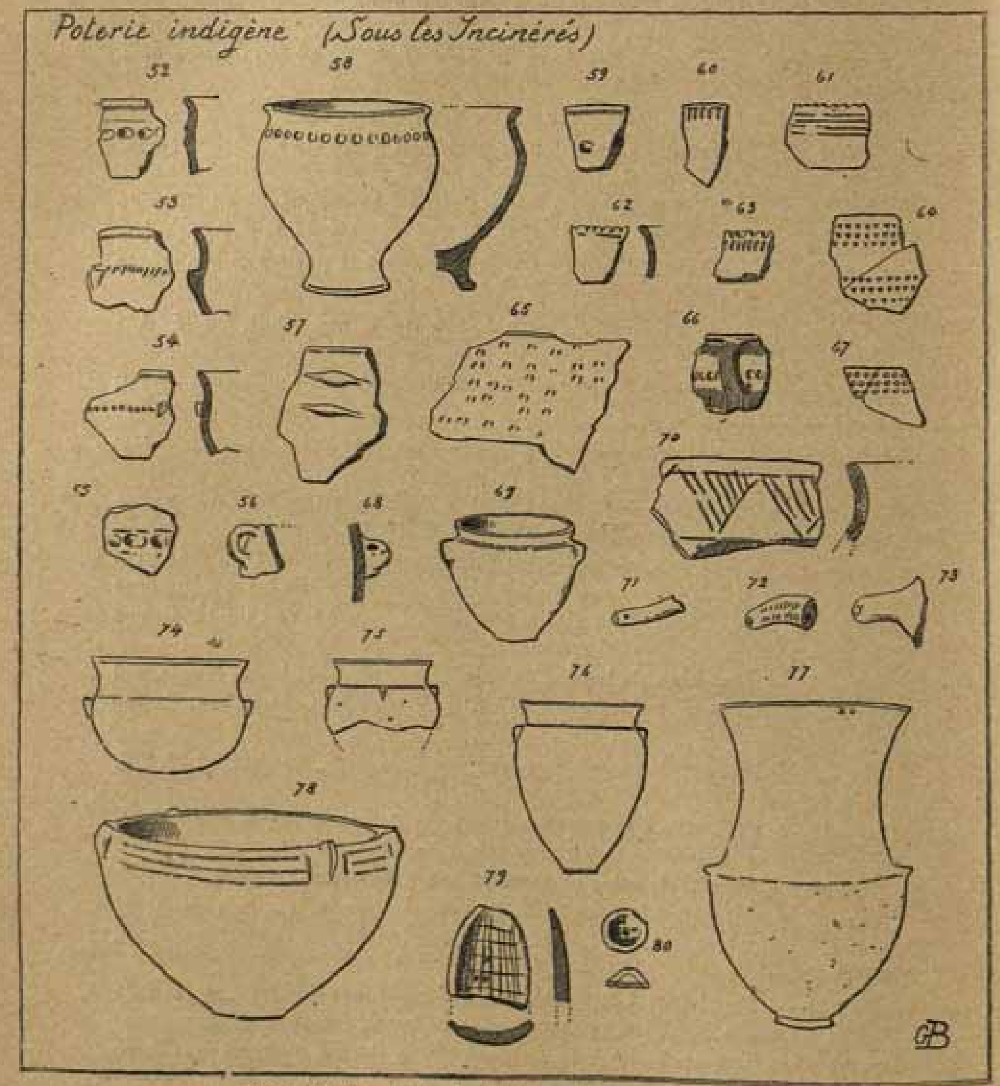



Fig. 52 à 80. — Poterie indigène (sous les Incinérés).

POTERIE INDIGÈNE (SOUS LES INCINÉRÉS).

Fig. 52, 53, 54 et 55 — Quatre fragments de vases ornés d'impressions

faites avec le doigt, de petits points circulaires ou de hachures ; facture grossière.

Fig. 56. — Anses de petits pots en terre grise.

Fig. 57. — Fragment orné de deux saillies ou mamelons horizontaux superposés.

Fig. 58. — Vase à offrande avec pied et orné, près du bord, d'une série de creux faits avec le doigt. Terre brune, facture grossière. Ouverture : 0m,135. Cruz del Negro.

Fig. 59. — Fragment de plat perforé, poterie grise, surface lisse.

Fig. 60, 61, 62 et 63. — Quatre fragments de vases dont les bords sont dentelés, décorés de lignes ou d'entailles. Entremalo et Alcaudete.

Fig 64. — Fragment de vase en poterie brune à couverte rouge, orné de bandes de points triangulaires, en creux. Alcaudete.

Fig. 65. — Fragment de grand récipient en terre rougeâtre, la surface complètement couverte de petites entailles.

Fig. 66. — Fragment de vase avec anse, décoré de creux et de petites lignes qui semblent avoir été tracées avec un peigne sur l'argile fraîche.

Fig. 67. — Fragment de poterie à couverte rouge orné de trois lignes de points circulaires en creux. Alcaudete.

Fig. 68. — Mamelon perforé d'un vase à suspension.

Fig. 69. — Vase à offrande à double mamelon, poterie brune, rugueuse; trouvé près de la fosse à incinérer, sous le tumulus de l'Alcantarilla. Haut. 0m,15.

Fig. 70. — Bord de vase décoré avant la cuisson de triangles en lignes incisées. Poterie brune micacée, très dure. Entremalo.

Fig. 71. — Un objet en terre cuite de forme cylindrique légèrement courbé et dont l'extrémité est perforée : c'est probablement un manche. Il fut trouvé dans les détritus sous roches, à Brenes. Un autre a été recueilli sous la construction adossée à la roche aux sacrifices de l'Acébuchal. Un troisième fut découvert dans la couche inférieure du tumulus d'Entremalo.

Fig. 72 et 73. — Deux becs de cruches trouvés à l'Acébuchal dans le tumulus A.

Fig. 74. — Marmite à double mamelon, reconstituée d'après les fragments recueillis à Entremalo.

Fig. 75. — La partie supérieure d'un grand récipient avec quatre mamelons verticaux ; la panse perforée de plusieurs trous. Ce vase fut trouvé avec le nº 76 dans le bas de l'Acébuchal, parmi les décombres de cabanes des Incinérés. Terre noirâtre. Ouverture : 0m,28.

Fig. 76. — Grand récipient à double mamelon, la cassure présente une terre noirâtre entre deux fines couches de terre rouge. Haut. 0m,35. Ouverture : 0m,28.

Fig. 77. — Grand vase de poterie brune. La partie inférieure présente une surface rugueuse ; la partie supérieure a subi le polissage ; une ligne avec un léger relief, de laquelle se détachent deux petites saillies, sépare ces deux parties. Deux trous qui se trouvent près du bord semblent indiquer qu'on y

avait attaché un couvercle, probablement en bois. Haut. $0^m,48$. Ce beau vase fut découvert le 15 mai 1898 à la Cruz del Negro, à côté d'une urne cinéraire punique dans un trou à proximité d'une fosse à incinération.

Fig. 78. — Vase à large ouverture décoré de quatre mamelons anguleux séparés par trois lignes parallèles tracées en creux, avant la cuisson. Haut. $0^m,196$.

Fig. 79. — Fragment d'un objet en terre micacée, présentant, d'un côté, une surface unie où l'on distingue des traces de feu ; de l'autre côté, se trouvent des lignes croisées tracées dans l'argile fraîche. Cet objet, d'un usage inconnu, fut ramassé près des vases, figures 75 et 76, dans le bas de l'Acébuchal. Long. $0^m,10$.

Fig. 80. — Fusaïole ou peson de fuseau en terre brune micacée. Acébuchal.

Sous les Incinérés, nous trouvons une poterie indigène qui diffère cependant de celle des silos du Campo Réal. Tout porte à croire que ces premiers colons, dont l'occupation se bornait sans doute à la direction des travaux agricoles, n'ont, dans les premiers temps, introduit dans le pays aucune industrie et se sont contentés des produits indigènes.

C'est par exception que nous avons recueilli, dans leurs sépultures, quelques vases dénonçant une origine orientale, qui devaient provenir des comptoirs phéniciens du littoral et dont le transport par voie fluviale ne devait présenter aucune difficulté. Parmi ces vases, il faut citer l'amphore à double oreillon, avec col à bourrelet dont on retrouve les tessons au-dessus des cendres de ces premiers colons ; la matière en est dure et la cuisson parfaite.

Sauf quelques fragments de plats et d'assiettes qui ont été recueillis à Entremalo et à l'Acébuchal, dont la décoration, surtout, nous paraît exotique, — l'influence orientale ne se fait guère sentir dans l'amas des produits indigènes.

Ces assiettes devaient être d'un usage journalier, à en juger par la surface du fond qui est usé. La plupart sont d'une argile grise très dure, ou bien brune et pleine de mica ; elles sont polies ou vernissées des deux côtés. Quelques-unes ont le rebord peint en noir ou d'un vernis brun plus foncé que la poterie ; d'autres sont ornées de larges bandes noires qui rayonnent du centre vers la bordure, avec l'intervalle entre ces bandes couvert d'un quadrillé de lignes finement tracées.

Les quelques vases phéniciens authentiques dont nous avons connaissance[1] ont précisément une décoration géométrique de ce genre ; des coupes avec ornementation analogue ont été trouvées, dans la nécropole de Golasecca, en Lombardie[2].

Parmi les premières poteries de cette importation étrangère, il faut mentionner : figure 93, un support de vase à couverte rouge lie-de-vin; figures 99 et 100, deux gobelets dont les parois n'ont que 0m,003 d'épaisseur ; un de ceux-ci est orné à la base de cinq lignes de points en creux, divergeant d'une dépression centrale ; l'autre présente cinq petites impressions circulaires disposées en croix. Nous citerons encore un autre objet, d'apparence exotique, exhumé des couches inférieures du tumulus d'Entremalo ; c'est un fragment de plateau circulaire élevé sur trois pieds d'une matière épaisse et dure. La partie extérieure est couverte d'une préparation blanchâtre, tandis que la surface intérieure, usée par le frottement, est d'un rouge clair ; la cassure présente au milieu une poterie noirâtre.

⁂

Une seconde période d'incinération est caractérisée par la présence de l'urne dans laquelle on recueillait les cendres et qui était disposée au milieu ou à côté de l'emplacement où s'était effectuée la crémation. Ces premières urnes sont en terre noire avec ou sans anses ; elles ont été découvertes à l'Acébuchal sous les tumulus H, I, J. Je n'ai pu malheureusement les dessiner ; elles faisaient partie de la collection Pelaez, aujourd'hui dispersée.

⁂

Une troisième période d'incinération se distingue par l'urne particulière de la Cruz del Negro. Cette urne, à double oreillon, est invariablement peinte de larges zones rouges et de lignes brunes.

J'ai réuni, sous la dénomination de *Poterie orientale*, toute la céramique se rapportant à ces trois périodes d'incinération.

1. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, vol. III, p. 478 et 479 ; De Cesnola, *Cyprus*, p. 68.
2. Musée de Saint-Germain, n° 17230.

POTERIE ORIENTALE

Fig. 81 et 82. — Fragments d'assiettes perforées de plusieurs trous ; terre noire vernissée. Entremalo. Diam. 0m,20.

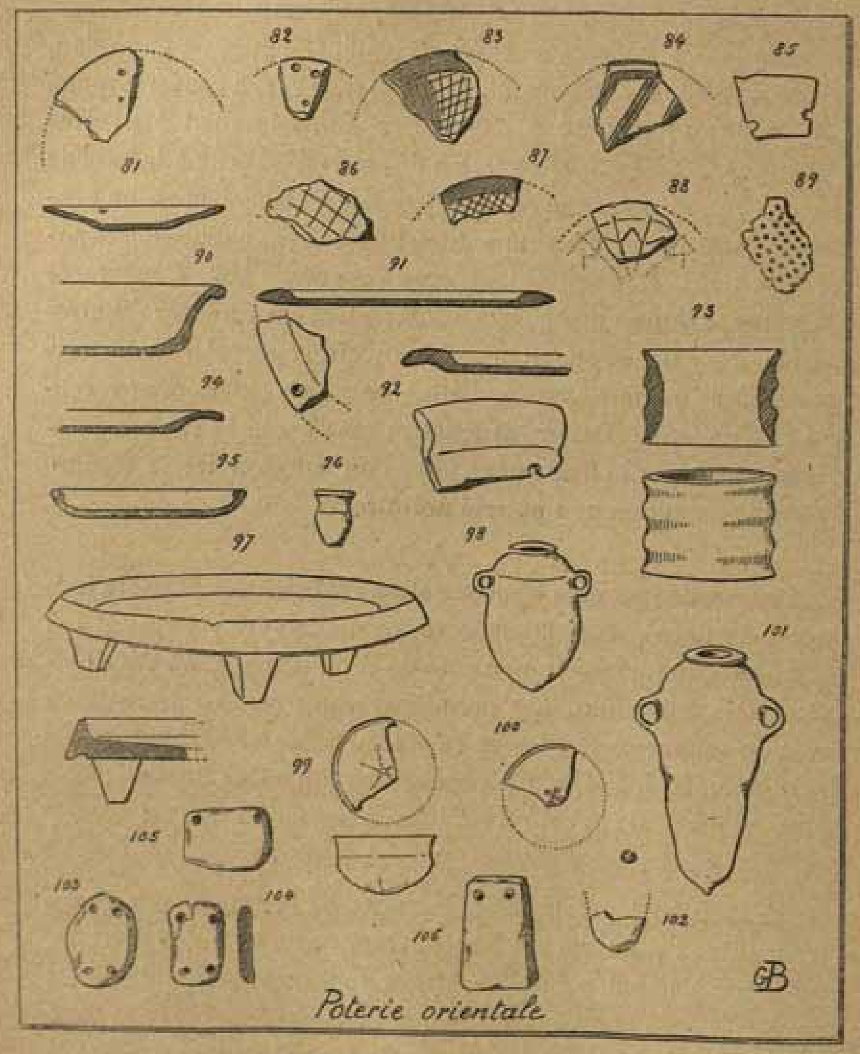



Fig. 81 à 106. — Poterie orientale.

Fig. 83 et 84. — Fragments d'assiettes ; poterie brune décorée de bandes avec des intervalles quadrillés au lustré noir. Entremalo.

Fig. 85. — Tesson d'une amphore perforée avant la cuisson.

Fig. 86 et 87. — Fragments d'assiettes à décoration quadrillée en noir. Entremalo.

Fig. 88. — Rosace gravée au trait après la cuisson sur la base d'une urne de poterie grise, dure. Acébuchal.

Fig. 89. — Fragment de passoire. Entremalo.

Fig. 90. — Fragment de grand plat en terre brune vernissée. Entremalo. Haut. $0^m,04$.

Fig. 91 et 92. — Deux fragments de grands plats perforés. Poterie dure recouverte d'un vernis rouge. Le premier a été recueilli dans les détritus sous la construction adossée à la roche aux sacrifices de l'Acébuchal. Diam. $0^m,31$. Le second provient d'Entremalo.

Fig. 93. — Support ou pied de vase. Poterie dure enduite extérieurement d'un vernis rouge lie-de-vin. Entremalo. Haut. $0^m,10$.

Fig. 94. — Fragment de plat en terre brune vernissée. Entremalo.

Fig. 95. — Plat de terre noire polie. On en a trouvé deux semblables; l'un parmi les détritus de la roche aux sacrifices de l'Acébuchal, et l'autre dans les couches inférieures du tumulus d'Entremalo. Diam. $0^m,25$.

Fig. 96. — Petit pot de terre noire qui n'a que $0^m,035$ de hauteur; trouvé dans une fosse à incinération de Bencarron.

Fig. 97. — Grand plateau sur trois pieds, provenant de la partie inférieure du tumulus d'Entremalo. Diam. $0^m,32$.

Fig. 98. — Petite amphore, forme punique, à double oreillon; poterie jaunâtre très dure. Cruz del Negro. Haut. $0^m,27$.

Fig. 99 et 100. — Deux petits gobelets de poterie brune vernissée, enduite intérieurement de noir. Une des bases est ornée de petites lignes pointillées et l'autre de cinq points circulaires en creux. Entremalo. Épaisseur des parois : $0^m,003$. Diam. $0^m,053$.

Fig. 101. — Amphore punique dont on trouve de nombreux tessons recouvrant les fosses à incinération sous tumulus. Alcantarilla, Acébuchal, Alcaudete, etc. Haut. $0^m,70$.

Fig. 102. — Base arrondie d'une amphore punique trouvée à l'Alcaudete.

Fig. 103, 104 et 105. — Poids de métier à tisser en argile, cuisson imparfaite. Acébuchal.

Fig. 106. — Poids de métier à tisser très dur et bien cuit qui a été retiré des vestiges d'une ferme romaine dans la plaine, près de l'Acébuchal.

Fig. 107. — Grand récipient avec deux petites anses. Le col et la partie supérieure du corps sont perforés de douze trous. Trouvé avec une urne cinéraire à la Cruz del Negro. Haut. $0^m,472$. Ouverture : $0^m,224$.

Fig. 108. — Plat profond percé de trois trous. Poterie brune vernissée. Cruz del Negro. Diam. $0^m,368$.

Fig. 109. — Plat de poterie dure, au lustré noir, dont le bord est percé de deux trous pratiqués avant la cuisson. Cruz del Negro. Diam. $0^m,296$.

Fig. 110. — Bec en trèfle d'œnochoé. Cruz del Negro.

Fig. 111. — Urne cinéraire punique à double oreillon, peinte de zones rouges et de lignes brunes. Cette forme est particulière aux urnes cinéraires de la né-

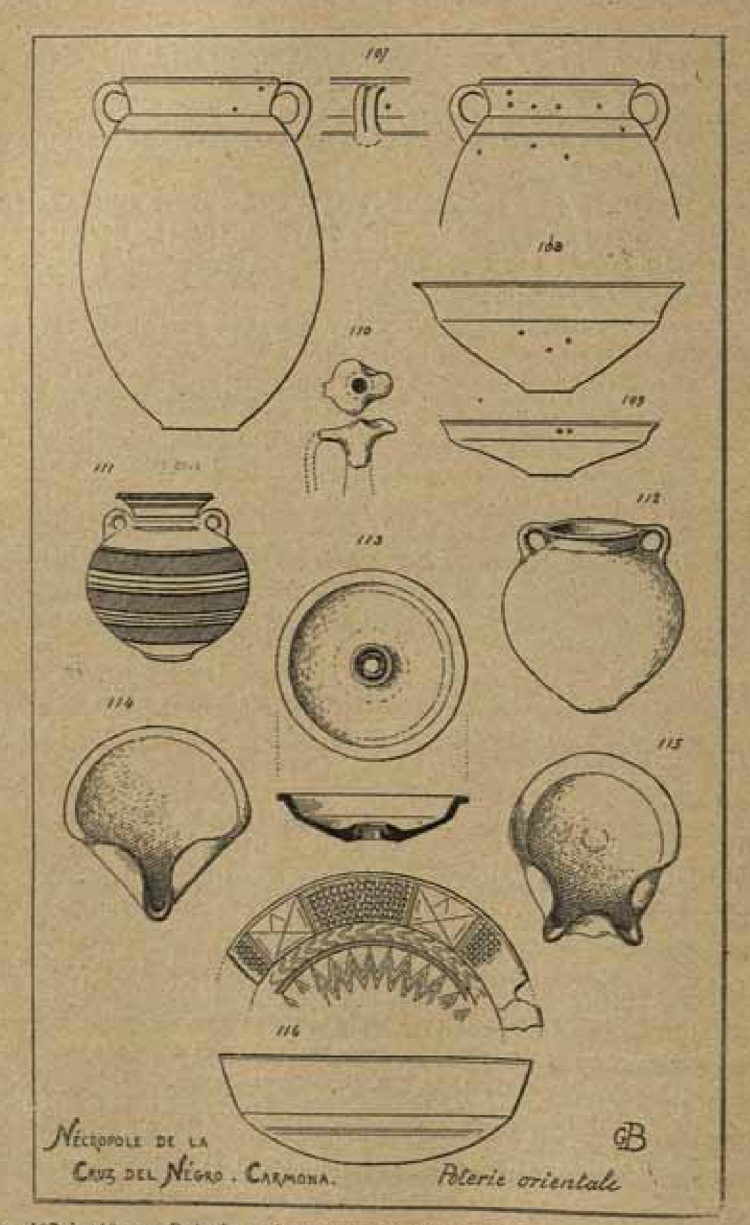



Fig. 107 à 116. — Poterie orientale provenant de la nécropole de la Cruz del Negro.

cropole de la Cruz del Negro, où une trentaine ont été recueillies jusqu'ici. Haut. 0m,225.

Fig. 112. — Urne cinéraire à double oreillon, poterie jaunâtre, enduite extérieurement d'une peinture rouge. Cruz del Negro. Haut. 0m,244.

Fig. 113. — Objet ayant la forme d'une assiette, et présentant une ouverture circulaire, au centre. La bordure est peinte en rouge; le dessous est aussi peint d'une large bande rouge suivie de deux lignes brunes. Cruz del Negro. Diam. 0m,195.

Fig. 114 et 115. — Deux lampes puniques avec simple ou double lumignon. Elles conservent encore quelques traces d'un enduit rouge vineux; la bordure des lumignons est relevée d'une ligne noire. Cruz del Negro. Diam. 0m,12.

Fig. 116. — Coupe aux minces parois; elle est décorée des deux côtés d'une composition géométrique formée de lignes jaunes et blanches peintes sur un fond rouge vernissé. Diam. 0m,219. Cette intéressante coupe, en mauvais état de conservation, se trouvait dans un grand récipient de la forme de la figure 77. Cruz del Negro.

Les caveaux à inhumations sous tumulus et les sépultures des Lapidés, à l'Acébuchal, ne contenaient aucune céramique. On trouva, cependant, disséminés dans la terre aux alentours de ces dernières sépultures, de nombreux débris d'une céramique qui diffère entièrement des produits indigènes et n'a rien de commun avec la poterie orientale ou punique. On y reconnaît de grands récipients, des gobelets, des plats et des assiettes. La plupart des vases affectent la forme d'un calice, un peu moins élancé que la tulipe; le col, large et évasé, repose sur une panse semi-sphérique, à la partie inférieure légèrement aplatie. Ils n'ont pas de base proprement dite, et sont dépourvus d'anses. L'argile employée est d'un ton foncé, brun, rouge ou jaunâtre; la cassure en est invariablement noirâtre au milieu.

La décoration de ces vases est remarquable : ils sont couverts de dessins géométriques au pointillé qui ont été imprimés en creux dans l'argile fraîche, puis remplis d'une pâte crayeuse. Cette ingénieuse ornementation se détache ainsi, en blanc, sur le ton plus ou moins foncé de la poterie; elle couvre la partie supérieure du col et est reproduite sur le haut de la panse des grands récipients. On n'y voit aucun cercle, aucune ligne ondulée, rien que des ornements rectilignes et triangulaires dont l'ordonnance est variée à l'infini. Ce sont généralement des zones et des lignes

avec des intervalles de plusieurs séries de chevrons dont le champ est ombré de diagonales, le tout au pointillé. Ces dessins paraissent avoir été tracés à main levée au moyen d'un style et d'un autre instrument denté comme une scie, pour produire les lignes pointillées.

Ce ne sont pas seulement les poteries fines qu'on trouve décorées de cette façon, mais aussi les plus grossières, celles à parois épaisses, dont les ornements cependant sont moins habilement exécutés.

Il y a quelques années, on découvrit à 30 kilomètres sud de Madrid, près de Ciempozuelos, de nombreuses poteries décorées de dessins semblables ; la plupart furent déposées à l'Académie d'Histoire, à Madrid[1].

Nous n'avons aucun relevé des sépultures à inhumation de Ciempozuelos. M. A. Vives, qui, peu de temps après, fut chargé de reconnaître cette découverte, me déclara qu'il était malheureusement arrivé trop tard sur les lieux pour pouvoir se rendre compte par lui-même de la position des squelettes et des objets qui se trouvaient à côté de ceux-ci. Avec les vases on avait aussi recueilli une pointe de flèche et un poinçon en cuivre. Ce poinçon, aux extrémités très effilées, est carré vers le milieu où il a 0m,003 d'épaisseur. J'ai précisément retrouvé à l'Acébuchal, avec cette même poterie, une trentaine de poinçons semblables et, parmi ceux-ci, un en fer (fig. 143 à 146).

Les plus beaux vases de Ciempozuelos que possède l'Académie d'Histoire présentent la même forme et sont de la même grandeur que le n° 128 de notre collection. Ils sont entiers ; la décoration crayeuse s'est très bien conservée. Ils diffèrent cependant des nôtres par le relief de la pâte blanche sur la surface du vase. Ce relief ne serait peut-être que le résultat d'un phénomène analogue au foisonnement de la chaux ; il serait dû à la nature du terrain dans lequel ces vases étaient enfouis ; il faut

1. *Boletin de la Real Academia de la Historia*, vol. XXV, p. 436 (avec 12 belles phototypies).

croire qu'à l'origine la pâte crayeuse remplissait simplement les dessins en creux sans dépasser la surface du vase.

Antérieurement à la découverte de Ciempozuelos, des vases caliciformes, aux dessins géométriques gravés, avaient été trouvés en Portugal, dans la grotte sépulcrale de Palmella, près de Sétubal[1]; ceux-ci, cependant, n'offraient aucune trace d'incrustation blanchâtre. Une autre trouvaille de vases incrustés a été



Fig. 117 et 120. — Poterie celtique.

signalée près de Talavera de la Reina, sur la rive gauche du Tage, au confluent du Gébalo[2]. M. Louis Siret aurait aussi recueilli au cours de ses recherches dans le sud-est quelques rares débris de cette poterie qu'il considère comme étant un produit exotique.

Je crois qu'il faut reconnaitre aux vases en forme de tulipe,

1. Cartailhac, *Les âges préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*, 1886, p. 123.
2. Voir *Boletin de la Real Academia de la Historia*, mai 1897, p. 448.

avec cette décoration de lignes et d'angles au pointillé, le cachet particulier d'un art venu du nord. C'est de l'autre côté des Pyrénées que provenait cette civilisation qui s'étendit graduellement vers le sud-ouest de la Péninsule par le Portugal, l'Estrémadure et la Sierra Moréna. Il faut nécessairement reporter ce courant à l'invasion celtique.



Fig. 121. — Cratère celtique.

POTERIE CELTIQUE

*Les cratères, ou grands récipients, pour préparer la boisson.*

Fig. 117, 118, 119 et 120. — Quatre beaux fragments brun foncé avec dessins blancs, d'une conservation remarquable. Le fragment 117, qui mesure 0m,115 de haut, devait faire partie d'un récipient énorme.

Fig. 121. — Un grand cratère caliciforme, que j'ai reconstitué à l'aide des fragments recueillis dans un des puits à offrandes de l'Acébuchal. La poterie en est fine et dure, soigneusement polie, d'un ton brun rouge à l'extérieur et noir à l'intérieur. La partie supérieure du col évasé est ornée d'une bande de gros points en creux, suivie de deux autres chevronnées se détachant sur un fond rayé de haut en bas. La même bande de points et plusieurs séries de chevrons se trouvent répétées sur le haut de la panse.

C'est bien le plus grand et le plus beau vase de ce genre que l'on ait découvert en Espagne. Il mesure 0m,35 de hauteur ; l'ouverture a 0m,44 de largeur ; les parois ont 0m,01 d'épaisseur.

*Les patères, gobelets ou vases à boire.*

Fig. 122. — Un grand vase à boire de poterie brune avec grandes taches noirâtres. Décoration de lignes, de points et de chevrons. Diam. 0m,25. Haut. 0m,146.

Fig. 123. — Vase de terre noire, à la surface polie. La décoration en creux, remplie de pâte blanche, est remarquable ; la base est ornée d'une croix, comme les vases de Ciempozuelos. Diam. 0m,21.

Fig. 124. — Gobelet caliciforme de terre jaunâtre, noire intérieurement ; surface unie et dépourvue d'ornements. Il a été trouvé dans un des petits puits à offrandes de l'Acébuchal avec un poinçon de cuivre et un poids de métier à tisser, en argile. Haut. 0m,082 ; larg. 0m,113.

Fig. 125. — Un petit gobelet caliciforme grossièrement façonné à la main. Terre jaunâtre. Le bord évasé est cerclé extérieurement de six lignes maladroitement tracées. La décoration de la base semble figurer une fleur. Recueilli dans les résidus sous roches, à Brenes, près de Carmona. Haut. 0m,063, larg. 0m,09.



Fig. 122 et 123 ; 138 à 140. — Poterie celtique.

Fig. 126. — Fragment d'un bol en terre noire, de facture grossière ; cuisson imparfaite. La décoration se compose de bandes rayonnant de la base vers l'ouverture.

Fig. 127. — Vase à boire profond, décoré de zones formées de lignes obliques parallèles au pointillé. Des vases identiques ont été signalés sous les dolmens de Bretagne [1].

Fig. 128. — Grand vase à boire, type de Ciempozuelos, reconstitué d'après plusieurs grands fragments qui comprenaient plus de la moitié du vase. La

1. G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, n° 331.

partie supérieure du col et de la panse est ornée de points, de lignes et de zigzags en creux remplis de pâte blanche. Puits à offrandes de l'Acébuchal. Diam. 0m,22 ; haut. 0m,09.

Fig. 129. — Fragment de vase caliciforme d'une poterie brune, fine et soigneusement polie.

Fig. 130. — Gobelet de terre noire avec ornements blancs au pointillé. Acébuchal. Collection Pelaez. Haut. 0m,097 ; larg. 0m,153.

Fig. 131. — Gobelet, même forme et même dimensions que le précédent. Terre jaunâtre avec décoration au pointillé blanc. Même provenance.

Fig. 132 à 137. — Six fragments différents avec décoration géométrique.

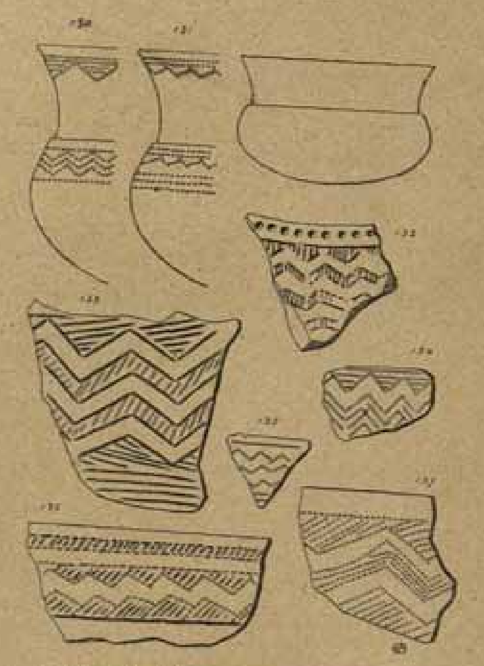


Fig. 130 à 137. — Poterie celtique.

*Plats et assiettes.*

Fig. 138. — Plat avec décoration géométrique extérieure ; poterie brune polie. Diam. 0m,25.

Fig. 139. — Plat de poterie noire polie ; décoration extérieure au pointillé, en parfait état de conservation. Acébuchal. Diam. 0m,265.

Fig. 140. — Assiette de terre brune, trouvée avec le plat qui précède. Diam. 0m,19.

Fig. 141. — Assiette, d'après un fragment. Elle est décorée sur les deux faces. Le bord est orné de quatre lignes chevronnées ; l'épaisseur du bord est cou-

verte de hachures croisées ; le dessous de l'assiette présente une ligne chevronnée sur fond rayé.

Fig. 142. — Fragment de grand plateau qui devait mesurer $0^m,32$ de dia-




Fig. 124 à 129 ; 141 à 149. — Poterie celtique.

mètre. Le bord est quadrillé ; le dessous, complètement plat, est décoré d'une ligne chevronnée sur fond rayé.

Fig. 143 à 149. — Sept fragments de plateaux dont le dessous est orné de dessins variés.

Fig. 150. — Fragment de plat profond décoré extérieurement. Diam. 0m,42.

Fig. 151 et 152. — Deux assiettes dont le dessous, complètement plat, est décoré de dessins géométriques incrustés.

Fig. 153. — Assiette plate. Le bord est orné de trois lignes concentriques unies par une série de hachures.

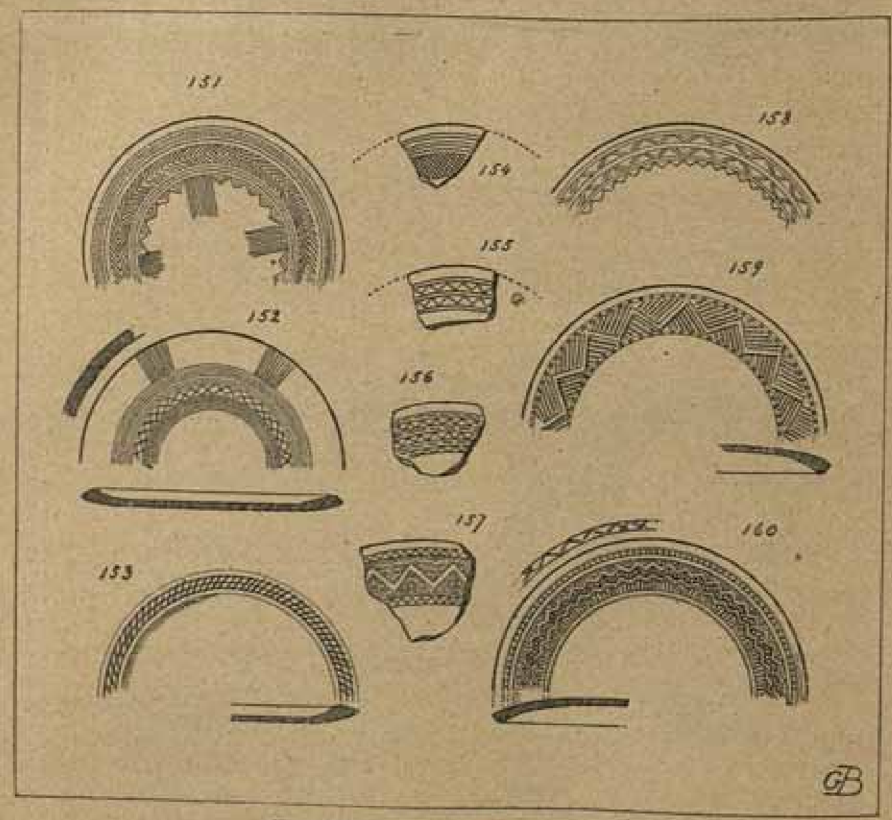



Fig. 151 à 160. — Poterie celtique.

Fig. 154 à 157. — Quatre fragments d'assiettes dont le dessous est orné de dessins divers au pointillé.

Fig. 158, 159 et 160. — Décoration variée de dessous d'assiettes.

Une quatrième période d'incinération est caractérisée par la présence d'une poterie arrivée à un état de perfection remarquable, qu'on devait, sans doute, à l'influence grecque en Afrique; les Carthaginois l'introduisirent en Espagne.

La terre est mieux préparée que par le passé et la cuisson ne laisse plus rien à désirer : la poterie est très dure et imperméable; le polissage en est très soigné. Ces vases sont parfois enduits d'un vernis rouge, jaunâtre, brun ou noir. La décoration se compose le plus souvent de lignes et de zones de différentes couleurs, avec des intervalles contenant des cercles concentriques, des triangles, des lignes ondulées, des feuilles et des fleurs. On a retrouvé de nombreux débris de cette céramique gréco-punique ou carthaginoise, sur les sites des villes pré-romaines des Alcores, sur les plateaux de Tablada et de Gandul; sur la hauteur de l'Alcazar à Carmona; dans le bas de l'Acébuchal ; à Entremalo et à la partie supérieure des grands tumulus à plate-forme tels que ceux d'Alcaudete, de Parias et de Vientos.

Le Musée de Madrid possède d'intéressants fragments, qui ont été recueillis près de la petite ville d'Elche, au nord de Carthagène. On y voit des animaux de style archaïque, des cercles et des fleurs peints en rouge et en brun sur la poterie jaunâtre. Les animaux, des lions ou des chiens, sont parfois accroupis avec un oiseau sur le dos et un autre entre les pattes de devant; ce motif a déjà été signalé sur les peignes de la Cruz del Negro.

POTERIE GRÉCO-PUNIQUE

Fig. 161. — Fragment d'assiette, perforé de deux trous, terre rouge vernissée. Entremalo.

Fig. 162. — Patère d'une poterie dure, jaunâtre, orné d'une large bande rouge. Entremalo. Diam. 0m,128.

Fig. 163. — Fragment d'assiette d'une poterie dure jaunâtre, avec une bande rouge brique, surface vernissée. Acébuchal. Diam. 0m,133.

Fig. 164. — Fragment d'assiette perforée, poterie rougeâtre peinte d'une large bande lie-de-vin. Entremalo. Diam. 0m,133.

Fig. 165 et 166. — Deux fragments de col de vase de la même forme que les urnes de la Cruz del Negro, mais d'une poterie dure beaucoup plus fine. Terre jaunâtre avec une bande rouge relevée de lignes noires. Provenant du sommet du tumulus d'Entremalo.

Fig. 167. — Fragment du corps d'un grand vase ; terre blanchâtre avec ornementation végétale à fond brun rouge, relevée de lignes noires. Hauteur du fragment, 0m,099. Entremalo.

Fig. 168. — Fragment avec ornementation végétale. Entremalo.

Fig. 169. — Fragment du corps d'un vase perforé; terre blanchâtre avec bandes rouges et lignes noires; surface vernissée. Haut. 0m,096.

Fig. 170. — Fragment de la partie supérieure d'un corps de vase ; zones rouges et lignes noires, intervalle quadrillé de lignes rouges.

Fig. 171. — Panse de vase décoré de zones rouges avec un intervalle de cercles rouges et bruns.

Fig. 172. — Fragment de corps de vases ; terre jaunâtre, bandes rouges et lignes noires ; surface vernissée.




Fig. 161 à 174. — Poterie gréco-punique.

Fig. 173. — Fragment avec zones jaunâtres et lignes brunes.

Fig. 174. — Urne cinéraire recueillie dans un silo creusé dans le roc, sous les ruines de l'Alcazar de Carmona. Décoration d'un rouge vineux, surface vernissée. Haut. 0m,28.

Fig. 175. — Fragment d'urne cinéraire, probablement de forme identique à celle qui précède. Décoration couleur rouge foncé. Alcazar de Carmona.

Fig. 176. — Petite assiette de poterie jaunâtre avec bande de couleur lie-de-vin. Alcazar.

Fig. 177. — Assiette enduite d'un vernis rouge.

Fig. 178. — Grande urne de terre jaunâtre ornée de lignes rouges. Cette urne, qui contenait encore des cendres, fut trouvée sous les ruines de l'Alcazar



Fig. 175 à 180. — Poterie gréco-punique.

de Carmona, dans un tombeau creusé dans le roc, en forme de silo. Haut. 0m,31.

Fig. 179 et 180. — Deux vases à offrandes trouvés avec l'urne qui précède. Le premier, muni d'une anse, mesure 0m,195 de haut; le second, 0m,19. Les vases de la tombe de l'Alcazar, les nos 174 à 180, sont aujourd'hui au Musée de la Nécropole romaine de Carmona.



Fig. 181 à 185. — Poterie romaine de la nécropole de Carmona.

Pendant quelque temps, l'influence punique caractérisée dans la céramique par l'emploi de la peinture, continue à se faire sentir sous la domination romaine. Les poteries, comme aupara-

vant, sont ornées de zones et de lignes de différentes couleurs, parmi lesquelles le rouge domine (fig. 181 à 185).

Les parois des chambres sépulcrales romaines enduites de stuc sont peintes de bandes rouges qui encadrent les niches où étaient déposées les urnes. Dans le voisinage de la nécropole, les gradins de l'amphithéâtre, taillés dans le roc, étaient aussi recouverts de stuc et décorés de bandes rouges.

A la céramique gréco-punique au lustré noir, succède la po-

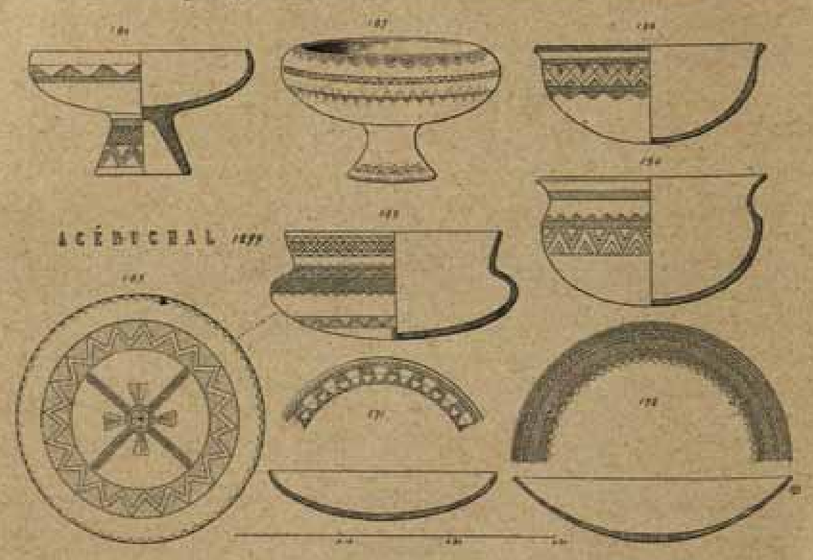



Fig. 186 à 192. — Poterie celtique. Dernières trouvailles (mars 1899).
Fig. 186. — Coupe avec pied, de poterie brune polie; ornementation blanchâtre incrustée. Haut. 0m,11.
Fig. 187. — Coupe à pied, en parfait état de conservation; terre noirâtre polie; décoration au pointillé. Haut. 0m,12.
Fig. 188. — Marmite marquée par le feu. Poterie brune polie. Diam. 0m,215.
Fig. 189. — Vase de poterie noire très polie, avec décoration blanche pointillée en parfait état de conservation. La base est ornée d'une croix. Diam. de l'ouverture 0m 195.
Fig. 190. — Marmite de terre noirâtre polie. Diam. 0m,215.
Fig. 191 et 192. — Deux plats de poterie brune, ornés extérieurement au pointillé. Diam. 0m,21; 0m,255.

terie rouge vernissée, dite samienne. L'amphore punique disparaît et est remplacée par l'amphore romaine au corps allongé ou sphérique.

Sous les Romains apparaissent, sur les rives du fleuve, de nombreuses officines de potiers. Partout où il existe un banc d'argile, on est sûr de retrouver encore les vestiges de leur an-

tique industrie. C'est ainsi que j'ai recueilli sur les bords du Guadalquivir, entre Cordoue et Séville, plus de deux cents anses d'amphores romaines, présentant des marques différentes[1].

C'était dans ces amphores que s'exportait au loin l'huile de Bétique, qui n'était inférieure, nous dit Pline, qu'à celle de Vénafle, où l'on produisait la meilleure huile connue. Cette renommée de l'huile de Bétique nous est d'ailleurs confirmée aujourd'hui par la distribution en Europe des anses d'amphores provenant de ces établissements riverains du Bétis. Elles ont été retrouvées non seulement aux escales maritimes de la route de




Fig. 193. — Urne cinéraire, d'après des fragments recueillis à la Cruz del Négro (avril 1899).

Rome, à Cadix, à Cagliari et au grand dépôt du mont Testaccio, mais aussi dans tous les pays qui étaient alors en relation commerciale avec la métropole : en France, en Autriche, en Suisse, en Belgique et en Angleterre.

G. Bonsor.

(*A suivre.*)

1. Mon ouvrage sur *l'Exploration archéologique des rives du Guadalquivir, entre Cordoue et Séville* (Accessit du concours Martorell 1892) n'a pas encore été publié.

# BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

---

## SÉANCE DU 26 MAI 1899

M. Salomon Reinach communique, de la part de Hamdy-Bey, directeur des Musées de Constantinople, la photographie d'un bas-relief en marbre récemment découvert en Asie Mineure, au nord-est de Pergame. Il représente une Muse qui s'avance vers la droite en jouant de la cithare. Le travail et la conservation en sont irréprochables. La même figure s'était déjà rencontrée sur trois monuments de marbre, l'un au Louvre, le second au Latran et le troisième à Marbury Hall en Angleterre. C'est donc la copie d'un original grec célèbre, exécutée vers l'an 150 a. C., à une époque où les sculpteurs, renonçant à chercher des motifs nouveaux, se plaisaient à reproduire et à combiner ceux qu'avait créés l'art classique. — M. Collignon présente quelques observations.

M. l'abbé Thédenat annonce que, dans la séance de samedi dernier, à l'Académie des Lincei, à Rome, M. le professeur Gatti a donné des renseignements sur des découvertes faites les jours précédents près du pavé noir que l'on a appelé le *tombeau de Romulus*, sur le Forum romain. On a mis au jour des substructions en tuf de la plus ancienne époque, des statuettes votives en terre cuite et en bronze, de style très archaïque; ces monuments prouvent que le pavé noir était tout au moins un *locus sacer* remontant aux temps les plus anciens de l'histoire de Rome.

M. Clermont-Ganneau communique une lettre de M. René Dussaud sur une exploration qu'il a entreprise dans le Safa, région volcanique et déserte située au sud-est de Damas. Grâce au concours dévoué de l'émir Omar, fils de l'émir Abd el-Kader, il a pu relever plus de 400 inscriptions safaïtiques. Il a ensuite exploré les parties est et sud de la montagne Druze, qui lui ont fourni 120 inscriptions inédites, dont une demi-douzaine sont nabatéennes. Il a estampé à Bosra une inscription grecque mutilée dans laquelle M. Clermont-Ganneau avait proposé de reconnaître une dédicace à un Zeus Saphathenos, c'est-à-dire au grand dieu du Safa. L'estampage confirme cette lecture et cette interprétation. M. Dussaud se propose de poursuivre ses recherches à Dmeïr, Halboun, Baalbec et Barouk dans l'Antiliban.

## SÉANCE DU 2 JUIN 1899

M. Senart donne des nouvelles des premiers débuts en Indo-Chine de la mission archéologique française que M. Finot s'occupe d'organiser. M. Finot a considéré comme indispensable d'entreprendre d'abord une tournée générale dans le domaine sur lequel la mission doit opérer ; il est secondé par M. Cabaton, provisoirement attaché comme secrétaire à la mission. Il a, de plus, obtenu

un premier concours local ; M. de La Jonquière, capitaine d'infanterie de marine, a été détaché à la disposition de la mission et se livre sur la frontière chinoise à des recherches dont il est permis d'attendre des résultats intéressants.

M. Devéria communique le rapport de la commission du prix Stanislas Julien. Ce prix (1,500 fr.) est partagé entre le R. P. Pierre Hoang, pour son ouvrage intitulé *Notions techniques sur la propriété en Chine*, et le R. P. Étienne Zi, pour sa publication portant le titre de *Pratique des examens militaires en Chine*. Les auteurs sont deux prêtres catholiques indigènes appartenant à la Compagnie de Jésus.

M. Philippe Berger présente, de la part de M. Gauckler, une nouvelle série de masques funéraires trouvés à Carthage. Les uns sont des masques de femmes qui offrent sous une coiffure égyptienne un type nettement carthaginois. D'autres sont des masques grimaçants très remarquables. M. Berger signale sur plusieurs d'entre eux de véritables tatouages qui se combinent aux pastilles collées sur le front et sur les joues de ces figures à la fois grotesques et terribles. MM. Perrot, Clermont-Ganneau et Maspero présentent quelques observations.

M. le docteur Lortet fait une communication sur le sanctuaire d'Adonis et d'Astarté à Afka. Il demande à l'Académie de l'aider à obtenir l'autorisation de pratiquer des fouilles sur l'emplacement de ce sanctuaire.

## SÉANCE DU 9 JUIN 1899

M. Croiset, président, donne lecture d'une lettre de M. l'abbé Duchesne, directeur de l'École française de Rome, sur les derniers résultats des fouilles du Forum romain. Le « pavé noir » recouvrait tout un ensemble de constructions intéressantes. On a découvert en cet endroit une grande enceinte carrée, flanquée de deux bases rectangulaires. Vers l'angle le plus voisin de l'arc de Sévère, un tronc de cône s'élève sur une petite base carrée, et entre ce cône et le corps du monument, s'élève aussi, sur une autre base carrée, une stèle prismatique, portant des lettres sur ses quatre faces. L'alphabet de cette inscription, disposée βουστροφηδόν, est très ancien. Le texte ne contient aucun nom propre. Il semble qu'on ait affaire à un règlement du culte. Dans l'espace central, on a trouvé une quantité d'objets votifs, parmi lesquels une douzaine de figurines en bronze et une masse d'ossements d'animaux (porcs, moutons et bœufs). — On travaille activement aux démolitions et aux déblaiements qui vont dégager la basilique Aemilia et le côté nord du Forum. — M. l'abbé Thédenat dit qu'il avait l'intention de compléter aujourd'hui, d'après des renseignements analogues à ceux qu'envoie M. l'abbé Duchesne, sa communication sur les fouilles faites auprès du « pavé noir ». Comme M. l'abbé Duchesne, M. l'abbé Thédenat a plusieurs fois soutenu l'opinion que le pavé noir ne peut pas être le « tombeau de Romulus ». Il développe de nouveaux arguments en faveur de cette opinion et présente des dessins donnant le plan des fouilles, les bases et le mur en tuf, le pilastre avec inscriptions et quelques-uns des objets.

Plan et dessins confirment les indications données par M. l'abbé Duchesne et par lui-même.

L'Académie procède au vote pour l'attribution du prix Gobert. Le premier prix est décerné à M. Robert Parisot, pour son ouvrage intitulé *Le royaume de Lorraine sous les Carolingiens* (843-923). Le second prix est décerné à M. Ch. de La Roncière, pour son ouvrage intitulé *Histoire de la marine française*, t. Ier, *Les Origines*.

M. Salomon Reinach communique le rapport de la commission des Antiquités nationales. Sont décernées les récompenses suivantes : 1re médaille (1,500 fr.), à M. Girelet, pour son ouvrage sur *L'église et l'abbaye de Saint-Nicaise de Reims*; — 2e médaille (1000 fr.), à M. Léon Maître, pour sa *Géographie de la Loire-Inférieure*; — 3e médaille (500 fr.), à M. Dottin, pour son *Glossaire des parlers du bas Maine*. — 1re mention, à M. Legré, pour sa *Botanique de la Provence*; — 2e mention, à M. Pagart d'Hermansart, pour son *Histoire du bailliage de Saint-Omer*; — 3e mention, à M. Dieudonné, pour son étude sur *Hildebert de Lavardin*; — 4e mention, à M. Colomb, pour son ouvrage sur la *Campagne de César contre Arioviste* ; — 5e mention, à M. Coulet, pour son étude sur *Le troubadour Montanhagol*; — 6e mention, à M. Ch. Sellier, pour son ouvrage intitulé *Le quartier Barbette*.

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre par laquelle la Société centrale des architectes français annonce qu'elle a attribué sa médaille annuelle à M. Maurice Besnier, ancien membre de l'École française de Rome.

M. Heuzey commence une communication sur la dernière campagne de fouilles de M. de Sarzec.

## SÉANCE DU 16 JUIN 1899

M. le professeur Oscar Montelius, de Stockholm, correspondant étranger de l'Académie, assiste à la séance.

M. Cagnat communique une inscription dont il a reçu la photographie du R. P. Ronzevalle, de l'Université de Beyrouth. Elle est gravée sur une table de bronze transformée en plateau ornementé à une basse époque. On y lit une lettre d'un magistrat de la Narbonnaise à propos de réclamations émanant de la corporation des bateliers arlésiens ; il y propose certaines mesures destinées à assurer l'intégrité du service d'approvisionnement confié à cette corporation. M. Saglio présente quelques observations.

M. Salomon Reinach communique trente-six vers inédits de la satire de Juvénal contre les femmes, qui viennent d'être découverts par M. Winstedt dans un manuscrit de la Bibliothèque Bodléienne à Oxford. Ces vers sont certainement authentiques et appartiennent à une édition augmentée due au poète lui-même. Ils contiennent, d'ailleurs, des détails tellement licencieux que M. Reinach renonce à les traduire et se contente d'en donner une paraphrase. Il s'agit de l'influence pernicieuse qu'exercent sur les femmes certains individus efféminés que l'on admettait dans les maisons des riches Romains. — M. Boissier présente quelques observations.

M. Perrot dépose le rapport de la commission du prix Bordin (antiquité). La commission répartit le prix de la manière suivante : 2,000 fr. à M. Cartault, pour son ouvrage sur les *Bucoliques de Virgile*, et 1,000 fr. à M. Fougère, pour son ouvrage intitulé *Mantinée et le pays des Mantinéens.*

M. Giry dépose le rapport de la commission du prix Lafons-Mélicocq (histoire et antiquités de la Picardie et de l'Ile-de-France, Paris non compris). La commission décerne une mention hors ligne à l'ouvrage intitulé *La guerre de 1557 en Picardie*, présenté par la Société académique de Saint-Quentin, et partage le prix également entre MM. A. de Calonne, *Histoire de la ville d'Amiens*, t. I, et Éd. Maugis, *Essai sur le régime financier de la ville d'Amiens du XIV$^e$ à la fin du XVI$^e$ siècle.* — Elle accorde en outre une mention honorable à M. de Luçay pour une série de travaux historiques.

L'Académie se forme en comité secret.

L'Institut a décerné le prix Volney à M. Georges Mohl, pour son ouvrage intitulé : « Introduction à la chronologie du latin vulgaire. Étude de philologie historique ».

## SÉANCE DU 30 JUIN 1899

M. Cagnat annonce que M. L. Homo, membre de l'École française de Rome, a découvert dans les fouilles poursuivies à Dougga (Tunisie), en avant du temple de Jupiter Capitolin, une inscription de 18 lignes, datée de la huitième puissance tribunitienne de Claude (25 janv. 48-25 janv. 49). Cette inscription mentionne plusieurs membres d'une même famille, celle de Julius Venustus, qui ont géré à Dougga les magistratures municipales. Elle fournit de précieux renseignements sur la persistance des institutions puniques dans les cités africaines au temps de l'Empire.

M. Cagnat communique ensuite, de la part de M. Gauckler, une inscription trouvée à Souk-el-Abiod par M. le commandant Drude. Elle fait connaître la carrière du grand jurisconsulte Julien, contemporain de l'empereur Hadrien.

M. le D$^r$ Hamy présente quelques observations sur la reproduction photo-chromographique du manuscrit mexicain de la bibliothèque de l'Université de Bologne, l'un des trois manuscrits antérieurs à la conquête qui soient conservés en Italie. Cette reproduction, exécutée aux frais de M. le duc de Loubat, est accompagnée d'une étude de M. Francesco del Paso y Troncoso. Le manuscrit de Bologne offre cette particularité qu'il est demeuré inachevé, ce qui permet de se rendre un compte exact des procédés en usage chez les artistes nahuatls. Dans l'état où il est passé des mains des indigènes en celle des Espagnols, le volume, formé de 38 pages, n'en avait encore que 24 qui fussent ornées de signes figurés par deux mains fort inégales : l'une, très habile, qui a exécuté les pages de dessus ; l'autre, très inférieure, qui s'est essayée sur les pages opposées. Le premier artiste ne s'écarte pas de la tradition et son œuvre reproduit à peu près les premiers sujets du *Codex Vaticanus*, n° 3773 ; par contre, le second introduit dans ses tableaux une numération qui rappelle celle des manuscrits mayas, ce qui porte à croire qu'il travaillait chez quelque peuple de l'Anahuac, limitrophe du Yucatan.

M. A. de Boislisle continue la lecture de son mémoire sur le cardinal de Bouillon, Étienne Baluze et l'histoire de la maison d'Auvergne.

M. Eugène Müntz communique en seconde lecture son étude sur le Musée de portraits de Paul Jove.

M. Oppert communique les résultats de ses recherches sur une certaine catégorie de textes cunéiformes conservés au Musée Britannique et qui viennent d'être publiés. Ces textes, qui datent de 4000 ans a. C., ont trait aux contributions en nature et en métal dues aux seigneurs de la Chaldée. Il est fort curieux de constater que, dans beaucoup de ces documents, les chiffres des redevances sont grattés. On peut penser que ces grattages étaient opérés sur la brique cuite, qu'ils n'émanaient pas des scribes, mais de certains contrôleurs qui avaient constaté des fraudes dans les contributions. Pour prévenir les détournements, quelques documents portent en grands chiffres le montant réel de la prestation due au seigneur.

## SÉANCE DU 7 JUILLET 1899

En raison de la fête nationale, l'Académie tiendra sa prochaine séance le mercredi 12 juillet.

M. le Secrétaire perpétuel communique une lettre de M. Philippe Berger, relative à plusieurs nouvelles inscriptions découvertes à Carthage. L'une est l'épitaphe, en grec et en phénicien, d'un Syracusain enterré à Carthage et qui portait, comme son père, un nom punique. Elle a été découverte par M. Gauckler. — Les autres ont été trouvées par le R. P. Delattre. Une de ces dernières est l'inscription funéraire d'un Carthaginois dont la femme était d'Arouad en Phénicie. C'est la première fois que l'on trouve sur une inscription phénicienne le nom de la célèbre cité phénicienne. Cette inscription prouve les rapports qui n'avaient pas cessé d'exister entre Carthage et la mère-patrie jusqu'au temps des guerres puniques.

M. Th. Mommsen fait deux communications, l'une sur les fragments juridiques récemment publiés par M. Émile Chatelain d'après un manuscrit du séminaire d'Autun, l'autre sur le projet de publication d'un *Corpus nummorum*.

M. Clermont-Ganneau termine la lecture de ses communications sur Orphée et le dieu Nébo et sur la Lettre de Jésus à Abgar et la Koutbi juive. Il étudie d'abord un passage du pseudo-Méliton relatif au culte, à Mabboug (Hiérapolis de Syrie), d'un prétendue Orphée, identifié expressément par le document syriaque avec le dieu Nébo. Il explique cette légende bizarre par une confusion populaire, d'ordre iconologique, entre Orphée et le type de l'Apollon Musagète, tous deux jouant de la lyre, et par le fait que, d'autre part, le dieu assyro-babylonien Nébo avait Apollon pour équivalent officiel dans le panthéon hellénique. — Dans un autre passage, encore plus énigmatique, il est question d'une « juive Koutbi qui était adorée par les Mésopotamiens et qui avait sauvé de ses ennemis Bakrou, dynaste d'Édesse ». S'appuyant sur le sens étymologique d'*écriture* qui lui semble être celui du nom de cette mystérieuse Koutbi, M. Clermont-Ganneau en rapproche la tradition, si populaire à Édesse et inex-

pliquée jusqu'ici, de la Lettre de Jésus au roi Abgar, qui était pour la ville un véritable palladium et passait pour l'avoir préservée, elle et son roi, de l'attaque des Perses. Il croit qu'on a là la double face, juive et chrétienne, d'une même tradition locale, dont le point de départ réel ne serait autre chose que l'établissement, à la porte d'Édesse, lors de l'introduction du judaïsme en cette ville, vers le commencement de l'ère chrétienne, d'une mezouzah rituelle, c'est-à-dire de ce petit rouleau de parchemin qui contenait les passages fondamentaux du Deutéronome et qui, fixé aux jambages des portes, servait de phylactère. Cet usage est encore aujourd'hui en vigueur chez les juifs pratiquants. Cet écrit sacré et tutélaire aurait fini par être personnifié par l'imagination populaire à Édesse et y serait devenu une sorte de déesse, la Koutbi juive, en même temps que, par une autre évolution du mythe sous l'influence d'idées chrétiennes, il se transformait en un écrit de Jésus adressé au roi Abgar. Ces trois états de la superstition, si divergents en apparence, ont entre eux un point commun et caractéristique : un écrit doué d'une puissance surnaturelle et prophylactique.

M. Eugène Müntz termine la seconde lecture de son mémoire sur le musée de portraits formé à Côme par Paul Jove.

M. Oppert revient sur les textes cadastraux chaldéens remontant au XIe siècle a. C. qu'il a déjà étudiés dans un mémoire lu à la dernière séance.

## SÉANCE DU 12 JUILLET 1899

Hamdi-Bey, directeur général des Musées impériaux de Constantinople, annonce qu'il envoie, pour le *Corpus inscriptionum semiticarum*, les clichés photographiques de plusieurs monuments himyarites.

M. Perrot communique un mémoire de M. Pierre Paris sur la céramique espagnole à décor géométrique et mycénien. M. Paris fait connaître, par de nombreux fragments presque tous recueillis dans le sud-est de la péninsule, une céramique qui décore ses vases à l'aide du pinceau et y dessine, en rouge brun et en noir, des motifs dont l'analogie est frappante avec ceux de la poterie géométrique et mycénienne. Ce ne sont pas des vases mycéniens importés. M. Paris croit qu'il s'agit d'un art indigène qui se serait inspiré de types apportés de l'Orient et aurait continué pendant de longs siècles à les reproduire sans se renouveler par de nouveaux contacts avec la Grèce plus civilisée. Cet art conservateur s'est maintenu jusqu'aux premiers temps de la conquête romaine. Dans l'un des rares vases de cette espèce qui ont été recueillis intacts, on a ramassé un as romain. Chypre offre la même persistance à reproduire des types passés de mode dans le reste du monde grec. Ce qui reste toujours obscur, c'est la voie par laquelle la communication s'est établie entre la Grèce primitive et ces peuplades lointaines.

M. G.-B.-M. Flamand, chargé de conférences à l'École des sciences d'Alger, fait une communication sur les pierres écrites (hadjrat mektoubat), gravures et inscriptions rupestres du Sud-Oranais. Il insiste sur les figurations, d'âge néolithique, du grand buffle fossile, le *bubalus antiquus*, qu'il signalait dès 1892 dans le cercle de Géryville. Il indique ensuite une série des gravures des envi-

rons d'El-Richa, qui comprennent des figurations d'éléphant, d'antilopes, d'autruches, d'âne, de félins, d'ovins, etc. Enfin, il décrit une nouvelle station néolithique relevée par lui en décembre 1898 à Bou-Alem (cercle de Géryville) : là sont figurés le bouc et le bélier, la tête ornée d'une tiare et portant des appendices latéraux vraisemblablement attribuables à des *uræi*. M. Flamand signale enfin diverses stations à gravures préhistoriques où d'autres sujets d'adoration et de culte sont manifestes.

L'Académie se forme en comité secret.

Léon Dorez.

---

# NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

---

### *La Villa di Papa Giulio et les fouilles de Narce.*

A deux reprises déjà (*Revue*, 1899, I, p. 307, 468) nous avons soumis à nos lecteurs quelques documents relatifs au grave différend qui s'est élevé entre M. Helbig et M. Barnabei, directeur général des fouilles en Italie. L'*Allgemeine Zeitung* de Munich (*Beilage* du mercredi 19 juillet 1899) nous apporte, à ce sujet, un article non signé, mais dû évidemment à une personne compétente, qui expose l'affaire dans son ensemble avec une incontestable autorité. Nous avons cru devoir le traduire intégralement. Certaines questions, en effet, bien que touchant à des ambitions ou à des intérêts personnels, qui en voilent souvent le caractère plus élevé et plus général, ont leur place marquée dans les recueils scientifiques.

S. R.[1].

### « Le Musée de la Villa Giulia à Rome.

« Par un décret royal en date du 7 février 1889, deux nouveaux Musées d'antiquités ont été fondés à Rome, l'un dans les Thermes de Dioclétien, pour les trouvailles faites à Rome même, l'autre dans la charmante villa devant la Porta del Popolo, que Jules II fit élever par Vignole, pour les trouvailles faites en dehors de la Ville. Cette villa s'est surtout enrichie, jusqu'à présent, des abondantes découvertes qui ont eu pour théâtre l'Étrurie méridionale, au cours de l'exploration des nécropoles de Falerii et de Narce. La valeur de ces objets, qui sont principalement des vases d'argile et des bronzes, n'est pas tant artistique qu'historique, et l'on espérait que le contenu des sépultures, méthodiquement explorées tombe par tombe, permettrait de reconstituer avec certitude l'histoire de la civilisation du pays falisque jusqu'aux débuts de l'époque romaine. Les découvertes de Falerii sont encore inédites; en revanche, les tombes des environs de Narce ont été décrites une à une, avec un grand luxe d'illustrations, par M. Barnabei, directeur général des antiquités, et ses collaborateurs, dans le tome IV des *Monumenti antichi*, publiés par la *Reale Accademia dei Lincei* (1894).

« Malheureusement, la valeur scientifique de cette publication, comme aussi celle des fouilles qu'elle fait connaître, a subi une grave atteinte lorsqu'on a fini par savoir comment les archéologues italiens avaient dirigé les fouilles et comment ils en avaient mis en œuvre les résultats. C'est à M. Wolfgang Helbig que revient le mérite d'avoir fait la lumière à ce sujet. Dans la préface de la seconde édition de son *Guide à travers les collections publiques d'antiquités à Rome*, il déclare

1. Il est bien entendu que la *Revue* et le traducteur n'engagent en rien leur responsabilité en cette affaire : si M. Barnabei veut répondre aux assertions précises de l'écrivain allemand, nous publierons ses explications à la même place.

exclure de sa description le Musée de la Villa Giulia[1], parce que, d'après certains bruits persistants, des trouvailles provenant de tombes différentes avaient été confondues, parce que les objets les plus importants découverts dans certaines tombes avaient disparu et, enfin, parce que des objets d'autre provenance avaient été frauduleusement introduits parmi ceux de Narce. L'accusation était telle que le Ministre de l'Instruction publique, M. Baccelli, se vit obligé d'instituer une commission d'enquête, composée de deux archéologues, MM. Ghirardini et Pigorini, sous la présidence de M. Bonasi, sénateur. Le rapport final, rédigé par M. Pigorini, a été publié dans le *Bollettino ufficiale del Ministero dell' Istruzione pubblica* (1899, t. I, p. 1107-1142), de manière que chacun peut se former aujourd'hui une opinion sur les faits en cause. Nous réservant de dire plus loin quelques mots sur les tendances et la conclusion de ce rapport, nous commençons par énumérer les faits positifs qu'il a mis en évidence :

« 1° Lors de l'inauguration solennelle de la salle contenant les antiquités de Narce, M. Villari, alors ministre de l'Instruction publique, a déclaré — de bonne foi, bien entendu — que l'exploration de cette nécropole était « le fruit des recherches les plus exactes des fonctionnaires attachés à l'établissement. » « Ce sont eux, ajouta-t-il, qui ont trouvé les objets et qui les ont mis en ordre. » — A l'encontre de ces affirmations, le rapport établit que les fouilles de Narce ont été, en très grande partie, *l'œuvre de deux marchands d'antiquités, MM. Mancinelli et Benedetti*. Ces hommes apportaient leurs trouvailles au Musée, qui les leur payait à mesure ; ils y joignaient souvent des esquisses indiquant la situation des objets dans les tombes. Le rapport remarque, il est vrai, que ces entrepreneurs de fouilles avaient reçu des instructions sévères, leur enjoignant de tenir séparés les mobiliers des diverses sépultures ; mais alors même qu'on admettrait leur bonne volonté — et tous ceux qui connaissent le commerce des antiquités seront sceptiques à cet égard — il est évident que ces marchands n'avaient pas la préparation nécessaire pour observer scientifiquement. Le fonctionnaire du Musée sur lequel reposait la responsabilité de ces fouilles, M. le comte Cozza, n'est allé que deux ou trois fois visiter la nécropole, où l'on a cependant ouvert plus de cent tombeaux. Il est donc impossible de parler d'une surveillance sérieuse. Nonobstant, la publication des *Monumenti* essaie de faire croire qu'il s'agit là d'une exploration entreprise et conduite par le Musée ; le marchand d'antiquités Benedetti *n'est nommé qu'une fois dans une note*, dont la rédaction est presque comique. « Il a opéré des fouilles dans le territoire de Narce et a toujours donné des preuves du plus grand intérêt pour nos études et pour le Musée. » — Comment donc, en présence de tels faits, la Commission d'enquête peut-elle prétendre que la valeur scientifique des découvertes n'est aucunement diminuée ? Une fouille exécutée par des marchands n'est pas une fouille scientifique ; la juxtaposition des objets, indiquée par eux, peut être conforme à la vérité, mais elle peut tout aussi bien être de fantaisie. Publier ces groupes d'objets comme le résultat d'une exploration scientifiquement conduite, ce qu'a fait M. Barnabei dans le t. IV des *Monumenti*, c'est simplement manquer à la vérité (*eine Unehrlichkeit*).

« 2° Lorsque les marchands apportaient leurs lots de trouvailles à Rome, M. le comte Cozza les faisait figurer sur des bordereaux destinés au Trésor. Mais les indications portées sur ces documents sont si sommaires que les identifications ne sont plus possibles. Il existe, en outre, des notices dites *schede di maggazzino*,

1. Cela était assurément excessif, et c'est dommage. — [*Trad.*]

constatant la livraison des antiquités par les marchands ; mais il n'a été possible d'en retrouver qu'une faible partie. Enfin, après l'exposition des trouvailles, on avait rédigé un catalogue destiné d'abord à la publication. Aucun inventaire n'a été tenu à la Villa Giulia à partir du 30 août 1889 et le Trésor, qui était tenu d'exiger les numéros d'inventaire pour le payement des différents lots d'objets, n'a cessé pendant dix ans d'adresser des réclamations à cet effet au directeur général; on lui répondait que l'inventaire serait *prochainement* continué. Ce n'est pas à nous de chercher pour quels motifs la rédaction de cet inventaire a été interrompue; en tous les cas, une direction de Musée qui agit de la sorte n'est pas apte à réaliser l'idéal annoncé à grands fracas lors de l'inauguration « de servir d'exemple à la fondation et au classement des autres Musées de l'État ».

« 3° La comparaison des comptes dressés par M. Cozza avec les trouvailles et le texte des *Monumenti* a fait constater des négligences et des divergences singulières. Aussi, dans un des tombeaux, les comptes accusent la présence de trente-neuf objets, alors qu'on en retrouve seulement dix-huit. Les rapporteurs reconnaissent également que les plans des nécropoles présentent des inexactitudes. Ces détails ont d'ailleurs peu d'intérêt, une fois qu'il est établi que toute la campagne des fouilles de Narce a été viciée dès l'origine.

« M. Helbig a donc atteint son but en formulant ses critiques avec la vivacité que l'on sait. Il a obtenu la reconnaissance officielle de l'absence de méthode scientifique qui a présidé à l'exploration de Narce. La commission a étendu son enquête à la nécropole de Falerii et a constaté que, si ces dernières fouilles ont bien été surveillées par un représentant du Musée, ce personnage était un simple gardien, auquel sont dus les rapports sur les travaux. (Il est vrai qu'on vante en lui « une intelligence peu ordinaire chez les hommes de sa condition. ») Donc, bien qu'ici du moins il ne s'agisse plus d'une exploration conduite par des marchands, il n'en est pas moins vrai que l'on n'a pas réalisé les conditions exigibles aujourd'hui de toute fouille scientifique, à savoir la surveillance des travaux par un homme instruit et formé à cet effet.

« Ici intervient une autre histoire, qui vient singulièrement ébranler notre confiance dans les découvertes de Falerii. Le prince del Drago a fait exécuter, en 1891, des fouilles sur une partie du territoire de Narce et a vendu les trouvailles qui lui revenaient au Musée de la Villa Giulia. Or, le prince croit pouvoir démontrer qu'à cette occasion on lui a volé, avec la connivence des employés du Musée, les plus beaux objets et que ces derniers ont ensuite été exposés, avec fausse indication de provenance, *parmi les trouvailles de Falerii*. Le procès, que le prince engagea à ce sujet au commencement de 1897 contre le Ministère de l'Instruction publique, dura plus d'une année et fut ensuite interrompu sous prétexte qu'il y avait prescription (voir, sur les documents de ce procès, le *Literarisches Centralblatt* du 27 mai 1899). Mais maintenant la Cour de cassation a réformé le premier jugement et le procès va recommencer. On assure qu'on s'efforce d'amener le prince à une transaction et qu'on fait appel, à cet effet, à son patriotisme, afin d'éviter un nouveau désastre à l'administration italienne. Ces démarches n'attestent pas, chez ceux qui s'y livrent, une conscience bien nette. Si le prince a raison, le groupe des antiquités falisques comprend des objets qui ne sont pas falisques du tout et perd ainsi, aux yeux de la science, son principal intérêt.

« M. Helbig a certainement rendu un grand service en prouvant ainsi que le Musée de la Villa Giulia est désormais justement suspect et ce résultat doit le consoler des attaques auxquelles il est maintenant en butte. Nous ne nous en occu-

perions même pas, puisqu'il s'agit ici d'archéologie et non de personnalités, si une question très importante, celle de la direction des travaux archéologiques en Italie, ne s'y rattachait étroitement.

« Le rapport des commissaires conclut, malgré toutes les réserves antérieures, que l'importance scientifique du Musée n'est nullement diminuée et que les attaques de M. Helbig contre M. Barnabei ne sont que l'écho d'une animosité personnelle. M. Barnabei est, en effet, le principal accusé, car il est le vrai directeur de la Villa Giulia; l'épigraphiste M. Gatti, qui a le titre de directeur, n'a d'autres fonctions, comme l'établit le rapport, que d'ordonnancer les payements. — La haine de M. Helbig provient, nous dit-on, de ce que, lors des fouilles de Conca, une mesure prise par M. Barnabei lui a causé un détriment matériel. Le possesseur du terrain de Conca, emplacement de l'ancienne Satricum, avait obtenu la permission d'y faire des fouilles, qui rendirent plus tard à la lumière les restes importants d'un vieux temple italique. Par l'entremise de M. Helbig, ce propriétaire, M. Mazzoleni, céda son autorisation à un collectionneur bien connu, feu le comte Tyskiewicz, qui chargea des travaux un ancien membre de l'École française de Rome, M. Graillot. Dès la première semaine, on fit des découvertes intéressantes; aussitôt le Ministère fit suspendre les fouilles, alléguant que M. Mazzoleni avait cédé, sans en avoir le droit, son permis de recherches à des tiers; l'exploration fut alors continuée par les fonctionnaires du Ministère. Le rapport des commissaires prétend que l'École française était, dans cette affaire, la bailleuse de fonds, que le comte Tyskiewicz n'était qu'un homme de paille, que les trouvailles devaient être partagées entre le propriétaire et l'École française, sous la condition que cette dernière se réserverait seulement l'honneur de la publication, les objets étant laissés par moitié à M. Helbig et par moitié à M. le comte Tyskiewicz. M. Helbig a déjà déclaré dans les journaux que cette histoire est un simple mensonge. Le comte Tyskiewicz faisait la fouille à ses frais, comme peuvent l'attester ses amis les plus intimes, le comte Barracco, le comte Stroganoff, le prince Odescalchi[1]. L'École française, par l'organe de son directeur, a d'ailleurs déjà protesté, de son côté, contre cette affirmation erronée du rapport.

« Voici maintenant la question de principe soulevée par cette affaire. Le rapport avoue que le Ministère, c'est-à-dire M. Barnabei, a suspendu les fouilles de Conca en alléguant un vice de forme, mais, en réalité, parce qu'il ne voulait pas que des étrangers, fût-ce des savants ou des institutions scientifiques, pratiquassent des fouilles sur terre italienne. On lit ensuite ces phrases bonnes à méditer: « Que les archéologues étrangers se contentent d'étudier ce qui est au-dessus du sol, ce qui est réuni dans les Musées, et qu'à cet effet on leur accorde sur tout chantier de fouilles, dans toute collection, les facilités les plus grandes pour l'utilisation des matériaux existants! Mais ces Messieurs savent que nous n'avons besoin du concours de personne pour rechercher et rendre à la lumière ce qui reste enseveli de notre passé. Au cours des trente dernières années, de la vallée du Pô au cap Passaro, nous avons su nous-mêmes créer des Musées qui, de l'aveu des savants de tous les pays, sont des trésors pour la science! »

« Pour oser ainsi qualifier de *tesori per la scienza* tous les Musées italiens de la vallée du Pô au cap Passaro, les rapporteurs devaient beaucoup compter sur l'impression que produirait leur tirade chauvine. Et cela, à la fin d'un document dans lequel il est démontré que le « Musée modèle » est administré avec la plus étrange négligence, que son directeur lui-même, dans une publication considérable, a avancé sciemment des faits inexacts !

1. Et moi aussi. [*Trad.*]

« En ce qui concerne le premier point, il suffit de rappeler que, jusqu'à présent, dans le Musée modèle de la Villa Giulia, *et même après la publication des fouilles de Narce*, il était défendu non seulement de photographier, *mais même de prendre des notes*[1]. Telle est l'*ampia facoltà di giovarsi del materiale!* Et tous les archéologues qui ont travaillé en Italie savent combien il est difficile, dans les autres Musées, d'obtenir le droit de toucher aux antiquités, même si l'on travaille en vue d'un objet spécial.

« Les Italiens, ajoute-t-on, peuvent se suffire à eux-mêmes, dans la tâche qui leur incombe d'éclairer leur passé. Assurément, depuis trente ans, l'archéologie italienne a produit des œuvres qui doivent inspirer le respect. Mais si la nouvelle génération des savants italiens est plus apte que la précédente à faire preuve de critique, les Italiens ne devraient cependant pas oublier que cette qualité d'acquisition récente est due, pour la plus grande part, à l'exemple de ces odieux étrangers, auxquels ils expriment aujourd'hui leur reconnaissance de la manière que nous avons constatée. Il y a surtout un point qu'il importe de mettre en évidence. Les Italiens sont les héritiers et les administrateurs naturels d'un riche passé historique. Mais ils n'en sont pas les possesseurs, libres de traiter ces richesses à leur gré : l'héritage documentaire et monumental des peuples classiques est un lien intellectuel commun à tous les peuples civilisés. Depuis l'époque de Winckelmann, ce sont les étrangers qui ont fait comprendre à l'Italie l'importance de ces trésors ; ils ont, par suite, le droit légitimement acquis de contrôler, au nom de la science, la méthode et le soin avec lesquels cet héritage est administré.

« On peut, à cet égard, proposer comme modèles aux Italiens non seulement les Grecs, pourtant non moins enclins qu'eux au chauvinisme, mais même les Turcs. A Athènes, comme à Constantinople, les savants étrangers rencontrent des dispositions très libérales ; on leur donne toutes facilités pour prendre leur part des explorations archéologiques. Si les Italiens veulent être sincères, ils reconnaîtront que la confiance inspirée par leurs archéologues se trouve quelque peu ébranlée par le fait que le directeur même des Musées italiens a été convaincu d'avoir abusé la science sur le vrai caractère des fouilles de Narce. Pour effacer cette impression fâcheuse, ils doivent reprendre les traditions qui leur faisaient honneur avant l'explosion actuelle de chauvinisme archéologique et accorder une large collaboration aux savants étrangers dans l'œuvre de l'exploration scientifique. C'est à ce prix, mais à ce prix seulement, que la confiance du monde savant leur sera rendue[2]. »

1. [Comme au Musée de Naples du temps des Bourbons. J'ajoute qu'on m'a défendu de dessiner en 1895 au Musée des Thermes à Rome et que M. Milani, en 1897, ne m'a pas permis de faire exécuter des photographies au Musée archéologique de Florence. — *Trad.*]

2. [Voir les justes observations de M. Hülsen à l'encontre du chauvinisme scientifique étalé par M. Ceci dans son article sur la nouvelle inscription archaïque de Rome (*Philol. Wochenschrift*, 1899, p. 1005). Cela révèle un état maladif, impression que ne contribuent pas à dissiper les trois articles si passionnés de M. Ceci dans le *Popolo Romano* (12, 13 et 14 août 1899). — *Trad.*]

*Un lever héliaque de Sirius dans un papyrus de la XII[e] dynastie.*

On lit dans le *Reichsanzeiger* du samedi 9 septembre 1899 que l'égyptologue allemand Borchardt, celui-là même qui retrouva le premier le nom de Ménès sur un monument égyptien contemporain de ce roi, vient de découvrir, dans un papyrus de la XII[e] dynastie rapporté d'Illahoun par M. le D[r] Reinhardt, la mention d'un lever héliaque de l'étoile Sirius le 16 Pharmouthi de l'an VII du roi Ousourtesen III, de la XII[e] dynastie.

M. le D[r] Brix aurait, ajoute le *Reichsanzeiger*, rapporté cette donnée aux années 1876-73 avant notre ère.

Cette date paraît infiniment *trop basse* et l'on est immédiatement tenté de remonter plus haut de 1460 ans, soit d'une période sothiaque : on arriverait alors aux années 3336-33, date qui paraît beaucoup *trop haute*. On sait, en effet, que la 7[e] année d'Ousourtesen III correspond, selon toute probabilité, à la 120[e] année de la XII[e] dynastie (Amenemhat I : 20 ans ; Ousourtesen I : 42 ans ; Amenemhat II : 32 ans ; Ousourtesen II : 19 ans), qui aurait commencé alors vers 3455. Elle dura 213 ans et fut suivie de deux dynasties, la XIII[e] et la XIV[e], dont la durée respective, de 453 et de 184 ans, est indiquée par Manéthon et confirmée par les fragments du papyrus royal de Turin. Ensuite vient l'invasion des *Hyksôs* : leur domination dura 662 ans suivant les calculs les plus vraisemblables ; ensuite vient la XVIII[e] dynastie. Si la XII[e] dynastie commença vers 3450 ans avant notre ère, on serait amené à faire commencer la XVIII[e] vers 1940 ans avant notre ère. D'après l'état actuel de nos connaissances, il semble que cette date soit trop haute d'environ trois siècles. D'autre part, il n'est pas établi que l'invasion des Hycsôs ne soit pas antérieure à la fin de la XIV[e] dynastie. Il paraît *difficile* de faire remonter la date de la XII[e] dynastie plus haut que l'an 3000 et *presque impossible* de la faire descendre plus bas que l'an 2300.

On voit donc que les calculs de M. le D[r] Brix donnent des résultats qui paraissent contredits par ce que nous savons de l'histoire égyptienne. Ces calculs, d'ailleurs, supposent admis d'avance et sans restriction aucune, un fait pour le moins improbable : pendant deux mille ans, le calendrier égyptien n'aurait jamais été l'objet de la moindre réforme, du moindre remaniement : tout aurait changé en Égypte, ville capitale, religion officielle, langue même — et le calendrier, construction purement théorique, puisqu'il était en désaccord perpétuel avec les phénomènes de la nature, serait seul demeuré intact et immuable.

Malgré tout l'intérêt que présente la découverte de M. Borchardt, — c'est la plus ancienne mention connue d'un lever héliaque de Sirius, — il est fort à craindre qu'elle ne fasse guère avancer la science de la chronologie égyptienne.

SEYMOUR DE RICCI.

Heidelberg, 26 septembre 1899.

*Fouilles de Corinthe.*

L'École américaine d'Athènes poursuit à Corinthe, depuis 1896, des fouilles considérables, dont M. Rufus B. Richardson, directeur de l'École, vient de rendre compte dans la ***Nation*** de New-York (24 août 1899, p. 147).

Le périmètre de l'ancienne cité était connu de tout temps par les traces des murs; mais à l'intérieur de cette enceinte, au pied de l'Acro-Corinthe, pas n point n'était identifié avec certitude. M. Skias avait vainement essayé, en 18 de retrouver l'agora. Les fouilles américaines ont commencé au printemps de 1896 aux environs du Vieux-Corinthe. Vingt tranchées d'essai furent creusées en différents sens; la dix-huitième conduisit les explorateurs au théâtre, enseveli sous quinze à vingt pieds de terres et, à ce qu'il semble, très mal conservé. Mais on tenait enfin un point fixe, qui permettait de suivre utilement la description assez détaillée de Pausanias. Une tranchée creusée dans la vallée à l'est du vieux temple (non encore identifié) mit au jour, à vingt pieds sous le sol, un large pavé qui paraissait accuser le voisinage de l'agora. Malheureusement, la guerre gréco-turque interrompit les travaux, qui reprirent seulement au printemps de 1898. Alors, remontant la vallée à l'est du temple, on découvrit, sous trente pieds de débris, la fontaine de Pirène, avec sa façade à deux étages presque intacte (la même campagne donna une inscription mentionnant la Synagogue où avait prêché saint Paul). En 1899, on suivit un escalier de marbre qui, partant du pavé trouvé précédemment, remontait la pente de la vallée; à la partie supérieure de cet escalier, on tomba sur les fondations des Propylées, décrits par Pausanias, à travers lesquels passait, venant de l'agora, la route qui conduisait à Lechaeon, le port de Corinthe sur le golfe. Des Propylées à l'agora, il suffirait de suivre cette voie : le déblaiement de l'agora commença presque aussitôt. On put alors identifier avec certitude le *vieux temple* à celui d'Apollon, parce que sa situation est exactement celle qu'indique Pausanias. A l'ouest du temple, on mit au jour les restes imposants de la fontaine de Glauké, où se noya, pour échapper aux tortures que lui infligeait Médée l'empoisonneuse, la malheureuse épouse de Jason.

Les fouilles de Corinthe ont coûté environ quinze mille francs par an; c'est très peu pour des fouilles de ce genre et l'École américaine se plaint avec raison de n'avoir pas de plus grosses sommes à sa disposition. Il est certain que des exploits archéologiques comme la restitution de la topographie de Corinthe devraient suffire à recommander la jeune et vaillante École à la libéralité des Crésus américains.

Salomon Reinach.

*Nouvelle loi des antiquités.*

— Au mois de juin 1899, M. Eutaxias, ministre de l'Instruction publique de Grèce, a déposé sur le bureau de la Chambre le projet d'une nouvelle *Loi des Antiquités*, pour remplacer celle de 1834. Ce projet, œuvre du ministre assisté de MM. Cavvadias et Byzantinos, est très draconien; on peut douter, d'ailleurs,

qu'il réussise à mettre fin au scandale des fouilles clandestines, parce que le commerce des antiquités, frappé sans ménagements, saura se défendre. Voici quelques-unes des nouvelles dispositions[1] :

En principe, *toute antiquité appartient à l'État.*

Si un particulier en découvre dans son terrain, il doit avertir l'Éphorie dans le délai de cinq jours. Une commission de trois membres estime alors les objets et paye la moitié de la somme à l'inventeur; à moins que la commission ne déclare que les objets découverts n'intéressent pas les Musées (ἄχρηστα), auquel cas l'inventeur peut en faire ce qu'il veut.

Si l'inventeur n'a pas fait sa déclaration dans le délai de cinq jours, l'État confisque tout et donne au délateur (s'il y a eu dénonciation) la somme qui aurait dû être payée au propriétaire du terrain.

Toute fouille est interdite, même dans une propriété privée, hors la présence d'un inspecteur du gouvernement. Pénalité : six mois à trois ans de prison (!).

Il est interdit de posséder des antiquités, sous peine d'amende ou de prison, peines aggravées par la confiscation des objets, si l'on ne peut prouver que ce sont des ἄχρηστα ou des objets venus du dehors.

Toute antiquité importée doit être signalée aux éphores dès son arrivée en Grèce. Aucune ne peut être vendue sans l'autorisation du Ministère; la ré-exportation est soumise à un droit de 20 pour 100 *ad valorem* (!).

Tout commerce d'antiquités non qualifiées d'ἄχρηστα est interdit, sous peine de prison, d'amende, de confiscation (trois mois à cinq ans de prison!). On peut exporter les ἄχρηστα.

Personne ne peut refuser à l'État le droit de fouiller chez lui. Si un propriétaire fait des difficultés, l'État porte l'affaire devant les tribunaux; le propriétaire condamné n'a plus droit à l'indemnité représentant la moitié des trouvailles.

Il est interdit de fabriquer de fausses antiquités[2].

Le projet comprend encore des dispositions prévoyant l'accroissement du nombre et des traitements des éphores, surveillants, gardiens, etc.; les frais seront couverts par la perception d'un droit à l'entrée des Musées, mesure devant laquelle les Grecs avaient toujours reculé, mais qui semble parfaitement légitime, en Grèce comme ailleurs.

S. R.

— La Bibliothèque Ambroisienne de Milan était dépourvue de tout catalogue de ses mss. grecs. Il y avait bien un catalogue manuscrit, mais une stipulation du fondateur de la Bibliothèque en défendait l'impression. Pour tourner la difficulté, deux savants étrangers à la Bibliothèque, MM. Martini, préfet de la Bibliothèque de Naples, et Domenico Bassi, conservateur à la Brera, ont entrepris la rédaction d'un inventaire détaillé des mss. grecs de l'Ambroisienne, dont on annonce la prochaine publication.

1. Voir la lettre de M. Capps dans *The Nation*, 1899, II, p. 88.
2. Cela n'était permis à aucune époque. Mais, alors, pourquoi M. Cavvadias n'a-t-il jamais tiré au clair la question des faux groupes en terre cuite expédiés d'Athènes et confisqués au Pirée?

*L'éponge américaine.*

— Nos lecteurs n'ont pas oublié le curieux petit vase à figures noires du VIe siècle qui, décrit et publié d'abord par M. E. Pottier (*Revue*, 1899, I, p. 7-8), a été l'objet d'une très intéressante notice de M. Clermont-Ganneau (*ibid.*, p. 323). Ce récipient, où M. Clermont-Ganneau a reconnu le lointain ancêtre de ce qu'on appelle aujourd'hui *l'éponge américaine*, était le seul connu de ce genre à l'époque où il fut acquis par le Louvre. M. le comte A. Bobrinskoy veut bien nous faire savoir qu'il en a découvert un tout pareil à Saint-Pétersbourg, au dépôt de la Commission impériale archéologique, provenant des fouilles exécutées en 1898 par M. Wesselowsky dans un tumulus de la province de Kouban. Voici ce qu'écrit notre aimable correspondant : « En reconsti-



Fig. 1. — Vase de Kouban.

tuant les débris de cet objet à la Commission archéologique, nous avons obtenu un petit vase de la même grandeur que celui du Louvre (0m,118), à sommet conique. L'anse manque entièrement, ainsi que la base..... Mais l'anse est indiquée par deux ouvertures dans la partie supérieure des flancs du vase. Le dessin qui reproduit le vase du Louvre correspond exactement, comme hauteur et structure, au vase du Kouban. Étrange coïncidence qui fait retrouver deux vases de cette forme inédite, presque simultanément, à tant de distance l'un de l'autre!..... La décoration est à la manière noire, du même style que dans le vase du Louvre. Le sommet conique et la base sont décorés de dentelures pareilles à celles du vase publié par M. Pottier. Le champ n'est pas — sauf erreur — divisé en deux zones; les débris des peintures représentent des figures humaines et deux coqs. La scène aurait-elle trait à un combat de coqs? Les coqs sont cependant au repos et séparés. »

M. le comte Bobrinskoy nous a adressé en même temps quatre photographies d'après l'une desquelles nous avons exécuté, tant bien que mal, le croquis ci-joint.

Salomon Reinach.

— Depuis quelques mois, une mission archéologique allemande, sous la direction de M. Koldewey, s'est établie sur les ruines de Babylone, où elle se propose d'exécuter des fouilles considérables.

On nous écrit à ce sujet de Bagdad, à la date du 31 août 1899 :

« Mardi 22 août, la Mission archéologique allemande, qui se livre à des fouilles à Kouéritch, sur l'emplacement de ce qu'on appelle le *Kasr* (château-forteresse), a mis au jour un bas-relief couvert d'inscriptions hittites, représentant un guerrier dont la ceinture est garnie de poignards. C'est la première pièce importante qu'ait découverte la mission ; on suppose que cette trouvaille sera suivie de beaucoup d'autres. Le tell Amram-Ali sera exploré après. Il recouvre, croit-on, les débris du palais des rois babyloniens.

« Le bas-relief a été retiré dans le voisinage du lion colossal, récemment dressé sur son piédestal antique par M. l'ingénieur Mougel. »

Nous faisons, bien entendu, toutes nos réserves sur la découverte d'un bas-relief *hittite* à Babylone.

S. R.

— Notre collaborateur M. Seymour de Ricci nous communique la note suivante, qu'il a copiée à la Bibliothèque nationale. La pièce originale date de 1625.

Extrait d'un ms. de Peiresc (Bibliothèque nationale, *fonds latin* 8957, f. 128).

LES PLVS RARES PEINCTVRES DE FONTAINEBLEAU SONT :

La petite Leda de Michael-Angelo faicte à l'œuf.

La Grande Nre Dame avec Ste Élisabeth et St Jean<br>
Le Grand St Michel<br>
La Ste Marguerite<br>
La reyne Jane d'Aragon habillée en Bohémienne<br>
Le Cardinal Hypolyte<br>
Le portraict du Pordenone<br>
} de Raphael d'Urbin.

{ Le portraict du Pordenone<br>
{ Le portraict de Raphael par le Pordenon.

La grande Ste Élisabeth de Michael-Angelo peincte par le Fratte Sebastien del Piombo.

La Charité —<br>
Et une Nre Dame<br>
} d'Andrea del Sarto.

Un ecce homo — del Correggio.

La Jocunda<br>
Un St Jean,<br>
Un petit Jesus,<br>
Une Nre Dame<br>
. . . . .<br>
. . . . . .<br>
} de Leonard del Vins.

La Reyne Jeanne qu'ils appellent de Sicile, de Rosso [il s'y est trouvé escript *Rubens fecit*].

Le soldat peinct de trois costez du Titian.

Cette nomenclature, comparée à celle du Père Dan (1642), suggère des questions importantes que l'on peut recommander aux historiens de notre grand Musée de peinture.

— M. Max. Mayer, nommé, à la suite d'un concours, directeur du Musée de Bari au mois d'octobre 1894, vient de publier un petit catalogue (*Breve Guida*) de la collection provinciale dont il a la garde [1]. Ce guide nous fait désirer bien vivement l'apparition d'un catalogue illustré, qui mettrait enfin à la disposition de la science les très nombreux vases peints, bronzes et bijoux qui sont réunis dans les vitrines de ce Musée. On sait qu'il s'est enrichi, en 1895, d'un des chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie antique, une grande coupe en argent doré découverte à Tarente. M. Max. Mayer eut la bonne fortune de l'acquérir pour quelques centaines de francs ; peu de semaines après, le comte Tyskiewicz en offrait vainement 40.000. Il est fâcheux que ce bel ouvrage, dont j'ai vu une photographie, grâce à l'obligeance de M. Mayer, n'ait pas encore eu les honneurs de l'héliogravure ; souhaitons qu'il ne les attende plus longtemps.

S. R.

— *La Revue de l'art ancien et moderne*, 10 juin 1899. — Henri Bouchot, *La Sibylle Sambeth, de Bruges* (Portrait de femme, gravure de Crauck, d'après Hans Memling). — *Les Salons de 1899.* Pierre Gauthiez, *La peinture* (II). — Pierre Lalo, *La gravure* ; Léonce Bénédite, *La sculpture* (II) ; Pascal, *L'architecture*, I (Jeune fille à la source, héliogravure de Braun, d'après le tableau de G. Courtois. Souvenir, héliogravure de Dujardin, d'après le groupe en cire de Paul Dubois). — Paul Lafond, *Goya*, II (*La famosa librera de la Calle de Carretas*, lithographie de G. Fuchs). — Jean Guiffrey, *La guerre de Troyes, à propos de dessins récemment acquis par le Musée du Louvre* (fin). — *Bibliographie.* — *Revue des travaux relatifs aux Beaux-Arts*, publiés dans les périodiques étrangers. — Nombreuses gravures et illustrations dans le texte.

— *The Journal of Hellenic Studies*, t. XIX, partie I, 1899. — E. A. Gardner ; *Tête d'Athèna qui faisait antérieurement partie de la collection Disney* (pl. I. L'original dont cette tête serait une copie de l'époque romaine daterait des dernières années du v[e] siècle ; il y aurait lieu de l'attribuer à Alcamène ou à un artiste placé sous son influence). — C. R. Peers, *Graffites grecs de Deir el-Bahari et El-Kab* (fac-similés dans le texte). — E. W. Brooks, *La campagne de 716-718, le siège de Constantinople par les Arabes, d'après les sources arabes.* — Crowfoot et Anderson, *Exploration de la Galatie en deçà de l'Halys* (pl. IV, une carte dressée d'après les relevés des auteurs). — Partie I. Crowfoot, *Monuments primitifs de la Galatie. Nouveaux matériaux.* — Partie II. J. G. C. Anderson, *Topographie, épigraphie, civilisation galatique* (à suivre). — G. Karo, *Notes sur Amasis et la poterie ionique à figures noires* (pl. V-VI. Attribue à l'atelier d'Amasis avec grande vraisemblance, plusieurs vases non signés qui ne lui avaient pas été rapportés jusqu'ici). — Walter, *Athena Hygieia* (pl. VII. Figurine en bronze du Musée Britannique). — Bosanquet, *Quelques lécythes funéraires à couverte blanche du début de cette fabrication* (pl. II, III).

1. Imprimerie Avellino, à Bari, 1899.

— Sommaire du numéro du 1er juillet 1899 de la *Gazette des Beaux-Arts*. — *Puvis de Chavannes, souvenirs intimes* (1er article), par M. Jules Buisson; — *Amico di Sandro* (2e et dernier article), par M. Bernhard Berenson; — *Les Salons de* 1899 (3e article), par M. Paul Desjardins; — *Gustave Moreau* (4e article), par M. Ary Renan; — *Le comte Henri de Laborde*, par M. Émile Michel, de l'Institut; — *Les conquêtes artistiques de la Révolution et de l'Empire et les reprises des Alliés en* 1815 (4e article), par M. Charles Saunier. — Trois gravures hors texte : *Pays basque, Saint-Jean-de-Luz*, par M. Léon Bonnat : eau-forte de l'artiste, d'après son tableau exposé au Salon de la Société des artistes français; — *Retour d'école à Plougastel*, par E. Wéry (Salon de la Société des artistes français) : héliogravure J. Chauvet; — *Le Jeune homme et la Mort*, par Gustave Moreau : gravure au burin par M. J. Patricot. — Nombreuses gravures dans le texte.

— Sommaire du numéro du 1er août de la *Gazette des Beaux-Arts*. — *Notes sur Bernardino Luini* (1er article), par Pierre Gauthiez; — *Une exposition de dessins au Cabinet des Estampes*, par Georges Riat; — *Claude Gillot* (2e et dernier article), par Antony Valabrègue; — *Les Salons de* 1899 (4e article), par Paul Desjardins; — *Les conquêtes artistiques de la Révolution et de l'Empire et les reprises des Alliés en* 1815 (5e article), par Paul Saunier; — *Correspondance de Belgique*, par Henri Hymans; — *Bibliographie* : *Les majoliques de Faenza au* XVe *siècle* (Argnani), par Jean-J. Marquet de Vasselot; *Santa Maria di Donna Regina* (Émile Bertaux), par André Pératé. — Trois gravures hors texte : *Fragments des fresques de l'église de Saronno*, par Bernardino Luini, héliogravure; — *Les Voix de la mer*, par Ary Renan, gravure au burin, par Guibé; — *Harmonie du soir*, par René Ménard (Salon de 1899), héliogravure. — Nombreuses gravures dans le texte.

— *Mittheilungen des k. d. archæologischen Instituts. Athenischen Abtheilung*, t. XIV, 1er cahier, 1899. — A. Kœrte, *Études sur l'Asie-Mineure*, IV. *Un tumulus phrygien primitif, près de Bœs-euiuk, Lamunia* (pl. I-IV. Il ne s'agit pas ici d'un monument contemporain des tombes creusées à même le roc, dans le canton où se trouvent les façades funéraires qui portent gravées des inscriptions en caractères phrygiens. D'après la nature des poteries qui y ont été trouvées en grand nombre, mêlées à des outils d'os et de pierre, ce tumulus serait contemporain de ce que Schliemann appelle à Hissarlik la seconde ville; on aurait ici les restes de la même industrie, de la même civilisation, qui, dans des temps très reculés, peut-être deux mille ans environ avant notre ère, aurait régné aussi bien dans le centre que sur les côtes de l'Asie-Mineure. L'étude de tous ces débris est menée avec une critique très minutieuse et très sûre). — C. Rubensohn, *Contributions à l'histoire d'Éleusis* (pl. VII-VIII. Déméter sur l'ἀγέλαστος πέτρα. Vase à reliefs d'Éleusis. Triptolème représenté en laboureur). — E. Ziebhart, *Journal d'un voyage fait en Grèce au* XVe *siècle*. — *Bibliographie*. — *Découvertes*. — *Procès-verbaux des séances* — *Nominations*.

— Πρακτικὰ τῆς ἐν Ἀθήναις ἀρχαιολογικῆς ἑταιρίας τοῦ ἔτους 1898, in-8°, 110 pages et 2 planches. — *Rapport général sur les opérations de la Société pendant l'année* 1898, par le secrétaire Kavvadias. — *Rapport de la Commission de surveillance. Nouveau règlement*, adopté le 17 janvier 1899. — Viennent ensuite les rapports des différents éphores qui ont été chargés de diriger les fouilles entreprises par la Société. — Nicolaïdis, *Fouilles de l'Olympieion à Athènes* (dégagement de tout le péribole du temple). — *Fouilles de l'Acropole* (un simple déblaiement des terres accumulées sur la pente septentrionale). — Mylonas, *Fouilles au portique d'Attale* (des maisons ont été achetées. Le dégagement de tout l'édifice n'est pas encore achevé). — Skias, *Fouilles autour du monument de Philopappos* (pl. I. Aucune trace d'une tombe n'a été retrouvée. En revanche, on a reconnu les fondations d'une tour qui a dû servir à la garnison macédonienne du Musée). — Skias, *Fouilles à Éleusis* (pl. II. Déblaiement de la cour méridionale du sanctuaire, qui prouve l'importance et l'étendue de l'établissement de l'âge mycénien. Nombreux débris de vases. Le Musée a été rangé à nouveau). — Staïs, *Fouilles de Sunium* (La preuve a été acquise que le temple avait à l'intérieur deux rangs de colonnes ; au nord-est du temple d'Athéna, découverte d'un autre temple, peut-être dédié à Poseidon). — Kourouniotis, *Fouilles d'Érétrie* (dégagement d'une nécropole qui a donné des terres cuites, des bijoux et quelques beaux vases). — Stavropoulos, *Fouilles de Rhénée* (on a retrouvé les tombes où en 426 ont été déposés les restes exhumés de Délos). — Sotiriadis, *Fouilles de Thermos* (ces fouilles, commencées l'année précédente, paraissent avoir donné la découverte la plus importante qui ait été faite dans ces derniers temps. Il s'agirait d'un temple du VIe siècle qui paraît avoir été construit en bois ou en brique crue, avec, dans les parties hautes, des revêtements en terre cuite peinte qui rappellent ceux du trésor de Géla d'Olympie et du temple C à Sélinonte. Les colonnes seules étaient en pierre. Il serait fort à désirer que le plus tôt possible une monographie de cet édifice soit publiée, avec un plan relevé dans le dernier détail et une exacte reproduction de tous les fragments. Il y a aussi des tuiles peintes. Ce temple serait bâti sur les restes d'un plus ancien, du VIIIe ou VIIe siècle).

— Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 1899, 1er cahier. — Kavvadias, *Inscriptions d'Épidaure relatives au culte du temple* (pl. I et quatre fac-similés dans le texte). — C. A. Hutton (Mlle), *Figurines de terre cuite provenant d'Érétrie* (pl. II et 13 dessins dans le texte. La collection étudiée ici a ceci de particulièrement intéressant que la provenance de toutes les figures qui la composent est bien établie ; elles ont été recueillies dans des fouilles faites par la Société archéologique ou par les Américains. Les types que l'on y rencontre se retrouvent presque tous à Tanagre, ce qui confirmerait l'hypothèse d'un centre de fabrication où auraient puisé toutes les cités voisines et qui ne serait autre qu'Aulis. Huit figurines, d'un caractère très particulier et de date plus récente, qui paraissent toutes sorties d'un même atelier, seraient seules à représenter l'industrie proprement érétrienne). — Léonardos, *Mosaïque de Lycosoura* (pl. 3. Forme plus de la moitié du pavage de la cella du temple de Despoina. Avait déjà été

donnée à plus petite échelle et au trait; reproduite ici pour la première fois en couleur. Elle représente deux lions affrontés. C'est d'ailleurs un ouvrage des plus médiocres). — Léonardos, *Poids avec inscription, de Lycosoura.* — Kastriotis, *Tête archaïque, de provenance lycienne* (pl. 4. C'est une tête de femme, en calcaire, de grandeur naturelle. A la peau de lion jetée par dessus les cheveux, on croit reconnaître Omphale. Comme style, cela paraît contemporain des figures polychromes trouvées en 1886 dans l'Acropole d'Athènes; ce serait du milieu du vi<sup>e</sup> siècle. Intéressant surtout par sa provenance). — P. Hartwig, *Additions et corrections à l'article publié dans l'Ἐφημερίς, 1897, avec les planches 9 et 10 sur un ἐπίνητρον.*

— *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, vol. XXI, 29e session, 3e séance, 2 mai 1899. — G. Willoughby Frazer, *Notes sur des scarabées* (3 planches). — Th. G. Pinches, *Un nouveau roi babylonien de la période de la première dynastie de Babylone, avec des références occasionnelles à Immerum et Ammanila* (planche). — Th. G. Pinches, *La tablette du major Mockler.* — *Ferryman qui donne les noms de surveillants de temples* (planche). — Th. Pinches, *Un sceau-cylindre intéressant.* — Notes : *Cylindre de Pepi I.* — *Inscriptions palmyréniennes.* — *Le titre officiel hu-su-pa-mes.* — *Ashteroth-Karnaïm.* — *La version biblique de la mort de Sennachérib.* — *Croquis d'une coquille gravée.* — *Le pays de Cabul.*

— *Bullettino della Commissione archeologica comunale di Roma*, 1899, janvier-mars. — R. Lanciani, *Les nouveaux fragments de la Forma urbis* (pl. I-II). — R. Lanciani. *Découvertes topographiques et épigraphiques au XIVe mille de la Via Tiburtina* (pl. III-IV, fig. 1). — R. Lanciani, *Villa des Vibii Vari sur la colline de San-Stefano* (pl. III-IV, fig. 2). — R. Lanciani, *Nouveaux cippes indiquant les distances sur le parcours des aqueducs.* — R. Lanciani, *Découvertes dans l'ager Collatinus.* — D. Vaglieri, *Inscription romaine à la mémoire d'un centurio trecenarius.* — Gatti, *Notes sur des découvertes récentes d'antiquités.* — *Bibliographie.*

— *Recueil d'archéologie orientale* publié par M. Clermont-Ganneau, tome III, livraisons 14 et 15 : § 39. Une « éponge américaine » du vie siècle avant notre ère. — § 40. Orphée-Nébo à Mabboug et Apollon. — § 41. La Lettre de Jésus au roi Abgar, la Koutbi juive et la mezoûzah. — § 42. La Palestine au commencement du vie siècle et les *Plérophories* de Jean Rufus, évêque de Maioumas (*à suivre*).

---

# BIBLIOGRAPHIE

---

E. Bertaux. **Étude d'un type d'habitation primitive.** *Trulli, caselle et specchie des Pouilles*, in *Annales de Géographie*, tome VIII, 1899, pages 207-230, 8 figures, 2 planches hors texte, 1 carte.

L'étude des conditions et des formes modernes, ou survivantes, de l'habitation peut contribuer à nous éclairer sur les civilisations préhistoriques. Le travail que M. Bertaux vient de publier sur les *trulli* de la Pouille en est un exemple. Dans ses *Notes archéologiques sur la Terre d'Otrante* (*Gazette archéologique*, t. II, 1881, p. 32-39), François Lenormant écrivait qu'une étude des monuments préhistoriques de cette région devrait avoir pour base une étude topographique. M. Bertaux répond à ce vœu. Il nous donne dans ces quelques pages, suivies d'une excellente carte, un exposé de la répartition géographique des habitations et des monuments datés ou sans date dont il s'occupe; c'est précisément pour cette raison que nous trouvons son mémoire dans une revue de géographie.

Les *trulli* proprement dits, le type B de M. Bertaux, se rencontrent dans toute l'Apulie depuis le Cap Santa Maria di Leuca jusqu'à l'Ofanto; ce sont des

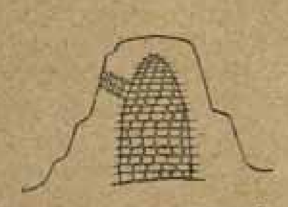


Fig. 1. — *Trulli*, type B.



Fig. 2. — *Trulli*, type A.

constructions en pierres sèches, voûtées en encorbellement, dont l'extérieur présente un, deux ou plusieurs gradins. Une forme particulière, le type A, qui ne se trouve qu'aux environs de Lecce, est couverte un peu différemment : la voûte n'est pas fermée et la toiture est complétée par de grandes pierres plates; ce sont des pyramides tronquées. Les *caselle*, type C, sont une forme perfectionnée des *trulli*. Elles ne sont point voûtées, mais couvertes par un toit conique en amelles de pierres plates imbriquées (*chiancarelle*). Les *caselle* ne se rencontrent que dans une aire assez limitée, sur le plateau fortement ondulé qui limite les deux provinces de Lecce et de Bari. *Trulli* et *caselle* servent d'habitations, ou tout au moins elles ont leur place dans les dépendances des fermes; on y loge les étables par exemple. On les accouple, ou on les groupe assez librement,

chaque chambre gardant sa coupole et son toit; on en fait des habitations complexes qui ne sont pas dénuées de confortable. M. Bertaux nous en donne plusieurs exemples. Il nous cite même une ville formée tout entière de *caselle*, Alberobello. Le bourg de Laureto est formé par les *trulli* de luxe des grands



Fig. 3. — *Caselle.*

propriétaires de vignes qui viennent y passer l'été. Il s'agit à peine ici de survivances, car, comme le fait remarquer M. Bertaux, la contrée où s'élèvent les villes de *trulli* était couverte, il n'y a pas beaucoup plus de deux siècles, par une grande *selva*.

Tandis que les *trulli* sont des habitations sans date, on désigne sous le nom de *specchie*, « tours de guet » de véritables monuments préhistoriques. Ce sont des constructions semblables aux *trulli*, mais simplement plus grandes, que l'on trouve sur un grand nombre de points élevés de la presqu'île d'Otrante. Le professeur Cosimo de Giorgi, de Lecce, a remarqué et a démontré dans une carte précise que les *specchie* se partagent en trois séries. « Une première suit la côte de la mer Ionienne; une seconde celle de la mer Adriatique. La troisième forme une double file au milieu de la Terre d'Otrante ». M. de Giorgi constate que ces bâtisses semblent réparties suivant un plan stratégique. Flanquées souvent de constructions plus petites reliées par des murs en pierres sèches, ce sont les forteresses de la population disséminée qui habitait jadis l'Apulie.

Semblables aux *nouraghes* de Sardaigne, aux *garritas* des Baléares, aux *castellieri* de l'Istrie, aux *beehive houses* des Hébrides et de l'Irlande, les *trulli* sont-ils l'œuvre du même peuple que ces monuments? Quelque spécieuse que puisse être cette hypothèse, M. Bertaux n'ose s'y arrêter. Il remarque cependant que les *specchie*, en raison même de leur situation et des limites de leur extension géographique, ne peuvent être que l'œuvre d'une population maritime. Ce type d'habitation, qui paraît être un des accidents caractéristiques du paysage pierreux de la Pouille, est-il un simple produit du sol? Sa nature et sa forme dépendent-elles uniquement des conditions géographiques de la vie de ces inventeurs? Hypothèse séduisante et commode. Mais il n'y a pas de *trulli* au Gargano, non plus qu'aux bouches de Cattaro. D'autre part, l'aire d'extension des *trulli* est plus grande que celle des *specchie*. La question reste donc pendante. Tout au plus peut-on parler, comme M. Bertaux, d'un « stade uniforme des civilisations primitives » que caractériseraient les constructions de pierres sèches dans les pays pierreux. Remarquons simplement avec M. Ber-

taux que les *specchie* sont accompagnés de monuments mégalithiques dont le reste de la péninsule n'offre pas d'exemples. Les tombes mycéniennes à coupole, des tombes étrusques construites sur le même principe à Volsinies, à Cæré, à Quinto Fiorentino, au Mont-Cassin, sont pour M. Bertaux, et nous nous rangeons très volontiers à son avis, des succédanés des *trulli*; le type de construction délaissé par l'architecture des habitations avait persisté dans celle des tombeaux. M. Bertaux nous en voudrait si nous ne rappelions l'hommage qu'il rend au professeur C. de Giorgi, à la collaboration duquel il doit, dit-il, une partie de son travail.

H. Hubert.

E. Sackur. **Sibyllinische Texte und Forschungen.** Halle, Niemeyer, 1898. In-8°, 191 pages.

M. Sackur a réuni sous ce titre des études copieuses et fort instructives sur trois textes prophétiques assez disparates du début du moyen-âge, le *Pseudo-Méthodius*, la lettre d'*Adso* sur l'Antéchrist et l'Oracle de la Sibylle Tiburtine. L'édition des trois textes, qui repose sur une minutieuse collation des manuscrits, n'est pas la partie la moins méritoire de son travail. La prophétie du Pseudo-Méthodius est la traduction latine d'un original grec attribué à Méthodius, évêque de Patara. Dès le xiii<sup>e</sup> siècle on y trouva prédites les invasions turques. C'est ce qui les rendit populaires. M. Sackur en signale huit éditions au xv<sup>e</sup> et au xvi<sup>e</sup> siècle. Il y en eut même une édition illustrée en 1498, publiée à Bâle par Sébastien Brant. L'original date probablement de la fin du vii<sup>e</sup> siècle, autant que l'on peut en juger d'après le contenu historique de sa revue des invasions arabes. L'auteur était syrien ou tout au moins était-il profondément imbu des idées de l'apocalyptique syrienne. M. Sackur croit pouvoir ajouter qu'il connaissait les traditions perses. Il montre, en effet, un intérêt particulier pour l'histoire de l'ancienne Babylonie et il la raconte telle que celles-ci pouvaient la présenter; il soumet Babylone à l'Iran longtemps avant Astyage et Cyrus; ses noms propres ont la forme perse, et en plus d'un point il concorde avec Tabari. Sa prophétie est une sorte de roman universel commençant à Adam, qui dépend étroitement du livre syriaque intitulé la *Caverne des Trésors*. Son but est de reconstruire l'histoire du monde et d'en prophétiser la fin prochaine conformément aux passages bibliques. Sa chronologie repose sur la conception courante de sept millénaires dont le sixième s'écoule, la fin du monde devant survenir au septième. Le dernier roi des Grecs et des Romains pacifie le monde et dépose sa couronne à Jérusalem. Alors surviennent Gog et Magog et les nations maudites, puis règne l'Antéchrist. Énoch et Élie le combattent; il les tue. Le signe de Dieu apparaît alors et il est renversé. Selon la Sibylle Tiburtine, il est tué par l'archange Michel.

Une tradition analogue est exposée dans le deuxième et dans le troisième texte. Le deuxième est précisément une lettre de Adso de Montierender à la reine Gerberge, *De ortu et tempore Antichristi*. Cet écrit a été publié en 1677 dans les œuvres d'Alcuin, en 1626 dans celles de Hraban Maur, en 1685 dans l'édi-

tion de saint Augustin. Au XI[e] siècle un certain Albwin se l'appropria. M. Sackur le restitue à son auteur.

Le troisième est une curieuse survivance des fameux oracles sibyllins qui tiennent tant de place dans l'histoire romaine. Détruites sous Auguste, les prédictions illégales des Sibylles et des Chaldéens reparurent et pullulèrent. Stilicon en fit brûler inutilement. Gonflées par les conceptions romanesques de l'eschatologie chrétienne, elles servirent au moyen âge à prophétiser les royaumes italiens et des empereurs allemands. L'oracle de la Sibylle Tiburtine contient précisément un passage, dont le texte diffère selon les manuscrits, où le nom des personnages est indiqué par une initiale. Les prophéties ayant été adaptées, les lettres diffèrent suffisamment, comme permet de s'en rendre compte un tableau des variantes dressé par M. Sackur (p. 130, 131). Dans sa forme actuelle, ce livre est un remaniement d'un original qui paraît dater du temps de Constans ; c'est lui qui est désigné comme le dernier roi des Grecs et des Romains, prédécesseur de l'Antéchrist. La Sibylle Tiburtine est regardée comme la dixième Sibylle. Son nom latin, dit l'auteur, est Abulnea. Elle est fille de Priam et d'Hécube et elle a beaucoup voyagé avant de venir à Rome. Une nuit, cent sénateurs eurent une même vision, ils virent neuf soleils d'aspect différent; la sibylle, consultée et amenée devant le *Troianus imperator*, expliqua que les neuf soleils représentaient les générations futures. L'apparition du Christ correspondait au quatrième. Naturellement les dernières générations ont les plus longs oracles. M. Sackur en signale un prototype syriaque dans la Chronique de Michel le Grand, adaptation arménienne (trad. Langlois, p. 52). Les cent sénateurs y sont remplacés par cent philosophes. Mais on ne trouve ici que sept soleils ; le Christ était le sixième. M. Sackur n'a point de peine à nous montrer que ces images reposent sur le fond d'idées de l'astrologie chaldéenne. Elles supposent sa doctrine des planètes et de leur influence. Cependant, de la version syrienne à la version italienne du songe, elles ont subi des modifications. M. Sackur en trouve l'explication dans les liens étroits qui unissaient les sibylles romaines au culte d'Apollon (dans les jeux séculaires, chœur de neuf garçons et neuf filles ; les neuf Muses) ; les idées sibyllines romaines, dit-il, comportaient l'hypothèse de dix âges du monde dont le dernier était le règne d'Apollon (page 153). C'est cette idée que l'on retrouve dans l'énumération de la Sibylle Tiburtine. Ajoutons que pour Servius la terre était enveloppée de neuf cercles ; il ajoutait la voix lactée et le zodiaque aux cercles planétaires (*Ad Aen.*, VI, 127). Le livre se termine sur une prédiction de la venue de l'Antéchrist semblable à celles du Pseudo-Méthodius et d'Adso. Il mentionne sans les énumérer les vingt-deux peuples impurs compagnons de Gog et de Magog enfermés par Alexandre aux limites de la terre. La Sibylle n'en dit pas plus sur Alexandre, qui tient au contraire une place importante dans le Pseudo-Méthodius. J'en dirai un mot pour finir. M. Sackur a consacré d'excellentes pages (p. 26 sqq.) à la contribution de son auteur au roman macédonien. Alexandre est fils de *Chuseth*, fille de *Phol*, roi d'Éthiopie. Dans sa campagne en Orient il arrive aux bords de l'Océan ; il y trouve des nations impies qui mangeaient des choses immondes ; c'étaient Gog et Magog et vingt-une autres tribus. Alexandre pria Dieu, celui-ci exauça

sa prière et deux montagnes se rapprochèrent pour enfermer les impurs; elles devaient se séparer à la fin du monde pour leur livrer libre passage. Ces nations sont énumérées en partie par le Pseudo-Callisthène qui semble avoir connu également une tradition suivant laquelle Olympias était éthiopienne. L'Éthiopie n'est pas complètement étrangère non plus à la Sibylle Tiburtine. On l'appelle *regina*, par allusion sans doute à la reine de Saba, comptée parmi les sibylles. M. Sackur croit que l'on a confondu la reine de Saba et la Sibylle d'Asie Mineure *Sabbe* ou *Sambathe* (p. 174).

Henri Hubert.

H. Usener. **Die Sintfluthsagen**. Bonn, Fr. Cohen, 1899. In-8°, 279 pages, avec 5 figures et 1 planche hors texte.

Nous avons eu l'occasion d'étudier dans cette *Revue* les derniers travaux de de M. Usener, en disciple lointain et respectueux. Nous voudrions exprimer ici l'admiration profonde que nous inspire ce nouveau livre, et indiquer aussi brièvement ce que nos études personnelles nous permettent d'ajouter à la riche collection de faits qui s'y trouve réunie. Une série de recherches que nous espérons amener bientôt à bonne fin, provoquées par l'étude du culte d'Hiérapolis auquel appartient une des légendes diluviennes citées par M. Usener, nous ont conduit à nous occuper de cette légende du Déluge. La méthode que nous avons suivie diffère sur des points essentiels de celle de M. Usener. Nous sommes arrivé à des conclusions qui concordent sensiblement avec les siennes, et, d'autre part, à des constatations assez différentes. Nous nous permettrons de les indiquer sommairement, par anticipation, à la suite de cette analyse.

Une énumération des légendes du Déluge qui appartiennent à l'antiquité classique, une étude originale et profonde des formes parallèles de la légende du Déluge en Grèce et dans la mythologie chrétienne, une thèse qui attribue ces épisodes au cycle légendaire des dieux de la lumière, tel est cet ouvrage. Nous y signalerons encore la brillante ingéniosité de quelques-unes des applications de la méthode étymologique de M. Usener.

Les récits du Déluge rapprochés par M. Usener sont le récit babylonien, le récit hébreu, le récit hindou, chez les Grecs, le Déluge de Deucalion, celui d'Ogygès, celui de Dardanos, pour l'Asie Mineure, la légende d'Apamée Kibôtos, le Déluge de Nannakos en Phrygie, enfin une autre légende du Déluge, propre à Hiérapolis de Syrie, à laquelle l'auteur du traité de la *Déesse syrienne* a attaché le nom de Deucalion. M. Usener y ajoute à la fin de son livre (p. 260) l'indication d'une légende égyptienne dont la trace s'est conservée dans un hymne publié par Brugsch[1]. Il a laissé délibérément de côté les traditions des sauvages contemporains. Il n'a pu qu'indiquer dans ses dernières lignes le fragment de récit chaldéen publié par le P. Scheil[2]. Signalons ici, pour le compléter, d'excellents articles de M. Jastrow dans l'*Independent* de New-York (13 janvier 1898) et dans le *Zeitschrift für Assyriologie* (t. XIII, p. 288 sqq.). Le nouveau fragment

1. *Reise nach der grossen Oase El-Kharyeh* (Leipzig, 1878), p. 30, col. 23 sq.
2. *Recueil de travaux*, vol. XX, pp. 55-59.

n'appartient pas à une version de l'ancien récit, mais représente une tradition indépendante, celle de Sippara. Il en résulte, et ceci est important, une espèce de dissociation des traditions chaldéennes. Leur unité singulière se résout, comme en Grèce, dans une diversité de légendes locales. Nous insistons sur ce point, parce que nous y trouvons une probabilité de plus en faveur de la thèse de M. Usener. Regrettons encore qu'il n'ait pas connu ou qu'il ait oublié de citer le travail de M. J. Halévy, *Les récits hébreux et babyloniens du Déluge* (*Recherches bibliques*, p. 140). M. Usener aurait pu citer le passage suivant de Nicolas Damascène (fragm. 76, *F. H. G.*, t. III, p. 415) : Ἔστιν ὑπὲρ τὴν Μινυάδα μέγα ὄρος κατὰ τὴν Ἀρμενίαν, Βάρις λεγόμενον· εἰς ὃ πολλοὺς συμφυγόντας ἐπὶ τοῦ κατακλυσμοῦ λόγος ἔχει περισωθῆναι, καί τινα ἐπὶ λάρνακος ὀχούμενον ἐπὶ τὴν ἀκρωρείαν ὀκεῖλαι καὶ τὰ λείψανα τῶν ξύλων ἐπὶ πολὺ σωθῆναι.

Dans son dernier chapitre, *Ergebnisse*, M. Usener établit que les récits sémitiques, hindous et grecs sont dans leurs traits essentiels indépendants. Le mythe sémitique se réduit à ces cinq éléments caractéristiques. 1° Le dieu veut châtier l'humanité pervertie. 2° Un homme pieux reçoit l'ordre de construire un vaisseau. 3° Il y fait entrer des représentants des espèces animales. 4° Il lâche la colombe. 5° Il arrive sur une haute montagne. Or les éléments 1, 3 et 4 manquent dans les versions indiennes du Déluge de Manou (p. 240). Ils sont également étrangers à la conception fondamentale du Déluge de Deucalion (p. 245). Le motif de l'engloutissement des impies dans l'histoire de Philémon et Baucis (p. 247) est un cas particulier d'un thème mythologique assez fécond, celui de la destruction des villes par la colère divine ; il faut rapprocher cette légende du récit de la destruction de Sodome et de Gomorrhe ; que ce thème soit plus ou moins voisin de celui du Déluge, c'est une question qui vaudrait la peine d'être discutée ; en tous cas, il n'y a pas de dépendance directe entre la légende sémitique et le conte grec. Toutefois, M. Usener ne nie point que les détails du Déluge sémitique n'aient été connus et quelquefois copiés en Occident. Il cite en particulier un curieux bronze de Vétulonia, unique encore jusqu'ici, qui représente un vaisseau, sur les bords duquel s'alignent des animaux grossièrement figurés (fig. 4, page 250)[1]. De même, selon un témoignage de Plutarque[2], les mythologues avaient introduit le motif de la colombe indicatrice dans le mythe de Deucalion. Pour la légende du Déluge d'Apamée Kibôtos, M. Usener la considère également comme indépendante en son fond ; Poseidon avait un culte à Apamée, ville de l'intérieur ; le héros éponyme, Kélainos, était fils de Poseidon et de Kélaino (p. 50).

Quelles que soient les différences des légendes rapprochées plus haut, elles présentent toutes un point commun : un personnage divin ou qui devient tel arrive porté par les eaux dans une terre miraculeuse. Or, le même épisode reparaît dans une série de légendes que M. Usener range sous trois rubriques : 1° *Le dieu enfant dans la caisse* ; 2° *Le vaisseau* ; 3° *Le poisson*. La suite des exemples énumérés par M. Usener, et particulièrement l'examen des formes intermédiaires et complexes, montrent comment on peut passer d'un thème à

1. *Notizie degli scavi*, 1887, tav. XVII, 1.
2. Plut., *De soll. anim.*, XIII, p. 968, r.

l'autre et de ceux-ci au mythe du Déluge. Nous croyons qu'il a réussi à établir avec une parfaite clarté l'équivalence de ces épisodes.

Au premier type appartiennent les légendes où, comme dans celle de Persée, un jeune dieu est enfermé dans un coffre avec sa mère et jeté à l'eau. Il est recueilli par des pêcheurs et élevé dans le pays où se trouve son sanctuaire. Tennès et Hémithéa, frère et sœur, enfants de Kyknos, sont jetés de la même façon à la mer. Ailleurs c'est l'image du dieu que l'on trouve dans un coffre (légende de Dionysos-Aisymnetes à Patras, p. 100), ou qui flotte librement sur les flots (p. 105, 162 sq.). A Lemnos ce n'est plus un jeune dieu, c'est un vieillard, Thoas, qui est enfermé dans une boîte et confié aux flots.

Le chapitre suivant (*Schiff*) est consacré particulièrement à la représentation de Dionysos sur le vaisseau, au vaisseau de la procession des Anthestéries, aux rites correspondants du Carnaval et aux légendes qui se rapprochent de ces représentations rituelles, dont la plus fameuse est celle de Dionysos sur le vaisseau des pirates tyrrhéniens. M. Usener y arrive à nous imposer cette idée parfaitement claire que pour lui ces représentations rituelles et mythiques sont le cadre de l'épiphanie du dieu, que Dionysos apparaisse porté sur un vaisseau, ou que le vaisseau, dans les variantes du mythe, soit remplacé par un âne (p. 122), ou par un porteur divin (Hercule, p. 189). En tous cas la traversée d'une masse d'eau quelconque paraît être essentielle au mythe, comme dans une des légendes eubéennes de Dionysos (p. 123), où le motif de la caisse qui renferme le dieu se trouve associé à celui du transport à dos d'âne et du passage dans une barque.

Dans le troisième chapitre (*Fisch*), M. Usener nous donne une énumération fort complète des héros et des dieux portés par des dauphins. Aux faits fournis par la mythologie grecque, il ajoute de nombreux emprunts faits aux légendes chrétiennes. Il n'a garde d'ailleurs d'oublier le symbolisme du vaisseau et du poisson. Citons particulièrement, parmi ses exemples hagiographiques, la légende du martyr Lukianos de Nicomédie, dont le cadavre fut rapporté à ses disciples par un dauphin (169 sqq.). M. Usener démontre que saint Lukianos, mort et commémoré le 7 janvier, c'est-à-dire le 15 du mois Dionysios (p. 177) dans le calendrier de la province de Bithynie, n'est autre qu'un Dionysos local, sauvé des eaux. Aux légendes chrétiennes de M. Usener, nous en ajouterons une qui date de l'hérésie des iconoclastes; George Hamartolos (921 G) raconte que Léon III, ayant fait un jour jeter une croix dans la mer, les flots la portèrent à Rome.

Les derniers articles de M. Usener[1] étaient des contributions à l'histoire symbolique des dieux de la lumière. Il y signalait des exemples de la lutte des dieux du jour et de la nuit. Pour, lui le Déluge et ses parallèles ne sont pas autre chose que des épisodes de cette histoire. Ce sont des épiphanies des dieux de la lumière. M. Usener le démontre tout d'abord fort ingénieusement en analysant d'une façon tout à fait irréfutable, à notre avis, le nom de Deucalion. Il le traduit *das Zeus Knäblein*, le petit Zeus. Les terminaisons échangeables

1. *Der Stoff des griechischen Epos.* — *Gœttliche Synonyme*, in *Rheinisches Museum*, t. III, p. 329-379.

-κλέος, -κλέας, -κλῆς, -κλης, -κλας, -κλᾶς, -κλίας, -κλείας, -κλίσις, -κλος, -καλος et son équivalent latin *-culo* (*-culus*, *-culum*) sont des diminutifs; *Heracles*, Ἡρύκαλος, *Hercules*, est un diminutif de ἥρως. De même *Deucalion*, dont la forme pure serait Δεύκαλος, et qui donne Δευκαλίδαι, est un diminutif de Zeus, comme Δίοκλος ou Διοκλῆς. M. Usener corrobore la ligitimité de son étymologie en rappelant combien est générale la conception du dieu enfant dans les religions développées et dans les mythologies primitives. Le mot de *Lycoreia*, le nom de la ville fondée par les hommes réfugiés sur le Parnasse lors du Déluge de Deucalion, prête à la même amphibologie que Lykaios et Lykaon. Un lexicographe nous apprend que le sacrifice célébré à Delphes en commémoration du Déluge s'appelait αἴγλη[1], document précieux, si le texte n'est pas fautif. Bref, Deucalion est un dieu lumineux. Un autre dieu dont le culte est lié à la légende du Déluge de Deucalion (p. 230 sqq.) est un *Zeus Apesas* ou *Aphesios* (de ἕζειν, *sedere*) dont le sanctuaire, suivant Pausanias[2], fut fondé par Persée. Signalons en passant un autre point de contact, négligé par M. Usener entre la légende de Persée et celle du Déluge. Pausanias de Damas (frg. 4) raconte qu'un débordement de l'Oronte ruinait Iopolis, la colonie mythique, que des Argiens avaient fondée là où devait s'élever Antioche. Persée y vint, offrit un sacrifice; on vit une boule de feu descendre du ciel et le cataclysme fut vaincu. Le météore lumineux d'Iopolis est à joindre à l'αἴγλη de Delphes.

Nous ne pouvons pas énumérer les arguments que M. Usener apporte à l'appui de sa thèse. Pour être trop précise, elle laisse passer quelques difficultés et nous ne comprenons pas très bien, par exemple, comment M. Usener explique les rapports de Dionysos Aisymnetes et d'Eurypylos (nom d'Hades, selon son système) qui l'apporte à Patras, ou de Persée avec Polydektes, autre Hades, qui le recueille à Seriphos. Nous avons déjà dit, dans un travail publié cette année[3], que la distinction entre dieux de la lumière et dieux des ténèbres n'était pas fondamentale. On ne peut distinguer à ce point de vue que des fonctions spéciales et momentanées de certains dieux. Nous ne pouvons que le répéter ici; nous espérons le redire encore en montrant qu'il est vain d'essayer d'expliquer les rapprochements des deux espèces de dieux par de plus ou moins subtiles inventions mythologiques et que leur voisinage fréquent provient d'une indistinction foncière. Nous craignons que M. Usener ne sacrifie encore trop volontiers au symbolisme. Nous voulons éviter pour nous de substituer dans la mythologie des conceptions trop claires et trop cohérentes aux imaginations vagues et obscures de ceux qui l'ont lentement pensée et élaborée.

Étendons simplement le système des comparaisons de M. Usener. Le cercueil d'Osiris porté par les flots à Byblos peut être facilement rapproché de la caisse qui renferme le vieux Thoas. Dans les Adonies d'Alexandrie[4], le corps d'Adonis était porté à la mer. Une autre légende bien caractéristique d'Adonis est

1. Bekker, *Anecd. gr.*, 354, 15.
2. Paus., II, xv, 3.
3. H. Hubert et M. Mauss. *Essai sur le sacrifice, Le sacrifice du dieu*, in *Année sociologique*, t. II.
4. Mannhardt, *Baumkultus*, t. II, p. 278.

citée par M. Usener (p. 107); Aphrodite enferme l'enfant à peine né dans une caisse et le confie à Perséphone; celle-ci ne voulut pas le rendre et Zeus décida, pour trancher le débat, que le jeune homme appartiendrait un tiers de l'année à Adonis et l'autre à Perséphone. Cette légende n'est-elle pas très voisine du mythe de la mort de Tammuz, et de la descente d'Ishtar aux Enfers? — L'histoire de Rhoio et d'Hémithéa Molpadia (p. 93), les filles de Staphylos (à Kastabos), montre, par l'alternance du thème de la déesse enfermée dans un coffre avec son enfant et de celui de la précipitation dans la mer, leur équivalence essentielle. Le mythe de Dionysos Pélagios, recueilli par Thétis, la précipitation des φαρμακοί dans les Thargélies, l'exposition d'Andromède à un monstre marin, me paraissent appartenir au même cycle que les motifs rapprochés par M. Usener du mythe du Déluge. Complétons la série des légendes du poisson en rappelant l'histoire d'Atargatis sauvée par un poisson, d'Atargatis et de son fils changés en poisson dans l'étang d'Ascalon. Nous croyons également pouvoir citer ici le motif du bain sacré que suit l'hiérogamie.

En somme, l'épiphanie du dieu est généralement précédée de sa disparition, de sa mort, ou tout au moins de son immersion et ce sont précisément les cérémonies qui précèdent ou qui accompagnent cette immersion qui produisent sa renaissance et sa glorification. Bref, dans ces épisodes mythiques qui, selon M. Usener, et nous le lui accordons bien volontiers, sont des parallèles du mythe du Déluge, nous trouvons la trace d'un des rites généralement constatés dans les fêtes agraires où il accompagne le sacrifice, rite magique de l'immersion du dieu, de la victime ou du prêtre dont le but est d'obtenir la pluie.

La méthode trop strictement philologique de M. Usener l'a détourné de donner au peu de renseignements que nous possédons sur les liens que présentent avec les rituels les légendes relatives au Déluge, leur valeur vraiment singulière. Il n'a pas manqué d'en signaler en passant, par exemple le sacrifice commémoratif célébré à Delphes. A Hiérapolis de Syrie, une procession descendait tous les ans à l'Euphrate et en rapportait de l'eau dans des vases scellés; cette eau, versée dans le puits par lequel s'étaient, disait-on, écoulée les eaux du Déluge, représentait le cataclysme. Une fête analogue était célébrée à Jérusalem le soir, pendant la fête des Tabernacles. Le prêtre de service vidait dans un vase placé à côté de l'autel de l'eau que l'on était allé puiser solennellement dans des vases d'or à la fontaine de Siloé. On a pu comparer cette fête à celle des πλημοχόαι célébrée le 6e jour des Grandes Éleusinies [1]. A Athènes, où l'on montrait le trou par lequel s'étaient échappées les eaux du Déluge, la fête des Hydrophories était destinée à en perpétuer le souvenir. La fête des χύτροι (mois Anthestérion) était, elle aussi, en relation avec cette légende. D'autres hydrophories étaient célébrées à Égine. Or, ce rite du versement de l'eau n'est pas un rite rare et spécial. Par exemple dans I Rois, XVIII, 34, Élie verse de l'eau sur un autel. Nous savons qu'à Babylone, le 2 Nisan, le grand-prêtre prenait dans sa main de l'eau de l'Euphrate et la versait de-

1. L. Venetianer, *Die eleusinischen Mysterien im jerusalemischen Tempel*, Francfort, 1897.

vant Bel[1]. Il résulte de l'adaptation de ce rite général à la commémoration du Déluge, qu'une des racines, au moins, de cette sorte de mythes plonge dans le rituel. Ce ne sont pas des mythes symboliques. On a transporté à l'origine du monde ce qui se passait dans la fête annuelle. L'idée de purification et de rajeunissement attachée au rite passe à la légende; de même que le dieu de la fête agraire sort rajeuni du sacrifice et des rites qui le complètent, comme l'immersion, le dieu à l'origine apparaît et s'avance jeune et glorieux sur les eaux.

Pour compléter notre analyse et notre critique, ajoutons qu'il résulte de la juxtaposition des légendes citées par M. Usener : 1° que le dieu sauvé du Déluge, Noé, Dionysos, Anios, est généralement un dieu du vin; 2° que l'un des épisodes secondaires les plus fréquents est l'aliénation quelquefois suivie du suicide du dieu ou de ses compagnons. L'une et l'autre de ces constatations s'accordent avec les conclusions que nous venons d'exposer.

Outre le mérite de l'étude des versions du Déluge, le livre de M. Usener vaut par l'accumulation de remarques d'un ordre plus général, et par l'enseignement de sa méthode. Signalons une page (p. 68 sq.) sur les dieux et les héros, leurs tombeaux et leurs fondations et surtout un remarquable chapitre sur la diversité des représentations mythiques et la multiplicité de leurs significations. L'analyse comparée du mythe du Déluge telle que l'a faite M. Usener en est, d'ailleurs, un excellent exemple. Dans un autre ordre d'idées, M. Usener semble dire qu'à son avis l'inscription d'Abercius est chrétienne (p. 226).

Henri HUBERT.

Alfred CARAVEN-CACHIN. **Description géographique, géologique, minéralogique, paléontologique, palethnologique et agronomique des départements du Tarn et du Tarn-et-Garonne.** Paris et Toulouse (Masson et Privat), 1898, gr. in-8 de 684 p.

Une partie seulement de cet ouvrage considérable intéresse l'archéologie : ce sont les p. 509-602. On y trouve des renseignements sur l'archéologie préhistorique, protohistorique et celtique dans les deux départements du Tarn et du Tarn-et-Garonne, que M. A. Caraven-Cachin explore depuis de longues années et auxquels il a déjà consacré de nombreuses publications.

Cependant, si l'on voulait extraire, de ces cent grandes pages, ce qui concerne proprement les départements en question, ou même la région dont ils font partie, une vingtaine de pages suffiraient amplement. En effet, obéissant à la fâcheuse tendance à « faire long », l'auteur s'est laissé entraîner à noyer ce qu'il avait à dire de nouveau dans d'interminables généralités. Ces généralités ont, d'ailleurs, un autre défaut : c'est que M. C.-C., bien que parlant en son nom, n'a guère fait que résumer, paraphraser et même transcrire, parfois sans aucune référence[2], ce qu'il trouvait dans d'autres ouvrages, pour la plupart bien connus.

1. Rawlinson, t. IV, p. 46, 1 sqq.
2. Par exemple, p. 562, où tout ce qui est dit de la prétendue *époque tardenoisienne* est emprunté, sans référence, au plus mauvais ouvrage de G. de Mortillet.

Signalons brièvement ce qu'il y a de vraiment utile dans la partie archéologique de ce gros volume.

P. 515, 518, liste des localités des bassins du Tarn et de l'Aveyron où l'on a découvert des instruments dits chelléens ou acheuléens.

P. 521, 523, 537, stations moustériennes, solutréennes et magdaléniennes.

P. 538 et suiv., détails sur les grottes de cette région, dont M. C.-C. a été l'un des premiers explorateurs et qu'il connaît bien.

P. 550 et suiv., tourbières du Tarn.

P. 567 et suiv., liste des tumuli, des dolmens, des menhirs, des pierres bran-

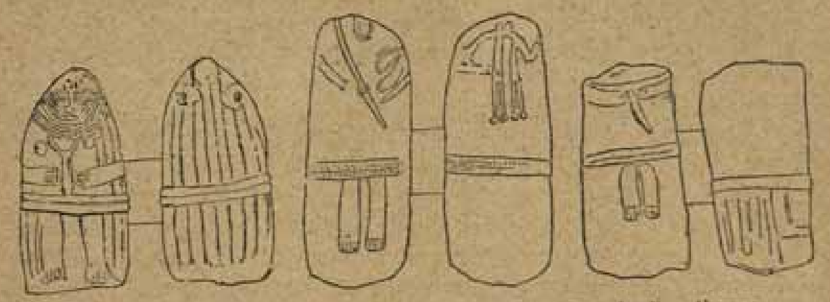


Fig. 1. — Statues primitives de Saint-Sernin, Les Maurels, Pousthomy.

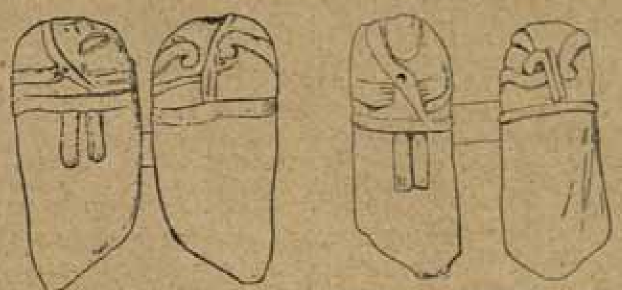


Fig. 2. — Statues primitives de Pousthomy et de Vabre.

lantes. A la p. 570, il y a l'indication des passages d'auteurs classiques relatifs aux Troglodytes; elle est entièrement empruntée, texte et notes, à un autre ouvrage. P. 572, liste des habitations troglodytiques. P. 574, stations néolithiques.

Le passage le plus intéressant concerne le menhir anthropoïde de Puy-Royal, canton de Vabre (Tarn), dont on trouve de médiocres reproductions en simili-gravure aux p. 580 et 581. Cette sculpture a été découverte en 1887, à la limite du Tarn et de l'Aveyron. C'est un bloc de grès rouge permien, mesurant 0m,97 de haut. M. C.-C. dit à tort qu'il a été transporté à Saint-Germain, où l'on n'en possède qu'une petite photographie. L'intérêt de ce monolithe tient surtout à l'analogie qu'il présente avec un groupe de bétyles analogues, découverts dans l'Aveyron (Saint-Sernin, Les Maurels, Pousthomy), le Gard (Collorgues), le Hérault (Fraïsse). Je reproduis ici, à petite échelle, des croquis

de la face et du revers des pierres sculptées de Saint-Sernin, Les Maurels, Ponsthomy et Vabre; il est incontestable que nous avons là des monuments se rattachant à une même tradition, dont on retrouve les traces sur les dalles de certains dolmens et sur les parois des grottes de la vallée du Petit-Morin (Marne). J'ai étudié, en 1896, l'ensemble de ces monuments dans mon opuscule *La sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines*; ce travail devrait être repris, ne fût-ce que pour tenir compte du bétyle de Vabre et de ceux que M. l'abbé Hermet a découverts dans le Tarn et dans l'Aveyron [1].

M. C.-Cachin affirme que la statue de Vabre remonte à l'époque néolithique; j'ai donné, de mon côté, en 1896, des motifs sérieux pour faire descendre toute cette série de sculptures jusqu'à l'époque du bronze.

Signalons encore (p. 590) une liste des objets de l'âge du bronze recueillis en Tarn et en Tarn-et-Garonne; p. 599, une liste des sources sacrées; p. 600, des renseignements un peu confus sur les trouvailles du premier âge du fer. Il n'est pas question de l'époque gallo-romaine.

L'impression de ce volume est peu correcte, surtout là où l'imprimeur a eu devant lui des noms grecs, romains ou allemands. P. 472, une note est ainsi conçue : « *Mitthéilungen des Véréens für Erokundo zu*, p. 167. » On lit, p. 589 : « Messalie répandit le culte d'Arthemis. » Je m'étonne qu'il y ait encore des imprimeries, en France, où les correcteurs laissent passer de pareilles fautes.

Salomon Reinach.

André Steyert. **Nouvelle Histoire de Lyon et des provinces de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Franc-Lyonnais et Dombes.** Tome I. *Antiquité. Depuis les temps préhistoriques jusqu'à la chute du royaume burgonde en 534.* In-4° de 615 p., avec 800 cartes, dessins, etc. Tome II. *Moyen-âge. Depuis la chute du royaume burgonde (534) jusqu'à la mort de Louis XI (1483).* In-4° de 669 p., avec 753 dessins, cartes, plans, etc. Lyon, Bernoux et Cumin, 1895 et 1897.

L'extraordinaire richesse de l'illustration, qui est le caractère le plus frappant de l'ouvrage de M. Steyert, suffit à le recommander aux archéologues, qui trouveront dans ces deux volumes un très grand nombre de monuments inédits, reproduits d'après des dessins généralement exacts. Le texte lui-même est loin d'être sans valeur, bien que l'absence de presque toute référence soit à regretter. Toutefois, quand on peut contrôler l'origine des renseignements mis en œuvre par M. Steyert, on s'aperçoit qu'il s'est informé aux meilleures sources et qu'il a notamment tiré grand parti des beaux ouvrages de M. Allmer, un des trois savants auxquels est dédiée la *Nouvelle Histoire de Lyon*.

Il arrive à M. Steyert de commettre de fortes erreurs quand il s'écarte, tant soit peu, du terrain qui lui est familier. Ainsi, il a eu l'idée bizarre de faire dériver l'avers de la monnaie d'argent des Ségusiaves (avec la légende ARVS) de de la médaille d'Eucratide de Bactriane, alors qu'il n'y a évidemment pas le moindre rapport entre ces coins (I, p. 139). Tome I, p. 65, il parle du sarco-

1. Ces monuments viennent d'être publiés dans le *Bulletin du Comité*, 1898, 3e fasc., p. 500-536, pl. XX-XXI. Ce fascicule a été distribué le 7 octobre 1899, *avec un an de retard!*

phage de la *villa* (lire *vigna*) Ammendola et qualifie de « masque funéraire », une des têtes de Gaulois qui en décorent les angles. On croit rêver quand on lit (p. 142) que les Romains donnèrent aux Celtes le sobriquet injurieux de *Galli*, « en assimilant aux ignobles et efféminés prêtres de Cybèle ces géants qui les avaient si souvent épouvantés ». Cette énormité revient encore à la p. 167. P. 189, une phrase bien connue de Tacite est travestie ainsi : *Ubi silentium faciunt, pacem appellant*. P. 26, *Magnitudo aeris alieni* est traduit par « l'énormité des tributs », ce qui est un contre-sens. Que signifie, p. 382, la traduction de *Liber Pater* par « dieu de la licence », sinon que M. S. n'a jamais entendu parler du *Jupiter Liber*, dont le nom, très anciennement attesté, prouve que *liber* n'est pas du tout l'équivalent du français « libertin ». Mais il y a bien pis, p. 395, où le surnom du Jupiter syrien, *Dolichenus* — de la ville de Doliché en Syrie — est expliqué par « le dieu à longue vie, δολιχὸς αἰών ».

Arrêtons-nous là. Multiplier ces petites critiques serait méconnaître le caractère assez particulier de l'ouvrage qui nous occupe. Il est à la fois meilleur et plus mauvais qu'il ne paraît au premier abord. En effet, d'une part, la masse respectable d'informations qui s'y trouvent accumulées doit nous rendre indulgents pour les erreurs de détail, comme aussi pour le ton quelque peu tranchant de l'auteur; de l'autre, les développements généraux où se complaît M. Steyert révèlent en ce compilateur habile un de ces exaltés d'une espèce heureusement rare, pour qui la vérité historique n'existe plus dès que leurs préférences personnelles ou leurs passions sont en jeu. La haine de la société et de la civilisation romaines poussée jusqu'au délire; la glorification sans réserve du moyen âge, jetée vingt fois comme un défi au lecteur; l'approbation de toutes les mesures d'intolérance et de persécution prises par le christianisme médiéval — voilà de quoi se compose la doctrine de M. Steyert. Et l'on ne pense pas sans tristesse que de pareilles doctrines vont pénétrer dans des cervelles d'enfants, d'amateurs d'archéologie, de chercheurs locaux, à la faveur de la riche illustration d'un livre de partisan. Voici quelques citations qui suffiront à édifier nos lecteurs :

Tome I, p. 180 : « Un jour, après les lamentables défaites de la Gaule, quelques-uns de ces soldats étrangers sont venus dans la cabane (du plébéien gaulois); ils ont enlevé son épée, ils ont pris sa lance, ils en ont arraché le fer, brisé la haste, ils ont mis en pièces le bouclier, noble souvenir des exploits des ancêtres, et en ont jeté les débris au feu; puis, leur montrant une charrue, un hoyau, une faucille : Va, lui ont-ils dit, tu n'auras plus à combattre, désormais tu travailleras la terre; on ne te demande plus ton sang, mais seulement tes sueurs!... Douze cent mille guerriers furent ainsi désarmés en un instant. Que de larmes de honte et de rage furent versées ce jour-là, sur cette vieille terre belliqueuse des Gaules!... »

Cela continue longtemps sur ce ton. Inutile de dire que, dans toute cette histoire, il n'y a pas un mot de vrai. M. Steyert pourrait s'en douter, puisqu'il cite lui-même, par exception, la phrase grecque qui lui a révélé « cette grande révolution et ce drame poignant »; c'est celle-ci, où un homme de sens rassis n'a jamais rien vu de la sorte : νῦν δὲ ἀναγκάζονται γεωργεῖν, καταθέμενοι τὰ

ὅπλα. Cela signifie que les Gaulois ont quitté les armes pour la charrue, pas autre chose. Mais il s'agit d'enfiler des phrases à effet et de rendre odieux les Romains : cela suffit au bonheur de M. Steyert.

P. 85 : « Les Romains n'ont jamais menti à leur origine. Ramassis de brigands réfugiés sous l'autorité de deux aventuriers, ils sont toujours restés des brigands... Brigandage inouï, dont il ne reste dans les annales pompeuses du peuple-roi qu'un souvenir vague, la plainte harmonieuse, timidement murmurée par le poète : *Nos patriam fugimus, nos dulcia linquimus arva* ». Bien entendu, les Romains seuls ont été des oppresseurs ; les abbés, les évêques et les seigneurs du moyen âge n'ont jamais été que des pasteurs d'hommes irréprochables. En vérité, le Père Loriquet a des continuateurs!

P. 594. « Cette infériorité humiliante (!) que les Francs imprimaient aux Gallo-Romains est précisément tout à leur gloire; car, en les abaissant au rang de serfs (!), ils avaient pour but de briser le joug oppresseur et dégradant des institutions romaines sous lequel l'humanité gémissait écrasée, et ils y réussirent. » Est-il utile de renvoyer l'auteur à Fustel? Non, sans doute ; il ne semble pas être de ceux qui veulent voir clair.

Tome II, p. 4, le préambule de la loi Salique est une « véritable déclaration de principes et la base fondamentale des institutions françaises telles qu'elles fonctionnèrent jusqu'aux temps malheureux où le génie de la France a été conspué et proscrit. »

Tome II, p. 15 : « Telle fut l'œuvre du moyen âge, à qui aucune gloire, aucune vertu, aucun mérite n'a manqué, pas même l'ingratitude de ceux qu'il a sauvés. Cette phase admirable de l'humanité qui, etc. ». C'est, on le voit, exactement le contraire de l'opinion de Taine, qui disait du moyen âge que c'était *le cloaque du genre humain* et que nos pères y étaient descendus *au-dessous des Papous et des anthropophages de la Nouvelle-Zélande*[1]. Autant de paroles vaines. L'historien doit étudier le passé ; il sort de son rôle en l'exaltant ou en le dénigrant. Mais, chez M. Steyert, l'exaltation du pire fait l'effet d'une gageure ; il a la nostalgie des chevalets et des bûchers.

Dira-t-on que j'intente à M. Steyert un procès de tendance? Je crois qu'on m'en accuserait à tort. Il me suffit de dire que l'auteur de l'*Histoire de Lyon*, quand il s'exprime en son nom propre, parle souvent non en historien, mais en fanatique, qu'il défigure des faits connus, en imagine d'autres, fait, en un mot, tout ce que l'on voudra, hormis œuvre de savant.

Salomon Reinach.

L. W. King. **The letters and inscriptions of Hammurabi, king of Babylon, about B. C. 2200, to which are added a series of letters of other kings of the first dynasty of Babylon.** — Vol. I, *Introduction and the Babylonian texts.* — *Luzac's Semitic Text and Translation Series*, vol. II. — London, Luzac, 1898. In-8, LXVIII, 134 pages.

La connaissance des premiers temps de l'histoire de la Chaldée a fait de singuliers progrès depuis les dernières fouilles en Mésopotamie et grâce à la pu-

1. Léon Gautier le lui reprochait avec raison (*Rev. des Quest. hist.*, t. II, p. 321).

blication d'un grand nombre de documents inédits que possédait le British Museum. Hammurabi, fondateur du premier empire durable sur le bas Euphrate, était déjà assez bien connu. En 1863, M. Menant avait pu publier un recueil de ses inscriptions. M. King les réédite, mais il y a beaucoup ajouté. Sur les 70 textes réunis par lui, il y a 52 lettres et trois autres inscriptions qui sont inédites. C'est une respectable contribution. M. King nous annonce pour un prochain volume les traductions et les notes. Mais il commente déjà longuement dans son introduction une lettre d'Hammurabi à un certain Sin-iddin-nam, lettre dont la beaucoup parlé, depuis quelque temps, chez les assyriologues et qui a déjà son histoire et sa littérature.

Grâce à la critique biblique, Hammurabi est entré dans le cercle de l'histoire générale. Le chapitre XIV de la *Genèse* raconte que des rois chaldéens, Amraphel, Tidal, Arioch et Chedorlaomer, ayant fait une razzia dans la Palestine, furent surpris et défaits à leur retour par Abraham et ses gens. L'ancienne critique, l'hypercritique, faisait de cette histoire une *haggada* post-exilique. La nouvelle critique est portée à y voir un fragment égaré d'histoire positive. On a établi facilement que Amraphel et Hammurabi étaient deux mots équivalents composés d'éléments synonymes. Arioch, transcrit *Eri-Aku*, ne serait autre que le roi de Larsam *Rim-Sin*, *Eri-Aku* étant la lecture idéographique de l'assyrien *Rim-Sin*. Quant à Chedorlaomer, il est naturel d'y voir un nom élamite, *Kudur-Lagamar*; la première partie du mot s'est déjà rencontrée dans d'autres noms propres Kudur-Mabug et Kudur-Nahundi; la deuxième est un nom de divinité parfaitement connu. M. King semble ignorer l'excellent travail où M. Joseph Halévy[1] a exposé et discuté ces conjectures. Quelle qu'en pût être la vraisemblance, on n'avait encore pour les appuyer que les transcriptions incertaines des noms propres d'une tablette très mutilée du British Museum[2].

Au mois d'octobre 1896, le Père Scheil publia dans la *Revue biblique*, vol. V, p. 600 sqq., une transcription et une traduction d'une inscription copiée par lui au Musée de Constantinople. Il en donna, quelque temps après, une deuxième édition dans le *Recueil des travaux*, vol. XIX, p. 40 sqq. C'était précisément la lettre d'Hammurabi à Sin-iddin-nam dont s'occupe M. King. Le Père Scheil croyait y lire à la ligne 5 le nom de Chedorlaomer : « au jour de (la défaite de) *Ku-dur-nu-uh-ga-mar*, *ûm* (*UM*) *ŠA KU-DUR-NU-UH-GA-MAR* ».

La lecture du P. Scheil fit fortune. Comme elle paraissait donner une confirmation éclatante de l'authenticité du chapitre de la *Genèse*, les partisans de la nouvelle critique en firent leur profit. M. Hommel, en particulier, s'en est fait un argument dans son *Altisraelitische Ueberlieferung in inschriftlicher Beleuchtung* (1897), plaidoyer contre *l'hypercritique*. Il a étudié l'inscription à nouveau, mais tout en adoptant la transcription du Père Scheil, il en donne une traduction différente en quelques points (p. 177 sq.).

M. King, au contraire, n'admet point leur lecture. Il explique assez longue-

1. J. Halévy, *Recherches bibliques*, t. I, p. 330-364.
2. Church Congress held at Norwich, *Official Report*, p. 187. — Schrader, *Sitzungsberichte der kgl. pr. Akad. d. Wissenschaften*, *Ph. hist. Cl.*, 1895, p. 961 sqq.

ment comment il fut amené à douter de sa correction. A l'époque de Hammurabi, lorsque le signe *ŠA* est l'indice du génitif, *de*, il est presque toujours suivi du signe *ŠU*. Il s'ensuit que, au lieu de *ŠA KU*, M. King aurait lu volontiers *ŠA ŠU*, indice de la possession (*bušu*) ; la ressemblance des deux signes *šu* et *ku* à l'époque archaïque rend la confusion très facile. M. King se fit envoyer de Constantinople une photographie de l'inscription et, au lieu des signes donnés plus haut, il lut : *ṣabum* (*UM*) *bušu I-NU-UḪ-SA-MAR*, les troupes sous le commandement de *Inuḫsamar* ». La différence des signes UTU (*ûmu*, le jour) et *ṣabu*, DUR et I, GA et SA, dans l'écriture ancienne, est si faible que l'erreur est facile. M. King dit avoir déjà lu le nom de *Inuḫsamar*, sur une tablette du British Museum (nº 15348). L'inscription tout entière se traduit ainsi :

A Sin-iddin-nam
De la part de Hammurabi.
Les déesses de Emutbalim,
qui t'ont été assignées,
les troupes sous le commandement de Inuḫsamar,
te les apporteront intactes.
Quand elles t'arriveront
Avec les troupes que tu as sous la main,
fonds sur leur peuple et,
quant aux déesses,
dans leur sanctuaire
fais les replacer intactes.

Une autre lettre de Hammurabi à Sin-iddin-nam, contient des instructions pour le transport à Babylone de déesses prises aux Élamites par Sin-iddin-nam. M. King suppose que l'appropriation ne réussit pas à Hammurabi, que peut-être ses troupes furent battues et qu'il se décida à les faire rapporter à leur sanctuaire sans toutefois avoir l'air de les rendre, dans une incursion victorieuse sur le territoire ennemi.

Voilà donc encore une fois le nom de Chedorlaomer dépourvu d'équivalents assyriens, et la critique réduite aux seules vraisemblances fournies par le texte du chapitre XIV de la *Genèse*, pour en défendre l'antiquité. M. King ne veut pas cependant faire œuvre d'hypercritique, et il ne désespère pas de trouver dans les inscriptions assyriennes le nom des alliés battus par Abraham. Sa correction n'amoindrit pas d'ailleurs l'intérêt de l'inscription. C'est un des cas les plus intéressants de transports de divinités que nous présente l'antiquité asiatique. Ajoutons que ces documents, que leur brièveté rend fort difficile à comprendre, s'ils n'ont pas l'intérêt dramatique, pour ainsi dire, des grandes inscriptions qui donnent la trame de l'histoire, permettent de deviner l'organisation et la vie de ces antiques monarchies guerrières. Les traductions promises permettront même à ceux qui ne sont pas spécialistes d'en apprécier la valeur. Ce n'est pas un médiocre honneur pour M. King d'avoir publié la première longue collection de lettres du plus ancien empire chaldéen.

H. Hubert.

**Assyrian Deeds and Documents,** *recording the transfer of Property, including the so-called private contracts, legal decisions and proclamations preserved in the Koujundjik collections of the British Museum, chiefly of the 7th Century B.C, copied, collated, arranged, abstracted, annotated, and indexed, by* C. H. W. Johns. Vol. I, *Cuneiform texts.* Cambridge, Deighton Bell and C°, 1898, xv-573 p. in-8.

**Zwei Hauptprobleme** *der altorientalischen Chronologie und ihre Lösung, von* C. F. Lehmann, *mit je einer Tafel in Autotypie und in Autographie und 5 Tabellen.* Leipzig. Verlag von E. Pfeiffer, 1898, x-224 p. in-8.

La collection de textes cunéiformes du British Museum n'est pas seulement la plus riche du monde, elle est aussi la plus accessible aux recherches des savants. En même temps que les conservateurs du Musée poursuivent avec activité la publication des *Cuneiform texts from Babylonian Tablets*, ils ouvrent libéralement l'accès de leurs trésors à tous les travailleurs de bonne volonté, et c'est ainsi qu'après les *Assyrian and Babylonian Letters* de la collection de Koujundjik, publiées par Harper, voici le recueil des « Contrats » de la même collection. Une centaine de ces documents avaient déjà été publiés dans les *Cuneiform Inscriptions of Western Asia* et dans différents recueils. M. Johns nous en donnne la série complète, soit plus de sept cents textes. On sait que ces documents, désignés par le terme un peu trop spécial de contrats, et que l'on appellerait plus exactement des *papiers* d'affaires, ne sont pas intéressants seulement pour l'histoire du droit et de la vie privée. Ceux même qui ne proviennent pas d'archives de palais, comme ceux de Koujundjik, et ne nous rappellent pas des opérations faites par des officiers de la cour pour le compte du roi, mais par des particuliers, offrent encore un grand intérêt pour l'histoire générale, par les données chronologiques qu'ils fournissent. Ils sont, en effet, en Assyrie du moins, datés par les *limu* (archontat éponyme), et l'on conçoit que par le rapprochement d'un nombre suffisant de ces documents on puisse arriver à compléter le canon des éponymes, interrompu à partir de l'an 667 jusqu'à la chute de Ninive. La publication de M. Johns rendra donc un réel service à l'assyriologie, et les glossaires et les tables, qu'il promet de donner dans le second volume, en feront un ouvrage aussi commode que précieux. Je regrette seulement qu'il n'ait pas entrepris de traduire les textes qu'il publie. C'est surtout pour les textes assyriens que le travail de la traduction est nécessaire à qui veut donner une édition correcte, et je suis sûr que, si M. Johns avait eu à expliquer littéralement ses lectures, il les aurait modifiées sur plus d'un point.

⁂

Sennachérib, dans l'inscription qu'il fit graver en six exemplaires sur les rochers de Bavian, raconte que, sous le règne de Tiglatpalasar I, roi d'Assyrie, les statues de Ramman et de Sala furent enlevées du temple d'Ekallaté par Marduk-nadin-aḫe, roi de Babylonie, et transportées à Babylone. Sennachérib place cet événement 418 ans avant sa campagne en Babylonie (689), soit en l'année 1106 (7). D'autre part, le prisme de Tiglatpalasar, et divers fragments du même roi, qui nous font connaître l'histoire des dix premières années de son

règne, ne parlent pas d'une guerre avec Marduk-nadin-aḫe. Cette guerre est donc postérieure d'au moins dix ans à l'avènement de Tiglatpalasar, qu'il est impossible, par suite, de placer plus bas que l'année 1118. Enfin nous savons par Tiglatpalasar qu'il reconstruisit, la première année de son règne, un temple de Anu et Ramman démoli 60 ans auparavant par l'un de ses prédécesseurs Aŝur-daian ; comme il est naturel de supposer que la mort seule empêcha Aŝur-daian de reconstruire le temple, nous devons croire que la démolition (1178) date de la fin de son règne, et si nous attribuons à ce règne, que nous savons avoir été long, une durée d'une trentaine d'années, nous arrivons à fixer l'avènement d'Aŝur-daian aux environs de l'an 1210.

La Liste des rois de Babylone[1] marque la fin de la neuvième dynastie à l'avènement de Kin-zer, le Χίνζηρος du canon de Ptolémée, c'est-à-dire en 721. Les 22 années de la neuvième dynastie correspondent donc aux années 753 à 732. D'autre part Zamama-ŝum-iddin, d'après la Table synchronique, guerroya avec Aŝur-daian, dans les premières années du règne de celui-ci, c'est-à-dire, comme nous venons de l'établir, en prenant pour point de départ l'inscription de Bavian, vers 1210. Zamama-ŝum-iddin est l'avant-dernier roi de la troisième dynastie babylonienne, et n'a régné qu'un an. Les deux années de règne de son successeur se placent donc de 1209 à 1208, et les 179 années des 4 dynasties suivantes nous conduisent jusqu'à l'année 1029. Il faudrait donc conclure que la huitième dynastie a régné de 1029 à 753, soit 276 ans. Or cette dynastie ne compte que 11 rois, dont 6, d'après les synchronismes, ont dû régner de 920 (au plus 930) à 812. Il reste donc à partager entre les cinq rois restants les années 1028 à 921 et 812 à 754. Nous ne pouvons guère supposer moins de deux rois entre les années 812 et 754 ; d'autre part, les deux premiers rois de la dynastie ont régné l'un 36 ans, l'autre 8 mois et quelques jours. Nous devrions donc admettre que le troisième a régné de 991 à 920 (au moins 930), soit 71 ans (au moins 61). Or la Liste des rois porte, pour ce règne, des traces du chiffre 12. L'inscription de Bavian est donc en contradiction avec la Liste des rois ; nous allons voir qu'elle l'est aussi avec d'autres documents.

Le roi de Babylone Nabonide raconte que, au cours de ses travaux de restauration du temple de Ŝamaŝ, à Larsa, il trouva un document de Burnaburiaŝ qui rapportait avoir lui-même trouvé une inscription de Hammurabi, roi de Babylone 700 ans avant lui. Or, en combinant les données de l'inscription de Bavian et de la Liste des rois, la première dynastie de Babylone aurait commencé à régner vers 2455 ; les 55 années de règne de Hammurabi se placeraient entre 2343 et 2289, et le règne de Burnaburiaŝ, 700 ans plus tard, vers 1643-1589. Mais aucun Burnaburiaŝ, ni le père ni le fils de Kurigalzu I, n'a pu régner à cette époque. En effet, Burnaburiaŝ II est contemporain de Aŝur-Uballit, le 6e roi d'Assyrie avant Tuklat-Ninib (1290) ; son règne doit se placer vers 1415, et celui

1. Ces calculs ont pour base une nouvelle collation de la Liste des rois faite par M. Lehmann et dont voici les principaux résultats : Quatrième dynastie 132 ans et 6 mois (Pinches 72 ans et 5 mois) ; neuvième dynastie 22 (Pinches, Winckler 31, Delitzsch 21) ; deuxième dynastie, 2e roi 55 ou 56, 3e roi 26, le 6e roi de cette dynastie n'est pas Gul-ki-sar, mais Gul ki-'Aŝ, le 10e roi règne 8 ans (Delitzsch 7), le 11e roi, 20 (Knudtzon 30).

de son grand-père, Burnaburiaš I, au plus tard vers 1475. Nous voilà donc en présence d'une nouvelle contradiction, et il semble bien qu'il faille l'attribuer à une erreur de l'inscription de Bavian, car nous savons, par ailleurs, que Burnaburiaš II est contemporain d'Aménophis IV (1401-1385); son avènement ne peut pas être antérieur à 1430, ni celui de son grand-père à 1490. Il est donc, de toute façon, impossible de faire remonter le règne de Burnaburiaš I jusqu'en 1643-1589.

L'inscription de Bavian est encore en contradiction avec une autre inscription de Sennachérib. Nous savons, en effet, par ce roi, qu'à la prise de Babylone il trouva le sceau de Tuklat-Ninib qui, 600 ans avant lui, soit vers 1289, s'était emparé de la Babylonie et avait régné 7 ans sur elle. Nous avons vu que, d'après l'inscription de Bavian, Zamama-šum-iddin, le 35e roi de la IIIe dynastie, régna vers 1210; donc les rois 25 à 34, dont les noms sont conservés sur la Liste des rois, ayant régné ensemble 108 ans, le 24e a régné vers 1318. Or, il a régné 17 ans, le 23e, 26 ans, le 22e au moins 35 ans. Aucun de ces rois, dont les noms ne sont pas conservés, ne peut donc être Tuklat-Ninib, qui n'a régné que 7 ans. Il faudrait donc admettre, si le calcul fait d'après l'inscription de Bavian ne péchait par la base, que Tuklat-Ninib n'a pas été porté sur la Liste des rois de Babylone et que ses années de règne ont été réparties entre son prédécesseur et son successeur. Mais cela nous jetterait dans des difficultés encore plus grandes.

Deux autres contradictions surgissent encore, si nous comparons les données de l'inscription de Bavian avec celles de Nabonide sur Šagaraktiburiaš (ci-devant Šagašaltiburiaš), et d'Ašurbanipal sur Kudurnanhundi. Nabonide (555-539) dit que Šagaraktiburiaš régna 800 ans avant lui; la fin du règne de Šagaraktiburiaš tombe donc entre 1354 et 1338, au plus tard en 1313 si nous nous donnons une latitude d'un quart de siècle. En plaçant le règne de Zamama-šum-iddin en 1210, comme plus haut, le 24e roi de la IIIe dynastie, qui règne de 1335 à 1319, serait donc Šagaraktiburiaš; son père, Kudur-Bel, régnerait de 1361 à 1336, et le 22e roi de la dynastie, qui a régné 35 ans, serait monté sur le trône en 1396. Mais l'avènement d'Aménophis IV se place au plus tôt en 1401; donc, à cette date, Burnaburiaš II, son correspondant, ou en tout cas son fils Karaḫardaš vivait encore. Le 22e roi de la IIIe dynastie serait donc Burnaburiaš II ou Karaḫardaš et nous aurions, comme 23e et 24e rois, Kudur-Bel et Šagaraktiburiaš, c'est-à-dire que pour 4 des successeurs légitimes de Burnaburiaš II, son petit-fils Kadašman-ḫarbe, Kurigalzu II, Nazimaruttaš et Kadašman-Turgu, nous n'aurions pas de place.

Enfin nous savons qu'Ašurbanipal, qui prit Suse en 645, y trouva la statue de Nana que, 1635 ans auparavant, Kudurnanḫundi I, roi d'Élam, avait enlevée à Érech. L'expédition de Kudurnanḫundi se place donc vers 2280, c'est-à-dire, d'après la chronologie tirée de l'inscription de Bavian, sous Hammurabi ou, au plus tard, sous Šamšu-iluna, son fils. Mais tout ce que nous savons de ces deux rois s'oppose à cette conclusion. Au contraire nous savons qu'au moins un roi d'Érech régna sur une partie du territoire élamite, et l'invasion de Kudurnanḫundi, qui s'explique comme une réaction contre la domination d'Érech,

doit se placer, au plus tard, peu après la fin de la deuxième dynastie d'Ur. En d'autres termes, il est impossible d'admettre qu'en 2280 Hammurabi fût déjà sur le trône de Babylone.

Nous avons donc trouvé l'inscription de Bavian en contradiction avec toutes les autres données sur l'histoire de Babylonie et d'Assyrie, et toujours dans le même sens, c'est-à-dire qu'elle nous a toujours conduit à des dates d'une centaine d'années trop élevées. Au contraire, toutes les autres données s'accordent entre elles. Enfin, les historiens, sur la foi de l'inscription de Bavian, ont admis entre les fils de Tiglatpalasar I et les prédécesseurs d'Ašurnaṣirabal une lacune d'environ cent ans, qu'ils expliquent par un prétendu abaissement de l'empire assyrien. Mais cet abaissement reste lui-même inexpliqué autant que problématique. Une conclusion s'impose donc : le chiffre de 418 fourni par l'inscription de Bavian est faux, il faut lire 318, et, pour résoudre complètement le problème, il ne nous reste plus qu'à expliquer comment l'erreur a pu se produire.

Elle n'est pas imputable au graveur assyrien ni à l'éditeur moderne, car M. Lehmann a constaté sur les estampages, et je me suis assuré moi-même, sur le rocher de Bavian, que le chiffre est, sans discussion possible, 418, dans les deux exemplaires où cette partie du texte a été conservée. La faute remonte donc à Sennachérib ou à ses scribes. La date de l'enlèvement des statues de Ramman et de Šala n'avait pas été conservée à Ékallatê, encore moins à Ašur ou à Ninive ; c'est plutôt à Babylone qu'elle aurait été inscrite comme une date glorieuse. Or, le même signe qui, formé de 4 clous, a, en assyrien, la valeur syllabique ŠA et la valeur numérique 4, s'écrit en babylonien avec 3 clous, et ne vaut plus que 3. Une confusion a donc pu se produire dans la transcription du babylonien en assyrien, et cela d'autant plus aisément que le signe des centaines, qui suit le 3, peut avoir, lui aussi, une valeur syllabique. En tout cas, sans même supposer de transcription, rien n'est plus facile qu'une confusion entre le chiffre 3 et le chiffre 4, et c'est bien ainsi qu'il faut expliquer l'erreur contenue dans le texte de Bavian.

Naturellement M. Lehmann a dû contrôler les résultats chronologiques déduits de l'inscription de Bavian ainsi corrigée ; je ne retiendrai ici que la confirmation tirée des documents de l'époque hellénistique. Suivant Bérose, la première dynastie après le déluge a duré 34.080 ans ; le nombre cyclique le plus proche est 36.000. Les 1.920 années qui représentent la différence entre ces deux chiffres doivent marquer la période pour laquelle Bérose avait des renseignements historiques sur l'histoire de Babylone. Cette histoire finit pour lui avec l'ère des Séleucides (311), et son ouvrage est dédié à Antiochus I, le second des rois Séleucides. Or, si nous remontons 1.920 ans avant les Séleucides, nous arrivons à l'année 2231, sous le règne de Hammurabi (2244-2190), le fondateur de l'unité babylonienne. — Un texte de Simplicius, corrigé d'une manière plus que vraisemblable (ἐτῶν χιλίων καὶ ἐνακοσίων τριῶν, au lieu de χιλίων καὶ μυριάδων τριῶν), rapporte que Callisthènes envoya à Aristote des renseignements sur les observations astronomiques faites depuis 1.903 ans, soit depuis l'année 2234 ou 2230. Il ne peut être question que d'observations faites à Babylone, car nous avons des documents astronomiques beaucoup plus anciens,

et, comme il ne s'est pas produit à cette date de phénomène astronomique important, la seule raison qui a pu la faire prendre comme point de départ, c'est qu'elle a marqué l'unification de la Babylonie sous le sceptre de Hammurabi, ce qui concorde parfaitement avec la solution de M. Lehmann.

Les synchronismes ont naturellement amené M. Lehmann sur le terrain de l'histoire égyptienne, et il a proposé, pour les dates fixées par Mahler aux règnes de Thutmosis III (20 mars 1503 à 14 février 1449), et de Ramsès II (1348-1281), des corrections qu'il me paraît intéressant de signaler. Il relève d'abord une contradiction entre les deux dates données par Mahler. On compte 139 ans depuis la mort de Thutmosis III jusqu'à l'avènement de Ramsès II. Si donc Thutmosis III est mort en 1449, Ramsès II est monté sur le trône au plus tôt en 1311. Une des deux dates fixées par Mahler est fausse; c'est celle de Thutmosis. En effet la somme des années du règne d'Aménophis I et de ses successeurs jusqu'à Séthos I ne peut être inférieure à 230. Or l'avènement d'Aménophis I se place au plus tôt en 1561 ; celui de Ramsès ne peut donc être postérieur à l'année 1332. L'erreur de Mahler vient de ce qu'il suppose dans ses calculs que la fête de la nouvelle lune coïncidait chez les Égyptiens avec le jour de la néoménie véritable; or cela est inadmissible, car l'année égyptienne était une année solaire, et si les Égyptiens pouvaient faire des observations exactes sur la lune, ils ne pouvaient pas faire des calculs exacts : il faut admettre jusqu'à preuve du contraire qu'ils fêtaient la néoménie au premier quartier visible. Il faut donc refaire le calcul de Mahler qui est le suivant : le 21 Pachon de la 23e année de Thutmosis III, et le 30 Méchir de la 24e année du même règne marquent des nouvelles lunes. Comme l'avènement de Thutmosis se place le 4 Pachon, le 21 Pachon est le 18e jour de la 23e année; il manque donc, à cette date, 347 jours pour la fin de la 23e année. Le 4 Pachon suivant, premier jour de la 24e année, était donc le 348e jour après le 21 Pachon de la 23e année : jusqu'au 30 Méchir de la 24e année, nous comptons encore 301 jours. Donc le 21 Pachon de la 23e année et le 30 Méchir de la 24e, jours de néoménie, sont séparés par un intervalle de (348 + 301) 649 jours. Le 21 Pachon est le 6 avril de l'année commune, le 5 avril de l'année bissextile du calendrier julien, le 30 Méchir, le 15 janvier. Il s'agit donc de trouver, aux environs de 1470, la période où ces deux dates sont celles de deux néoménies. Ce sont les années 1481-1479 d'où nous déduisons, pour les dates de Thutmosis III, 1503-1449. Mais la nouvelle lune n'est guère visible que 2 jours après la néoménie véritable; nous chercherons donc quels sont les jours du calendrier julien aux environs de 1470, qui correspondent au 21 Pachon et au 30 Méchir, et parmi ceux-là ceux qui sont postérieurs de deux jours à une néoménie réelle. Le 19 mai 1493 et le 27 février 1491, d'ailleurs séparés par un intervalle de 649 jours, remplissent cette condition. Les dates de Thutmosis III sont donc 8 mai 1515, 21 mars 1461. Ce résultat cadre mieux que celui de Mahler avec les données de la chronologie babylonienne, car si nous mettions l'avènement de Thutmosis en 1503, Aménophis IV régnerait au plus tôt en 1382 et comme Kudur-Bel ne peut pas se placer plus tard que 1330, il nous resterait pour les cinq successeurs de Burnaburiaš II (contemporain d'Aménophis) environ 45 ans, ce qui est peu.

L'indication chronologique sur le règne de Naram-Sin, fournie par un cylindre de Nabonide, donne naissance au second problème étudié par M. Lehmann. Nabonide place Naram-Sin, roi d'Aganè, 3.200 ans avant lui, soit en 3750. Or, de l'invasion élamite (2280), nous pouvons remonter avec une approximation suffisante jusqu'à la première dynastie d'Ur (vers 2750), contemporaine de Naram-Sin. Il est en outre difficile d'admettre que l'écriture des plus anciens monuments de Telloh (vers 2700) soit postérieure à celle de Naram-Sin, et nous savons même positivement que Sargon d'Aganè et Naram-Sin son fils sont contemporains et suzerains du patési de Telloh-Lagaš, Lugal-ušum-gal, que nous avons de bonnes raisons pour placer entre Eannadou II et Ur-Bau. Il faudrait donc admettre d'une part que Gudéa régnait vers 2700, et, un peu avant lui, Ur-Bau, et que d'autre part Naram-Sin et Lugal-ušum-gal vivaient vers 3750. Entre ces deux dates se placerait un millénaire absolument vide, et la même lacune se retrouverait à Nippur et à Telloh : entre Ur-Gur d'Ur et Dungi d'Ur (Nippur) et leurs contemporains Ur-Bau et Gudéa (Lagaš) d'une part, et Naram-Sin et Lugal-ušum-gal d'autre part, nous ne trouvons pas un nom de souverain, ni à Nippur ni à Telloh.

Si nous faisons abstraction de la donnée de Nabonide, cette lacune disparaît. C'est une indication : il faut donc corriger 3750 en 2750, ce qui, pour les raisons déjà exposées, ne fait aucune difficulté.

Je crois inutile d'insister sur l'importance des questions traitées par M. Lehmann et sur l'élégance de ses solutions. Dans l'état actuel de nos connaissances, elles me paraissent décisives, et je suis convaincu que les découvertes futures ne pourront que les confirmer.

Ch. Fossey.

W. Helbig. **Führer durch die öffentlichen Sammlungen klassischer Alterthümer in Rom.** Deuxième édition. Tome II. Leipzig, Teubner, 1899.

Un mot seulement pour signaler l'achèvement de cette nouvelle édition d'un guide modèle. Les descriptions du Musée étrusque du Vatican et des collections du Collège Romain sont dues à M. E. Reisch et beaucoup plus développées que dans la première édition.

S. R.

*Le Gérant* : Ernest Leroux.

Imp. Camis et Cie, Paris. — Section orientale A. Burdin, Angers.

# DEUX STATUETTES D'APHRODITE

(Pl. XX et XXI.)

---

Au mois d'octobre 1898, me trouvant dans le cabinet de M. le Dr Aldenhoven, conservateur du Musée de Cologne, je remarquai avec surprise le moulage d'une statuette que la beauté du travail et son état de conservation irréprochable signalaient également à l'attention. Au fond de quelle collection se dissimulait l'original d'un morceau de cette importance, dont je n'avais trouvé nulle trace dans les ouvrages d'archéologie? M. Aldenhoven ne put m'en instruire. Il me dit que le bon creux de cette statuette appartenait depuis longtemps à l'atelier de moulage du Musée de Cologne, qu'il y en avait des exemplaires dans plusieurs Musées de l'Allemagne et qu'une tradition, d'ailleurs très vague, voulait que l'original existât quelque part en Russie. Je pris un croquis de la statuette et interrogeai à ce sujet plusieurs connaisseurs, qui ne purent me donner aucune information. J'écrivis à M. de Kieseritzky, conservateur des antiques de l'Ermitage, qui, en ne me faisant point de réponse, parut me faire entendre — à sa façon — que lui-même n'en savait pas davantage. Enfin, M. Arndt, le savant qui connaît peut-être le mieux aujourd'hui les monuments de la sculpture antique, m'écrivit de Munich, au reçu d'un dessin, que cette Aphrodite lui était complètement inconnue. Dans l'intervalle, M. Aldenhoven avait eu l'obligeance de m'en adresser un moulage, d'après lequel ont été exécutées les photographies de notre planche XXI.

Abstraction faite du socle, évidemment moderne, la statuette qui nous occupe a $0^{m},48$ de haut. Elle est absolument intacte. La

cassure que la photographie permet d'apercevoir au bras gauche résulte d'un léger accident survenu au cours du voyage et n'accuse pas une mutilation de l'original.

Cet état d'intégrité absolue est déjà fait pour motiver quelque suspicion; mais il y a d'autres indices qui tendent à jeter des doutes sur l'antiquité de la statuette. La partie inférieure du bras gauche, avec la main tenant un fruit, le bas des jambes et les pieds sont d'un style qui ne paraît guère antique; en outre, le mouvement du bras gauche est incompréhensible. Si la déesse relève le bras droit, c'est parce qu'elle s'occupe, en quelque manière, de sa toilette; on ne conçoit donc pas qu'elle puisse abaisser le bras gauche, à moins de tenir un miroir ou l'extrémité de quelque lien dont elle maintiendrait l'autre bout de la main droite. Or, la main droite ne tient rien du tout et n'a jamais rien pu tenir, les doigts repliés adhérant à la paume, tandis que la main gauche tient une grenade. Dira-t-on que la main droite va saisir une touffe de cheveux? Cela est également inadmissible, car la chevelure est parfaitement nouée en arrière et contenue, sur le devant, par un bandeau. La conclusion qui s'impose, c'est que nous sommes en présence du moulage non d'un original antique, mais d'un *original restauré* ou d'une *copie complétée*.

Toutes réflexions faites, j'opinerais pour la copie complétée. En effet, bien que le caractère de l'ensemble soit évidemment antique, il y a, particulièrement dans le dos, quelques maigreurs, quelques sinuosités affectées qui trahissent le style d'un élève de Canova plutôt que d'un sculpteur de l'antiquité. Je crois que l'artiste moderne a eu sous les yeux un torse et une tête antiques en bronze, avec un bras droit presque intact et l'attache du bras gauche. C'est cette attache, indiquant un mouvement de haut en bas, qui lui a inspiré l'idée malencontreuse de laisser tomber le bras gauche en plaçant un attribut insignifiant dans la main. La tête qu'il a copiée était bien celle de la statuette; on peut se demander seulement si quelques détails, par exemple les trois clous ou appliques, qui décorent la partie inférieure du bandeau,

ne sont pas des additions dues à sa fantaisie. Les deux bracelets passés au bras droit me semblent antiques ; un moderne ne les aurait pas figurés si simples et si massifs. Quant aux pieds, j'incline à croire qu'ils n'existaient pas dans l'original ; on y sent le même idéal de beauté un peu mièvre qui a inspiré le modelé de la main droite.

Sitôt en possession du moulage, je me souvins d'avoir vu chez M. Paul Dubois, membre de l'Institut et directeur de l'École des Beaux-Arts, une statuette en bronze analogue à celle de Cologne, mais mutilée. M. Dubois avait bien voulu m'en donner une photographie, d'après laquelle a été exécuté le dessin au trait qui figure au tome II de mon *Répertoire de la statuaire* (p. 341, n° 2). Notre planche XX reproduit cette photographie avec quelque lourdeur, mais suffit à donner une idée de la haute qualité de l'original.

Dans son état actuel, cette statuette a 0m,45 de haut; le dos, qui présente un grand trou à la partie supérieure, est moins bien conservé que le devant. La tête est tout à fait intacte; les yeux sont encore remplis d'une sorte d'émail blanc où la pupille est indiquée par une dépression. L'heureux possesseur de cette œuvre charmante m'a raconté qu'il l'avait acquise, vers 1880, d'un marchand qui la tenait de feu Joly de Bammeville, le collectionneur bien connu par les mains duquel ont passé tant de bronzes antiques de grand prix. Où et quand M. de Bammeville avait-il acheté celui-là? C'est ce que personne n'a pu me dire; peut-être M. Froehner le sait-il.

Tout récemment, j'ai transporté mon moulage dans le salon de M. P. Dubois et là, avec l'aide de cet artiste éminent, j'ai pu le comparer à la statuette de bronze dont il reproduit si fidèlement le motif. Comme la hauteur des deux figures est la même, je crus d'abord que celle de Cologne n'était qu'un moulage complété de celle de M. Dubois ; mais une étude plus attentive me prouva que les différences de style sont très sensibles entre ces deux morceaux. La statuette parisienne est d'un aspect plus vigoureux ; la tête est plus ronde, les formes plus amples et moins sinueuses ;

tous les caractères qui rendent suspect le moulage de Cologne — y compris les trois têtes de clou sur le bandeau — sont absents de la statuette de M. Dubois. On y sent encore comme le voisinage du style du v$^e$ siècle, déjà altéré par la recherche de l'élégance, mais non supplanté par celui du IV$^e$. Si l'on pousse plus avant la comparaison des deux figures, quelques observations intéressantes se présentent d'elles-mêmes. Dans A (j'appelle ainsi le bronze de M. Dubois), l'avant-bras droit offre un renflement que j'avais pris d'abord pour la trace d'une touffe de cheveux; mais le rapprochement avec B prouve qu'il s'agit des restes d'un bracelet. Le mouvement initial du bras gauche est identique dans les deux statuettes, preuve que le bras gauche de B n'est pas entièrement moderne. Enfin, l'arrangement des cheveux, serrés par un bandeau qui entoure deux fois la tête, est *presque* identique ; je dis *presque*, parce que les petites différences que l'on constate sont trop importantes et trop nombreuses — surtout dans la région du chignon — pour qu'on puisse parler d'une copie servile ou songer à un moulage. Mais le fait que ces deux têtes se ressemblent tellement et présentent exactement la même inclinaison prouve que la tête de B reproduit un original antique — original remontant à l'époque de Praxitèle, comme suffirait à l'attester le double bandeau, pareil à celui que portent les têtes antiques où l'on a reconnu des copies de l'Aphrodite Cnidienne[1].

Il serait donc, à la rigueur, admissible que A, avant d'avoir appartenu à M. de Bammeville, ait été moulé quelque part en Italie, que ce moulage ait été copié librement et complété par un artiste du commencement de ce siècle et que la restauration ainsi obtenue ait été moulée à son tour. Plusieurs motifs me font toutefois hésiter à admettre cette hypothèse. Comment expliquer, par exemple, les deux gros bracelets simples du bras droit de B, alors que le bras de A n'offre qu'une trace de bracelet supérieur,

1. Voir, par exemple, la belle tête du Musée de Toulouse, que je viens de publier dans le *Guide illustré du Musée de Saint-Germain*, p. 82, fig. 59.

sans aucun ornement de ce genre autour du poignet? Cette objection n'est cependant pas sans réplique, car si la trace du bracelet supérieur de A pouvait suggérer au sculpteur inconnu l'idée de le restituer sous l'aspect d'un bourrelet simple, il pouvait aussi trouver à sa convenance de figurer un bourrelet analogue autour du poignet droit.

Le type de A et de B ne se rencontre pas pour la première fois dans l'art antique. Parmi les répliques de ce motif, qui sont presque toutes de petits bronzes, la plus belle que l'on connût jusqu'à présent est au Musée Britannique; le croquis ci-joint, emprunté à notre *Répertoire*[1], en donnera une idée[2]. Dans cette statuette, le bras gauche s'abaisse, puis se relève brusquement au coude; l'attitude des deux mains indique qu'elles tenaient un objet de parure, fil métallique ou collier, que la déesse se disposait à passer autour de son cou. C'est, comme l'a justement dit M. Murray[3], une attitude analogue à celle du Diadumène de Polyclète, lequel paraît avoir été reproduit, *mutatis mutandis*, dans l'école de Praxitèle et plus tard encore. La statuette du Musée Britannique, comme celles que figurent nos planches, suggère immédiatement la pensée de cette école; si Praxitèle n'a pas inventé le motif, qui peut être plus ancien que lui, il paraît infiniment probable qu'il l'a utilisé et a contribué à le rendre populaire. Cette popularité n'est pas seulement attestée par le nombre relativement considérable des statuettes analogues à celle du British Museum et aux nôtres, mais par l'existence de deux types qui en dérivent. L'un d'eux, représenté par un bronze



Aphrodite
(Musée Britannique.)

1. *Répertoire de la statuaire*, t. II, p. 341, 4. La même figure a été reproduite par erreur, *ibid.*, p. 343, 10.

2. Walters, *Catalogue of the Bronzes in the British Museum*, Londres, 1899, pl. V, n° 1084; Murray, *Greek Bronzes*, p. 69. Autrefois dans la collection Pourtalès (n° 562). Hauteur $0^{m},25$.

3. Murray, *Greek Bronzes*, Londres, 1898, p. 72.

de Santorin au Musée de Berlin [1], se distingue par l'attitude du bras gauche, abaissé et tenant vraisemblablement un miroir; l'autre, de beaucoup le plus fréquent et qui a sans doute subi l'influence de la célèbre Aphrodite d'Apelles, est celui de la déesse debout, tenant une touffe de ses cheveux de chaque main [2]. Ce motif est tellement familier aux archéologues, que M. Walters, décrivant la statuette du British Museum, lui a donné le nom d'*Aphrodite Anadyomène* — à tort, certainement, puisque les cheveux de l'Aphrodite de Londres sont arrangés avec art et ne laissent pas échapper de torsades, comme il conviendrait à la déesse sortant des flots [3].

Faut-il se contenter d'admettre, sur cette série de statuettes, l'influence d'un ou de plusieurs types popularisés par Praxitèle, ou peut-on citer une œuvre de cet artiste dont nos statuettes seraient des copies ou des variantes? M. Klein est de ce dernier avis [4] et affirme, comme une chose désormais incontestable, que la statue de Praxitèle, dite *Psélluméné* par Pline et Tatien [5], n'était autre qu'une Aphrodite de bronze ajustant à son cou une grande chaîne d'or [6] — l'original de la statuette du British Museum et de

1. Klein, *Praxiteles*, fig. 50. Voir aussi le *Catalogue Hoffmann*, vente de 1899, pl. XXXV (544).

2. Aux statues et statuettes qui reproduisent ce motif et qui ont été réunies dans le *Répertoire*, je peux ajouter un exemplaire de Berlin (*Jahrb. der preuss. Kunstsamml.*, 1898, t. XIX, p. LIII, pl. I), un de la collection Colonna à Rome (Arndt, *Einzelverkauf*, n° 1144), un de Dresde (Hettner, 4e éd., p. 51, n° 160, bronze), un d'Hadjin (Chantre, *Mission en Cappadoce*, p. 152, fig. 122, bronze), un de Leyde (Leemans, pl. XXVII, 156, bronze), un de la collection E. de Rothschild à Paris (*Gazette des Beaux-Arts*, 1899, I, p. 360, calcédoine).

3. En revanche, l'Aphrodite du même Musée, n° 1085, tient une touffe de cheveux dans la main droite; M. Klein a donc eu tort (comme le remarque M. Walters) de la faire figurer dans la même série.

4. Klein, *Jahrb. des Inst.*, 1894 (t. IX), p. 248; *Praxiteles*, p. 288; *Praxitelische Studien*, p. 61; cf. Furtwaengler, *Philol. Wochenschrift*, 1898, p. 309; Collignon, *Hist. de la sculpt. grecque*, t. II, p. 279.

5. Pline, *Hist. Nat.*, XXXIV, 69: (*fecit ex aere*) *stephanusam, pseliumenen, canephoram* (?). Tatien, *C. Graec.*, 56, p. 122: σπιλουμένον (corr. ψελιούμενόν) τι γύναιον Πραξιτέλης ἐδημιούργησεν.

6. *Eine grosse goldene Kette, die die Göttin um ihren Hals legt* (Klein, *Praxiteles*, p. 282). L'auteur reconnaît très arbitrairement cette statue dans celle que décrit à Byzance Christodore, Ἐκφρ., v. 99-101.

ses congénères. Brunn avait déjà eu la même idée, mais l'avait exprimée avec une réserve plus scientifique. « La *Psélituméné*, dit-il, était une femme qui passait une parure autour de son cou ou de son bras, motifs dont les similaires ne sont pas rares dans les petits bronzes venus jusqu'à nous[1]. » La liste de ces petits bronzes a été dressée par M. Klein, mais il ne semble pas qu'il y ait trouvé d'argument décisif à l'appui de sa thèse. Cependant il faut tenir compte de son observation touchant l'analogie du motif de la prétendue *Pséliuméné* avec celui de la Diane de Gabies, considérée par tous aujourd'hui comme la copie d'un original de Praxitèle; et le fait que le bandeau qui entoure les cheveux, dans les deux statuettes que nous publions, est exactement disposé comme celui de l'Aphrodite de Cnide, peut aussi, sans doute, être invoqué dans le même sens.

La publication que nous avons fait du plâtre de Cologne a surtout pour but d'appeler l'attention des collectionneurs et des conservateurs de Musées sur l'intérêt qu'il y aurait pour la science à en retrouver l'original. Nous avons dit pourquoi il paraît peu vraisemblable que cet original soit la statuette même de M. Paul Dubois; ajoutons qu'un artiste, qui aurait si fidèlement copié la tête et l'attitude, en eût difficilement modifié à ce point les proportions et la structure. Si le modèle que cet inconnu de talent a eu sous les yeux est une variante un peu plus tardive du bronze appartenant à M. Dubois, c'est là une œuvre d'une haute importance pour l'histoire de l'art et dont l'exhumation, même au prix de longues recherches, ne paraîtrait pas payée trop cher.

Salomon Reinach.

1. Brunn, *Gesch. der griechischen Künstler*, t. I, p. 343. Évidemment, Brunn pensait aux figurines qui semblent passer un collier, car je n'en connais pas qui soient censées mettre des bracelets. Miss Jex-Blake a traduit *pseliumenen* par « *clasping a bracelet on her arm* », alors que sa collaboratrice Miss Sellers, dans sa note sur ce passage de Pline (*Pliny's history of art*, p. 56), trouve un *analogous motive* dans un petit bronze de Cassel, publié par M. Klein, où il s'agit non d'un bracelet, mais d'un collier.

# LES
# COLONIES AGRICOLES PRÉ-ROMAINES
## DE LA VALLÉE DU BÉTIS

---

(*Suite et fin*)[1].

### IV

#### CLASSIFICATION DES SÉPULTURES

*Les premières sépultures.* — Les plus anciennes sépultures des Alcores sont probablement celles qui furent signalées au bas du récif de rochers, sur la pente en vue de la plaine. Elles présentent une fosse informe pleine de terre contenant des détritus, où se trouve enfoui un squelette dans la position accroupie. Je n'ai pas eu l'occasion d'examiner assez minutieusement les vestiges que fournirent ces sépultures; j'y ai bien reconnu, cependant, des débris d'une poterie grossière primitive et la position accroupie des squelettes. L'inhumation dans la position embryonnaire a été signalée sur différents points de la Péninsule : à Cabeço d'Arruda, dans la vallée du Tage, sous des amas de coquilles[2]; à Alcoy, près d'Alicante, dans une caverne où apparurent dix-huit squelettes dans cette position[3]; à Piles, près de Tarragone, on trouva des squelettes repliés sur eux-mêmes dans des fosses circulaires[4]; sur le littoral des provinces de Murcie et

1. Voir la *Revue archéologique* de juillet-août 1899.
2. Cartailhac, *Les âges préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*, 1886, p. 57.
3. Juan Vilanova y Piera, *Memorias de la Acad. de la Hist.*, 1889, p. 67.
4. *Boletin de la Acad. de la Hist.*, vol. XXII, p. 105.

d'Almérie, ils furent signalés par MM. Siret sous des dalles de pierre ou dans des urnes-cercueils[1].

Nous avons vu que les silos ou fosses souterraines des premières habitations indigènes, dont j'ai exploré l'importante station du Campo Réal, nous donnèrent des ossements humains en désordre. Comme il existe diverses opinions au sujet de dépôts semblables qui ont été signalés ailleurs, j'ai cru devoir présenter, de ceux des Alcores, un relevé minutieux, pour permettre au lecteur de conclure lui-même[2].

On a supposé : 1° que ces Indigènes sacrifiaient leurs semblables et mangeaient parfois de la chair humaine ; 2° qu'ils dépeçaient les cadavres ; 3° qu'ils laissaient pourrir les corps en terre pour en recueillir ensuite les ossements dans les souterrains de leurs cabanes.

Cette dernière hypothèse, celle d'un second ensevelissement, semble le mieux convenir aux ossements trouvés dans ces silos. Ils n'auraient pas été décharnés, cependant, par une lente décomposition ; ils paraissent plutôt avoir subi une opération violente, démontrée par les crânes brisés dont les parties sont disséminées et par la disparition de la plupart des petits os, les vertèbres et les phalanges. Ces observations sembleraient confirmer l'existence d'une antique coutume ibérienne rapportée à deux reprises différentes par Silius Italicus[3] et d'après laquelle il paraîtrait que les Indigènes exposaient les cadavres à l'air pour être dévorés par les oiseaux de proie.

Les détritus qui couvraient ces vestiges humains contenaient de belles haches de pierre polie, de longues lames de silex, de petits croissants en terre cuite aux extrémités perforées et de nombreux débris de poterie, parmi lesquels des fragments de grands plats dont la forme caractérise la céramique de ces pre-

1. H. et L. Siret, *Les premiers âges du métal dans le sud-est de l'Espagne*, Anvers, 1887 ; *Boletin de la Acad. de la Hist.*, vol. XII, p. 90.

2. Voir les chapitres *Nécropole de l'Acébuchal* et *El Campo Réal*.

3. « Dans l'Ibérie, un ancien usage veut qu'on abandonne les corps morts en pâture à un vautour immonde » (Silius Italicus, *Les Puniques*, liv. XIII, v. 471, et liv. III, v. 340).

miers temps. Aucune trace métallique n'a été relevée dans ces détritus.

Le cuivre, sous la forme d'anneaux et de bracelets, se présente à Bencarron dans un tumulus à inhumation accroupie collective où dix cadavres avaient été déposés, sans aucun ordre, dans une excavation entourée de dalles dressées.

Nous n'avons découvert qu'un seul tumulus de ce genre; j'en ai enlevé plusieurs crânes pour les soumettre, avec d'autres provenant des silos primitifs, à l'examen des spécialistes; il serait difficile de les confondre, car les types diffèrent notablement : ils doivent représenter deux étapes distinctes des premières populations de ces collines.

*L'incinération. Les colons africains.* — La plupart des objets de style oriental, sortis du sol des Alcores, proviennent de sépultures à incinération que je crois pouvoir attribuer à des colons agriculteurs, venus d'Afrique (probablement d'origine asiatique), que les Tyriens implantèrent dans la vallée[1].

Le procédé d'incinération le plus ancien paraît être celui signalé à l'Acébuchal sous les tertres A, B, C, F : il consistait à brûler le corps sur un bûcher dressé directement sur le sol, à couvrir les cendres, laissées sur place, d'un lit de tessons d'amphores et à élever ensuite par dessus un tumulus. Quelques variations dans la manière d'incinérer se sont présentées sous d'autres tumulus, qu'il faut cependant rattacher à ce premier procédé; citons :

Le tumulus de l'Alcantarilla, où la crémation s'était effectuée dans une fosse rectangulaire de peu de profondeur, présentant,

1. La découverte, en 1887, de la nécropole de la Punta de la Vaca, près de Cadix, est venue confirmer, chez les Gadirites, la pratique de l'inhumation phénicienne, telle qu'elle a été reconnue à Gebal et à Sidon.

Le roc manquant dans cette partie de l'île de Cadix, on avait dû former les caveaux avec de grandes pierres enfouies dans le sol ; c'est dans un de ces caveaux qu'on trouva le beau sarcophage anthropoïde du Musée de Cadix.

On n'a pas découvert ailleurs sur la côte, ni dans l'intérieur du pays, de tombes phéniciennes authentiques. Voir, sur le sarcophage anthropoïde et les tombes de Cadix : De Laigue, *Les nécropoles phéniciennes en Andalousie* (*Revue archéologique*, t. XXXIII, p. 328).

au nord, un réceptacle formé de tessons d'amphores, dans lequel on avait probablement brûlé les offrandes funéraires.

Le tumulus de la Cañada de Ruiz Sanchez nous offrit une fosse profonde qui devait contenir le bûcher entier. On y trouva au fond un bassin en cuivre qui occupait sur les cendres l'endroit même de la poitrine du défunt. Une aiguière, de fabrication phénicienne comme le bassin, fut découverte du côté des pieds, à l'extrémité occidentale de la fosse.

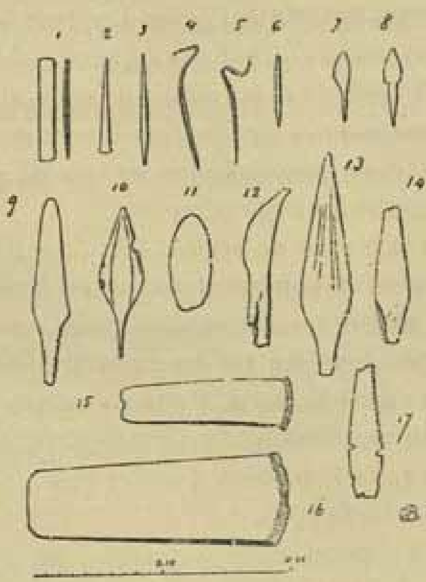


Fig. 141 à 157. — Objets de cuivre et de bronze, sous les Incinérés.

Fig. 1 à 6. — Ciseaux et poinçons provenant des puits à détritus M de l'Acébuchal.
Fig. 7 et 8. — Pointes de flèches. Acébuchal.
Fig. 9 et 10. — Pointes de lance. Environs de Carmona.
Fig. 11. — Acébuchal.
Fig. 12. — Lame trouvée parmi les détritus sous l'enceinte cyclopéenne adossée à la roche de l'Acébuchal.
Fig. 13. — Pointe de lance provenant d'un tumulus à incinération (Cañada de las Cabras).
Fig. 14, 15 et 17. — Couteau, hache et scie, d'une sépulture de Las Cumbres.
Fig. 16. — Grande hache de bronze (El Judio).

C'est avec les Incinérés qu'apparaissent sur les Alcores les premiers objets de fer. Dans la fosse de la Cañada de Ruiz Sanchez, que je viens de citer, on signala, à droite du crâne, quelques vestiges d'armes de fer, où se reconnaissaient plusieurs petites

pointes de flèches, une tige aux extrémités garnies de boules et deux grandes lames de lances.

Parmi les objets exotiques comprenant le mobilier funéraire des Incinérés, objets qui décèlent leur origine étrangère, il faut citer les œufs d'autruche et les ivoires gravés.

Les plus remarquables de ces objets en ivoire sont les plaques à godets, historiées et découpées à jour, qui étaient brûlées avec le cadavre ou jetées dans le foyer avant qu'il ne fut complètement éteint. Le feu ayant fait éclater l'ivoire dans tous les sens, il fallut passer toutes les cendres de la fosse au tamis, afin de rechercher les morceaux disséminés et les réunir de nouveau.

On ignore l'usage ou la signification funéraire de ces plaques à godet ; je n'ai trouvé jusqu'ici dans les musées que deux objets desquels on pourrait les rapprocher.

C'est d'abord la plaque de schiste décrite par M. Heuzey[1] — dont une partie est au Louvre et l'autre au Musée Britannique — sur laquelle se déroule, autour d'un godet, une série de figures d'un relief plat représentant des guerriers en marche.

L'autre objet est au Musée de Berlin ; c'est une boîte ronde en bois, où l'on voit représentés, dans quatre divisions autour d'un godet, un griffon, un lion, deux gazelles et un ibex[2]. Ces deux objets proviennent d'Égypte.

Par le style et l'exécution de la gravure, les plaques de Carmona se rapprochent surtout des ivoires rapportés de Nimroud (Kalah) au Musée Britannique, où ils sont classés comme étant l'œuvre de graveurs phéniciens, remontant de 850 à 700 avant J.-C.

Nos premiers colons, les Incinérés, s'établirent aux abords de la plaine dont ils entreprirent l'exploitation à l'aide des Indigènes.

Sur les emplacements qu'ils occupèrent, j'ai trouvé, disséminés

1. L. Heuzey, *Revue archéologique*, t. XV, p. 145 et 334.

2. Cette boîte, rapportée par Lepsius en 1842, serait sortie, à Saqqarah, de la tombe d'un étranger, prophète de Baal et d'Astaroth. D'après MM. Sethe et Naville, elle serait un produit de l'industrie syrienne ou phénicienne. Cf. E. Naville, *Revue archéologique*, t. XXXIII, p. 1.

dans la terre, de nombreux éclats de silex dentés appartenant à la faucille qu'ils employèrent. La forme particulière de cet instrument nous a été indiquée par M. Flinders Petrie, qui trouva en Égypte un exemplaire bien conservé de cette faucille[1]. Celle-ci était en bois et présentait au tranchant de la lame une rainure dans laquelle des silex dentés étaient enchâssés avec du bitume.

En Espagne, ces silex dentés ont été confondus avec les scies des stations préhistoriques proprement dites. MM. Siret, dans leur exploration du sud-est, déclarent n'en avoir pas trouvé dans les sépultures, mais parmi les vestiges des habitations, à l'Algar,

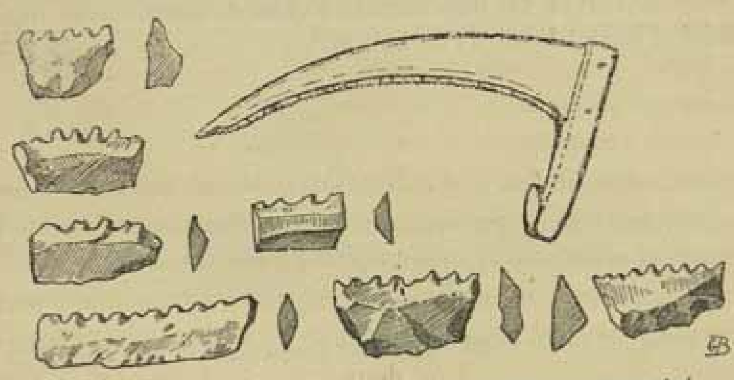


Fig. 158 à 165. — La faucille à silex; silex dentés de l'Acébuchal.

à Cuartillas, à Fuente Alamo; la station d'El Oficio leur en fournit environ cent cinquante, dont deux exemplaires portaient encore des croûtes de bitume[2].

On n'a pas jusqu'ici signalé de silex, présentant cette taille particulière, dans le nord ou le centre de la Péninsule. A l'Acébuchal nous les avons trouvés un peu partout; on pouvait toujours s'attendre après la pluie à en ramasser plusieurs, à fleur de terre, principalement dans le voisinage des tumulus A, B, C, D et dans le bas des Alcores, sur l'emplacement des habitations indigènes, sous les Incinérés. On y trouve aussi sur le sol des

1. Flinders Petrie, *Illahun, Kahun and Gurob*, pl. VII, fig. 27.
2. H. et L. Siret, *Les premiers âges du métal dans le sud-est de l'Espagne*, p. 190.

*nuclei*, ainsi que des pierres qui auraient pu servir de percuteurs pour la production de ces silex.

C'est en vain que je les ai cherchés parmi les vestiges d'occupation antérieure à l'incinération; au Campo Réal, par exemple, où l'exploration d'une trentaine de silos ne m'a pas permis, malgré un examen minutieux des détritus, d'en découvrir un seul.

J'ai fait exécuter, d'après la faucille de M. Petrie, un modèle en bois, dans la rainure duquel j'ai introduit les silex que j'avais réunis à l'Acébuchal (fig. 158). L'occasion s'étant présentée dans la suite d'essayer cet instrument, j'ai pu constater avec quelle facilité il brisait les tiges du blé, malgré l'usure des silex qui au-

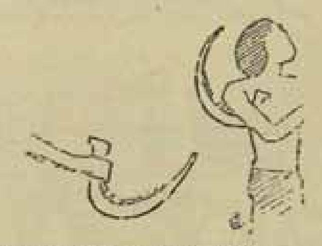


Fig. 166 et 167. — La faucille égyptienne d'après une peinture du Louvre.

raient jadis été rejetés par les moissonneurs comme hors d'usage.

On connaissait depuis longtemps la forme de cette faucille par les peintures murales égyptiennes reproduisant les scènes de la moisson[1] (fig. 166 et 167); mais on était loin de supposer, avant la découverte de M. Petrie, qu'elle était armée de silex.

M. de Morgan a dernièrement découvert à Suse un grand nombre de silex dentés, quelques-uns portant encore le bitume ayant servi à les fixer dans le bois[2].

En Égypte, M. de Morgan[3] croit devoir faire remonter l'apparition de cet instrument à la première conquête de la vallée, sur les Indigènes, par des rois agriculteurs venus d'Asie, qui

1. Voir au Louvre, *Travaux agricoles*, *Salle civile E*.
2. J. de Morgan, *Revue archéologique*, t. XXXIV, p. 17.
3. J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, 1897, p. 94.

pratiquaient l'incinération et dont il a exploré les tombeaux à Négadah, comme M. Amélineau à Abydos.

Il est probable que cette conquête ne s'arrêta pas à l'Égypte et qu'elle s'étendit sur la côte vers l'occident; c'est ce que de nouvelles découvertes nous apprendront un jour.

Il faudrait rechercher en Tunisie ces éléments de faucille, lesquels, unis au rite de l'incinération, nous permettraient dès lors d'établir un rapprochement d'origine entre ces premiers Égyptiens qui incinéraient, les Liby-Phéniciens de la Byzacène et nos colons de Turdétanie.

Les Turdétans. — Il arriva un moment où toute l'exploitation agricole de la Véga, organisée par les Incinérés, passa entre les mains de nouveaux maîtres qui ne brûlaient pas les morts. Dans la plupart des nécropoles, nous trouvons leurs tumulus accompagnant ceux des premiers colons. Dans le groupement de ces tumulus, ceux qui couvrent des sépultures à inhumation sont généralement les plus grands; ils se trouvent parfois assez éloignés des autres, cherchant surtout à occuper la partie la plus élevée du terrain, tandis que les Incinérés avaient une tendance à se rapprocher le plus possible du bord des Alcores, en vue de la plaine.

Ces tumulus à inhumation présentent un caveau rectangulaire taillé dans le roc, ou creusé en pleine terre avec les parois renforcées de pierres plates, ou bien encore construit en maçonnerie de pierres et d'argile. Ils étaient recouverts de grandes dalles.

Le squelette, dans ces caveaux, est couché sur le dos ou sur le flanc; les jambes sont légèrement repliées; le crâne apparaît invariablement à l'ouest et à côté de celui-ci se trouve une coupe, une coquille ou un demi-œuf d'autruche contenant parfois du vermillon. Peut-être en peignait-on le visage du défunt.

L'usage funéraire de ces petits vases contenant du vermillon remonte aux premières sépultures indigènes. On en a trouvé plusieurs dans les silos parmi les ossements en désordre; des patères perforées ont aussi été relevées à côté des crânes des Accroupis de Bencarron; sous le tumulus del Mazagoso, c'est une

pierre plate qu'on trouva près du squelette et sur laquelle quelques traces de vermillon indiquaient qu'elle avait servi de palette.

Les ornements personnels du défunt, recueillis dans ces caveaux à inhumation, comprennent des broches, des perles de colliers, des anneaux, des pendants d'oreilles et des boucles de ceinturon; la plupart de ces objets paraissent être des produits de l'industrie phénicienne.

C'est aux Indigènes (les Turdétans), initiés à la civilisation orientale par le voisinage des comptoirs phéniciens, qu'il faudrait rapporter ces sépultures à inhumation sous tumulus.

Les premières données historiques sur l'Espagne nous apprennent que les Turdétans se révoltèrent contre les Phéniciens, qu'ils cernèrent leurs villes maritimes — peut-être les seuls points du pays que ceux-ci possédaient en réalité — et qu'ils massacrèrent les colons établis dans les campagnes [1].

On croit que cet événement doit remonter à l'époque où Tyr passa sous la domination assyrienne, quand les colonies abandonnées s'émancipèrent de la métropole.

Gadir aurait été assiégée plusieurs fois par les Turdétans avant de succomber. Macrobe [2] raconte la défaite de Theron, petit roi de Bétique, qui l'avait attaquée par mer. Un passage de Vitruve [3] semble indiquer que les Turdétans, dans la suite, auraient réussi à s'emparer de Gadir, d'où ils furent chassés plus tard par les Carthaginois.

Ce serait pendant cette période de l'indépendance turdétane que les Grecs visitèrent la Tartesside, dont ils vantèrent les merveilles et les richesses. Il paraîtrait que les Phocéens auraient même fondé des colonies sur la côte bastule, dont la plus occidentale, Maenacée [4] ou Menaca, aujourd'hui Almuñecar, fut probablement détruite par les Carthaginois. C'est peut-être la présence des Grecs dans ces parages qui détermina les Cartha-

1. Justin, *Hist.*, XLIV, 5.
2. Macrobe, *Saturn.*, I, 21.
3. Vitruve, *Architecture*, X, 13.
4. Strabon, *Géogr.*, liv. III, ch. IV, 2.

ginois à s'emparer de toutes les anciennes villes phéniciennes du littoral. Plus tard, ils se proposèrent de réoccuper les campagnes; pour y parvenir, ils transportèrent en Espagne de nombreux Liby-Phéniciens qui remontèrent le Bétis et reprirent aux Turdétans les anciennes exploitations agricoles.

LES LIBY-PHÉNICIENS. — L'observation des changements survenus dans le même rite funéraire devait me permettre de reconnaître les diverses étapes de cette colonisation africaine des Alcores.

A l'Acébuchal, une innovation dans la manière d'incinérer, qui semble coïncider avec l'arrivée des Liby-Phéniciens, se présente sous les tumulus H, I, J, formant un groupe à part. Sous ces tumulus, les ossements calcinés avaient été réunis dans une urne et celle-ci était déposée au milieu ou à côté de l'emplacement du bûcher; cette opération dispensait de couvrir le foyer, comme auparavant, de tessons d'amphores.

Ces premières urnes sont de poterie noirâtre, avec ou sans anses; leur forme diffère de celles qui apparurent dans les sépultures des occupations postérieures.

Cependant d'autres récipients cinéraires auraient été employés avant l'urne en poterie. Sous un tumulus du champ des Carrières, nous avons vu que les cendres étaient renfermées dans un grand coffre de pierre; sous un autre, à Bencarron, les ossements calcinés se trouvaient dans une cavité creusée dans le roc et recouverte d'une dalle. Dans ces deux cas, le cadavre avait été brûlé ailleurs; il est probable que, si la mort surprenait le colon au loin dans la plaine, l'on rapportait ses cendres aux Alcores pour les déposer près des tumulus de ses prédécesseurs. Dans les cas ordinaires, l'urne était tout simplement placée à côté de l'endroit où son corps avait été brûlé. Ce dernier mode d'incinération, avec l'urne en poterie, ayant prévalu dans la suite, me porte à croire à l'antériorité des tumulus, cités plus haut de Bencarron et du champ des Carrières.

Une troisième période d'incinération, correspondant à l'arrivée d'un nouveau renfort de Liby-Phéniciens, s'affirme d'abord par la

disparition du tumulus et ensuite par la forme typique et la décoration de l'urne, peinte de zones et de lignes d'un rouge vineux. Cette urne, découverte à la Cruz del Negro, se trouve enfouie avec d'autres poteries, dans un trou plein de charbon, à proximité de la fosse au bûcher.

La poterie, les lampes et surtout les objets trouvés dans l'urne, qui comprennent des bagues à chaton mobile et des peignes gravés, ne nous permettent plus de douter de l'origine punique de ces sépultures.

*
* *

Peut-être faut-il rapporter aux derniers temps de l'occupation carthaginoise une tombe que nous découvrîmes sous les ruines de l'Alcazar de Carmona. Celle-ci présente la forme d'un silo allongé avec un puits d'entrée rectangulaire; au fond se trouvaient plusieurs vases d'offrandes et deux urnes contenant des cendres[1].

A cette période appartient une céramique gréco-punique introduite en Espagne par les Carthaginois; elle nous apparaît comme le perfectionnement de celle de la Cruz del Negro. Les urnes présentent une surface mate ou vernissée, peinte de zones, de lignes droites ou ondulées, de cercles concentriques, de méandres, de fleurs; sur quelques fragments, trouvés à Elche, on voit même des animaux archaïques[2]. Cette céramique a été signalée en Espagne sur les sites de villes carthaginoises; nous l'avons trouvée à l'Acébuchal, au-dessus de la construction adossée à la Roche aux sacrifices, à la surface du sol des plateaux de Tablada et de Gandul et sur les tumulus d'Entremalo, d'Alcaudete et de Parias.

Les Lapidés. — La seconde période d'incinération, représentée à l'Acébuchal par les tumulus H, I, J, fut interrompue par le retour de l'inhumation. Nous découvrîmes dans le voisinage immédiat de ces tumulus neuf sépultures; leur distribution (indiquée sur le plan) nous donne une idée de l'ordre dans lequel ces inhumations semblent s'être effectuées. Celles qui se trouvent à

1. Voir au chap. sur la Céramique, fig. 174 à 180.
2. Voir, au Musée de Madrid, les intéressants fragments de la collection Ibarra.

l'est (nos 1 à 5) seraient les plus anciennes; elles présentent une fosse plus profonde de forme irrégulière, creusée dans le roc; les autres, à l'ouest (nos 6 à 9), nous offrent, au-dessus de la fosse, des parois régulièrement construites de pierres et d'argile, formant un caveau rectangulaire, qui était recouvert d'un monticule. Une vingtaine de mètres plus loin se trouve un tumulus isolé (L) qui nous donne la dernière forme de ce mode d'ensevelissement, où la fosse est complètement cachée sous un massif rectangulaire de maçonnerie.

L'orientation de ces fosses peut être considérée comme constante : la tête est à l'ouest. Dans les quatre sépultures que j'ai explorées, le crâne se trouvait écrasé sous une pierre. C'est à ce fait et à la position des jambes et des mains que je crois reconnaître que ces gens avaient été tués sur place; soit qu'il s'agît de leur épargner les souffrances de l'agonie, soit, ce qui est plus probable, pour se conformer à une coutume funéraire, jusqu'ici ignorée et particulière aux Turdétans.

En examinant de nouveau mes notes sur le tumulus del Mazagoso, je vois que le squelette présentait la même pose violente observée à l'Acébuchal; j'avais en outre remarqué, au moment de la découverte, une large blessure sur le côté droit du crâne. La disposition des dalles après l'effondrement du caveau, que j'avais pris soin de rapporter sur mon dessin, montre que le crâne n'avait pas été endommagé par ces pierres; tout porte à croire que cet Indigène, comme ceux de l'Acébuchal, avait été tué sur place. Le caveau étant creusé dans l'argile, le fond humide et mou ne pouvait offrir la résistance nécessaire pour permettre de lui briser la tête avec une pierre; c'est donc probablement avec une arme que cette blessure a été produite.

Le signalement — dans la partie occupée à l'Acébuchal par les sépultures des Lapidés — de nombreux débris de poterie que nous rapportons aux Celtes, me fait supposer que l'invasion celtique aurait été la cause du changement survenu dans le rite funéraire.

Cette céramique, décorée de dessins géométriques au pointillé blanc n'a été signalée à l'Acébuchal que dans la partie (délimitée

sur le plan) où se trouvent les neuf fosses à inhumation, le tumulus L et un groupe de vingt-deux petits puits à offrandes.

Je crois avoir suffisamment insisté, au chapitre précédent, sur la nécessité de reconnaître que la présence des vases caliciformes à décoration géométrique incrustée était, en Espagne, un témoignage du passage des Celtes. Nous avons vu que cette céramique a été signalée dans la Péninsule aux différents points qu'ils occupèrent : dans les provinces du nord-ouest, en Castille, en Portugal et dans la Sierra Morena. A Carmona, nous n'avons même pour indiquer leur présence que cette poterie, aucune sépulture que l'on pourrait rapporter aux Celtes n'ayant été découverte jusqu'ici.

L'INVASION CELTIQUE. — Les Celtes, venant des bords de l'Anas, envahirent la vallée du Bétis, massacrèrent les Liby-Phéniciens et rétablirent à leur place les Indigènes. A l'Acébuchal, ce sont ces Lapidés, des Turdétans, qui auraient adopté des Incinérés la coutume de jeter des tablettes et des peignes gravés dans la fosse sépulcrale.

Le passage suivant de Pline nous donne la liste des principales villes de Bétique que les Celtes occupaient encore sous les Romains. La distribution géographique de ces villes semble indiquer la route que suivirent les dernières tribus celtiques qui passèrent à l'est du fleuve :

« Les Celtiques venus de la Lusitanie sont une branche des Celtibères; cela est manifeste par les rites religieux, par la langue, par les noms des villes, qui sont les mêmes dans la Bétique, sauf le surnom : *Seria* (1), surnommée Fama Julia; *Nertobriga* (2), surnommée Concordia Julia; *Segida* (3), Restituta Julia;.... Contributa Julia; *Ucultuniacum* (4), aujourd'hui *Turiga* (5); *Laconimurgi* (6), Constantia Julia; *Tereses* (7), Fortunales et *Callenses* (8), Emanique. En outre, dans la Celtique on trouve : *Acinippo* (9), *Arunda* (10), *Arunci* (11), *Turobriga* (12), *Lastigi* (13), *Alpesa* (14), *Saepone* (15), *Serippo* (16)[1].

1. Pline, *Hist. Nat.*, livre III, ch. III, 10 et 11 (traduction Littré, p. 156).

1. — SERIA. — Aujourd'hui *Jerez de los Caballeros.*

2. — NERTOBRIGA. — Ruines de *Valera la Vieja*, près de Frégenal de la Sierra.

3. — SEGEDA. — *Zafra.*

4. — VGVLTVNIACVM. — Dont les inscriptions rétablissent le surnom : *Contributa Julia* = *Medina de las Torres* (?).

5. — CVRIGA. — Ruines de *Vesita de Culebrin*, entre Réal de la Jara et Monasterio.

6. — LACONIMVRGI. — (?) « Dans le pays des Celtici, la ville la plus connue est *Conistorgis* » (Strabon, liv. III, ch. II, 2).

7. — SIARO. — *Siarensibus Fortunales* (correction de M. F. Fita, *Boletin de la Real Acad. de la Hist.*, nov. 1897, p. 381). Ruines à 2 lieues et demie sud d'*Utrera.*

8. — CALLA. — *Callenses Aeneanici* (corr. de M. F. Fita). Ruines de *Moguerejo* et *del Torrejon* entre Montellano et Moron.

9. — ACINIPPO. — Ruines de *Ronda la Vieja.*

10. — ARVNDA. — *Ronda.*

11. — ARVCCI. — *Aroche.*

12. — TVROBRIGA (?). — Müller [1], ayant identifié la Moron de Lusitanie de Strabon avec la Myrobriga de Ptolémée, je propose de corriger Turobriga en Myrobriga et de la rapporter à la ville actuelle de *Moron de la Frontera*, voisine des emplacements de Calla, Salpensa et Arunda.

13. — LASTIGI. — Près d'*Aznalcollar* (?).

14. — SALPENSA. — Corr. d'après des inscriptions. Ruines de *Facialcazar*, entre Utrera et Coronil.

15. — SAEPONA. — *Peña de Benaju*, près de Cortés, à 17 kilomètres sud de Ronda.

16. — SERIPPO. — (?).

Les villes de Seria, Nertobriga, Segeda, Ugultuniacum, Curiga et Arucci se trouvaient distribuées dans la partie méridionale de la Sierra Morena. Des montagnes d'Aroche (*Arucci*), les Celtes seraient descendus dans les plaines au nord-ouest de Séville, la fertile Aljarafe des Arabes, où devait se trouver Lastigi, près de la rivière *Menoba* (Guadiamar) [2].

Ils passèrent le Bétis en amont des îles Majeure et Mineure et s'étendirent vers le sud-est où ont été signalés les emplacements des villes de Salpensa, de Siaro et de Calla. En dernier lieu, ils

1. Müller, *Ind. var. lect.*, p. 954, col. 2, l. 44 (Strabon-Didot).
2. Pline, *Hist. Nat.*, liv. III, ch. III. 9.

pénétrèrent dans la Sierra de Ronda où se trouvaient les villes d'Acinippo, d'Arunda et de Saepona.

Il est peu probable que les Celtes se soient avancés plus au sud, les Carthaginois étant, à cette époque, en pleine possession du littoral.

Les opinions varient sur l'époque de l'invasion celtique en Espagne. M. F. Martins Sarmento[1] la place entre le VI^e et le V^e siècle; M. d'Arbois de Jubainville[2] au V^e siècle et M. Hübner[3] au commencement du IV^e siècle. Ce serait donc encore plus tard que les Celtes pénétrèrent en Bétique.

Les derniers Liby-Phéniciens, qui passèrent en Espagne à l'époque de la conquête carthaginoise, durent sans doute chasser les Celtes de la vallée et les refouler vers les montagnes où ils se trouvaient encore sous l'occupation romaine.

⁂

Pour terminer, je résumerai les observations qui précèdent dans un tableau présentant les occupations successives des Alcores. J'y ai intercalé les événements historiques qui ont pu motiver les changements survenus dans ces colonies agricoles, dont la possession passa à tour de rôle des colons étrangers aux Indigènes.

**Les colonies agricoles des Alcores.**

| | |
|---|---|
| I. Les Indigènes. | — Dépôts d'ossements brisés, dans les silos du Campo Réal. |
| I. — | — Inhumation accroupie collective sous tumulus (Bencarron). |
| | —— Fondation de Gadir par les Tyriens. |
| III. Les colons africains. | — Incinération sous tumulus. |
| | —— Tyr passe sous la domination assyrienne. |
| IV. Les Turdétans. | — Caveau à inhumation sous tumulus. |
| | —— Les Grecs visitent la Tartesse. |
| | —— Les Carthaginois prennent Gadir et le littoral. |
| V. Les Liby-Phéniciens. | — Urne cinéraire sous tumulus. |
| | —— L'invasion celtique. |

1. F. Martins Sarmento, *Les Lusitaniens* (Congrès de Lisbonne, 1880).
2. D'Arbois de Jubainville, *Les Celtes en Espagne* (*Revue celtique*, 1893).
3. E. Hübner, *La arqueologia de España*, p. 7.

VI. Les Turdétans. — Les Lapidés de l'Acébuchal.
— Les Carthaginois entreprennent la conquête de l'Espagne.
VII. Les Liby-Phéniciens. — La nécropole de la Cruz del Negro.
— Les guerres puniques.
VIII. Les Romains. — La nécropole romaine de Carmona.

G. Bonsor.

# LES RELIQUES DE LA SAINTE-COURONNE D'ÉPINES

## D'AIX-LA-CHAPELLE ET DE SAINT-DENIS

---

Antérieurement à la prise de Constantinople, il est fait, dans les historiens occidentaux, fréquente mention d'épines de la sainte Couronne qui sont l'objet de donations impériales et royales pompeusement relatées. Nous trouvons à Rome, à Trèves, à Aix, à Compiègne, à Paris, en Angleterre, à Saint-Denis, d'importants fragments de la Couronne, qu'une tradition vraisemblable unit étroitement; mais jusqu'ici elle n'a pas encore été mise au point. Il importait, alors qu'il s'agissait d'étudier la relique, à Jérusalem et à Constantinople, de savoir quelles pouvaient avoir été pendant le haut Moyen-Age les épines que nous venons de citer, et surtout de déterminer le motif qui avait pu engager les religieux de Saint-Denis à faire disparaître subitement, au moment où saint Louis recevait en 1239 la Couronne de Constantinople, une portion considérable de la Couronne qu'ils exposaient à la vénération des pèlerins.

Il n'y avait pour arriver à la solution désirée qu'à remonter aux origines de toutes les épines signalées jusqu'en 1204 ; leur nombre, relativement restreint, permettait d'en faire assez rapidement l'examen.

Écartons d'abord les deux épines que sainte Hélène aurait envoyées à Sainte-Croix-en-Jérusalem de Rome et la branche qu'elle aurait donnée à Trèves. Il faut les accepter purement et simplement ou les rejeter de même : aucun texte ne peut, en effet, éclairer la question, puisque la première mention officielle

de l'existence de la Couronne est de 565 environ[1], lorsque saint Germain, d'après Aimoin, aurait, de retour d'un pèlerinage à Jérusalem, reçu de Justinien, empereur de Constantinople, une épine de la Couronne. Elle fut déposée, par le pieux évêque de Paris, dans la basilique de Saint-Vincent et de Sainte-Croix, depuis église de Saint-Germain-des-Prés, dans une croix, qui, suivant dom Bouillart, pourrait être celle de l'inventaire de 1269.

Jusqu'à Charlemagne, il n'est fait aucune nouvelle mention d'épine. Il ne saurait historiquement être question du pèlerinage du roi en Terre-Sainte ou de son voyage à Constantinople[2]; mais, de 798 à 802, soit Irène, soit, comme le raconte Eginhard, le patriarche de Jérusalem, Aran[3] ou Thomas[4], adresse à l'empereur d'Occident de précieuses reliques qui vont être déposées dans la basilique d'Aix-la-Chapelle. A en croire la tradition, il y aurait eu, parmi elles, une notable portion de la Couronne d'épines. Dom Grenier, fort heureusement, a transcrit un passage relatif à l'église d'Aix-la-Chapelle, qui va nous donner enfin l'explication très claire d'un chapitre de l'histoire de la Couronne, resté obscur jusqu'ici.

Ce fut, en effet, une très grande difficulté, quand arriva la Couronne à Paris, en 1239, presque intacte, puisque la Couronne est encore à Notre-Dame et que nous avons retrouvé 70 épines qui en furent détachées[5], d'expliquer l'origine d'une relique considérable que l'abbaye de Saint-Denis prétendait tenir de la générosité de Charles-le-Chauve, qui l'avait apportée d'Aix au monastère. Et Baillet, dans son histoire de la *Feste de la Passion*, consigne simplement qu'après 1239, pour complaire à saint Louis, les religieux ne firent plus mention que d'une seule épine, celle qu'ils avaient reçue de Philippe-Auguste, le 8 juillet 1205. Quelle était donc la cause de ce silence?

1. *Itinera latina*, II, I, p. 237 [Société de l'Orient latin].
2. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 6 octobre 1899.
3. Mabillon, *Anal. Benedict.*, t. III, p. 371-372.
4. *Liber de constitutione... Karrofensis monasterii.*
5. *Revue de l'Art chrétien*, 1899.

L'inventaire, conservé par dom Grenier, vient mettre les choses au point.

« De reliquiis quæ Aquisgrani asservabantur temporibus Caroli Magni imperatoris, sc. 804 :

« De spinea corona Dni, 8 spine, unus de clavis Dni, de cruce unum frustrum, sudarium Dni, camisia B. M. Virginis matris Chri, fascia quæ corpus Dni shinxit et in præsepio ligavit, bracchii sti senis Simeonis et cum multis sacrosanctis reliquiis (Hæc a. excerpta sunt ex vet. ms. Sandyonisiani cœnobii)[1]. »

Pour la première fois, et justement par un manuscrit de Saint-Denis, nous apprenons donc que, cinq ans après l'arrivée des fameuses reliques d'Orient (799), Aix ne possédait que *huit* épines. Or, comme ce sont précisément les reliques d'Aix-la-Chapelle que les religieux assuraient posséder[2], il ne s'agit plus alors que de rechercher leur destinée pour savoir quel était exactement, au temps de saint Louis, le nombre des épines du trésor de Saint-Denis.

En 877, d'après les chartes de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, Charles le Chauve tire d'Aix une portion de la Couronne d'épines, pour la donner à l'abbaye[3]. Ici, encore nous ignorerions l'importance de la relique, si un inventaire du XVII<sup>e</sup> siècle[4] ne nous décrivait minutieusement le reliquaire de la Sainte-Couronne :

... « Quatre espines grandes et fort notables de la couronne sacrée qui ceignit le chef adorable de Nostre Sauveur et Redempteur Jesus Christ, longues chacune de douze à quinze lignes, et qui se voyent touttes, enchassées à distance esgalle dans un grand cercle d'or large d'un poulce.

« Autour est escript ce qui s'ensuit : « Sciant omnes veraciter quod in circulo « aureo qui est in medio cristalli, continetur pars una de corona Chri, et in cruce « desuper, continetur aculeus unius clavi Domini ».

Si nous trouvons ces épines au XVIII<sup>e</sup> siècle à Saint-Corneille, elles y étaient déjà au XII<sup>e</sup>, car elles sont mentionnées dans la

1. Dom Grenier, *Picardie*, t. LXVI, p. 95.
2. Dom Bouquet, t. VII, p. 150-151.
3. Dom Grenier, t. LXVI, p. 12.
4. *Ibid.*, p. 49.

*Descriptio sanctuarii Constantinopolitani*, de 1190 environ, publiée par Riant[1].

Ce sont donc déjà quatre épines à déduire des huit.

Dans l'*Histoire de la sainte Lance*, il m'a été possible de dégager très nettement la tradition qui relatait l'entrée au trésor de Malmesbury, de la vraie Croix et de l'Épine, qu'entre autres reliques le roi de France, Hugues Capet, avait envoyées à Athelstan, roi d'Angleterre, quand il lui fit demander, par Adolphe, la main de sa sœur Éthilde, en 927.

Cela fait cinq.

Des trois qui restent on peut affirmer qu'une fut emportée avant 1160 au monastère de Saint-Pierre de l'Épine, par l'infante Sancie qui la demanda et l'obtint de Louis le Jeune et de la reine Constance pendant la visite qu'elle fit avec eux à Saint-Denis, lors de son passage en France. Yepes[2] en raconte l'histoire et Morales[3] cite les leçons de la translation.

Deux épines, au plus, peuvent donc rester à cette date à Saint-Denis.

Il faut reconnaître que le passage de Suger ne saurait nous renseigner à cet égard. Comme tant d'autres, il parle simplement de la Couronne d'épines possédée par l'abbaye, quand il rappelle « *Pretiosissimum hyacinthum atavæ Rutenorum filiæ, quod de sua in manu nostra reddens ut coronæ spineæ Domini infigeretur præcepit* [*Ludovicus VI*][4]. » C'est également, sans aucun détail plus précis, que l'abbaye de Saint-Denis porte *la Couronne d'épines*, au jeune fils de Philippe-Auguste, Louis, quand en 1191, il est atteint de la maladie qui le met aux portes du tombeau.

1. *Exuviæ*, t. II, p. 217.
2. Yepes, *Chroniques générales de l'Ordre de Saint-Benoist*, traduites par Dom Marin. Toul, Belgrand, 1647, f°, t. VII, p. 417.
3. *Viage per orden del rey Felipo*. Madrid, Marin, 1765, f°, p. 187.
4. Plusieurs éditions donnent *Atanæ Rutenorum filiæ* ; Duchesne donne *Annæ* ; Lecoy de la Marche *atavæ*. *Atanæ* est une mauvaise lecture de *atavæ*. Dans le texte primitif, il y avait probablement *Annæ atavæ*. Effectivement, Louis VI était le petit-fils d'Anne de Russie, fille de Georges dit Jaroslas, roi de Russie, qui avait épousé en 1044, Henri I de France, grand-père de Louis VI.

Si, par exemple, au lieu d'un faisceau d'épines, composé de onze branches, nous ne trouvions à Andechs qu'une seule épine, nous n'aurions pas à poursuivre plus loin nos investigations. Cependant ce nombre si considérable est-il bien pour nous arrêter? N'avons-nous pas déjà rencontré semblables surprises? La *Chronique de l'abbaye* publiée par le P. Magnus Sattler[1] me semble bien précise en effet sur l'envoi d'une relique de la sainte Couronne, qu'Agnès de Méranie, fille du duc Berthold IV, épouse de Philippe-Auguste en 1196, morte à Poissy en 1201, aurait fait au monastère par l'entremise du frère Isaac qui l'avait accompagnée en France.

Il est vrai qu'on doit ajouter que Louis-le-Jeune qui était né à Andechs, avait déjà donné, croit-on, au monastère quatre branches.

Mais nous sommes toujours bien loin des onze branches actuelles.

A mon avis, il ne saurait être retenu ici autre chose que la mention d'une donation d'épine par Agnès, à laquelle, dans la succession des âges, seraient venues se joindre des branches plus ou moins authentiques, jusqu'au point d'en faire la relique la plus importante de la chrétienté.

Il serait donc demeuré à Saint-Denis *une* épine.

Félibien interprète-t-il d'ailleurs autrement que par le don d'*une seule* épine, l'inscription de la tombe de Charles le Chauve à Saint-Denis[2]? Lorsque nous apprenons, par Yepes[3], que

1. *Chronik von Andechs*. Donaworth, 1877, in-8°, pp. 66-68, 118.

2. Imperio Carolus Calvus regnoque potitus
Gallorum, jacet hic, sub brevitate situs.
Plurima cum villis, cum clavo, cumque corona
Ecclesiæ vivus huic dedit ille bona :
Multis ablatis nobis fuit hic reparator,
Sequanii fluvii, Ruoliique dator.
(Félibien, *Hist. de Saint-Denis*, p. 554.)

3. T. VI, pl. 57. — Yepes dit « Louis VIII et Alfonse VII », ce qui est impossible. C'est forcément ou bien Alfonse VIII et Louis VII, qui épouse en 1154 Constance, fille d'Alfonse, morte en 1160, ou bien Alfonse IX et Louis VIII, qui épouse, le 23 mai 1200, Blanche de Castille, mère de saint Louis. Or,

Louis VII fait enchâsser sous l'escarboucle que lui donne son beau-père Alfonse VIII, roi de Castille, *une* des « espines de Nostre Seigneur qui estoit au trésor de Saint-Denis », nous devons assurément croire que c'est là tout le trésor possédé par l'abbaye, avant l'arrivée de l'épine de Baudoin en 1205.

D'ailleurs, cette dernière aurait-elle été reçue avec tant de joie par l'abbé Henri le 8 juillet, sa réception eût-elle été consignée dans les *Grandes Chroniques*, si réellement l'abbaye avait à cette époque possédé une notable partie de la Couronne, surtout assez authentique pour jeter un brillant éclat sur le trésor du monastère?

En résumé, on peut, je crois, admettre que les huit épines d'Aix-la-Chapelle ont eu le sort suivant :

Quatre furent données à Saint-Corneille de Compiègne en 877, par Charles le Chauve.

Une fut envoyée par Hugues-Capet à Athelstan, roi d'Angleterre, en 927.

Une fut donnée par Louis-le-Jeune vers 1160 à l'infante Sancie, qui la déposa au monastère de l'Épine en Espagne.

Une fut envoyée par Agnès de Méranie au monastère d'Andechs avant 1201.

La huitième, enfin, demeure à l'abbaye de Saint-Denis, où nous la voyons sous Suger et sous Philippe-Auguste, antérieurement à la donation de 1205.

Que si, enfin, nous recherchons celles qui sont parvenues jusqu'à nous, on pourrait en découvrir une à Andechs ; mais laquelle, dans le faisceau qui y est conservé? Tandis que les deux épines de Saint-Denis, celle d'Aix-la-Chapelle et celle de Baudouin, sauvées à la Révolution, ainsi que je le raconterai prochainement,

Louis VIII n'est certainement jamais allé en Espagne, ce qui nous force à l'écarter. La première hypothèse demeure donc seule admissible. On est même en droit de se demander si Yepes n'a pas simplement appliqué à Louis VII, avec quelques commentaires, une tradition qu'il trouvait dans Suger, au règne de Louis VI, alors qu'il y est question d'un rubis et que ce rubis a été précisément mis sur la Couronne d'épines. Mais le passage d'Yepes m'a paru nécessaire à retenir à cause de la mention d'*une* épine, alors que partout ailleurs il est question seulement de la Couronne d'épines.

sont, l'une à la Grande-Trappe de Soligny près Mortagne, l'autre au Mont-Haro, dans l'Eure, chez un prêtre très âgé, absolument ignoré, l'abbé Planchenault, qui est loin de connaître assurément la valeur historique du monument qu'il conserve pieusement.

F. de Mély.

---

# UN DOCUMENT NOUVEAU

SUR LA

## CHRONOLOGIE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE DU Vᵉ SIÈCLE AVANT J.-C.[1]

---

Le second volume des papyrus d'Oxyrhynchus, que viennent de publier MM. Grenfell et Hunt, renferme, parmi tant d'autres richesses, un document d'une importance capitale pour l'histoire littéraire et artistique de la Grèce. Il s'agit d'un fragment de fastes des jeux olympiques, donnant, pour chaque olympiade, les vainqueurs aux treize concours réglementaires. Ceux-ci sont classés suivant le même ordre que dans l'ouvrage de Phlégon de Tralles, dont il ne subsiste, on le sait, qu'une seule olympiade. Le fragment d'Oxyrhynchus en renferme sept, plus ou moins complètes. Ce texte, dont nous ignorons l'auteur, paraît avoir été copié vers le milieu du IIIᵉ siècle après J.-C. L'orthographe en est fort négligée et le copiste a commis, en transcrivant les noms propres, plusieurs bévues évidentes. Mais ce qui fait la valeur exceptionnelle de ce document, c'est la période de l'histoire grecque à laquelle il se réfère. Cette période, comprise entre les années 480 et 448 avant J.-C., est celle où l'intérêt des Grecs, ou, pour mieux dire, leur culte pour les exercices du corps atteignit son apogée, où les poètes et les sculpteurs les plus célèbres étaient sans cesse mis à réquisition pour célébrer la gloire ou perpétuer l'image des triomphateurs aux grands concours nationaux.

1. *The Oxyrhynchus Papyri*, part II, ... by B. Grenfell and. A. S. Hunt. London, Egypt Exploration fund, 1899. (Papyrus 222).

Les épinicies de Pindare et de Bacchylide, les statues d'athlètes ou les quadriges en bronze signés de Pythagoras de Rhégium, de Polyclète, de Myron tiennent, on le sait, une place considérable dans l'histoire de la poésie et de l'art helléniques. Malheureusement, la chronologie de toutes ces œuvres, conservées ou perdues, était jusqu'à présent fort incertaine. Les odes triomphales, les bases des statues découvertes à Olympie ou à Delphes ne portent, en général, aucune indication précise d'époque; l'aspect même de l'écriture est un indice trompeur, beaucoup d'inscriptions, effacées par le temps, ayant été regravées ultérieurement. Les renseignements de Pausanias sur la date des victoires olympiques sont clairsemés, ceux de Pline sur la date des artistes sont presque dénués de valeur, les scholies de Pindare sont contradictoires, souvent altérées, toujours suspectes. De tout cela résulte une grande incertitude où la sagacité et, il faut bien le dire, la fantaisie des érudits s'est donné libre, trop libre carrière. Le papyrus d'Oxyrhynchus vient enfin projeter dans ce chaos un vigoureux faisceau de lumière. En mettant une date précise, authentique sous une cinquantaine de victoires olympiques, il fixe du même coup la date des œuvres d'art, cantates ou statues, qui étaient consacrées à plusieurs d'entre elles; car le bon sens indique que l'*épinikion* est exactement contemporain du succès qu'il célèbre, et que la statue en est au moins très proche. Ce sont là, on le conçoit, des jalons inestimables pour la biographie, d'ordinaire si vague, des artistes et des poètes du v<sup>e</sup> siècle. Et si une chronologie exacte est le fondement d'une histoire sérieuse — qu'il s'agisse des faits politiques ou des œuvres de l'esprit — il faut saluer dans ce modeste lambeau l'une des solides assises sur lesquelles s'édifie peu à peu l'histoire définitive de la civilisation hellénique.

MM. Blass et Carl Robert, qui ont eu communication, en épreuves, du papyrus d'Oxyrhynchus, ont déjà fourni aux éditeurs anglais les éléments de notes claires, pleines et concises, qui en résument les principales nouveautés chronologiques. Comme, cependant, les publications de ce genre ne pénètrent pas

dans toutes les bibliothèques d'archéologues, je ne crois pas faire œuvre inutile en groupant ces résultats à l'usage des lecteurs de la *Revue archéologique*, et même en essayant, sur certains points, de compléter ou de rectifier le travail de mes devanciers.

## I

Occupons-nous d'abord de la chronologie littéraire.

Sur plusieurs points, comme il fallait s'y attendre, le témoignage du papyrus ne fait que confirmer les renseignements de textes anciennement connus, acceptés ou non par l'érudition contemporaine. Par exemple, la 12e *Olympique* de Pindare, qui chante la première victoire olympique d'Ergotélès d'Himère[1] dans la course de fond (δόλιχος), était assignée par le scholiaste à la LXXVIIe olympiade (472 av. J.-C). C'est, en effet, sous cette date que notre papyrus enregistre le nom d'Ergotélès. — Psaumis de Camarina est le héros de deux *Olympiques* de Pindare (4 et 5), dont la seconde lui était contestée dès l'antiquité. D'après les intitulés des manuscrits, la 4e *Olympique* célèbre la victoire du quadrige (ἵπποι, ἅρμα) de Psaumis, fixée par le scholiaste à l'ol. LXXXII (452 av. J.-C.); la 5e serait relative au succès de son attelage de mules, ἀπήνη, succès que le scholiaste place par conjecture dans l'olympiade précédente (LXXXI = 456 av. J.-C.). Sur ce dernier point notre papyrus n'apporte aucune lumière, car la course de mules, supprimée dès 440, n'a jamais, semble-t-il, pris rang dans le palmarès officiel et, en conséquence, ne figure pas sur nos listes. En revanche, l'anonyme d'Oxyrhynchus confirme le témoignage des scholies touchant la nature et la date de la victoire commémorée par la 4e *Olympique*. Sous l'ol. LXXXII (452) il consigne Σαμίου Καμ[αριναίου τέθριππον][2] : Σάμιος est une bourde de copiste pour le nom rare Ψαῦμις, MM. Grenfell et Hunt ne s'y sont pas trompés. Par là s'écroule le système de Boeckh et de Christ, qui, au mépris des scholies, ne voulaient

1. Il en remporta deux (Pausanias, VI, 4, 11). Comme l'olympiade suivante, d'après le papyrus, fut gagnée par un Laconien, la seconde victoire d'Ergotélès doit probablement être reportée à l'ol. 79 (464 av. J.-C.).

2. La restitution τέθριππον est assurée par les passages parallèles.

attribuer à Psaumis qu'une seule victoire, celle du chariot à mules en 452, et y rapportaient les deux odes pindariques; dans l'intitulé de l'*Ol.* 4, ces savants corrigeaient audacieusement ἵπποις en ἀπήνῃ. Une pareille hypothèse n'aurait jamais dû être soutenue en présence du texte même de l'ode, vers 15 :

ἐπεί νιν αἰνέω μάλα μὲν τροφαῖς ἑτοῖμον ἵππων.

Le nouveau papyrus lui donne le coup de grâce et en même temps fixe sans conteste la date de la 4e *Olympique*.

Nous venons de voir le papyrus confirmer la tradition des scholies. Dans d'autres cas il vient la contredire, sans nous permettre d'y substituer une donnée positive. C'est ce qui a lieu pour la charmante odelette de Pindare à Asopichos d'Orchomène, vainqueur au stade des enfants (*Olymp.* 14). Les scholies donnent pour cet événement la date Ὀλ. οϛʹ (LXXVI = 476 av. J.-C.) ou, d'après quelques manuscrits, Ὀλ. οζʹ (LXXVII = 472). Le papyrus prouve que l'une et l'autre date est erronée : en 476 le vainqueur, dont le nom a péri, était lacédémonien; en 472 il s'appelle ...*τανδρίδας* Κορίνθιος. Comme les olympiades LXXV et LXXVIII sont également occupées, il faut donc, pour cette ode, remonter au-delà de 480 ou descendre au-dessous de 468.

D'autres fois, le nouveau document nous permet de choisir entre deux indications contradictoires des scholies, dont une — mais nous ignorions laquelle — est due à une faute de copiste. En voici plusieurs exemples. La fameuse ode sur la victoire du pugiliste Diagoras de Rhodes (*Olymp.* 7), l' « ode dorée », est de la LXXIXe olympiade (οθʹ, 464 av. J.-C.) d'après la plupart des manuscrits, de la LXXVIIe (οζʹ, 472) d'après un ancien correcteur. Le papyrus, sans nous prouver absolument que la date 464 est juste, car cette olympiade n'y figure pas, nous permet du moins d'affirmer que la date 472 est fausse; cette année-là, en effet, Euthymos de Locres gagna le prix du pugilat pour la seconde fois. — Deux *Olympiques*, 10 et 11, célèbrent Agésidamos, Locrien épizéphyrien, vainqueur du pugilat des enfants. Les scholies du Vatican placent cette victoire dans la

LXXIV[e] olympiade (484), celles de l'*Ambrosianus* dans la LXXVI[e] (476). Cette dernière date était préférée par Christ; Bergk la rejetait comme une « erreur manifeste ». Le papyrus donne raison à Christ et confirme ainsi son dire qu'en 476 Pindare était à Thèbes, car l'ode est envoyée « des rives de l'illustre Dircé. » — Un conflit analogue et plus grave se présentait au sujet de la 9[e] *Olympique*, à Épharmostos d'Oponte, vainqueur au pugilat. L'ode rappelle que cet athlète avait également triomphé aux jeux pythiques. Le scholiaste du Vatican place ces deux succès dans la LXXIII[e] olympiade (488-5), tout en donnant à la Pythiade le numéro 30 : renseignement qui implique contradiction, quelle que soit l'origine (586 ou 582 av. J.-C.) qu'on assigne à la série des Pythiades. Au lieu du chiffre 30, l'*Ambrosianus* donne 33. Enfin un manuscrit indique l'olympiade LXXX (456-3). On avait ainsi à choisir entre quatre données incompatibles deux à deux : on comprend l'embarras des philologues. Godefroi Hermann acceptait le chiffre 30 de la Pythiade donné par le *Vaticanus* ; il en concluait que la victoire olympique se plaçait en 468 (ol. LXXVIII), date que n'indique aucun manuscrit. Boeckh, partant, au contraire, du chiffre 33 pour la Pythiade, retombait sur l'olympiade LXXXI (456). Il y avait bien une difficulté : c'est qu'en 456 les Opontiens subirent un effroyable désastre, dont on n'aperçoit pas trace dans l'ode joyeuse de Pindare. Un philologue ingénieux chercha, comme le dit Christ, à concilier ces deux choses inconciliables, *cladem publicam et laetitiam epiniciorum*; Christ lui-même, adoptant la théorie de Boeckh, crut se tirer d'affaire en descendant, pour la confection de l'*epinikion*, « un peu au-dessous de 456 ». Le papyrus d'Oxyrhynchus met fin à toutes ces subtilités. Sous l'ol. LXXVIII (468), on lit Ἐφά]ρμοστος Ὀπο[ύντιος π]άλην : puisse cette confirmation posthume de la conjecture d'Hermann réjouir dans sa tombe le grand rival de Boeckh[1] ! — Citons un dernier exemple d'un conflit de leçons

1. Disons en passant que nous ne saurions voir dans ce texte, avec MM. Grenfell et Hunt, la preuve décisive que les scholiastes de Pindare comptaient les Pythiades à partir de 582 et non, comme d'autres anciens, à partir de 586. En

tranché par le papyrus. Deux *Olympiques*, les n[os] 2 et 3 (celle-ci, d'ailleurs, n'est pas un épinikion proprement dit), immortalisent la victoire du char de Théron, tyran d'Agrigente. Les scholies offrent deux dates : οζ' (LXXVII = 472) et ος' (LXXVI = 476). Bergk s'était prononcé pour la première, Boeckh pour la seconde, par des considérations très fines, tirées du texte même du poème. Cette fois, c'est Boeckh qui avait raison. Sous l'ol. LXXVI le papyrus porte : τέθριππον [Θήρ]ωνος Ἀκραγαντίνου.

Le papyrus ne joue pas seulement le rôle d'arbitre entre des scholies divergentes ; voici un cas où il contredit formellement leur témoignage unanime et le remplace par la date véritable, déjà entrevue d'ailleurs par quelques savants. Il s'agit d'une série intéressante entre toutes, celle des victoires d'Hiéron de Syracuse, victoires qui n'ont pas inspiré moins de quatre poèmes de Pindare (*Ol.* 1; *Pyth.* 1-3) et trois de Bacchylide (III-V). A Olympie, nous apprend Pausanias[1], Hiéron triompha trois fois : deux avec un cheval de course, une avec un quadrige. Pindare (*Ol.* 1) et Bacchylide (Ode V) ont chanté en concurrence une des victoires du cheval, Bacchylide seul (Ode III) celle du char. Sur cette dernière qui, nous le savons, précéda immédiatement la mort d'Hiéron, il n'y a jamais eu de difficulté : la date doit en être fixée à l'ol. LXXVIII (468 av. J.-C.). Il n'en va pas de même des victoires κέλητι. Le scholiaste de Pindare les plaçait dans l'ol. ογ' (LXXIII, 488 av. J.-C.) et οζ' (LXXVII = 472). Il en résultait : 1° que ces deux victoires, espacées de seize ans, ne pouvaient être raisonnablement attribuées au même cheval, le fameux Phérénicos ; 2° puisque dans l'ode de Pindare Hiéron est qualifié de roi, titre qu'il n'a pu porter que depuis 478, cette ode ne pouvait célébrer que la seconde victoire olympique de son cheval, celle de 472. Telle était la conclusion de Boeckh et de Christ. Elle fut

effet, il ne résulte pas clairement du texte de Pindare si la victoire pythique d'Épharmostos fut antérieure ou postérieure à sa victoire olympique. C'est seulement dans ce dernier cas que l'équation Pyth. 30 = 466 donnerait l'origine 582 ; dans le premier cas (qui *a priori* est plus naturel), on aurait, au contraire, Pyth. 30 = 470, d'où l'origine 586.

1. Paus., VIII, 42, 9.

vivement combattue par Bergk qui soutenait, d'après le langage des scholies et du poète lui-même : 1° que l'ode pindarique vise la *première* victoire olympique du cheval d'Hiéron ; 2° que le même cheval a remporté les deux victoires. En conséquence, il corrigeait σγ' en σϛ' et assignait la 1re *Olympique* à l'ol. LXXVI = 476 avant J.-C. Il y a quelques années, en publiant le poème de Bacchylide, M. Kenyon se rallia à la chronologie de Bergk et attribua à ce poème (Ode V) cette même date de 476. Le document découvert par MM. Grenfell et Hunt confirme pleinement la justesse de cette théorie. Sous chacune des olympiades LXXVI et LXXVII on lit Ἱέρ]ωνος Συρακοσίου κέλης. La première victoire de Phérénicos, la 1re *Olympique*, l'Ode V de Bacchylide sont donc de 476 ; la seconde victoire, qui ne paraît pas avoir inspiré un maître, date de 472. Quant à la victoire du chariot, et par conséquent à l'Ode III de Bacchylide, le papyrus confirme purement et simplement la date universellement adoptée, car sous l'ol. LXXVIII on y lit : Ἱερ]ωνύμου Συρακοσίου τέθριππον. Ἱερ]ωνύμου est un lapsus bizarre, mais évident, pour Ἱέρωνος[1].

Terminons par un cas remarquable où le papyrus, au lieu de corriger les données erronées de textes antérieurs, supplée heureusement à leur silence. Deux poèmes de Bacchylide, VI et VII, sont dédiés à son compatriote Lachon, fils d'Aristomène, de Céos, « vainqueur au stade d'Olympie », σταδιεῖ Ὀλύμπια. On sait que la liste des vainqueurs à la course du stade nous a été conservée par Eusèbe et d'autres sources : or, le nom de Lachon n'y figure pas. L'éditeur *princeps* de Bacchylide, M. Kenyon, en avait conclu, un peu précipitamment, que nos catalogues d'olympioniques sont indignes de foi, même pour le v[e] siècle. Plus sagement, Wackernagel et Wilamowitz remarquèrent qu'une inscription de

1. Quoique le papyrus soit naturellement muet sur les Pythiades, nous saisissons l'occasion de dire que nous sommes entièrement d'accord avec Kenyon pour placer les victoires pythiques de Phérénicos (26e et 27e Pythiades d'après les scholies) en 482 et 478, la victoire du chariot d'Hiéron à Delphes en 470 (et non, avec Boeckh et Christ, en 474) ; telle est donc la date de la 1re (et peut-être de la 2e) *Pythique* et de l'Ode IV de Bacchylide. Concluons que l'origine des Pythiades (d'après ce groupe de scholies) est bien 582 avant J.-C.

Céos publiée en 1892[1] mentionnait un Lachon, fils d'Aristomène, comme deux fois vainqueur au *stade des enfants* à Némée. Ils en déduisirent que c'est comme enfant également que Lachon avait dû triompher à Olympie et que, dans l'intitulé du poème VI de Bacchylide, il fallait suppléer le mot παίδων ou παιδί. Non seulement le nouveau papyrus vient donner raison à cette hypothèse, mais il nous apporte la date inconnue et importante de la victoire du jeune Lachon. Sous l'ol. LXXXII (452) il enregistre Λάκων (*lapsus* pour Λάχων) Κε[ῖος] παίδων στάδιον. L'activité littéraire de Bacchylide, que Kenyon arrêtait vers 460, s'est donc prolongée au moins jusqu'en 452, et l'on peut affirmer qu'à cette date il était revenu de son exil dans le Péloponnèse ou, ce qui est moins probable, qu'il n'y avait pas encore été envoyé.

## II

Les athlètes dont les figures en bronze s'élevaient à Olympie, d'après le témoignage de Pausanias et des inscriptions, apparaissent en grand nombre sur le papyrus d'Oxyrhynchus avec la date précise de leurs victoires. Ces indications seraient toutes à retenir si les originaux s'étaient conservés ; comme ceux-ci sont tous perdus sans exception, l'histoire de l'art ne profite réellement que des données relatives aux statues *signées* ; elles permettent au moins de fixer quelques dates de la biographie des artistes célèbres. Nous laisserons donc de côté les athlètes aux statues *anonymes* dont le papyrus nous apprend ou nous confirme la date : Théagénès de Thasos, vainqueur au pancrace en 476[2] ; Tellon du Ménale, enfant pugiliste, en 472[3] ; Alcénétos de Lépréum, vainqueur du même concours en 456[4] ; Damagétos de Rhodes, le pancratiaste couronné en 452[5] ; Acusilaos de Rhodes (que le papyrus appelle Ἀγησίλαος), pugiliste vainqueur en 448[6].

1. Pridik, *De Cei rebus*, p. 160.
2. Cf. Pausanias, VI, 11, 2 ; 11, 4.
3. Paus., VI, 10, 9 ; *Inschriften von Olympia*, nos 147-8.
4. Paus., VI, 7, 8.
5. Paus., VI, 7, 1 ; *Inschriften*, no 152.
6. Paus., VI, 7. 1. Rappelons en assant que le papyrus confirme expressé-

Si l'on écarte ces œuvres anonymes, il reste cinq statuaires dont la biographie reçoit de notre papyrus des jalons d'une précision et d'une authenticité incontestables : Pythagoras de Rhégium, Micon, Myron, Polyclète et Naucydès.

Pausanias vit à Olympie sept statues de vainqueurs signées de Pythagoras ; trois de ces athlètes sont mentionnés dans notre papyrus : ce sont : 1° Astylos de Syracuse (ou plutôt de Crotone), vainqueur à la course en armes (ὁπλίτης) dans les ol. LXXV (480) et LXXVI (476), et qui, nous le savons d'ailleurs, remporta trois fois de suite (488-480) le prix du stade [1] ; 2° Euthymos de Locres en Italie, vainqueur au pugilat en LXXVI (476) et LXXVII (472), dates déjà transmises par Pausanias [2] ; 3° enfin Léontiscos de Messine, qui gagna le prix de la lutte en LXXXI (456) et LXXXII (452) et dont la date, jusqu'à présent, était complètement inconnue [3].

Dans le cas d'Euthymos nous avons la preuve documentaire, fournie par l'épigramme de la statue, que celle-ci fut érigée après la dernière victoire de l'athlète. Il est plus que probable qu'il en fut de même pour Astylos, puisque les renseignements de Pausanias sur sa carrière athlétique doivent remonter, en dernière analyse, à l'inscription, mal comprise, de sa statue [4]. En admettant le même fait pour Léontiscos, on voit que sa statue par Pythagoras doit dater de 452 avant J.-C. et nous obtenons pour la carrière artistique de ce grand artiste les trois jalons 476, 472 et 452 : les dates 476 et 452 marquent probablement les

ment, contre les doutes de certains critiques, l'assertion d'Aristote (*Eth. Nicom.*, VII, 4) qu'un olympionique portait le nom bizarre d'Ἄνθρωπος ; il s'agit du pugiliste vainqueur dans l'ol. LXXXI (456); il est regrettable que l'ethnique ait disparu.

1. Paus., VI, 13, 1 ; cf. Pline, XXXIV, 59. Pausanias lui attribue aussi trois victoires au δίαυλος dont il n'y a pas trace dans le papyrus ; il y a sans doute là quelque confusion.

2. Paus., VI, 6, 5. Il avait aussi remporté le prix dans l'ol. LXXIV (484). La base s'est retrouvée (*Inschr.*, n° 144).

3. La statue est mentionnée par Pausanias, VI, 4, 3.

4. Je ne vois pas sur quelle autorité M. Collignon affirme (*Histoire de la sculpture grecque*, I, 408) que la statue d'Astylos, qui s'élevait à Crotone et qui était antérieure au concours de 484, était une copie de l'œuvre de Pythagoras.

limites de son ἀκμή. Elles coïncident d'ailleurs avec l'époque ordinairement assignée à Pythagoras, tout en la faisant descendre un peu plus bas[1]; mais que nous voilà loin de la date enregistrée par Pline, ol. XC (420-417 av. J.-C.)! Ce renseignement a exactement la même valeur que le texte où Pline, coutumier du fait, prend le Léontiscos de Pythagoras pour un sculpteur : *vicit* (Myronem) *Pythagoras Reginus ex Italia pancratiasta Delphis posito; eodem vicit et Leontiscum*[2]. Il faudrait une bonne fois prendre le parti de considérer comme nulle et non avenue toute indication chronologique de ce compilateur pressé, dès qu'elle n'est pas appuyée par un autre texte ou par une inscription.

En ce qui concerne la date du peintre-sculpteur Micon, le papyrus ne fait que confirmer les renseignements de Pausanias. On voyait à Olympie la statue du pancratiaste Callias, œuvre de Micon, dont la base s'est retrouvée[3]. Pausanias fixe à l'ol. LXXVII (472 av. J.-C.) la victoire de Callias[4] et c'est également sous cette date qu'elle est consignée par le papyrus.

Une autre statue de pancratiaste, mentionnée par Pausanias, est celle de Timanthe de Cléones, par Myron d'Athènes[5]. Pausanias ne donnait pas la date; elle nous est apportée par le papyrus : c'est la LXXXI[e] olympiade (456 av. J.-C.). Nous avons donc là une œuvre exactement datée de Myron, la seule à ma connaissance; je serais disposé à croire qu'elle coïncide à peu près avec l'ἀκμή de cet illustre artiste[6].

La chronologie du grand Polyclète n'était pas, jusqu'à présent, mieux fixée que celle de Myron. Pas une seule de ses

1. M. Collignon place son ἀκμή entre 484 et 460.
2. Pline, XXXIV, 59. Voir les essais d'explication d'Urlichs, *Rh. Museum*, 1889, p. 261, et de Kalkmann, *Die Quellen der Kunstgeschichte des Plinius*, p. 149 (qui met tout sur le dos de Douris).
3. Pausanias, VI, 6, 1; *Inschriften*, n° 146. Voir aussi la dédicace de Callias, *C.I.A.*, I, 419.
4. Paus., V, 9, 3.
5. Paus., VI, 8, 4.
6. M. Collignon adopte une date voisine (452).

figures d'athlètes énumérées par Pausanias n'est datée et l'on en était réduit soit à des textes douteux qui peuvent s'appliquer aussi bien à Polyclète le jeune qu'à Polyclète l'ancien[1], soit à la date de Pline (ol. XC = 420-417 av. J.-C.)[2], qui est suspecte et inexpliquée. Il est facile de dire que cette date se rapporte à l'Héra chryséléphantine d'Argos et que cette statue *doit* être postérieure à l'incendie du vieux temple, en 423 av. J.-C.[3]. Mais ce sont là de simples hypothèses, et s'il a pu échapper à l'incendie un ξόανον aussi archaïque que celui que mentionne Pausanias[4], c'est donc que la conflagration n'a pas été aussi générale que le dit Thucydide[5] et a pu, tout aussi bien, épargner la statue colossale d'Héra. Ces raisonnements pesaient donc fort peu auprès du texte de Platon[6] qui associe Polyclète à Phidias et nomme même l'artiste argien *avant* son grand contemporain athénien, comme s'il était un peu son aîné. C'est avec raison que les meilleurs archéologues contemporains, sans en excepter M. Furtwaengler, ont tenu bon pour l'époque que semblent assigner à l'ἀκμή de Polyclète et le texte de Platon et l'écriture archaïque de la base de la statue de Pythoclès : le milieu du v[e] siècle. Leur opinion reçoit aujourd'hui du papyrus d'Oxyrhynchus une éclatante confirmation.

Nous apprenons : 1° que le vainqueur au pentathle Pythoclès d'Élis est de l'ol. LXXXII (452 av. J.-C.; 2° que le vainqueur au pugilat Aristion d'Épidaure[7] est de la même olympiade. Les statues de ces deux athlètes, signées par Polyclète, ont été vues par Pausanias[8]; les bases s'en sont retrouvées à Olympie[9].

1. Overbeck, *Schriftquellen*, n[os] 941 (Paus., II, 20, 1) et 942 (Paus., III, 18, 7).
2. *Hist. nat.*, XXXIV, 49.
3. Thucydide, IV, 133. Il est inutile de discuter l'opinion de feu Sittl qui attribuait l'Héra à Polyclète le jeune.
4. Paus., II, 17, 5.
5. ἀρθέντα ΠΑΝΤΑ καὶ καταφλεχθέντα.
6. *Protag.*, 311 C.
7. Le papyrus porte Ἀρίστων au lieu d'Ἀριστίων, comme un peu plus haut Σκάμανδρος au lieu de Σκαμάνδριος.
8. Paus., VI, 7, 10 (Pythoclès) ; VI, 13, 6 (Aristion).
9. *Inschriften*, n[os] 162-3 et 165.

L'écriture de la seconde est récente et avait fait unanimement attribuer la statue à Polyclète le jeune; c'est au même artiste que Curtius, Furtwaengler, Loewy, Collignon attribuaient la statue de Pythoclès, malgré le *lambda* argien de l'inscription. Nous voyons aujourd'hui que l'une et l'autre appartiennent à Polyclète l'ancien. L'inscription de la statue d'Aristion a sans doute été refaite après usure; c'est, on le sait, le cas de plusieurs bases d'Olympie.

Si Polyclète était, dès 452, un artiste assez en vogue pour que deux athlètes — il est vrai, péloponnésiens l'un et l'autre — lui commandassent leurs statues, il est difficile de placer sa naissance après 480 et dès lors sa participation à un monument commémoratif de la bataille d'Aegos Potamos (405) devient plus qu'invraisemblable. Quant à l'Héra d'Argos, si toutefois l'on en maintient la date tardive, elle est l'œuvre non de la maturité, mais de la vieillesse du grand sculpteur argien.

Le nom d'un autre artiste de l'école argienne, Naucydès, est souvent associé à celui de Polyclète. On a voulu même faire de lui le frère tantôt de Polyclète l'ancien, tantôt de Polyclète le jeune; mais cette opinion repose sur un texte unique qui ne me paraît pas comporter une pareille interprétation. Pausanias signale dans le temple d'Hécate à Argos deux statues en bronze de la déesse : τὸ μὲν Πολύκλειτος ἐποίησε, τὸ δὲ ἀδελφὸς Περικλείτου (ou Πολυκλείτου) Ναυκύδης Μόθωνος[1]. La leçon Πολυκλείτου n'est pas, comme le dit Overbeck, celle de « presque tous les manuscrits ». Les manuscrits de Moscou, de Munich, un de ceux de Vienne, un de ceux de Paris portent Περικλείτου, et cette leçon était celle de tous les éditeurs avant Clavier[2]. Quand même un seul manuscrit porterait Περικλείτου, cette leçon aurait ma préférence, car, pour quiconque a l'habitude des copistes, le changement d'un nom rare (Περίκλειτος) en un nom célèbre (Πολύκλειτος) est infiniment plus commun que le changement inverse[3]. Péri-

1. Pausanias, II, 22, 7 (Overb. 995).

2. J'extrais ces renseignements de la dernière édition critique de Pausanias, par Hitzig et Blümner, dont le deuxième demi-volume vient de paraître.

3. Par conséquent s'il fallait changer quelque chose, ce serait le premier Πολύκλειτος (en Περίκλειτος).

cleitos est d'ailleurs un artiste connu par un autre texte de Pausanias[1]; il était élève du grand Polyclète. On a voulu aussi corriger le nom du père de Naucydès, Μόθων, sous prétexte qu'une base d'Olympie donne Naucydès pour fils de Patrocle. Mais quand on regarde le fac-similé de l'inscription[2], certainement refaite, on s'aperçoit que la pierre ne porte que ...ΚΥΔΗΣ; la restitution Ναυ]κύδης eût été nécessaire avec le patronymique Μόθωνος, elle cesse de l'être avec Πατροκλῆος; on peut tout aussi bien restituer Ἐπι]κύδης, Θεο]κύδης ou tout autre nom de ce genre. Les derniers commentateurs plaçaient l'ἀκμή de Naucydès vers 400; en réalité, il florissait au milieu du v<sup>e</sup> siècle. On aurait dû déjà le soupçonner par le fait qu'une Hébé chryséléphantine de ce maître se dressait à côté de l'Héra du grand Polyclète; nous en avons maintenant la preuve documentaire. En effet, le papyrus nous apprend que Κίμων, — c'est-à-dire, comme l'a reconnu Robert, Χείμων[3] — Ἀργεῖος remporta le prix de la lutte dans l'ol. LXXXIII (448 av. J.-C.). Or, Pausanias signale deux remarquables statues de cet athlète par son compatriote Naucydès, l'une restée à Olympie, l'autre transportée d'Argos à Rome, au temple de la Paix[4]. L'ἀκμή de Naucydès se trouve ainsi fixée vers l'an 448 (et non 452 comme l'ont imprimé les éditeurs anglais) et nous pouvons dresser la généalogie intellectuelle suivante :

Polyclète l'ancien = Naucydès
| |
Péricleitos — Polyclète le jeune
|
Antiphanès
|
Cléon

Aucun texte n'indique que Naucydès fût élève de Polyclète, et, en effet, ce ne serait guère possible si l'ἀκμή de Polyclète se

1. Paus., V, 17, 3 (Overb. 985). La variante Περίκλυτος est purement orthographique.
2. *Inschr. Olymp.*, 159.
3. La faute est identique à Λάκων pour Λάχων.
4. Paus., VI, 9, 3.

place, comme je le crois, en 450, époque où Naucydès faisait déjà des œuvres de premier ordre, ἔργα δοκιμώτατα.

Le lecteur qui m'a suivi jusqu'au bout sait maintenant dans quelle mesure la précieuse trouvaille d'Oxyrhynchus confirme, complète ou corrige les données que nous croyions posséder sur la chronologie littéraire et artistique du v[e] siècle. Il ne sera pas superflu de résumer, en terminant, dans un tableau suivi, l'ensemble des renseignements chronologiques dont nous sommes redevables au papyrus d'abord, et à ses diligents éditeurs ensuite.

| Olympiade. | Année av. J.-C. | |
|---|---|---|
| — | — | |
| LXXVI | 476 | Pindare, *Olymp.* 1 (à Hiéron), 2 et 3 (à Théron); Bacchylide, Ode V (à Hiéron). Pindare, *Olymp.* 10 et 11 (à Agésidamos de Locres). |
| — | — | Pythagoras de Rhégium, statue d'Astylos de Syracuse. |
| LXXVII | 472 | Pindare, *Olymp.* 12 (à Ergotélès d'Himère). |
| — | — | Pythagoras, statue d'Euthymos de Locres. — Micon, statue de Callias d'Athènes. |
| LXXVIII | 468 | Pindare, *Olymp.* 9 (à Épharmostos d'Oponte); Bacchylide, Ode III (à Hiéron). |
| LXXIX | 464 | Pindare, *Olymp.* 7 (à Diagoras de Rhodes). |
| LXXXI | 456 | Myron, statue de Timanthe de Cléones. |
| LXXXII | 452 | Pindare, *Olymp.* 4 (à Psaumis de Camarina); Bacchylide, Odes VI et VII (à Lachon de Céos). |
| — | — | Pythagoras, statue de Léontiscos de Messine. — Polyclète, statues de Pythoclès d'Élis et d'Aristion d'Épidaure. |
| LXXXIII | 448 | Naucydès, statue de Cheimon d'Argos. |

Théodore Reinach.

# LES ORIGINES DU MOULIN A GRAINS

Quand on considère que l'art de moudre a été la première des industries humaines et que les appareils de broyage ont été, pendant plus de trente siècles, dans les régions les plus diverses, employés au service de l'alimentation, on est porté à croire que de nombreux traités ont dû être écrits sur le moulin, sur ses origines et son histoire : il n'en est malheureusement rien. La construction et le fonctionnement du moulin semblaient choses si simples que peu d'observateurs ont eu le soin de nous décrire les meules en usage de leur temps, et c'est plutôt en étudiant les monuments qui nous sont restés qu'en consultant les anciens textes que l'on peut avoir une idée de cette grande et vieille industrie.

Aimé Girard, professeur de chimie industrielle au Conservatoire des Arts et Métiers, membre de l'Institut, s'était attaché à l'étude de cette question. Il avait su réunir des documents nombreux que je me suis fait un devoir, après sa mort, de compléter et de publier. Ce savant, pas plus que l'auteur du présent mémoire, n'était archéologue; mais, mêlé par ses travaux, par son enseignement et ses fonctions au monde de la meunerie, il connaissait mieux que personne la technique du moulin et croyait pouvoir apporter le fruit de son expérience et de ses études au développement d'une question qui est du domaine de l'archéologie.

Diverses études d'ensemble sur les moulins anciens ont été faites jusqu'ici par des archéologues de grand mérite, Mongez[1],

1. Mongez, *Mémoires de l'Institut*, 1818, p. 441.

Hugo Blümner[1], Hume[2], etc. Mais il semble que ces savants ne se soient pas suffisamment préoccupés des transformations successives que le moulin a subies, dans son mode de construction et dans ses organes, en traversant les dizaines de siècles qui nous séparent de l'époque de son invention, qu'ils n'aient pas recherché la raison d'être de ces transformations et les progrès qu'elles ont permis de réaliser, tant dans l'économie du travail que dans la perfection des produits obtenus[3].

## LA PIERRE A ÉCRASER

Il est impossible aujourd'hui d'établir un lien entre les peuples dont on a, par la découverte des objets indispensables à la vie et à la défense personnelle, reconstitué l'histoire; la civilisation égyptienne et la civilisation chaldéenne semblent, à peu près à la même époque, s'être développées côte à côte, ayant quelquefois des points de contact sans que l'une ait été influencée par l'autre.

Celles-ci ont-elles précédé les civilisations très rudimentaires des populations qui occupaient le centre de l'Europe, qui habitaient les cavernes, les palafittes ou villages lacustres? Ce sont là des questions qui sont loin d'être résolues.

Aussi vaut-il mieux, quand on rencontre dans des pays très éloignés les uns des autres, dans les débris des civilisations dis-

1. Blümner, *Technologie und Terminologie der Gewerbe und Künste bei Griechen und Römern.*

2. *Archæologia Cambrensis*, 2e série, t. II, p. 89.

3. Ce mémoire était déjà imprimé quand j'ai appris, par M. Salomon Reinach, que deux savants anglais, MM. Bennett et Elton, venaient de faire paraître à Londres un livre sur la question (*History of corn-milling*). Ce livre contient des documents nombreux et intéressants. Plusieurs de ces documents se trouvent répétés dans mon mémoire, mais, désirant conserver à celui-ci sa personnalité, je n'ai pas voulu ajouter ceux qui m'avaient échappé. J'ai pu constater, en lisant ce livre, que les faits que j'avance ne sont pas en contradiction avec ceux avancés par MM. Bennet et Elton. Je crois avoir traité la question d'une façon plus technique et moins descriptive; et j'ai eu la satisfaction de voir que nombre de documents cités par moi sont encore inédits.

parues, les mêmes objets, ne pas rechercher quel est des deux peuples celui qui a imité l'autre, et convient-il de supposer que les mêmes besoins ont fait naître les mêmes outils.

C'est une conclusion de ce genre que nous adopterons dans l'étude de ce qui semble être aujourd'hui la première meule, c'est-à-dire la pierre à écraser, que nous rencontrons au début de la civilisation dans le centre de l'Europe, en Égypte, en Chaldée, etc., et aujourd'hui encore chez certains peuples modernes de l'Afrique. de l'Amérique tropicale.

On ne saurait affirmer qu'à l'époque paléolithique, et même à la dernière période de cette époque (âge du renne), les hommes du centre de l'Europe aient connu l'agriculture et le blé, et aient été dans l'obligation de broyer leurs grains.

On a trouvé dans les grottes de la Madeleine et des Eyzies (Dordogue) des pierres ovales, ayant l'aspect de cailloux roulés, présentant en leur centre une cavité dont la dimension maxima est de $0^m,07$ à $0^m,08$ et ne dépasse pas quelquefois $0^m,03$ à $0^m,04$. Ces pierres étaient des mortiers; on rencontre quelquefois, à côté de ces mortiers, des pierres ayant la même forme et la même dimension que leur partie creuse et qui étaient des molettes ou des percuteurs. Les faibles dimensions de la cavité ne permettent pas de supposer qu'elles aient été destinées au broyage du grain; en tout cas, elles n'y étaient pas exclusivement réservées; les archéologues admettent qu'elles servaient à broyer des couleurs, des herbes médicamenteuses, des racines propres à l'alimentation.

A partir de l'époque néolithique, le doute n'est plus permis sur l'usage de la meule. On rencontre encore, dans les stations de cette époque, des mortiers munis de leurs percuteurs, mais on rencontre également des pierres plates, légèrement creusées au centre par le frottement même d'une autre pierre qui servait à l'écrasement des grains. Ces grains, on les a retrouvés à côté de ces meules primitives, dans les stations lacustres de Hofwyl (lac

de Mooseedorf)[1], de Meilen (lac de Zurich)[2], de Wangen (lac de Constance)[3], et l'on ne saurait douter, par conséquent, de l'emploi de la pierre plate à la mouture. Des pierres à écraser de cette époque ont été recueillies par la science archéologique; ce sont celles de Chessemy (Aisne)[4], de Tercis et de Seyresse (Landes)[5] (fig. 1), de Robenhausen[6] (lac de Pfekkikon, canton de Zurich), des grottes de la Vache (Ariège)[7], de Monsheim (Hesse Rhénane)[8], de Vester Götland (Suède)[9]; on en possède également en Italie[10].

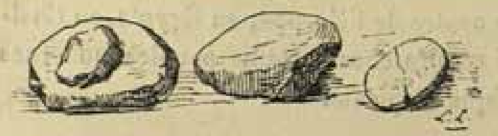


Fig. 1. — Pierres à écraser de Chassemy, de Tercis et de Seyresse. Époque néolithique (Musée de Saint-Germain).

Parmi les vestiges de l'âge du bronze, les mêmes pierres plates se retrouvent dans la cité de Morges (lac de Genève)[11], dans les stations de Grésine et du Saut (lac du Bourget)[12], dans la station de l'Argar (sud de l'Espagne)[13], dans la station lacustre de Mondsee (Autriche)[14], en Bavière[15], en Belgique (Ardenne)[16], etc. Souvent la pierre est ovale; quelquefois elle est comme ensellée ou bien affecte la forme d'une auge véritable. On connaît plusieurs pièces de ce genre : citons l'auge de Ty-Mawr et celle de Pen y Bone, trouvées par Stanley dans l'île d'Holyhead, en Écosse[17],

1. Musée de Saint-Germain, salle n° 1.
2. Lubbock, *L'homme préhistorique*, t. I, p. 184.
3. Musée de Saint-Germain, salle n° 4.
4. Musée de Saint-Germain, salle n° 4.
5. Musée de Saint-Germain, salle n° 4.
6. Musée de Saint-Germain, salle n° 4.
7. Garrigou, *Ann. des sciences naturelles*, 1867. *Zool.*, t. VIII, p. 90.
8. Musée de Mayence. *Revue archéol.*, 1869, p. 325, pl. X.
9. Oscar Montelius, *Les temps préhistoriques de la Suède*, p. 30.
10. Musée archéologique de Rome.
11. Musée de Lausanne.
12. Musée de Chambéry.
13. Siret, *Les premiers âges du métal au sud-est de l'Espagne* (Bruxelles).
14. Musée de Salzbourg.
15. Musée de Nuremberg (Germanisches Museum).
16. Jottrand, *Bull. de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, 1894-95 et Musée de Bruxelles.
17. Evans, *Ancient stone implements of Great Britain*, 2e éd., 1897, p. 251, 252, fig. 170-171.

et celle de la station de Grésine Saint-Innocent (lac du Bourget)[1] (fig. 2).

Différents archéologues ont rencontré en Bretagne, M. Foulon à l'île de Bast, près Guérande, M. Galles à Lokminé, près Ploermel, M. Lukis à Guernesey, M. de Closmadeuc à Krubels, M. de Kéranflech à Kerlescan, près Carnac, dans des dolmens tumulaires de l'époque celtique, des pierres creusées au centre de $0^m,60$ à $0^m,80$ de large[2]. Il est possible, comme l'a prétendu M. de Closmadeuc[3], que ces récipients aient été des instruments à

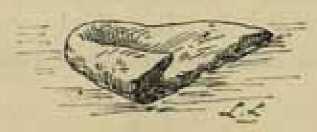


Fig. 2. — Pierre à écraser de Grésine-Saint-Innocent (Age du bronze). (Musée de Chambéry).

destination religieuse, ayant servi à la cérémonie des funérailles; mais il est plus probable qu'ils servaient à écraser du grain et étaient, à la mort du chef, enfermés, intacts ou brisés, dans son tombeau.

Le même procédé de mouture a été suivi par les premiers Égyptiens, bien que leur civilisation fût, à l'époque où ils broyaient leur grain, incomparablement plus avancée que celle des hommes de l'Europe centrale.

Parmi les statuettes que les riches Égyptiens faisaient enfermer dans leurs tombeaux et qui représentaient les serviteurs du défunt, continuant leurs bons offices après la mort, se trouvent des statuettes de femmes occupées à moudre le grain sur une pierre plate.

Nous possédons au Musée du Louvre deux statuettes en calcaire remontant à la Ve ou à la VIe dynastie (3000 ans environ av. J.-C.). Elles représentent deux femmes accroupies : l'une d'elles

1. Musée de Chambéry.
2. Dr Foulon, *Revue de la Soc. archéologique de Nantes*, 1868, p. 107, pl. I.
3. Closmadeuc, *ibid.*, p. 263.

est placée en face d'une pierre plate munie de sa molette; l'autre semble plutôt pétrir ou même *tourner* de petits pains. Peut-être, en effet, ces pierres plates servaient-elles tout à la fois à broyer le grain, à pétrir le pain, et même à pétrir la pâte céramique[1] (fig. 3).

Le Musée du Louvre possède en outre une figurine en serpentine, petit monument votif, qui représente un prince nommé Thoutmès, le corps allongé par terre, occupé soit à broyer, soit à pétrir[2].

Les statuettes que l'on conserve au Musée de Gizeh (Égypte) sont encore plus caractérisées. Les objets que les femmes font glisser sur la table à écraser ne sont autre chose que des pierres

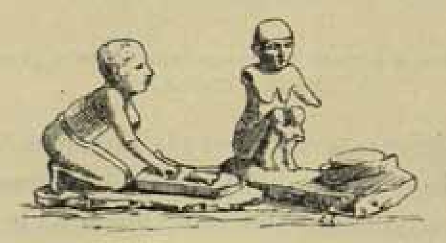


Fig. 3. — Statuettes égyptiennes (Musée du Louvre).

et ne peuvent être pris pour des pâtons de farine. D'ailleurs, on retrouve en Égypte — et même on retrouvait, il y a dix ans, aux portes du Caire — des femmes qui broyaient leur grain de cette façon.

Les documents relatifs à la mouture sont des plus rares dans l'histoire de la civilisation chaldéenne et assyrienne. MM. Botta et Flandin[3] ont découvert, dans le palais de Khorsabad, un bas-relief qui représente un camp retranché; dans une de ses parties, on assiste à une cérémonie religieuse où deux hommes figurent debout devant une gerbe de blé; dans l'autre partie, on voit deux personnes, peut-être deux femmes, qui sont occupées au soin du ménage; l'une d'elles semble écraser quelque produit sur une

1. Musée égyptien, Salle des colonnes. Vitrine des dernières acquisitions.
2. Musée égyptien, Salle historique. Vitrine N.
3. Botta et Flandin, *Les monuments de Ninive*, p. 163, pl. 146.

pierre plate, semblable aux *tripodes* dont il sera parlé plus bas; l'autre semble étaler une pâte sur une table qui est à la hauteur de sa ceinture (fig. 4).

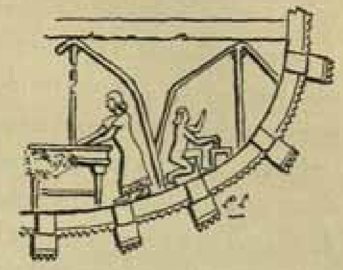


Fig. 4. — Bas-relief du palais de Khorsabad.

Les Grecs ont connu également le procédé de mouture à la pierre plate. Au Musée du Louvre se trouve, parmi les statuettes découvertes en Grèce (style corinthien), un groupe de quatre personnages, hommes ou femmes, occupés à manœuvrer un objet qui peut être évidemment un fragment de pâte à pain ou de pâte céramique, mais qui peut être également une pierre destinée à écraser le grain. Un joueur de flûte, placé à côté d'eux, les distrait et les entraîne à leur dur labeur[1]. Le Musée possède également une statuette thébaine (v<sup></sup>e siècle), qui représente une femme assise sur ses talons et dans la même posture que les pétrisseuses égyptiennes[2].

Homère, qui nous fait assister, dans plusieurs passages de ses poèmes, à l'opération domestique de la mouture, qui nous montre les femmes préposées à ce travail, préparant la farine aussi bien pour le repas des prétendants[3] que pour la nourriture des moissonneurs[4], ne nous donne pas de détails sur la forme même des meules employées.

Mais Schliemann a découvert, tant à Mycènes, en Argolide, qu'à Hissarlik, qui représente la citadelle de l'ancienne Troie, des pierres plates, ovales, mesurant de 0m,20 à 0m,60 de diamètre, quelquefois creusées, surtout quand elles sont pierre

1. Pottier, *Revue archéol.*, 1899, p. 11, fig. 8. Musée du Louvre, Département Grec, Salle L, Vitrine F.
2. Musée du Louvre, Département Grec, Salle L, Vitrine F.
3. *Odyssée*, XX, v. 105.
4. *Iliade*, XVIII, v. 559.

de grandes dimensions, et a rencontré, à côté de ces meules primitives, des pierres rondes de 0m,08 à 0m,12 de diamètre, qui servaient certainement d'écrasoirs[1].

Les fouilles de Thymbra et d'Hanaï-Tepeh, au sud-est de Troie, ont permis de découvrir des meules semblables. Un squelette a été trouvé la tête couchée sur une de ces meules[2].

Enfin, M. Fouqué a signalé deux meules en lave, formées de deux calottes hémisphériques superposables par leur face plane et de dimensions inégales, qu'il a découvertes à Santorin (Cyclades) au milieu d'une construction préhistorique[3]. Ce savant a bien voulu, sur ma demande, rechercher les notes qu'il avait prises à Santorin en 1866, et j'y ai vu consignée la description de sept meules semblables à celles qu'il décrit dans son mémoire. Ces meules étaient ovales, les plus grandes ayant 0m,30 dans leur grand diamètre, les autres 0m,25 × 0m,20, 0m,20 × 0m,15, 0m,15 × 0m,12. Leur épaisseur variait entre 0m,06 et 0m,10.

Il est fort intéressant, au point de vue ethnographique, de retrouver, à des milliers d'années de distance, chez des peuples modernes, de civilisation arriérée, les mêmes instruments servant aux mêmes usages, soit que l'emploi s'en soit perpétué, soit que, comme nous l'avons dit plus haut, les mêmes besoins les aient créés. Dans les objets ou les photographies rapportés par les voyageurs qui ont parcouru les contrées les moins civilisées, on retrouve la pierre plate à écraser; elle a été signalée chez les peuplades de l'embouchure du Colorado[4], chez les tribus indiennes du Nouveau-Mexique[5], dans l'île d'Haïti[6], dans la Répu-

1. Schliemann, *Ilios*, trad. Egger, 1895, p. 292, 293, 556, 562; — fig. 89, 90, 694, 695, 735. — Musée de Saint-Germain.
2. Schliemann, *Ilios*, trad. Egger, 1895, p. 952, 953; — fig. 1703.
3. Fouqué, *Santorin et ses éruptions*. Paris. 1879, p. 103, 112.
4. *The American Miller*, 1887, p. 104.
5. Mindeleff, *Study of pueblo architecture* (*Eighth annual report of the Bureau of Ethnology*, p. 209, 211, fig. 101, 105, 106).
6. Musée ethnographique du Trocadéro à Paris.

blique de l'Équateur[1], au Vénézuela, aux sources du Nil[2], en Abyssinie[3], au Zambèze[4] (fig. 5), en Islande[5], etc.

Quelquefois, comme dans les moulins mormons, étudiés par Mindeleff au Nouveau-Mexique[6], les pierres à écraser sont rangées côte à côte et forment un véritable atelier.



Fig. 5.
Mouture du millet au Zambèze (d'après une phot. de M. Guyot).

Les pierres supérieures sont tantôt circulaires, tantôt allongées en forme de rouleau. La pierre mexicaine qui est au Conservatoire des Arts et Métiers[7] est une molette plate, qui porte l'empreinte marquée des doigts.

A une époque plus avancée dans la civilisation, on trouve une modification de la pierre plate, dont la taille implique un outillage relativement perfectionné.

La pierre à écraser est montée en général sur trois pieds; c'est le *tripous*. Ceux que l'on a trouvés dans les environs de Clermont-Ferrand représentent une cuvette assez plate, de forme circulaire; les pieds sont assez résistants pour supposer que l'on pouvait y moudre le grain (fig. 6).

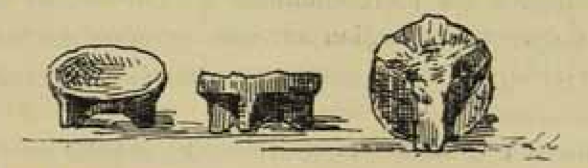


Fig. 6. — *Tripous* trouvé à Clermont-Ferrand (coll. Fabre).

1. Galerie du Conservatoire national des Arts et Métiers (Paris).
2. Speke and Grant, *Les sources du Nil*, trad. Forgues, p. 103.
3. Paul Bourde, *L'Illustration*, 1889, II, p. 384, et Hersche, *Indicateur des antiquités suisses*, 1875, p. 607.
4. Guyot, *Voyage au Zambèze*.
5. Evans, *loc. laud.*
6. Mindeleff, *Study of pueblo architecture* (*Eighth annual report of the Bureau of Ethnology*, p. 205, 211, fig. 101, 105, 106).
7. Galerie du Conservatoire des Arts et Métiers.

On retrouve ces *tripodes* en usage dans différentes contrées, au Mexique par exemple[1], où ils servent à écraser le maïs; la pierre inférieure (*métatl*) est rectangulaire et la surface en est courbe; la pierre supérieure (*mano*) est en général un rouleau de pierre dont les dimensions dépassent la largeur de la pierre.

On connaît également des spécimens de ces pierres apportées du Nicaragua[2], du San Salvator, etc.

LE MORTIER

Nous ne saurions, à propos de l'histoire de la meule, faire l'étude complète des documents relatifs au mortier, et nous ne voulons présenter celui-ci que comme un outil contemporain de la meule, produisant le même travail, ou souvent un travail préparatoire de concassage précédant le travail de mouture de la meule.

La Bible parle du mortier dans lequel le peuple pilait la manne[3]; elle parle également de l'insensé que l'on pourrait piler dans un mortier sans que sa folie se détachât de lui[4].

On retrouve des représentations de mortiers au temps des diverses dynasties égyptiennes, sur les murs du tombeau de Ramsès III[4] 4, contre les statuettes en calcaire des tombes memphites[5].

Schliemann a découvert à Hissarlik, à côté des pierres à moudre dont il a été question plus haut, un mortier muni de son pilon[6].

Sur les vases grecs se trouvent fréquemment dessinées des femmes pilant au mortier[7]. Hésiode décrit avec grand soin l'ins-

1. Musée ethnographique du Trocadéro. Paris.
2. British Museum.
3. *Nombres*, XI, 8.
4. *Proverbes*, XVIII, 22.
5. Wilkinson, *Manners and customs*, t. I, p. 174 et Musée de Gizeh.
6. Schliemann, *Ilios*, trad. Egger, 1895, p. 295; — fig. 91, 92.
7. Jahn, *Ber. d. Sächs. Ges. der Wissench., Phil. Hist. Classe*, 1867, p. 46, fig. 1 et p. 86, pl. I, 4.

trument destiné au concassage des grains. Le mortier dont Hésiode donne la description était assez rudimentaire : « Creuse un trou de trois pieds; il sera ton mortier; que le pilon ait trois coudées; qu'une planche de sept pieds servant de levier s'y emboîte. » Si bizarre que puisse paraître cet engin, on est surpris d'en retrouver l'emploi en Europe plus de vingt siècles après qu'il a été décrit par Hésiode. Dans le *Bestliche Abrisz allerhand Wasser, Wind, Ross und Hand Muhlen* de Jacob et Octave de Strada (Francfort, 1618 et 1629), pl. 87, ouvrage réédité et augmenté par Bockler, sous le nom de *Theatrum machinarum novum* (Nuremberg, 1661 et 1686), se trouve (pl. 10)[1], une gravure dont nous reproduisons ci-contre un fragment et qui traduit la pensée d'Hésiode (fig. 7).

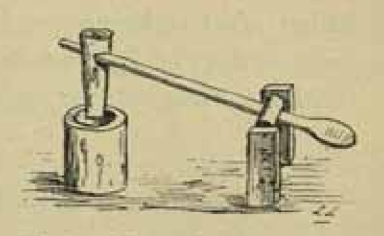


Fig. 7. — Le mortier et son pilon (d'après une gravure du XVII[e] siècle).

D'autre part, on sait qu'en Chine, en Corée, aux Indes, au Cambodge, on emploie, pour décortiquer le riz, un mortier creusé dans un tronc d'arbre, dans lequel, actionné par un grand levier, se meut un pilon de bois[2].

Aristophane parle d'un homme qui broyait sa farine dans un mortier rond[3].

Polybe (II[e] siècle av. J.-C.)[4] dit que l'on attachait, au moyen d'une corde, le pilon du mortier, et qu'on le laissait retomber de son propre poids.

Ce qui permet de supposer que le mortier n'exécutait qu'une partie de la mouture, c'est que, d'abord, il se prête mal à une mouture complète, et qu'ensuite on retrouve, chez les auteurs grecs et romains, deux termes différents pour exprimer le con-

1. Ces livres, rares et curieux, se trouvent à la Bibliothèque du Conservatoire des Arts et Métiers.
2. Musée ethn. du Trocadéro.
3. *Les Nuées*, vers 676.
4. Polybe, lib. I, cap. XXII, p. 22.

cassage au mortier, πτίσσειν, τρίβειν, etc. *pinsere* et le broyage au moulin, ἀλετρεύειν, *pisere* ou *molere*.

Le mortier servait donc probablement à concasser légèrement le grain, pour en permettre un blutage grossier; la meule, la pierre plate achevait de l'écraser.

Le mortier est en usage aujourd'hui chez des peuples primitifs; son emploi est même exclusif chez certains d'entre eux, chez les peuples de la côte occidentale de l'Afrique, par exemple à Madagascar, où il sert à écraser le millet, le riz, le dari, etc. Le mortier, creusé généralement dans un tronc d'arbre, affecte la forme d'un entonnoir terminé par un fond cylindrique. Le pilon représente tantôt une double massue, allongée, étranglée en son milieu (c'est la forme que l'on retrouve figurée sur les vases grecs ou dans les figurines de style corinthien); tantôt un cylindre surmonté d'une massue en bois destinée à lui donner du poids.

## LE MOULIN A MEULE TOURNANTE CHEZ LES ROMAINS

L'idée qui a présidé à l'invention du moulin à meule tournante tire certainement son origine des conditions mêmes dans lesquelles, au moyen de la pierre à écraser, la mouture s'exécutait. Sans doute, un meunier a compris que pour bien moudre le grain sur une surface plane, il convenait d'y promener circulairement la molette; la meule supérieure s'est élargie et elle a tourné au-dessus de la meule inférieure.

Il est d'un très haut intérêt de rechercher dans quelle contrée et à quelle époque a été imaginé le moulin à meule tournante; mais les recherches à ce sujet présentent les plus grandes incertitudes.

Sans doute, dans la Bible (voir Benzinger, *Hebraeische Archaeologie*, p. 84 et suiv. M. Benzinger ne doute point que les Hébreux aient connu le moulin à main), il est question de la servante qui se *tient derrière les meules*[1], ce qui ne veut pas dire qu'elle

1. *Exode*, XI, 5.

se cache derrière elles, mais qu'elle est occupée à moudre. Il y est encore dit que l'on ne prendra pas comme gage le moulin[1] (les deux meules) ni la meule supérieure, et d'autres passages parlent de la meule supérieure qu'une femme jette sur la tête d'Abimelek[2], de la meule inférieure qui est ferme comme le cœur du Léviathan[3]. Mais rien n'indique dans ces passages que l'une des meules ne soit pas une simple molette et les noms généraux, donnés aux meules, ne sont pas significatifs. Le nom donné à la meule supérieure, *rekeb*, le char, nous renseigne assez mal sur son mode de fonctionnement.

Le principal argument que l'on pourrait faire valoir pour prouver l'existence d'une meule supérieure tournante, c'est qu'une simple pierre ne présente pas assez de valeur pour que la loi ait eu à défendre de la prendre pour gage; elle pouvait être facilement remplacée, tandis que la saisie d'une pièce importante, comme le serait une meule rotative, mettait le moulin dans l'impossibilité de fonctionner. Il faut encore noter que la langue semble distinguer le simple mortier, *medokâ*[4], de la meule double.

Quant à l'indication du bruit des meules dans Jérémie[5], elle ne nous renseigne pas sur la nature de leur mouvement. Enfin, nous ne savons pas si Samson tournait la meule chez les Philistins, car le texte de la Bible dit simplement : « Samson fut occupé à moudre dans la maison des prisonniers[6]. »

Les Grecs ont revendiqué l'invention de la meule. Pausanias l'attribua à Myletas, roi de Lacédémone, ou à Mylès le Lelège. La légende attique faisait également intervenir soit Mylas, soit Déméter, déesse des moissons[7].

Un fait qu'il vient de m'être permis de constater pourrait

1. *Deutéronome*, xxiv, 6. Le mot meule (*rechajim*) est au duel dans le texte hébreu
2. *Juges*, ix, 53.
3. *Job*, xli, 15.
4. *Nombres*, xi, 8.
5. *Jérémie*, xxv, 10.
6. *Juges*, xvi, 21. — Ces divers renseignements m'ont été obligeamment communiqués par M. Hubert, attaché au Musée de Saint-Germain.
7. Hugo Blümner, *Technologie und Terminologie*, vol. I, ch. v.

peut-être leur donner raison. Le Musée du Louvre a acquis dernièrement un disque en pierre calcaire, provenant de Chypre, mesurant $0^m,32$ de diamètre, $0^m,03$ d'épaisseur, percé en son centre et portant sur l'une de ses faces, légèrement creusée en entonnoir, des traces d'usure incontestables. Si la pièce n'était pas en calcaire, je n'hésiterais pas à la caractériser comme meule supérieure tournante, la plus ancienne que l'on connaisse; sa nature friable ne me permet pas d'être affirmatif sur sa destination et peut-être faut-il ne voir dans cet objet qu'un disque votif. Il est couvert d'une inscription remontant au IIIe ou IVe siècle avant J.-C., et appartenant à la classe des formules magiques connues sous le nom d'*abraxas*[1].

Mais aucun autre monument, aucun texte ne nous autorise à admettre la prétention des légendes grecques.

Homère nous montre, à l'arrivée d'Ulysse au palais d'Alcinoüs, roi des Phéaciens, des femmes qui, d'après plusieurs traducteurs, « tournent la meule » sur le grain doré[2]. Mais le texte porte ἀλετρέουσι et le verbe ἀλετρεύειν, qui vient d'ἀλετής, pierre à moudre, signifie simplement moudre, et non tourner la meule.

Un passage de l'*Odyssée*[3] pourrait également laisser supposer l'existence de la meule tournante. Dans le palais d'Ulysse, douze femmes *courent autour* de chaque meule; mais cette expression indique, de la façon la plus générale, un mouvement violent qui se fait autour ou en vue d'un objet; peut-être n'indique-t-elle que l'activité qui règne dans cet atelier de mouture.

Enfin, l'*Iliade* nous montre Ajax brisant le bouclier de son ennemi en le frappant d'une pierre semblable à une meule[4]; elle nous raconte que, dans l'assaut du camp grec par les Troyens, les casques résonnaient, frappés par des pierres grosses comme des meules[5]; ces allusions ont d'ailleurs été reprises par Virgile, qui

1. Communication de M. Pottier. — Musée du Louvre. Céramique grecque, Salle A.
2. *Odyssée*, VII, v. 103.
3. *Odyssée*, XX, v. 105.
4. *Iliade*, VII, v. 268.
5. *Iliade*, XII, v. 161.

nous dépeint Hercule lançant des pierres de meules, *vastis molaribus instar*[1]. Que peut-on déduire de ces citations ? Si les personnages d'Homère n'étaient pas des héros capables de porter et de lancer des pierres « que deux hommes, même les plus robustes, n'auraient pu hisser du sol jusqu'à un chariot »[2], on pourrait croire que les pierres lancées par Hector, Ajax, etc., étaient grosses comme les molettes que Schliemann a retrouvées en si grand nombre à Hissarlik. Mais ils sont au-dessus de l'humanité moyenne et peuvent manœuvrer des pierres de grandes dimensions. Nous ne pouvons donc déduire de ces passages que les meules en usage étaient de petites meules semblables à celles de Hissarlik; mais nous ne pouvons en déduire non plus qu'elles fussent de grande dimension.

(*A suivre.*)

L. Lindet.

1. *Énéide*, VIII, v. 250.
2. *Iliade*, XII, 445.

# UN NOUVEAU PRÉFET D'ÉGYPTE

Dans son histoire de l'Égypte à l'époque romaine, qui forme le cinquième volume de l'histoire d'Égypte de M. Flinders Petrie, M. Grafton Milne a publié en appendice un certain nombre de textes épigraphiques conservés au Musée de Gizeh. L'un de ces textes, reproduit à la p. 185 de l'ouvrage, est une stèle en calcaire découverte à Dimeh (Σοκνοπαίου νῆσος). Elle contient :

1° Une lettre de *Lusius* ..... à *Claudius Lysanias*, stratège du nome Arsinoïte, ordonnant l'affichage d'un décret ;

2° Le texte de ce décret exemptant certains prêtres de la corvée agricole et commençant par les mots : Λούκιος Λούσιος .... λέγει.

Dans le premier, comme dans le deuxième paragraphe, le mot Λούσιος est suivi d'un martelage : qu'a-t-on effacé ? Nécessairement un titre, dit M. Milne, sans toutefois nous expliquer les raisons qui auraient motivé ce singulier martelage. Mais quel titre ? Celui d'ἔπαρχος, continue M. Milne, qui a juste le nombre de lettres voulu pour remplir l'espace disponible.

Il est impossible ici de restituer ἔπαρχος : d'abord, parce qu'on dit toujours ἔπαρχος Αἰγύπτου et non ἔπαρχος tout court ; si c'était un titre, il faudrait lire ἡγεμών, qui est, au contraire, employé tout seul pour indiquer le titre de *préfet d'Égypte*. Ensuite, parce que M. Pierre Jouguet qui a dessiné la pierre avec le plus grand soin et qui a eu l'obligeance de me communiquer sa copie, m'assure qu'il n'y a pas place pour les sept lettres du mot ἔπαρχος ; il y a, me dit-il, de la place pour cinq lettres ou pour six au maximum. Nous pourrions donc, à la rigueur, admettre la restitution

ἡγεμών si le sens du texte l'exigeait absolument. Il n'en est rien, car on ne voit pas pour quelle raison on aurait martelé le mot indiquant une fonction : on martèle le nom d'un empereur dont la mémoire a été flétrie, le nom d'un fonctionnaire indigne, d'une vestale qui a manqué à ses vœux, d'une légion qui s'est révoltée contre l'empereur; mais on ne martèle pas un titre, aucun motif ne pouvant justifier ce martelage. Lusius était préfet d'Égypte, puisqu'il donne des ordres au stratège du nome; c'était donc un des grands personnages de l'Empire. L'inscription est datée de l'an 14 de Claude, 54 après notre ère. Cherchons dans la *Prosopographie* de Rohden et Dessau si, par hasard, ce Lusius ne serait pas déjà connu par les textes épigraphiques ou littéraires. Il l'est, en effet, et par Tacite, qui nous raconte en quelques mots son histoire (*Annales*, l. XII, c. 42; an 51 ap. J.-C.) :

*Nondum tamen summa moliri Agrippina audebat ni praetoriarum cohortium cura exsolverentur Lusius Geta et Rufius Crispinus quos Messalinae memores et liberis eius devinctos credebat. Igitur distrahi cohortes ambitu duorum et si ab uno regerentur intentiorem fore disciplinam adseverante uxore transfertur regimen cohortium ad Burrum Afranium...*

On sait que la préfecture d'Égypte est, après la préfecture du prétoire, la plus haute des fonctions équestres. Il est donc facile de comprendre ce qui s'est passé : comme on n'avait contre Lusius Geta aucun grief sérieux, on se sera borné à l'envoyer en disgrâce en Égypte, où il aura reçu la préfecture en l'an 51. Il devient, dès lors, nécessaire de l'identifier avec le Λούκιος Λούσιος ..... qui exerçait cette fonction en l'année 54, comme notre inscription de Dimeh en fait foi. Il faut lire et restituer sur la pierre : Λούκιος Λούσιος [Γέτας]. Pourquoi maintenant le *cognomen* de notre personnage est-il martelé, alors que le reste de son nom est respecté? C'est, évidemment, à cause de la ressemblance de ce *cognomen* avec celui de l'empereur Geta, frère de Caracalla, dont le nom a été martelé dans tout l'Empire avec une férocité telle que le nom de son oncle, P. Septimius

Geta, a rarement échappé à la destruction[1]. Ce martelage prouve de plus qu'au IIIe siècle notre inscription était encore exposée dans un lieu public, sans doute dans le temple de Soknopaios à Dimeh; et si elle était exposée dans un lieu public, c'est que le décret avait encore force de loi près de deux siècles après avoir été promulgué.

SEYMOUR DE RICCI.

1. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, 3e éd., p. 173.

---

# LE HÉROS SCIROS

## DANS UN VERS INCOMPRIS DE LA *PHARSALE*

---

Une des causes les plus fréquentes de la corruption des textes est la présence de noms propres rares ou peu connus, que les copistes, réviseurs ou imprimeurs changent en noms communs, en adjectifs ou en verbes. En donnant ainsi une signification à des vocables qui n'en présentent aucune pour eux, ils modifient le sens de la phrase où ces mots se trouvent, ou, plus souvent, la rendent incompréhensible. C'est cela même qui facilite, en général, la découverte et la correction de ces fautes, dont tous les manuscrits d'auteurs classiques, tous les journaux contemporains offrent des exemples. L'erreur est plus difficile à reconnaître dans deux cas : 1° quand la substitution du nom commun au nom propre conserve à la phrase une apparence de signification, dont se contentent trop souvent — même quand il s'agit d'un texte français — l'éditeur et le lecteur; 2° lorsque le mot substitué a été remplacé, à son tour, par un synonyme, introduit par un réviseur plus sensible au choix élégant des termes qu'à la chose signifiée et à la construction logique de la phrase.

Je vais citer d'abord un exemple curieux du premier cas; que j'ai constaté récemment dans le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, dont j'ai consulté, à cet effet, plusieurs éditions. C'est au second alinéa de l'article *Celtes*. Voltaire en veut aux historiens qui étudient les annales des peuples auxquels le genre humain n'est redevable d'aucun service. « Vous apprenez d'eux que les Huns allèrent dans certains temps, comme des loups

affamés, ravager des pays regardés encore aujourd'hui comme des lieux d'exil et d'horreur. C'est une bien triste et bien misérable science. » Voltaire fait ici allusion, sans la nommer, à la grande *Histoire des Huns* de Joseph de Guignes, publiée de 1756 à 1758 et dont il a parlé plusieurs fois dans ses écrits. Il continue ainsi : « Il vaut mieux sans doute cultiver un art utile à Paris, à Lyon et à Bordeaux *que d'étudier sérieusement l'histoire des Huns et des ours*; mais enfin on est aidé dans ces recherches par quelques archives de la Chine. »

Les éditeurs de Voltaire, sans en excepter le dernier, ne se sont pas demandé en quoi les archives de la Chine peuvent nous éclairer sur l'*histoire des ours*. Ce dernier mot est évidemment corrompu et sa présence, dans toutes les éditions, s'explique non seulement par la forme insolite d'un nom propre dont *ours* a pris la place, mais par l'influence de la comparaison que Voltaire a instituée, quelques lignes plus haut, entre les Huns et des « loups affamés ».

On aurait tort de vouloir changer *ours* en *Turcs*, parce que le nom des Turcs est trop connu pour avoir embarrassé un correcteur d'imprimerie ou un copiste. Il faut lire *Ouigours*. Les Ouigours sont une tribu turque, mêlée de bonne heure à l'histoire des Huns, que l'historien Ménandre mentionne déjà sous le nom d'Οὔγουροι[1] et dont il est longuement question dans l'ouvrage de Joseph de Guignes[2]. Si l'on peut se fier aux index des œuvres de Voltaire, il ne s'est pas occupé ailleurs des Ouigours; mais il serait bon de rechercher si ce nom n'a pas été altéré dans d'autres passages comme il l'a évidemment été dans celui-ci.

Comme exemple du second cas — celui où un nom propre insolite a été remplacé par un vocable intelligible auquel un réviseur a substitué un synonyme — je vais étudier un passage de la *Pharsale* de Lucain qui, après avoir été l'objet de toutes

1. Menand. Prot., fr. 21.
2. J. de Guignes, *Histoire des Huns*, t. II, p. 92, 93, 326. Voir, en dernier lieu, sur les Ouigours, *Revue archéol.*, 1899, I, p. 54; *L'Anthropologie*, 1899, p. 478.

sortes de commentaires et de conjectures, semble avoir été abandonné par la critique contemporaine. Je crois pouvoir le restituer enfin avec certitude.

Au III[e] livre de son poème, Lucain énumère les divers peuples de la Grèce qui suivirent les étendards de Pompée. Ayant d'abord parlé des Arcadiens, des Trachiniens, des Thesprotes, des Dryopes, des Selles, il consacre aux Athéniens les trois vers suivants (181-183) :

181 *Exhausit totas quamvis delectus Athenas*
182 *Exiguae Phoebea tenent navalia puppes*
183 *Tresque petunt veram credi Salamina carinae.*

Il n'y a pas de variante notable dans les manuscrits ; l'un d'eux porte *solamina* au lieu de *Salamina*, exemple de la substitution si fréquente d'un nom commun intelligible à un nom propre qui ne l'est plus.

Si l'on retranche de ces vers ce qui prête à contestation, le sens général se comprend aisément : « Bien qu'Athènes soit épuisée d'hommes par le recrutement, quelques petits navires stationnent dans le port et trois vaisseaux se dirigent vers Salamine. » C'est-à-dire qu'Athènes, après avoir fourni autant de soldats qu'elle a pu, trouve encore moyen de mettre en ligne une escadre. Les verbes *tenent* et *petunt* s'opposent fort bien, comme un stationnaire à un navire en campagne. Il est admissible que *tenent* signifie « occupent » et *petunt* « désirent » ; il y aurait là un manque de symétrie tout à fait choquant.

L'épithète *Phoebea*, donnée par le texte aux *navalia*, est bien singulière, car Apollon n'a rien à voir avec l'arsenal du Pirée. Gronovius a proposé *Piraea*, qui serait admissible ; mais j'aimerais mieux, avec le Hollandais van Jever, écrire *Thesea*.

La grande difficulté réside dans les mots : *petunt veram credi Salamina carinae*. C'est elle qui a fait dire à l'éditeur du Lucain de Lemaire : *Hic locus interpretes mire torquet.* On s'est tiré d'affaire de deux manières, tantôt en changeant le texte, tantôt en interprétant l'inintelligible, ce à quoi un traducteur exercé réussit toujours.

Au lieu de *petunt*, Burmann écrit *vetant* et explique : « La flotte athénienne, réduite à trois navires, interdit de croire à la victoire de Salamine ! »

Van Jever demande, au contraire, *probant* : « Les trois navires de la flotte athénienne attestent la vérité de la victoire de Salamine[1] ! »

Ces hypothèses contradictoires ne nous arrêteront pas, car elles impliquent, en somme, pour les mots *veram credi Salamina*, l'interprétation qui a été adoptée par tous les traducteurs. A leurs yeux, il s'agit non de l'île de Salamine, mais de la bataille qui s'est livrée devant cette île en 480, de la vieille gloire de la marine athénienne dont il faut défendre le souvenir. Voici la glose du dernier éditeur anglais de la *Pharsale*, M. Haskins : « Trois navires s'efforcent de faire ajouter créance à la légende de la victoire de Salamine ». Le dernier éditeur hollandais, M. C. Francken, comprend de même : *Tres tamen naves veterem gloriam vindicant; postulant victoriam Salaminiam veram haberi*. Le dernier traducteur français de la *Pharsale*, M. L. Gallot, n'entend pas autrement :

> Athènes, aujourd'hui sans marins, sans soldats,
> Frète trois bâtiments pour les futurs combats,
> Et du port de Phœbus cette escadre mesquine
> Semble partir encor pour quelque Salamine[2].

Cette interprétation qui, je le répète, est celle de tous les traducteurs, me paraît inadmissible. Ce n'est pas seulement la grammaire qui s'y oppose — car l'expression *petere credi verum* signifiant « demander que l'on croie à la vérité d'une chose » est bien peu latine — mais le bon sens. Pourquoi, dans une énumération qui ne contient que des détails historiques et géographiques, introduire à l'improviste une allusion à la victoire de Salamine et aux prétendues contestations dont elle aurait été

1. Bentley proposait : *Exiguae Piraea tamen*, etc., ce qui ne tranche en rien la difficulté.

2. *La Pharsale de Lucain traduite en vers français*, par L. Gallot, sous-chef à la Préfecture de la Seine. Paris, Didot, 1891 (p. 117-118).

l'objet? Il n'y a pas trace de ces contestations dans l'antiquité; le mot de Juvénal, *quidquid Graecia mendax Audet in historia*, s'applique à la légende du canal creusé par Xerxès à travers l'Athos, non aux victoires des Athéniens. Et puis, que signifient ces trois bateaux, garants de la gloire de Salamine, dont le poète n'indiquerait même pas la sortie du port, alors qu'il vient de parler d'autres bateaux qui stationnent devant l'arsenal? La conjonction *que*, dans *tresque petunt*, ne laisse aucun doute sur le sens de ce dernier verbe qui, ayant pour sujet des navires, comme le *tenent* du vers précédent, doit être pris dans la même acception, c'est-à-dire au sens propre.

Le texte est donc corrompu. Mais il ne faut pas toucher à l'épithète *veram*, parce qu'elle se retrouve, appliquée à la même île de Salamine, dans deux poètes latins du Ier siècle, contemporains, ou peu s'en faut, de Lucain. *Vera Salamis*, c'est la Salamine voisine d'Athènes, la « vraie », par opposition à la ville de Salamis dans l'île de Chypre, fondée par Teucer, fils du roi de Salamine Télamon, qui, revenant de la guerre de Troie, fut en butte à la colère de son père, parce qu'il n'avait pas rapporté les cendres de son demi-frère Ajax.

Puisque les mots *vera Salamis* sont employés dans cette acception à l'époque même de Lucain, il est évidemment absurde de supposer que ce poète ait voulu signifier par là le « caractère historique » de la bataille de Salamine. J'avoue ne pas comprendre comment une pareille explication a pu être acceptée par tous les commentateurs depuis trois siècles.

Dans une ode célèbre d'Horace [1], Teucer, fuyant Salamine, promet à ses amis de fonder sur une terre nouvelle une ville du même nom :

*Ambiguam tellure nova Salamina futuram.*

Manilius, dans ses *Astronomiques* [2], parle des hommes qui, nés

1. Horace, *Odes*, I, 7, 29.
2. Manilius, *Astron.*, V, 50. Il est probable, comme l'a montré M. Hosius, que Lucain a connu et même imité Manilius (*Rhein. Mus.*, N. F., Bd. XLVIII, 1893, p. 380 sq.).

sous un certain ascendant, ont le goût des choses de la mer. Qu'on supprime ces naissances, dit-il, et il n'y aura plus de guerres navales :

*Vera Syracusis Salamis non merget Athenas,*

ce qui signifie : « La victoire remportée par Athènes à la vraie Salamine n'entraînera pas (en lui donnant le goût de la guerre maritime) sa ruine devant Syracuse ». L'expression est elliptique à l'excès, mais il est évident que *vera Salamis* ne signifie pas ici « la véritable victoire de Salamine », mais la « vraie Salamine », l'île voisine d'Athènes, théâtre d'une victoire incontestée de la flotte athénienne. Si Manilius éprouve ici le besoin de préciser, c'est qu'une autre bataille navale, une des plus grandes de l'antiquité, fut livrée en 306 devant Salamis de Chypre, où la flotte gréco-égyptienne fut anéantie par celle de Démétrius Poliorcète.

Le deuxième passage parallèle est dans les *Troyennes* de Sénèque, contemporaines, à bien peu d'années près, du troisième livre de la *Pharsale*. Le chœur des Troyennes se demande quel sera le lieu de leur exil. Sera-ce Péparèthe, sera-ce Éleusis, sera-ce *la vraie Salamine d'Ajax*[1] ?

*An sacris gaudens tacitis Eleusin?*
*Numquid Ajacis Salamina veram?*

Ici, l'analogie avec le texte de Lucain est si frappante qu'on s'étonne qu'elle n'ait pas suggéré depuis longtemps, sinon la solution définitive du problème, du moins une solution approchée, consistant, par exemple, à écrire : *veram Teucri Salamina*. Mais cette correction serait mauvaise pour deux raisons. La première, c'est que Teucer, né dans la vraie Salamine, était en même temps le fondateur de l'autre; la seconde, c'est que la substitution du *credi* de tous les manuscrits à *Teucri*, nom d'ailleurs bien connu par l'ode d'Horace, ne s'expliquerait ni par des considérations paléographiques, ni autrement.

Le mot de l'énigme nous sera fourni par l'histoire fabuleuse

1. Sénèque, *Troad.*, 844.

de l'île de Salamine. Nous savons d'abord, par Strabon, qu'elle s'était appelée autrefois *Skiras*, du nom d'un héros local nommé *Skiros* : Ἐκαλεῖτο δ'ἑτέροις ὀνόμασι τὸ παλαιόν· καὶ γὰρ Σκιρὰς καὶ Κυχρεία ἀπὸ τινων ἡρώων [1]. Ces deux héros, Skiros et Kychreus, ne sont pas absolument inconnus. Nous savons par Hésychius que Skiros passait pour être fils de Poseidon et pour avoir épousé la nymphe Salamine, fille d'Asopos, qui, suivant un autre témoignage, fut la mère du héros Kychreus [2]. Le rôle assez important attribué à Skiros dans les légendes locales de Mégare, d'Éleusis et de Salamine a été étudié par MM. Carl Robert et Toepffer [3]; il n'y a pas lieu de nous y arrêter ici. Tout ce qu'il faut retenir, c'est que Skiros, fils de Poseidon, était, suivant la tradition, le fondateur mythique de Salamine (ἀπὸ Σκίρου τοῦ συνοικίσαντος Σαλαμῖνα, dit encore Suidas), qui s'était appelée d'après lui *Skiras*.

Sénèque dit : *Ajacis veram Salamina*. Le neveu Lucain est plus savant, plus pédant si l'on veut, que son oncle : il a écrit *veram* SCIRI *Salamina*, parce que Salamine a été seulement illustrée par Ajax [4], mais qu'elle a eu, politiquement parlant, Scirus pour fondateur.

Soit donc le vers de Lucain :

*Tresque petunt veram Sciri Salamina carinae,*

qui signifie simplement : « Trois navires se rendent à la vraie Salamine, celle de Scirus », un éditeur, le premier éditeur peut-être de la *Pharsale* — puisque la faute est commune à tous les manuscrits — a pris *Sciri*, génitif du nom de Scirus, héros obscur, pour un infinitif passif. Alors il lui a semblé, avec raison, que *veram sciri* était peu latin ; il a écrit *veram credi*, substituant ainsi un verbe à un synonyme qui était lui-même, à l'origine, un nom propre incompris. Un autre éditeur ou réviseur a peut-être

1. Strab., IX, p. 393.
2. Hesych. Σκίρον φασὶ τὸν Ποσειδῶνος υἱὸν, γήμαντα Σαλαμῖνα τὴν Ἀσώπου.
3. Carl Robert, *Hermès*, t. XX, p. 349; Toepffer, *Attische Genealogie*, p. 273.
4. Ajax est d'ailleurs un héros protecteur de Salamine (Pindare, *Nem.*, IV, 48) et y possède un temple et des fêtes (Paus., I, 35, 2; Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1884, p. 169).

été plus loin encore, car un manuscrit du x^e siècle porte *verum credi* : il aura sans doute compris ces deux mots comme une incise, équivalente à *vera loquor*.

La correction que je propose a, j'ose le croire, toutes les vraisemblances pour elle. En rendant intelligible un passage désespéré, elle montre, une fois de plus, le goût de Lucain pour l'érudition raffinée, pour les noms rares, et jette peut-être quelque lumière sur les circonstances, encore mal connues, qui ont marqué la publication, nécessairement posthume [1], de la première édition complète de la *Pharsale* [2].

Salomon Reinach.

1. Lucain avait publié les trois premiers livres entre 61 et 63, mais les sept derniers et, par suite, l'ensemble du poème n'ont été divulgués qu'après sa mort (30 avril 65). Cf. H. Diels, *Seneca und Lucan*, dans les *Abhandl. der Akad. zu Berlin*, 1886.

2. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de mettre la substitution de *credi* à *Sciri* au compte de Paul de Constantinople ; la faute doit être plus ancienne. Du reste, nous ne savons pas quelle a été la part de Paul dans la constitution ou dans l'altération de notre texte; M. l'abbé Lejay a eu raison d'écrire (*Rev. de Philol.*, 1894, p. 58) : « Paul de Constantinople est pour nous un inconnu qui ne peut servir à dégager cette autre inconnue, l'archétype de nos manuscrits. » Le premier réviseur, qui a constitué l'archétype, appartenait sans doute à la famille Annaea. Dans la pensée de Lucain, ce devait être Sénèque; mais Sénèque mourut, comme Lucain, victime de la conspiration de Pison, et il est probable qu'un autre membre de la même famille se chargea de la tâche qui aurait incombé au philosophe, s'il avait survécu à son neveu.

# PRÉCIS DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

## FAITES DANS LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

### De 1845 à 1897

*(Suite.)*

---

### V[1]

*Les routes romaines*[2]. — Les principales routes traversant la Gaule conduisaient de Rome et de Milan par les Alpes sur le Rhône, par Besançon et Belfort vers le Rhin supérieur; de Lyon par Langres vers Reims, Amiens et Boulogne; d'Amiens par *Aduatuca* au Rhin, à Cologne et à Bonn; de Reims vers la Semoy, à Arlon et d'Arlon ainsi que de Langres vers la Moselle, à Metz, Trèves et Cologne.

Agrippa, général et ingénieur d'Auguste, dressa le plan de ces routes et en exécuta lui-même quatre[3]. Si Auguste commença ce vaste travail, ses successeurs, pendant quatre siècles, le continuèrent, et leurs noms nous ont été transmis dans les inscriptions des colonnes milliaires.

Les routes militaires romaines, d'après les restes assez rares qui en subsistent, avaient le plus souvent une hauteur de 1-2 mètres, chez nous parfois de 3 mètres et, par endroits, comme près de Reims, jusqu'à 6 mètres. La largeur supérieure du remblai a été ordinairement de près de 5 et même de 6 mètres, d'après Bergier, tandis que, à la base, la chaussée était large de 9-12 mètres selon la hauteur plus ou moins grande de la digue qui la supportait.

1. Voir la *Revue archéologique* de janvier-février, juillet-août 1898; janvier-février, juin-juillet 1899.

2. a) *Publications*, vol. VII, 2e partie, p. 90, année 1851; vol. XIII, p. 149, année 1867; vol. XXVI, p. 196, année 1870-71; vol. XXVII, p. 73, année 1872 (Engling). Texte allemand; vol. XII, p. 162, année 1856 (Namur).

b) *Bonner Jahrbücher*, tome LXXV et LXXVI, année 1883 (von Veith). Texte allemand.

c) *Documents du Congrès archéologique et historique d'Arlon*, 1899 (M. van Werveke). Le compte-rendu, à l'heure où nous terminons ce travail, n'a pas paru encore.

d) *La route consulaire de Reims à Trèves sur le territoire de la ville de Luxembourg* (M. Fischer-Ferron).

e) *Ons Hémecht*, annexes Munchen, juin et juillet 1899 et annotations par M. Blum.

f) *Histoire géographique et politique de la province de Luxembourg*, Namur, 1856 (Laforêt).

3. Strabon, IV, 6, 11 (édition Müller et Dübner).

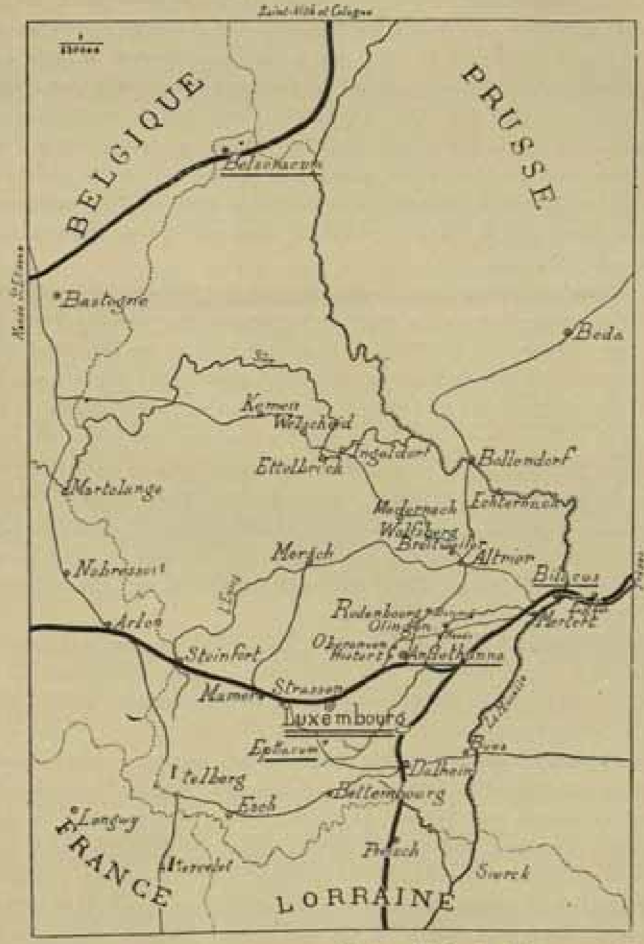
Les *viae militares*, *consulares*, *praetorianae* ou *publicae* avaient une largeur réglementaire minimum de 16 pieds romains, soit 4m,80 chiffre rond, c'est-à-dire la largeur double de la *via vicinalis*, *privata* ou *agraria*, qui était celle de deux voitures. Siculus Flaccus distingue ainsi ces deux espèces de chemins : *sunt viae publicae quae publice muniuntur et auctorum nomina obtinent. Vicinales autem de publicis quae devertuntur in agros et saepe ipsae ad alteras publicas perveniunt, aliter muniuntur, per pagos, id est per magistros pagorum*[1]. L'*iter* prévoit 2 pieds, près de 0m,60, pour le cavalier ou le piéton, le *semi iter* est ce que nous appelons sentier. A Altrier, nous voyons que des chemins étroits même sont pourvus de digues, et c'est à des voies de cette espèce que s'applique ce que dit Tacite : *Angustus is trames vastas inter paludes et quondam a L. Domitio aggeratus. — Limitibus aggeribusque munita*[2]. Cet *agger*, qui était la règle pour les routes militaires, n'existait cependant pas là, par exemple, où elles gravissaient une forte pente, s'avançaient uniformément sur des hauteurs dominantes ou traversaient des endroits rocheux, où elles se trouvaient souvent percées avec une largeur de 4-5 mètres seulement à ras de sol.

Sur un lit formé de terre glaise battue sont entassées et fixées au lait de chaux des pierres brutes tirées des carrières voisines. Ces pierres, en partie, sont enfoncées obliquement dans la couche inférieure, tandis que les plus grosses sont souvent inclinées de côté et servent de *margines*. Sur cette base, *statumen*, haute de 0m,25 et quelquefois de 0m,50, reposait la *ruderatio*, d'une épaisseur de 0m,20-0m,25, formée de pierres concassées ou de gravier entremêlé de mortier. Le *nucleus*, qui couvrait la *ruderatio*, se composait d'une couche de 0m,25 d'un gravier moins gros, fixée également au bain de mortier ; enfin, une dernière couche de gravier ou de sable formait la *glarea* ou *summa crusta*, bombée de 0m,10-0m,25 pour laisser écouler l'eau. Du reste, la structure de la route romaine variait continuellement d'un endroit à l'autre : là où la circulation était exceptionnellement fréquente, là où la voie devait présenter une plus grande force de résistance, comme dans les grandes forêts, là enfin où il fallait pouvoir surveiller la contrée, on augmentait le nombre des stratifications que nous venons d'énumérer et la hauteur de la berge était par conséquent plus considérable, tandis que, dans les bas-fonds, il arrivait que les couches de gravier reposaient immédiatement sur la levée de terre.

Cette variété dans la manière de construire les routes militaires est prouvée par le témoignage de Bergier et d'Alexandre Wiltheim, qui, dans des endroits différents, mais dans des conditions presque identiques, ont examiné la route Reims-Trèves. *Viam scrutari placuit*, dit Wiltheim, *ubi trans Alisontiam* (Alzette) *in urbis conspectu* (Luxembourg) *montanam planitiem decurrit*. Bergier, de son côté, *orsus est fodere in colliculo duos et viginti pedes alto, tribus ferme a Durocortoro leucis*. Cependant les résultats de leurs recherches ne sont pas les mêmes. La hauteur totale du talus est de trois pieds et demi chez tous les deux ; la grosseur de toutes les couches n'est pas indiquée séparément, mais, par

1. *De condicionibus agrorum*, G. 58.
2. *Ann.*, I, 63 ; II, 7.

élimination, on parvient à la déterminer et à trouver qu'elle diffère considérablement. Tandis que le lit de grosses pierres, chez Wiltheim, est haut d'un pied, il l'est, chez Bergier, de 2 pieds 2 pouces, ce qui donne, pour cette seule couche, une différence de $0^m,35$. Il n'y a que le gravier de la surface dont l'é-




paisseur soit la même dans les deux cas. Enfin, Wiltheim dit expressément que les pierres du fond étaient liées par la chaux, et Bergier affirme le contraire. Nous en concluons que, outre les circonstances indiquées ci-dessus, c'est encore la nature du terrain qui a influé sur le choix des matériaux qu'on a employés ; que, par exemple, dans les endroits où il y avait abondance de pierres dans le voisinage, on en usait plus largement qu'ailleurs, où il fallait auparavant les faire venir de loin.

La terre pour former la digue était prise dans des fossés qu'on creusait le

long de la route et qui très souvent étaient comblés par des chaussées parallèles de plus d'un mètre de largeur et servaient de chemin pour les piétons. Dans notre pays aussi, les routes militaires étaient flanquées de digues supplémentaires qu'on a considérées longtemps comme les soutènements de la voie principale ou comme des points de communication avec des villas voisines. S'il existe des restes de ces chaussées latérales à côté des grand'routes, il n'y en a pas de trace cependant le long des routes secondaires. D'autre part, ces chaussées secondaires, chez nous, ne se trouvent jamais des deux côtés à la fois, mais toujours d'un seul; parfois toutes les deux sont du même côté, ou bien une seule accompagne la route principale d'abord à droite, puis à gauche. Partout elles sont séparées entre elles par des fossés, de même que de la route principale. La plupart des données sur lesquelles sont fondées ces observations ont été fournies par M. l'abbé Dr Wolff, aujourd'hui président de la section historique de l'Institut.

Pour déterminer l'usage auquel ces chemins parallèles auraient été réservés, il faut faire remarquer qu'ils existent seulement aux frontières de l'empire romain, sur le Rhin, en Belgique, au nord de la France, en Westphalie et qu'ils se rencontrent, chez nous du moins, exclusivement à côté des routes militaires. Il en résulte qu'ils datent de l'époque où les Romains étaient réduits à la guerre défensive et obligés de repousser les attaques subites des tribus germaniques. Il semble donc que, vers le ive siècle (pourquoi pas plutôt vers le milieu du iiie?) deux chaussées parallèles furent ajoutées aux routes militaires existantes et qu'on établit cette distinction expresse que la chaussée principale serait exclusivement réservée à la marche des troupes et que l'usage des chaussées parallèles serait abandonné aux courriers, aux convoyeurs et aux particuliers.

Végèce demande 3 pieds de face pour les soldats qui marchent sur un seul rang : *in mille passibus campi, una acies mille sescentas sexaginta sex suscipit pedites ; propterea quia singuli pugnatores ternos occupant pedes*[1]. Comme il s'agit de troupes rangées en ordre de bataille plutôt que d'une armée en marche, on peut admettre que nos routes de 5-6 mètres de largeur suffisaient amplement aux colonnes larges de six hommes, d'autant plus que Végèce reconnaît lui-même que parfois les chemins sont quelque peu étroits (*quod si angustae viae sunt, sed tantum tutae, melius est procedere cum securibus ac dolabris milites et cum labore vias aperire, quam in optimo itinere periculum sustinere*)[2]. Il ajoute que les légions pouvaient faire 20-24.000 *passus* en 5 heures d'été[3]. Cela fait 6-7,5 km. par heure. D'après l'itinéraire de Bordeaux, les *mutationes* pour le changement des chevaux sont éloignées l'une de l'autre de 5 à 12 *leugae* et les *mansiones* se suivent seulement après 2-5 relais. Pour plus d'une localité, le nom même qu'elle portait prouve qu'elle appartenait à l'une ou à l'autre de ces deux catégories : *stabulum*, *tabernae*, etc. Les relais de poste étaient admirablement organisés et généralement appréciés. Ils

1. *De re milit.*, III, 14 et 15.
2. III, 6.
3. I, 9.

permettaient aussi de voyager avec une étonnante rapidité : *Cuius rei admiratio ita demum solida perveniet, si quis cogitet, nocte ac die longissimum iter vehiculis tribus Tiberium Neronem emensum, festinantem ad Drusum fratrem aegrotum in Germaniam : in eo fuerunt CC milia passuum*[1]. Le chemin parcouru était donc de 296 km., plus de 12 km. par heure. D'autre part, cette façon de voyager était plus sûre, et la permission de se servir des voitures de l'État était considérée comme une faveur : *Copia rei vehiculariae data, Mediolanum itineribus properavimus magnis*[2], et encore : *Publici cursus usu permisso, ad Orientem redire tutius imperavit*[3].

*Route Reims-Meduantum-Cologne*. — Entre les stations officielles de *Lindesina* et *Meduantum*, ou, pour citer des endroits connus, entre Saint-Vith et Bastogne, cette route, sur une étendue de près de 6 km., traversait le grand-duché actuel en passant à Haut-Bellain, l'ancien *Belsonacum*, pour se diriger sur Mande-Saint-Etienne, à 5 km. au nord de Bastogne. A moins de taxer d'erreur les indications de la Table de Peutinger, on ne saurait admettre que l'ancien Meduantum soit le village de Mande d'aujourd'hui, la distance de Mande-Saint-Étienne à *Mose* étant de 29 *leugae* et non pas de 9, tandis que, si l'on plaçait *Meduantum* à côté de Florenville, les 20 km. de la carte de Peutinger représenteraient à peu près la vraie distance de cette dernière localité à Mouzon. Il y a des savants qui supposent que c'est près d'Izel, sur la Semoy, sur le territoire des Rémois et non loin des frontières des Trévires, que s'est trouvé le camp de Labienus en 54. Par un embranchement qui quitte la route Reims-Trèves à 1-2 km. au dessous d'Izel, pour aller rejoindre la route Reims-Cologne à côté de Chiny, cette position s'est trouvée dans la suite reliée à ces deux grandes voies militaires. Mais nous nous hasardons là dans des hypothèses qui ne sont pas de notre domaine; hâtons-nous d'y rentrer par la route Reims-Arlon-Trèves, qui, jusqu'à Epoïssus, entre Trembois et Carignan, coïncide avec celle qui conduit à Cologne par Meduantum. A 15 km. au sud d'Arlon, sur notre territoire et à peu près à 8 km. de Longwy, se trouve le Titelberg, de forme conique, dans une situation analogue à celle d'Arlon. On y a découvert les traces d'un camp romain et de nombreuses antiquités. Le *diverticulum* qui reliait le Titelberg à Arlon passait en grande partie par notre pays et se continuait d'Arlon par Nobressart jusqu'à Namur.

Qu'on nous permette une observation. Pour le lecteur qui, tout naturellement, ne connaît pas la disposition des petites localités qui se trouvent placées à côté des débris des routes romaines, il n'est d'aucun intérêt de les voir énumérer ici. Nous nous contenterons, en général, de citer celles qui sont connues par l'histoire et celles où l'on a fait quelque découverte archéologique importante.

Répondant au désir qui nous a été exprimé par la Direction de la *Revue*, nous avons dressé une petite carte topographique indiquant sommairement la direction des routes et des principaux *diverticula* romains, ainsi que l'emplacement des villes et des villages qui sont mentionnés dans cet article. Cette carte n'a

1. Pline, *Hist. nat.*, VII, 20.
2. Ammien Marcellin, XIV, 11.
3. *Id.*, XX, 8.

d'autre prétention que d'orienter le lecteur qui ne connaît pas en détail le grand-duché[1].

*Route Reims-Arlon-Trèves.* — Pour la distance d'*Orolaunum* à *Andethanna*, l'Itinéraire d'Antonin donne 20 *leugae*, tandis que, en réalité, elle n'est que de 18. Cette route militaire entre dans le grand-duché au village de Steinfort, où elle passe une petite rivière, l'Eysch, sur un gué pavé ou empierré qui a donné son nom à ce village, *Stein* signifiant pierre et *Furt*, gué. Elle se dirige plus ou moins directement sur Mamer, qui est à 8 *leugae* d'Arlon, puis sur Strassen, 2 *leugae* plus loin. Nous avons parlé plus longuement ailleurs de ces deux localités[2]. A Strassen, la tradition désigne, encore de nos jours, la maison qui aurait été le relai de poste romain. Strassen était en communication directe avec Dalheim par une route secondaire qui passait notamment dans le voisinage d'*Eptiacum*, que nous avons mentionné déjà et qui possédait une villa, ce qu'indique la terminaison celtique *acum*. Près de cet endroit, A. Wiltheim découvrit un *ollarium*, où les Romains conservaient les cendres des morts. Après cette petite digression, poursuivons de nouveau la route militaire qui, à 3 milles de Strassen et à 13 *leugae* d'Arlon, entre sur le territoire de la ville de Luxembourg. A mi-chemin entre Strassen et Luxembourg, on a déblayé les restes d'un cimetière romain et découvert quelques monnaies du IIIe et du IVe siècle. La grand'rue de la ville actuelle couvre, dans presque toute sa longueur, l'ancienne route romaine, qu'on a retrouvée à plusieurs reprises, à l'occasion des travaux qu'on y a exécutés pour la pose des conduites d'eau et de gaz. Avant de s'engager sur le plateau de la ville, la route cependant fait un coude pour tourner, à ce qu'il paraît, un tertre qui doit avoir existé encore du temps de Philippe II, puisque les maisons qui ont été construites à cette époque se trouvent à 1-2 mètres au-dessus de la rue actuelle, de sorte que les anciennes caves de ces mêmes maisons sont devenues rez-de-chaussée plus tard. On ne sait pas si, au bout de la grand'rue, la voie consulaire descendait directement ou par un détour au faubourg de Pfaffenthal, situé à plus de 70 mètres plus bas que la ville. Là elle traversait l'Alzette, probablement sur un pont. Dans le lit de la rivière, on a découvert, en effet, il y a une dizaine d'années, les restes d'une ancienne construction en maçonnerie dont la direction, étant celle du courant, prouve qu'il ne peut s'agir du dallage d'un gué. La supposition que les Romains franchissaient l'Alzette sur un pont gagne en vraisemblance quand on considère que, en temps d'inondation, les eaux de cette rivière deviennent excessivement impétueuses. De là, elle remontait le plateau qui s'élève en face de celui de la ville qu'il surpasse même en hauteur, malgré les 316 mètres d'altitude moyenne de ce dernier. Au pied de cette pente rapide, on a constaté la présence de la route, il y a quelques années, et trouvé, en même temps, un petit bronze de Constantin II. Sur la hauteur, elle reparaît en très bon état, formant une chaussée haute encore maintenant de 2-3 mètres, parcourt cette plaine élevée sur une longueur de 2-3 km., s'engage dans la forêt à une bonne lieue

1. [Quelques erreurs faciles à rectifier se sont glissées dans la mise au net de la carte; lire *Nobressart*, *Titelberg* et *Tiercelet*. — *Réd.*]
2. *Revue archéol.*, 1899, I, p. 411.

de marche de la ville et cesse avec elle au bout de 4 km. Le général von Veith, qui s'est particulièrement occupé de l'examen des routes romaines, désigne ce tronçon comme la voie consulaire la mieux conservée qu'il y ait au nord des Alpes. Nous y reviendrons plus tard pour entrer dans quelques détails. De la hauteur de Hostert, elle descend à *Andethanna, qua vastas solitudines silvarum secreta patiuntur*[1], y fait un coude rapide à droite, traverse la Syr à près de 2 km. au delà, en plein champ, remonte les hauteurs de la rive opposée, où elle va rejoindre la grand'route Metz-Dalheim-Trèves. Cette dernière, à laquelle se joignait la route Arlon-Trèves, se continuait sur les hauteurs situées entre la Syr et la Moselle, passait à côté de Spittelhof, redescendait dans la vallée de la Syr qu'elle traversait à Mertert, parcourait le village de Wasserbillig, le *Bilacus* de Wiltheim, passait la Sûre sur un pont dont les fondations passent pour romaines, entrait sur le territoire de Prusse, se dirigeait sur Igel, *Egla*, fameux par le monument des *Secundini*, et aboutissait au pont de la Moselle à Trèves.

Rappelons en passant que Brower est tellement émerveillé de la beauté de la tour d'Igel qu'il s'écrie : *Opus antiquarum rerum curiosis, tantum non inter septem miracula numerandum, si alicubi in luce stetisset et oculis Italiae. Sane fuit non nemo, cui ne cis Alpes quidem, in hoc genere, quidquam visum praeclarius.* Si nous venons de citer la ferme de Spittelhof, c'est que, malgré son exiguïté, elle mérite cette mention pour avoir donné son nom au plus important *tumulus* de notre pays. Suivant un rapport adressé au préfet Jourdan en 1810, il s'élevait alors à 17 mètres au-dessus du terrain naturel et présentait la forme d'une pyramide tronquée à base quadrangulaire, ayant environ 30 mètres de côté et 120 de pourtour. Aujourd'hui, de forme ovale, il offre plutôt l'aspect d'une ellipse dont le grand axe mesure 35 mètres et ne s'élève plus au-dessus du sol que de 6 mètres à peine. — D'*Andethanna*, un chemin transversal suivait la vallée de la Syr, coupait ensuite par les hauteurs et rejoignait la route principale un peu plus loin. Entre *Andethanna* et le village de Roodt, nous avons nous-même, dans notre enfance, remarqué les vestiges d'une ancienne voie, qui traversait les champs parallèlement à la route moderne qui conduit d'*Andethanna* à *Bilacus*. La tradition, dans la contrée, en a attribué la construction à Marie-Thérèse, et rien n'empêche que cette route n'ait été, à son tour, construite sur les débris d'un autre chemin plus ancien encore. Cela est si vrai que le général von Veith, dans ses explorations, a pris cette voie-là pour la vraie route militaire conduisant d'*Andethanna* à *Bilacus* et à Trèves.

*Route Metz-Trèves* (rive gauche de la Moselle). — Pour la station intermédiaire entre Metz et Trèves, qu'il ne nomme pas, l'Itinéraire d'Antonin donne XII *leugae* de distance jusqu'à Metz et XVI jusqu'à Trèves. Quelle est cette station représentée par des points? Si c'est Dalheim, ni l'une ni l'autre distance ne répond à la réalité. On a cherché à résoudre la difficulté en changeant XII en XXII, et alors, en effet, l'une des erreurs serait écartée, puisque la distance de Metz à Dalheim est de près de 50 kilomètres. Reste l'autre question, c'est-à-dire la distance de Dalheim à la ville de Trèves. Si nous suivons les

1. Sulpice-Sévère, *Dial.* III, 13.

traces de l'ancienne route consulaire, Dalheim est éloigné de Trèves d'au moins 45 kilomètres, et l'Itinéraire n'en indique que 36, chiffre rond. L'évidence de l'erreur résulte encore d'une autre donnée de l'Itinéraire même. De Dalheim jusqu'à la jonction des deux routes militaires, la distance est pour le moins de 15 kilomètres; d'*Andethanna*, au contraire, au même point, de près de 5 kilomètres, mettons 2 *leugae*. Pour nous représenter assez exactement la position de ces trois endroits, disons que Dalheim se trouve au sommet d'un triangle isocèle de 12 kilomètres de côté, puisqu'il s'agit d'une ligne directe, et dont la base a une longueur de 5 kilomètres. Le sommet avec Dalheim est dirigé vers le sud, *Andethanna* et le point de jonction occupent les angles de la base. Or, l'Itinéraire indiquant 15 *leugae* d'*Andethanna* à Trèves et 16 du prétendu Dalheim à Trèves également, il reste 3 *leugae* pour les 15 kilomètres dont nous avons parlé, soit, en tout, une différence de 3 bonnes *leugae*. Si donc, au lieu de 16, nous avions le chiffre 19, cela ferait à peu près le compte. Nous avons bien remarqué que, par-ci par-là, les Romains mettent des chiffres ronds, 20 par exemple au lieu de 18, pour marquer peut-être les doubles étapes; mais cette différence, croyons-nous, se faisait régulièrement en faveur des troupes, sans que jamais on restât de 3-4 *leugae* au-dessous de la vérité. Le *Codex scolariensis* donne bien, il est vrai, 15 *leugae* pour la distance d'Arlon à *Andethanna*, mais là, évidemment, il s'agit de la distance en ligne directe et non pas de la distance mesurée sur les routes. — La route venant de Metz entre sur le territoire grand-ducal sur les bords de la rivière-frontière la Gander, après avoir longé le parc de Preisch, et tend directement vers les hauteurs de Dalheim, d'où un bras tourne à droite vers la Moselle, tandis que la voie principale se dirige vers la vallée de la Syr. Au delà de Dalheim, on a trouvé un milliaire érigé sous l'empereur Philippe et indiquant la distance à Trèves par ces mots : AB AVG. TREVERORVM XVI. La pierre étant quelque peu mutilée, il y manque peut-être quelques traits, de sorte que cette colonne milliaire, si elle était intacte, justifierait probablement le calcul que nous avons établi plus haut. S'éloignant ensuite de la Syr, la route monte, en partie fort élevée, vers le bois où elle est rejointe par celle qui, venant de Reims, se dirige également sur Trèves, comme nous l'avons vu déjà.

Résumons en quelques mots les routes romaines qui ont passé par les camps de Dalheim et d'Altrier. Pour Dalheim, nous avons tout d'abord celle que nous venons de décrire et au sujet de laquelle nous ajouterons un seul mot. Elle servait de voie de communication, non seulement à l'époque romaine, mais encore pendant la grande migration des peuples, ce qui est attesté par les nombreuses tombes romaines et gallo-franques qui ont été trouvées sur son parcours. Parmi les *diverticula*, nous ne mentionnerons que ceux qui passaient au moins à côté d'une seule localité importante. Dalheim était naturellement en communication avec la Moselle, dont il n'est éloigné que de 10 kilomètres. Une voie romaine, en effet, se dirigeait vers Sierck et de là sur la Sarre; une autre allait à la Moselle plus directement encore par Bous, dont nous avons parlé dans le premier article. Ces chemins passaient le fleuve en des endroits guéables et, en temps d'inondation, sur des pontons, un peu en amont du gué. Quant à ce dernier, on connaît l'endroit où une chaussée quittait la route et où, sur l'autre rive, elle

la rejoignait. D'autre part, par une voie secondaire qui contournait le plateau de la capitale, dont la dénomination primitive paraît avoir été *Rama*, Dalheim était relié au Tossenberg, situé près de Strassen-Mamer. Du Tossenberg, la route principale conduisait à Arlon ; un chemin transversal menait au Titelberg. Il paraît même qu'il existait une voie plus directe encore pour aller de Dalheim au Titelberg, passant par Bettembourg et Esch (nous en avons parlé dans un article précédent)[1]. La communication la plus commode entre Dalheim et *Andethanna* d'un côté et Altrier de l'autre se faisait par les deux grandes routes Metz-Trèves et Arlon-Trèves, dont la jonction avait lieu à moins de 5 kilomètres de distance d'*Andethanna* ; entre ce dernier endroit et Altrier, il existait une voie romaine directe. Il se peut qu'un *diverticulum* ait encore abrégé le petit détour que faisait la grand'route Dalheim-Andethanna.

La plus ancienne des routes romaines qui ont eu pour point de départ le camp d'Altrier fut probablement celle qui conduisait à la ville des Trévires et rejoignait à *Merte* la route militaire venant d'*Andethanna* et de Dalheim. Une autre reliait Altrier à l'établissement romain de Mersch et se continuait de là à Mamer, où elle aboutissait à la grand' route *Andethanna-Orolaunum* et d'où partait un autre *diverticulum* vers le Titelberg. La voie Merte-Altrier-Mamer, contrairement à ce qu'affirme notre auteur, était au moins de 10 kilomètres plus longue que la route consulaire Merte-Andethanna-Mamer. Le chemin romain qui d'Altrier se dirigeait vers la hauteur de Breitweiler, connu pour son temple des Lares, passait à côté de la villa du Wolfsberg, conduisait aux bains romains de Medernach, arrivait à Ingeldorf, où il traversait la Sûre ; d'Ettelbruck, il montait à Welscheid, longeait le village de Kemen et aura abouti, un peu plus haut encore, à la route qui allait de Mande-Saint-Étienne à Arlon. Nous avons parlé ailleurs de Kemen et de la villa du Wolfsberg ; Ettelbruck et Welscheid nous sont également connus par les importantes découvertes numismatiques qu'on y a faites et que nous avons rapportées précédemment[2]. A Medernach, on a déblayé des substructions qui ont fait supposer qu'il y avait là un établissement de bains à l'usage des soldats d'Altrier. — Rappelons enfin la communication qui existait probablement entre Altrier et *Beda*, Bittbourg, passant par le pont de Bollendorf[3] et rejoignant au *Castrum Bedense* la grand'route Trèves-Cologne.

Nous avions promis de revenir pour quelques moments à la partie de la route romaine Reims-Trèves qui est située entre Luxembourg et *Andethanna* et qui, étant exceptionnellement bien conservée, mérite plus particulièrement notre intérêt. Lorsque, en 1856, la route fut réparée, à l'intérieur de la forêt, on trouva, dans le Kiem même, à différentes profondeurs, 24 monnaies romaines, qui toutes, à l'exception de deux, sont de l'époque des Antonins ; une seule est frappée à l'effigie de Constantin. En creusant un fossé le long de la route, on découvrit, en outre, une tête en bronze d'un beau travail, représentant probablement un fragment d'une statue de Jupiter. A une distance de 300 mètres de

1. *Revue archéol.*, 1898, II, p. 131.
2. *Ibid.*, 1898, I, p. 122.
3. Pour tous les renseignements sur Bollendorf, voir *Bollendorf* par M. Schuermans, *Publications*, vol. XLVII, 1899.

cette même voie, sur une élévation mesurant à peu près un journal de terre, on déblaya enfin des substructions de l'époque gallo-romaine, renfermant des restes de charbons et de cendres, de la ferraille et des fragments de poterie. La nature des murs mis à découvert fait supposer qu'il y avait eu là une bien modeste habitation. Les médailles qu'on y a découvertes permettent-elles d'admettre que cette partie de la route date également de l'époque des Antonins ou de celle de Constantin ? Nous ne le croyons pas et nous allons, un peu plus loin, exposer les raisons qui portent à croire que toute cette route doit son origine à une époque intermédiaire.

Les faits que nous allons exposer dans cette dernière partie de notre travail reposent sur des recherches et des déductions personnelles. Ajoutons que, dans la première partie de cet article, nous revendiquons la responsabilité de la comparaison entre les recherches de Bergier et de Wiltheim, de l'interprétation des textes de Végèce et d'Ammien Marcellin et de la discussion de la distance de Dalheim à Trèves, évaluée à XVI *leugae* par l'Itinéraire d'Antonin.

La route militaire romaine dont il vient d'être question en dernier lieu sert à l'exploitation de la forêt qu'elle traverse sur une longueur de 4 kilomètres. La première moitié, que les arbres entourent des deux côtés, est en assez mauvais état, surtout par temps de pluie, tandis que l'autre, pour plusieurs raisons, est tout à fait sèche. Touchant directement aux champs d'un côté, celle-ci est exposée à l'action de l'air, le terrain en est sablonneux et on ne s'en sert presque pas présentement, les coupes dans le voisinage étant faites depuis quelques années. Nous avons pris approximativement la largeur et la hauteur de la route, mais il n'est pas même nécessaire de dire que la largeur surtout est loin de celle de la voie romaine primitive. Si, comme nous l'avons indiqué, cette route sert, à l'occasion, de chemin d'exploitation, elle doit nécessairement, de temps à autre, être soumise à des réparations, qui, dans le cours des siècles, en transformeront complètement la largeur et la surface. A l'intérieur de la forêt, la route, aujourd'hui, est large tantôt de 5, tantôt de 7 mètres, et la hauteur de la berge est presque partout de 3 mètres. Nous relevons une particularité, très caractéristique à notre avis, de cette partie de la route qui longe les champs sur un parcours de 2 kilomètres. La distance de la route jusqu'au fossé qui la sépare de la campagne est ordinairement de 4 mètres, et celle de la chaussée au bord du fossé, de 2, parfois de 3 mètres. Or, le milieu de cet espace intermédiaire présente encore maintenant l'aspect d'un large fossé comblé. Si nous ajoutons que, du côté des champs, c'est-à-dire à droite en allant à *Andethanna*, la route se trouve, non seulement au même niveau, mais parfois sensiblement au-dessus des champs, ne pourrons-nous pas supposer que cette excavation aux pentes douces présente les dernières traces d'une chaussée parallèle qui accompagnait la route principale et reste visible tout le long de la campagne, tandis que, sur la première partie de la route, sujette à tant de transformations, il n'existe plus de vestige de cette chaussée secondaire ? Du côté gauche, le talus de la seconde moitié du chemin est, comme partout, haut de 3 mètres et se perd insensiblement dans la forêt. Ce qu'il y a de plus intéressant encore, c'est cette partie de la même route qui conduit à la forêt. Nous avons dit qu'elle traverse

le plateau qui fait pendant à celui de la ville de Luxembourg et qui s'étend de la vallée de l'Alzette au bois que nous venons de parcourir. La chaussée, sur cette hauteur, atteint très souvent, en rase campagne, jusqu'à 3 mètres de haut à droite et 1 mètre de l'autre côté. Un village voisin s'en sert, comme de raison, pour le transport du bois, et la partie qui touche au bois notamment n'est pas autrement mise à contribution. Cela fait que, une fois les coupes achevées dans ces parages, la route reste en repos pendant un quart de siècle. Grâce à cette circonstance, grâce aussi à sa grande résistance naturelle et au fait qu'elle ne dessert qu'une seule localité, la route est encore en bon état sur ce parcours, tandis que la partie traversant la forêt aboutit à des chemins modernes qui conduisent à de nombreuses localités placées dans la direction de la voie. Enfin, il se trouve que, tout près du bois, la trace des roues s'est déplacée du côté gauche en se dirigeant vers la ville et que, sur une longueur de plusieurs mètres, l'autre bord est resté intact. Le long des ornières, il s'est formé, avec le temps, un certain enfoncement, de sorte que le côté opposé, dont nous venons de parler, surnage comme une petite île et dépasse la partie exploitée de plus de 0m,50. Sur ce petit monticule, nous avons constaté la présence d'une foule de petites pierres entremêlées de terre ; pour parler avec A. Wiltheim, disons qu'il s'y trouve *glarea admodum densepavita, modico ubique fuscae terrae interiectu.* De tous les restes de routes romaines que nous avons eu l'occasion d'observer, cette partie nous semble rappeler le plus l'état primitif de ces voies et si, un jour ou l'autre, on veut tenter de nouvelles recherches sur la construction des routes romaines, il ne sera pas possible de trouver un endroit qui s'y prête mieux que celui que nous venons de signaler.

La distance plus ou moins directe d'*Andethanna* à Altrier est de 14 kilomètres. Il est impossible qu'il n'ait pas existé de communication entre deux points si importants. Il est impossible aussi que l'espace qui sépare ces deux localités et qui est couvert d'immenses forêts ne porte plus de trace de cette communication. Les *Publications* parlent d'une route romaine qui aurait existé entre *Andethanna* et Altrier, sans toutefois donner des indications précises sur sa direction. Or, nous sommes convaincu que le chemin qui parcourt le bois de Rodenbourg et se continue à travers champs derrière Ernster pour se diriger sur Oberanven-Hostert marque l'emplacement de l'ancienne voie romaine. Cette route, dans la forêt, mesure aujourd'hui encore près de 9 mètres, c'est-à-dire qu'elle a presque la largeur de nos grand'routes modernes. L'endroit où elle sort du bois est à 3 kilomètres de Roodt et à 2 kilomètres environ d'Ernster, de Gonderange et de Rodenbourg. Si cette voie était récente, aurait-on donné cette largeur à un simple chemin forestier n'ayant d'autre destination que de servir à exploiter les bois environnants et à relier quatre villages, qui, du reste, dans leurs rapports peu suivis, se servent d'autres voies plus commodes? Aussi le champ qui forme la suite de ce chemin est-il entièrement couvert d'herbes sauvages, de sorte que, pour nous éclairer sur la question de savoir si nous nous trouvions en présence d'une friche ou d'une ancienne voie, il nous a fallu recourir aux plans du cadastre; par l'obligeance de notre géomètre en chef, nous avons pu nous convaincre que ce champ appartient à la commune et

que le chemin qui sort de la forêt à l'endroit indiqué se continuait anciennement dans cette direction. Cette jachère mesure plus de 6 mètres de largeur et, chose à noter, les champs qui l'entourent sont désignés par la dénomination globale : « près du chemin de Rodenbourg », ce qui prouve à l'évidence que ce chemin avait autrefois son importance. Si nous avions besoin d'une autre preuve, nous invoquerions la *vox populi*. Un ouvrier que nous avons rencontré par là et à qui nous avons parlé de la voie qui nous préoccupait, nous répondit qu'il a toujours entendu dire que, *du temps des Romains*, le chemin de Rodenbourg aurait conduit à Altrier.

Il y a plus. A un kilomètre de là, du côté de Roodt, le bois d'Olingen, *qui s'appelle encore aujourd'hui Kiem*, court parallèlement à celui dont il vient d'être question et est traversé dans toute sa longueur par une voie qui (le nom de Kiem le dit déjà) est également d'origine romaine. Sous bois, elle est couverte de hautes herbes et, par endroits, visible seulement par l'écart des arbres, qui sont toujours distants de 4-5 mètres et forment comme une longue allée à travers la forêt, tandis que la voie elle-même ressemble à un large sillon de verdure. Elle est partout au niveau du sol, excepté où, le bois cessant d'un côté, elle est soutenue à droite par un remblai assez élevé. Là, elle mesure plus de 6 mètres, et, en pleine campagne sur la hauteur d'Olingen, près de 7 mètres et demi, le terrain vague qui la borde compris. Cette route s'est dirigée par Olingen sur Betzdorf, en suivant le cours de la Syr jusqu'à *Merte*. Au-dessus et au-dessous de Betzdorf, la banlieue porte le nom de Hederich (*Hed* = païen), et la tradition qu'une route romaine, venant d'Olingen, aurait passé à côté de ce village ne s'y est pas encore entièrement perdue. Si, comme tout porte à le croire, ce *diverticulum* existait, il offrait la communication la plus directe possible entre Trèves-*Andethanna*-Mamer-*Orolaunum*. Quand même il n'aurait été qu'exceptionnellement employé comme route militaire, il servait sans doute à d'autres usages, dont parle déjà Varron : *Succidias Galli optimas et maximas facere consueverunt. Optimarum signum quod etiam nunc quotannis e Gallia apportantur Romam pernae tomacinae et taniacae et petasiones*[1].

Retournons par cette route romaine à travers le Kiem jusqu'à l'endroit où, tout à l'heure, nous avons quitté celle qui se dirige sur Rodenbourg. Au milieu des champs enclos de bois de toutes parts, il y avait, à ce qu'il paraît, une jonction transversale entre les deux routes, tandis que leur point de réunion naturel se trouvait plus loin, dans le voisinage d'Oberanven. Ce chemin de traverse, qui coupait la voie d'Olingen pour aller aboutir à celle de Rodenbourg ou d'Altrier, est, à proprement parler, la continuation d'un troisième *diverticulum* qui venait d'*Andethanna* même et non pas de la hauteur de Hostert et quittait le bois à quelques centaines de mètres de l'endroit où celui d'Olingen sortait du Kiem. Cette voie d'*Andethanna* conduisait à l'une et à l'autre des deux routes que nous venons de décrire. Tout près de la forêt, au point précis où elle entre dans les champs, elle est flanquée d'un vaste terrain vague qui, avec les restes de l'ancien chemin, a une largeur d'au moins 14 mètres.

On s'étonnera peut-être que nous entrions dans tant de détails au sujet des

1. *De re rust.*, II, 4.

prétendues routes romaines de cette contrée, sans nous étendre également sur celles des autres parties du pays, qui ne sont pas non plus plus particulièrement décrites dans les *Publications*. C'est que cette partie de notre territoire, la vallée de la Syr, nous est connue à fond; nous y avons passé notre enfance et nous y sommes retourné des centaines de fois depuis cette époque.

Nous désirons d'ailleurs que d'autres, plus autorisés que nous, contrôlent nos recherches; mais nous ajouterons qu'il en est grandement temps, car, sous peu, une chaussée moderne reliera Rodenbourg à Niederanven et enterrera, du même coup, et la voie et la question de la voie romaine entre *Andethanna* et Altrier.

Enfin, essayons de déterminer l'époque à laquelle furent construites les deux grand' routes romaines qui traversaient le grand-duché actuel. Nous avons vu qu'un des auteurs des *Publications*, se fondant sur ce que, entre Luxembourg et *Andethanna*, on a trouvé, dans l'intérieur de la route, 13 monnaies des Antonins, a supposé que la voie consulaire *Orolaunum-Andethanna* date également de cette époque.

Cette hypothèse est inadmissible, puisque, si, dans ces recherches, nous prenons pour point de départ les monnaies qu'on a découvertes, il faudra nécessairement nous arrêter à la plus récente, qui est de Constantin. Or, la découverte d'une seule médaille d'une certaine époque suffit-elle pour en conclure que cette route n'a pu être construite plus tôt? Assurément non. Cette médaille y aura été perdue du temps de Constantin ou bien des années ou des siècles plus tard, comme aujourd'hui encore rien n'empêche d'en perdre encore au même endroit.

La Table de Peutinger ne reproduit pas le tracé des deux grandes routes Metz-Trèves (rive gauche de la Moselle) et Arlon-*Andethanna*-Trèves. Si cette carte, comme les recherches de Mannert l'ont prouvé (quoi qu'en ait dit Desjardins), a été dressée du temps de Caracalla, il est sûr d'abord que ces routes n'existaient pas encore à cette époque. Sur la carte de Peutinger, telle que nous la possédons, il n'y a pas, il est vrai, la place matérielle nécessaire pour intercaler ces deux routes ; mais nous ne pouvons pas admettre, dans l'espèce, une omission volontaire. Végèce nous montre clairement l'importance qu'à ces époques de guerres acharnées, on attachait aux plans détaillés qui, outre les distances d'un endroit à l'autre, indiquaient encore les routes militaires et même le cours des fleuves : *Primum itineraria omnium regionum, in quibus bellum geritur, plurissime (dux) debet habere perscripta : ita ut locorum intervalla non solum passuum numero, sed etiam viarum qualitates perdiscat : compendia, diverticula, montes, flumina ad fidem descripta consideret : usque eo, ut sollertiores duces, itineraria provinciarum, in quibus necessitas geritur, non tantum adnotata, sed etiam picta habuisse firmentur, ut non solum consilio mentis, verum adspectu oculorum viam profecturis eligerent*[1].

Quant à la route Metz-Trèves, toute discussion est superflue. Elle fut construite quelques années après la confection de la carte de Peutinger, sous l'empereur Philippe, dont on a trouvé une colonne milliaire près de Dalheim.

Pour ce qui est de la route Arlon-Trèves, il semble qu'à défaut d'autres té-

1. *De re milit.*, III, 6.

moignages, il faille consulter l'histoire du temps pour voir s'il n'y avait pas à cette époque de grandes guerres qui auraient nécessité des moyens de défense extraordinaires. Sous Gordien III, les Francs, ayant quitté l'Elbe, se répandent entre Cologne et Boulogne, entre le Rhin et la mer. La Hollande et la Belgique tombent en leur pouvoir, et, de là, ils envahissent le reste de la Gaule. Plusieurs empereurs, tels que Aurélien, Probus, Maximien, etc., marchent contre eux. Ne voilà-t-il pas assez de motifs pour placer au commencement de cette lutte terrible la construction d'une route si importante, si indispensable et en même temps si solidement bâtie ?

La partie de l'Itinéraire d'Antonin qui décrit la voie consulaire en question date probablement des années 230-260, de sorte que si, comme c'est notre intention, nous désignions plus particulièrement l'empereur Probus, le plus rude adversaire des tribus germaniques, comme l'auteur de cette route, l'Itinéraire, dans sa première édition, n'aurait pu la mentionner. Toutefois, si l'Itinéraire n'a reçu sa forme définitive qu'au v^e siècle, après avoir été révisé et complété sous Théodose II, rien n'empêche, semble-t-il, d'admettre que cette route, ainsi que celle de Metz-Trèves, y aient été inscrites à cette époque seulement.

Un dernier mot pour redresser quelques erreurs. L'inscription tirée de Brower et concernant le temple de Sylvain qui aurait existé à Altrier a été défigurée en partie [1], les quatre petits traits ayant été réunis de façon à former deux petites *n*. Voici la ligne corrigée :

CIVES TREVER IIIII VIR (= *Sevir*).

Plus loin [2], il est question d'un vase de terre sigillée dont on a trouvé des fragments à Altrier avec l'inscription *Verense*; ce vase date, non pas de l'époque romaine, mais de la Renaissance.

Enfin, à la page 415, nous avons décrit le monument sépulcral, aux figures multiples, qui a servi, plus tard, à la construction de l'église de Mersch. Nous avons reproduit l'explication allégorique que M. Engling en avait donnée, mais nous ne devons pas dissimuler que l'ornementation des trois pierres figurées qui en restent est décorative plutôt qu'allégorique.

Luxembourg, en novembre 1899.

Jules KEIFFER.

1. *Revue archéol.*, 1899, I, p. 405.
2. *Ibid.*, p. 408.

# BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

## SÉANCE DU 21 JUILLET 1899

M. Viollet continue la lecture de son mémoire sur l'histoire des constitutions communales. Il étudie en détail les divers modes d'élection en usage dans toute la France. Au XIIe siècle, deux régimes contraires sont en présence : un régime populaire ou démocratique, un régime aristocratique ou oligarchique. Ces deux régimes sont reliés l'un à l'autre par toute une série de systèmes intermédiaires. Dans les siècles suivants, les régimes populaires de beaucoup de villes se transforment peu à peu en régimes aristocratiques.

M. Salomon Reinach fait une communication sur le serpent Zagreus. Il étudie le mythe de la naissance de Zagreus, le dieu des Orphiques, identifié plus tard à Dionysos. Il montre que Zagreus naquit sous les traits d'un serpent cornu, type qui est inconnu dans la mythologie grecque classique, mais qui se retrouve fréquemment dans la mythologie celtique à l'époque romaine. Il a donc pu exister des relations religieuses très anciennes entre la Gaule et la Thrace, foyer de l'orphisme.

M. Noël Valois communique un mémoire intitulé *La prolongation du grand schisme du XVe siècle dans le midi de la France.*

## SÉANCE DU 28 JUILLET 1899

M. le Secrétaire perpétuel communique une lettre de M. de Puységur au sujet des analogies qu'il a découvertes entre la langue anglaise et le langage en usage sur la rive gauche de la Garonne.

M. l'abbé Thédenat présente un plan du Forum romain et des forums impériaux, donnant l'état des fouilles faites entre la *Regia* et la maison des Vestales. Ces fouilles ont une grande importance pour déterminer la direction de la Voie sacrée à une époque ancienne. Près du temple d'Antonin, on a mis au jour les débris d'un portique avec une inscription consacrée à Lucius César, fils adoptif d'Auguste. M. l'abbbé Thédenat compare cette inscription avec les autres textes relatifs à L. César, et émet l'opinion que le monument mis au jour est celui auquel fait allusion un texte d'Ovide.

Sur le rapport de M. Collignon, une somme de 1.500 francs, sur la fondation Piot, est allouée à M. Paris, professeur de l'Université de Bordeaux, pour continuer ses recherches en Espagne.

M. Delisle lit une note de M. Guesnon sur la confrérie des Jongleurs d'Arras.

M. Salomon Reinach fait une communication sur les débuts du commerce de l'étain. On admet généralement que les Phéniciens ont les premiers introduit dans la Méditerranée l'étain des îles Britanniques ou îles Cassitérides.

M. S. Reinach cite des textes antiques jusqu'à présent négligés qui prouvent, au contraire, que les Phrygiens, originaires de la Thrace européenne, ont été les premiers à importer l'étain britannique par la voie maritime (dans Pline, au lieu de *Midacritus*, lire *Midas Phryx*). C'est donc aux navigateurs phrygiens des environs de l'an 1000 avant Jésus-Christ qu'on peut attribuer, dans l'état actuel de nos connaissances, la découverte de l'Angleterre.

M. l'abbé J.-B. Chabot lit une note sur la Chronique de Michel le Syrien et présente le texte syriaque du premier volume de cet important ouvrage dont il a entrepris la publication sous le patronage et avec le concours de l'Académie. Cette chronique fut rédigée en 1196. Son auteur, patriarche jacobite d'Antioche, mourut en 1199. La chronique s'étend des origines du monde jusqu'à la mort de Saladin. Elle est partagée en vingt-deux livres et suivie de listes épiscopales fort complètes pour les VIII$^{e}$-XII$^{e}$ siècles. L'auteur cite, et le plus souvent textuellement, plusieurs historiens et chronographes dont les ouvrages sont aujourd'hui perdus, de sorte que son travail constitue un document de premier ordre pour l'histoire de l'Orient, particulièrement du V$^{e}$ au IX$^{e}$ siècle.

## SÉANCE DU 4 AOUT 1899

M. Paul Viollet termine la lecture de son mémoire sur les communes au moyen âge. Après avoir passé en revue le régime électoral des villes de Saint-Omer, Amiens et Paris, M. Viollet insiste, en terminant, sur le caractère oligarchique des constitutions urbaines pendant les derniers siècles et sur la décadence des assemblées générales.

M. Giry commence la lecture d'un mémoire sur les documents carolingiens de l'abbaye de Saint-Florent-le-Vieil en Anjou. Il critique successivement deux prétendus diplômes de Charlemagne et de Charles le Chauve concédant des privilèges à l'abbaye et prouve que ces documents sont des faux fabriqués en grande partie à l'aide d'un petit poème du IX$^{e}$ siècle sur la destruction de l'abbaye par Noménoé.

M. Clermont-Ganneau revient sur l'interprétation donnée par M. Philippe Berger d'une *tabella devotionis* en langue punique inscrite sur une lame de plomb et découverte aux environs de Carthage par M. Gauckler.

## SÉANCE DU 11 AOUT 1899

M. Clermont-Ganneau termine la lecture de ses observations sur l'interprétation donnée par M. Philippe Berger d'une *tabella devotionis* en plomb, découverte par M. Gauckler aux environs de Carthage.

M. Eugène Müntz lit un mémoire sur l'œuvre scientifique de Léonard de Vinci dans ses rapports avec la science du moyen âge. Un des points les plus épineux dans l'histoire de l'œuvre scientifique de Léonard de Vinci est, sans nul doute, le départ entre les découvertes qui lui sont personnelles et celles qu'il a simplement rapportées, à titre de document, d'après quelque prédécesseur du moyen âge ou de l'antiquité. Il est, en effet, établi aujourd'hui que Léonard lisait et compilait énormément. Souvent il se bornait à copier, sans le

dire, des recueils anciens, dont ses historiens lui ont trop longtemps fait honneur. D'autres fois aussi, il a pu se rencontrer, à son insu, avec quelque devancier et découvrir à nouveau ce que d'autres avaient entrevu ou formulé avant lui. En attendant que M. Berthelot porte ses recherches du côté de Léonard de Vinci, M. Müntz soumet à l'Académie quelques rapprochements de nature à préciser la portée de deux des manuscrits de Léonard conservés à la bibliothèque de l'Institut et publiés par M. Ch. Ravaisson-Mollien. On sait aujourd'hui, grâce surtout aux recherches de M. de Toni, professeur à l'Université de Padoue, qu'un de ces manuscrits, le n° B (*Traité sur l'Art militaire*), procède en grande partie du *De re militari* de Roberto Valturio. Une foule de passages du manuscrit B ne sont que des extraits de cet ouvrage, pour lequel Léonard a pu consulter les éditions latines de 1472 et de 1483. A première vue, les recherches de Léonard sur la géologie, recherches si profondes, si véritablement géniales, auraient également leur point de départ dans les travaux antérieurs. Boccace déjà n'a-t-il pas mentionné la présence de coquillages marins sur les continents et n'en a-t-il pas tiré toutes sortes de déductions? Bien plus, en rapprochant des écrits de Léonard l'hypothèse sur la formation des montagnes telle qu'elle est rapportée dans le prétendu *Lapidaire d'Aristote*, dont il existe un manuscrit datant du XIIIe siècle et qui a été récemment mis en lumière par M. de Mély, il est impossible de ne pas constater une certaine similitude. Mais les innombrables expériences personnelles instituées par Léonard prouvent que, tout en adoptant parfois des idées générales qui étaient en quelque sorte en l'air, il les fécondait, les élargissait, les faisait siennes par le travail le plus opiniâtre. Tout récemment aussi, on a essayé de déposséder Léonard de Vinci de ses droits à l'invention de la chambre noire, au profit d'un géomètre juif du XIVe siècle, Lévi ben Gersom. Ce savant a, en effet, étudié, dans un manuscrit encore inédit de la Bibliothèque nationale, la façon dont se comporte un rayon de soleil, un rayon de lune ou tout autre rayon lumineux, lorsqu'il passe par une fenêtre ou par une ouverture quelconque. Or, M. Müntz démontre que cette expérience, déjà signalée par Roger Bacon, n'a rien de commun avec la chambre noire telle que l'a définie Léonard de Vinci. Lévi ben Gersom, en effet, s'est placé uniquement au point de vue de la trigonométrie et de l'astronomie. Tout au plus s'il a appliqué son système à l'observation des éclipses. Il n'a pas songé un instant à rapprocher les fonctions de l'œil de celles de la chambre noire, comme l'a fait Léonard de Vinci. Pas un instant non plus, il n'a entrevu, comme celui-ci, la possibilité de projeter sur un écran les images de toutes sortes d'objets, avec leurs couleurs naturelles, mais plus petites et renversées. Rien donc, jusqu'à nouvel ordre, ne permet de contester à Léonard de Vinci cette invention.

M. l'abbé Thédenat donne lecture d'une notice sur la vie et les œuvres de M. Alphonse de Ruble, son prédécesseur.

## SÉANCE DU 18 AOUT 1899

M. Heuzey communique, de la part de Hamdy-Bey, directeur du Musée de

Constantinople, des informations sur un groupe de ruines antiques situé en Syrie, à deux journées d'Orfa, l'ancienne Édesse, au lieu nommé Arslan-tash, c'est-à-dire la Pierre-au-lion. Ayant reconnu ces ruines en 1883, Hamdy-Bey y rencontra deux statues colossales de lions, semblables à ceux qui gardent les entrées des édifices assyriens, puis un bloc décoré de deux figures de taureaux et plusieurs plaques sculptées représentant des soldats armés d'un bouclier rond. Quelques fouilles furent pratiquées, et le Musée de Constantinople s'enrichit de dix-huit plaques du même genre portant divers personnages. Dernièrement, il a encore reçu une plaque beaucoup plus grande, de 1 mètre sur 1m,84, où l'on voit un char à deux chevaux monté par deux hommes et suivi d'un cavalier, avec des traces indiquant une file de bas-reliefs analogue aux frises des palais assyriens. Toutes ces sculptures sont en basalte, d'un style assyrien beaucoup plus franc que celui des monuments dits hétéens. Certains traits du costume et du harnachement des chevaux indiquent l'époque de Sennachérib et des Sargonides (VIIe siècle). Il y aurait donc là un important établissement assyrien ou tout au moins un témoignage de l'expansion de l'art ninivite chez les populations syriennes. Aucune inscription n'a été signalée jusqu'ici.

M. Clermont-Ganneau communique un commentaire sur trois inscriptions néopuniques récemment découvertes et déjà étudiées par M. Philippe Berger.

M. Philippe Fabia donne lecture d'un mémoire relatif aux jugements de Tacite sur l'historiographie romaine. Partant de l'appréciation générale formulée dans la préface des *Histoires* et la comparant, d'un côté, avec celle que contient la préface des *Annales*, de l'autre avec certains jugements particuliers, il prouve que Tacite a été beaucoup trop élogieux pour ses devanciers de l'époque républicaine, beaucoup trop sévère envers ceux de l'époque impériale. Il conclut que ces deux aperçus généraux, spécialement celui des *Histoires*, donneraient une fâcheuse opinion de son goût si les jugements plus précis qui les rectifient ou les contredisent ne démontraient qu'il ne faut pas les prendre trop au sérieux, qu'ils sont d'un écrivain préoccupé de bien dire plutôt que d'un historien soucieux de dire vrai.

## SÉANCE DU 25 AOUT 1899

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre de M. Louis Finot, directeur de la Mission archéologique d'Indo-Chine (Saïgon, 23 juillet). M. Finot a séjourné au Cambodge du mois d'avril au mois de juillet. Il s'est préoccupé de former une collection aussi complète que possible des textes khmers. La réalisation de ce projet présentait quelques difficultés : les *satras*, textes traditionnels, sont dispersés dans tous les monastères du royaume, et les moines ne consentent pas volontiers à s'en dessaisir. Cependant M. Finot a pu acquérir une centaine d'ouvrages formant environ 340 *khsé* ou volumes, qui permettent dès maintenant une connaissance assez approfondie de la littérature cambodgienne. Cette collection se compose principalement de *jatakas*, ou récits ayant pour objet les vies successives du Buddha. Elle comprend en outre quelques poèmes dramatiques, longues narrations en vers destinées à être chantées

et mimées. On y trouve enfin des traités dogmatiques traduits du pâli, des livres de piété, des manuels de morale pratique, de médecine, d'astronomie, de divination. — M. Finot a pu, en outre, acquérir une idée suffisante de l'art khmer en visitant les ruines de Vat Nokor, près de Kompong Cham, ainsi que tous les monuments importants de la province de Bati; il a trouvé dans un de ces temples quelques statues d'une belle facture qui formeront le commencement du futur musée de la mission. — Enfin, dès que les conditions climatériques le permettront, M. Finot entreprendra un voyage circulaire dans l'Annam, le Tonkin et le Laos. Cette revue générale une fois terminée, il sera temps d'organiser définitivement la mission et d'inaugurer son enseignement et ses publications.

M. Giry termine la seconde lecture de son mémoire sur de faux actes carolingiens de l'abbaye de Saint-Florent-le-Vieil en Anjou.

M. Henri Weil défend la tradition qui place Tyrtée au VIIe siècle a. C. contre des hellénistes qui ont récemment contesté la haute antiquité des élégies de ce poète ou sont même allés jusqu'à en nier l'authenticité.

M. Clermont-Ganneau fait une communication sur El-Kahph et la Caverne des Sept Dormants.

## SÉANCE DU 1er SEPTEMBRE 1899

M. le marquis de Vogüé, président de la commission du *Corpus inscriptionum semiticarum*, annonce que cette commission fera paraître, à partir du 1er janvier 1900, des Bulletins périodiques d'épigraphie sémitique. Ces Bulletins, conçus d'une façon générale sur le plan de l'*Ephemeris epigraphica latina*, seront encore plus utiles pour le Corpus des inscriptions sémitiques que cette dernière ne l'est pour le Corpus des inscriptions latines.

M. de Barthélemy, vice-président, prononce l'éloge funèbre de M. Joachim Menant, membre libre de l'Académie, décédé à Paris le 30 août.

## SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 1899

M. Babelon rappelle qu'il a signalé, il y a quelques mois, deux monnaies de la ville de Medaba, au pays de Moab. Il décrit aujourd'hui deux monnaies de bronze à l'effigie d'Élagabale, qui proviennent de Charac-Moba, ville de la même région. Medaba et Charac-Moba entrent pour la première fois dans la nomenclature numismatique de l'antiquité. Sur l'emplacement de Charac-Moba s'élève aujourd'hui la localité appelée El-Kérak, à l'est de la mer Morte, au sud d'Er-Rabbah (Rabbath-Moab). Cette ville est déjà mentionnée, de même que sa voisine Medaba, dans la prophétie d'Isaïe contre Moab. Son nom, signifiant « la forteresse de Moab », se trouve généralement, dans les auteurs grecs, sous la forme Χαράχμωβα, et quelquefois sous la forme Μωβουχάραξ. L'ethnique, d'après Étienne de Byzance, est Χαραχμωβηνός, qui se lit sur une des pièces décrites par M. Babelon. A la différence d'Étienne de Byzance qui écrit le nom de la ville par un χ et un κ, les monnaies l'écrivent par deux χ. — M. Babelon

fait en outre observer que le rège d'Élagabale, prince syrien, semble bien avoir marqué une période de prospérité pour la Syrie, la Palestine et les régions avoisinant le Jourdain et la mer Morte.

Sur la proposition de M. Senart, l'Académie désigne M. Cabaton comme membre de la Mission archéologique de l'Indo-Chine.

M. Héron de Villefosse communique un rapport du R. P. Delattre sur les dernières fouilles exécutées dans une des nécropoles les plus considérables de Carthage, en face de la batterie de Bordj-Djedid. L'épigraphie punique est représentée par huit épitaphes, par douze inscriptions sur vases dont une écrite au charbon et les autres à l'encre noire, par deux marques peintes en rouge, l'une sur la tranche d'une dalle de tombeau, l'autre sur une pierre brute, et enfin par six estampilles de potiers carthaginois. Parmi les épitaphes, la plus longue ne compte pas moins de huit lignes ; son auteur, Molocpalas, y nomme ses ancêtres jusqu'à la septième ou huitième génération. A la fin de sa généalogie, accompagnée de titres honorifiques, ce Carthaginois parait invoquer la bénédiction du dieu Soleil sur sa dépouille.

M. Babelon présente quelques observations.

M. Viollet continue la lecture de son mémoire sur les chartes communales du moyen âge.

## SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 1899

M. Fossey, ancien membre de l'École française d'Athènes, communique un mémoire sur une mission archéologique en Turquie d'Asie. Il présente quelques inscriptions grecques trouvées dans la Syrie du nord et en Mésopotamie et discute la lecture de la date donnée par Sennachérib dans l'inscription de Bavian. M. Fossey énumère ensuite les monuments et inscriptions découverts au cours des fouilles qu'il a exécutées à El-Hadra.

M. Homolle communique deux inscriptions, la première provenant des îles grecques, l'autre d'Asie Mineure. La première est une lame de plomb sur laquelle sont gravées des formules de malédiction. — Dans la seconde se trouve mentionnée dans la ville de Karadrous, sur la côte de Cilicie, port des habitants de Lamos, connue par Strabon, Scylax et autres géographes. — MM. S. Reinach, Deloche et Weil présentent quelques observations.

## SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 1899

M. Gauckler expose les résultats des fouilles qu'il a exécutées, à l'aide d'une subvention de l'Académie, dans une villa romaine découverte par M. D. Novak à El-Alia, en Tunisie. Le plan de cet établissement agricole offre beaucoup d'analogies avec celui des bordjs africains actuels. Le bâtiment principal, réservé à la vie de famille, a la forme d'un pavillon allongé et bas, muni à ses extrémités de deux tours carrées. Il est décoré avec un très grand luxe. Les murs sont revêtus de peintures à la fresque ; le pavement est formé partout de fines mosaïques : dans les chambres à coucher, ce sont de simples motifs géométriques ; dans les salons

de réception qui occupent les deux ailes se développent deux grands paysages décoratifs. L'un représente une pêche à la seine sur la côte africaine; l'autre des scènes de chasse au crocodile, à l'hippopotame, à l'ibis, dans les marais du Delta d'Égypte. Tous les détails de la faune et de la flore sont rendus avec un extrême précision. Dans les paysages qui encadrent les deux tableaux sont représentées une cinquantaine de constructions qui montrent, au premier siècle, l'emploi prédominant du bois dans la construction des bâtiments ruraux et l'usage déjà très répandu des fenêtres vitrées. Les mosaïques d'El-Alia, offertes à l'État par M. Demeure, ont été enlevées et restaurées par M. Pradère, conservateur du Musée Alaoui, et sont exposées au Musée du Bardo, l'autre au Musée de Sousse. — M. G. Boissier présente quelques obesrvations.

M. Marcel Schwob communique quelques résultats de ses recherches sur François Villon et sur Arnoul Greban, auteur du *Mystère de la Passion*. M. Longnon avait découvert les pièces de l'information dressée contre François Villon pour un vol qu'il commit avec quatre complices au Collège de Navarre à Noël 1456. Les malfaiteurs avaient enlevé 500 écus d'or qui appartenaient à la Faculté de théologie. Or un registre de comptes de cette Faculté, conservé à la Bibliothèque nationale, mentionne que vers le 3 novembre 1462, six ans plus tard, la Faculté apprit que maître François Villon était accusé d'un vol et prisonnier au Châtelet. Il allait être élargi. La Faculté y mit opposition et fit interroger Villon sur le vol du Collège de Navarre. Muni du double de la confession de Villon devant le lieutenant-criminel, le grand bedeau de la Faculté fit signer au poète la promesse de rembourser dans le délai de trois ans la somme de 120 écus d'or. Puis Villon fut mis en liberté le 7 novembre 1462. Peu de jours après, il était de nouveau en prison, condamné à être pendu pour avoir assisté à une rixe où le scribe de l'official, maître François Ferrebouc, avait été blessé d'un coup de dague, puis la sentence ayant été commuée par le Parlement le 5 janvier 1463, banni de Paris pour dix ans. La Faculté de théologie ne rentra pas dans son argent. — Quant à Arnoul Greban, les registres capitulaires de Notre-Dame permettent de constater que, de 1450 à 1455, l'auteur du *Mystère de la Passion* fut maître des enfants de chœur de Notre-Dame. C'est l'époque même où fut composée l'œuvre de Greban qui représente le plus grand poème dramatique du xvᵉ siècle.

M. Héron de Villefosse rappelle qu'il a récemment signalé à l'Académie une lame de bronze découverte par le R. P. Delattre et ornée de très fines gravures. M. le marquis d'Anselme avait habilement enlevé la couche d'oxyde qui recouvrait cette lame, et il a eu l'idée de soumettre à la même opération les autres hachettes déjà découvertes. Jusqu'ici une cinquantaine d'entre elles présentent des sujets de style égyptien et de style grec. Une, en particulier, porte une inscription punique, sur laquelle M. Berger donne quelques explications. — M. Babelon fait observer, au nom de M. Gauckler, que l'on conserve au Musée du Bardo un certain nombre de ces hachettes.

## SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 1899

Lecture est donnée d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique

annonçant que, conformément à la désignation faite par l'Académie dans sa séance du 8 juillet dernier, M. Doumer, gouverneur général de l'Indo-Chine, a nommé pensionnaire de la Mission archéologique M. Poul Pelliot, licencié ès lettres, diplômé de l'École des Langues orientales, élève de l'École des Hautes-Études.

M. Senart insiste sur les excellents résultats qu'on est en droit d'attendre des travaux de la Mission archéologique d'Indo-Chine.

M. Salomon Reinach communique un mémoire sur le héros Scirus, fils de Neptune, qui passait pour avoir colonisé l'île de Salamine. Cette île a pu être appelée, d'après lui, la Salamine de Scirus, *Sciri Salamis*. Or, il y a dans la *Pharsale* de Lucain un vers inintelligible : *Tresque petunt veram credi Salamina carinae*. Tout s'explique si l'on écrit *Sciri Salamina*. Un reviseur a pris *Sciri* pour un verbe, le passif de *scio*, et y a substitué *credi*, qui est devenu le texte de tous les manuscrits — Incidemment, M. S. Reinach observe que toutes les éditions de Voltaire, à l'article *Celtes* du *Dictionnaire philosophique*, parlent d'une « histoire des Huns et des *Ours* ». Au lieu de *ours*, Voltaire a certainement écrit *Ouigours*, nom d'uue tribu apparentée aux Huns.

(*Revue critique*.)

Léon Dorez.

---

## NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

— Auguste ALLMER, qui est mort à Lyon le 28 novembre 1899, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, mérite d'être compté parmi les maîtres de la science épigraphique. Il se forma presque seul, à force d'énergie et de patience, ayant appris l'allemand et s'étant initié aux travaux de l'érudition étrangère dans un âge relativement avancé. Sa vie laborieuse et fièrement solitaire inspira le respect même à ceux qui n'eurent pas la fortune de le connaître; du fond de sa petite chambre de Lyon, il exerça une influence stimulante et féconde sur bien des gens qui ne le virent jamais. Les importants travaux qu'on lui doit sur l'épigraphie de Vienne, sur celle de Lyon et du Languedoc passent depuis longtemps pour des modèles; plusieurs savants plus jeunes s'en sont déjà heureusement inspirés. Mais son plus beau titre est la collection de la *Revue épigraphique du Midi*, qu'il fonda en 1878, au milieu de l'indifférence générale, qu'il entretint de ses modestes deniers et qu'il rédigea presque seul jusqu'à la veille de sa mort. Cette *Revue*, où la polémique tient de la place, mais où la science et la conscience d'Allmer se montrent à chaque page, eut certainement une grande part dans la renaissance des études épigraphiques en France et valut à son rédacteur l'estime universelle des érudits. Allmer était sinon plus apprécié, du moins plus connu dans les cercles scientifiques de l'Allemagne qu'en France même, bien que l'Académie des Inscriptions l'eût nommé correspondant dès 1876. Les lignes suivantes, imprimées par M. O. Hirschfeld à la p. 222 du tome XII du *Corpus inscriptionum latinarum*, sont bonnes à rappeler aujourd'hui, comme une oraison funèbre du savant et un témoignage rendu aux mérites de l'homme: « *Augustus* ALLMER *de studiis nostris optime meritus est, cum permultis dissertationibus partim separatim editis, partim ephemeridibus variis insertis, tum vel maxime libro amplo summaque cura elaborato... Allmerus, quamquam per longum tempus munere publico functus, non totum ad litteras sese conferre potuit, omne otium agro Viennensi percurrendo inscriptionibusque ibi extantibus summa diligentia ac peritia delineandis impendit atque officio publico deposito, non virorum doctorum praeceptis, sed suis studiis ad rem epigraphicam eruditus, in libro bonae frugis pleno praemioque ab Academia Pariensi ornato omnes titulos, qui ex Vienniensium agro emerserunt, a se ipso quantum fieri potuit descriptos congessit et ut ab omnibus facile intellegerentur amplo commentario ornavit; praeterea qui opere absoluto eruderati sunt, in supplementis tribus ... edidit. Idem optimo consilio ephemeride quae dicitur* Revue épigraphique *condita titulorum in tota Gallia meridionali nuper erutorum fidissima apographa publici juris facit. Sed quantum Allmerus harum partium epigraphiae profuerit cum viri docti haud ignorant, tum hoc potissimum opere, in quo nomen ejus ubique fere*

*comparet, satis illustratur. Ego vero quantum viro eximio debeam, qui rejectis malevolorum animique pusilli hominum consiliis unicum fidissimum optimumque studiorum adjutorem per tot annos mihi se praestitit omniaque fere sua mea esse voluit, id hujus loci non est praedicare, sed gratissima jucundissimaque hujus amicitiae memoria mihi semper manebit.*

Bien que n'ayant jamais enseigné, on peut dire qu'Allmer laisse deux élèves, associés de son vivant à ses travaux et capables de les continuer : M. Dissard, conservateur du Musée de Lyon, et le capitaine Émile Espérandieu.

S. R.

— Les destinées de cette *Revue* ont été trop étroitement associées à celles du Musée de Saint-Germain pour qu'elle laisse disparaître, sans l'expression de son estime et de ses regrets, un des hommes qui ont le plus contribué à la formation du Musée national, l'ancien inspecteur des ateliers, des restaurations et des moulages, M. Abel Maitre. Sorti de l'école primaire, Maître servit pendant sept années dans la cavalerie; puis il devint l'élève de M. Bartholdi le sculpteur et établit à Paris, vers 1865, un atelier de moulages. Cet atelier reçut des commandes destinées au Musée de Saint-Germain, qui devait être inauguré deux ans plus tard; Maître alla travailler aussi à l'atelier impérial de Meudon, où l'on tirait des épreuves des moules de l'arc de Constantin, donnés à Napoléon III par Pie IX. En 1867, lors de l'ouverture du Musée, il fut attaché à cet établissement comme surveillant des ateliers. Il y demeura pendant longtemps et fit, pour l'enrichir de moulages et d'originaux, de longs voyages en France, en Suisse, en Allemagne, en Autriche, en Italie. On lui doit les moulages du monument de Gavr'inis, ceux de l'arc d'Orange, du tombeau de saint Rémy, des bas-reliefs de Sens, de Dijon, de Nancy, des principaux objets découverts à Hallstatt, etc. Il acquit pour le Musée les belles collection de Blanchon (Vaison) et de Counhaye (Suippes). Il conduisit, seul ou avec Flouest, des fouilles mémorables dans la Côte-d'Or, où il ouvrit le magnifique tumulus de Magny-Lambert, explora des tombes gauloises dans la Marne, à Saint-Maur-les-Fossés près de Paris, à Golasecca en Italie. Le voyage qu'il fit à Thenay, d'où il rapporta 6.000 silex, fournit des arguments sans réplique à l'encontre des rêveries préhistoriques de l'abbé Bourgeois. Mais c'est surtout dans l'installation du Musée qu'il fit paraître ses qualités les plus heureuses, une activité méthodique et tranquille, un goût sûr, une intelligence parfaite des besoins du public. Lui, qui savait à peine l'orthographe, était arrivé à juger non seulement de l'authenticité des objets, mais de leur ancienneté relative et des particularités de leur style, avec une autorité que les archéologues de profession lui enviaient. Je n'ai pas encore parlé des beaux dessins dont il a orné nos meubles à volets, des moulages peints, véritables trompe-l'œil, qui furent exécutés par lui ou sous sa direction. La *Revue* a publié sous sa signature quelques notes sur les fouilles de la Côte-d'Or et de Thenay, un article sur les gravures de Gavr'inis, qu'il proposa d'expliquer par l'imitation des lignes de la main, enfin une curieuse étude sur la tête *dite* de bois du Musée d'Avignon, où il reconnut, sitôt qu'il l'eut en mains, une sculpture en ivoire. Comme statuaire, il exposa au Salon quelques bons mor-

ceaux, notamment un groupe de chiens, qui fut récompensé par une mention honorable; mais, absorbé par ses fonctions du Musée, il n'a plus modelé, depuis 1870, qu'un petit nombre de médaillons.

A la fin de 1896, Maître, souffrant de rhumatismes, quitta le Musée et se retira dans une petite maison qu'il possédait au Perreux. A plusieurs reprises, cependant, il vint nous rendre visite et put s'assurer que sa succession était en bonnes mains. La mort l'a surpris à l'âge de 70 ans, dans sa paisible demeure. Cet ouvrier fut non seulement un homme de talent, mais un sage. Appartenant à une vieille famille janséniste, il avait conservé, à défaut de croyances positives, une rectitude morale qui commandait le respect et ne tardait pas à inspirer la confiance. Celui qui écrit ces lignes a passé, pendant dix ans, six ou sept heures par semaine en sa compagnie; il n'a jamais entendu de lui une parole qui fût l'écho d'un sentiment bas, d'une pensée mesquine. C'était, sous une écorce rugueuse, un caractère élevé, une âme droite.

Un autre brave homme, Eugène Spuller, apprit, pendant son dernier passage au Ministère de l'Instruction publique, qu'il y avait au Musée de Saint-Germain un enfant du peuple, presque un illettré, qui, depuis trente ans, rendait avec modestie d'éminents services. Il le décora. Ce fut une grande joie pour Abel Maître; Spuller la partagea. On ne les oubliera, au Musée, ni l'un ni l'autre.

Salomon Reinach.

— En parcourant la collection du *Journal of the Royal Society of Antiquaries of Ireland*, j'ai rencontré (1895, p. 271-278) un article important pour l'archéologie grecque, qui n'a pas été signalé dans la riche bibliographie du *Jahrbuch des deutschen Instituts*. Il est intitulé : *Points of resemblance between some recent discoveries in Greece and ancient remains in Ireland*, by S. Kerr Kirker. Le frère de l'auteur, médecin à bord du navire *Amphion*, de la marine anglaise, a eu l'occasion d'étudier, à 3 milles au sud de Volo, les restes d'une ville préhistorique dont il a dressé le plan (p. 272) et photographié les murailles (p. 274, 275). Le reste de l'article est consacré à la comparaison de ces restes avec ceux de Moghane Fort en Irlande.

S. R.

— Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Quelques personnes ont trouvé fort étrange l'article intitulé *Les Cabires et Mélicerte* que j'ai publié dans la *Revue* de 1898 (t. I, p. 56-61). J'y ai soutenu que les Cabires n'étaient pas plus phéniciens que Mélicerte et que le caractère évidemment sémitique de ces noms ne permettait pas de conclure au sémitisme des divinités qu'ils désignent. Cette opinion, en apparence paradoxale, vient de recevoir l'approbation d'un homme qui ne se prononce pas à la légère et dont personne ne constestera l'autorité : M. Hermann Usener. Voici, en effet, ce qu'il écrit dans son récent ouvrage sur les traditions relatives au déluge (*Die Sintfluthsagen*, Bonn, 1899, p. 151-152) :

« Assurément, il ne peut être douteux que le nom *Melikertes* est une altéra-

tion du phénicien *Melek-qart*, *Melqart*, signifiant « roi de la ville. » Les Tyriens désignaient ainsi leur Baal et le même nom pouvait être attribué au dieu principal, par les commerçants sémitiques, dans la ville où les conduisait leur commerce. Le nom de Palémon, qui alterne avec celui de Melikertes, est bien hellénique, non moins que les légendes qui le concernent. Sal. Reinach a récemment émis l'hypothèse très acceptable (*hat unlängst die treffende Vermuthung ausgesprochen*) que le Melikertes sémitique aurait été pris par les Grecs pour un nom propre et adopté comme tel pour désigner une conception religieuse hellénique, exactement comme les « Grands dieux » de Samothrace ont été appelés *Kabirim* (les grands) par les Phéniciens et ensuite désignés par les Grecs sous le nom de Κάβειροι. Si, d'une part, il est indéniable que des caractères propres au dieu tyrien, par exemple la combinaison avec Hèraklès, ont été transférés à Melikertes-Palémon, il n'est pas moins certain que toute la légende est d'origine hellénique. »

Permettez-moi, Monsieur le Directeur, de me prévaloir de l'adhésion de M. Usener et de la signaler à ceux de nos lecteurs qui s'intéressent au problème des origines helléniques.

Veuillez agréer, etc.

Salomon Reinach.

— Signalons brièvement deux utiles catalogues :

1° *Rom's Bau-und Kunstdenkmaeler, Geschichte und Topographie*. Catalogue de 600 ouvrages et brochures relatifs à Rome, ayant appartenu à M. Th. Gsell-Fels, en vente à Leipzig chez Hiersemann (*Katalog* 231). Je note (n° 533) un exemplaire, au prix de 1550 mark, des *Monuments de sculpture du Musée Torlonia*, ouvrage presque introuvable.

2° P. Lombardi, *Catalogo generale delle fotografie artistiche della città e provincia di Siena* (Sienne, 1899). Liste de 2.600 photographies dont on peut se procurer des exemplaires à la maison Lombardi, et qui formeraient, réunies et bien classées, un merveilleux musée d'art siénois.

S. R.

— M. Seymour de Ricci a publié, dans le dernier numéro de la *Revue* (p. 342), une intéressante notice inédite de Peiresc sur les tableaux de Fontainebleau en 1625. Presque en même temps, M. Dimier donnait dans l'*Œuvre d'art* (1er novembre 1899) un article sur la collection royale à la même époque, d'après le *Diarium* de Cassiano del Pozzo (1625) et le *Trésor des merveilles de Fontainebleau* du Père Dan (1642). L'article se termine par une liste de quatorze tableaux dressée à l'aide de ces indications. La comparaison de cette liste avec celle de Peiresc est intéressante ; voici comment le nouveau document, resté inconnu de M. Dimier, complète le catalogue du plus ancien fonds du Louvre :

De Raphael : *Grande sainte Famille. Grand saint Michel. Sainte Marguerite. Jeanne d'Aragon.* — Peiresc ajoute : *Le cardinal Hippolyte*, ce qui ne peut désigner le *Balthazar Castiglione*, chef-d'œuvre acquis en 1661 seulement. S'agit-

il du *Portrait du cardinal Hippolyte de Médicis* (n° 478 du catalogue de Villot), autrefois attribué à Titien? Mais cette peinture elle-même passe pour n'être entrée au Louvre que sous Louis XIV.

De Michel-Ange : *Léda*. Peiresc ajoute : la *Visitation* de Seb. del Piombo, d'après un carton de Michel-Ange. On connaissait déjà par le P. Dan la tradition qui attribue cette belle peinture à la collaboration des deux maîtres.

De Fra Bartolommeo : *Vierge et saints*.

D'Andrea del Santo : *Charité. Sainte Élisabeth*.

De Léonard de Vinci : *Joconde. Saint Jean-Baptiste. Vierge aux Rochers. Belle Ferronnière. Léda. Enlèvement de Proserpine.* — Peiresc ajoute : *Un petit Jésus, une Notre-Dame* : mais comme il ne mentionne pas la *Vierge aux Rochers*, cette mention s'applique probablement à ce tableau.

Du Titien : *La Madeleine*. — Peiresc ajoute « le soldat peint de trois côtés ». Il s'agit sans doute du n° 395 du catalogue de Villot, donné par cet éminent connaisseur à Savoldo et par les auteurs des précédents catalogues à Giorgione.

Du Pontormo : *Gaston de Foix*. C'est le tableau dont il vient d'être question.

Du Piombo : *Visitation*. Mentionné plus haut à propos de Michel-Ange.

Du Rosso : *Judith*. Peiresc attribue au même artiste *La reine Jeanne qu'ils appellent de Sicile*, et ajoute qu'on y a trouvé écrit *Rubeus fecit* (*sic*, *Rubens* est une erreur typographique dans la *Revue*, p. 342, comme me l'a fait observer M. Eug. Müntz). Ce tableau paraît perdu.

La liste de M. Dimier ne comprend aucune œuvre du Corrège ; celle de Peiresc mentionne un *Ecce homo* de cet artiste. J'ignore à quel tableau peut s'appliquer cette mention, le *Christ couronné d'épines* de l'école du Corrège (n° 29 du catalogue Villot) n'ayant été acquis qu'en 1785, suivant l'inventaire d'Angiviller.

Rappelons enfin que Peiresc indique seul *Le portrait de Raphaël par le Pordenon* ; c'est le tableau dit *Raphaël et son maître d'armes*, attribué par le P. Dan à Pontormo (n° 386 de Villot).

Puisque nous avons eu l'occasion de rappeler le nom et les titres de Villot, l'auteur de ces belles notices des tableaux du Louvre qui ont été les modèles de toutes les publications analogues à l'étranger, nous ferons observer que sa biographie de Raphaël (p. 227) contient cette phrase importante : « On ignore le nom de son premier maître. *Timoteo Viti et Luca Signorelli, qui peignaient en* 1494 *et en* 1495 *dans les églises d'Urbino*, lui donnèrent peut-être des leçons avant qu'il entrât... à l'atelier de P. Perugino ». C'est donc à Villot, non à Morelli, que revient, dans l'état de nos connaissances, l'honneur d'une hypothèse qui a jeté une si grande lumière sur les débuts du génie de Raphaël.

Salomon Reinach.

— Dans le remarquable petit livre de M. Berenson sur les peintres florentins de la Renaissance (*The florentine painters*, Londres, 1896), on trouve mentionné, à la p. 116, un profil de femme inachevé, par Léonard de Vinci, dans la collec-

tion de Donna Laura Minghetti à Rome. Ce tableau a été montré à quelques personnes, tant à Paris qu'à Londres, par son nouveau propriétaire, qui l'a transféré en 1898 à Rhode Island (États-Unis).

M. Eug. Müntz, à l'aspect de la photographie, avait soupçonné une fraude ; dans son ouvrage sur Léonard de Vinci (1899, p. 512), il s'exprime comme il suit : « Cette photographie a produit sur un certain nombre de connaisseurs l'effet d'un pastiche moderne. Mais il serait téméraire de se prononcer sans avoir vu l'original. »

Les réserves de M. Müntz étaient, paraît-il, justifiées. On nous affirme de bonne source que MM. Berenson et Richter, qui avaient admis l'authenticité du tableau, ont été induits en erreur ; que feu le sénateur Morelli, qui l'avait légué à Mme Minghetti, savait parfaitement à quoi s'en tenir ; bref, que le portrait en question est l'œuvre d'un faussaire habile, *dont on connaîtrait déjà plusieurs autres œuvres faites dans l'intention de tromper les amateurs.*

Il faudra voir ces œuvres avant de se prononcer. Pour moi, qui ai longuement étudié l'original, je crois volontiers que la tête a été repeinte, mais ne saurais attribuer à un faussaire moderne le buste drapé, qui est admirable.

S. R.

— M. P. Chevreux, archiviste des Vosges, qui a succédé à feu Voulot, notre regretté collaborateur, comme conservateur du Musée des Vosges à Épinal, veut bien me communiquer, au sujet de l'*Hermaphrodite* en bronze de ce Musée [1], une note qui en établit définitivement la provenance. Les procès-verbaux des travaux de la Société d'Émulation, du 2 mai 1831 au 2 mai 1832, contiennent la mention suivante : « Une statue en bronze antique de près d'un demi-mètre de proportion, représentant un Hermaphrodite ; une autre plus petite représentant Jupiter tonnant ; *toutes deux provenant de la montagne de Sion, près Mirecourt*, d'un beau travail et parfaitement conservées ; acquisition faite sur la proposition de M. le Président. » Le président était alors le préfet des Vosges, comte Siméon.

« Quant au *Jupiter tonnant* acquis avec l'*Hermaphrodite*, m'écrit M. Chevreux, il est resté exposé au Musée jusqu'à ces derniers temps. Il y a une douzaine d'années, il a été volé, dans des conditions restées inexpliquées, et nous n'en avons qu'un dessin fait de mémoire. »

S. R.

— Dans la *Revue* de mars-avril 1899 (p. 302), M. É. Cartailhac a signalé l'apparition d'un nouveau « tricéphale gaulois » dans la Dordogne. Un croquis inexact de cette curieuse sculpture (trois bustes barbus accolés, celui du milieu portant un torques) a été publié dans *L'Anthropologie* (1899, p. 246). Nous en trouvons maintenant deux excellentes héliogravures dans les *Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux* (t. XXII, 1897, pl. I et II), accompagnées d'un article de M. Camille Mensignac, conservateur du Musée des antiques de Bordeaux, qui vient d'acquérir ce monument. La notice nous apprend qu'il a été découvert *il y a quarante ans* (vers 1859) à Condat, arrondissement de

1. *Bronzes figurés*, p. 117, fig. 118.

Nontron, puis transporté par le propriétaire à Monpont, dans le même département. Aux environs du champ où le triple buste a été exhumé, on a trouvé de nombreuses briques à rebords, restes d'un temple ou d'une habitation romaine.

La grande tête présente, sur le devant, deux trous qui ont dû servir à l'insertion de cornes. Nous avons donc là un nouvel exemple du tricéphale cornu à torques, à rapprocher de la célèbre statuette d'Autun (*Bronzes figurés du Musée de Saint-Germain*, p. 186-187). Il est très probable que le tricéphale de Condat, comme celui d'Autun, était assis dans la posture accroupie. Le travail de la pierre est soigné et ne semble pas postérieur au début du IIe siècle après J.-C.

M. Mensignac, dans son intéressant article, parle de nouveau du grand dieu Esus, « le dieu un, contenant les autres en son essence éternelle et immuable ». Il est fâcheux que les rêveries d'Henri Martin continuent à exercer tant d'influence. Nous ne savons, sur Esus, que ce que dit Lucain et rien ne prouve que la conception de l'unité divine soit jamais entrée dans la cervelle d'un Gaulois.

S. R.

*Les fibules de Baslieux.*

— Notre collaborateur M. Henri Hubert a reçu et nous communique la lettre suivante :

Cher Monsieur,

En dépouillant les premiers volumes des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, j'y ai relevé (t. X, 1834, p. 161), dans un article de Ladoucette, le passage suivant dont vous apprécierez l'intérêt ... et le style : *En 1831* [à Baslieux] *dans le jardin de M. de Saint-Ygnon* [on a trouvé] *deux médaillons en or de deux pouces de diamètre ; dans l'un il y avait cinquante-deux pierres de différentes couleurs et une moins grande quantité dans l'autre, qui était plus petit. Ces médaillons sont bien travaillés et de la forme des grandes décorations qu'on désigne sous le nom ignoble de crachats.*

Il s'agit là, semble-t-il, des deux fibules que vous avez publiées dans la *Revue archéologique* comme trouvées en 1892. A vrai dire, il n'y a que quarante-six pâtes de verre incrustées dans la grande fibule ; mais Ladoucette aura compté parmi les *pierres* les six clous en argent placés à la circonférence de la fibule et aura ainsi obtenu le nombre de cinquante-deux.

SEYMOUR DE RICCI.

— Dans une notice extraite des *Mémoires de la Société éduenne*, M. Bulliot a publié de nouveau — cette fois en similigravure — l'autel gallo-romain de Mavilly, dont une héliogravure a paru il y a huit ans dans la *Revue archéologique* (1891, I, pl. I-II, p. 236). Les six planches données par M. Bulliot sont très bien venues et à plus grande échelle que les reproductions antérieures. Le texte s'efforce d'établir que j'ai eu tort (*Rev. archéol.*, 1897, II, 313) de reconnaître la Vesta romaine primitive dans la figure qui se couvre les yeux ; le vénérable

antiquaire d'Autun soutient que cette prétendue Vesta est un homme et que cet homme est un aveugle, sur le point d'être guéri par Apollon ou par le prêtre-médecin du temple. J'avais considéré ce second personnage comme féminin et je l'avais baptisé Junon, à cause de l'aigle qui paraît à sa droite. Encore une erreur, dit M. Bulliot ; l'aigle est là comme « le symbole parlant de l'oculiste, du prêtre qui rend la lumière perdue ou atteinte », parce que l'aigle « passe dans le peuple pour fixer le soleil sans cligner ». Cette explication n'est-elle pas un peu cherchée? M. Bulliot insiste aussi sur le fait que les mamelles de la « Vesta » ne sont pas apparentes ; je crois, pour ma part, qu'elle les dissimule en levant les bras. En somme, il ne me semble pas qu'il y ait lieu de modifier en quoi que ce soit l'interprétation de l'autel de Mavilly qui a été proposée, en dernier lieu, dans cette *Revue*.

S. R.

— *Zeitschrift der deutschen morgenlændischen Gesellschaft*, vol. LIII, fasc. II. — Prætorius, *Le système babylonien de vocalisation hébraïque.* — Schwally, *Études lexicographiques* (mots arabes d'origine araméenne). — Bœthlingk, *Miscellanées* (philologie sanscrite). — Caland, *Exégèse et critique des Soutras rituels.* — Brockelmann, *Les œuvres de rhétorique de Ibn Al-Moqaffa'.* — Kúnos, *Chansons populaires turques.* — Nœldeke, *La légende d'Alexis* (document éthiopien, dérivée d'une source arabe). — Fraenkel, *Sur un fragment de Chronique syriaque.* — Brooks, *Le canon chronologique de Jacques d'Édesse* (d'après un manuscrit syriaque du British Museum attribué à Jacques *Philoponos*). — Winter, *La Saptapadhârthî de Sivâditya.* — Hommel, *Sur les plus anciennes valeurs phonétiques de quelques hiéroglyphes égyptiens.* — G. Jacob, *L'étymologie du mot espagnol* NAIPE (« carte à jouer », dériverait de l'arabe *l'aib*, « jouer »). — Littmann, *Chansons populaires turques d'Asie-Mineure.* — Thomas, *Le jeu d'échecs indien.* — Brockelmann, *Discussion avec M. Grimme sur divers points de philologie syriaque.* — *Bibliographie.*

— Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 1899, 2e et 3e cahiers : Philios, *Statue de bronze de Béotie* (pl. V et VI, 2 figures dans le texte. La statue a été trouvée dans la mer, au fond d'une petite anse de la côte béotienne, qui servait probablement de port aux Béotiens, sur le golfe de Corinthe. Elle était en morceaux ; on a pu, en comblant les lacunes avec du plâtre, remonter tout le corps, sauf les bras. La tête est de beaucoup ce qu'il y a de mieux conservé ; il n'y manque que les yeux qui étaient rapportés. Ce bronze doit dater, d'après la forme des lettres gravées sur la base, et le caractère de l'exécution, de la fin du VIe ou des premières années du Ve siècle ; il représente certainement le dieu auquel il était dédié, Poseidon (τὸ Ποτειδάονος ἱαρός). Ce doit être l'œuvre d'un sculpteur fixé à Athènes. La statue a 1m,18 de haut. C'est, pour le Musée national d'Athènes, une très précieuse acquisition). — Tsoundas, *Kykladica* (2e article, pl. VII-X, une planche supplémentaire et 39 vignettes dans le texte. Fouilles faites en 1898 à Siphnos et à Syros ; elles ont duré un mois à Siphnos et trois mois à Syros ; elles ont

été consacrées aux tombes de l'âge préhistorique. Les tombes de Siphnos sont tout à fait semblables à celles de Paros et d'Antiparos; celles de Syros sont d'une construction plus savante; la fosse est formée par des pierres posées en encorbellement les unes au-dessus des autres qui supportent des dalles de couverture; elle a une entrée sur le côté. C'est partout le rite de l'inhumation qui a été employé. Les corps étaient couchés sur le côté, avec les jambes repliées. Les vases de terre forment le gros du mobilier; ce sont surtout des assiettes et des coupes; aussi des seaux, des pyxis rondes, des tasses à pied, des aiguières, etc. Les spirales reliées par des lignes droites jouent un grand rôle dans l'ornementation; celle-ci est le plus souvent incisée, parfois par estampage: elle est plus rarement peinte. Bateaux très gauchement figurés. Il y a aussi des tasses et des assiettes en pierre. Quelques idoles de marbre. Épingles en argent en bronze et en os, qui paraissent avoir servi à attacher le vêtement. Aiguilles et poinçons de bronze. Quelques autres instruments. Les tombeaux de Syros appartiennent à la seconde période de la civilisation des îles; cependant point encore l'emploi du tour pour les vases. Le progrès est attesté par la forme de la tombe qui est une imitation de la maison et qui fait pressentir la tombe mycénienne. Peut-être cette population se rattache-t-elle déjà à celle de l'âge mycénien. On retrouve ici toutes ces qualités d'exactitude minutieuse et de pénétration qui distinguent les travaux de Tsoundas. Le mémoire se termine par la description de deux acropoles primitives, l'une à Siphnos, l'autre à Syros). — Kourouniotis, *Inscriptions de Chalcis et d'Érétrie* (avec une planche de fac-similés). — Staïs, *L'édit de Dioclétien. Deux nouveaux fragments de la traduction grecque* (ils ont été trouvés à Aigeira, en Achaïe).

— *Revue des Études grecques*, t. XII, mai-juin 1899: Partie administrative, *Statuts de l'association et assemblée générale du 20 avril* 1899 (discours de M. Maurice Croiset, président, et rapport de M. Paul Girard, secrétaire). — Partie littéraire. I. Lévy, *Études sur la vie municipale de l'Asie Mineure sous les Antonins* (2e série). — P. Decharme, *Le drame satyrique sans satyres*. — M. Bréal, *Mots d'origine grecque dans la loi des Douze Tables*. — P. Tannery, *Sur Héraclide du Pont*. — H. Weil, *Denys d'Halicarnasse. Du style de Démosthène. Observations critiques*. — E. d'Eichthal, *Les idées de Stuart Mill sur le grec et le latin dans l'éducation*. — *Comptes-rendus bibliographiques*.

— *Bulletin de Correspondance hellénique*, 23e année, janvier-juin 1899. — G. Colin, *Inscriptions de Delphes. Sénatus-consulte de l'année* 112 (il a trait à un procès engagé entre la compagnie des artistes dionysiaques d'Athènes et celle de Némée et de l'isthme). — P. Jouguet, *Fouilles du port de Délos* (publication et explication des textes trouvés par M. Ardaillon au cours de ses fouilles). — G. Colin, *La dodécade délienne* (ce mot désigne un sacrifice de douze victimes). — P. Perdrizet, *Inscriptions d'Acræphiæ* (décrets de proxénie). — Ph. Homolle, *Décret de Delphes pour le roi Pærisadès*. — G. Millet, *Inscriptions byzantines de Mistra* (pl. XIV-XXIII) Les textes seuls sont donnés ici. Le commentaire est réservé pour un autre cahier). — Mlle C. A. Hutton, *Pein-*

*ture de vase représentant les Boréades* (figures dans le texte. Il s'agit d'une amphore de Nola. Nous supposons qu'elle appartient au Musée Britannique ; mais l'auteur de l'article ne le dit pas). — G. Cousin, *Inscriptions de Termessos de Pisidie*. — Sans l'intervention de Miss Hutton, qui décrit d'ailleurs un monument d'importance secondaire, ce cahier du Bulletin ne contiendrait que des inscriptions. Les archéologues ne peuvent s'empêcher de regretter que le Bulletin, en attendant la publication d'ensemble, ne leur fasse pas connaître, aussi bien que les textes épigraphiques, les monuments issus des fouilles, par exemple ces fragments que l'on croit avoir appartenu au temple des Alcmoénides.

— *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XXI, 29e session, 6e séance, 6 juin 1899 : F. Legge, *Découvertes récentes à Abydos et à Négadah* (3 planches). — Sayce (président), *Notes hittites*. — Dr Hommel, *Notes sur les inscriptions hittites*. — F. G. Hilton Price, *Notes sur quelques divinités égyptiennes* (planche). — Dr Cheyne, *Les bénédictions prononcées par Jacob sur Asher, Nephtali et Joseph*. — *Sur deux mots hébraïques*. — W. E. C. *Notes sur* : 1. *Le nom Pachomicus*. 2. « *Au-dessus* » *et* « *en-dessous* » *en copte*. 3. *Orantes égyptiennes*. — J. Offord, *Le culte par la danse*. — C. H. W. J. *Notes assyriologiques*. — J. Offord, *Chedorlaomer*.

— *Archæological Institute of America. American Journal of Archæology*. Seconde série, t. III, cahiers 2 et 3 : Séance annuelle de l'Institut. — Séance annuelle du conseil d'administration de l'Ecole américaine d'Athènes. — Séance annuelle du conseil d'administration de l'Ecole américaine de Rome. — B. Berenson, *Tableau d'autel par Girolamo da Cremona* (pl. II). — W. N. Bates, *Bas-relief représentant Achille qui traîne le corps d'Hector, à Achouria* (Tégée). — Huddliston, *Étude archéologique sur l'Antigone d'Euripide* (figures dans le texte. Intéressant pour l'histoire du théâtre d'Euripide). — F. B. R. Hellems. *L'inscription de Papus Torquatianus*. — Gordon J. Laing, *Les manuscrits principaux des Fastes d'Ovide*. — G. N. Olcott, *Quelques inscriptions inédites de Rome*. — H. N. Fowler, *Nouvelles et discussions archéologiques* (dépouillement qui témoigne d'une prodigieuse lecture et d'un outillage singulièrement riche).

— *La Revue de l'Art ancien et moderne*, 10 juillet 1899 : G. Perrot, *Le Musée du Bardo à Tunis et les fouilles de M. Gauckler* (Déméter et Canéphore, deux héliogravures). — *Les Salons de 1899*. III. *L'architecture*, fin, par Pascal. *Les arts décoratifs et la gravure en médailles*, par E. Molinier. — Paul Lafond, *Goya*, III (Francesco Goya, par lui-même, gravure de Dezarrois). — L. Bénédite, *Deux idéalistes, Gustave Moreau et Burne Jones* (Fin. Femmes et licornes, héliogravure). — Al. Gayet, *Les monuments de Damiette et Mansourah contemporains de l'époque des Croisades*. — *Bibliographie. Liste des ouvrages sur les beaux-arts* publiés en France et à l'étranger pendant le second trimestre de 1899. (Nombreuses figures dans le texte.)

— *La Revue de l'Art ancien et moderne*, 10 août 1899 : Jean Cruppi, *J. Granié* (Portrait de Mlle Moreno, héliogravure). — G. Perrot, *Le Musée du Bardo à Tunis et les fouilles de M. Gauckler à Carthage* (fin). — Jean Durand, *Van Dyck* (Lord Philippe II Warton, héliogravure ; portrait de jeune fille, gravure de Louis le Nain ; Guillaume II et sa fiancée, héliogravure). — *Monuments menacés*. J. de Boisjolin, *La Chapelle expiatoire*. — M. Nicolle, *Léonard de Vinci* (compte-rendu du livre de M. Müntz). — E. Dacier, *Bibliographie* (Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*. Roger Marx, *Les maîtres du dessin* ; G. Larroumet, *Nouvelles études d'histoire et de critique dramatiques*).

— *La Revue de l'Art ancien et moderne*, 10 sept. 1899 : P. Morel, *Les Beaux-Arts à l'Exposition universelle de 1900* (Grand-palais des Beaux-Arts, plan du rez-de-chaussée. Plan du premier étage). — Max. Collignon, *Une statue polychrome de M. Ernest Barrias* (La Nature se dévoilant, héliogravure Dujardin). — F. Engerand, *Georges Bizet* (G. Bizet, portrait, gravure de M. Burney). — G. Migeon, *Une collection de livres japonais à la Bibliothèque nationale*. — M. Nicolle, *Correspondance de Dresde. L'exposition Cranach* (Le jugement de Pâris, héliogravure, d'après Cranach). — P. Vitry, *Saint Antoine de Padoue et l'art italien* (compte-rendu de l'ouvrage de M. de Mandach qui porte ce titre). — A. Blanchet, *L'enfant dans l'art ancien*. — E. Dacier, *Bibliographie* (E. Mâle, *L'art religieux du* XIIIe *siècle en France. Etude sur l'iconographie du moyen âge et sur ses sources d'inspiration* ; De Maulde de la Clavière, *Les femmes de la Renaissance* ; H. Mayeux, *Fantaisies architecturales* ; F. Regamey, *Types et sites de France. En Bretagne. Port-Blanc et ses environs*). — *Revue des travaux relatifs aux beaux-arts* (nombreuses illustrations dans le texte).

— *La Revue de l'art ancien et moderne*, 10 oct. 1899 : M. Demaison, *M. Bartholomé et le Monument aux morts* (Les époux au tombeau, partie inférieure du monument, héliogravure). — Fièrens-Gevaert, *L'Hôtel de ville de Paris*. — I. Jean Durand, *L'exposition Van Dyck à Anvers*. II (Arthur Goodwin, Lords John et Bernard Stuart, héliogravures ; Anna Maria de Camudio, gravure de Lenain). — Fournier-Sarlovèze, *Van Dyck et Anguissola*. — Félix Régamey, *L'enseignement des beaux-arts au Japon*. — E. Müntz, *Un collaborateur peu connu de Raphaël : Tommaso Vincidor de Bologne*. — E. Dacier, *Bibliographie*.

— *Bullettino della Commissione archeologica comunale di Roma*, 27e année, avril-juin : Gerardi, *Découverte de précieux restes de l'antique palais communal au Capitole* (pl. V-XII. Parties de construction qui remonteraient au XIe siècle et fragments de fresques qui dateraient du XIVe). — Lanciani, *La collection d'antiquités de Giovanni Ciampollini* (détails intéressants sur la découverte et les plus anciennes mentions du célèbre torse du Vatican signé d'Apollonios). — G. Gatteschi, *La basilique Emilia dans le forum romain* (histoire de cette basilique ; les découvertes de cette année). — G. Gatti, *Renseignements sur les découvertes récentes d'antiquités* (résumé de tous les résultats obtenus

par les fouilles qui ont été exécutées au forum en 1899. Texte de l'inscription archaïque qui y a été découverte).

— *Mittheilungen des kais. deutschen archæol. Instituts. Athenische Abtheilung*, 1899, t. XXIV, 2e cahier : Ce cahier est rempli tout entier par un rapport de Conze et Schuchhardt qui est d'un vif intérêt. Les savants allemands n'ont pas cessé d'étudier Pergame et ses environs, depuis 1886, date de la clôture des grandes fouilles qui avaient été entreprises en 1878, à la suite de l'apparition des premiers fragments de la Gigantomachie. Depuis ce moment, les archéologues et les architectes chargés de la rédaction du grand ouvrage intitulé *Die Alterthümer von Pergamon*, particulièrement Conze et Richard Bohn, sont retournés plusieurs fois à Pergame pour rafraîchir leurs impressions et discuter sur place plus d'une question qui les embarrassait; ils ont fait faire par des érudits ou des ingénieurs plus d'un relevé qui complétait les données recueillies pendant la durée des travaux auxquels avait présidé Karl Humann. C'est le résultat de ces voyages de vérification et de ces explorations secondaires que l'on trouvera dans cette relation signée par l'un des initiateurs et conducteurs des grandes fouilles, A. Conze, et par le vaillant collaborateur qu'il s'est adjoint pour ces dernières recherches, Carl Schuchhardt. Le mémoire est illustré d'assez nombreux dessins; on y remarquera surtout les détails récemment acquis sur les aqueducs qui, de la montagne, amenaient à la capitale des Eumène et des Attale une eau abondante et pure. Le rapport se termine par un catalogue des monuments figurés et des inscriptions qui ont été recueillis, depuis 1886, à Pergame même et dans sa banlieue.

— *École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XIXe année, fascicules III-IV, avril-juin 1899 : J. Luchaire, *Un manuscrit de la Légende de sainte Catherine de Sienne* (pl. IV). — A. Chaumeix, *Fragment de bas-relief grec* (pl. V. Je ne crois pas ce bas-relief aussi ancien que le pense M. Ch. — G. P.). — L. Delaruelle, *Deux lettres inédites de Pierre Danès*. — A. Macé, *Observations critiques sur le texte de Solin*. — M. Besnier, *Les scholæ de sous-officiers dans le camp romain de Lambèse* (pl. VI, VII, VIII). — E. Deprez, *La trahison du cardinal Ballue*, 1469. *Chanson et ballades inédites*. — L. Homo, *Les suffètes de Thugga d'après une inscription récemment découverte*. — Ph. Lauer, *Le poème de la Destruction de Rome et les origines de la cité Léonine* (pl. IX).

G. P.

---

# BIBLIOGRAPHIE

J. de Saint-Venant. **Anciens vases à bec.** *Étude de géographie céramique.* In 8. avec 3 planches. Caen, Delesques, 1899.

Le vase dit *pégau* est un pichet sans col et à panse ovoïde ou sphérique ; il est muni d'une anse et d'un gros bec en entonnoir *à pont*. La hauteur varie de 10 à 20 centimètres. « Sur plusieurs on observe quelques trous assez irréguliers et percés comme un peu au hasard dans la panse, après cuisson... ce qui atteste une adaptation d'un ustensile courant à un usage funéraire. Les vases qui présentent cette particularité contiennent d'ordinaire des charbons plus ou moins mêlés d'une matière grasse, qui a taché aussi la surface en la rendant collante par places et qui ressemble à de la poix ; d'où sans doute le nom de *pégau* par lequel les désignent les paysans du Gard, mot qui, dans leur patois, peut se traduire par « ressemblant à de la poix » ou mieux « poisseux. » Ce résultat est dû certainement à une combustion incomplète d'encens et à la condensation de la fraction de matière simplement distillée par la chaleur. » (P. 10-11.)

M. de Saint-Venant a étudié les formes diverses de ces vases, leur décoration, leur chronologie et leur distribution géographique. Il incline à croire que le type *pégau* paraît, en Languedoc, dès la fin de l'époque impériale et constate qu'il se rencontre fréquemment depuis le v[e] jusqu'au xv[e] siècle. La carte dressée par M. de Saint-Venant accuse un centre de fabrication actif aux environs de Montauban, d'autres dans la vallée du Rhône et sur la haute Loire ; la Loire-Inférieure, le Morbihan, la Manche, le Calvados et toute la région du nord-est (sauf la Seine-Inférieure et l'Aisne) n'ont pas fourni de *pégaus* — du moins en réponse aux nombreux appels adressés par l'auteur aux conservateurs des collections locales. Évidemment, la statistique est encore incomplète; il n'en paraît pas moins avéré, dès à présent, que le *pégau* est un vase méridional. « Les choses sembleraient un peu s'être passées comme si c'était aux Wisigoths que remonterait l'invention ou tout au moins l'importation de ce modèle si tranché. » (P. 24.)

Cette dissertation est excellente ; il est fort à désirer que la curiosité et la méthode de M. de Saint-Venant trouvent des imitateurs.

Salomon Reinach.

Erich Haenel. **Spätgotik und Renaissance.** *Ein Beitrag zur Geschichte der deutschen Architektur, vornehmlich im 15. Jahrhundert.* Gr. in-8 avec 60 gravures. Stuttgart, Neff, 1899.

Le gothique allemand du xv[e] et du xvi[e] siècle passe généralement pour un art confus et stérile, où la manie de la décoration a fait méconnaître les néces-

sités constructives, où la fatigue d'un style épuisé se fait tristement sentir, présageant le facile succès des influences italiennes. M. Haenel, dont l'érudition est vaste et exacte, mais qui n'y sacrifie pas les idées générales, n'accepte pas sans réserves l'opinion reçue. A ses yeux, le gothique finissant (*Spägotik*) n'a fait que développer les conséquences du gothique classique ; mais, par son sentiment de la *construction dans l'espace*, il a préparé la Renaissance, dont il portait déjà en lui certains principes vivifiants. C'est dans le mode de couronnement des édifices, où il tend à faire prévaloir l'horizontalité, qu'il s'est le plus approché du style nouveau. L'élargissement, qui devait finir par rendre l'ogive inutile, a été inspiré par le même désir de réaliser un équilibre rationnel entre les proportions. Les modifications extérieures reflètent ces tendances, sorte de retour inconscient à l'esprit classique. M. Haenel écrit énergiquement : « Le système de construction gothique, qui, à l'époque de sa pleine floraison, ne comportait que des os et des nerfs, cherche enfin à se pourvoir d'une chair et d'une peau. » Ainsi s'explique également la décadence d'un style décoratif créé pour des édifices d'une conception différente et conservé trop longtemps à l'état de survivance. En un mot, la tradition gréco-romaine reprenait lentement ses droits en Allemagne et l'invasion de l'art cisalpin ne fit que précipiter une révolution commencée. *A priori*, il est vraisemblable que M. Haenel a raison. Toutes les fois que l'historien admet des secousses brusques, le triomphe d'importations dont rien n'a préparé l'avènement, il y a fort à parier qu'il se trompe. *Ars non facit saltus.*

S. R.

Arnold Heeren. **De Chorographia a Valerio Flacco adhibita.** Gœttingue, Dieterich, 1899.

Dans un récent article de la *Revue de Philologie* (1899, p. 37), M. Harmand a tenté d'établir que l'érudition géographique de Valerius Flaccus dérive en grande partie de Pomponius Méla ; le poète aurait aussi tiré parti de Strabon. Indépendamment de M. Harmand, M. Heeren s'est occupé de la même question avec beaucoup plus de détail et s'est arrêté à une conclusion toute différente. Valerius Flaccus aurait eu sous les yeux un seul manuel de géographie, compilation bien faite, généralement exacte, composée postérieurement à l'an 49 après J.-C. Cette compilation, restée inconnue de Pline, aurait, en revanche, exercé une influence sensible sur les *Geographi minores* latins et sur l'Anonyme de Ravenne. Parmi les sources de son rédacteur, on reconnaît Hérodote, Salluste (*Situs Ponti*) et Agrippa, mais il n'a rien tiré de Pomponius Méla. En réunissant les faits géographiques mentionnés par Valerius Flaccus, et dont un assez grand nombre ne se trouvent pas ailleurs, M. Heeren a cru reconstituer une *Chorographia* qui viendrait se joindre, fort à propos, aux manuels géographiques que nous possédons.

Je ne suis nullement convaincu que Valerius ait puisé ses informations à une source unique. M. Heeren a lui-même allégué un bon argument contre sa thèse. Valerius appelle *Exomatae* les Ἰαξαμάται ; donc, il a consulté un ouvrage latin.

Mais, dans le mot *Ambenus*, il admet que l'*e* est bref, preuve qu'il a vu ce mot écrit en grec, Ἄμϐενος. A moins donc que la prétendue source unique ne fût bilingue, il faut conclure qu'il s'est renseigné chez deux auteurs. Pourquoi pas chez trois ou quatre?

Aux p. 66 et 67, ce qui est dit des Coralli est insuffisant. M. Heeren n'a pas connu ce que j'ai écrit à ce sujet *ap.* Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 196, et dans la *Revue celtique*, 1899, p. 127.

Salomon Reinach.

Ad. Blanchet et Fr. de Villenoisy. **Guide pratique de l'Antiquaire.** Paris, Leroux, 1899, in-12, 268 pages.

Les archéologues de cabinet ont depuis longtemps à leur disposition un certain nombre de manuels où ils peuvent puiser les éléments des sciences qui leur sont chères, épigraphie, numismatique, paléographie ou autres semblables; on a écrit pour les voyageurs et les explorateurs des *Conseils* destinés à les guider dans les recherches sur le terrain. Il manquait un livre pour l'antiquaire, pour celui qui, ayant découvert, tient à tirer le meilleur parti matériel possible de sa trouvaille, à en assurer la conservation. Que de fois, par exemple, nous aurions été heureux, en Afrique, de savoir quel procédé employer pour décrasser des monnaies ou un de ces menus objets de métal que les fouilles mettent à jour ou que les Arabes apportent journellement! De telles recettes étaient jusqu'ici le secret des spécialistes, des conservateurs ou des employés de Musée. Grâce au livre de MM. Blanchet et de Villenoisy chacun aura dorénavant sous la main l'ensemble des pratiques nécessaires pour faire face aux mille difficultés techniques du métier d'antiquaire. On y verra dans la première partie (rédigée par M. B.) comment il faut s'y prendre pour emballer les objets après leur découverte, pour débarrasser les différents métaux des corps étrangers et des oxydations qui les recouvrent, pour décrasser le marbre et la pierre, pour nettoyer la terre cuite, le stuc, le verre, le parchemin : dans la deuxième partie (qui est l'œuvre de M. de V.) on apprendra à reproduire par le moulage (plâtre, cire, mastic, gélatine ou autre), par l'estampage, le clichage, la photographie ; on y trouvera même la recette si appréciée des dessinateurs pour faire disparaître les images photographiques sur épreuves après en avoir fixé les contours à l'encre de Chine. On voit quelle est l'utilité de ce livre tout à fait nouveau chez nous. Qu'il soit complet, les auteurs eux-mêmes en seraient étonnés : ils ont dit ce qu'ils croyaient le plus utile à enseigner et surtout ce que leur expérience personnelle ou leurs lectures leur avaient appris. Je suis persuadé, bien que n'étant pas du métier, qu'il serait facile d'augmenter beaucoup ce manuel. En fait de recettes archéologiques ou autres on peut toujours ajouter du nouveau. J'ai noté cependant quelques omissions que je ne m'explique pas. En voici deux. Pour les dessins on peut fort bien employer, au lieu d'épreuves sur ferro-prussiate, des épreuves sur papier ordinaire brillant ou mat ; et il est aisé, fort aisé, dans ce cas comme dans l'autre, de faire disparaître l'image après en avoir fixé les contours à l'encre de Chine. Dans quelle solution faut-il

tremper l'épreuve? Les auteurs ne le disent pas. Autre lacune, celle-ci beaucoup plus grave. Il n'est pas dit un mot dans ce guide du traitement des mosaïques. Or, on en trouve tous les jours en France et en Afrique; c'est la joie des propriétaires et des archéologues. Mais une mosaïque découverte est généralement une mosaïque perdue; on la balaie, on la gratte, on la lave à grande eau pour la mieux admirer et faire admirer à ses amis. Je ne comprends pas que MM. Blanchet et de Villenoisy n'aient pas indiqué aux antiquaires le moyen de protéger les mosaïques, de les conserver et au besoin de les enlever. Je les laisse sur le remords que cette omission ne peut manquer de leur inspirer et qu'ils répareront quelque jour, je l'espère. Le plus tôt sera le mieux.

R. Cagnat.

Paul Girod et Élie Massénat. **Les stations de l'âge du renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze.** I. *Laugerie-Basse*. In-4°, avec 110 planches. Paris, J.-B. Baillière, 1900.

M. Massénat (de Brives) est un vétéran de l'archéologie préhistorique, à l'œuvre depuis plus de trente-cinq ans; sa collection d'antiquités, recueillies surtout dans la grotte de Laugerie-Basse, est une des plus complètes que l'on ait encore formées de l'époque du renne. Pendant trop longtemps, elle fut plus célèbre que connue. M. le Dr Paul Girod, après avoir collaboré pendant une douzaine d'années avec M. Massénat, a obtenu d'installer sa collection (devenue *leur* collection) dans le laboratoire de Clermont où il poursuit d'autres recherches scientifiques; il a prêté tout son concours à l'explorateur de Laugerie et le beau livre que nous annonçons est le fruit de leur coopération amicale. Depuis la publication des *Reliquiae aquitanicae* de Lartet, qui sont plutôt un magasin de matériaux qu'une monographie, le présent volume est le premier qu'on ait consacré aux stations de la vallée de la Vézère; il est, d'ailleurs, et restera sans doute jusqu'à l'apparition du grand ouvrage annoncé de M. E. Piette, le répertoire le plus riche de faits et de gravures auquel on puisse recourir pour l'étude de cette époque lointaine. Les dessins, exécutés en lithographie par M. Girod lui-même, sont de la plus scrupuleuse exactitude, ce dont j'ai pu m'assurer en comparant quelques-uns d'entre eux à des moulages; le texte, dégagé de toute préoccupation de système, fournit tous les éclaircissements que réclament les gravures. L'ensemble fait honneur aux auteurs et, par l'enrichissement notable qu'il apporte à la science des antiquités de la *Gaule avant les Gaulois*, il s'impose à notre reconnaissance.

Parmi les dessins, nous signalerons particulièrement aux archéologues celui du double phallus (pl. I, 3), de la double *protomé* de vache (pl. IV, 1), de la *Chasse au taureau sauvage* (pl. XI, 2). Outre les gravures et sculptures en os et en bois de renne, dont la réunion offre le plus grand intérêt, M. Girod a reproduit des outils en silex très variés, des harpons, des coquilles et des cailloux percés, des godets, des bâtons en T, des spatules, des coins, des marteaux, des poignards, etc. Tout le mobilier de l'âge des cavernes, tel qu'il se présente

dans une localité unique et particulièrement favorisée, se trouve ainsi soumis à nos réflexions. Le texte nous en suggère quelques-unes dont nous allons faire part à nos lecteurs.

D'abord, à la p. 21, nous rencontrons une assertion très imprévue, mais qui, formulée par un savant comme M. Girod, mérite de recevoir la publicité la plus étendue. « Le talus sur lequel s'élève le village [de Laugerie-Basse] *est tout entier formé par la couche archéologique*. Il semble que si, partant du niveau de la Vézère, on poussait directement une tranchée à ciel ouvert, intéressant toute l'épaisseur du talus jusqu'au point de contact avec le mur incliné de la falaise, on mettrait à nu l'ensemble de toutes les époques qui se sont succédé depuis l'apparition de l'homme dans la région. C'est un travail à exécuter qui seul permettra de dire le dernier mot sur la préhistoire de cette région unique... A l'entrée même du village... nous avons fait pratiquer un puits descendant jusqu'au niveau de la Vézère. En ce point, nous avons parcouru un espace de 7$^{m}$,75 et *nous avons recueilli les preuves irréfutables de la superposition des industries humaines successives*. Laissant à la surface les couches à poterie du fer, du bronze et de la pierre polie, nous avons traversé le magdalénien, recueillant les instruments en os si caractéristiques; nous avons franchi une couche solutréenne avec silex et grattoirs et nous sommes venus nous buter sur des sables et galets avec silex moustériens. »

Si MM. Girod et Massénat n'ont pas été victimes d'une illusion, la stratigraphie qu'ils signalent est d'un intérêt tel qu'aucun sacrifice ne serait trop lourd pour en assurer l'exploration complète. Pourquoi ne font-ils pas appel aux grandes ressources de l'*Association française pour l'avancement des sciences*? Elles seraient sans doute aussi bien employées sur le terrain qu'à l'impression des comptes-rendus de la nouvelle « section d'archéologie ».

P. 31, 32, 33, M. Girod affirme avec force et sans la moindre réserve : 1° que les habitants des cavernes n'ont connu ni le chien, ni aucun animal domestique; 2° qu'ils ont ignoré l'agriculture; 3° qu'ils n'ont tenté aucun essai pour utiliser l'argile. Ces assertions sont bonnes à retenir en présence des opinions contraires qui tendent à se faire jour depuis quelques années; il est vrai que ce qui est vrai au Périgord ne l'a pas été nécessairement, à la même époque, en Belgique et dans les Pyrénées.

P. 59 : « Dans chaque abri, les grosses pierres détachées de la paroi formaient des tables autour desquels se groupaient les travailleurs. C'est, en effet, le plus souvent au pied des roches que l'on a chance de découvrir des pièces travaillées. L'ouvrier installait sur sa table improvisée les éclats choisis parmi les plus beaux, puis il se mettait à l'ouvrage; les pièces réussies étaient mises en réserve; celles qui venaient mal étaient jetées à terre où nous les retrouvons. » Cela est nouveau.

P. 79-80, M. Girod admet que les habitants des cavernes pratiquaient le tatouage et croit en reconnaître des traces sur la pièce phallique de la pl. I. « On ramasse de nombreux fragments d'oxyde de fer qui portent des stries de grattage; la poudre rouge ainsi obtenue était triturée dans des godets qui ont conservé à la surface cette couleur caractéristique. L'introduction sous la

peau de substances colorantes devait se faire à l'aide de fins silex servant d'aiguilles à tatouage. » Il faut donc, semble-t-il, dans la nomenclature des instruments en silex magdaléniens, faire une place à ceux que ces sauvages employaient pour se tatouer.

P. 80. Les bâtons en T seraient (d'après une analogie laponne déjà invoquée) des bâtons de tambour servant aux cérémonies magiques. — J'ai souvent, pour ma part, insisté sur le caractère religieux des « bâtons de commandement » et je crois très légitime, à l'encontre de Mortillet, d'attribuer aux hommes des cavernes une *religiosité* déjà développée. Peut-être les figures d'animaux, si fréquentes dans leur art, témoignent-elles d'une sorte de totémisme.

P. 87. La succession chronologique établie par M. Piette — sculptures en ronde bosse, sculptures en bas-relief, dessin à contours découpés, dessin au trait — *ne se vérifie pas* à Laugerie-Basse. M. Piette a d'ailleurs, tout le premier, mis en garde les savants contre la tentation de généraliser les conclusions locales auxquelles il s'est arrêté.

P. 96. M. Girod reconnaît une tête d'âne sur l'os gravé de la pl. XIV, fig. 3. La présence d'ossements d'âne n'a jamais été constatée dans nos cavernes et la détermination adoptée n'est pas certaine.

P. 98. Dans la gravure de la *Chasse à l'aurochs*, l'homme doit être considéré comme debout, et non couché sur le ventre ; c'est la forme de l'os qui a imposé à l'artiste le dessin de l'homme en longueur, la hauteur dont il disposait ne suffisant pas. Cela est très vraisemblable.

M. Girod promet de publier prochainement la description illustrée des autres stations magdaléniennes fouillées par M. Massénat et par lui dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze. Nous sommes certain que les monographies annoncées seront excellentes, si elles ressemblent à la première ; souhaitons seulement que la correction typographique y soit l'objet de plus grands soins.

Salomon Reinach.

Hans Macowsky. **Jacopo del Sellaio**, dans le *Jahrbuch der kœniglichen preussischen Kunstsammlungen*, t. XX, fasc. 3 et 4. Tirage à part, Berlin, 1899.

Dans cette intéressante monographie, M. Macowsky s'est efforcé de reconstituer la personnalité d'un peintre florentin presque inconnu, quoique très fécond, que tous les historiens de l'art, depuis Vasari (qui lui consacre une seule ligne), se sont accordés à ignorer : Jacopo del Sellaio, élève de Fra Filippo Lippi. Non seulement l'auteur nous a renseignés sur Jacopo dans la mesure où cela est possible, mais il a dressé le catalogue des œuvres qu'il faut désormais lui attribuer. Je regrette de devoir dire, dès l'abord, qu'il s'est acquitté de cette partie de sa tâche avec plus de diligence que de scrupule. Venu l'automne dernier à Florence, il a reçu de moi une copie de la liste des œuvres que nous attribuions, M. Berenson et moi, à Jacopo del Sellaio ; j'ai extrait cette liste de nos carnets de voyages, qui représentent des années de patientes recherches. Cette liste comprenait notamment la *Nativité* de Palerme, qu'il a reproduite, les trois tableaux de Munich, le *Saint Jérôme* et l'*Adoration des*

*mages* d'Altenburg, les trois peintures conservées en Angleterre que M. Macowsky a signalées. Il y en avait d'autres encore dont il n'a pas parlé, parce qu'il n'a voulu mentionner que les œuvres qu'il avait vues lui-même, ou dont il avait vu des reproductions, ou qui avaient déjà été décrites dans des ouvrages imprimés. Lors de la même visite, M. Berenson fournit à M. Macowsky des renseignements précieux sur d'importants ouvrages de Sellaio dissimulés dans des édifices peu visités de Florence. Je suis bien obligée de dire tout cela, puisque M. Macowsky a oublié de le faire, donnant ainsi un bien fâcheux exemple aux critiques d'art, qui devraient, ne fût-ce que par courtoisie, rendre à chacun de leurs confrères ce qui lui revient. La spécialité de ceux de ces critiques qui s'occupent d'attributions prête à des jugements souvent aussi précipités que sévères : on dit couramment que leur science est toute conjecturale, *subjective*, qu'ils ne font qu'exprimer avec assurance des opinions personnelles, etc. Si cela est vrai, ou s'il y a là quelque vérité, c'est le moins que l'on laisse à ces « opinions personnelles » le cachet de ceux qui les ont exprimées d'abord. Mais si le public se montre si méfiant à l'égard des connaisseurs, ce préjugé tient aussi à ce qu'il n'est pas mis à même de constater, aussi souvent du moins qu'il le faudrait, combien les opinions des connaisseurs se rencontrent ; et cela, parce que bon nombre de ces derniers affectent de découvrir toutes les attributions qu'ils mettent en avant, ne se donnant pas la peine, ou évitant par un motif moins excusable, de mentionner leurs prédécesseurs. Il en résulte que la méthode qui nous est commune souffre d'un discrédit immérité, alors qu'il faudrait seulement s'en prendre à l'indiscrétion (pour choisir un terme atténué) de quelques adeptes de cette méthode.



Vierge et Enfant, par Jacopo del Sellaio (appartenant à M. Grandi).

Je dois dire que M. Macowsky, lorsqu'il vint me voir, avait déjà rédigé une liste d'œuvres attribuées par lui à Jacopo, plus courte que la mienne, mais qui comprenait de nombreuses peintures qui y figuraient aussi. Or, nous n'avions jamais eu de relations : il faut donc que la méthode Morellienne, qui inspire nos travaux, ne soit pas, comme on l'insinue parfois, incertaine et arbitraire, puisqu'elle conduit des chercheurs isolés à des conclusions identiques. C'est même

à cause du plaisir que me causa cette constatation que je me montrai très libérale envers M. Macowsky ; quoi que je puisse aujourd'hui penser de son procédé, je ne regrette pas le mien, je rends hommage à sa clairvoyance et je considère comme très vraisemblable l'attribution qu'il fait à Jacopo de certains tableaux que je n'ai pas vus, à Bonn, à Brandebourg, à Breslau, à Goettingue, à Hanovre, à Munster et à Altenburg (où il signale, en la donnant à Jacopo, une *Madone avec Tobie et Jean* qui a dû m'échapper).

Comme il me sera, désormais, un peu difficile de fournir des notes à M. Macowsky, je veux profiter de l'occasion pour énumérer celles des peintures de Sellaio qu'il n'a pas vues ou qu'il n'a pas reconnues. La plus importante de toutes est une *Nativité* de la Galerie Nationale de Londres, placée très haut à la droite de la porte par où l'on entre dans la grande salle toscane. Elle n'a pas de numéro, étant seulement prêtée par M. Salting. Ce tableau présente tous les caractères de Sellaio, tant dans les types que dans le paysage et la couleur. Dans le même Musée, n° 916, la *Vénus couchée auprès d'Amours*, attribuée à Botticelli, est une œuvre importante de Sellaio, avec les plis, le paysage et le coloris caractéristiques. A Florence, la collection Panciatichi contient quatre œuvres du même maître, toutes sous d'autres noms. Le n° 86, *Madone adorant l'Enfant*, est un des meilleurs tableaux de Jacobo. La Madone offre le type verrochiesque qu'il lui a souvent donné ; l'Enfant est couché sur un délicieux champ de fleurs. Cette peinture porte le nom de Fra Diamante. Par la couleur et les draperies, elle se rapproche d'un *tondo*, reproduisant le même sujet, que le marchand Salvadori de Florence exposait il y a quelques années. Le n° 110 est un *tondo* en mauvais état et d'une qualité inférieure, représentant la Madone qui tient sur un parapet l'enfant Jésus adoré par le petit S. Jean. Dans cet ouvrage, l'influence de Cosimo Rosselli est sensible ; il est resté sans attribution. Le n° 112 représente un épisode d'un combat entre Florentins et Siénois ; il se rapproche des panneaux de Berlin avec l'histoire de Jules César et des *Triomphes* d'Ansano, tableaux que M. Macowsky a cités. On l'attribuait jusqu'à présent à Filippo Lippi. Enfin, le n° 111 est un *S. Jérôme* très semblable à celui que M. Macowsky signale au Louvre. A cette occasion, je veux émettre, sous réserves, l'hypothèse que la *Vénus* du Louvre, attribuée à Botticelli (n° 1299), serait une œuvre de Sellaio ; on y trouve le paysage et les plis qui caractérisent ses tableaux.

A Florence encore, dans les magasins des Uffizi, M. Macowsky a négligé une *Annonciation*, imitation assez fidèle, par Sellaio, de l'*Annonciation* de Fra Filippo Lippi, appartenant à M. Ludwig Mond à Rome. D'autre part, M. Macowsky attribue à Sellaio le n° 45 de la galerie de S. Maria Nuova, *Vierge glorieuse* exposée sous le nom de Cosimo Rosselli ; je crois qu'elle est, en effet, de ce dernier.

A Milan, une *Madone avec un ange* de la collection Poldi-Pezzoli (Sala del Caminetto n° 5) semble être de Sellaio dans sa phase la plus verrochiesque. Le marchand Grandi exhibait il y a peu de temps, dans cette ville, ce qui doit peut-être passer pour le chef-d'œuvre de Sellaio, une Madone de grandeur presque naturelle, agenouillée devant l'Enfant au milieu d'un paysage romantique (reproduite à la page précédente).

En Angleterre, lord Crawford possède, outre le *cassone* de *Brutus et Porcia*, mentionné par M. Macowsky, un *S. Jérôme*, un *S. Jean-Baptiste* et une *Sainte Marie l'Égyptienne*. La galerie de Christ Church, à Oxford, a une *Madone adorant l'Enfant* (n° 1); M. T. W. Jackson, dans la même ville, est possesseur d'une *Madone avec S. Jean enfant*. M. Charles Weld Blundell, à Ince Blundell Hall (Lancashire), montre dans sa collection une *Madone adorant l'Enfant*, d'une carnation dorée, d'une couleur gaie, avec les draperies fripées, le paysage à monticules coniques baignés dans la brume qui caractérisent si nettement notre artiste. En Écosse, le marquis de Lothian, à New Battle, est propriétaire d'une *Mise au tombeau*, attribuée à Castagno, mais peinte dans la manière la plus « botticellesque » de Sellaio.

Enfin, dans la galerie Liechtenstein à Vienne, on voit un *tondo* important représentant la *Madone avec six anges tenant des lys*. Le sentiment et la composition sont très voisins de Botticelli, mais l'œuvre est bien de Sellaio. Le comte Lanckoronski, de la même ville, possède un *Orphée*, dans un paysage éminemment caractéristique, jouant de la lyre au milieu d'une amusante troupe de bêtes qui s'empressent autour de lui.

Il existe sans doute bien d'autres peintures de ce peintre prolifique et polymorphe, qui fut toute sa vie un imitateur. Étant donné le grand intérêt qui s'attache aux artistes même secondaires du xv^e siècle florentin, il est fort à dérer que d'autres connaisseurs révisent et augmentent le catalogue de M. Macowsky, complété quelque peu déjà par les indications qui précèdent.

Florence, novembre 1899.

Mary Logan.

Joseph Fuehrer. **Forschungen zur Sicilia sotterranea.** Munich, 1897, 192 p. in-4° avec 14 planches (Extr. des Mém. de l'Acad. de Bavière).

La « Sicile souterraine » n'est pas encore assez connue pour qu'on puisse en faire l'objet d'un ouvrage de synthèse; mais celui qui, un jour, à défaut de M. Führer lui-même, entreprendra cet ouvrage nécessaire, trouvera dans celui que nous annonçons le plus exact et le plus consciencieux des guides. Il serait difficile de citer un travail plus honnêtement minutieux, plus imprégné du véritable esprit scientifique, que cette monographie dédiée au jeune et déjà célèbre explorateur de la Sicile préromaine, M. Paolo Orsi, et qui est le résultat de deux campagnes d'explorations entreprises par l'auteur en 1892 et 1894-5, la dernière aux dépens de sa santé. Il y est question des trois grands groupes de catacombes syracusaines, celle de San-Giovanni, la nécropole de la vigne Cassia et le cimetière de Santa-Maria di Gesù (cf. Orsi, *Notizie degli scavi*, 1895, p. 216). La date de ces catacombes est fixée avec assez d'exactitude par les inscriptions, presque toutes grecques; les plus anciennes parties remontent aux environs de 350, les plus récentes sont postérieures d'un siècle; mais elles restèrent en usage, sans cependant qu'on creusât de galeries nouvelles, pendant deux siècles encore. Dévastées par les Arabes en 878, elles ont été

complètement délaissées depuis lors et l'exploration scientifique n'en a commencé que de nos jours (1872).

M. Führer nous apprend qu'il a encore étudié, photographié, mesuré un grand nombre de nécropoles chrétiennes de la Sicile, qu'il possède à leur sujet une masse de documents inédits et qu'il voudrait bien pouvoir les mettre en œuvre dans un travail d'ensemble. Souhaitons que l'Académie de Bavière, qui a déjà fait imprimer et illustrer avec luxe le mémoire que nous annonçons, ne refuse pas à M. Führer le concours ultérieur dont il s'est montré digne. Cet homme, à la fois érudit et énergique, représente, dans les études deux fois découronnées d'archéologie chrétienne — De Rossi et Le Blant étant morts — une force qui doit être entretenue et secondée.

Énumérons ici quelques-unes des planches les plus importantes, abstraction faite des grands plans des catacombes et des vues perspectives : pl. X, Bon Pasteur, fresque de la nécropole Cassia; XII, grand sarcophage orné de nombreuses figures, de la nécropole de San-Giovanni (admirablement reproduit et rendant plus sensible, par comparaison, l'imperfection des planches des beaux recueils de Le Blant); XIV, riche série de lampes (à trop petite échelle; des dessins comme ceux du recueil du R. P. Delattre auraient été préférables à des phototypies).

S. R.

John L. Myres et Max Ohnefalsch-Richter. **A catalogue of the Cyprus Museum, with a chronicle of excavations undertaken since the British occupation and introductory notes on cypriote archæology.** Oxford, Clarendon Press, 1899, 224 p. in-8, avec 8 pl. contenant plusieurs centaines de sujets.

Voici un très bon livre et qui vient très à propos, non seulement pour nous faire connaître avec détail le contenu du riche Musée de Nicosie, mais pour fixer l'état de notre savoir sur une province singulièrement riche — et aussi singulièrement confuse — de l'archéologie. Outre l'historique du Musée et des fouilles, on y trouve la description sommaire de plus de 6.000 objets, un grand nombre de dessins à petite échelle représentant des vases archaïques (époque du bronze, époque gréco-phénicienne), des bijoux et des scarabées, enfin de très utiles renseignements sur les collections d'antiquités chypriotes qui figurent dans d'autres Musées et suggèrent des comparaisons incessantes avec les séries réunies dans l'île même.

Héritier du gouvernement turc, le gouvernement anglais a maintenu la *Loi des antiquités* de 1874, qui lui assurait un tiers des trouvailles; malheureusement, on ne s'est occupé ni de faire respecter la loi, ni de faire respecter les antiquités qui s'accumulaient à Nicosie et ailleurs par suite de fouilles régulières. Il est triste de lire ceci dans la préface du catalogue : *The British government of Cyprus has hitherto spent nothing in maintaining, or even in properly storing the collections for which it is responsible.* La France a agi autrement en Tunisie et a quelque droit d'en être fière. Il y a vraiment trop d'occasions où la riche Angleterre ne sait pas s'imposer de petits sacrifices au profit des causes les plus dignes d'intérêt.

J'indique les divisions du volume : 1° Chronique des fouilles depuis l'occupation anglaise, avec références bibliographiques très détaillées sur chaque emplacement; 2° Introduction générale, traitant des âges de la pierre et du bronze à Chypre, des Phéniciens, des Grecs, des caractères distinctifs de l'art chypriote, le tout fort clair et bien informé; 3° Les objets de l'âge du bronze; 4° Ceux de l'époque gréco-phénicienne; 5° Ceux de l'époque hellénique; 6° Catalogue général des objets classés *par matières :* albâtre, verre, terre cuite, bronzes, bijoux; 7° Catalogue des collections provenant de sites méthodiquement explorés : Voni, Khytroi, Soloi, etc.; 8° Groupes de tombes (nécropoles de Marion, Paphos, etc.); 9° Index et références aux antiquités chypriotes conservées dans d'autres Musées.

Signalons particulièrement, p. 180 et suiv., les rapports de M. Walters sur les fouilles exécutées en 1895 pour le British Museum à Kurion, en 1896 à Salamis, en 1897 à Maroni. Ces très intéressantes trouvailles, pour la plupart mycéniennes, n'étaient encore que très vaguement connues du public [1].

S. R.

1. Sur les fouilles exécutées à Salamis, en 1896, par le British Museum, M. Murray vient de publier un mémoire d'une haute importance, abondamment illustré : *Excavations in Cyprus* (1896). *Read before the Royal Institute of British Architects, 20th November* 1899. *Extract from the* Journal, *Third Series*, vol. VII, n° 2. On annonce, sur le même sujet, un petit in-folio avec phototypies, qui sera publié par les soins de M. Murray et aux frais du British Museum.

# REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

## RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

## Septembre-Décembre

### 1° PÉRIODIQUES

AMERICAN JOURNAL OF ARCHAEOLOGY, 1899.

P. 202 et suiv. Hellems. Étude paléographique sur le *C. I. L.*, VI, 27556.

P. 229 et suiv. Inscriptions funéraires inédites de Rome.

ANZEIGER FÜR SCHWEIZERISCHE ALTERTUMSKUNDE, 1998.

P. 96. Avenches.

106) BIVIS
TRIVIS
QVADRI
VIS

BOLETIN DE LA REAL ACADEMIA DE LA HISTORIA, 1899.

P. 415. Medellin.

107) I·O·M
X·M·X
F·C

*J(ovi) O(ptimo) M(aximo)... M(etellinenses)... f(aciundum) c(uraverunt).*

P. 417. Villafranca de los Barros. Inscription sur tuile en cursives. (Plus loin n° 140).

P. 518 et suiv. Marquis de Monsalud. Inscriptions de Merida.

P. 519.

108) IVNONI . SAC
CLAVDIVS · DAPNVS
A·L·V·S

l. 3. *a(nimo) l(ibens) v(otum) s(olvit).*

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1899.

P. 133 et suiv. R. Cagnat. Inscriptions de Tunisie.

P. 133. Henchir-Sidi-Ahmed-el-Hacheni (7 kilom. au sud-est de Ksour).

109) *toti*VSQVE DOMVS DIVINAE
*fla*M P P PER INSTANTIAM MACRIN*i sossiani*

P. 134. Même ruine.

110) RNITATE
ALENTINIANI VALENTIS ET GRATIANI
PROC PETRONI CLAVDI VC EXCE*ll*ENTISSIMI PROC
CITER Ψ TRIPORTICVM ET TABVLARI*a a*NTIQVISSIMA
NPRESSAM P P ET DILIGENTI INST*an*TIA SVA IVL
OR R P AD OMNEM *s*PLENDOREM INS*tit*VIT ET DEDICAVIT

*[Pro aete]rnitate [imperi(i) dominorum nostrorum V]alentiniani Valentis et Gratiani [invictissimorum Auggg.] proc(onsulatu) Petroni(i) Claudi(i) v(iri) c(larissimi) exce[ll]entissimi proc(onsulis)..... [feli]citer triporticum et tabulari[a a]ntiquissima [item..... co]npressam p(ecunia) p(ublica) et diligenti inst[an]tia sua Jul(ius) [... curat]or r(ei) p(ublicae) ad omnem [s]plendorem ins[tit]uit et dedicavit.*

Cf. sur Petronius Claudius *Cod. Theod.*, XI, 36, 20 ; XII, 12, 6 ; XIII, 1, 8, etc.

P. 146 et suiv. Delattre. Inscriptions chrétiennes de Carthage.

P. 161 et suiv. Gauckler. Inscriptions d'Henchir-Bou-Arada.

P. 163. Plus haut, n° 42.

P. 165. Henchir-Brirt, à 4 kilomètres de Henchir-Bou-Arada.

111) *c*AELESTAE
AVG · SACR
CIVITAS [redacted]
SVC [redacted]

P. 172. Teboursouk (plus haut, n° 2).

P. 175 et suiv. Denis. Inscriptions d'Henchir-Hammam-Zouakra.

P. 179 et suiv. Héron de Villefosse. Inscriptions de Lambèse et des environs de Tébessa.

P. 198 et suiv. Toussaint. Inscriptions de Tunisie.

P. 198. A Maktar.

112) [redacted]
GOFIANTIS PROC · MACEDONIAE QVI
OB MEMORIAM T · SEXTI ALEXANDRI
FRATRIS SVI INLATIS HSLMIL REIPVB
ЄL SVAE MACTARITANAE EPVLATICIVM EX
VSVRIS CVRIALIBVS DIE NATALI FRATRIS SVI
QVOD ANNIS DARITVS SIT OB LIBERALITATE
[redacted]

l. 3. *inlatis s(estertium) quinquaginta mil(ibus nummum) respub(licae) col(oniae) suae*; l. 6. DARITVS est mal copié.

P. 201. Ksar-Bou-Fatha.

113) IMP · CAESARI DIVI HADRIANI
FIL · DIVI TRAIANI PARTHIC · N ·
DIVI NERVAE PRON · T · AELIO
HADRIANO ANTONINO AVG
PIO PONT · MAX · TRIB · POT · XXII · IMP · II
COS · IIII · PP · PA[redacted]ICTVS PRAEF · .XII
CIVITAT[redacted] SECVN
DVM POLLICITATIO[redacted]PECVNIA
SVA POSVIT IDEM Q DEDIC D · D ·

l. 6. *co(n)suli IIII, p(atri) p(atriae) P. A.....ctus praef(ectus) XII civitat(um...) secundum pollicitatio[nem...] pecunia sua posuit, idemq(ue) dedic(avit). D(ecreto) d(ecurionum).*

P. 204. A Ksar-Mdoudja.

114) *a*) *im*P · CAES
*b*) *domus divi*NAE EIVS CIVITAS A
*c*) *feci*T · DEDICA*nti*BVS AVRELIO ARIS*tobulo*

b) *civitas A.....*

P. 218. Henchir-Faroha.

115) PRO SALVTE IMP · CAES · M · AVRELI SEVERI ANTONINI
*a*) MAX · PONT · MAX · GERM · MAX · TRIB · POT · XVIIII IMP III
SARM[redacted]PRO NEPOTI DIVI[redacted]
C M D D P P
*b*) PII FELICIS AVG · PRINCIPIS *iuventutis*
COS IIII PROCOS DIVI SEVE*ri*
[redacted]

l. 2. *Divi Seve[ri... filii, divi M. Antonini Pii Germ(anici)] Sarm(atici) [nepoti divi Antonini Pii] pronepoti Divi [Hadriani adnepoti...] c(ivitas) M... d(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica).*

P. 221. Henchir-Aïn-Bez.

Sur l'arc de triomphe qui donne entrée dans le péribole du temple de Mercure. Sur quatre blocs qui se font suite.

*a.*

116) PRO SALVTE IMP
DIVI ANTONINI
IVVENTVTIS AV
PIAE FELICI MA (*sic*)
SVO ET COCTa
STATVAM DEO

*b.*

CAES · DIVI SEPTIMI SEVERI PII ARABI
PII PRO NEP DIVI HADRIANI ABNEP
GVSTI PARTHICI MAXIMI BRITTAN
TRIS AVGVSTI ET CASTRORVM ET
VI ROGATIANI FILI SVI NOMINE
MERCVRIO EX AERE IN PE|TRA SED

*c.*

CI ADIAB PART MAXIMI BRITANICI MAXIMI FIL DIVI M ANTON
DIVI TRAIANI PARTHICI ET DIVI NERVAE AD NEPOTIS ❦ M · AV
ICI MAXIMI PONT MAX TRIB POTESTATIS XV IMP II COS III P
SENATVS TOTIVSQVE DOMVS DIVINAE C · OCTAVIVS
ARCVM CVM GRADIBVS SVIS EX LIBERALITATE SVA PECVNIA FECI
ENTEM ITEM OB HONOREM FLAM SVI STATVAM IMP SEVERO P

*d.*

INI PII GERMANICI SARMATICI NEP
RELLI ANTONINI PII FELICIS PRINCIPIS
P ET IVLIAE DOMNAE AVGVSTAE
ROGATVS FLAM P P SACERDOS MERC
T ET DEDICAVIT D D ❦ IDEM IAM ❦
VPLICATA PECVNIA FECIT ❦

l. 3. *trib(uniciae) potestatis XV, imp(eratoris) II, co(n)s(ulis) III p(atris) p(atriae)*; l. 4. *flam(en) p(er)p(etuus)*; l. 5. *dedicavit d(ecreto) d(ecurionum)*.

P. 231. Aïn-Ghechil.

117)

D I V O   A N T O N I
N O  P I O  D I V I  H A
DRIANI FILIo DIVI TRA
IANI · PARTICI NEPOTI DI
VI NERVAE PRONEPOTI PONT
MAXIMO TRIB · POTEST · XXIII
IMP · III COS IIII PAREN
TI PATRIAE
DD   P P

Les chiffres des puissances tribunices et des salutations impériales contiennent sans doute quelque erreur.

P. 232. Henchir-Medded.

118 D E O
MARTI
PATRIO
A V G

P. 233. Même ruine.

119) ILAVC · HALTI
BALIS FILI
VS VIXIT
ANNIS XXIII

*Ib.*

120)

| | |
|---|---|
| D M S | D M S |
| E D I N I A  R O | L · EF · · FIRMVL |
| G A T A  A M O Z | L V S  V I X I T |
| CVARS F V · A XL | A N N I S  L I |

a) *Amozcuar*(i)*s filia*; b) *L. Ef*(*ficius*).

P. 234. Même ruine.

121)

| | |
|---|---|
| D M S | D |
| L · EFFICIVS | A R |
| M A Z A C | AV |
| VS V · A · | XL |
| X L I I I I | |

Id., 1899. [Extrait des procès-verbaux.]

Avril, p. viii. Gauckler. Inscription de Aïn-Medoudja; au dessus de la source; sur une seule ligne.

122)

+ INTVS AQVE DVLCES BIBOQVE SEDILIA SAXA NIMFARVMQVE
FLORENTI FVNDATA LABORES DE DONIS DEI

Cf. Virg., *Aen.*, I, 167.

Juin, p. ix. Gauckler et du Paty de Clam. Trouvée à Souk-el-Abiod.

123)

M A G N O  A C  F O R T I S S I
M O  P R I N C I P I
IMP · CAES · LICINIANO
LICINIO · PIO · FELICI
I N V I C T O  A V G
COL · AVRELIA COMMODA P · F ·
AVG · PVPPVT NVMINI MAIES
TATIQVE EIVS DEVOTISSIMA

l. 6. *col*(*onia*) *Aurelia Commoda P*(*ia*) *F*(*elix*) *Aug*(*usta*) *Pupput*(*anorum*).

Juillet, p. vi. Gauckler et Homo. Vient de Dougga.

124) DIVO · AVG · SACR · ET ·
TI · CLAVDIO · CAESARI · AVG ·
GERMANICO · PON · MAX · TRIB ·
POT · VIII · IMP · XVI · COS · IIII · P · P · CENS ·
C · ARTORIVS · BASSVS · PON · AED · II · VIR · CVR ·
LVCVSIAE · PATRONVS · PAGI · DEDICAVIT ·
IVLIVS · VENVSTVS · THINOBAE · FILIVS ·
HONORIBVS · PERACTIS · FLAMEN · DIVI · AVG · ET ·
GABINIA · FELICVLA · VXOR · ET · FAVSTVS · F · EIVS ·
HVIC · SENATVS · ET · PLEBS · OB · MERITA · PATRIS ·
OMNIVM · PORTARVM · SENTENTIS · ORNAM ·
SVFETIS · GRATIS · DECREVIT · SVO · ET · FAVSTI · THINOBAE · PATRIS ·
HONORIBVS · PERACTIS · FLAM · DIVI · AVG · ET · FIRMI · QVI · (sic)
CIVITAS · ORNAMENTA · SVFETIS · OB · MERITA · SVA · DECREVIT · ET ·
SATVRI · SVFETIS · II · QVI · A · CIVITATE · ET · PLEBE · SVFFRAGIO ·
CREATVS · EST · ET · INSTITORIS · HONORIBVS · PERACTIS ·
FLAMEN · DIVI · AVG · FRATRVM · SVORVM · NOMINE · S · P · F ·
CVRATORE · IVLIO · FIRMO · FILIO ·

*Divo Aug(usto) sacr(um) et Ti. Claudio Caesari Aug(usto) Germanico pon(tifici) max(imo) trib(unicia) pot(estate) VIII, imp(eratori) XVI, co(n)s(uli) IV, p(atri) p(atriae), cens(ori), C. Artorius Bassus, pon(tifex), aed(ilis), IIvir cur(iae) Lucustae* (peut-être *Augustae?*), *patronus pagi dedicavit; Julius Venustus, Thinobae filius, honoribus peractis, flamen divi Aug(usti) et Gabinia Felicula uxor et Faustus filius ejus huic senatus et plebs ob merita ejus omnium portarum sententi(i)s ornam(enta) sufetis gratis decrevit suo et Fausti Thinobae patris, honoribus peractis, flam(inis) divi Aug(usti) et Firmi cui civitas ornamenta sufetis ob merita sua decrevit, et Saturi sufetis iterum, qui a civitate et plebe suffragio creatus est et Institoris honoribus peractis flamin(is) divi Aug(usti) fratrum suorum nomine — s(ua) p(ecunia) f(ecerunt) : curatore Julio Firmo, filio.*

P. XII. Gauckler et Drude. Trouvée à Souk-el-Abiod.

125)

L · OCTAVIO · CORNELIO · P · F · SALVIO IVLIANO
AEMILIANO · XVIRO · QVAESTORI · IMP
HADRIANI CVI DIVOS HADRIANVS SOLI
SALARIVM · QVAESTVRAE DVPLICAVIT ·

PROPTER · INSIGNEM · DOCTRINAM · TRIB · PL ·
PR · PRAEF · AERAR · SATVRNI · ITEM · MIL · COS ·
PONTIF · SODALI · HADRIANALI · SODALI
ANTONINIANO · CVRATORI · AEDIVM
SACRARVM · LEGATO · IMP · ANTONINI
AVG · PII GERMANIAE · INFERIORIS · LEGA
TO · IMP · ANTONINI · AVG ET VERI · AVG
HISPANIAE CITERIORIS · PROCOS
PROVINCIAE · AFRICAE · PATRONO
D · D · P · P ·

l. 5. *trib(uno pl(ebis), pr(aetor)i, praef(ecto) aerar(ii) Saturni, item mil(itaris), co(n)s(uli), pontif(ici).* l. 12. *proco(n)s(uli) provinciae Africae, patrono, d(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica).*

P. XIV et suiv. Héron de Villefosse. Nouveaux fragments du discours d'Hadrien. Deux seulement offrent quelque intérêt.

1. Fragment de cinq lignes avec moulure d'encadrement gauche.

126)

M MN.I II
VOS MODO NON FACIAT LENI
mELIVS ESSE FACTVROS QV
NEM TAM LONGAE EXERCIT*ati* *onis*
T SIT SATIS SPECIOSE · SI

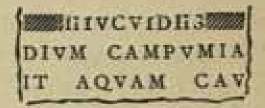
2. Fragment de trois lignes appartenant à la partie supérieure d'une assise. Traces du lit de pose.

i ACVLARI NON POTVIT QV
OCELER HASTATVS RECT
OS EXERCVIT

3. Fragment appartenant à la partie supérieure d'une assise.


M ERVPTIO NOI
API VR

4. Fragment.


IIVCVIDII3
DIVM CAMPVMIA
IT AQVAM CAV

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, 1899.

P. 4 et suiv. Colin. Sénatus-consulte de Delphes, datant de 112-111 avant J.-C. Il se rapporte à un procès survenu entre les technites dionysiaques d'Athènes et ceux de l'Isthme et de Némée.

127) ['Επὶ Διον]υσίο[υ ἄρχοντος, ἐπὶ τῆς...... πρώτης πρυτανείας, ἧ.... ἐγραμμάτευεν.]
['Εκατομβ]αιῶνο[ς...., καὶ.... τῆς πρυτανείας. — Δόγμα συγκλήτου. — Λεύκιος Καλπόρνιος]
[Λευκί]ου υἱὸς Πίσ[ων, στρατηγὸς ὕπατος, τῇ συγκλήτῳ συνεβουλεύσατο πρὸ ἡμερῶν..]
[εἰδῶν 'Ι]ουνίων ἐγ κ[ομετίῳ. Γραφομένῳ παρῆσαν · Μάρκος Αἰμίλιος Μάρκου υἱὸς]
[Σ]κα[υ]ρος Καμιλία, Σε[ρουίος......... Σερο]υίο[υ υἱ]ὸς .........................................
Λε[υκ]ίου υἱὸς Κορνη[λία,................ Ποπ]λίου υἱὸς Π[απ]ιρία. [Περὶ ὧν πρεσβευταὶ]
['Αθ]ηναῖοι Θεμιστο[... ........υἱὸς,......]οξ̣ε̣ρης Δη[.......] υἱὸς, Α[.........υἱὸς,]
[Θ]εοφιλίσκος 'Ολυμπίχο[υ υἱὸς, ἄνδρες καλοὶ κἀγα]θοὶ φίλ[ο]ι πα[ρὰ] δήμου [καλοῦ κἀγαθοῦ, φίλου]
[σ]υμμάχου τε ἡμετέρο[υ, λόγους ἐποιήσαντο, χάριτα φ]ιλίαν συ[μμ]αχίαν [τε ἀνενεώσαντο, καὶ ἐκάλεσαν]
τὴν σύνκλητον ὑπὲρ τ[.......................παρ]ὰ τὰ δεδ[ογμ]ένα[............... .ὅπως]
ταῦτα κύρια διαμένῃ κα[θὼς.......................................................]
κατὰ τὰ τῆς συγκλήτου [δόγματα ............ ......................................]
ἀπὸ συνκλήτου γνώμης ὅ[πως...............]ναι [ ..... ................ ...........]
ἐὰν δέ τις μὴ πειθαρχῇ τοῖ[ς.............ἔ]μμεν [...................................]
[β]ούλευσιν, ὅπως ἥτις ἂν εἰσ[άγηται........τὸ]ν ἀεὶ δι[αγιγνώσκοντα........... ........]
[ἀ]πειθοῦντας ἐμμένειν τοῖ[ς................σ]υγκλητ[ο.................................]
[..............]αι τὴν σύγκλ[η]τον συμφώνου[ς] ἡμᾶς γενέ[σ]θαι, ἀλλὰ φάσκουσι συνθήκας τ]εθεῖσθαι
[ἐναντί]ως αἷς ἐ[λά]δοσαν ἐντολαῖς τ[ι]νες τῶν ἐκ Πελο[π]ον(ν)ήσου τε[χνιτῶν, καὶ διὰ ταῦτα εἶναι ἀκύ]ρους, οὔτε |
[ταῖς] συνθήκαι[ς] ἐμ(μ)ένουσιν, τῆς τε [ἐ]ργασίας ὑπα[ρχούσ]ης [ἡμᾶς ἀποκ]ωλ[ύου]σ[ι παρὰ τὸ δίκαιον], τά τε χρή-
[ματ]α ἡμῶν τὰ ὄ[ντ]α κοινὰ ἐξιδιάσ[ζοντ]αι, σ[υνελ]θόντες τε εἰς [Σικυῶνα] σύνοδον [ἐ]ποι[ήσαντο] παρὰ τὸ δο-
[γμ]α τῆς συγκλή[τ]ου τὸ ἐπὶ Ποπ[λίου Κορν]ηλίο[υ, ἐν ὧι ἔδοξεν ἡμᾶ[ς συμπ]ορεύεσθαι ἐν Θήβ[αις καὶ ῎Αργει, καὶ]
ἀρχεῖα κατέστ[ησ]αν, καὶ τῶ[ν κοι]νῶν χρη[μ]άτων τὰς προσό[δους κ]ατεχρήσαντ[ο............]
παρὰ τού[ς κοινοὺς νόμους τῶν τεχνι]τῶν, πρεσβευόντων ἡμῶν εἰς 'Ρ[ώμην, κ]αὶ καλού[ντων τὴν σύγκλητον· τὸ δὲ]
[μέγιστον, οὐ μόνον οὐκ ἐπαύσαντο, ἀ]λλὰ καὶ δόγμα ἡμῶν λαβόντω[ν..............................]
........................ τοὺς ἀντιλέγοντας [ἡ]μῖν, οὐδ[ὲν ἔλασσον τ]ῆς τε ἐργασίας ἡμᾶς ἀ-
[ποκωλύουσι, τά τε χρήματα ἡμῶν ἐξι]διάζονται, σ[ύ]νοδόν [τε] ἐν Σ[ικυῶνι συν]άγουσι παρὰ τὸ δόγμα τῆς συν-
[κλήτου τὸ ἐπὶ Κορνηλίου καὶ παρὰ τοὺ]ς χρησμού[ς] τοῦ ['Απόλλωνος. 'Αξιοῦ]μεν οὖν τὴν σύγκλητον ἵνα π[α-]
..........................ς ἑκατέρωι [..................] ἡμῶν ἐκτὸς τῶν τριῶν μερῶν
[...................... — Καὶ] περὶ ὧν οἱ π[ρεσβευταὶ ἀπὸ τ]ῶν περὶ τὸν Διόνυσον τεχνιτῶν ἐξ-
[αποσταλέντες τῶν συντελούντων] ἐς 'Ισθμὸν [καὶ Νεμέαν] Σωσικλείδας Φιλοκράτου, Δαμόξενος
[...................., Πο]λυκράτης [........, Φί]λιππος 'Ηρώδου ἐνεφάνισαν τῇ συγκλήτωι
[ὅτι οἱ τεχνῖται οἱ ἐν τῇ 'Αττικῇ ὄντες, π]οιησάμεν[οι κατηγ]ορίαν κα(τὰ) τῆς συνόδου ἐπὶ τοῦ στρα(τη)γοῦ, ἐμ Μακε-
[δονίᾳ .................., γραμμά]των ἀποδ[οθέντ]ων τῇ συνόδωι ὑπ' αὐτῶν παρὰ τοῦ στρατηγοῦ ὅπως

[πρε]σβευτὰς ἀπο[στ]είλωμεν ἐν [ἡ]μέραις· καί, ἀπ[οστειλ]άν[τω]ν ἡμῶν πρεσβ[ευτὰς π]ερ[ὶ ὧν ὁ στρα]τηγὸς ἐκέλευσεν τοὺς ἀπολογιουμένους αὐτῶι Διονύσιον, Ἀνδρόνικον, Φιλοκράτην, Δ[ράκ]οντα, τοὺς δὲ περὶ ὧν μὲν ἔχον τὰς ἐντολὰς μὴ ἐπιτελέσαι, καταφρονήσαντες δὲ τοῦ τε τῆς συγκλήτου δόγματος καὶ τοῦ στρατηγοῦ καὶ τῆς συνόδου, ἐλθόντας εἰς Πέλλαν συνθήκας ποιήσασθαι πρὸς τοὺς ἐν Ἀθήνηις φ[άσκ]οντας εἶναι τεχνίτας, ἐπιτίμιον ἐπιγράψαντες κατὰ τῆς συνόδου τάλαντα δέκα· ἐφ' οἷς, καὶ [δο]θέντων αὐτοῖς ἐγκλημάτων κατὰ τοὺς τῆς συνόδου νόμους, παρόντες ἐν Θήβαις κατάδικοι ἐγένοντο, καὶ διὰ ταῦτα, προσλαβόμενοί τ[ι]νας τῶν ἐν Θήβαις καὶ Βοιωτίαι τεχνιτῶν, τά τε γράμματα τὰ κοινὰ ἀπῆλθον ἔχοντες μετὰ βίας, καί, ἀποστάται γενόμενοι, καθ' ἰδίαν σύνοδον ἐποιοῦντο μετ' ἀλλήλων, ὑπεναντία πράτ(τ)οντες τῇ συνόδωι καὶ τοῖς κοινοῖς νόμοις, τήν τε δικ[αι]οδοσίαν διέκοψαν τῶν τεχνιτῶν, τίνας ἱερεωσύνας ἔχον ἐπενεγύων, τά τε χρήματα καὶ τ[ὰ] ἀναθήματα ἀπῆλθον ἔχοντες καὶ τοὺς ἱροὺς στεφάνους, ἃ καὶ οὐκ ἀποδέδωκαν οὐδὲ ἕως τοῦ νῦν, τὰς θυσίας καὶ σπονδὰς ἐκώλυον ποιεῖν καθὼς εἰθισμένον ἦν τῇ συνόδωι τῶι τε Διον[ύ]σωι καὶ τοῖς ἄλλοις θεοῖς καὶ τοῖς κοινοῖς εὐεργέταις Ῥωμαίοις. Ἀξιοῦμεν οὖν τὴν σύγκλητον, γεγονεῖαν καὶ ἐν τοῖς ἔμπροσθεν χρόνοις παραιτίαν τῶν μεγίστων ἀγαθῶν τῆι συνόδω[ι], συντηρῆσαι τὰ ἐκ παλαιῶν χρόνων δεδομένα τίμια καὶ φιλάνθρωπα, καὶ φροντίσαι ὅπως ἀποδοθῇ τὰ χρήματα καὶ τὰ ἀναθήματα καὶ οἱ στέφανοι τῇ συνόδωι τῇ κοινῇ τῇ συντελούσῃ Ἰσθμὸν καὶ Νεμέαν, ἃ ἔχουσιν οἱ ἐν Θήβαις τεχνῖται καί τινες τῶν ἐγ Βοιωτίας ἀποστά[ται] γεγενημένοι, τάς τε συνθήκας ἃς ἐποιήσαντο ἵνα ἄκυροι γένωνται ἐπεὶ ἐποι[ή]σαντο ............ .........σται παρὰ τὰς δοθείσας αὐτοῖς ἐντολὰς καὶ γέγοναν ὑπὲρ τούτων κατάδικοι [κατὰ τοὺς] τ[ῆς συνόδ]ου νόμους, ὅπως τε οἱ νόμοι τῶν ἐξ Ἰσθμοῦ καὶ Νεμέας τεχνιτῶν κύριοι ὦσιν. — Περὶ τού[των] τῶν [πρα]γμάτων οὕτως ἔδοξεν· Ἀθηναίοις πρεσβευταῖς φιλανθρώπως ἀποκριθῆναι· ἄνδρας καλοὺς κα[ὶ] ἀγαθοὺς καὶ φίλους παρὰ δήμου καλοῦ κἀγαθοῦ καὶ φίλου συμμάχου τε ἡμετέρου προσαγορεῦσαι· χάρι[τα], φιλίαν συμμαχίαν τε ἀνανεώσασθαι. Περὶ δὲ ὧν πραγμάτων λόγους ἐποιήσαντο, τί ἠρώτησαν ἢ [ἐ]ψηφίσ[αν]το ἐν ἑαυτοῖς οἱ τεχνῖται οἱ ἐξ Ἰσθμοῦ καὶ Νεμέας ὦι ἔλασσον ἅμα μετ' αὐτῶν οἱ τεχνῖται οἱ ἐν τῇ Ἀττικ[ῇ] ὄντες ἐργασίαν ποιῶσιν, τοῦτο ὅπως ἄρωσιν· ὃ δὲ σύμφωνον γεγονός ἐστιν τοῖς τεχνίταις τοῖς ἐν τῇ Ἀττικῇ οὖσιν καὶ τοῖς τεχνίταις τοῖς ἐξ Ἰσθμοῦ καὶ Νεμέας ἐπὶ Γναίου Κορνηλίου Σισέννα στρατηγο[ῦ] ἢ ἀνθυπάτου ἐκεῖ ὄντος σύμφονον ἑστάναι ἔδοξεν. Ὅπου τὸ πρότερον ἐ[κ σ]υγκλήτου δόγματος τὰς συνόδους αὐτῶν ποιεῖν ἠώθασιν, ἐκεῖ αἱ σύνοδοι μετὰ ταῦτα ὅπως γίνωνται· ἔδοξεν. Περὶ δὲ χρημάτων δημοσίων ἢ κοινῶν περὶ ὧν λόγους ἐποιήσαντο, ὅπως πρὸς Μάαρκον Λείβιον ὕπατον προ[σ]ελθῶσιν, οὗτός τε ἐπιγνῶι, ἐπικρίνῃ οὕτως καθὼς αὐτῶι ἐκ τῶν δημοσίων πραγμάτων πίστεώς τε ἰδίᾳ φαίνηται· ἔδοξεν. Ὅπως τε Λεύκιος Καλπόρνιος ὕπατος Ἀθηναίοις ξένια κατὰ τὸ διάταγμα τὸν ταμίαν ἀποστεῖλαι κελεύσῃ, οὕτως καθὼς ἂν αὐτῶι ἐκ τῶν δημοσίων πραγμάτων πίστεώς τε ἰδίᾳ φαίνηται· ἔδοξεν.

P. 56 et suiv. Jouguet. Inscriptions du port de Délos.

P. 56.

**128**)

M · PACTVMEIVS · M · F
M · TVSCENIVS · L · F · NOBILIOR
D · FOLVIVS · D · F
D · GESSIVS · D · L
P · GRANIVS · A · P · L
L · ARELIVS · L · A · L
MAGIS*t*REIS · MIRQVRIO ET MAIAE

ΜΑΑΡΚΟΣ ΠΑΚΤΟΜΗΙΟΣ ΜΑΑΡΚΟΥ
ΜΑΑΡΚΟΣ ΤΟΣΚΗΝΙΟΣ ΛΕΥΚΙΟΥ ΝΟΒΕ
ΔΕΚΜΟΣ ΦΟΛΟΥΙΟΣ DΕΚΜΟΥ
ΔΕΚΜΟΣ ΓΕΣΣΙΟΣ ΔΕΚΜΟΥ
ΠΟΠΛΙΟΣ ΓΡΑΝΙΟΣ ΑΥΛΟΥ ΚΑΙ ΠΟΠΛΙΟΥ
ΛΕΥΚΙΟΣ ΑΡΕΛΛΙΟΣ ΛΕΥΚΙΟΥ ΚΑΙ ΑΥΛΟυ
ΟΙ ΕΡΜΑΙΣΤΑΙ ΕΡΜΕΙ ΚΑΙ ΜΑΙΑΙ
ΑΝΕΘΗΚΑΝ

P. 59. Autre semblable, mutilée.

P. 62 et suiv. **129**). Six dédicaces provenant d'un collège de κομπεταλιασταί.

P. 67.

**130**)

ΟΥ νεα ΠΟΛΙΤΟυ
λΟΣ ΛΕΥΚΙΟΥ ΔΙΚΑΙΟΣ
ΛΟ.. ΥΔ.Ο. ΛΕΥΚΙΟΥ ΤΡΥΦΩΝ
ΖΕΥξις γρΑΝΙΟΣ ΔΕΚΜΟΥ
ΑΡΙΣΤΟΔΗΜΟΣ ΛΕΥΚΙΟΥ ΤΟΡΠΙΛΙΟΥ
ΚΑΙ ΓΑΙΟΥ ΟΥΗΟΥΗΙΟΥ ΚΑΙ ΠΟΠΛΙΟΥ ΒΙΣΠΙΟυ
ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΣ ΣΑΡΑΠΙΩΝΟΣ ΝΕΑΠΟΛΙΤΟυ
ΔΕΚΜΟΣ ΣΠΕΔΙΟΣ ΔΕΚΜΟΥ ΜΗΝΟΔΩΡΟΣ
ΑΡΙΣΤΩΝ ΓΡΑΝΙΟΣ ΠΟΠΛΙΟΥ ΠΙΒ■
ΛΕΥΚΙΟΣ ΠΛΩΤΙΟΣ ΛΕΥΚΙΟΥ ΦΙΛΙΠΠΟΣ
ΝΙΚΗΦΟΡΟΣ ΛΥΚΚΗΙΟΣ ΛΕΥΚΙΟΥ
ΚΟΜΠΕΤΑΛΙΑΣΤΑΙ ΓΕΝΟΜΕΝΟΙ ΤΗΝ ΡΩΜΗΝ
ΑΝΕΘΗΚΑΝ ΕΠΙ ΥΠΑΤΩΝ
ΓΑΙΟΥ ΚΟΙΛΙΟΥ ΚΑΙ ΛΕΥΚΙΟΥ ΔΟΜΕΤΙΟΥ
ΕΠΙΜΕΛΗΤΟΥ ΔΕ ΤΗΣ ΝΗΣΟΥ
ΑΡΟΠΟΥ ΤΟΥ ΓΛΑΥΚΟΥ ΠΕΙΡΑΙΕΩΣ
ΛΥΣΙΠΠΟΣ ΛΥΣΙΠΠΟΥ ΗΡΑΚΛΕΙΟΣ ΕΠΟΙΕΙ

Ann. 660 de Rome = 94 av. J.-C.

P. 71. **131**). Autre, datée du consulat de C. Valerius et M. Herennius (661 de Rome = 93).

P. 73.

**132**)

C IVLIO C · F CAESAR
PRO COS OLEAREI

Ce serait le père de César, proconsul d'Asie en 98/90 avant J.-C.

P. 75. **133**). Dédicace des Χρυσοπῶλαι.

P. 78. **134**). Dédicace des Τραπεζ[ῖται].

P. 79.

**135**)

ΜΑΑΡΚΟΣ ΓΡΑΝΙΟΣ ΜΑΑΡΚΟΥ ΗΡΑΣ
ΔΙΟΔΟΤΟΣ ΣΗΙΟΣ ΓΑΙΟΥ ΚΑΙ ΓΝΑΙΟΥ
ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ ΛΑΙΛΙΟΣ ΚΟΙΝΤΟΥ
ΠΡΕΠΩΝ ΑΛΛΙΟΣ ΜΑΑΡΚΟΥ
ΝΙΚΑΝΔΡΟΣ ΡΑΣΕΝΝΙΟΣ ΜΑΑΡΚΟΥ
ΔΙΑ ΕΛΕΥΘΕΡΙΟΝ ΑΝΕΘΗΚΑΝ

M GRANIVS M · L · HER
DIODORVS SEIVS C · CN · S
APOLLONIVS LAELIVS Q · S
PREPON ALLEIVS M S
NICANDRVS RASENNI M · S
IOVEM LEIBERVM STATVER

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'ALEXANDRIE, 1899.

P. 61. Botti. Inscription d'Alexandrie.

**136**)

IMPERatori caesari
M · AVRelio severo antonino
AVG · FELICI PARTHico maximo
BRITANNICO MAXIMO germanico
maximo pont · MAX · trib · pot.....

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1898.

P. 334 et suiv. P. Delattre. Inscriptions de Tunisie, près Mateur (plus haut, n° 1).

P. 337. Abraxas de Carthage.

D'un côté.

**137**) IAIAW

De l'autre.

ANOV
CONKPON
ΓHWPAPX□
XPINAFW
P.EHC

P. 378. Héron de Villefosse. Fragments du discours d'Hadrien aux troupes de Lambèse.

P. 406. Inscription de Tebour-souk (plus haut, n° 2).

Id., 1899.

P. 169. Inscription d'Aïn-Medoudja (plus haut, n° 122).

P. 206. Inscription de Carthage (plus haut, n° 47).

P. 270. Leite de Vasconcellos. Inscription d'Evora.

**138)**

SNCTR
VNESO
CESIO
SACRV
GLICin
QVINT
CINVs
BALS

*Sancto Runeso Cesio sacru(m). G. Lic[in(ius)] Quinctinus, Bals(ensis).*

P. 300. F. Daguin. Marques de poterie trouvées à Vertault.

Bulletin hispanique, 1899.

P. 127 et suiv. Engel. Godet de noria en bronze trouvé dans les ruines de Coronada (Espagne).

Sur le rebord on lit :

**139)** L VIBI AMANTI P XII S

P. 131 et suiv. Hübner. Tuile avec graffite trouvée à Villafranca de los Barros.

**140)**

*Maximus Nigriano. Et hoc fuit providentia actoris ut puellam, qu[e] jam feto tollerat mitteres illam, ac tale labore ut mancipius domnicus periret, qui tam magno labori factus fuerat ; et hoc Maxima fecit Trofimiani fota ; et castiga illum : quasi ex omni closus est.....*

Bullettino della Commissione archeologica comunale di Roma, 1899.

P. 3 et suiv. R. Lanciani. Les

nouveaux fragments de la *Forma Urbis*.

P. 22 et suiv. R. Lanciani. Découvertes topographiques et épigraphiques du 14[e] mille de la voie Tiburtine (quelques inscriptions funéraires).

P. 32 et suiv. R. Lanciani. La villa des Vibii Vari (quelques fragments d'inscriptions).

P. 37 et suiv. R. Lanciani. Trois nouveaux cippes jugéraux des aqueducs de Rome.

P. 39. D'après un manuscrit épigraphique de sa bibliothèque : inscription trouvée en février 1824 près de la porte Furba, hors de la porte San Giovanni.

**141**)

IVL · TEP · MAR ·
IMP · CAESAR
DIVI · F
AVGVSTVS
EX · S · C
XXCII
P · CCXL

Ce texte offre de l'intérêt pour le tracé de l'*Aqua Marcia, Tepula et Julia* aux abords de Rome.

l. 1. *Jul(ia) Tep(ula) Mar(cia)*; l. 5. *ex s(enatus) c(onsulto) — XXCII. P(edes) CCXL.*

P. 40-41. R. Lanciani. Découvertes sur l'*ager collatinus*.

**142**)

D · ⊅ M ·
VERVS SACERDOS
LIBERI PATRIS · ITEM · SOLIS IN
VICTI · DOMVM AETERNAM ·
BAEBIAE · BERAE MATRI · ET · BAEBIAE
(*sic*) TROFIMENI SORORI · ET · PACCIAE SAL
(*sic*) SALVSTIAE CONIVGI · SE VIVO SVIS
ET · POSTERISQVE AEORVM · FECIT · (*sic*)

P. 42 et suiv. D. Vaglieri. Sur une inscription romaine rappelant un centurion *trecenarius*.

P. 43. Rome. Corso d'Italia (cimetière de la via Salaria).

**143**) DIS · MANIBVS
L · LAELI · FVSCI · 7 CCC · LEG · VII
C · P · F · VIX · ANN · LXV
MILITAVIT · ANN · XXXXII
OPTIO · EQ · VEX · EQ · FISCI
CVRATOR · EVOC · 7 · IN
COH · I · VIG · 7 STATORVM
7 COH · XIIII · VRB · 7 COH · X · PR ·

l. 1. *c(enturioni) trecenario leg(ionis) VII C(laudiae) P(iae) F(idelis).*

l. 5. *optio eq(uitum), vex(illarius) eq(uitum), fisci curator, evoc(atus), c(enturio) in coh(orte) I vig(ilum), c(enturio) statorum, c(enturio) coh(ortis) XIIII Urb(anae), c(enturio) coh(ortis) X pr(aetoriae).*

P. 52. Rome : au Forum, près de l'arc de Septime Sevère. (Compléments de M. Gatti.) Cf. *Notizie degli scavi*, 1899, p. 10.

**144)** ANE
ATIGV
....*via in lo*NGITVD*inem in ped*ES
*singulos hs...*XVIIII · ☐ IN*scal*EIS
......*unieiS* · AB · CLEIVO *infi*MO
*a busteiS* · GALLICEIS · VO*r*SVS
*ad su*MMVM · CLEIVOM VIA
*in lon*GITVDINEM · IN · PEDES
*singu*LOS · IS · C ☐ AB SCALEIS
*V*NIEIS · INFIMEIS · PRAETER
MARCIAS · AD · VIAM
ET · PONT · FOROS
*publicos? et aedif*ICIA NVMITORI
III *i*NTER
PORTICM
NIVM · VIA
*in longitudinem in ped*ES · SING
*hs....* LICM
EAS
*via in longitudinem in pedes si*NG
*hs.....*

SVBVRA
IN PEDES *singulos hs....*
☐ INTER
ET · VEICV*m*
AEDIFICI *via in*
LONGITV*dinem in pedes*
SINGVLO*s hs...* ☐ *in cleivo?*
VICTORI*ae in longitudinem*
IN PEDES *singulos hs.....*
☐ IN · VE
SVPRA · S
AEDEIS · C
VIA · IN LO*ngitudinem in*
PEDES · SI*ngulos hs.....* ☐ *in*
VEICO · C .......... *inter*
COLLEM · VI ........ *et ....*
ANTEA · LOC*at...in longitudinem*
IN PEDES · S*ingulos hs...* ☐ *in*
AVENTINO
NOMMI

Date : la moitié du VII^e siècle de Rome. Fragment intéressant la topographie des quartiers de Rome.

P. 53. Fragments appartenant à l'inscription précédente.

**145)** GAL RC
TILIV IONE
OD

P. 57. Au Forum, entre le temple de Faustine et celui de Romulus, fragment complétant le fragment publié au *C. I. L.*, VI, 3748. Texte complet.

**146)**
*c* · CAESARI · AV*gusti f* · *divi n*
PRINCIPI · *Iuventutis*
PONTIFICI · *cos* · *des* ·
*sen*ATVS · ET · POPV*lus romanus*
*hi*C · PR*i*MVS · OM*nium annos*
*natus* XIIII · *Cos creatus est*

P. 58. Rome, au Forum; deux fragments complétant le fragment publié au *C. I. L.*, VI, 901. Texte complet :

**147)**
L · CAES*a*RI · AVGVST*i f* · *divi n* ·
*prin*CIPI *i*VVENTVTIS
*cos* · *des* · *au*GVRI
*senatus et populus romanus*

P. 59. Rome, au Forum, près du temple d'Antonin et de Faustine.

**148**)

S · P · *q* · *r* ·
*imp* · CAESARI · *divi traiani*
*pa*RTHICI F*ilio divi nervae*
*n* E P O T I · *Traiano*
*h*ADRIANO *aug* · *pontifici*
*m*AXIMO · TRI*bunic* · *potest*...
*c*OS · III · MAXIM*o* . . . . . ·
*sa*NCTISSIMO · PO . . . . . .

P. 60. Rome, Polyclinique.

**149**)

Q · A N C A R E N V S
Q · L · I V B A
CVBICVLAR · ISTHMVS
F E C I T

P. 64 et suiv. **150**). Rome, inscriptions funéraires de la via Salaria, notamment celles d'affranchis des Quintii Vergilii (p. 64) et celles de deux soldats des cohortes urbaines VI^e^ et XIV^e^ (p. 71).

P. 75. Rome, via Salaria.

**151**)

CATIA · C · L · STRATONICE
SIBI · ET
C · CATIO · C · L · PHILOCALO
ET · C · CATIO · C · L · PROTO
ET · LIBERTIS · LIBERTABVS
POSTERISQVE · EORVM
C · SALLVSTI · CRISPI · L · AIACIS
PICTORIS · MONVMENTVM · EX
PARTE · DIMIDIA · SIBI · ET · SVEIS
INFR · P · VIS · IN AG · P · VIIS

l. 10. *in f(ronte) p(edes) VI et semis; in ag(ro) p(edes VI et semis.*

P. 76. Rome, via Salaria.

**152**) D I I S · M A N I B V S
E P A P H R O D I T O
STRVCTORI · A · CYBO
I M P · C A E S A R I S
D O M I T I A N I · A V G
G E R M A N I C I
S Y N T R O P H V S
C O N L E G A · B E N E
M E R E N T I · F E C I T

P. 130. Rome, sur le Forum, près du temple (plus loin, n° 208).

D'après le commentaire de M. Celli, l'inscription serait de la seconde moitié du VII^e^ siècle avant J.-C.; il faudrait y reconnaître un fragment de loi religieuse.

P. 141. Près de la basilique Aemilia.

**153**)

L · CAE|S A R I  A V G *u*|STI F · DIVI N
P R I N|CIPI IVVENTVTI|S COS · DESIG
*e*V M |ESSET ANN NA|T · XIIII · AVG
SENATV|S

P. 143. Au Forum, piédestal.

**154**)

FABIVS · TITIANVS
· VC · CONSVL
P R A E F · V R B I
C V R A V I T

Fabius Titianus, consul en 337, *praefectus Urbis* en 339-41 et en 350-351. Quatre inscriptions identiques déjà connues.

P. 146. Id. Près de la Regia.

**155**) *kalat*|ORES · PONTIFICVM · ET FLAMINVM

Cf. *C. I. L.*, VI, 2184 : cippe portant les noms de ces *kalatores*, trouvé au même lieu.

P. 153. Rome, via Salaria.

156) D·M·L·AEDINIO
ROGATO·EQ·COH
VI·PR·7·MARCIANI
VIX·ANN·XXI·MILIT
ANNIS·IX

l. 2. *eq(uiti) coh(ortis) VI pr(aetoriae), c(enturia) Marciani.*

P. 153. Rome, via Salaria.

157) L·VARIO·L·L·
DIONYSIO·TOPIA
BENE·MERENTI·
PATRONO·

l. 3. *topia(rio).*

BULLETTINO DELL' ISTITUTO DI DIRITTO ROMANO, 1899.

P. 58 et suiv. Réclamation des colons d'un domaine impérial en Asie (*Ann. épigr.*, 1898, n° 102).

BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA E STORIA DALMATA, 1899.

P. 88. A Urba di Postindje.

158) I · O · M
CASSIVS
DASANTIS
CH · III ALPIN
TESSERA · CE NVN
ISIANI
V S L M

l. 1. *I(ovi) O(ptimo) M(aximo).*
l. 3. *(co)h(ortis) III Alpin(orum), tessera(rius) ce(nturia) Nunisiani v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

P. 91. Castel Stapleo di Trau.

159) D M
AVRelIO·MAXIMO A MI
LITIis NEGOTIATORI
CELEbeRRIMO·QVi viX
ANN plVS MINVS
PAPIRius MAXIMINVs
papiri A MAXIm

COMPTES-RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1899.

P. 277. Gsell. Inscription de Benian (Maurétanie).

160) MEM · ROBBE SACRE DEI GERMNA
HONORati aQVE SIREN EPSI CED
TRADIforum VeXXA MERVIT DIGNI
TATE MRTIRI VIXIT NNIS L · ET RED
DIDIT SPM DIE VII·KL·PRILES·PRO CCCXCV

*Mem(oria) Robb(a)e, sacr(a)e Dei, germana(e) Honor[ati], [A]qu(a)e Siren(sis) ep(i)s(cop)i, c(a)ede tradit[orum] v[e]xata(e); meruit dignitate(m) martiri; vixit annis L et reddidit sp(iritu)m die VIII kal(endas) Apriles, (anno) pro(vinciae) CCCXCV.*

P. 353. R. Cagnat. Inscription de Daïr-el-Qamar (Syrie), d'après une photographie du R. P. Ronzevalle. Sur une table de bronze.

**161**)

............. iVLIANVS NAVICVLARIIs
*mar*INIS ARELA*t*ENSIBVS QVINQVE
*c*ORPORVM
*qui*D LECTO DECRETO VESTRO SCRIPSERIM
[redacted]PROC · AVGG · E · V · SVBI
CI IVSSI OPTO FELICISSIMI BENE VALEATIS
E · E ·
EXEMPLVM DECRETI NAVICVLARIORVM MA
RINORVM ARELATENSIVM QVINQVE COR
PORVM ITEM EORVM QVAE APVT ME ACTA
SVNT SVBIECI ET CVM EADEM QVERELLA LA
TIVS PROCEDAT CETERIS ETIAM INPLORANTI
BVS AVXILIVM AEQVITATIS CVM QVADAM DE
NVNTIATIONE CESSATVRI PROPEDIEM OBSEQVI
SI PERMANEAT INIVRIA PETO VT TAM INDEMNI
TATI RATIONIS QVAM SECVRITATI HOMINVM
QVI ANNONAE DESERVIVNT CONSVLATVR
INPRIMI CHARACTERE REGVLAS FERREAS ET
ADPLICARI PROSECVTORES EX OFFICIO TVO IV
BEAS QVI IN VRBE PONDVS QVO SVSCE
PERINT TRADANT

MAXI
VTIQVES
ET EA
TOREN
CIANV
NES PR
VICVL*ari*
FECI
EIVSDEM
LEGI DECRET*um naviculariorum*
TES HOM*ines*
TIONES
ES VT
CONI
NON
SES
STI
RV

l. 5. *proc(uratori) Aug(ustorum duorum) e(gregio) v(iro).*
l. 7. *E(xemplum) e(pistulae).*

P. 363. Homo. Inscription de Dougga en Tunisie (plus haut, nº 124).
P. 366. Gauckler. Trouvé à Souk-el-Abiod.

**162**)

M A G N O A C F O R T I S S I
M O P R I N C I P I
I M P · C A E S · L I C I N I A N O
L I C I N I O · P I O · F E L I C I
I N V I C T O · A V G ·
COL · AVRELIA · COMMODA · P · F ·
AVG · PVPPVT · NVMINI · MAIES
TATIQVE · EIVS · DEVOTISSIMA

l. 6. *Col(onia) Aurelia Commoda P(ia) F(elix) Aug(usta) Pupput(anorum).*

P. 368. Même provenance (plus haut, nº 125).
P. 460. Rome. Sur le forum; sur plusieurs fragments (plus haut, nº 152).

COMPTES-RENDUS DES RÉUNIONS DE L'ACADÉMIE D'HIPPONE, 1899.

P. XXXIV. Inscription de Lambèse (plus haut, n° 60).

DENSCHRIFTEN DER KAISERLICHEN AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN, 1897.

P. 1. et suiv. Heberdey et Kalinka. Voyage en Asie Mineure. (Les inscriptions sont données en caractères courants.)

P. 3, n° 3, à Cibyra.

163) Ὁ [δ]ῆμος καὶ οἱ
πραγματευό
μενοι [ἐ]νταῦ
θα Ῥ[ω]μαῖοι ἐ
τ[ε]ίμησαν Τ[ρ]ο
ίλον Ὀρ<τ>(έσ)του
ἄ[νδ]ρ[α] ἀγα[θὸν
χ]ρυσῷ στεφά
νῳ μνήμῃ τῇ
ἀγαθῇ

*Ibid.*, n°s 4, 5, 7. Dédicaces analogues à d'autres personnages.

N. 6.

164)
Φλ. Ἄννιον Χρυσόβιον τὸν καὶ
Ἀνατόλιον τὸν λαμπρότ(ατον)
Φλ. Ἄννιος Ἀνατόλιος
ὁ λαμπρότ(ατος) ἀπὸ κομητ(ατοῦ ?)
τὸν γλυκύτατον
υἱόν

P. 4, n° 9.

165)
Μαρκίαν Τλη[π]ολεμίδα
μάμμην συγκλητικῶν ἀρ
χιερεῖαν τρὶς ἐκγόνην Φλ.
Κρατέρου Ἀσιάρχου δὶς καὶ
ἀρχιερέως θυγατέρα Μα[ρ]
κίου Δηιοτηριανοῦ Λυκι
άρχου Τιβ. Κλ. Πολέμων
τὴν μητέρα

*Id.*, n° 10.

166) Τιβ. Κλ. Δ[η]ιοτ[η]
ριανὸν Ἀσι[ά]ρχην
ἱππικὸν Τιβ. Κλ.
Πολέμων Ἀσιάρχης
ἱππικὸς τὸν γλυκύ
τατον ἀδελφὸν

*Id.*, p. 11.

167)
Κλαυδίαν Τληπολε
μίδα τὴν κρατίστην
[θ]υ[γ]ατέρα Κλ. Ἰουλιανοῦ
[συ]γ[κ]λητικοῦ Κλ. Ὀρέσ
[τ]ο[υ ὑπα]τικοῦ ἐκγόν[ην]
[ἀ]δελφὴν Κλ. Ὀρέστου [συγ]
κλ[η]τ[ι]κοῦ γυναῖκα Αὐ[ρ]
Πολέμωνος συγκλητ[ι]
κοῦ μητέρα [Ἀ]ντ. Ἰουλι
[αν]οῦ συγκλητικοῦ
[Κλ.] Πολέμων Ἀσιάρχη[ς]
[ἱπ]πικὸς τὴν γλυκυτάτην
ἀνεψίαν

P. 4, n° 12.

168)
Τιβ. Κλ. Πολέμων[α]
ἱππικὸν ῥήτορα
ἄριστον
Τιβ. Κλ. Πολέμων τὸ[ν]
θεῖον

P. 6, n° 17. Inscription bilingue.

169)

*Aelia A[s]teria Aelio Anti [o]ch[i]ano tesserario leg. [X]I Cl. dulcissimo quando marito suo instruxit mo nimentum et statuam e[t ar]ulam cum subposi to in terram sarcophago lapideo secundum volun [t]atem s. s. Antiochiani me moriae causa. Hujus exem plaria i[u]s[tace]ris duabus re posita sunt in archia publi ca Cibyratorum*

l. 9. *s(upra) s(cripti).*

l. 6. EIΛCVLAM ; l. 11. INSIACERIS

Suit la traduction en grec.

P. 10, n° 31. (170). A Kosagatch. Tombe d'un soldat de la légion πρειμοπ[αρ]θικά.

P. 12, n° 36. Ruines près de Karabük.

171) Μᾶρκον Ἀντώνιον Γορδιανὸν τὸν σω τῆρα τῆς οἰκουμέ νης Ἰδεβησσέων ὁ δῆμος συνπο λειτευόμενος Ἀκαλισσεῦσι καὶ Κορμεῦσι

Le nom de la ville se trouve sur différents autres textes, p. 12 et 13.

P. 24, n° 19. Patara.

172)

*Marciae Egloge v. ann. IIII mens. X d. XII Paederos pater a manu Sex. Marci Prisci leg. pro pr. Lyciae et Marcia Libera[lis] mater*

Μαρκία Ἐγλογῆ ἔζη ἔτη δ̅ μη. ι̅ ἡμ. ι̅β̅ Π[α]ίδερως πατὴρ ἀπὸ χερὸς Σεξ. Μαρκίου Πρείσκ[ου] πρεσβευτοῦ ἀντιστρατήγ[ου καὶ] Μαρκία Λιβερᾶλις μήτηρ

P. 24, n° 20. Même endroit.

173) . . . . . . . . . . .

*reg. Lycia[e]ae heres eius cura agente cum lib. eius Aeli[o] Sosia et Aelio Epag[a] tho*. Θ(εοῖς) Δ(αίμοσιν) Τ. Αἰλίω Σεβ. ἀπελευ θ. Οὐε[ιτ]αλίω ἀν τεπιτρόπω κ΄ κλη [ρ]ονομιῶν ἐπαρχε[ί ας Λυ]κίας κληρ[ονό μος αὐ]τοῦ ε..... ...ρων ἀπ[ελευθ. αὐτοῦ Αἰλί[ου [Σωσ ία καὶ Αἰλίου Ἐπαγ άθου

P. 25, n° 21.

174)

*T. Aelio Aug. lib. Carpo proc. provinc. Lyciae Aelia Cale marito optimo ac pientissimo monumentum et statuam de suo fecit*

Θεοῖς Δαίμοσιν Τίτ. Αἴλιον Σεβ. ἀπελ. Κάρπον ἐπίτροπον ἐπαρχίας Λυκίας Αἰλία Κάλη ἀνδρὶ ἀγαθωτ[άτω καὶ [ε]ὐσε

βεστάτω μνήμης χάριν τὸν ἥρωον σὺν τῷ ἀνδριάντι ἐκ τῶν ἰδίων κατεσκεύασα

P. 37, n° 40. Lettre d'Antonin le Pieux aux magistrats, au sénat et au peuple de Balboura. La titulature seule de l'empereur est conservée (année 158), ainsi que la fin de la lettre impériale.

P. 39, n° 52. A Balboura.

**175**)

Λ]ούκιον Ἰούλιον Φαβία Μαρ[εῖνον
Κ]αικίλιον Σίμπλικα τεσσάρων ἀ]ν
δρῶν ὁδῶν ἐπιμελητήν, χειλί[αρ]
χον πλατύσημον στρατιωτῶ]ν
λ]εγιῶνος δ̄ Σκυθικῆς ταμίαν
καὶ ἀντιστράτηγον ἐπαρχείας
Μακεδονίας ἀγορανόμον στρα
τηγὸν

Personnage connu (*C. I. L.*, IX: 4965).

P. 39, n° 53.

**176**) Β]αλβουρέων
ἡ βουλὴ κα[ὶ
ὁ δῆμος ἐ[τεί]
μ[η]σεν Τ. Μ[άρ]
κιον Κουιρ[εί]
να Δηιοταρι
ανὸν χειλία[ρ]
χον λεγιῶνο[ς]
[κ]ϛ' Πρειμιγενε[ί]
ας υἱὸν Μαρκί
ου Τιτιανοῦ ἐ
πάρχου σπειρῶν
χειλιάρχου λε
γιώνων β' πρει
μιπειλου
κτίστου
τῆς πόλεως

P. 41, n° 60. Oenoanda. Très longue inscription funéraire. Elle donne toute la généalogie de la défunte. Des fragments en ont déjà été publiés (Petersen, *Reisen in Lykien*, II, p. 130 et suiv.). J'en citerai seulement les passages suivants :

P. 44, col. II, l. 40 et suiv.

**177**)

[Ἡ] το[ῦ]
δευτέρου Λικινν[ίου Μου]
σαίου θυγάτηρ [Λικιννί]
α[Μαξίμα γα]με[ῖτα]ι τῷ ἐ
ξαδέλφ[ῳ τῷ] τοῦ Λ[ι]κιννί
ου Θοάντ[ος] καὶ τῆς Τατίου
υἱῷ Μαξίμῳ καὶ ἐπιγαμεῖται
[Ἰ]ουλίῳ Ἀντωνείνῳ τῷ γενο
μένῳ ἐπάρχῳ σπείρης πρώ
της Κελτιβήρων χειλιάρχῳ
λεγεῶνος τετά[ρ]τη[ς Σ]κυθι
κ[ῆ]ς, υ[ἱ]ῷ Γαίου [Ἰου]λίου Δημο
σθένους ὃς ἐγένετο χειλί
αρχος λεγεῶνος Σιδη(ρᾶς) καὶ ἔ
παρχος εἴλης ἑβδόμης Φρυ
γῶν, ἐπίτροπος αὐτοκράτο
ρος Τραιανοῦ ἐπαρχείας Σι
κελίας καὶ τῶν συντελου
σῶν νήσων καὶ μετὰ τοῦτο
Λυκιάρχης

P. 44, III, l. 5.

**178**)

Ἀπὸ τῆς Κλαυδίας Ἀμμιανῆς
Δρυαντίλλης καὶ Σουλπικί
ου Πολλίωνος συνκλητικοῦ
Σου[λ]πίκιος Ἰοῦστος ὁ ἀνθυ
πατεύσας Λυκίας καὶ Παμφυ
λίας καὶ Σουλπίκιος Πωλλί
ων ὁ πρεσβεύσας συν

τῷ ἀδελφῷ καὶ Σουλπικία
Ἀγριππεῖνα ἡ γαμηθεῖσα
[.Σ]οσσίῳ Φάλκω[ν]ι ὑπατικ[ῷ]

P. 47. Même endroit.

179) [Γ. Ἰούλιον Δημοσθένη etc., cf. n° 1)

ἐπίτροπον αὐτοκράτορος Καίσαρος Νέρουα
Τραιανοῦ Σεβαστοῦ Γερμανικοῦ Δα]
κικοῦ ἐπα[ρχείας] Σικε[λίας]
καὶ τῶν ἄλλων τῶν Σι[κελία]
συντελουσῶν νήσσων γενό
μενον ἀρχιερέα τῶν [Σεβασ
τῶν καὶ γραμματέα Λυ[κίων]
τοῦ κοινοῦ καὶ ἀγωνοθέ[την]
τῶν πενταετηρικῶν μ[εγά]
λων ἰσολυμπίων Οὐεσ[πα]
σιανε[ίων]
Μόλης δὶς Τουλουβάστιο[ς]
τὸν ἑαυτοῦ ἐξάδελφον
καὶ εὐεργέτην

Jahreshefte des Oesterreichischen Archaeologischen Institutes in Wien, 1899.

P. 270. Compléments de l'inscription *C. I. A.*, III, 49 (Lettre de l'impératrice Plotine).

Id. Beiblatt.

P. 97. A Pettau.

180) INVICT MITHRAE
E TRANSITV DEI
THEODORVS P P
SCRVT STAT POET
EX VISV

*Invict(o) Mithrae et transitu Dei Theodorus p(ublici) p(ortorii) (servus) scrut(ator) stat(ionis) Poet(ovionensis).*

P. 109. A Sućurac.

181) D M
ÆL CAPITO DEC
MVNICIP SALVIO
NATVS STARVE QVI
VIX AN XLV AEL
VICTOR FILIVS IPS
IVS PATRI RARISSIM
B · M · POS ·

l. 2. *dec(urio) municip(io) Salvio;* l. 5. *vix(it) an(nis);* l. 8. *b(ene) m)erenti).*

The Journal of Hellenic Studies, 1899.

P. 52 et suiv. Anderson. Inscriptions de Galatie.

P. 59. Milliaire de la route d'Ancyre à Héliopolis, à Emir-Yaman.

183)

IMP CAESARI DI
VI TRAIANI PARTHICI
FIL DIVI NERVAE NEPO
TI TRAIANO HADRINO
AVG PO*nt* MAX TR POT
VI COS III PER A LARCI
VM MACEDONEM LEG AVG
PR PR
M I

A. Larcius Macedo est connu (*C. I. L.*, III, 310, 313, etc.).

P. 81. A Doghan-Oglou.

183)

ΕΤΕΙΜΗΣΑΝ ΓΑΙΟΝ
ΥΙΟΙ ΒΑΓΒΟΛΛΑΣ
ΟΥΑΣΕΞΚ ΗΛΙΟΣ
ΜΝΗΜΗΣ ΧΑΡΙΝ

Βάρβολλας Οὐάστεξ κέ.

P. 82. A Yokarou.

184)

ΕΤΕΙΜΗΣΑΝ ΜΕΛΙΓ
ΙΝΝ ΑΝΗΡ ΖΜΕΡΤΩΝ
Κ ΤΕΚΝΑ ΔΟΜΝΑ Κ
ΔΑΔΑ Κ ΓΑΝΒΡΟΣ
ΕΡΜΗΣ ΜΝΗΜΗΣ ΧΑ
ΡΙΝ

P. 93, nº 73. A Balik-Koyoundji. Milliaire semblable au nº 182. Chiffre des milles : XXIV.

*Ib.*, nº 74. A Aladja-Atli. Milliaire semblable. Nombre des milles : VIII.

P. 102. A Tchakal-Keuï.

185)

IMP CAESAR DIVI VESPASIA
NI *f domitianus* AVG PON
MAX *trib. pot. cos.* IIX DES
IX · IMPERATOR *ii* PER
A CAESENNIVM GALLVM
*leg. aug. pro* PR
VIAS *provinciarum* GALATIAE
CAPPADOCIAE PONTI PISIDIAE
PAPHLAGONIAE LYCAONIAE
ARMENIAE MINO*r*IS ST*r*AVIT
MIL XV

Borne dont l'inscription a été effacée en partie pour recevoir une autre inscription avec les noms de Valentinien et de Valens.

P. 103. Même endroit. Milliaire avec le nom de A. Larcius Macedo. Nombre des milles : XXV.

P. 106. A Chedit-Houyouk. Milliaire de Constantin gravé sur la face postérieure d'une base qui porte :

187)

ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ
ΚΟΡΝΗΛΙΑΝ ΣΑ
ΛΩΝΕΙΝΑΝ
ΣΕΒ ΜΗΤΕΡΑ ΚΑΣ
ΤΡΩΝ ΓΥΝΑΙΚΑ
ΤΟΥ ΣΕΒ ΓΑΛ
ΛΙΗΝΟΥ
Η ΜΗΤΡ ΤΗΣ ΓΑΛΑΤΙΑΣ
Β ΝΕΩΚ ΑΓΚΥΡΑ

L. 8. ἡ μητρ(όπολις) τῆς Γαλατίας β' νεωκ(όρος) Ἄγκυρα.

P. 114. A Akarda.

188)

ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ
Μ ΑΝΤΩΝΙΟΝ ϹϹ
ΓΟΡΔΙΑΝΟΝ ΤΟΝ

ΘΕΙΟΤΑΤΟΝ ΑΥΤ
ΚΡΑΤΟΡΑ ΤΟΝ ΕΚ ΘΕ
ΩΝ ×ιvΝΗΝΩΝ ΑΡ
ΧΟΝ·ΕΣ ΒΟΥΛΗ ΔΗ
ΜΟΣ

KORRESPONDENZBLATT DER WEST DEUTSCHEN ZEITSCHRIFT, 1899.

P. 51 et suiv. Coblentz. Deux milliaires avec l'indication : *A Mog(untiaco) m(ilia) p(assuum) LIX.*

P. 57. Restitution de l'inscription 993 de Brambach par M. v. Domaszewski.

190) EXTI
AARC
RCELL
I ALI
*qui est fa*CTuS M*ile s*
*in cohorte* VII PR · *Probat*
*imp. anto*NINO · *Iii co s*
*fact principal*IS ERV*c claro*
*ii et cl seve*RO CO*s mi*
*litavit si*NG *Trib Tesse*
*rar optio sig*NIF BF *pr. pr*
*factus in leg xx* II PRIM *p · f*
*evocatus b*ARBA*ro et*
*regulo c*OS · VI *Ann ab*
*imperatore o*RDINIBV*s*
*adscriptus i*N · XPIL *Pr ob*
*virtutem* VIRITIM *suc*
*cessit c* · LEG · ANN *xxix*
*meruit fuit* Ɔ · LEG · I
*c leg* VIII · AVG *c*
*leg xiii ge*MINE · Ɔ *Leg*
*l*EG · X
*l*EG · I

..... *qui est fa[ct(u]s m[iles] in cohorte VII pr(aetoria) p[robat(us) imp(eratore Anto]nino I[ii co(n)s(ule)* — a. 140 —, *fact(us) principal]is Eru[c(io) Claro II et Cl(audio) Seve]ro co[(n)s(ulibus)]* — a. 146 — *militavit si]ng(ularis) t[rib(uni)] t[esserar(ius) optio sig]nif(er) b(ene)f(iciarius [pr(aefecti) pr(aetorio), factus in leg(ione) XX]II Prim[ig(enia) p(ia) F(ideli) evocatus B]arba[ro et Regulo c]o(n)s(ulibus]* — a. 157 — *(sexto) a[nn(o)] ab imperatore o[r-dinibus adscriptus i]n (ordinem) (decimi) pil(i) p[r(ioris) ob virtutem] viritim [successit; c(enturio)] leg(ionis) ann(os) [xxix meruit, fuit] c(enturio) leg(ionis) I..... [c(enturio) leg(ionis) VIII Aug(ustae) [c(enturio) leg(ionis) XIII ge]min(a)e c(enturio) l[eg(ionis)... c(enturio) l]eg(ionis) X..... [c(enturio) l]eg(ionis) I... [p(rimus) p(ilus)].*

P. 98. Lehner. Inscription de Brambach 1469.

P. 145. Worms.

191) Cavalier terrassant un ennemi.
LEVBIVS · GLAVPI
F · EQ · MISSICIVS ·
ALA · SEBOSIANA
AN · LXXV · H · S · E
GRATVS · F · MILES
EX · T · P

l. 1. *Leubius Glaupi f(ilius) eq(ues)*; l. 3. *an(norum) LXXV, h(ic) s(itus) e(st). Gratus f(ilius) miles ex t(estamento) f(ecit).*

P. 163. Baden-Baden.

**192**)

MINERVAE
SACRVM
NYMPHEROS
L · IOIII · CERT
PRAeF COH VSP

l. 3. *L. Lolli Certi pra[e]f(ecti) coh(ortis) V Sp(anorum).*

LIMESBLATT, 1899.

P. 827. Ritterling. Castellum de Niederbieber. Fragments recueillis dans le *praetorium*.

**193**)

I H D D
N DIVITIENSIVM
*prae*TORIVM · Œ SVO F
ES NV
ER
VA

l. 1. *I(n) h(onorem) d(omus) d(ivinae)*; l. 2. *n(umeri) Divitiensium*; l. 3. *de suo f(ecerunt).*

P. 874. Kappff. A Trennfurt. Inscription déjà publiée mais mal.

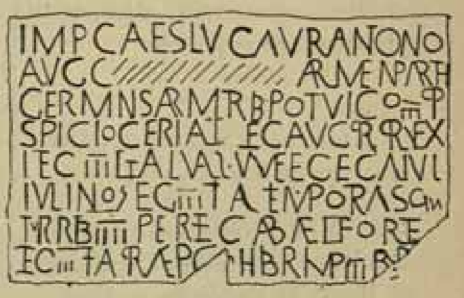
**194**)

I O M
SILVANO · CO
NS DIANAE
AG VIXILL · LEG
XXII P P F · SEVERIANÆ
AG · IN · LIGNARIS SVB
CVR · MAMERTIN
IVSTI · OPT · D · II · ASPR
C O S

*Jovi Optimo Maximo Silvano cons(ervatori) Dianae Aug(ustae) vixill(atio) leg(ionis) XXII P(rimigeniae) P(iae) F(idelis) Severianae agens in lignari(i)s sub cur(a) Mamertin(ii) Justi opt(ionis) d(ecurionis) II Aspr(is) co(n)s(ulibus).*

An. 212.

P. 885. Zangemeister. Inscription provenant du castellum de Böhming.



**195**)

*Imp(eratore) Caes(are) Luc(io) Aur(elio) Anto[ni]no Aug(usto) C[ommodo] Armen(iaco) Parth(ico), Germ[a]n(ico) Sarm(atico) tri(bunicia) pot(estate) VI, co(nsule) III, p(atre) p(atriae), Spicio Ceale leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore) vex(illarii) leg(ionis) III Ital(icae) vallum fece(runt), c(uram) a(gente) Jul(io) Julino c(enturione) leg(ionis) III Ital(icae), item portas cum turrib(us) IIII. Perfec(tum) ab Ael(io) Forte [centurione] leg(ionis) III Ital(icae) praep(osito) coh(ortis) I Br(eucorum), Imp(eratore) III, Bur[ro co(n)s(ulibus)].*

Année 181.

MÉLANGES DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, 1899.

P. 199 et suiv. Besnier. Les *scholae* de sous-officiers dans le camp romain de Lambèse (d'après les inscriptions).

P. 247, 248. Fragments de listes militaires (*Ann. épigr.*, 1899, n°s 90-91-92) : corrections nouvelles.

P. 297 et suiv. L. Homo. Les suffètes de Thugga d'après une inscription récemment découverte (plus haut, n° 124).

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1897 (VIII).

P. 16. P. Delattre. A Carthage, dans les ruines du temple de Cérès ; cf. Héron de Villefosse, p. 23.

196)

.................... *memmio* ....
................... *filio memmi*
.... *nepoti l.* MEMMI
*tusci*LLI · PRONEPOTI · MEMMI
SENECIONIS · CONSVLARIS
SACERDOTES · CEREAL · VNIVERSI
SVA · PECVN · FECER

P. 118 et suiv. Jullian. Fouilles à Rom (Deux-Sèvres). Des marques de potiers.

MITTHEILUNGEN DES KAISERLICH DEUTSCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS. ATHENISCHE ABTHEILUNG, 1899.

P. 164 et suiv. Conze. Inscriptions de Pergame.

P. 169 et 170. Dédicaces à Asclépios Soter.

P. 171.

197)

ΥΠΕΡ ΤΗΣ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ
ΝΕΡΟΥΑ ΤΡΑΙΑΝΟΥ ΚΑΙΣΑΡΟΣ
ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΥ
ΣΩΤΗΡΙΑΣ ΚΑΙ ΝΙΚΗΣ
ΕΡΜΗΣ ΠΕΡΓΑΜΗΝΟΣ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΝΕΡΟΥΑ
ΤΡΑΙΑΝΟΥ ΚΑΙΣΑΡΟΣ
ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΥ
ΑΡΚΑΡΙΟΣ ΜΥΣΙΑΣ ΤΗΣ ΚΑ
ΤΩ ΑΝΕΘΗΚΕ ΤΕΛΕΣΦΟΡΩ

P. 176.

198)

Ὁ δῆμος ?
ΛΕ[ύκι]Ο[ν] καλπούρνιον
ΠΙΣΩΝ[α
ΑΡΕΤΗΣ [ἕνεκα τῆς εἰς
ΤΗΝ ΜΗΤ[ρόπολιν

199)

ΑΓΑΘΗΙ τύχηι
Γ ΑΝΤΙΟΝ ΑΥΛΟΝ ΙΟΥλιον κουαδρᾶτον
ΔΙΣ ΥΠΑΤΟΝ ΚΑΙ ΑΝθύπατον Ἀσίας
ΤΟΝ ΔΙΑ ΓΕΝΟΥΣ ΙΕΡΕα τοῦ καθηγεμόνος
ΔΙΟΝΥΣΟΥ
ΟΙ ΧΟΡΕΥΣΑΝΤΕΣ ΒΟΥκόλοι τὴν ἐπ'
ΑΥΤΟΥ ΤΡΙΕΤηρίδα

Suivent 17 noms.

P. 191. Fragment de sénatus-consulte. Restitution de MM. Mommsen et Wilamovitz-Möllendorf.

200)

ΣΥΝΚΛήτου δόγμα
γΑΙΟΣ ΠΟΠΙΛΛΙΟΣ ΓΑΙΟΥ ΥΙΟΣ Στρατηγὸς τῆι συγκλή
τΩΙ ΣΥΝΕΒΟΥΛΕΥΣΑΤΟ ΠΡΟ ΗΜερῶν.......
..ΕΜΒΡΙΩΝ ΠΕΡΙ ΩΝ ΛΟΓΟΥΣ ΕΠοιήσατο περὶ τῶν ἐν περγά
μΩΙ ΠΡΑΓΜΑΤΩΝ ΤΙΝΕΣ ΕΝΤΟΛαὶ ἔσονται τοῖς εἰς
ἀΣΙΑΝ ΠΟΡΕΥΟΜΕΝΟΙΣ ΣΤΡΑΤΗΓΟΙΣ Οσα ἐν ἀσίαι μέχ
ριΣ ΤΗΣ ΑΤΤΑΛΟΥ ΤΕΛΕΥΤΗΣ ΥΠΟ ΤΩΝ βασιλέων
διΩΡΘΩΘΗ ΕΔΩΡΗΘΗ ΑΦΕΘΗ ΕΖΗΜΙΩθη πότερον ἦι
κύΡΙΑ ΥΠΕΡ ΤΟΥΤΟΥ ΤΗΙ ΣΥΝΚΛΗΤΩΙ ΟΥΤως ἔδοξε· περὶ
ὧν γΑΙΟΣ ΠΟΠΙΛΛΙΟΣ ΓΑΙΟΥ ΥΙΟΣ ΣΤΡΑΤΗγὸς λόγους ἐ
ποιΗΣΑΤΟ ΠΕΡΙ ΤΟΥΤΟΥ ΤΟΥ ΠΡΑΓΜΑΤΟς οὕτως ἔδοξε·
ὅπωΣ ΟΣΑ ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΑΤΤΑΛΟΣ ΟΙ ΤΕ ΛΟιποὶ βασι
λεῖς ΔΙΩΡΘΩΣΑΝ ΕΖΗΜΙΩΣΑΝ Η ἀφῆκαν ἐδώρησαν
το ὅΣΑ ΤΟΥΤΩΝ ΕΓΕΝΕΤΟ ΠΡΟ ΜΙΑΣ ἡμέρας ἢ
ἄτταΛΟΝ ΤΕΛΕΥΤΗΣΑΙ ΟΠΩΣ ΤΑΥΤα κύρια ἦ στρατη
γοὶ ΤΕ ΟΙ ΕΙΣ ΑΣΙΑΝ ΠΟΡΕΥΜΕΝοι μηδὲν κινῶσιν
... ΗΝ ΑΛΛΑ ΕΩΣΙ ΚΥΡΙΑ ΜΕΝΕΙΝ πλὴν ὅσα ἡ συγκλη
ΤΟΣ ΕΠΕΚΡΙΝεν
γραμΜΑΤΩΝ ΓΑΙΟΥ ΣΕΡΟΥΙλίου
ΙΤΕΥ

P. 198. Édit de proconsul. Très fragmenté.

P. 229. 201. Milliaire trouvé à Jaja-Keuï. Deux inscriptions superposées, l'une portant les noms de Tacite, l'autre de Dioclétien. Indique le troisième mille à parler de Thyatire.

P. 234. 202. Inscription funéraire datée du proconsulat de Vitrasius Pollion, μη(νὸς) Ξανδικοῦ.

P. 74. Sedi-Keuï.

203)

Ἀνα ΓΚΙΑ . . . . . . . . . . . . . . . . . . δικα
Στη ΡΙΩΝ Οὐδὲ δΙΟΙΚΕΙΝ ΟΥΔΕ ΠΟΙΕΙΝ
ΔΕ πρόΣΟΔΟΣ ΧΩΡΗΣΕΙ ΚΑΙ ΤΟΤΕ ΕΙΣ ΕΠΙΣΚΕ[υὴν ....
ΔΙΑ ΣΤΗΛΩΝ ΤΟ ΤΟΥ ΑΥΕΡΚΙΟΥ ΔΑΠΑΝΗΜΑ ΔΗΛ
ΩΙ ΓΡΑΨΑΣΑ ΚΑΤΑ ΤΟΝ ΚΟΡΝΗΛΙΟΝ ΝΟΜΟΝ ΔΙΑΤΑΞΙΝ
ἅπαν ΤΑ ΧΡΟΝΟΝ ΕΠΕΣΦΡΑΓΙΣΜΕΝΟΝ ΠΑΣΗΙ ΤΕ ΘΕΩΝ ΕΠΩΙδωι

Mittheilungen des deutschen Palaestina Vereins, 1899.

P. 40 et suiv. Brünnow. Inscriptions grecques déjà connues. Quelques corrections.

Notizie degli Scavi di Antichità, 1899.

P. 49. Cività Castellana.

204)

C · VARIVS · HERMES
SANCTO · SORANO
APOLLINI · PRO · SAL ·
SVA · ET · FILI · SVI · ET
PATRONI · SVI · ET
CONIVGIS · EIVS

P. 62. Ostie, près du théâtre.

205)

... *l*|OLLIANO · CALLINICO · PATRE ·
... *p*|ETRONIVS · FELIX · MARSVS
|SIGNVM · ARIMANIVM · DO · DE · D ·

l. 3. *signum Arimanium* (= *signum dei Arimanii*) *do(no) ded(it)*.

P. 78. Rome.

206)

APOLLONIVS
ANTONI · PÆD
GLABRORVM
· HAVE ·

*Apollonius, Antoni(i servus), paed(agogus) glabrorum.*

P. 107 et suiv. Aoste. Fragments d'inscriptions trouvées dans des ruines importantes de thermes.

P. 149. Paduli (Hirpins).

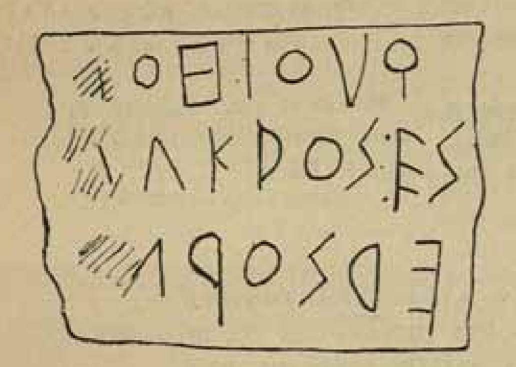
207)

DIS · MANIBVS
M · RVTILI · MACEDO
NIS · CVRATORIS · ARK
PVTEOLANOR · AEDIL
IIVIR · EDENTE · · BE
NEVENTI · EXORNATO
MVNERE · DIEBVS · IIII ·
FERIS · N̄ · IIII · VRSIS · XVI ·
NOXEIS · IIII · ET · CETERIS
HERBARIIS ·
LICINIA · MARCELLA · MA
RITO · KARISSIMO · EX · QVO
ET · LIBEROS · IIII · ENIXA · EST
CVM · QVO · VIXIT · ANNIS
XVIII · OB OBSEQVIVM
OMNEM · ERGA · IPSAM ·
QVA · ACVIXIT · BENE · ME
RENTI · FECIT

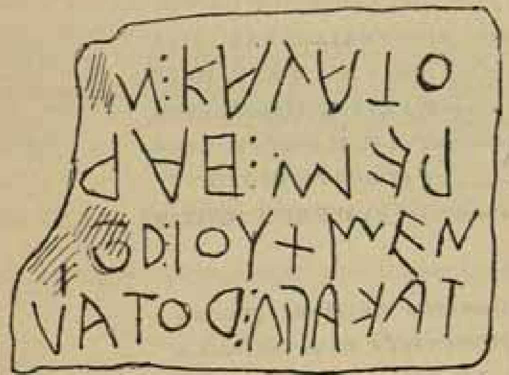
l. 3. *ark(ae)*.

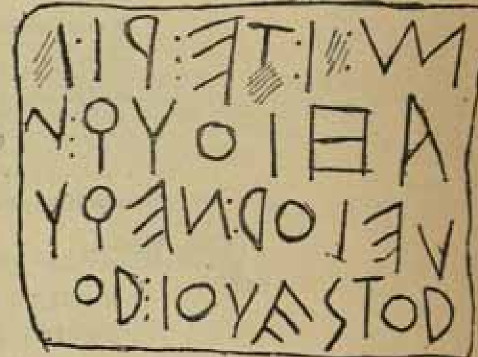
P. 151 et suiv. Rome, sur le Forum. Cippe de tuf quadrangulaire portant sur les faces et sur l'arête des inscriptions très archaïques écrites *boustrophédon* (fac-similés d'après lesquels nous avons fait les dessins ci-joints).

(Lecture de M. Ceci.)









**208)**

1re face. *quoi ho.....*
*.....akros es*
*edsor i . . .*

2e face. *. . . ia . . ias*
*regei lo...*
*..... evam*
*quos ri*

3e face. *. . . mkalato*
*rem hap*
*giod iouxmen*
*tacapia dotav*

4e face. *m ite ri . . .*
*... m quoiha*
*velod nequ...*
*od iouestod*

Suit un long commentaire de M. Ceci.

Tous les textes d'inscriptions de Rome cités plus haut d'après le *Bullettino comunale* (nos 141 et suiv.) ont paru également dans les *Notizie*.

P. 209 et suiv. D'Andrade et Taramelli. Inscriptions de Turin. Plusieurs fragments d'une inscription monumentale.

**209**)

a) TER ELIVS PRAEFVIT
AVS DEDERVNT

b) *d* ONNI · RE*gis*
*c* OTTI · *Nep* ·

P. 223 et suiv. Vaglieri. Fragment de diplôme militaire trouvé dans le Tibre.

*a*) Côté intérieur.

**210**) *imp. caes. m.* AVRELIVS ANTONINVS
*aug. pont. max. tr*IB POT·XVI·COS III ET (an. 162)
*imp. caes. l. a*VRELIVS VERVS AVG · TRIB
*pot. ii cos ii proc* DIVI ANTONINI F DIVI HA
*driani nepotes d*IVI TRAIANI PARTHICI
*pronepotes divi* NERVAE ABNEPOTES
*equitibus et pediti*BVS QVI MILITAVERVNT·IN
*alis... quae appella*NTVR FL·FI ∞ ET I FL AV CR
........................ *e*T COHORTIBVS XIII I FL
*canath* ∞ *et i breuc. i et ii r*AET ET II AQVITAN

*b*) Côté extérieur.

**211**)

DIMISSIS H*onesta missione quorum*
NOMINA SVBSC*ripta sunt civitatem*
ROMANAM QVI EO*rum non haberent dede*
RVNT ET CONVBIV*m cum uxoribus quas tunc*
HABVISSENT CVM *est civitas is data aut cum*
IS QVAS POSTEA DV*xissent dumtaxat*
SINGVLIS *a. d.* . . . . .
M INSTEIO BITHYN*ico* . . . . . *cos*
COHORT I FL CANAT*henorum* ∞ *cui praest*
AELIVS
ASVO · DANE R
DESCRIPT ET RECO*gnitum ex tabula aenea*
QVAE FIX EST ROM*ae in muro post templum*
DIVI AVG *Ad minervam*

Ce diplôme appartient à l'armée de Rétie; il se complète par le diplôme LXXIII (*C. I. L.*, III, p. 1991).

*a*) l. 8. [*alis III quae appella*]*ntur Fl*(*avia*) *Fi*(*delis*) *miliaria et I Fl*(*avia*) *Au*(*riana*) *c*(*ivium*) *r*(*omanorum*) [*et..... e*]*t cohortibus XIII; I Fl*(*avia*) [*Canat*(*henorum*) *miliaria et I Breuc*(*orum*) *et I et II R*]*aet*(*orum*) *et II Aquitan*(*orum*).

*b*) l. 9. *cohort*(*i*) *I Fl*(*aviae*) *Canat*[*henorum milariae cui prae*(*e*)*st*] *Aelius... Asuodane R...* [*filio*].

P. 229 et suiv. Graffites de Pompéi. Beaucoup contiennent des noms de gladiateurs et de soldats. Je ne rapporterai que la suivante :

**212**)

SOCIS VICIISVMARIS
NOVIS · IIT · VIITIIRIBVS

NOUVELLE REVUE HISTORIQUE DE DROIT FRANÇAIS ET ÉTRANGER, 1899.

Mars-août. J. Toutain. Nouvelles observations sur l'inscription d'Henchir-Mettich.

RECUEIL DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE CONSTANTINE, 1898.

P. 1 et suiv. C. Viré. Archéologie du canton de Bordj-Menaïel.

P. 58. El-Guenana.

**213**)

MENSELEV SALCAMARIS
SALCAMAR AVLI VEI FI
LIVS MATER GELLIA DVL
CIS AVSNVFAE VIXSIT
ANIS LXV FECERVNT FVNDA
NVS EDV*lianus* FILI ET VERTVM
*na filia* AN PR CLXXXXII

*Menseleu* = *mausolaeum*.

P. 237. D^r Carton. Dougga, au Dar-el-Acheb. Plusieurs fragments :

**214**)

| 1 | 2 | 3 | 4 |
|---|---|---|---|
| O·SAL | ATORIS·C | AESARIS·M·AVR | NI·AVGVS |

| 5 | 6 | 7 | 8 |
|---|---|---|---|
| ISSIS·HS·C·MIL·A | O·ET·FAVST | ·IN | CIVITATIS·SV |

| 9 | 10 | 11 |
|---|---|---|
| E·FECIT·IDEM | PATRIS·ETF | VM·PEDIT·ET·DED |

| 12 | 13 | 14 | 15 |
|---|---|---|---|
| TIA | *cur*AIOIS | ACILIB | ERORVM |

[*Pr*]*o sal*[*ute Imper*]*atoris Caesaris M*(*arci*) *Aur*[*elii Antoni*]*ni Augus*[*ti... prom*]*issis sestertiis centum mil*(*ibus*) *a* [...*o*] *et Faus*t[*in...*] *in..... civitatis su*[*ae propria pe*]*c*(*unia*) *fecit idem*[...] *patris et* [*filioru*]*m ded*(*it*) *et ded*[*icavit*]...

Recueil de la Société de Constantine, 1898.

P. 341 et suiv. Vars. Inscriptions inédites de la province de Constantine pour les années 1897 et 1898.

P. 353. A Sigus.

**215)**

MERCVRIO
AVG·S·A·C·
Q MODIVS
Q·F·Q
HONORA
TIANVS
V·S·L·A

l. 2. *Aug(usto) sac(rum)*.

P. 375. A Khenchela (*Bull. de l'Acad. d'Hippone*, 1898, p. VII).

**216)**

VIS DDD NNN VALEN
ORIBVS PROPALATVM
INVENIRE NON MERV
AQVARVM MVNERARV
LVCEM ERVPISSE /
AVT AN|GVSTIS M
NOMEN NVNC DI
NOVIS AVMEN
ANTEA CIVITATI VIX POT

Revue archéologique, 1899 (II).

P. 34 et suiv. Perdrizet. Inscriptions de Syrie.

P. 35. Gérasa. Inscription des propylées, déjà publiée (*Ann. épigr.*, 1895, p. 161).

P. 103 et suiv. Seymour de Ricci. Répertoire épigraphique des départements de l'Aisne et de l'Oise.

Revue biblique, 1899.

P. 419 et suiv. Germer-Durand. Épigraphie palestinienne : quatre nouveaux milliaires.

P. 421. A 2 milles au nord de Beit-Djibrin (Éleuthéropolis).

**217)**

XVI IMP II
COS III PP PROC
VIAS ET PONTES
RESTITVIT

ΑΠΟΕ
ΛΕΥΘΕΡΟ
ΠΟΛΕΩС
ΜΙΛ Β

Année 213.

Revue de philologie, 1899.

P. 147 et suiv. Haussoullier. Inscriptions de Didyme où il est question d'une ambassade envoyée sous Tibère à Rome ὑπὲρ τῆς ἀσυλίας τοῦ Διδυμέως Ἀπόλλωνος et des résultats de l'ambassade.

P. 254 et suiv. P. Foucart. Note sur l'emploi des termes στρατηγὸς ὕπατος, ἀντιστρατηγός. Pour M. F., le terme ὕπατος est « une création artificielle des scribes, au service des Romains, cherchant à traduire par un seul mot le titre de la magistrature romaine », et le mot στρατηγὸς a été ajouté ensuite pour expliquer aux Grecs la nature de la fonction. Στρατηγὸς ἀνθύπατος n'apparaît qu'après la réduction de la Macédoine en province.

P. 274 et suiv. Inscriptions d'Héraclée du Latmos.

P. 276. Fac-similé de la lettre de Cn. Manlius Vulso aux habitants d'Héraclée (*C. I. Gr.*, 3800).

P. 288. Cf. *Bull. de Corr. hellén.*, 1898, p. 368 n° 6. Liste de stéphanophores où se lisent les noms de Q. Pompeius, Q. f(ilius), Caesar, c'est-à-dire Auguste et C. César.

P. 291. Dédicace à Trajan.

P. 293. Milliaire de Teira.

220) M' AQVILLI*us m'. f. cos*
μANIOς AKYΛΛIος μαNIOY YIOΣ ὕπατος Ρωμαίων
*l* AQVILLIVS *m'. f.* M'. N FLORV*s quaestor*
RESTITV*it xxiIII*
λεΣKIOΣ AKYIOς μANIOY YIOΣ
μANIOY ΔE YIωνὸς φλωPOΣ TAMIAΣ
AΠOKATEΣτησεν
K Δ

l. 5. Ἀκύ(λλ)ιος.

A droite, une inscription a été ajoutée à l'époque romaine : elle a presque entièrement disparu.

M'. Aquillius est le consul de l'an 625; L. Aquillius, son petit-fils, fut questeur vers 70 avant J.-C.

REVUE ÉPIGRAPHIQUE, 1899.

P. 36. Briques trouvées à Bessey (canton de Fontaine-Française, Côte-d'Or), et à Pommard.

221) LEG · VIII · AVG

REVUE NUMISMATIQUE, 1899.

P. 22 et suiv. Fin d'une *Étude sur les plombs antiques* par M. Rostovtsew (tessères théâtrales, tessères de particuliers).

P. 199 et suiv., p. 278 et suiv. Rostovtsew et Prou. Catalogue des plombs antiques de la Bibliothèque nationale.

REVUE TUNISIENNE, 1899.

P. 264 et suiv. Delattre. Marques céramiques de Carthage.

P. 444 et suiv. Id. Notes archéologiques.

P. 447 et 448. Inscriptions d'Henchir-el-Fras (plus haut, n°s 56, 57, 58).

P. 449.

222) PANTHEO
AVGVSTO
SACRVM
DGF

l. 4. *d(ecuriones) G(illitani) f(ecerunt)*.

P. 450. Auge funéraire découverte à Zembra.

223)
DIS · MAN · *sacr.* M. IVLI
SEDATI · VIX · ANN LIIX
DEFVNCTVS CAESAREA

TRANSACTIONS OF THE CUMBERLAND... ANTIQUARIAN SOCIETY, II, t. XV.

P. 459. Haverfield. Autel trouvé à Bewcastle.

224)

DEO SANCTO CoCIDIO
Q P E L T R A S I V S
M A X I M V S TRIB
EX CoRNICVLARIO
PRAEFF·PRÆToRo EE
M M V V V S L M

l. 3. *trib(unus) ex corniculario praef(ectorum) praetorio em(inentissimorum) v(irorum) v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

P. 461 et suiv. Inscriptions conservées à Tullie-House, Carlisle. Déjà publiées; de bons facsimilés.

ZEITSCHRIFT DES DEUTSCHEN PALAESTINA VEREINS, 1898.

P. 1 et suiv. Rindfleisch. Le Hauran à l'époque romaine. Fait usage des inscriptions déjà connues.

ZEITSCHRIFT FÜR SOCIAL-UND WIRTHSCHAFTSGESCHICHTE, VI.

P. 306 et suiv. O. Seeck. Long commentaire de l'inscription d'Henchir-Mettich (*Ann. épigr.*, 1897, nº 48). Le texte d'après la lecture de l'auteur est donné p. 310 et suiv.

---

## 2º TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

CLERMONT-GANNEAU. RECUEIL D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE, III.

P. 110. Inscription qui proviendrait d'Égypte.

225)

IO[redacted]
ΙΟΥΛΙΟC AC
ΚΑΙ CTPATHΓOC AI
ΤΟΥ ΝΟΜΟΥ L Ϛ ΝΕρούα Τραιανοῦ ?
κAICAPOC CEBACTOY ΓΕΡμανικοῦ δακικοῦ
αὐΤΟΚΡΑΤΟΡΟC ΜΗΝΟς μεσορι? κγ'
αὐγοῦCTOY ΙϚ CEBAστῆ

G. GUNDERMANN. DIE ZAHLZEICHEN. Giessen, 1899, in-4º.

Étude sur les signes numéraux dans les différentes écritures de l'antiquité. Il est question des signes romains, p. 29 et suiv.

R. CAGNAT et M. BESNIER.

# TABLE ANALYTIQUE

## DE LA REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

N. B. — Les nombres qui suivent chaque article renvoient non aux pages, mais aux numéros (en caractères gras) qui accompagnent chaque inscription.

---

## I

### NOMS ET SURNOMS

## II

## DIEUX ET DÉESSES



## III

## PRÊTRES ET CÉRÉMONIES RELIGIEUSES

## IV

## NOMS GÉOGRAPHIQUES

## V

## EMPEREURS, PRINCES, PRINCESSES

## VI

## POUVOIRS PUBLICS

1° *Consuls.*

2° *Fonctions supérieures.*



3° *Impôts.*



4° *Fonctions inférieures.*

## VII

## CORPS DE TROUPES



## VIII

## ADMINISTRATION PROVINCIALE ET MUNICIPALE[1]



1. Pour les municipalités et les collèges, je n'ai compris dans cette table que les renseignements quelque peu importants.

## IX

## COLLÈGES



## X

## PARTICULARITÉS DIGNES D'ÊTRE SIGNALÉES

# TABLES

## DU TOME XXXV DE LA TROISIÈME SÉRIE

---

## I. — TABLE DES MATIÈRES

## II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

### PAR NOMS D'AUTEURS

## TABLE DES PLANCHES

---



*Le Gérant* : Ernest Leroux.

Imp. Camis et Cie, Paris. — Section orientale A. Burdin, Angers.



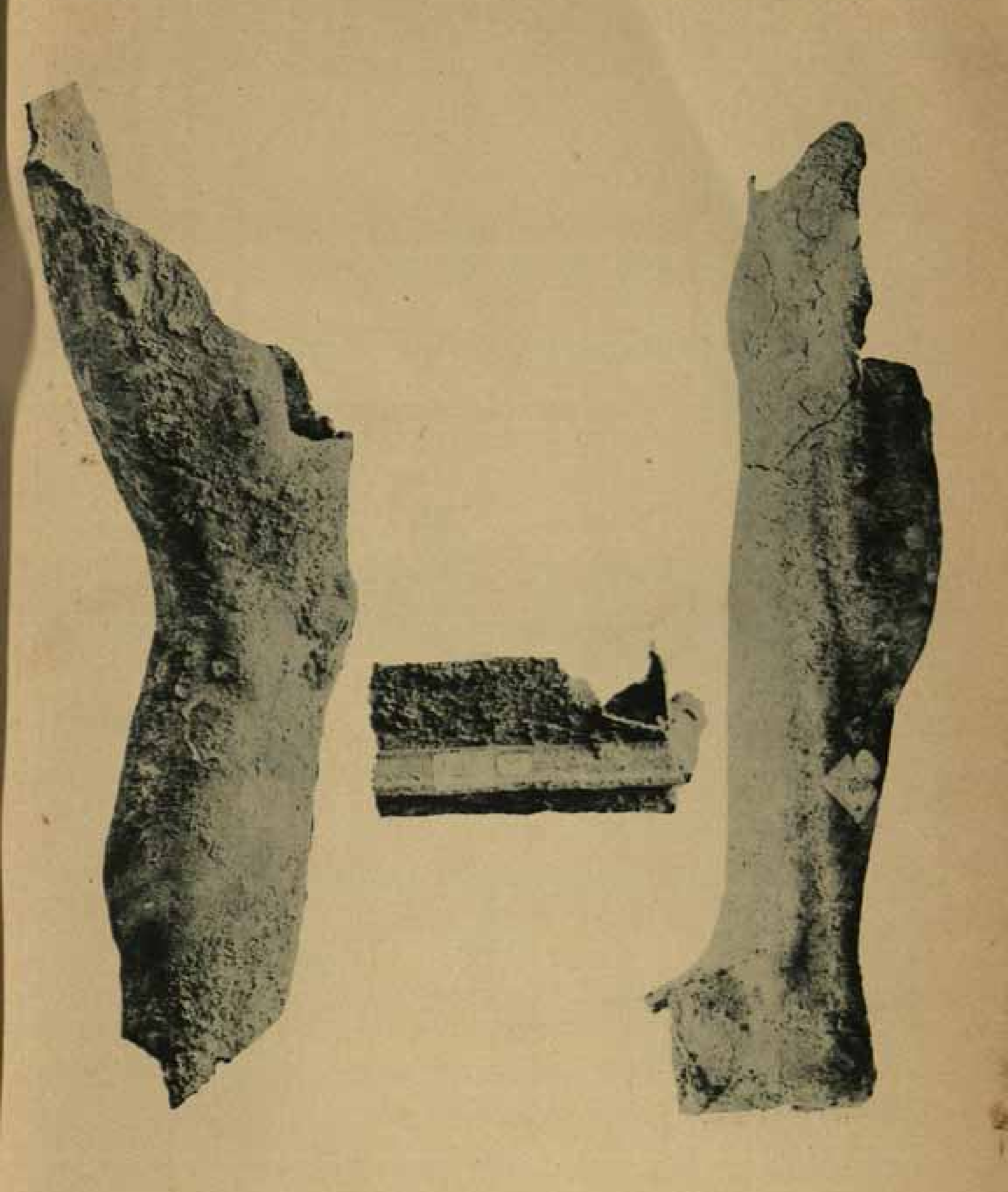
Phototypie Berthaud, Paris.

ÉPHÈBE DE TARSE

(MUSÉE DE CONSTANTINOPLE)

ÉPHÈBE DE TARSE

(Musée de Constantinople)



FRAGMENTS DE L'ÉPHÈBE DE TARSE

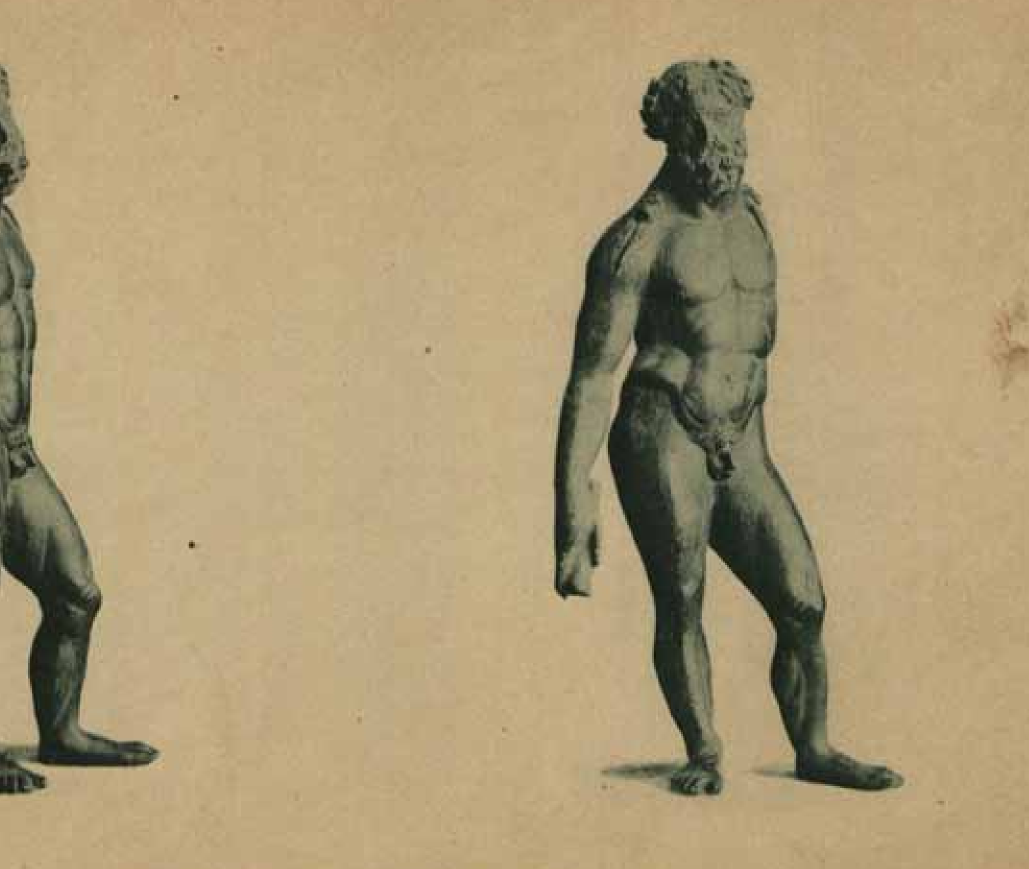
(Musée de Constantinople)



TABULA DEVOTIONIS

DÉCOUVERTE A CARTHAGE

Phototypie Berthaud, Paris



STATUETTE EN BRONZE D'HÉRAKLÈS

DÉCOUVERTE A TABAE (CARIE)

Phototypie Berthaud, Paris.



GROUPE DE LUTTEURS

BRONZE D'ANTIOCHE (SYRIE)

Phototypie Berthaud, Paris.



ENFANT TENANT UN OISEAU

BRONZE DE SÉLEUCIE (CILICIE)

Phototypie Berthaud, Paris.



APHRODITE
Statuette de bronze appartenant à M. Paul Dubois.



STATUETTE D'APHRODITE

D'APRÈS UN MOULAGE A COLOGNE

